



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

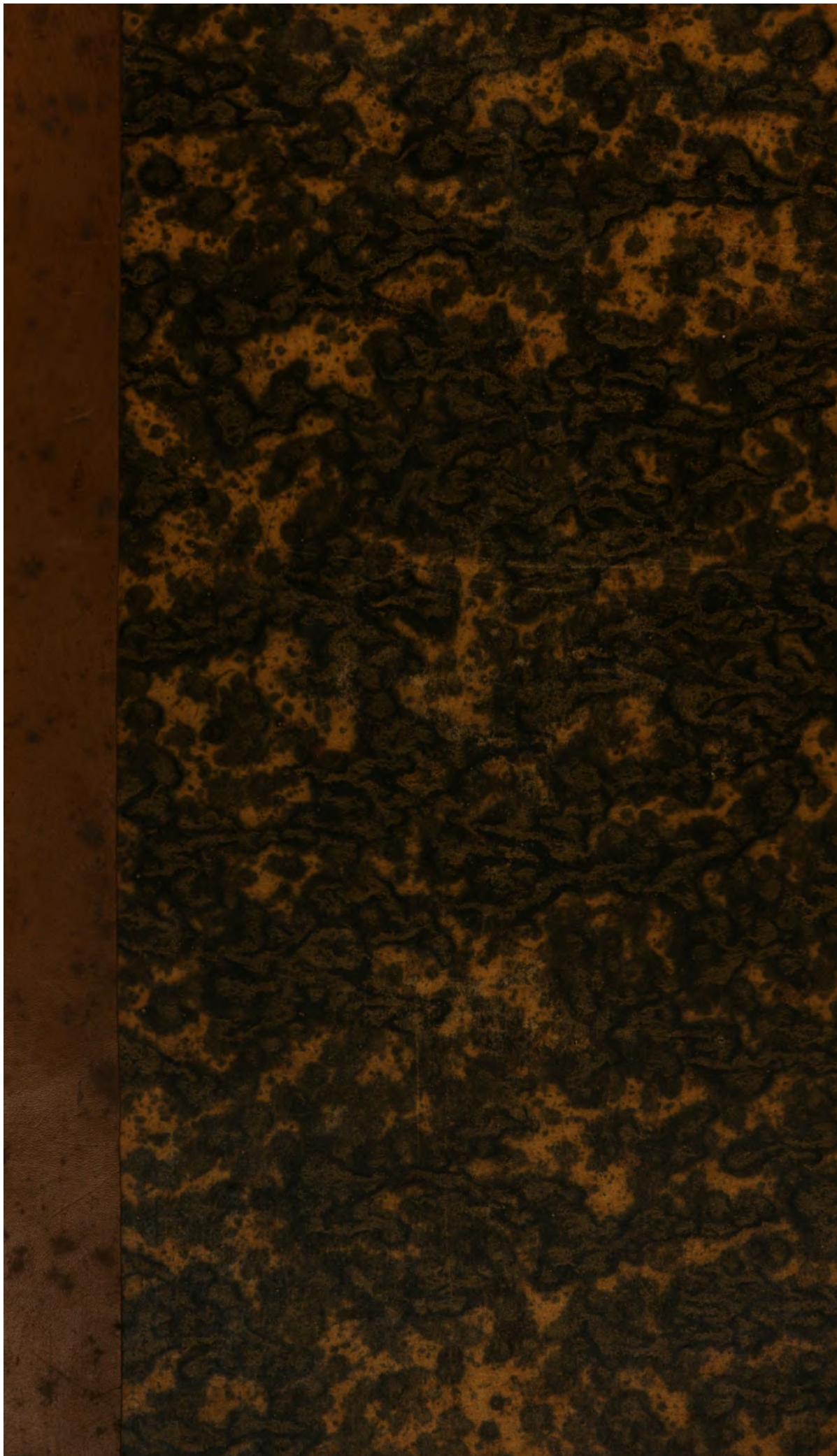
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

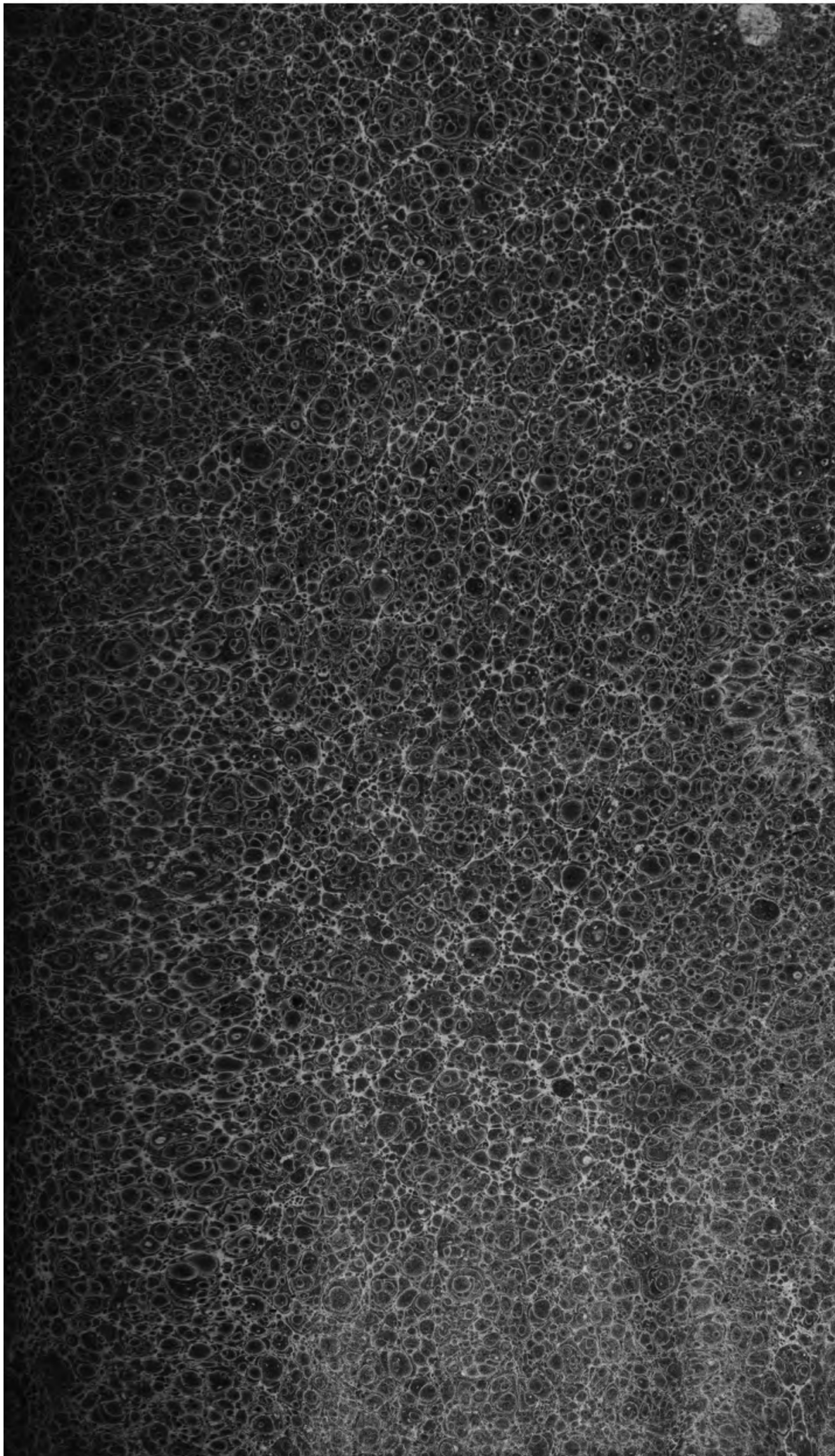


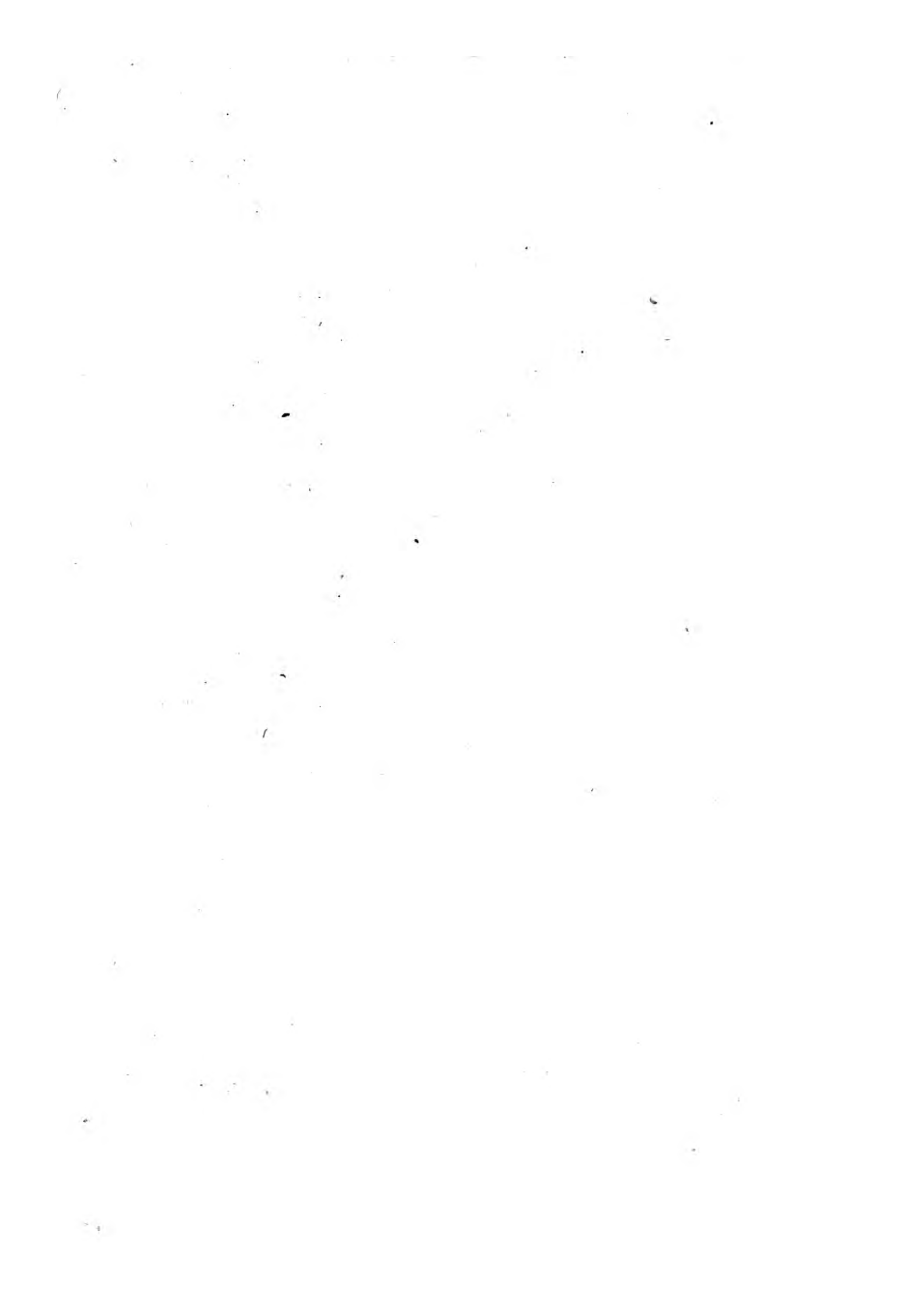
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

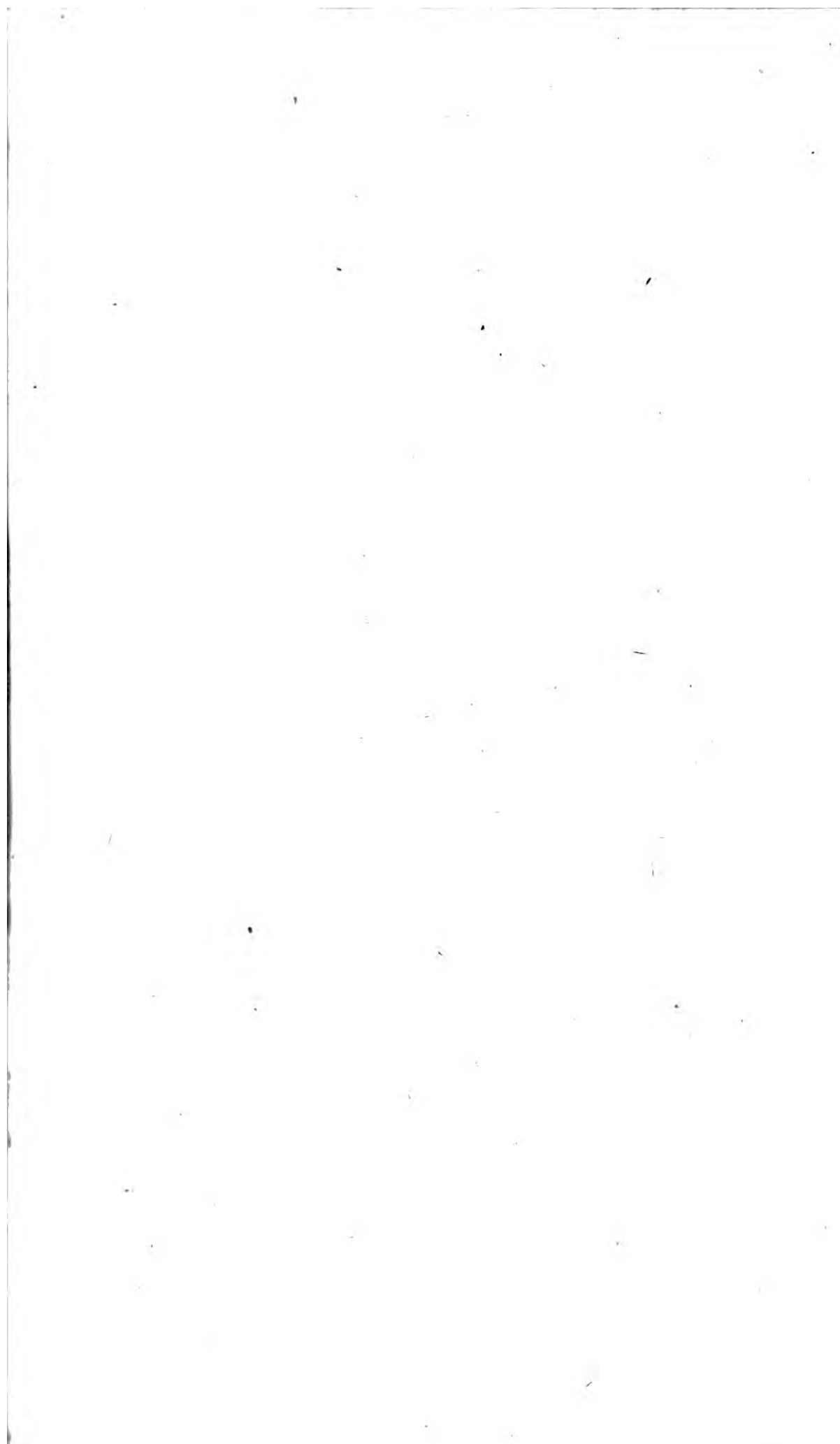


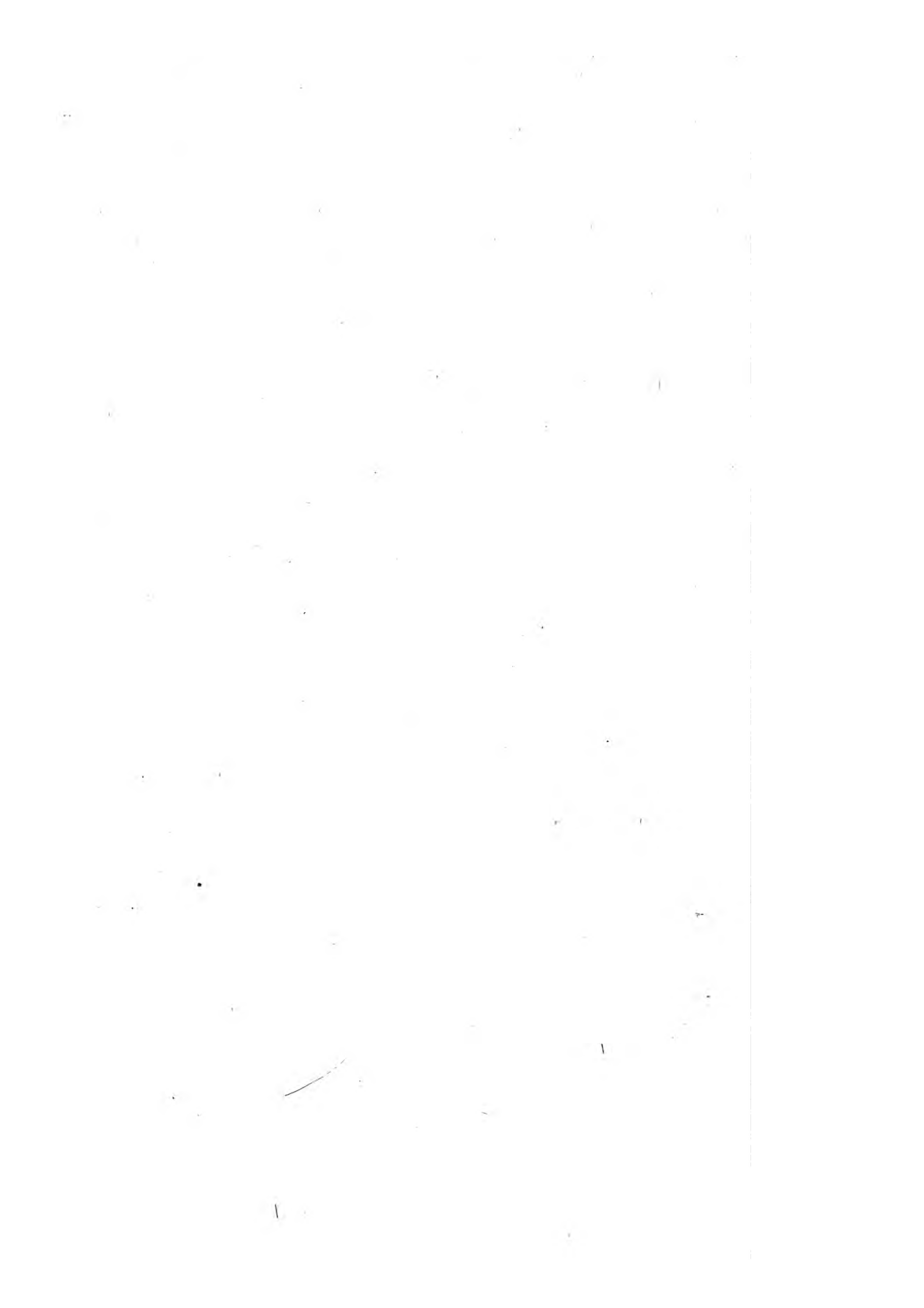
J 76. d. 14











COLLECTION  
**DES MÉMOIRES**

RELATIFS

**A L'HISTOIRE DE FRANCE.**

---

*INTRODUCTION DE L'ÉDITEUR.*

*OECONOMIES ROYALES, TOME I.*



---

IMPRIMERIE DE A. BELIN, A PARIS.

---

COLLECTION  
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI IV, JUSQU'À LA PAIX DE PARIS,  
CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,  
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

—  
TOME I.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DES NOYERS, N°. 37.

1820.



---

---

# DISCOURS

## PRÉLIMINAIRE.

---

LORSQUE nous annonçâmes la publication des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, nous donnâmes les raisons qui nous décidoient à nous arrêter à la fin du seizième siècle. Occupés de réunir les matériaux d'un travail aussi considérable, nous n'osâmes nous engager dans un travail, en apparence plus facile. D'ailleurs, nous avons pensé qu'une collection des Mémoires modernes, beaucoup plus répandus que les anciens, étoit moins désirée par les amateurs.

Mais il nous a été représenté, par un grand nombre de souscripteurs, que plusieurs de ces Mémoires, qui embrassent la partie la plus curieuse de notre histoire, puisqu'elle est la plus rapprochée de nous, n'existoient plus dans le commerce; que, si l'on avoit réimprimé récemment les Mémoires du cardinal de Retz, de la Rochefoucauld, de Saint-Simon, d'autres Mémoires aussi précieux quoique moins célèbres, tels que ceux d'Estrées, de Pontchartrain, de Bassompierre, de Montresor, de Brienne, de Gourville, d'Omer Talon, etc., étoient devenus rares, et que les formats de ces ouvrages, que les amateurs aimeroient à placer sur les mêmes tablettes, varioient depuis l'*in-folio* jusqu'à l'*in-16*. On nous a fait observer que les éditeurs

de chacun de ces Mémoires , apologistes décidés de l'auteur , partageant ordinairement ses opinions et ses passions , empêchoient de tirer de cette lecture les utiles leçons qu'on doit chercher en étudiant l'histoire ; et l'on a paru désirer que ces ouvrages , souvent contradictoires , fussent accompagnés de commentaires propres à les concilier , et offrissent l'ensemble que nous avons cherché à mettre dans les anciens Mémoires.

Ces considérations et l'approbation que le public a donnée au plan de notre première Collection , nous ont seules déterminés à entrer dans une nouvelle carrière , plus attrayante au premier coup-d'œil , mais en même temps semée d'écueils dangereux , parce que plus on se rapproche de l'époque de la grande catastrophe dont nous avons été témoins , plus on risque de blesser des passions que de grands malheurs n'ont que trop généralement excitées. Nous espérons conserver cette impartialité , dont nous nous sommes fait un devoir , et qui peut seule donner quelque prix à notre travail.

Ceux qui , s'étant livrés à une étude approfondie de l'histoire des derniers temps , ont réuni dans leurs bibliothèques tous les Mémoires qui composeront notre seconde Collection , se contenteront peut-être de la première , qui , comme nous l'avons annoncé , forme toujours un ensemble complet , et un ouvrage séparé. Leur opinion étant arrêtée sur les hommes et sur les choses , ils peuvent n'avoir aucun besoin d'éclaircis-

semens et de commentaires ; mais nous avons lieu d'espérer que les nombreux amateurs qui n'ont lu qu'isolément quelques Mémoires des dix-septième et dix-huitième siècles , lesquels ne présentent ordinairement qu'un seul côté des objets , nous sauront gré de leur avoir donné les moyens de comparer , d'apprécier et de juger une multitude d'ouvrages pleins d'intérêt , mais écrits presque tous dans un sens absolument différent.

Cette nouvelle Collection s'ouvre par les Mémoires des deux plus illustres ministres dont la France s'honore, Sully et Richelieu , qui , ayant suivi des systèmes entièrement opposés , ont , le premier , en exécutant les hautes pensées d'un grand Roi , le second , en fixant l'irrésolution d'un prince foible , augmenté la puissance de la France , abattu les factions , et rétabli la paix après de longues discordes civiles.

Les Mémoires de Sully , comme nous l'avons observé dans le discours préliminaire de la première Collection , sont très-connus par l'espèce de traduction qu'en a publiée l'abbé de l'Ecluse ; mais cette traduction , toute estimable qu'elle est , ne donne pas une idée juste de l'ouvrage original qui porte le titre d'*OEconomies royales , politiques et militaires*. En appréciant dans le travail moderne , tout le mérite d'un récit rapide , d'un style élégant et clair , on ne peut s'empêcher de regretter le ton et le coloris du seizième siècle ; et l'on s'habitue avec peine à entendre Henri IV parler le langage de la cour de Louis XIV.

Les événemens, privés quelquefois des détails qui contribuent à en faire connoître les causes, gagnent en intérêt ce qu'ils perdent en exactitude : ces longues conversations du Roi et de son ministre, où l'on a tant de plaisir à pénétrer dans les replis de l'âme du plus brave et du plus loyal des princes, abrégées par le traducteur, ont peut-être une forme plus dramatique, mais n'offrent pas tous les développemens dont le lecteur est avide. Ces défauts ont été remarqués par l'un des hommes qui ont le plus approuvé le travail de l'abbé de l'Ecluse. « Les nouveaux Mémoires, « dit M. Anquetil dans les observations qui précèdent « l'une de ses productions historiques (1), sont beau- « coup plus agréables que les anciens. Cependant « comme le plus beau portrait ne rend jamais l'air de « l'original, après avoir lu ceux-ci, on désire encore « de revoir les autres. » Nous nous sommes donc décidés à donner la préférence aux *OEconomies royales*, ou anciens Mémoires de Sully, écrits sous ses yeux par ses quatre secrétaires, suivant en cela le devoir que nous nous sommes imposé dans la première collection, de n'adopter, autant que possible, que les ouvrages originaux, et de n'y souffrir aucune altération. Le lecteur sera d'ailleurs bien dédommagé de la fatigue que pourront lui faire éprouver quelques périodes trop longues, quelques détails trop minutieux, et un retour trop fréquent des mêmes formes, par la peinture aussi vraie que naïve, de tout ce que

(1) L'Intrigue du Cabinet, tome I, page 3. Paris, 1809.

Henri IV , aidé par Sully , fit pour le bonheur de son peuple.

Les Mémoires du cardinal de Richelieu parurent en 1731 , sous le titre d'*Histoire de la Mère et du Fils* , ou histoire des premières années du règne de Louis XIII , par Eudes de Mézeray. Quoique le cardinal y parle presque toujours à la première personne, et que le style de ce livre, plein de figures et de tours hardis , diffère beaucoup de celui de l'historien , on ne fit d'abord aucune recherche sérieuse pour en découvrir le véritable auteur. Ce ne fut qu'en 1764 , époque à laquelle M. de Foncemagne publia la seconde édition de sa Lettre sur le testament du cardinal de Richelieu , que ce savant académicien , qui , dans la première édition de cette Lettre en 1750 , n'avoit annoncé ses conjectures que comme une opinion probable , démontra que l'histoire de la Mère et du Fils appartenoit à ce grand ministre (1). Le manuscrit découvert par M. de Foncemagne , et portant le titre d'*Histoire de Richelieu* , va jusqu'en 1638 , année de la naissance de Louis XIV , tandis que l'imprimé s'arrête à la paix d'Angers en 1619 ; et l'on voit que le public ne connoît encore que la partie la moins intéressante de cet ouvrage , puisque tout ce qui concerne le ministère du cardinal est encore inédit. Si

(1) Voyez le passage de la lettre de M. de Foncemagne , page 131 , commençant par ces mots : « Vous connoissez deux volumes in-12, qui furent imprimés en 1731 , sous le titre d'*Histoire de la Mère et du Fils* , qu'on nous donna pour une production de Mézeray. »



l'on en croit M. de Fontette , continuateur du père Lelong , ce manuscrit existoit en 1769 au dépôt des affaires étrangères. Nous ne négligerons ni soin ni démarches , pour en obtenir communication ; et si le succès répond à nos efforts , nous enrichirons notre Collection de cette partie si précieuse des Mémoires du cardinal.

Nous joindrons aux Mémoires de Sully et de Richelieu les Mémoires d'un ministre qui fut le collègue de l'un et de l'autre , et qui , sans jamais tenir le premier rang dans les conseils , rendit les services les plus importans à Henri IV et à Louis XIII. Ce sont les *Négociations du président Jeannin* , dont la destinée fut des plus singulières ; d'abord ligueur , ensuite honoré de toute la confiance du Roi contre lequel il s'étoit déclaré , il se maintint dans le ministère pendant les premiers orages de la régence de Marie de Médicis : son ouvrage , presque oublié , contient les plus hautes leçons sur l'art de gouverner et de négocier ; et , si l'on en croit les traditions du commencement du dix-septième siècle , Richelieu le lisoit tous les jours dans sa retraite d'Avignon , *trouvant* , disoit-il , *sans cesse à y apprendre*.

Le cardinal de Richelieu ne put parvenir au pouvoir absolu , qu'après avoir surmonté lentement tous les obstacles que lui oppoient le crédit sans bornes des favoris , et l'éloignement que son caractère altier et despotique devoit naturellement inspirer aux grands de l'État. Il ne s'y maintint que par des violences et

des condamnations arbitraires , dont le règne de Louis XI avoit seul offert des exemples dans notre histoire. Ministre aussi habile que courageux , sujet dévoué , ami sincère , ennemi implacable , protecteur zélé des lettres , dont il n'attendit pas en vain la plus brillante partie de sa gloire , il fut du petit nombre de ces hommes supérieurs que d'éminens services ont mis au-dessus des règles ordinaires , qui ne peuvent être imités que dans ce qu'ils eurent de blâmable , et qu'une politique vulgaire est habituée depuis deux siècles à proposer inutilement pour modèles à ceux que la Providence place au timon des États , sans considérer que le génie du ministre de Louis XIII pouvoit seul , dans des temps difficiles , violer impunément les lois , sacrifier tout à ses intérêts particuliers , et changer la constitution de l'État.

La minorité de Louis XIV ayant suivi presque immédiatement la mort de Richelieu , la France fut soumise pendant dix-huit ans à l'autorité d'un autre ministre qui , quoique élève de cet homme fameux , ne l'imita que dans le plan de tout soumettre au pouvoir arbitraire , sans se permettre aucune de ses violences. Le cardinal Mazarin , né Italien , substitua la ruse à la force , et crut , comme l'événement le prouva , qu'il étoit possible de subjuguier une nation légère par une persévérance inébranlable dans les mêmes entreprises. Inconséquent dans sa conduite , mais constant dans ses projets , il reculoit prudemment devant les obstacles , faisoit à propos des concessions , repa-

roissoit plus puissant que jamais au moment où tout le monde le croyoit abattu sous les traits du ridicule et sous le poids de la haine publique; se moquoit de ses ennemis, au lieu de les punir; et montrait toute la justesse de son esprit, en évitant de répandre le sang, et en s'écartant d'une route qui ne pouvoit convenir qu'au courage intrépide de son prédécesseur.

Sous ces deux ministres, dont l'autorité dura trente-six ans, et que la France comptera, malgré les excès de l'un et les fautes de l'autre, au nombre de ses hommes illustres, parce qu'ils lui rendirent d'importans services, il y eut, comme cela ne pouvoit manquer d'arriver, beaucoup de mécontents et de grands troubles. Les partisans du pouvoir absolu, auxquels la victoire demeura, sans dissimuler entièrement les injustices des deux ministres, célébrèrent une époque glorieuse par les triomphes de la France sur l'étranger, et par les négociations qui eurent pour résultat le traité de Westphalie. Les vaincus se consolèrent, en consignant dans des écrits secrets leurs vaines entreprises, leurs trompeuses espérances, et les reproches souvent mérités, mais quelquefois exagérés, qu'avoient encourus leurs persécuteurs. Aussi jamais époque de l'Histoire de France n'a fourni un plus grand nombre de mémoires particuliers que celle de ces deux ministères. Ces ouvrages se distinguent presque tous par des détails pleins d'intérêt sur les intrigues de la Cour, par des peintures de mœurs aussi curieuses que vraies, par les oppositions de caractères les plus

piquantes , et par une élégance d'expression qui annonce les progrès que devoit faire notre littérature pendant les années prospères du règne de Louis XIV. On y voit la civilisation se perfectionner peu à peu par une politesse , d'abord un peu cérémonieuse , mais mesurée sur les convenances les plus exactes , et la langue françoise prendre graduellement cette flexibilité qui la rend propre à tous les genres.

Les Mémoires de cette époque peuvent se diviser en trois classes : nous placerons dans la première ceux des hommes qui furent employés par le ministère , et qui se montrèrent constamment les partisans du pouvoir.

Le maréchal d'Estrées, frère de la belle Gabrielle , peint les années orageuses qui suivirent la mort de Henri IV : lié intimement avec le cardinal de Richelieu , il paroît que ce fut à la prière du ministre qu'il composa ses Mémoires. Le secrétaire d'état de Pontchartrain donne des détails aussi exacts que curieux , sur les intrigues de la cour de Marie de Médicis , sur l'élévation extraordinaire et la chute terrible du maréchal d'Ancre , et sur la paix que Richelieu , déjà puissant , sut ménager entre Louis XIII et sa mère. Le comte de Brienne , également secrétaire d'état , dans des Mémoires adressés à ses enfans , raconte les mêmes événemens avec des circonstances nouvelles , et pousse sa narration jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. Montglat , grand-maître de la garde-robe , n'ayant pas quitté la Cour pendant le règne de

Louis XIII et la minorité de Louis XIV, peint encore mieux les petites intrigues qui furent souvent l'occasion ou la cause des grands événemens. Le maréchal de Choiseul, qui eut la gloire de vaincre Turenne à Rethel, donne le récit de la partie brillante du ministère de Richelieu, et des désordres de la Fronde; il s'étend sur les expéditions militaires où il mérita la réputation d'un grand général; et ses Mémoires, rédigés sous ses yeux par Segrais, peuvent être considérés comme un des premiers monumens de la littérature du règne de Louis XIV. Le maréchal de Grammont, général et négociateur, rend compte de ses campagnes et de ses ambassades en Allemagne et à Madrid. Un anonyme, qu'on croit être le comte de Brégy, chargé de missions importantes par le cardinal Mazarin, voit à Naples la révolution opérée par le duc de Guise, passe en Angleterre, où il est témoin des malheurs et de la mort de Charles I<sup>er</sup>, et peint le caractère et le gouvernement de Cromwel. Enfin, madame de Motteville, une des dames de compagnie d'Anne d'Autriche, après avoir tracé brièvement les désagrémens qu'éprouva sa maîtresse sous le ministère de Richelieu, donne l'histoire la plus complète et la plus exacte que nous ayons du ministère de Mazarin. Cette dame, douée de l'esprit le plus juste, du caractère le plus modéré, attachée de cœur à la Reine, dont ses vertus ne peuvent cependant lui concilier la confiance entière, opposée à l'esprit de faction, mais n'abandonnant jamais la cause de la

justice, ne dissimule aucun des défauts du ministre : tout en désirant qu'on lui obéisse, elle blâme quelquefois ses opérations, et ne peut s'empêcher de prendre intérêt à ceux qui se sont déclarés contre lui.

La seconde classe des Mémoires de cette époque se composera de ceux qui furent écrits par les principaux personnages du parti opposé aux deux ministères. Ils sont plus nombreux ; ce sont presque les seuls qu'on lise aujourd'hui, et l'on n'a pas besoin de dire qu'ils sont les plus piquans.

A leur tête, nous devons placer les Mémoires de Gaston, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, prince ambitieux et foible, toujours mécontent, toujours malheureux, presque l'unique cause des troubles auxquels son incapacité l'empêchoit de donner une direction favorable à ses desseins, appelant à lui tous ceux que l'arbitraire révoltoit, arrêtant par sa timidité leurs efforts téméraires, et les laissant ensuite périr victimes de son irrésolution. On ignore quel fut le rédacteur de ces Mémoires, mais tout porte à croire qu'il étoit dans l'intimité du prince. Son ouvrage, extrêmement curieux, ne va malheureusement que jusqu'en 1626, époque de la mort de Chalais, l'un des premiers objets de la vengeance du cardinal de Richelieu : mais les Mémoires qui suivent y suppléent amplement. Montrésor, partisan dévoué de ce prince, auteur de la conspiration la plus hardie qui ait été tramée contre Richelieu, en raconte les détails, et donne la suite des intrigues auxquelles il prit part

sous la régence d'Anne d'Autriche. Le duc de Rohan, chef des protestans, montre leurs desseins, lorsque l'autorité peu affermie de Richelieu fit naître en eux l'espoir d'augmenter leur indépendance, et rend compte de leurs revers jusqu'à la paix désavantageuse qu'ils furent obligés de conclure en 1629. Le maréchal de Bassompierre, l'homme le plus brillant de la cour de Henri IV, chéri de ce prince dont il partagea la passion pour la princesse de Condé, ami de Luynes auquel il céda la faveur de Louis XIII, époux secret de la princesse de Conti qui ne put survivre à sa disgrâce, détenu douze ans à la Bastille par Richelieu dont il avoit blessé l'orgueil, écrivit les Mémoires de sa vie, pendant les loisirs forcés que lui donna sa prison. Quoique cet ouvrage ait éprouvé beaucoup de suppressions, on y trouve une multitude d'anecdotes intéressantes sur les règnes de Henri IV et de Louis XIII.

Nous nous étendrons peu sur les Mémoires de Lenet, conseiller d'état, dévoué au prince de Condé, et l'un de ses agens les plus habiles; sur ceux de la Rochefoucauld et de la Chastre, réimprimés tant de fois, et sur ceux de la duchesse de Nemours, fille du duc de Longueville, qui, quoique opposée au ministère, fait paroître une modération, et une sagesse, dignes attributs d'une femme, aussi distinguée par l'aménité de son caractère que par les grâces de son esprit. Nous ne ferons qu'indiquer les Mémoires de Gourville, dans la lecture desquels ma-

dame de Sévigné trouvoit tant de charme , et ceux du duc de Guise , fameux par ses amours , son inconstance , sa valeur téméraire , et cette expédition romanesque qui pensa enlever le royaume de Naples à la maison d'Autriche.

Les Mémoires de l'avocat-général Talon dévoilent l'esprit qui dirigeoit la haute magistrature pendant les désordres de la Fronde. Ils montrent qu'on peut , dans quelques circonstances , être opposé par devoir à un ministre , sans perdre les sentimens de respect et d'obéissance dus au souverain : et ils sont dignes de l'homme qui , en mourant , ne souhaitoit à son fils ni honneurs , ni richesses , et qui répéta trois fois en lui donnant sa bénédiction , *Mon fils , mon fils , Dieu te fasse homme de bien !*

A la suite des Mémoires de ce grand magistrat , nous placerons ceux d'un sujet fidèle , dont le dévouement extraordinaire ne fut payé que par les persécutions du ministre. La Porte , attaché à l'épouse de Louis XIII , plongé dans un cachot par Richelieu , qui vouloit absolument la trouver coupable , résista aux promesses , brava les menaces , vit d'un oeil ferme l'appareil des tourmens , et sauva la Reine par sa constance inébranlable. Récompensé dans la suite par la place de premier valet-de-chambre du Roi , il excita la jalousie de Mazarin , qui le fit chasser , sans qu'Anne d'Autriche fit aucun effort pour conserver un serviteur dont elle croyoit ne plus avoir besoin.

A l'époque turbulente de la Fronde , non-seulement



les princes vouloient diriger les affaires publiques , mais les jeunes princesses et les dames de leur suite s'empressoient de figurer dans ces scènes de désordre. Elles y portoient leur légèreté , leur inconstance , leurs passions ; et souvent les résolutions les plus sérieuses dépendoient de leurs caprices. Ce fut ainsi que *Mademoiselle*, petite-fille de Henri IV , dont nous donnerons les Mémoires , reçut de Gaston , son père , le brevet de général , eut pour lieutenans les comtesses de Fiesque et de Frontenac , fit tirer le canon de la Bastille sur le troupes du Roi , et s'empara par surprise de la ville d'Orléans , extravagances qui la privèrent d'un époux , et qui causèrent les disgrâces qu'elle eut à supporter pendant tout le reste de sa vie.

Nous terminerons cette série de Mémoires du parti opposé aux deux ministères , par ceux du cardinal de Retz , qui contiennent le récit détaillé de toutes les intrigues des Frondeurs , des négociations dans lesquelles ils étoient constamment trompés par un ministre pour lequel ils avoient un trop grand mépris , et des ressorts qu'ils employoient pour entraîner dans la révolte le parlement , qui auroit voulu se borner à défendre les libertés de la nation. Le portrait du cardinal de Retz se trouve partout ; ses Mémoires , pleins d'éloquence et de génie , sont très-connus. Nous nous contenterons d'observer que leur lecture isolée ne fournit le plus souvent que des notions fausses sur l'état des affaires , et que la connoissance des Mémoires qui les précèdent , en donnant la clef

d'un grand nombre de secrets connus par les contemporains, peut seule faire paroître cet important ouvrage sous le véritable point de vue d'après lequel il doit être considéré. Nous y joindrons les Mémoires de Joly, l'un des agens les plus actifs du coadjuteur.

Quelques personnes qui ne prirent point une part active aux querelles des deux partis, écrivirent aussi les événemens dont elles furent témoins; et c'est de ces ouvrages, qui ne seront pas la partie la moins curieuse de notre Collection, que nous formerons la troisième classe des Mémoires sur les ministères de Richelieu et de Mazarin. Les Mémoires de Pontis, d'Arnauld d'Andilly et de l'abbé Arnauld, appartiennent à la société de Port-Royal, engagée alors dans des disputes très-vives sur des points de théologie, portée par ses principes à se ranger du côté des mécontents, mais n'ayant ostensiblement avec quelques-uns d'entre eux que des relations d'estime et d'amitié. Ces Mémoires se distinguent par un style digne de l'école à laquelle leurs auteurs étoient attachés, et par des anecdoctes pleines d'intérêt.

Lorsque Louis XIV eut affermi l'autorité royale, il n'y eut plus en France de parti redoutable. La foible résistance de la société de Port-Royal, à qui la persécution donna un éclat qu'elle n'auroit pas eu, si l'on n'eût employé contre elle que les armes spirituelles, les efforts impuissans des protestans, que la révocation de l'édit de Nantes, arrachée par un ministre qui trompa la piété de son maître, auroit pu

seule rendre redoutables , ne sauroient être considérés comme une opposition. Les Mémoires relatifs à ce règne ne roulent donc que sur l'histoire secrète d'une cour qui servit de modèle à toutes celles de l'Europe , et sur les expéditions militaires où se formèrent tant de héros.

Madame de la Fayette présente d'abord le récit de la vie si courte d'Henriette d'Angleterre , femme de *Monsieur* , à laquelle elle étoit attachée. On y voit les particularités de la première jeunesse de Louis XIV , les rivalités des femmes qui se disputoient sa faveur , les partis qui se formoient pour chacune d'elles , et l'ardeur presque factieuse que les courtisans mettoient à suivre ces frivoles intrigues. Ces détails offriroient aujourd'hui peu d'intérêt s'ils sortoient d'une autre plume que de celle de madame de la Fayette. Mais bientôt cette femme , qui étoit douée du tact le plus fin , et qui possédoit à un degré supérieur le talent d'observer , abandonne ce genre indigne d'elle , pour entreprendre de peindre les événemens importans du règne de Louis XIV. Il ne nous reste malheureusement de ce grand travail , d'autant plus curieux qu'il est fait par un témoin oculaire et bien instruit , que l'histoire des années 1688 et 1689 , où se trouve le récit de la révolution qui précipita Jacques II du trône d'Angleterre , et des efforts généreux que fit Louis XIV pour le rétablir. Ce morceau , que l'on peut considérer comme un modèle dans son genre , jette beaucoup de lumière sur les premiers symptômes

de l'affoiblissement de la France, après les guerres glorieuses qui l'avoient épuisée.

Les Mémoires de l'abbé de Choisy, écrits sans méthode, mais attachans par les secrets qu'ils révèlent, et offrant tous les charmes de la plus aimable négligence, renferment une multitude d'anecdotes piquantes qu'on chercheroit vainement ailleurs. Ceux du marquis de la Fare, qui prit Saluste pour modèle, sont faits avec une liberté qui montre que l'auteur étoit du petit nombre des mécontents, ce qui cesse d'étonner lorsqu'on pense qu'il étoit attaché au duc d'Orléans, qui fut depuis régent. Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur les Mémoires du duc de Saint-Simon, mine féconde où tous les historiens ont puisé. On sait qu'aucun historien n'a peint d'une manière plus vraie les mœurs du siècle de Louis XIV, qu'aucun n'a mieux caractérisé tous les hommes célèbres qui prirent part aux affaires sous ce règne fameux, et que, si l'on n'avoit à lui reprocher une humeur trop souvent triste et satirique, on pourroit lui accorder une entière confiance. Cet excellent ouvrage trouvera, dans l'ensemble que nous nous proposons de donner à la Collection des Mémoires, le correctif qui lui est nécessaire. Des témoignages impartiaux seront opposés à des jugemens passionnés et à des conjectures hasardées.

Les dernières années du règne de Louis XIV, fécondes en revers, mais glorieuses par l'accord qui s'établit entre le monarque et les sujets, et par ce

courage mêlé de résignation, qui sauva la France, n'offrent pas des Mémoires moins intéressans que l'époque de ses triomphes. Ceux du maréchal de Noailles, composés par l'abbé Millot sur les documens authentiques fournis par cette illustre maison, contiennent la peinture la plus vraie des cours de France et d'Espagne, et les particularités les plus intéressantes de l'histoire secrète de madame de Maintenon, dont le duc de Noailles avoit épousé la nièce. Ce qui concerne cette femme célèbre se trouve complété par les *Souvenirs* de madame de Caylus, sa cousine, l'une des femmes les plus séduisantes de ce temps, qui, d'un pinceau aussi élégant que fidèle, retrace les intrigues, les amusemens et le véritable esprit d'une Cour devenue sévère, et sur laquelle la jeune duchesse de Bourgogne répandoit seule quelque agrément.

Les Mémoires du marquis de Torcy, l'un des plus habiles négociateurs du siècle, se lient à cette époque où la décadence de la grandeur de Louis XIV conservoit une sorte de majesté due au courage du prince et au dévouement des peuples. On voit ce ministre soutenir la gloire du nom françois, et lutter avec avantage contre des hommes éblouis de leurs triomphes passagers. Les négociations du marquis de Torcy sont appuyées par les victoires des maréchaux de Berwick et de Villars, dont les Mémoires renferment des leçons d'autant plus utiles sur l'art de la guerre, qu'ils montrent la possibilité de faire de grandes choses avec les plus foibles moyens. Aux

Mémoires de ces deux généraux célèbres, qui, à la tête des armées de terre, contribuèrent si puissamment au salut de la France, nous joindrons ceux du chevalier de Forbin et de Dugay-Trouin, les deux plus fameux marins de cette époque, lesquels offrent à toutes les classes de lecteurs cette espèce d'intérêt qu'inspirent des actions à peine croyables, et qui ne paroissent téméraires qu'à ceux qui ignorent les bornes du possible.

On doit naturellement désirer de connoître l'opinion des étrangers sur ce règne si long et si glorieux : c'est pour satisfaire cette juste curiosité que nous donnerons les Mémoires du chevalier Temple, négociateur anglois, qui fut témoin des triomphes de Louis XIV, et ceux du marquis de Saint-Philippe, seigneur espagnol, qui fut témoin de ses revers.

La dernière partie des Mémoires de Saint-Simon nous aura déjà fait connoître la régence du duc d'Orléans. Nous compléterons les notions qu'on peut désirer sur cette époque où s'opéra, dans les mœurs, la plus funeste des révolutions, par les Mémoires de Duclos, et par ceux de madame de Staal. Les premiers sont écrits avec la liberté et la franchise que montra constamment l'auteur, à qui tous les dépôts publics furent ouverts : et cette époque de corruption sera suffisamment caractérisée, lorsqu'on observera que Duclos, en prenant dans ses récits le ton de la satire, ne fit que leur donner la seule couleur qui leur convenoit. Les seconds sont l'ouvrage d'une

femme pleine d'esprit, qui parle peut-être un peu trop d'elle-même, mais qui nous fait parfaitement connoître la foible résistance que le duc et la duchesse du Maine opposèrent aux entreprises du cardinal Dubois.

C'est encore Duclos qui nous instruira des premières actions de Louis XV à peine sorti de l'enfance. Il nous peindra le ministère de monsieur le Duc, des mêmes couleurs que la régence, nous donnera une esquisse imparfaite du ministère du cardinal de Fleury, si remarquable par dix-sept ans de tranquillité et de bonheur; et, après une lacune de quelques années, il entrera dans les détails de la guerre de 1756 et des négociations qui la précédèrent, époque importante dans notre histoire, et sur laquelle l'auteur avoit des renseignemens positifs par ses liaisons avec le cardinal de Bernis.

Après cette époque les Mémoires notés manquent entièrement; car on ne peut donner ce nom à des libelles qui parurent en Angleterre et en Hollande, sous divers noms; aux Mémoires du duc de Choiseul, qui n'offrent que des fragmens détachés et des plans d'administration; à ceux de Besenval, qui ne sont presque remplis que d'anecdotes cyniques; et au livre scandaleux qui fut publié la première année de la révolution, sous le titre de *Mémoires de Richelieu*.

Il a été publié quelques Mémoires particuliers sur la révolution; mais comme les plus importans n'appartiennent point au domaine public, et comme d'ail-

leurs ils sont encore trop peu nombreux pour former un ensemble historique, nous laisserons le soin de les recueillir à ceux qui, dans des temps plus éloignés, voudront continuer notre entreprise.

On a vu, par les détails dans lesquels nous sommes entrés, que nous avons borné notre Collection aux Mémoires écrits par les personnages dont ils portent le nom. C'est pourquoi nous n'avons pas admis les histoires particulières de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Catinat, du maréchal de Saxe, etc. Nous avons aussi rejeté quelques Mémoires où les auteurs parlent beaucoup plus d'eux-mêmes que des événemens publics : tels sont ceux de Bussy, écrits avec une élégance affectée, ne contenant, à peu d'exceptions près, que le récit de ses aventures galantes, et peu différens de son histoire amoureuse des Gaules.

Le plan que nous avons adopté dans cette nouvelle Collection nous paroît réunir pour les amateurs les avantages de l'utilité et de l'agrément. Ils pourront lire de suite l'Histoire des quatre époques les plus intéressantes de la monarchie, écrite par des témoins oculaires, étudier les passions qui animoient les contemporains, pénétrer dans les replis de leurs cœurs, et découvrir les causes directes ou occasionnelles des plus grands événemens. Nous avons en outre cherché à réaliser le vœu qu'exprime M. de la Harpe dans son Cours de Littérature (1). « Ce sont, dit-il, en « parlant des Mémoires, ce sont des témoins qui

(1) Tome VII, page 172, édit. de l'an VII.



« nous apprennent les circonstances les plus secrètes :  
« mais , si l'on veut s'assurer de la vérité , autant du  
« moins qu'il est possible , il faut les confronter l'un  
« à l'autre , et comparer les dépositions. » Cette com-  
paraison sera l'objet des notices , éclaircissemens et  
supplémens que nous joindrons aux Mémoires : nous  
nous efforcerons de leur donner l'ensemble dont ils  
ont besoin pour former un Cours complet d'Histoire ;  
et , en faisant notre étude du caractère particulier de  
chaque époque , des opinions qui tour à tour triom-  
phoient et succomboient , de la conduite à laquelle  
chaque personnage sembloit entraîné , soit par ses  
penchans naturels , soit par sa position , nous ne né-  
gligerons rien pour faire sortir la vérité du choc de  
tant de passions constamment opposées dans leurs  
vues , et presque toujours trompées dans leurs espé-  
rances.

---

# MEMOIRES

DES

SAGES ET ROYALES

OECONOMIES D'ESTAT,

DOMESTIQUES, POLITIQUES ET MILITAIRES

DE

HENRY LE GRAND,

L'Exemplaire des roys, le prince des vertus, des armes et  
des lois, et le pere en effet de ses peuples françois.

*Et des servitudes utiles, obeissances convenables et admi-  
nistrations loyales de MAXIMILIAN DE BETHUNE, l'un des  
plus confidens, familiers et utiles soldats et serviteurs  
du grand Mars des François.*



---

---

## AVERTISSEMENT.

---

LES Œconomies royales furent, comme on sait, l'ouvrage des secrétaires de Sully. Ce grand ministre en eut douze qui le servirent alternativement, soit avant soit depuis sa retraite. C'étoient La Font, Dumaurier, de Murat, Renouard, La Clavelle, Duret, Gillot, Le Gendre et les quatre frères Arnault. La Font qu'il chérissoit le plus avoit été d'abord attaché à Villars, l'un des chefs de la ligue ; Dumaurier, Renouard, La Clavelle, Duret et de Murat furent, à ce qu'il paroît, des hommes distingués, puisque le Roi les employa par la suite à des missions importantes près des puissances étrangères ; on ne sait rien sur Gillot (1) et sur Le Gendre : des quatre frères Arnault, l'un mourut avant Henri IV, l'autre fut ingrat envers Sully et s'attacha au maréchal d'Ancre ; on ignore ce que devinrent les deux derniers. L'orthographe de leur nom peut faire croire qu'ils n'étoient point de la famille d'Arnauld de Port-Royal (2).

On ne connoît pas précisément auquel de ces secrétaires appartient chacune des parties des mémoires. Ils disent seulement que deux travaillèrent au premier livre, deux au second, et que ceux qui restèrent jusqu'à la fin auprès de Sully composèrent le troisième et le quatrième, avec l'aide de leurs

(1) Il étoit probablement parent du conseiller Gillot, l'un des auteurs de la satire *Menippée*. — (2) En consultant la généalogie de la famille Arnault, dans l'*Histoire générale de Port-Royal* (Amsterdam, 1755), nous avons trouvé qu'Antoine Arnault, procureur général de Catherine de Médicis, mort en 1585, avoit eu sept fils, dont l'aîné fut le célèbre avocat Antoine Arnault, qui plaida contre les Jésuites. Quatre furent employés dans les finances, et moururent de 1617 à 1624. Il seroit possible que ces derniers fussent les mêmes que les secrétaires de Sully.

confrères qui vivoient encore. Cependant, au milieu du mystère dont ils cherchent à s'envelopper, on peut présumer que La Font fut un de ceux qui firent le premier livre et une partie du second ; et l'on a la certitude que deux des frères Arnault furent chargés de la narration du voyage que Henri IV fit à Calais en 1601.

Les défauts de ces Mémoires ont été fort exagérés. Nous avouons avec franchise que, comme les livres qui appartiennent à plusieurs mains, ils offrent quelquefois du désordre ; et que, n'ayant pas été composés par celui qui y joue le principal rôle, trop souvent les auteurs, au lieu de prendre la peine de rédiger un récit, se contentent de donner les pièces officielles et les lettres originales, sans les faire précéder ou suivre des préparations et explications nécessaires. Nous remarquerons qu'ils se livrent avec trop de complaisance à des digressions oiseuses et à des déclamations où perce l'humeur que leur inspire l'ingratitude de la cour de Louis XIII envers Sully. Nous ne dissimulerons pas qu'ayant fait imprimer ce livre par fragmens, et à mesure qu'ils le composoient, ils n'ont pu éviter les redites, et sont tombés quelquefois dans des contradictions. On leur a reproché d'employer constamment les mêmes formules, et d'adresser leurs récits à l'ancien ministre comme des rapports sur les événemens auxquels il a pris part : mais on s'habitue bientôt à cette manière de raconter, et le soin que prennent les auteurs d'invoquer toujours le témoignage de Sully, sur la vérité des faits, donne à leur travail un air de sincérité qui fixe l'attention et appelle la confiance.

Après avoir ainsi fait amplement la part de la critique, il est de notre devoir d'observer qu'aucun livre n'offre des détails plus intéressans et plus circonstanciés sur l'histoire de Henri IV. Sully s'étant trouvé en même temps surintendant des finances, des fortifications et des bâtimens du Roi, grand-maître de l'artillerie, grand-voyer de France, capitaine de la Bastille où l'on gardoit les prisonniers d'Etat, et gouver-

neur de trois provinces, ayant en outre été chargé des négociations les plus importantes, soit avec les puissances étrangères, soit avec les protestans françois dont il n'abandonna pas la religion, donne naturellement des notions approfondies sur la politique intérieure et extérieure, sur la guerre, sur l'administration, sur l'esprit général qui caractérisoit la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième, et sur les secrets du cabinet de Henri IV, qui, après avoir secoué le joug de l'Espagne par les vertus héroïques de ce grand prince, faisoit sentir son influence à presque toute l'Europe.

Mais ce qui, dans ce livre, l'emporte en intérêt sur des détails si précieux, d'ailleurs, pour les amateurs de l'histoire, c'est le tableau le plus complet, le plus naturel et le plus ressemblant qui ait jamais été fait de la vie privée de Henri IV. On l'y voit, soit au milieu des revers presque irremédiables qui accablèrent sa jeunesse, soit au comble d'une prospérité qu'il ne dut qu'à son inébranlable constance, conserver ce caractère plein de loyauté, de générosité, de franchise, d'abandon et d'indulgence qui lui fit plus de partisans que ses victoires, et qui lui soumit plus d'ennemis que la réputation justement acquise d'être le plus grand capitaine de son siècle. On étudie sa politique toujours noble et élevée : on le suit dans ses plans de réforme et d'améliorations, dans les soins qu'il donne à des établissemens qui doivent perpétuer la gloire de son règne, et dans ses sollicitudes pour le bien-être de ses peuples. On est frappé, lorsqu'on lit ses longues conversations avec Sully, de son éloquence vive, tendre, pathétique, expansive, entraînant, où la gaieté se mêle naturellement aux plus hautes pensées, et leur donne un tour original et piquant qui, sans aucune espèce d'affectation, laisse l'idée de tout ce qu'on peut imaginer de plus séduisant et de plus aimable.

Ce tableau seroit incomplet si l'on y jetoit un voile sur les foiblesses de ce grand prince. Elles y sont retracées avec une naïveté qui ne laisse aucun doute sur la vérité des détails.

C'est là qu'on voit Henri IV , tellement épris de Gabrielle d'Estrées qu'il ne repousse pas toujours l'idée d'en faire son épouse , frémissant au moindre danger qui menace cette femme adorée, lui dire en présence de Sully qu'elle vouloit faire chasser , qu'il aimeroit mieux perdre dix maîtresses comme elle qu'un serviteur comme lui. On remarque que les passions auxquelles il avoit le malheur de ne pouvoir commander , n'influèrent presque jamais sur les destinées de l'Etat. Quelque sévère que l'on soit , on ne peut refuser de l'intérêt et de l'indulgence à des penchans qu'il étoit le premier à se reprocher , qui empoisonnèrent son existence , et lui firent passer les temps les plus beaux et les plus glorieux de sa carrière dans des disputes domestiques, sans cesse renouvelées, presque toujours orageuses, et dont le désagrément journalier ne put cependant affoiblir en lui l'attachement qu'il devoit à son épouse.

Aucune histoire de Henri IV ne peut être comparée aux mémoires de Sully pour cette multitude d'anecdotes qui peignent le caractère de ce prince sous tous les points de vue qu'on peut désirer, et qui font descendre le lecteur dans les plus profonds replis d'un cœur doué de toutes les qualités héroïques, mais payant, par une foiblesse unique, le tribut dont il étoit redevable envers l'humanité. Ce cœur se montre à nu dans un nombre considérable de lettres et de billets que les auteurs ont joints aux mémoires de Sully.

Un peu de désordre, quelques défauts de forme, quelques redites étoient-ils des motifs assez forts pour décider un éditeur à dénaturer entièrement un monument historique aussi précieux ? Cette question nous conduit naturellement à jeter un coup d'œil sur le travail de l'abbé de l'Ecluse qui, comme on sait, a traduit en langage moderne les OEconomies royales, et s'est efforcé, sans y réussir toujours, de faire disparaître les défauts dont on vient de parler.

Cette production de l'abbé de l'Ecluse, car on peut dire que l'ouvrage lui appartient tout entier par le coloris nou-

veau qu'il lui a donné, cette production a obtenu un succès aussi grand que mérité, soit par le charme attaché à tout ce qui concerne Henri IV, soit par l'agrément de la narration, soit par un style vif et rapide, fort éloigné, il faut le dire, de la diction périodique et un peu surannée des auteurs originaux. Mais à combien de sacrifices l'abbé de l'Ecluse n'a-t-il pas été condamné pour procurer à son livre l'attrait d'une nouveauté du dix-huitième siècle ?

Non-seulement il a été obligé de supprimer presque toutes les lettres de Henri IV, de Sully, de Villeroy et de Sillery, et de ne placer dans sa narration que des extraits incomplets de ces pièces importantes, mais il s'est trouvé contraint, pour donner une forme plus piquante aux conversations de Henri et de son ministre, de les altérer, de les abréger, et de leur faire perdre le ton et la couleur du temps. Il explique fort bien les diverses négociations dont Sully fut chargé ; il donne une idée assez juste de ses opérations d'administration et de finance : mais ces extraits, où se trouve un esprit d'analyse très-remarquable, peuvent-ils remplacer aux yeux des amateurs et des curieux les récits que fait Sully lui-même, dans les OEconomies royales, de son ambassade près de Jacques I, de ses diverses missions près des assemblées des protestans, et les rapports qu'il adresse au Roi sur les différentes branches d'administration qui lui sont confiées.

L'abbé de l'Ecluse, lors même qu'il n'a qu'à traduire des scènes pleines d'intérêt, ne peut s'empêcher de les altérer, soit en y retranchant, soit en y ajoutant. Nous citerons pour exemple celle dont nous avons déjà parlé, et dans laquelle Henri IV donne la préférence à Sully sur sa maîtresse. C'est la meilleure manière de mettre le lecteur à portée de comparer les deux ouvrages.

La duchesse de Beaufort étoit irritée de ce que le ministre avoit refusé de payer les hérauts et les musiciens qui avoient assisté au baptême de son second fils, sur le même pied que s'il eût été question d'un enfant de France. Le Roi



conduit Sully chez sa maîtresse pour la réconcilier avec lui.

Voici le récit de l'abbé de l'Ecluse :

« Le Roi dit à la duchesse, d'un air qui dut la surprendre  
 « beaucoup, que le véritable motif qui l'avoit déterminé à  
 « s'attacher à elle, étoit la douceur qu'il avoit cru remar-  
 « quer dans son caractère; qu'il s'apercevoit, par la con-  
 « duite qu'elle tenoit depuis quelque temps, que ce qu'il  
 « avoit cru véritable n'étoit qu'une feinte, et qu'elle l'avoit  
 « trompé. Il lui reprocha les mauvais conseils qu'elle pre-  
 « noit, et les fautes considérables qui en étoient la suite. Il  
 « me combla de louanges pour faire sentir à la duchesse,  
 « par la différence de nos procédés, que j'étois seul vérita-  
 « blement attaché à sa personne. Il lui ordonna de sur-  
 « monter son aversion pour moi, au point de se conduire  
 « par mes avis, parce que, assurément, il ne me chasseroit  
 « pas pour l'amour d'elle.

« Madame de Beaufort commença sa réponse par des  
 « soupirs, des sanglots et des larmes. Elle prit un air ca-  
 « ressent et soumis. Elle voulut baiser la main de Henri,  
 « elle n'omit rien de ce qu'elle connoissoit capable d'atten-  
 « drir son cœur. Ce ne fut qu'après toutes ces petites façons  
 « qu'elle prit la parole pour se plaindre amèrement de ce  
 « qu'au lieu du retour qu'elle auroit dû attendre d'un prince  
 « à qui elle avoit donné toute sa tendresse, elle se voyoit  
 « sacrifiée à un de ses valets. Elle rappela ce que j'avois dit  
 « et fait contre ses enfans, pour aigrir l'esprit de Sa Majesté  
 « contre moi : puis, feignant de succomber au désespoir,  
 « elle se laissa tomber sur un lit où elle protesta qu'elle  
 « étoit résolue d'attendre la mort, après un aussi sanglant  
 « affront. L'attaque étoit un peu forte. Henri ne s'y étoit  
 « pas attendu. Je l'observois; je vis son cœur chanceler :  
 « mais il se remit si promptement que sa maîtresse ne s'en  
 « aperçut point. Il continua à lui dire sur le même ton,  
 « qu'elle auroit pu s'épargner la peine de recourir à tant  
 « d'artifices pour un si léger sujet. Ce reproche la piqua

« sensiblement , elle redoubla de pleurs , elle s'écria qu'elle  
« voyoit bien qu'elle étoit abandonnée , que c'étoit sans  
« doute pour augmenter encore sa honte et mon triomphe ,  
« que le Roi avoit voulu me rendre témoin des choses les  
« plus dures qu'on puisse dire à une femme. Il parut que  
« cette idée la plongeoit dans un désespoir véritable.  
« Pardieu ! madame , c'est trop , reprit le Roi en perdant  
« patience : je vois bien qu'on vous a dressée à tout ce badi-  
« nage pour essayer de me faire chasser un serviteur dont  
« je ne puis me passer. Je vous déclare que , si j'étois réduit  
« à la nécessité de choisir de perdre l'un ou l'autre , je me  
« passerois mieux de dix maîtresses comme vous , que d'un  
« serviteur comme lui. Il ne laissa pas passer le terme de  
« valet dont elle s'étoit servi , et trouva encore plus mauvais  
« qu'elle l'appliquât à un homme dont la maison avoit  
« l'honneur d'être alliée à la sienne.

« Après tant de paroles affligeantes , le Roi quitta la  
« duchesse brusquement , et s'avança pour sortir de la  
« chambre sans être touché de l'état où il la laissoit ; parce  
« qu'apparemment la connoissance qu'il avoit de sa maî-  
« tresse , lui découvroit tout ce qu'il y avoit d'affectations  
« et de grimaces dans son procédé. Pour moi j'y étois  
« trompé jusqu'à en être affligé ; et je ne sortis d'erreur que  
« lorsque madame de Beaufort , voyant le Roi prêt à sortir  
« de chez elle , si irrité qu'elle pouvoit appréhender que ce ne  
« fût peut-être pour ne plus y revenir , changea tout à coup de  
« personnage. Elle courut l'arrêter , et se jeta à ses pieds , non  
« plus pour le surprendre , mais pour lui faire oublier sa faute ;  
« elle commença par s'excuser ; elle montra un air doux et un  
« visage serein ; elle jura au Roi qu'elle n'avoit eu , ni n'auroit  
« d'autre volonté que la sienne. Il n'y a jamais eu de change-  
« ment de décoration si subit : je ne vis plus qu'une femme  
« agréable et complaisante , qui agit avec moi , comme si  
« tout ce qu'elle venoit de me dire n'étoit qu'un songe. »

Cette scène , retracée par l'abbé de l'Ecluse , est agréable

et piquante : mais on va voir qu'elle est loin d'offrir le coloris de l'original. Les auteurs des OEconomies royales , au lieu de se borner à raconter ce débat , en y joignant leurs réflexions , mettent en scène les personnages et les font parler.

« Le Roy dit à madame de Beaufort : Voy, madame, hé !  
 « vray Dieu, qu'est-ce que cecy ? quoy vous voulez donc me  
 « fascher de gayeté de cœur pour esprouver ma patience !  
 « sont-ce là les beaux conseils que l'on vous donne ? Mais  
 « pardieu ! j'en jure, si vous pensez continuer ces façons de  
 « faire, vous vous trouverez bien esloignée de vos espéran-  
 « ces ; car je ne veux pas, pour des sottes fantaisies que des  
 « gens que je sçay bien vous mettent en la teste, perdre le  
 « meilleur et le plus loyal serviteur que j'aye jamais eu, qui  
 « n'a rien fait que de mon sceu et pour mon bien, mon  
 « honneur et vostre propre avantage ; et n'estant pas si  
 « beste que de me vouloir faire croire le noir pour le blanc,  
 « comme aussi ne suis-je pas si sot que de me laisser ainsi  
 « mener par le nez : et partant veux-je que vous l'escoutiez  
 « patiemment sur ce qu'il avoit à vous dire, et que vous  
 « preniez mesme ses conseils en vos affaires d'importance,  
 « comme je fais aux miennes et m'en trouve fort bien ; et  
 « faut que vous sçachiez que vous ayant principalement  
 « aimée, pour ce que je vous trouvois douce, gracieuse et  
 « d'humeur complaisante, sans estre testue ny accariastre,  
 « si vous veniez ainsi à changer soudainement, vous me  
 « feriez croire que tout cela n'auroit esté que feintise, et  
 « que vous reviendriez au naturel des autres femmes si tost  
 « que je vous aurois eslevée où vous desirez ; et ne crains  
 « point de dire tout cecy devant Rosny, d'autant que je le  
 « tiens si advisé que ces louanges l'encourageront plutost à  
 « mieux faire que jamais, qu'elles ne l'en orgueilliront pour  
 « le faire manquer à son devoir.

« A quoy cette femme, ayant les larmes aux yeux, les  
 « sanglots à la bouche, et les gemissemens au cœur, et  
 « taschant de lui baiser les mains, se mit à esclater, et dire :

« Ha Dieu ! que je suis malheureuse d'avoir ainsi violem-  
« ment mis mon amitié en un prince qui oublie si facile-  
« ment ce qu'il a tant de fois protesté d'aymer comme luy-  
« mesme ! Si j'avois un poignard, je m'en donnerois dans le  
« cœur, afin que, vous estant apres présenté, vous y vissiez vostre  
« effigie si bien engravée, qu'il m'est impossible de l'en effacer  
« qu'en me privant de vie (ce que vous n'ignorez pas, je le  
« sçay bien), et partant dois-je croire que vous voulez que  
« je meure, puisque vous me voulez priver de vos bonnés  
« graces, de quoy je ne dois plus douter, puis que vous pre-  
« ferez l'amitié d'un autre à moy. Si c'estoit pour quelque  
« belle dame, encore que cela m'apportast la mort, si me  
« seroit-elle plus supportable, car je ne serois pas la premiere  
« qui seroit morte d'amour, pour l'ingratitude et légéreté  
« d'un homme; mais de me gourmander, et me menasser  
« de me quitter pour maintenir un de vos valets, qui m'a  
« offensé plusieurs fois à toute extremité, sans que je m'en  
« sois aucunement plainte ny ressentie : tesmoin les beaux  
« discours qu'il a tenus au baptesme de vostre fils et le  
« mien, jusques à essayer de vous faire trouver mauvais  
« l'honneur que l'on luy faisoit; et maintenant que l'on luy  
« a porté une ordonnance pour ceux qui avoient assisté à  
« cette ceremonie, suivant la coustume ordinaire, hélas,  
« sire, que n'a-t-il point dit au mespris de vos enfans et de  
« moy ? Et puis vous l'endurez ! ô Dieu ! dit-elle, en se je-  
« tant sur un lict, il ne faut plus vivre apres tant de disgrá-  
« ces, et voir que vous aymez mieux un serviteur de qui  
« tant de gens se plaignent, qu'une maistresse de qui tout le  
« monde se loue.

« Le Roy se trouva l'esprit merveilleusement traversé par  
« tant de discours plains d'artifice, ausquels il ne s'estoit  
« pas attendu, et encor moins préparé à y répondre; neant-  
« moins ce courage et cette vertu naturelle qui luy avoient  
« fait surmonter tant de difficultez, se resveillant en luy, il  
« repartit, et dit :

« Madame, je ne m'attendois pas à tant de discours plains  
 « d'artifice sur un si foible sujet ; aussi voy-je bien que tous  
 « ces langages viennent d'un autre esprit que le vostre ,  
 « lequel ne sçauroit estre un quart d'heure avec moy qu'il  
 « ne me conteste quelque chose , et ne me dispute. Or afin  
 « que vous ne pensiez rien emporter sur moy de haute lutte,  
 « et aussi peu par larmes ny par ruses , je vous ordonne de  
 « vous mettre bien avec Rosny qui ne m'a jamais donné  
 « conseil pour ce qui vous regarde que conformément à son  
 « devoir et à mes sentimens. Je vous prie de ne m'en parler  
 « plus ; ayez moy seulement comme de coustume, et vivez  
 « avec moy et mes bons serviteurs avec la mesme douceur  
 « d'esprit que vous avez fait par le passé, et je vous aymeray  
 « aussi de ma part comme je dois.

« Et sur cela le Roy, voyant que son esprit ne se remet-  
 « toit point , s'esclamant de fois à autre qu'il falloit mourir  
 « plutost que de vivre avec cette vergongne , de veoir souste-  
 « nir un valet et un serviteur contr'elle qui portoit titre de  
 « maistresse , et encor en sa propre presence , afin de l'en-  
 « orgueillir contre elle, il luy dit :

» Pardieu , madame , c'est trop , et veoy bien que l'on  
 « vous a dressée à tout ce badinage pour essayer de me faire  
 « chasser un serviteur duquel je ne me puis passer , je ne  
 « crains point de le dire devant luy , et qui m'a tousjours  
 « loyalement servy depuis vingt-cinq ans : mais pardieu , je  
 « n'en feray rien, et, afin que vous en teniez vostre cœur en  
 « repos , et ne fassiez plus l'accariastre contre ma propre  
 « volonté , et le bien de mes affaires , je vous declare que  
 « si j'estois réduit en cette nécessité que de choisir à perdre  
 « l'un ou l'autre , que je me passerois mieux de dix mais-  
 « tresses comme vous , que d'un serviteur comme luy , que  
 « vous avez appelé valet en ma presence et la sienne pour  
 « l'offencer, chose que je ne trouve nullement bonne , aussi  
 « est-il de toute autre naissance, ceux de ma maison n'ayant  
 « point desdaigné l'alliance de la sienne.

« Et comme sur cela le Roy fit démonstration de vouloir  
« sortir pour s'en retourner, elle se vint jeter à genoux à  
« ses pieds, avec plusieurs prières et larmes ; et finalement  
« le voyant avec plus de fermeté, que ceux qui l'avoient  
« conseillée de faire cette escapade n'estimoient, elle com-  
« mença de s'adoucir, et finalement, apres plusieurs autres  
« discours trop longs à desduire suivant ce que vous nous  
« avez dit, toutes choses se reconcilierent de toutes parts. »

On voit tout ce que l'abbé de l'Ecluse a retranché dans cette scène qui n'est pas l'une des moins curieuses des Mémoires. Au lieu de mettre les personnages en action, comme les auteurs originaux, il ne donne que l'extrait de leurs discours. Cependant cette scène se prêtoit facilement à une traduction exacte. Qu'on juge, par cet exemple, des altérations que son système l'a entraîné à faire dans des récits plus compliqués. Non content d'avoir retranché, dans la scène que nous venons de citer, plusieurs traits des discours de Henri IV et de Gabrielle, il s'est permis d'ajouter quelques particularités qui donnent, il est vrai, de l'agrément à son récit, mais qui nous paroissent contraires au caractère des personnages. Il représente Rosny comme attendri par les larmes de la belle duchesse, et comme complètement dupe de son désespoir simulé, ce qui dément tout-à-fait l'idée qu'on s'est faite de la pénétration de ce ministre. Il met à la suite de cette scène un tableau de son invention dans lequel il attribue à Gabrielle le ton et les manières d'une femme de la dernière classe : certainement Henri IV n'auroit pas eu une passion si longue et si constante pour cette dame, si elle eût fait paroître aussi peu de délicatesse et de dignité.

Toutes les observations que nous venons de soumettre à nos lecteurs, et l'obligation que nous nous sommes imposée de n'admettre que des mémoires originaux, ne nous ont pas permis de balancer dans le choix que nous avons à faire entre les OEconomies royales et les nouveaux Mémoires publiés par l'abbé de l'Ecluse. Ceux qui ont lu cette dernière

production trouveront plus de charme dans les anciens mémoires : ils en saisiront mieux l'ensemble et les divers rapports ; et, possédant l'un et l'autre ouvrage , ils reconnoîtront, en les comparant, que si l'un offre une lecture agréable et facile , l'autre peut seul donner une solide et complète instruction.

L'abbé de l'Ecluse termine son travail au moment où Sully se retire de la cour, et supprime ainsi plus de la moitié du quatrième volume des anciens mémoires. Il s'excuse en disant que les pièces qui la composent n'ont *plus aucune relation avec l'un ni avec l'autre de ses deux personnages* ; il ajoute qu'elles sont déplacées , froides et frivoles : jugement aussi injuste que tranchant , comme nous allons bientôt le montrer, et qui prouve seulement que l'auteur , fatigué d'avoir traduit les trois premiers volumes , ne vouloit pas s'engager dans un travail qui n'offroit pas à son talent les mêmes ressources.

Nous allons jeter un coup d'œil sur ces pièces que l'abbé de l'Ecluse trouve frivoles et déplacées. On y rencontre d'abord des observations sur les mémoires de Villeroy, production fort curieuse, en ce qu'elle montre la haine que Sully portoit à ce ministre , et les reproches qu'il se croyoit en droit de lui faire : presque toutes les inculpations portent à faux , mais elles sont soutenues par une logique pressante et souvent très-spécieuse. Cette pièce est suivie d'un tableau de la France après la mort de Henri IV , contenant plusieurs particularités sur Marie de Médicis et Louis XIII , et plusieurs lettres de Henri IV. On remarque ensuite une lettre anonyme adressée à Louis XIII , quelques jours avant le meurtre du maréchal d'Ancre : cette lettre, écrite avec une énergie singulière , montre jusqu'à quel point les esprits étoient soulevés contre le favori , et peint l'état de la cour et de la France à cette époque mémorable. Après cette lettre, vient une dissertation fort étendue sur les historiens de Henri IV ; les auteurs, qui sont évidemment les secrétaires

de Sully, s'élèvent contre les écrivains qui ont osé attaquer la mémoire de ce grand prince, et entrent à cette occasion dans des détails intéressans sur les points contestés. Enfin le quatrième volume est terminé par un précis de la régence de Marie de Médicis et du règne de Louis XIII composé par un officier protestant qui s'étoit trouvé au siège de la Rochelle. Ce morceau historique, écrit avec force et précision, renferme les particularités les plus curieuses sur les intrigues et les désordres de la cour de Marie, sur la catastrophe du maréchal d'Ancre, et sur les progrès de l'élévation du cardinal de Richelieu.

Ne trouvant ces pièces ni frivoles, ni déplacées, nous avons cru devoir les conserver; et les mémoires de Sully comprendront ainsi l'histoire de ce qui s'est passé en France, dans un espace de cinquante-huit ans, depuis la paix de 1570, que Charles IX conclut avec les protestans, jusqu'à la prise de la Rochelle par Louis XIII, en 1628, tandis que la traduction de l'abbé de l'Ecluse ne va que jusqu'en 1611.

On ignore l'année où parurent les deux premiers volumes in-folio des OEconomies royales qui conduisent le lecteur depuis 1570 jusqu'à la fin de 1605. S'il faut en croire les conjectures du père Le Long et de Lenglet du Fresnoy, ils furent imprimés clandestinement au château de Sully, et ne furent distribués qu'aux amis de l'ancien ministre. Les éloges prodigués à Henri IV et à son système de gouvernement auroient déplu au ministère de Marie de Médicis qui avoit adopté un système différent. Les titres de ces deux volumes portent de prétendus noms de libraires tirés du grec: on y voit trois V enluminés de vert, ce qui leur a fait donner le nom d'édition aux lettres vertes, et une couronne autour de laquelle sont écrits ces mots *nusquam marcescit virtus*. Les troisième et quatrième volumes ne furent imprimés qu'en 1662, à Paris chez Augustin Courbé: quoiqu'ils contiennent des choses très-hardies pour le temps, le ministère



de Louis XIV leur accorda l'approbation et le privilège. Ils renferment le reste du règne de Henri IV, la première année de la régence de Marie de Médicis, et les pièces dont nous avons parlé.

Avant l'impression des troisième et quatrième volumes, on avoit publié deux nouvelles éditions des deux premiers : en 1649, à Rouen, deux volumes in-folio ; en 1654, à Amsterdam, quatre volumes in-12. Deux ans après la publication des deux derniers volumes, l'éditeur, Augustin Courbé, réimprima les deux premiers, en deux volumes in-folio. L'ouvrage entier parut à Paris, en 1663, et forma huit volumes in-12; la même année on en fit une édition à Rouen, en sept volumes, également in-12; et, en 1725, il en fut publié une à Trévoux, en douze volumes du même format. En 1745, l'abbé de l'Écluse donna son travail dont on fit en même temps deux éditions, l'une en trois volumes in-4°, l'autre en huit volumes in-12.

Ce qui contribua le plus au succès du travail de l'auteur moderne, c'est que les anciens éditeurs, contemporains de Henri IV, s'étant persuadé, dans leur enthousiasme, que les lecteurs auroient toujours présente à l'esprit la suite des événemens de ce règne fameux, avoient tout-à-fait négligé de donner les éclaircissemens qui deviennent absolument nécessaires dans l'histoire, aussitôt que les événemens dont elle se compose, s'éloignent de plus d'un demi-siècle. Les OEconomies royales furent donc partagées en un grand nombre de chapitres souvent peu liés ensemble; et l'on ne mit à ces chapitres que des titres vagues et uniformes, tels que, *affaires d'Etat, affaires de milice, affaires de finance, etc.*; de sorte qu'il fallut que le lecteur fût déjà très-familier avec les événemens de cette époque, pour en saisir au premier coup-d'œil les détails et l'ensemble. Conformément au même système, les éditeurs s'abstinrent de marquer exactement les dates, et ne joignirent pas au texte les notes qui auroient été nécessaires pour expliquer les passages obscurs.

Nous avons remédié, autant qu'il nous a été possible, à tous ces inconvéniens.

Dans notre édition, chacun des chapitres est précédé d'un titre qui offre l'abrégé sommaire de ce qu'il contient. Lorsque les chapitres sont trop longs, ils sont partagés en diverses sections qui ont des titres particuliers. Ainsi le lecteur est toujours averti de ce qu'il va lire, ce qui contribue beaucoup à soutenir son attention ; et, en parcourant la table des chapitres, il peut en un moment se pénétrer du plan et de l'ensemble de tout l'ouvrage. Non-seulement nous avons marqué au haut des pages les années où se passent les événemens, mais nous avons indiqué dans les notes la date précise des grandes actions de Henri IV, et des principaux actes de son gouvernement.

Les notes que nous avons jointes à ces mémoires ont pour objet : 1°. de donner les renseignemens nécessaires sur des personnages très-connus, lorsque l'ouvrage fut composé, mais dont souvent les noms même sont ignorés aujourd'hui par ceux qui n'ont pas fait une étude particulière de cette histoire ; 2°. de reproduire toutes les particularités qui peuvent contribuer à faire mieux connoître le caractère de Henri IV ; 3°. de fournir des notions suffisantes sur les actes publics auxquels les mémoires font allusion ; 4°. de développer plusieurs événemens qui ne sont qu'indiqués dans l'ouvrage original, et d'en marquer les causes ; 5°. enfin, et c'est la partie la plus essentielle de notre travail, de relever les erreurs auxquelles des préventions particulières ont quelquefois entraîné les secrétaires de Sully.

Nous avons puisé la plus grande partie de ces notes dans les meilleurs ouvrages contemporains, tels que l'histoire de Davila, celle de De Thou, celle de Mézerai, les lettres du cardinal d'Ossat, les œuvres du cardinal du Perron, le journal de l'Étoile, etc., etc. ; et nous devons déclarer que l'excellent commentaire de l'abbé de l'Écluse nous a été d'un grand secours, soit pour nous indiquer les sources, soit pour

nous fournir des renseignemens sur des familles éteintes ou peu connues, soit enfin pour nous rappeler des anecdotes piquantes.

Nous avons placé une Introduction en tête des OEconomies royales, et nous devons compte des motifs qui nous ont fait croire ce morceau nécessaire. Pour les premières années du règne de Henri IV, c'est-à-dire, celles qui précédèrent son entrée à Paris, les mémoires sont incomplets, parce que Sully ne possédoit pas encore les emplois dont il fut revêtu par la suite, et qu'il n'étoit pas initié dans tous les mystères du cabinet. On n'y trouve donc que les actions auxquelles il prit part comme militaire, et ses négociations avec Villars pour la reddition de Rouen. On y chercheroit en vain les développemens de ce système par lequel Henri IV parvint à calmer les factions, et la manière dont ce grand prince sut agir avec ses amis et avec ses ennemis. Ces détails, qui sont de la plus haute importance, n'ont été malheureusement qu'effleurés par les historiens contemporains; et presque toujours ils ont été dénaturés par les modernes. Nous essaierons, dans l'Introduction, de les réunir brièvement, et de les présenter avec impartialité, sous le point de vue d'après lequel nous croyons qu'ils doivent être considérés.

Nous n'avons pas fait de notice sur Sully, parce que, jusqu'à l'époque de sa retraite, son histoire est minutieusement racontée dans les Mémoires. Les détails de sa vie privée, depuis cette époque, trouveront place dans un supplément que nous mettrons à la suite du chapitre V du livre IV.

---

---

---

# INTRODUCTION

## AUX

# OECONOMIES ROYALES.

---

AVANT d'exposer la conduite politique de Henri IV, depuis le moment où il parvint au trône jusqu'à celui où sa puissance fut affermie, il est nécessaire de rappeler les causes des malheurs de la France pendant la seconde moitié du seizième siècle, et d'examiner les remèdes impuissans qu'y apportèrent ses quatre prédécesseurs Henri II, François II, Charles IX, et Henri III. Il seroit difficile d'apprécier le génie du premier des Bourbons, si l'on ne connoissoit pas l'étendue des maux qu'il eut à réparer. Cette Introduction sera donc partagée en deux sections.

L'une contiendra l'esquisse des discordes religieuses et civiles qui troublèrent le royaume sous les trois fils de Henri II.

L'autre se composera des développemens du système adopté par Henri IV, lorsqu'il fut roi, système qui contribua presque autant que ses victoires à la pacification générale.

Ayant, autant qu'il nous a été possible, puisé dans les sources, nous nous attacherons principalement aux particularités négligées par les historiens.

## SECTION PREMIÈRE.

*Discordes religieuses et civiles, depuis 1557 jusqu'à 1589.*

LUTHER avoit soulevé la Saxe contre le pape Léon X, en 1517; et, deux ans après, sa doctrine s'étoit secrètement répandue en France. La Sorbonne rendit son premier décret contre les nouveaux sectaires en 1519; et, en 1521, elle censura Luther lui-même qui avoit eu l'imprudence de la prendre pour arbitre. Les efforts de ce corps célèbre n'empêchèrent pas, dans les années suivantes, qu'une secte qui acquéroit en Allemagne la plus grande influence, plutôt par la protection que lui accordoient plusieurs princes, que par les dispositions des peuples, ne fit à Paris et dans quelques grandes villes du royaume, des progrès qui, pour être cachés, n'en étoient que plus rapides. Des scandales publics éclatèrent bientôt, et furent momentanément réprimés par des moyens que la religion et l'humanité réprouvent, et qui seront toujours impuissans pour détruire les hérésies. En 1529, Louis Berquin, gentilhomme artésien, convaincu de luthéranisme, fut brûlé à Paris.

Ce supplice, auquel François I n'avoit consenti qu'avec peine, n'effraya point ceux qui avoient les mêmes opinions : ils trouvèrent un asile près de Marguerite, reine de Navarre, sœur du Roi, femme distinguée par ses charmes et son esprit, et qui, comme lui, protectrice zélée des lettres, soutenoit des savans opprimés, quoiqu'elle ne partageât pas entièrement leurs sentimens.

Les poursuites s'étant ralenties par le crédit de cette princesse, des scandales plus grands compromirent de nouveau les sectaires : en 1534, ils ne craignirent pas d'afficher à Paris des placards injurieux pour le Roi ; et des punitions terribles leur furent infligées.

Ce fut alors que Calvin qui s'étoit d'abord réfugié à la cour de Marguerite, se retira dans la ville de Bâle, où il jeta les premiers fondemens du culte qui devoit être adopté par les protestans français. Il composa dans cette retraite le livre de l'*Institution Chrétienne*, qu'il eut la hardiesse de dédier à François I. Cette dédicace, qui est du premier août 1535, donne une idée fort juste de la détresse et de la persévérance opiniâtre des partisans de la doctrine nouvelle.

« Considérez, dit Calvin au Roi, toutes les parties  
 « de notre cause, et nous jugez estre les plus pervers  
 « des pervers, si vous ne trouvez manifestement  
 « que nous travaillons (1) et recevons injures et op-  
 « probres, pour tant que nous croyons ceste être la  
 « vie éternelle, cognoître un seul vraye Dieu, et ce-  
 « luy qu'il a envoyé Jésus-Christ. A cause de ceste  
 « espérance aucuns de nous sont détenuz en prison,  
 « les autres fouettez, les autres menez à faire amendes  
 « honorables, les autres banniz, les autres cruelle-  
 « ment affligez, les autres eschappent par fuite : tous  
 « sommes en tribulation, tenus pour maudits et exé-  
 « crables, injuriez et traitez inhumainement. Si les  
 « détractions des malveillans empeschent tellement  
 « vos oreilles, que les accusez n'ayent aucun lieu de  
 « se défendre, d'autre part, si ces impertinentes fu-  
 « rries, sans que vous y mettiez ordre, exercent tou-

(1) *Travaillons*: souffrons.

« jours cruauté par prison , fouets, gehennes, coup-  
« res, brûleures ; nous certes, comme brebis dévouées  
« à la boucherie, serons jetez en toute extrémité. »

Cette réclamation, qui contenoit quelques menaces, ne désarma point la sévérité de François I. Elle augmenta le nombre des sectaires par l'intérêt qu'inspirent naturellement des hommes proscrits pour des opinions ; et les esprits les plus modérés ne purent s'empêcher de trouver extraordinaire que le Roi répandît en France le sang de ses sujets égarés, tandis que la politique lui faisoit contracter les alliances les plus intimes avec les protestans d'Allemagne.

Les cruautés exercées contre l'intention de ce prince, lorsqu'en 1545, le président d'Oppède, agissant au nom du parlement d'Aix, se transporta, suivi d'une armée, dans les vallées de Cabrières et de Mérindol, excitèrent l'indignation des catholiques même, flétrirent à jamais la mémoire du magistrat qui les avoit ordonnées, et donnèrent à des hommes, qui se croyoient irrévocablement proscrits, le courage du désespoir. Ce fut sous ces tristes auspices que mourut François I [1547].

La cour de son fils Henri II renfermoit plusieurs seigneurs très-favorables aux idées nouvelles, mais qui dissimuloient avec soin leurs sentimens : les poursuites dirigées contre les protestans, n'atteignirent donc, pendant les dix premières années de ce règne, que des personnes obscures. La confiance du prince se partageoit entre les Guise et les Montmorency qu'il est nécessaire de faire connoître, parce qu'ils auront une grande part aux troubles que nous avons à retracer.

François duc de Guise, et Charles, connu sous le

nom de cardinal de Lorraine, étoient fils de Claude de Lorraine, qui s'étoit fait naturaliser français sous Louis XII, et qui, ayant rendu de grands services à l'Etat, non-seulement étoit parvenu à marier sa fille à Jacques V, roi d'Ecosse, allié de sa nouvelle patrie, mais avoit obtenu de François I, l'érection de la terre de Guise en duché, et le gouvernement de Champagne. Les deux frères avoient acquis un grand crédit auprès de Henri II : le duc, par sa belle défense de Metz, attaqué vainement, en 1552, par Charles-Quint à la tête d'une armée de cent mille hommes; le cardinal, par ses talens dans l'administration, son zèle contre les protestans, et ses égards pour la belle duchesse de Valentinois. La puissance des Guise étoit balancée par le connétable de Montmorency, dont les trois fils donnoient les plus grandes espérances : aussi complaisant pour la favorite que ses rivaux, le connétable avoit plus de part qu'eux à l'attachement du Roi; mais, moins habile dans l'intrigue, il ne profitoit pas de tous les avantages de sa position : général de grande réputation, quoique souvent malheureux, son caractère chevaleresque avoit plus d'un rapport avec celui de Henri II.

Ce fut cet esprit romanesque et entreprenant, autant que le désir d'éloigner un concurrent redoutable, qui lui inspira, en 1557, l'idée de conseiller au Roi d'envoyer le duc de Guise à la conquête du royaume de Naples, que le pape Paul IV promettoit de favoriser. François de Guise partit volontiers pour cette expédition brillante, persuadé que son frère le cardinal étoit capable de soutenir seul les intérêts de sa maison.

Mais, pendant son absence, la France éprouva un



grand revers. Le connétable perdit la bataille de Saint-Quentin contre les généraux de Philippe II, et resta prisonnier entre leurs mains, ainsi que l'amiral de Coligny et le maréchal de Saint-André. Le Roi étant alors entièrement occupé des moyens de réparer cette défaite, les protestans crurent le moment favorable pour intimider le gouvernement, et obtenir une sorte de tolérance; ils indiquèrent donc une assemblée dans une maison de la rue Saint-Jacques, située en face du collège Duplessis : plusieurs seigneurs, plusieurs grandes dames osèrent s'y rendre; une foule de peuple y assista; et le prêche eut lieu publiquement. Cette levée de boucliers, dans un moment si critique, irrita profondément Henri II, et lui inspira une sévérité qui n'étoit pas dans son caractère. Il fit arrêter presque tous ceux qui avoient eu l'imprudence de le braver; et, conseillé par le cardinal de Lorraine, il se hâta de rappeler le duc de Guise, afin de l'opposer aux étrangers et aux protestans.

Le duc justifia toutes les espérances que le monarque avoit fondées sur lui : à peine arrivé à Paris, il se met à la tête des troupes découragées, a l'audace d'attaquer Calais qui étoit au pouvoir des Anglais depuis le règne malheureux de Philippe de Valois, s'en empare en déployant les talens d'un grand général, et rend à la France, dans le cours de la même année, les villes de Ham, de Guines, et de Thionville [1558]. Ces succès inattendus augmentent sa faveur qui n'est plus balancée par le connétable, toujours prisonnier des Espagnols; et il en profite en habile homme, pour faire épouser au jeune dauphin François, sa nièce, la belle Marie Stuart, qui, ayant perdu son père Jac-

ques V, presque au moment de sa naissance, portoit depuis cette époque le titre de reine d'Écosse.

La présence du général que la voix publique proclamait le sauveur de la France, et dont les catholiques exaltoient l'héroïsme, suffit pour contenir les protestans, déjà puissans en nombre; et Henri II, les croyant abattus, ne craignit pas de publier un édit par lequel il condamnoit à mort tous ceux qui persisteroient dans l'hérésie.

Cependant des négociations furent entamées avec l'Espagne et l'Angleterre; et le connétable se trouva chargé de traiter pour la France. Impatient de sortir de prison, il accorda presque tout ce que les étrangers demandèrent, et consentit à signer le traité désavantageux de Cateau-Cambrésis, malgré tous les efforts que les Guise firent pour s'y opposer [1559]. De retour en France, il trouva sa faveur intacte, et le Roi parut avoir oublié ses fautes récentes, pour ne se souvenir que de ses anciens services.

Ses conseils modérés auroient peut-être calmé la haine que Henri II portoit aux protestans : mais une scène violente, qui eut lieu dans l'appartement même du monarque, le fit persister dans son inflexibilité. D'Andelot, de l'illustre maison de Chatillon, avoit embrassé la nouvelle religion, sans aucune vue ambitieuse, et avec cette ardeur que la persécution ne fait qu'augmenter. Cependant il ne s'étoit pas encore déclaré publiquement, lorsque le Roi, l'ayant fait appeler, lui dit qu'il avoit lieu de le soupçonner, et le somma de s'expliquer. D'Andelot ne recula point, convint franchement de la vérité, et déclara qu'il aimoit mieux mourir que d'aller à la messe : avec

qui lui auroit coûté la vie , sans son alliance avec les Montmorency (1). D'Andelot avoit deux frères, le célèbre amiral de Coligny , et le cardinal de Chatillon : ils abandonnèrent aussi la religion catholique, l'un par ambition, l'autre pour épouser une femme qu'il aimoit : mais, moins hardis que d'Andelot, ils ne se déclarèrent que lorsque la guerre civile fut sur le point d'éclater.

Le parlement de Paris ne poursuivant pas les protestans au gré de l'impatience du Roi, ce prince fit assembler toutes les chambres dans la salle de Saint-Louis, et s'y transporta, escorté d'une garde nombreuse. Il feignit de vouloir consulter la compagnie sur la conduite qu'il devoit tenir avec les hérétiques, et ordonna au premier président de recueillir les voix. Plusieurs conseillers opinèrent pour qu'on suspendît les punitions jusqu'à la décision définitive du concile de Trente, qui étoit alors interrompu. Le Roi, très-irrité, reprocha au parlement sa connivence avec les sectaires, et fit arrêter cinq conseillers, parmi lesquels se trouvoit Anne Dubourg, conseiller-clerc, neveu d'un chancelier de France. Ce coup d'autorité excita beaucoup de murmures : non-seulement les protestans, mais les catholiques même trouvèrent monstrueux qu'un Roi se fût abaissé à un tel stratagème, et qu'il eût ainsi attenté à la liberté des magistrats, dont l'unique tort étoit d'avoir donné, suivant leur conscience, un avis qui leur avoit été demandé.

Au milieu des projets sinistres qu'il formoit,

(1) Louise de Montmorency, sœur du connétable, étoit la mère de d'Andelot.

Henri II fit célébrer une fête à l'occasion du mariage de Marguerite, sa sœur, avec le duc de Savoie. Il y périt, en rompant une lance avec Montgomery, et laissa un trône, déjà ébranlé par les discordes religieuses, à un jeune homme de seize ans, entièrement dominé par la nièce des Guise.

Tout changea de face à la cour : le connétable en fut éloigné, et les oncles de Marie Stuart devinrent les uniques maîtres. Catherine de Médicis, mère du Roi, n'avoit eu jusqu'alors aucun crédit; toute la faveur avoit été pour la duchesse de Valentinois, maîtresse de son époux. Quoique dévorée d'ambition, elle fut obligée, sous le nouveau règne, de céder à l'ascendant de sa belle-fille, et n'obtint que l'éloignement de l'ancienne favorite, qui fut persécutée par les Guise qu'elle avoit vus si long-temps à ses pieds. La toute-puissance de ces deux ministres, qu'on regardoit comme étrangers à la France, irrita les princes du sang, et la haute noblesse. Antoine de Bourbon, chef de cette famille, devenu roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne d'Albret, étoit d'un caractère foible et incertain : le prince de Condé, son frère, avoit plus de résolution; mais ses qualités héroïques étoient quelquefois ternies par une impétuosité vague qui l'empêchoit de donner de la suite à ses desseins; les Montmorency et les Coligny partageoient le mécontentement de ces deux princes, et méditoient avec eux la ruine des ministres.

Les Guise, peu effrayés de cette opposition, voulurent cependant se concilier la faveur publique, en rendant les sceaux au chancelier Olivier, renommé par ses vertus : mais ils ne lui accordèrent qu'une

foible part de l'autorité. Le parlement eut ordre de recommencer les poursuites contre Dubourg, dont le procès avoit été interrompu par la mort de Henri II ; et les partis, déjà formés, y prirent la part la plus active. Dubourg, accusé d'hérésie, récusait le président Minard qu'il regardoit comme son ennemi : la récusation ne fut pas admise ; et quelques jours après, Minard fut assassiné dans la Vieille rue du Temple, entre cinq et six heures du soir, au moment où il rentroit dans sa maison, en revenant du Palais [12 décembre 1559]. Ce crime, attribué naturellement aux protestans, hâta la condamnation de Dubourg qui mourut avec courage ; et il fut regardé par ses partisans comme un martyr.

Alors le ministère crut pouvoir ne plus garder aucun ménagement avec les protestans : il fit rendre plusieurs édits portant que les assemblées clandestines étoient interdites sous peine de mort, et que les maisons dans lesquelles on oseroit les tenir seroient rasées. Les protestans, réduits aux dernières extrémités, firent consulter à Genève les plus fameux docteurs de leur religion, à la tête desquels étoient Calvin et Théodore de Bèze ; et Pasquier dit qu'il fut tenu dans cette ville un concile qui décida que, pendant la jeunesse d'un Roi, *il est loisible au sujet d'avoir recours aux armes pour garantir ses frères du supplice* (1). On voit que, dans l'horrible lutte qui se préparoit, les catholiques ne furent pas les premiers à proclamer des maximes séditieuses au nom d'une religion qui les désavoue.

Les princes du sang et les seigneurs catholiques,

(1) Lettres de Pasquier, liv. 4, lettre 4.

trouvant un parti tout formé, s'unirent aux protestans pour renverser les ministres. Ils tinrent des assemblées, d'abord à Vaugirard, ensuite dans la ville de Nantes, où ils résolurent de s'emparer du Roi à quelque prix que ce fût; et La Renaudie, espèce d'aventurier, qui avoit souvent parcouru les provinces comme fugitif, devint le chef apparent de la conjuration. Le projet fut d'exécuter cet attentat à Blois où François II devoit aller passer les premiers jours du printemps de l'année 1560.

Les Guise, instruits au mois de mars du danger qu'ils couroient, se hâtèrent de conduire le Roi au château d'Amboise, plus propre à être garanti d'un coup de main, et ils appelèrent la noblesse à la défense du monarque. Ces mesures ne découragèrent point les conjurés qui avoient levé secrètement des troupes dans tout le royaume; s'étant présentés devant Amboise, ils furent défaits, et presque tous pendus ou jetés dans la Loire. Une abolition générale fut ensuite publiée, mais la haine des vainqueurs les empêcha de l'observer; et le chancelier Olivier, qui avoit fait de vains efforts pour rétablir la paix, mourut de douleur en accablant de reproches le cardinal de Lorraine. On voit que, dès le commencement de cette lutte, les intérêts politiques s'étoient mêlés aux intérêts religieux, ce qui devoit la rendre plus longue et plus désastreuse que s'il n'eût été question isolément que de l'un ou de l'autre de ces objets. Les Guise ne poursuivirent cependant ni les Bourbons, ni les seigneurs mécontents, quoiqu'ils connussent leurs trames. Ils attendoient un moment plus favorable pour consommer leur perte.

Catherine de Médicis , jusques-là éloignée des affaires, trouva le moyen d'exercer une grande influence sur la nomination du nouveau chancelier. Michel de l'Hôpital, fils d'un des officiers du connétable de Bourbon, proscrit avec son père lorsque ce prince leva l'étendard de la révolte, élevé en Italie dans la science approfondie du droit et des belles-lettres, étoit revenu en France, avant la mort de François I, et s'étoit fait d'illustres amis, parmi lesquels on remarquoit le chancelier Olivier, auquel il devoit succéder. Ses talens, ses hautes vertus, son caractère noble et ferme, firent croire à Catherine qu'elle pourroit avec succès l'opposer aux Guise. Elle leur fit agréer sa nomination, en leur persuadant qu'un homme, qui n'avoit par lui-même aucune consistance, seroit entièrement à leur disposition.

L'Hôpital trouva le conseil déterminé à détruire les protestans et à établir l'inquisition. Ne pouvant lutter ouvertement contre les oncles du Roi, il essaya d'écarter cette institution funeste par une disposition temporaire qui sembloit s'en rapprocher, mais qui étoit loin d'en avoir les inconvéniens. Ce fut dans cette intention qu'il fit rendre l'édit de Romorantin par lequel la connoissance du crime d'hérésie étoit attribuée aux évêques. Le parlement, comme le chancelier s'y étoit attendu, fit beaucoup de modifications à l'édit, et en écarta entièrement le danger, en réservant aux laïcs le droit de se pourvoir devant le juge royal.

Quelque temps après, dans le désir bien louable, mais impossible à réaliser, de concilier les catholiques avec les protestans, il fit indiquer à Fontainebleau

une assemblée de notables qui fut présidée par le Roi. A peine eut-il prononcé un discours plein d'éloquence sur les moyens d'établir une paix durable, que l'amiral de Coligny, se déclarant ouvertement le chef de la nouvelle religion, présenta, au nom des protestans, une requête par laquelle ils demandoient une tolérance entière, et la liberté d'avoir des temples. Le duc de Guise l'interrompit, et fit observer que cette requête n'étoit revêtue d'aucune signature : « elle sera bientôt, répondit l'amiral, signée par dix mille personnes. — Et moi, répliqua impétueusement le duc, j'en présenterai une contraire que cent mille hommes, dont je suis le chef, signeront de leur propre sang. » Ainsi ce fut, dans cette assemblée réunie pour la paix, que les deux véritables chefs des partis qui divisoient la France, osèrent se défier, et firent un appel public à leurs partisans. L'Hôpital, qui ne parvint point à les rapprocher, obtint cependant que les Etats-Généraux, dont il espéroit plus de modération, seroient tenus à Orléans, et que, jusqu'à cette époque, les poursuites contre les protestans seroient suspendues.

Ces états où les Guise étoient assurés d'avoir la majorité, étoient, à l'insu du chancelier, un piège qu'ils tendoient aux Bourbons et aux seigneurs mécontents. Le ministère espéroit les y attirer, et se venger de la conjuration d'Amboise, dont il savoit qu'ils étoient les véritables chefs (1). Cet espoir ne fut pas trompé; les Bourbons et leurs adhérens se rendirent à Orléans, après quelques hésitations; et le Roi, qui avoit rempli la ville

(1) « Tout ceci, dit Pasquier, c'est un jeu convert : ceux qui ont plus de sentiment, jngent que c'est pour y attraper les minons. »



de troupes dévouées, fit arrêter le prince de Condé, et garder à vue le roi de Navarre [novembre 1560]. Christophe de Thou, président du parlement de Paris, et quelques conseillers formèrent une commission chargée de juger le prince qu'on regardoit comme le plus coupable. François II fut alors attaqué d'une maladie grave, et Condé, sûr qu'il se sauveroit en gagnant du temps, insista pour être jugé par le parlement, garni de pairs, et toutes les chambre assemblées. De Thou passa outre, disant que *tel étoit le vouloir et le commandement exprès du Roi, seul distributeur et ordonnateur de la justice*. Le prince alloit être condamné, lorsque le Roi mourut le 5 décembre 1560, à l'âge de 17 ans. Quelques historiens disent que Condé fut condamné, et que la mort de François II suspendit son supplice. L'opinion de l'historien de Thou, fils du premier président, est que l'arrêt fut dressé et non signé.

A l'avènement de Charles IX, âgé de dix ans, il se fit dans le conseil, une révolution aussi complète qu'après la mort de Henri II. Les Guise furent obligés de quitter le ministère, Marie Stuart, partageant leur disgrâce, partit bientôt pour l'Écosse, et Catherine de Médicis s'empara de l'autorité. Elle sembla la partager avec le roi de Navarre, auquel les états donnèrent le titre de lieutenant-général, mais la Reine-mère se réserva la direction des affaires ecclésiastiques et séculières, ainsi que des finances, ce qui la rendit maîtresse absolue de la cour. La plupart des historiens ont dit que la régence lui fut alors confiée pour tout le temps de la minorité du Roi; ils se trompent: cette princesse ne prit le titre de régente que depuis

la mort de Charles IX , jusqu'au moment où Henri III revint de Pologne. Montmorency, que la crainte avoit retenu à Chantilly , arriva bientôt à Orléans , reprit ses fonctions de connétable , et congédia les troupes que les Guise avoient rassemblées.

Cependant le prince de Condé refusa de sortir de prison , avant d'être jugé. Il fallut que le parlement de Paris s'occupât de cette affaire dans les premiers jour de l'année 1561. Autant on avoit montré d'acharnement pour le perdre , autant on montra d'ardeur , non pas pour l'absoudre , mais pour le déclarer innocent. Peu satisfait de ce triomphe , Condé avoit témoigné le plus violent ressentiment contre le duc de Guise : Catherine résolut de les réconcilier. Quelques femmes très-séduisantes , dont elle commençoit à s'entourer , négocièrent un arrangement , et les deux rivaux consentirent à une entrevue , dont les formes étoient convenues d'avance. Le prince , en voyant le duc , déclara que celui qui avoit été cause de sa prison , étoit un malhonnête homme : Guise répondit qu'il en tomboit d'accord , mais que cela ne le regardoit pas : ils s'embrassèrent ensuite. Les deux partis répandirent une multitude de commentaires sur les termes de cette prétendue réconciliation. Les protestans soutenoient que le duc avoit fait au prince une réparation éclatante ; les catholiques disoient au contraire que la réponse de leur chef étoit pleine de sagesse , puisque nul n'avoit été cause de cet emprisonnement que celui qui l'avoit rendu nécessaire , en commettant un crime de lèse-majesté. Voilà quel étoit , et quel devoit être toujours le résultat des efforts apparens de Catherine pour obtenir des rapprochemens impossibles.

Les états quittèrent bientôt Orléans, et vinrent terminer leurs travaux à Pontoise. Rassemblés pour détruire les protestans, ils cédèrent à l'impulsion de la cour, et les favorisèrent. Le chancelier de l'Hôpital profita des derniers momens de leur réunion à Orléans pour faire adopter la célèbre ordonnance sur les matières ecclésiastiques, et sur l'administration de la justice. La France eût été trop heureuse si l'on avoit pu s'occuper uniquement de ces utiles objets.

Mais les passions étoient plus enflammées que jamais, et le duc de Guise, quoique éloigné des affaires, avoit, par l'affectation qu'il mettoit à protéger la religion catholique, la plus grande influence sur l'immense majorité de la nation. Les protestans, non contents du triomphe qu'ils avoient obtenu, et de la tolérance dont ils jouissoient, présentèrent une requête au Roi pour obtenir une église séparée. Cette requête, ayant été renvoyée au parlement, les deux partis s'y trouvèrent en présence. Deux opinions se formèrent : l'une d'obliger les protestans qui ne voudroient pas rentrer dans le sein de l'Eglise, à sortir du royaume avec permission de vendre leurs biens, l'autre d'accéder à leur requête : elles furent débattues avec chaleur. Le duc de Guise et l'amiral, qui siégeoient parmi les pairs, se disputèrent vivement, se firent des défis, et multiplièrent les appels à leurs partisans. Enfin on alla au scrutin, et il se trouva que la première opinion l'emportoit de trois voix. Les partisans du duc triomphoient : mais leurs adversaires observèrent que trois voix ne suffisoient pas pour décider une si grande question, qu'il étoit impossible, sans mettre la France

en feu, d'exécuter un tel bannissement, et que, d'un autre côté, il étoit absurde de penser qu'un si grand nombre d'hommes consentissent à changer de religion pour obéir à un arrêt du parlement. A ces mots, le duc de Guise s'écria qu'il falloit se soumettre à la majorité, et *que son épée ne tiendrait jamais au fourreau quand il seroit question de sortir effet à cet arrêt*. Ces paroles sinistres par lesquelles il faisoit un appel à la force, ranimèrent ses partisans, et exaspérèrent ses ennemis.

Le connétable, qui s'étoit d'abord déclaré pour les protestans, et qui même avoit pris part à la conjuration d'Amboise, craignant alors pour la religion catholique, se rapprocha du duc de Guise, entraîna le maréchal de Saint-André, l'un des principaux chefs militaires; et cette association, qui inspira beaucoup d'inquiétude aux mécontents, fut appelée par eux *triumvirat*. Le roi de Navarre continua encore quelque temps de suivre le système du chancelier et de la cour. Le prince de Condé, aigri profondément contre les Guise, resta en apparence à la tête des protestans, dont Coligny étoit le véritable chef.

Catherine, trompée dans l'espoir qu'elle avoit eu d'obtenir de chaque côté des concessions, se fit apporter le scrutin du parlement, et ordonna qu'on le brûlât en sa présence : « Je ne veux pas, dit-elle, que la liberté dont quelques uns ont usé, leur puisse être préjudiciable en un changement de règne. » Paroles, qui furent d'autant plus admirées, qu'elles faisoient un contraste frappant avec la conduite que son époux Henri II avoit tenue quelques années auparavant, dans une occasion toute semblable. Elle

profita de ce moment de faveur pour *contenter*, comme le dit un auteur du temps, *les uns et les autres par forme de neutralité*. Le 31 juillet 1561, elle fit enregistrer au parlement un édit par lequel, sans accorder entièrement aux protestans la liberté de conscience, elle les mettoit à l'abri des poursuites. Cet acte législatif auquel on donna le nom d'édit de juillet, défendoit les assemblées publiques et secrètes, mais interdisoit au magistrat toute recherche, de sorte qu'on toléroit d'un côté, ce qu'on sembloit condamner de l'autre. Il n'y avoit de peine que contre ceux qui se permettoient des injures à l'occasion de la religion : cette peine étoit la mort : singulière manière de rapprocher deux partis. Du reste, cet édit ne devoit être exécuté que jusque à l'issue d'une conférence ou *colloque*, qui étoit indiquée entre les prélats catholiques et les ministres protestans.

Ce colloque, dont Catherine et l'Hôpital attendoient les effets les plus heureux, fut l'objet de graves discussions parmi les catholiques. Le cardinal de Tournon soutenoit qu'il ne pouvoit être que funeste à la vraie religion : « On révoquera en doute, disoit-il, et on « remettra en question les articles de foi qu'on doit « tenir pour arrêtés : les ministres protestans seront « placés sur la même ligne que les prélats, et se « croiront dès lors leurs égaux. » Ces raisons ne prévalurent pas. Le cardinal de Lorraine, chargé de porter la parole au nom des catholiques, se crut sûr de la victoire, et ne voulut pas perdre cette occasion de confondre ses ennemis. Le colloque s'ouvrit à Poissy le 9 septembre 1561, en présence du jeune Roi, de sa mère et de toute la cour. Théodore de

Bèze, élève et ami de Calvin, y parla pour les protestans avec beaucoup d'éloquence : une longue persécution donnoit à sa cause un intérêt que l'amour des nouveautés augmentoit encore : mais le cardinal de Lorraine et les théologiens catholiques réfutèrent victorieusement ses paradoxes ; et, en le pressant sur sa croyance, ils le forcèrent d'avouer que sa doctrine sur la présence réelle différoit entièrement de celle des protestans d'Allemagne. Ce fut là l'unique fruit de ce colloque qui se termina bientôt, et dont les suites justifiaient les pressentimens du cardinal de Tournon.

Les protestans, ayant été autorisés à parler en public et devant le Roi, feignirent de croire qu'ils étoient reconnus par le gouvernement. Ils demandèrent hautement des temples ; et, profitant de l'indécision de l'autorité, ils s'emparèrent de quelques églises dans les villes de Meaux, de Blois et de Montauban ; les magistrats, enchaînés par l'édit de juillet, ne purent leur opposer aucune résistance : le prince de Condé et Coligny, très en faveur à la cour, les soutinrent ; et le roi de Navarre, qui n'avoit qu'une ombre d'autorité, voulut en vain jouer le rôle de médiateur.

Il ne manquoit plus au triomphe des protestans que d'avoir des temples à Paris. Après avoir fait, non sans beaucoup de troubles, plusieurs tentatives pour en établir, soit dans les faubourgs, soit à l'hôtel de la comtesse de Sénigan, ils parvinrent pendant le mois d'octobre à en avoir deux, l'un à Popincourt, l'autre au faubourg Saint-Marceau. Une foule de peuple s'y portoit : les uns y étoient attirés par leur penchant pour la religion nouvelle, les autres par esprit de contradiction, le plus grand nombre par curiosité. Les pro-

vinces suivirent l'exemple de la capitale ; et il y eut peu de villes où le culte protestant ne fût publiquement établi. Quelques prélats, parmi lesquels on remarqua Caraccioli , évêque de Troyes , et Guillard , évêque de Chartres , embrassèrent le parti qui sembloit victorieux. Le duc de Guise , le cardinal son frère , et le maréchal de Saint-André eurent l'air de céder à l'orage , s'éloignèrent de la cour : Coligny parut y avoir la principale influence.

Toute la France étoit en fermentation , et des troubles sérieux ne tardèrent pas à éclater à Paris. On étoit au mois de novembre, à l'époque de l'Avent , et les prédicateurs des deux partis faisoient retentir les chaires d'invectives. Jean de Hans, religieux minime, se distingua surtout du côté des catholiques par l'ardeur de son zèle ; il prêchoit deux fois par jour et attirait une foule innombrable d'auditeurs, irrités du silence des lois et de l'inexécution de l'édit de juillet. Sur les plaintes des protestans il fut arrêté chez lui de grand matin par le prévôt des maréchaux de l'isle de France , et conduit à Saint-Germain où étoit le Roi. Aussitôt la fureur s'empare des catholiques , ils s'arment et envoient à la cour les plus notables bourgeois pour réclamer le prisonnier qu'on n'ose leur refuser. Hans rentre à Paris en triomphe , escorté par les compagnies de la garde bourgeoise à pied et à cheval : le lendemain on fait à Saint-Barthélemy une procession générale pour remercier Dieu de son retour : il remonte en chaire , témoigne sa reconnaissance à ses libérateurs et leur fait entendre que le gouvernement dont il a reconnu la foiblesse cédera aux plus opiniâtres.

Les protestans , irrités de ce triomphe de leurs en-

nemis , poussèrent plus loin leurs prétentions. Jusquelà , par une sorte de respect pour l'ancienne religion , ils n'avoient ouvert les prêches que les jours ouvrables : ils voulurent célébrer leur culte les dimanches et fêtes , sous le prétexte , disoient-ils , que le peuple étoit *affamé de la parole de Dieu*. La cour loin de mettre aucune opposition à leur désir , établit à Paris un guet perpétuel à la tête duquel un protestant fut placé. Des scènes terribles suivirent bientôt cette mesure. Un des nouveaux temples étoit situé près de l'église Saint-Médard : le lendemain du jour de Noël , pendant que le ministre Malo prêchoit , les cloches de cette paroisse se firent entendre et interrompirent le sermon : les auditeurs envoyèrent prier les catholiques de cesser de sonner , et ceux-ci déclarèrent qu'ils ne pouvoient déroger à leurs usages. Alors les protestans se précipitent dans Saint-Médard , on s'y bat avec fureur , les autels sont renversés , les images foulées aux pieds , plusieurs hommes , plusieurs femmes , plusieurs enfans sont tués ou blessés. Le commandant du guet arrive avec sa troupe , prend le parti des protestans , les aide à écraser les catholiques , arrête ces derniers par troupes et les plonge dans les prisons. Des plaintes sont portées au parlement qui , suivant le système de la cour , commet pour informer un conseiller catholique et un conseiller protestant : les deux partis récuse celui qui n'est pas de sa religion et l'affaire n'est pas jugée.

Le chancelier de l'Hôpital , effrayé des dangers qui menaçoient la France , convoqua au commencement de l'année 1562 une assemblée composée de conseillers pris dans chacun des parlemens du royaume. Il



ouvrit lui-même ce grand conseil le 3 janvier, et posa ainsi les questions sur lesquelles on avoit à délibérer : « La nouvelle secte, dit-il, a fait d'immenses progrès, « malgré les édits de François I, de Henri II et de « François II : les punitions les plus sévères, loin de « l'abattre, n'ont fait que la rendre plus redoutable. « Notre jeune Roi désire de trouver les moyens de « pacifier toutes choses. Souvenez-vous que vous êtes « appelés pour établir un système de gouvernement « et non un système de religion. Le Roi entend que « l'on discute tranquillement, soit qu'on persiste à « vouloir que les protestans quittent la France, soit « qu'on demande que les deux religions subsistent « sous le même prince avec amitié et fraternité. »

Ce dernier avis, qui étoit celui du chancelier, prévalut et devint le fondement de l'édit du 17 janvier. Les principales dispositions de cet édit furent que les protestans rendroient les églises dont ils s'étoient emparés; qu'ils pourroient s'assembler hors des villes pour l'exercice de leur culte; que les officiers du Roi auroient le droit d'assister à ces assemblées, et qu'il n'y seroit fait aucun règlement sans leur approbation; que les enrôlemens et les contributions étoient interdits; qu'à l'égard des charités, les ministres ne pourroient en exiger, mais recevroient seulement des dons volontaires; qu'enfin les protestans observeroient les lois politiques reçues dans l'église romaine à l'égard des fêtes et pour les degrés de consanguinité et d'affinité. Défenses furent faites aux protestans de prêcher contre la messe, et défense aux catholiques de les injurier.

Tous les parlemens reçurent l'édit, excepté ceux de Paris et d'Aix. Le parlement de Paris chargea le pré-

sident de Thou et le conseiller Faye de porter ses remontrances à la cour. L'Hôpital leur répondit : « Vos  
 « raisons sont très-spécieuses : elles ont été débattues ,  
 « approfondies et rejetées au grand conseil. Cette ques-  
 « tion, il faut l'avouer, est du nombre de celles qui  
 « peuvent être résolues de deux manières également  
 « plausibles. Je conviens que le fondement d'un Etat  
 « est l'unité de la religion : mais les choses sont ar-  
 « rivées à un tel point que, si vous n'acceptez pas  
 « l'édit, il faut ou faire passer tous les protestans au  
 « fil de l'épée ou les bannir. Le premier parti est  
 « inexécutable, attendu leurs forces et leur nombre ;  
 « et quand il le seroit, qui oseroit conseiller au Roi  
 « de souiller ses mains innocentes dans le sang de ses  
 « sujets ? Le second n'est pas plus praticable ; et si on  
 « le prenoit, on auroit autant d'ennemis désespérés  
 « que de bannis. Quant à l'édit de juillet dont vous  
 « réclamez l'exécution, ce seroit entraîner les protes-  
 « tans à l'athéisme que de les forcer à fréquenter les  
 « églises, et de les priver de l'exercice de leur reli-  
 « gion. Il a donc été trouvé bon d'établir deux églises  
 « jusqu'à ce que Dieu nous ait réunis dans une même  
 « volonté. Il faut céder à la nécessité et tolérer ce  
 « scandale, pour en éviter un plus grand. Si nous  
 « nous trompons en cela, c'est à l'imitation des na-  
 « tions voisines qui, en pareille occasion, ont été con-  
 « traintes de faire de même. »

La question de savoir si le culte protestant seroit légalement établi en France, fut de nouveau mise en délibération au parlement de Paris. Lorsqu'on l'avoit agitée l'année précédente, le parti catholique ne l'avoit emporté que de trois voix : cette fois il l'emporta de

vingt-quatre. Cependant , après trois jussions , l'édit fut enregistré le 26 mars 1562.

Cette concession importante , en exaspérant les catholiques , fut loin de satisfaire les protestans. Le roi de Navarre, qui, pendant quelque temps, s'étoit borné au rôle de médiateur, se déclara hautement pour l'ancienne religion, tandis que Jeanned'Albret, son épouse, embrassoit la nouvelle, et y faisoit élever leur fils qui fut, depuis , Henri IV. Antoine de Bourbon et le maréchal de Saint-André, de concert avec le connétable qui craignoit comme eux le résultat du système de la cour, résolurent de rappeler le duc de Guise , retiré depuis long-temps dans ses terres de Champagne. Au même moment le Roi et sa mère quittèrent Saint-Germain pour aller habiter Fontainebleau.

François de Guise partit de Joinville dans les derniers jours de février. S'étant arrêté le premier mars dans la petite ville de Vassy , quelques uns de ses gens prirent dispute avec des protestans qui alloient au prêche. Guise accourut pour calmer ce trouble , il fut blessé, et ses domestiques furieux, ayant dispersé leurs adversaires , en tuèrent inhumainement un grand nombre. Les deux partis se reprochèrent d'avoir engagé le combat, et tel fut le commencement d'une guerre qui devoit faire couler des flots de sang.

Cependant le duc, dont la blessure étoit légère , arriva bientôt à Paris où il fut reçu comme en triomphe par le prévôt des marchands et les échevins. Le prince de Condé, à la tête des protestans , occupoit le faubourg Saint-Jacques. On s'attendoit à un choc terrible; mais les chefs ne jugèrent pas à propos d'en venir aux mains dans une grande ville , dont ils auroient occa-

sioné la ruine entière ; et les fêtes de Pâques offrirent le plus singulier mélange de pratiques de piété et de dispositions militaires : on alloit aux églises et aux temples , armé de toutes pièces , souvent on se battoit dans le chemin ; les prédicateurs et les ministres tonnoient dans les chaires : *les coups de canon et de pistolet* , dit un auteur contemporain , *nous servoient de carillon*. Les chefs, décidés à ne pas engager une action générale, quittèrent la ville , et donnèrent l'ordre à leurs partisans des provinces de venir les rejoindre en armes. Au milieu de cette horrible confusion, on conseilloit à la Reine-mère, de quitter Fontainebleau , et de se retirer à Orléans , ville fortifiée , où elle auroit pu attendre la fin des troubles : elle s'y refusa , dans la crainte d'augmenter la puissance des catholiques , aux mains desquels elle se trouvoit. Le roi de Navarre la conduisit malgré elle à Melun , où l'on prétend qu'elle pria le prince de Condé de venir l'enlever : sur quelques mouvemens de ce prince, elle fut amenée à Paris avec ses enfans ; et la présence du Roi dans sa capitale parut donner un triomphe complet aux catholiques.

Le lendemain de l'arrivée de la cour [4 avril] , le connétable détruisit les prêches de Popincourt et du faubourg Saint-Jacques , ce qui fit croire au peuple que les protestans étoient entièrement abattus. Les bourgeois demandèrent la guerre à grands cris , et se persuadèrent que la victoire seroit facile. Le chancelier de l'Hôpital , gémissant de voir que tous ses efforts pour la paix avoient été vains, proposa de nouveau dans le conseil des moyens de conciliation qu'il vouloit soutenir par une force imposante. Le conné-

table lui répondit durement : « Ce n'est pas à gens à  
 « longue robe d'opiner sur le fait de la guerre. —  
 « Quoique telles gens , lui répliqua l'Hôpital avec  
 « fermeté, ne sachent pas conduire les armes , si ne  
 « laissent-ils pas de connoître quand il en faut user. »

Il est certain que les vertus de l'Hôpital le trom-  
 poient sur la véritable situation de la France , et que  
 Catherine se servoit de cette disposition pour l'exé-  
 cution de ses desseins secrets qui consistoient à aigrir  
 les partis , afin de les dominer plus sûrement. « Le  
 « chancelier , dit Pasquier , ne peut trouver bon que  
 « l'on prenne maintenant les armes : mais il ne con-  
 « sidère pas que , quand il s'agit de la mutation d'une  
 « religion , chacun y court comme au feu pour em-  
 « pescher la nouvelle : l'on estime que c'est pécher  
 « contre le Saint-Esprit, de vouloir en cecy ménager  
 « toutes les propositions politiques , et qu'il faut ha-  
 « sarder l'Etat pour le garantir d'un plus grand hasard  
 « qui frappe au corps et à l'âme , et , à peu dire, que  
 « c'est une vraie folie que d'y vouloir apporter at-  
 « trempance (1). »

Les deux partis levèrent des armées : le roi de Na-  
 varre paroissoit commander les catholiques , et c'étoit  
 le duc de Guise qui en étoit le véritable chef. Il en  
 étoit de même chez les protestans , où Coligny diri-  
 geoit tout sous le nom du prince de Condé. Le 11  
 avril , cinq jours après la destruction des prêches de  
 Paris, l'amiral forma une association , qu'il ne voulut  
 pas appeler ligue , mais qui en avoit tous les carac-  
 tères. Par cet acte , les protestans jurèrent de vivre  
 et de mourir ensemble , et de ne point rompre leur

(1) Lettres de Pasquier , livre 4 , lettre 15.

union *jusqu'à la pleine majorité du Roi* (1). Ainsi les protestans donnèrent les premiers l'exemple d'une grande association politique, isolée du gouvernement; et ce fut sur ce modèle que s'établit depuis la fameuse ligue catholique.

Tandis qu'on se préparoit à la guerre, on publia des manifestes, on eut l'air d'essayer des rapprochemens : mais l'exaltation croissoit tous les jours. Pendant l'Octave de la fête-Dieu, le cardinal de Lorraine parut dans les chaires des principales églises de Paris; il y prêchoit alternativement avec Hans, ce fougueux minime qui avoit fait tant de bruit l'année précédente. La présence d'un prince de l'église, et celle de l'orateur qui étoit encore l'idole des Parisiens, augmentoient l'enthousiasme des zélés catholiques, et réveilloient la langueur des plus indifférens.

La guerre s'alluma bientôt dans tout le royaume : les protestans tuoient les prêtres, pilloient les églises, brisoient les images, détruisoient les tombeaux; les catholiques ne leur faisoient aucun quartier. Chaque parti appela les étrangers à son secours; et l'on vit entrer en France des Anglais, des Allemands, des Espagnols. Les protestans, maîtres de Rouen, livrèrent aux Anglais le port du Hâvre.

Orléans, ville située sur la Loire, au centre du royaume, fut pendant tout le temps des guerres civiles, celle que les deux partis regardèrent comme la plus importante, après la capitale, et qu'ils se disputèrent le plus opiniâtrément. Le prince de Condé s'en empara par surprise. Le roi de Navarre, avant d'essayer de la reprendre, mit le siège devant Rouen,

(1) Lettres de Pasquier, livre 4, lettre 16.

afin d'intercepter les communications des protestans avec le Hâvre; il y fut blessé, en apparence, peu dangereusement dans les premiers jours d'octobre; la ville fut prise d'assaut le 26, et il y mourut le 17 du mois suivant, entouré des filles d'honneur de la Reine-mère, qui, dit-on, l'empêchèrent de suivre le régime sévère qu'on lui avoit prescrit. Son fils, âgé de onze ans, étoit avec Jeanne d'Albret, sa mère, dans le Béarn, et y recevoit, loin de la cour, cette éducation mâle qui devoit faire de lui le plus grand homme de guerre de son temps.

Le commandement de l'armée catholique passa au connétable; et le duc de Guise, qui n'avoit accepté que le titre de capitaine de gendarmes, en étoit le véritable chef. Cette armée livra bataille aux protestans le 19 décembre près de Dreux. La victoire fut disputée avec acharnement, et demeura enfin aux catholiques: par une combinaison singulière de la fortune, les deux chefs apparens, le connétable et le prince de Condé, furent faits prisonniers; et les deux armées se trouvèrent entièrement à la disposition de Guise et de Coligny.

Le duc de Guise, reçu avec transport par les Parisiens, devint le maître de la cour, et feignit de faire quelques tentatives pour la paix: elles furent, comme il s'y attendoit, rejetées par Coligny. Tandis que celui-ci étoit allé en Normandie pour recevoir les secours promis par les Anglais, et qu'il avoit laissé à son frère d'Andelot le commandement d'Orléans, le duc en fit le siège à la fin de février 1563. Au moment où il se croyoit assuré de prendre bientôt la place, il fut lâchement assassiné par Poltrot qui avoit été au ser-

vice de Coligny. Sa mort fut magnanime et chrétienne : il laissoit trois fils auxquels il donna vainement des conseils pacifiques.

Cette mort, qui désola les catholiques, sans les décourager, leva cependant les plus grands obstacles qui s'opposoient à la paix. Le connétable et le prince de Condé, ennuyés d'être prisonniers, la désiroient. Elle fut conclue à Amboise le 19 mars par les soins de la Reine-mère et du chancelier. Ce premier traité que la cour fit avec les protestans armés, commande l'oubli de toutes les injures reçues pendant les troubles, casse tous les arrêts rendus contre les protestans, reconnoît le prince de Condé et l'amiral comme bons et fidèles sujets, leur alloue tout l'argent qu'ils ont levé sur les peuples, désigne dans chaque ressort de présidial, Paris excepté, une ville où les protestans exerceront publiquement leur culte, autorise les seigneurs haut justiciers à ouvrir chez eux des prêches où ils pourront admettre leurs vassaux, et donne la même faculté aux seigneurs, ayant simples fiefs, avec défense néanmoins d'en faire profiter d'autres personnes que leurs familles. Ce fut là ce que Catherine de Médicis appela *prendre les deux partis, d'une même balance, en sa protection et sauve-garde*.

Il falloit payer les frais de la guerre : la Reine y pourvut en faisant vendre pour trois millions des biens de l'église. Cette mesure entièrement nouvelle en France, éprouva de grandes difficultés de la part des parlemens. « C'est une chose, dit Pasquier, à quoi « on n'eût seulement osé penser dix ans auparavant. « Ce n'est pas un petit avantage pour les huguenots, « lesquels estiment qu'en affoiblissant le clergé, leur



« cause s'en fortifie. La plupart d'entre eux court à  
 « l'envi aux acquisitions de ce bien (1). » Il regarde  
 ces ventes *comme le comble du malheur*. « Je dé-  
 « sire, dit-il dans une autre lettre, que le Roi main-  
 « tienne l'Eglise, non-seulement au spirituel, ains au  
 « temporel, car combien qu'elle ait pris commence-  
 « ment d'une pauvreté obstinée, si est-ce tourner cette  
 « proposition en abus, quand nous faisons fonds or-  
 « dinaire de la vente du bien de l'église, pour sub-  
 « venir au deffroy de nos opinions (2). »

Les protestans rougissoient d'avoir livré aux Anglais un des ports les plus importans de la Normandie : ils se réunirent aux catholiques pour recouvrer le Hâvre, et ce fut, sous le règne de Charles IX, la seule action militaire où les Français ne tournèrent pas leurs armes contre eux-mêmes.

A peine la paix fut-elle conclue, que la duchesse de Guise, Anne d'Est, vint avec ses enfans, se jeter aux pieds du Roi, pour obtenir vengeance de l'amiral qu'elle accusoit de la mort de son époux : elle présenta en même temps requête au parlement. Coligny, soit qu'il dédaignât d'entrer dans les détails de sa justification, soit qu'il eût des reproches à se faire, ne satisfit par sa réponse ni ses amis, ni ses accusateurs. « Il a envoyé, dit Pasquier, un manifeste  
 « par lequel il n'avoue pas franchement avoir con-  
 « senti à cette mort, mais aussi s'en défend-il si froi-  
 « dement que ceux qui lui veulent bien souhaite-  
 « roient, ou que du tout il se fût tu, ou qu'il se fût  
 « mieux défendu (3). » Le Roi, ni le parlement ne

(1) Lettres de Pasquier, livre 4, lettre 22. — (2) *Idem*, livre 12, lettre 8. — (3) *Idem*, livre 4, lettre 21.

donnèrent suite à cette affaire qui entretint une grande fermentation dans les esprits. Anne d'Est, encore jeune, se remaria quelque temps après avec le duc de Nemours, dont elle eut un fils que nous verrons figurer dans la ligue.

Catherine cependant affectoit de tenir une balance égale entre les partis. Le prince de Condé étoit fêté à la cour, et la légèreté de son caractère lui faisoit contracter des liaisons avec les beautés faciles qui entouraient la Reine : d'un autre côté, le jeune prince de Joinville, devenu duc de Guise, fut mis en possession de la charge de grand-maître de la maison du Roi qu'avoit eue son père ; le duc de Mayenne son frère devint grand-chambellan, et le duc d'Aumale leur cousin obtint la charge de grand-veneur. Les plaintes des catholiques firent, vers la fin de 1563, apporter quelques changemens au traité d'Amboise ; aucun seigneur ne put faire exercer le culte protestant dans des terres nouvellement acquises de l'Église : les moines et religieuses qui étoient rentrés dans le monde et s'étoient mariés, furent obligés, sous peine de punition corporelle, de revenir dans leurs couvens. Il fut défendu aux étrangers de remplir en France les fonctions de ministres protestans. Ces modifications dans un traité, faites sans le consentement des parties intéressées, irritèrent les protestans, et excitèrent des troubles dans les provinces.

Cela n'empêchoit pas Catherine de Médicis de donner, comme si elle eût été dans la paix la plus profonde, des fêtes aussi brillantes que voluptueuses : elle se flattoit d'endormir dans les plaisirs l'activité des chefs de parti. Ce fut au commencement de l'an-

née 1564, qu'elle jeta les fondemens du palais des Tuileries, et qu'elle prit la résolution de faire voir le jeune Charles IX aux peuples des provinces. Pendant ce voyage, qui dura plus de deux ans, la cour parut faire pencher la balance en faveur des catholiques : les places des protestans furent démantelées, et leur culte interdit dans tous les lieux où passoit le Roi. On conduisit d'abord le monarque à Nancy où il vit sa sœur aînée mariée au duc de Lorraine ; puis il prit la route du midi, et eut à Bayonne une entrevue avec Élisabeth, la seconde et la plus malheureuse de ses sœurs, qui avoit épousé quelque temps auparavant le roi d'Espagne Philippe II. Il y eut dans cette dernière ville, où les deux cours résidèrent long-temps, des fêtes superbes ; et l'on remarqua que le duc d'Albe, intime confident de Philippe, avoit de longues conférences avec la Reine-mère. Ces conférences eurent probablement pour objet les moyens de réprimer les protestans en France et dans les Pays-Bas : mais on a eu tort d'affirmer, sans aucune preuve, que le massacre de la St.-Barthélemy, exécuté sept ans après, y avoit été résolu. Les protestans s'alarmèrent de cette intimité qui paroissoit régner entre les deux couronnes : Catherine ne négligea rien pour les rassurer.

Une assemblée de notables fut convoquée à Moulins, pour le mois de février de l'année 1566. Ce fut alors que le chancelier fit la célèbre ordonnance, qui porte le nom de cette ville. Comme celle d'Orléans, elle eut pour objet la réformation de la justice ; et elle fut long-temps l'unique règle de la jurisprudence pour les substitutions. Ainsi, au milieu des discordes civiles,

l'Hôpital méditoit et promulguoit les plus sages lois que la France eût connues jusqu'alors. Pour rassurer les protestans, la Reine fit, dans cette assemblée, déclarer l'amiral innocent de l'assassinat du duc de Guise, et il fut enjoint aux princes de cette maison d'aimer les Coligny. « M. le chancelier, dit un auteur contemporain, fait ce qu'il peut et non pas ce qu'il désireroit, parce qu'il souhaiteroit que toutes choses s'entretinssent *de même balance*, à bon escient et sans dissimulation entre ces sourdes divisions, afin de n'exciter nouveaux troubles. »

Les cruautés que le duc d'Albe exerça en 1567 sur les protestans des Pays-Bas effrayèrent les protestans français, et renouvelèrent leurs soupçons sur les conférences de Bayonne. Les mesures qu'ils virent prendre à la cour furent loin de les rassurer : on enrégimentoit les bourgeois de Paris, on augmentoit la garde du Roi, et l'on appelloit six mille Suisses sous la conduite de Louis Pfiffer de Lucerne. Ils demandèrent des explications : on leur répondit qu'on prenoit des précautions contre le duc d'Albe et les Espagnols, prétexte évidemment absurde, et qui ne fit qu'augmenter leurs inquiétudes. Aussitôt le conseil de l'association protestante dépêche des courriers à toutes les églises, avec l'ordre de se trouver en armes le 26 septembre, jour de St.-Michel. Les préparatifs se font dans le plus grand secret ; quelques jours auparavant, Coligny, dans ses terres, ne sembloit occupé que de soins domestiques : l'insurrection éclate partout le jour fixé, et le prince de Condé se met à la tête d'une armée, réunie comme par enchantement dans la ville de Saint-Valery.

Charles IX étoit à Monceaux avec le connétable, le cardinal de Lorraine, le duc de Nemours et une multitude de jeunes femmes, compagnes inséparables de la Reine : on n'avoit pas eu la précaution d'appeler des troupes ; et le prince de Condé, s'étant avancé avec cinq cents chevaux jusqu'à Rosoy en Brie, pouvoit enlever le Roi. Le connétable, avec le peu d'hommes dont il peut disposer, s'empresse de conduire la cour à Meaux ; les femmes effrayées ne s'y trouvent pas encore en sûreté : il n'y a qu'un cri pour se réfugier à Paris. Dans ce moment de crise, Pfiffer arrive avec les Suisses, de la fidélité desquels il répond : ils forment un bataillon carré, reçoivent au milieu d'eux le Roi et sa cour craintive, et l'ordre du départ est donné à quatre heures du matin [29 septembre]. Pendant la route, le prince de Condé essaye en vain d'entamer avec sa cavalerie ce bataillon qui se borne à lui présenter un rempart de piques : Charles IX, âgé de 17 ans, indigné de se voir poursuivi par ses sujets, veut les charger avec les seigneurs qui l'entourent : on s'y oppose ; et il arrive à Paris à quatre heures du soir, accablé de fatigues, dévoré par la faim, et livré à un profond ressentiment contre les protestans.

Les Parisiens le reçurent avec allégresse ; mais leur joie ne fut pas longue, car, dès la nuit suivante, ils virent les ennemis mettre le feu aux moulins de Montmartre : cet incendie s'étant communiqué à quelques maisons voisines, on crut, dans plusieurs quartiers, que l'ennemi avoit pénétré dans la ville. Le lendemain on s'arme en tumulte, on prend les résolutions les plus violentes ; et il est ordonné, sous peine

de mort, de porter au chapeau la croix blanche : la Reine essaie encore de traiter ; elle envoie vers le prince l'Hôpital et Morvilliers : la négociation n'a aucun résultat, et les deux partis sont plus animés que jamais.

L'amiral, d'Andelot, La Rochefoucault, Montgomery, Genlis, Mouy, le vidame de Chartres étoient venus joindre le prince de Condé avec des troupes ; ils s'emparèrent de Saint-Ouen, d'Aubervilliers, d'Argenteuil et de Charenton : leurs partisans, dans les provinces, surprirent la Rochelle et Orléans ; plusieurs villes se déclarèrent pour eux ; et la guerre se fit d'une manière encore plus cruelle qu'à la première prise d'armes. Cependant presque toute la noblesse de France vint au secours du Roi, et le connétable prit le commandement de l'armée catholique. Ce général, âgé de soixante-quatorze ans, sortit de la ville le 10 novembre pour en faire lever le blocus, et livra bataille aux protestans entre Saint-Denis et la Chapelle. On combattit avec acharnement ; et le connétable fut blessé à mort, au moment où la victoire se déclaroit pour lui. Son courage ne l'abandonna pas ; et l'on pourra en juger par cette anecdote qui ne se trouve dans aucun historien moderne. Lorsqu'il se sentit blessé, il se fit couvrir d'un voile, afin de ne pas répandre l'effroi dans l'armée : pendant que ses domestiques le portoient du côté de Paris, un gendarme demanda qui c'étoit : *c'est Montmorency*, répondit un homme de l'escorte : *tu mens*, lui cria le vieux guerrier ; *Montmorency combat dans la plaine*. Les protestans se vantèrent d'avoir remporté la victoire ; ils prouvèrent que la bataille avoit été du moins

indécise, en levant le blocus quelques jours après.

Catherine, jalouse de l'autorité, ne fit point nommer de connétable : elle confia en apparence le commandement de l'armée au duc d'Anjou, son second fils, et renoua des négociations avec les protestans. Ils étoient découragés, parce qu'ils n'avoient pu, comme ils s'en étoient flattés, enlever le Roi, et s'emparer de Paris ; et les Allemands, dont ils avoient imploré le secours, mettoient à leurs services un prix exorbitant. L'état de leurs affaires les détermina donc à la paix, et elle fut conclue à Longjumeau, le 27 mars 1568. Ils furent obligés de rendre les villes qu'ils avoient surprises ; mais ils obtinrent l'entière exécution de l'édit de janvier.

Épuisés par les dépenses qu'ils avoient faites, ils se dispersèrent, et allèrent habiter leurs châteaux, jusqu'à ce qu'il se présentât des circonstances plus favorables. Condé se retira à Noyers, d'Andelot en Bretagne, La Rochefoucault à Angoulême, Genlis en Picardie, Montgommery en Normandie. La cour ne désarma point, et résolut de les surprendre pendant qu'ils étoient ainsi hors d'état de se secourir mutuellement. Tous les passages furent gardés avec soin, afin qu'ils ne pussent se réunir.

Ces moyens étoient très-propres, dit Pasquier, à les soumettre, *mais*, ajoute-t-il, *comme il advient ordinairement que les affaires de France ne se font jamais qu'à demi*, il se trouva que les protestans n'avoient pas encore rendu toutes les villes, lorsqu'ils furent instruits du sort qu'on leur préparoit. Ils refusèrent alors de remettre au pouvoir du Roi Montauban, Sancerre et la Rochelle.

La Reine, prenant pour prétexte cette infraction du traité, résolut de faire arrêter Condé à Noyers. L'amiral, instruit à temps, vint trouver ce prince, protégea sa fuite; et, après avoir couru mille dangers, en traversant la France, ils arrivèrent heureusement à la Rochelle, qui devint alors le chef-lieu du protestantisme. Leur parti acquit de nouvelles forces, par l'adhésion de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, qui vint se joindre à eux, avec son jeune fils. Jusquelà, cette princesse, zélée protestante, avoit gardé une sorte de neutralité: elle porta dans le parti qu'elle embrassoit d'immenses ressources et un courage capable de supporter tous les revers.

Au moment où cette troisième guerre civile s'alluma, le chancelier de l'Hôpital quitta la cour. Les deux partis furent contraints d'honorer ses vertus, dont la France alors n'étoit pas digne. Entraîné dans un système funeste par les artifices de Catherine de Médicis, il y porta une loyauté et une franchise qui l'aveuglèrent quelquefois sur les véritables projets de cette Reine. Il conserva long-temps cette illusion des grandes âmes qui consiste à croire que la raison et la justice peuvent reprendre leur ascendant sur les hommes, dans des temps de factions. S'il ne parvint point à réaliser ses bienfaisantes conceptions, il profita du moins du rang auquel il fut élevé pour composer ces belles ordonnances qui font un contraste si frappant avec l'époque à laquelle elles furent promulguées. Son penchant pour la tolérance l'empêcha peut-être de remarquer qu'il n'y auroit jamais dû y avoir en France un parti catholique, et que, si le pouvoir suprême eût soutenu la religion avec sagesse, mo-



dération et fermeté, l'ambition et d'autres passions funestes ne se seroient pas couvertes de ce voile. En effet, lorsque des discordes religieuses ou politiques commencent, une des opinions qui partagent la société, a presque toujours la justice pour elle; le gouvernement doit, sous peine de se perdre, l'embrasser tôt ou tard, n'en prendre que ce qui est bon, en écarter toute exagération et toute violence; et alors les partisans de cette opinion, loin de former une faction, deviennent les plus fermes appuis de l'autorité. C'est ce que nous verrons faire à Henri IV; et ce que n'auroit pu, dans la position où il se trouvoit, exécuter le chancelier de l'Hôpital, qui doit être considéré plutôt comme un grand magistrat que comme un grand politique.

Le duc d'Anjou fut chargé par la Reine sa mère du commandement de l'armée qu'elle envoya contre les protestans: le maréchal de Tavannes devoit guider son jeune courage. La rigueur de l'hiver empêcha d'abord toute opération importante: le 13 mars, les catholiques remportèrent près de Jarnac une victoire complète sur leurs adversaires; et le prince de Condé fut tué de sang-froid, après le combat, par Montesquiou. Coligny, devenu chef des protestans, sauva par son habileté l'armée vaincue, et la conduisit à Cognac. Là, un spectacle aussi noble que touchant, rendit à cette armée tout son courage. Jeanne d'Albret y arriva, ayant avec elle son fils âgé de seize ans, qui portoit alors le nom de prince de Béarn, et le fils de l'infortuné prince de Condé, qui avoit un an de moins: l'aspect de cette Reine, aussi intrépide que belle, la vue des deux princes, dernière espérance du parti, excitèrent

parmi les protestans l'attendrissement, l'admiration et tous les sentimens héroïques.

Cependant l'amiral fit en vain le siège de Poitiers, où s'étoit enfermé le jeune duc de Guise, qui l'accusoit du meurtre de son père. Ayant été obligé de lever ce siège, il fut encore battu à Montcontour par le duc d'Anjou [3 octobre]. La naissance d'un nouveau parti de catholiques mécontents qui favorisa secrètement Coligny, la jalousie que conçut Charles IX des victoires de son frère, sauvèrent les protestans qui reparurent en force au commencement de l'année suivante. Ils passèrent la Loire, dévastèrent le pays situé entre cette rivière et l'Yonne, et menacèrent même les environs de Paris.

La Reine, suivant sa coutume, eut recours aux négociations; et la paix fut de nouveau conclue à Saint-Germain, le 8 août 1570. Les protestans obtinrent plus qu'ils n'avoient jamais osé espérer; on confirma tous les avantages qui leur avoient été accordés par les traités précédens, leur culte fut entièrement libre, ils purent aspirer à toutes les charges de l'Etat: il leur fut permis de récuser six juges dans les tribunaux; on leur donna quatre villes de sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité.

Cette paix parut beaucoup plus solide que les précédentes, et le mariage de Charles IX avec Elisabeth, seconde fille de l'empereur Maximilien II, ramena les plaisirs à la cour: mais cette alliance effraya les protestans, qui regardoient la maison d'Autriche comme leur ennemie la plus redoutable. Catherine les rassura, moins par ses protestations accoutumées, qu'en leur proposant d'unir Marguerite de Valois, sa troi-

sième fille, avec le jeune prince de Béarn : elle leur fit croire aussi que le projet de Charles IX étoit de déclarer la guerre à l'Espagne ; et, afin de les confirmer dans cette opinion, elle demanda pour le duc d'Anjou, déjà célèbre par deux victoires, la main d'Elisabeth reine d'Angleterre.

Au commencement de 1572, la reine de Navarre, son fils, l'amiral et les principaux seigneurs protestans furent appelés à Paris, soit pour la conclusion du mariage du jeune prince, soit pour les préparatifs de la guerre qu'on méditoit. Le conseil suprême de l'association se réunit à la Rochelle, et tout le monde s'accorda pour conjurer l'amiral de ne pas se livrer à ses ennemis. Coligny, dont la résolution étoit déjà prise, leur répondit : « Si, lorsque je me suis trouvé  
« dans la disgrâce du Roi, j'ai obtenu de grands avan-  
« tages sur nos ennemis, il ne faut pas douter qu'étant  
« près de lui avec une étincelle de faveur, je ne  
« vienne aisément à bout d'exécuter tous mes projets.  
« Je me suis plusieurs fois, ajouta-t-il, conformé à  
« vos opinions, quoique la mienne fût opposée ;  
« agissez aujourd'hui de même avec moi, et fiez-vous  
« à ma longue expérience (1). » Il n'y eut plus rien à répliquer, et presque toute la noblesse protestante se dirigea sur Paris où le sort le plus affreux l'attendoit.

Les historiens varient beaucoup sur les causes du massacre de la St.-Barthélemy : voici les conjectures les plus vraisemblables. Il n'est pas probable qu'il ait été médité, dès l'année 1565, à l'entrevue de Bayonne : rien ne prouve non plus qu'il ait été résolu

(1) Ce détail se trouve dans Pasquier, qui le tenoit d'un des membres du conseil de l'association protestante. (Livre 5, lettre 11.

avant l'arrivée des protestans. Coligny , établi à Paris, où sa grande réputation l'avoit précédé, fut goûté par Charles IX , auquel il développa, dans plusieurs entretiens, ses vastes projets pour l'abaissement de l'Autriche. Cette intimité effraya Catherine qui résolut de perdre Coligny : elle rappela les Guise et leur mère, et leur dit que l'occasion étoit venue de se venger : en même temps elle ne négligea rien pour donner à son fils des soupçons que sembloient en quelque sorte justifier les propos indiscrets de la jeune noblesse protestante, qui croyoit que Coligny avoit acquis plus d'empire sur le Roi que Catherine elle-même.

Vers le même temps [ 10 juin ], Jeanne d'Albret mourut après une courte maladie; et, quoique les médecins attestassent que sa mort avoit été naturelle, les protestans soutinrent qu'on l'avoit empoisonnée, et portèrent leurs soupçons sur la Reine-mère, ce qui la confirma dans le dessein de se défaire de Coligny. Le prince de Béarn qui prit alors le titre de roi de Navarre, ne parut point partager ces soupçons: profondément affligé de la perte de sa mère, il épousa, sous les plus tristes auspices, Marguerite de Valois qui, dit-on, aimoit éperdument le jeune duc de Guise [ 18 août ]. Quatre jours après, ce même duc, auquel sa maîtresse venoit d'être enlevée, et qui avoit été nourri dans le désir de venger son père, aposta un assassin qui blessa Coligny d'un coup d'arquebuse, au moment où il sortoit du Louvre.

Le Roi, instruit de cet assassinat, se livra aux emportemens les plus effrayans, et jura qu'il puniroit le meurtrier. Alors il fallut que sa mère, qui craignoit

d'être compromise dans les poursuites , se déterminât à lui avouer la part qu'elle avoit prise à ce crime. Connoissant les menaces que faisoient imprudemment les protestans de venger leur chef, elle résolut de profiter du caractère craintif et violent de son fils, pour abattre d'un seul coup tout le parti. Elle appelle donc près de lui le garde-des-sceaux de Birague, les maréchaux de Retz et de Tavannes, et le duc d'Anjou, le duc de Nevers. Elle s'unit à eux pour lui persuader qu'il n'est plus possible de garder la neutralité, que les affaires sont parvenues au point où un coup d'Etat est indispensable, et que les protestans ne se bornent plus à imputer l'assassinat de l'amiral à elle et aux Guise, mais qu'ils l'en accusent lui-même. Charles IX, se trouvant conduit par la politique de sa mère, entre deux précipices, se jette dans celui où le crime l'entraîne, et prononce le massacre des protestans.

Les détails de l'horrible nuit du 24 août se trouvent dans les OEconomies royales : ainsi l'on nous dispensera de les rappeler ici ; il a suffi, pour le plan que nous avons adopté, d'en indiquer les causes.

Le même ordre fut expédié dans les provinces, et presque partout exécuté : cependant, dès le commencement de l'année suivante [1573], les protestans se relevèrent, et Montauban donna le signal de la révolte. Ils avoient perdu Coligny ; ils étoient privés du roi de Navarre et du jeune prince de Condé, que Charles IX avoit forcés d'abjurer leur culte ; mais, dans les guerres précédentes, des généraux habiles s'étoient formés parmi eux. Les premiers efforts de la cour se dirigèrent contre la Rochelle,

dont le siège fut confié par la Reine au duc d'Anjou. Ce fut alors que le brave La Noue fut, quoique protestant, chargé par le Roi du commandement de cette ville. Il sut concilier ses devoirs envers le monarque et envers les Rochelois, et devint le principal médiateur de la paix conclue au mois de juillet 1573, lorsque le duc d'Anjou fut appelé au trône de Pologne. Ce quatrième traité n'est qu'une répétition des traités précédens. La santé chancelante de Charles IX, que les remords dévoroient; le départ prochain du nouveau roi de Pologne, les dispositions bienveillantes que montrait, pour les protestans, le duc d'Alençon, troisième fils de Catherine, leur faisoient espérer des concessions plus importantes.

Charles IX, jaloux de son frère, et voulant être bientôt délivré de la vue importune d'un successeur, pressa son départ. Le roi de Pologne, en passant à Nancy, y vit la princesse Louise de Vaudemont, nièce du duc de Lorraine, en devint amoureux, et regretta plus vivement de quitter la France (1). Lui seul avoit contenu les protestans et les catholiques mécontents qui s'étoient unis ensemble.

Aussitôt après son départ, la fermentation éclata. Catherine, pour l'étouffer, fit arrêter le duc d'Alençon, le roi de Navarre, et les maréchaux de Montmorency et de Cossé. Condé se sauva en Allemagne, où il négocia pour les protestans français; et Montmorency d'Anville, maître absolu dans son gouvernement de Languedoc, les prit sous sa protection. Ce fut dans ces circonstances, qui annonçoient de

(1) On dit qu'il étoit en même temps fort épris de la princesse de Condé (Marie de Clèves).

nouvelles calamités , que Charles IX mourut au château de Vincennes , le 30 mai 1574 , âgé de 24 ans. La Reine-mère fut solennellement reconnue régente jusqu'à l'arrivée du roi de Pologne , qui prit le nom de Henri III.

C'est à présent que nous allons voir Catherine de Médicis déployer toute sa politique. Contrainte par le caractère impétueux de Charles IX , elle n'avoit pas été entièrement maîtresse depuis qu'il étoit sorti de l'enfance. Désormais d'accord avec celui de ses fils qui lui étoit le plus cher , elle espéroit conserver long-temps l'autorité ; et son espoir sembloit d'autant plus fondé que tous les chefs de parti , qui avoient eu tant d'influence sous les deux règnes précédens , étoient morts assassinés ou dans les batailles. Les trois fils de François de Guise , chefs du parti catholique , le roi de Navarre , le prince de Condé , et le duc d'Alençon , chefs du parti protestant , étoient dans l'adolescence , et ne pouvoient de long-temps inspirer de l'inquiétude à une femme qui se croyoit consommée dans la politique , parce qu'elle avoit épuisé toutes les combinaisons de l'intrigue.

En attendant son fils , elle ménagea tous les partis , et cependant ne mit en liberté , ni le roi de Navarre , ni le duc d'Alençon , ni les deux maréchaux , sous prétexte qu'il n'appartenoit qu'à Henri III de prononcer sur leur sort. Quand elle sut qu'il étoit arrivé à Turin , vers la fin du mois d'août 1574 , elle partit pour Lyon. Ce fut en Piémont que ce prince commit les premières fautes qui détruisirent les espérances qu'on avoit fondées sur lui. Il reçut froidement d'Anville , chef des catholiques mécontents , qui

étoit allé le trouver, et perdit cette occasion de séparer des protestans ce parti à peine encore formé. Cédant aux sollicitations du duc de Savoie, il lui remit Pignerol, Savillan et la vallée de Pérouse, seules places qui restassent à la France depuis les guerres d'Italie, et ne se réserva que le marquisat de Saluces, qu'il étoit désormais impossible de défendre.

Après avoir ainsi livré des conquêtes qui avoient coûté tant de sang, il arriva le 5 septembre au pont de Beauvoisin, où il fut salué par le roi de Navarre et le duc d'Alençon, qu'il mit sur-le-champ en liberté. Lorsqu'il fut auprès de Catherine, il eut avec elle de longues conférences, dont personne ne pénétra le secret, et qui firent naître une inquiétude générale. La mère et le fils résolurent de ne confier au conseil d'Etat que les affaires courantes, et d'avoir un conseil privé où se traiteroient les questions de haute politique. Ce conseil, qui devoit être présidé par le Roi et par sa mère, fut composé de Birague, qui étoit devenu chancelier, de Cheverny, de Bellièvre, de l'Aubespine, évêque de Limoges, de René de Villequier et du jeune Villeroy. Ce dernier, dont la Reine-mère avoit distingué les talens, commençoit sa carrière ministérielle à l'âge de vingt-quatre ans.

On flatta les diverses factions : on promit au duc d'Alençon le trône de Pologne, au roi de Navarre la lieutenance générale du royaume, qu'avoit eue son père; et les Guises durent concevoir les plus grandes espérances, lorsqu'ils virent le Roi disposé à épouser la jeune princesse Louise, nièce du duc de Lorraine; mais l'amour plus que la politique



formoit ce dernier lien : Catherine s'y étoit longtemps opposée, dans la crainte de donner trop d'ascendant aux catholiques. Elle n'y consentit qu'en apprenant la mort du cardinal de Lorraine, qu'elle regardoit comme le chef le plus redoutable de ce parti (1).

Le couronnement et le mariage de Henri III eurent lieu en même temps à Rheims, au mois de février 1575, et il vint à Paris au mois d'avril suivant. Sans s'inquiéter de la situation du royaume, où la guerre civile exerçoit de nouveau ses ravages, il commença cette vie molle et voluptueuse, dont les plus grands désastres ne purent jamais entièrement le tirer. Catherine croyoit pouvoir retenir par les mêmes liens son fils le duc d'Alençon, et le jeune roi de Navarre, qui, en effet, paroisoient n'être occupés qu'à répondre aux avances et à se disputer les bonnes grâces des femmes de la cour; mais ces deux princes, dont l'un n'avoit que les vices de sa famille, et l'autre se faisoit déjà remarquer par les qualités les plus solides et les plus brillantes, étoient vivement sollicités de se mettre à la tête des protestans. Le duc d'Alençon, voyant qu'on l'avoit trompé en lui promettant le trône de Pologne, s'échappa de la cour, le 15 septembre, et parvint, sans s'arrêter, jusqu'à Dreux, où il fut reconnu chef des protestans et des catholiques mécontents, qui prenoient le nom de *politiques*. Cette évasion, qui dérangoit tous les plans de Catherine, la détermina sur-le-champ à faire garder à vue le roi de Navarre.

(1) Le cardinal de Lorraine mourut à Avignon à la suite d'une procession de pénitens, où il avoit assisté pieds nus.

Cependant Henri III confia le commandement des troupes aux ducs de Guise et de Mayenne, bien résolu de les arrêter dans leurs victoires, et de ne pas leur laisser prendre trop d'ascendant. Ils obtinrent, près de Dormans, un avantage assez considérable sur les troupes du duc d'Alençon, et le duc de Guise fut blessé dans ce combat. Aussitôt la cour, voyant le vif intérêt qu'on prenoit à ce jeune prince, parla de faire la paix : les maréchaux de Montmorency et de Cossé furent mis en liberté, et chargés de négocier. Ils n'obtinrent qu'une suspension d'armes de six mois.

Pendant qu'on négocioit à Paris pour la paix définitive, dans les premiers mois de l'année 1576, le roi de Navarre, indigné de son oisiveté, et averti des projets qu'on formoit contre lui par deux femmes dont il étoit aimé, mademoiselle de Dayelle, jeune provençale, et madame de Carnavalet, résolut de se retirer dans son gouvernement de Guyenne. Il profite d'une partie de chasse pour se dérober à son escorte, arrive dans la ville d'Alençon, et de là passe dans le midi de la France, où il embrasse de nouveau la religion dans laquelle il avoit été élevé. Bientôt il rallie tous les protestans ; le duc d'Alençon, dont on connoissoit le caractère perfide, est abandonné, même par les catholiques, et le prince de Condé est désormais l'unique rival du jeune Henri.

Condé avoit réussi dans ses négociations près des princes protestans d'Allemagne : il étoit entré en France avec des reîtres, malgré la résistance que lui avoit opposée en Bourgogne le duc de Mayenne, et il avoit pénétré jusque dans le Bourbonnois.

Au milieu de cette confusion, Catherine parvint facilement à diviser les trois chefs du parti protestant : ils se prêtèrent aux propositions avantageuses qui leur furent faites ; et, dans la vue d'empêcher les Guise de s'agrandir, on résolut d'accorder à la religion nouvelle plus qu'elle n'auroit osé désirer. L'édit de pacification, du 14 mai, mit sur la même ligne les deux religions, et établit dans chaque parlement, une chambre mi-partie pour connoître des causes des protestans (1). Huit villes de sûreté leur furent données. L'apanage du duc d'Alençon fut augmenté, et le prince de Condé obtint le gouvernement de la Picardie, province la plus catholique de la France. Les états-généraux furent promis dans six mois. Par cette paix, qui ne contentoit pas entièrement les protestans, et qui désespéroit les catholiques, le Roi et sa mère auroient voulu exciter les deux partis à se détruire mutuellement. *Ils désiroient, dit d'Avila, qu'une faction choquât l'autre, espérant qu'ils resteroient arbitres et maîtres.*

Cependant la Picardie frémissait d'avoir un gouverneur protestant. Les Guise profitèrent de cette disposition pour jeter les fondemens d'une ligue, combinée sur le modèle de la grande association des protestans. Jacques d'Humières, gouverneur de Péronne, d'un caractère ardent et ambitieux, leur parut propre à réaliser ce dessein. Ils lui persuadèrent qu'il ne pourroit conserver son gouvernement sous un prince protestant, lièrent ainsi son intérêt personnel à la cause commune, et le déterminèrent à

(1) Ces chambres étoient composées de conseillers des deux religions, en nombre égal.

être pour quelque temps le chef apparent de cette confédération. Voici l'acte qui fut présenté à la signature de ceux qu'on y enrôla.

« Au nom de la sainte Trinité, la confédération  
« des princes, seigneurs et gentilshommes catho-  
« liques, doit être faite et se fera :

« 1°. Pour rétablir la loi divine en son vrai état.

« 2°. Pour conserver le roi Henri III, et les rois  
« Très-Chrétiens qui lui succéderont, suivant les  
« articles qui lui seront présentés aux états qui vont  
« s'ouvrir.

« 3°. Enfin pour remettre les provinces, et autres  
« états qui dépendent du royaume, aux mêmes  
« droits, franchises et libertés qu'ils avoient au temps  
« de Clovis.

« En cas qu'il y ait empêchement, opposition aux  
« choses susdites, de quelque nature qu'ils soient,  
« et de quelque part qu'ils viennent, les confédérés  
« seront tenus d'employer tous leurs biens et leurs  
« propres personnes jusqu'à la mort, pour punir ceux  
« qui en seront auteurs.

« Si ceux de l'union sont persécutés pour ce sujet  
« par quelque personne que ce puisse être, ils seront  
« tenus d'employer leurs biens et leurs vies à se ven-  
« ger, et d'y procéder par les voies de justice ou par  
« celles des armes, sans acception de personne.

« Si quelques uns, après s'être obligés par ser-  
« ment à cette union, s'en veulent départir sous  
« quelque excuse ou prétexte, tels parjures seront  
« maltraités en leurs corps et en leurs biens par toutes  
« les voies imaginables, comme ennemis de Dieu,  
« rebelles et perturbateurs du repos public.

« Ceux de la ligue jureront de rendre prompté  
 « obéissance et fidèle service au chef qui sera nom-  
 « mé, de le suivre partout, de l'assister de leur  
 « conseil et de leur aide, tant pour la conservation  
 « de l'union que pour la ruine de ceux qui vou-  
 « dront s'y opposer, sans avoir égard aux personnes,  
 « ni en faire acception. En cas qu'ils s'en séparent  
 « ou faillent, ils seront punis par l'autorité du chef,  
 « et suivant son ordre auquel tout confédéré sera  
 « tenu de se soumettre.

« Tous catholiques seront sommés d'entrer dans  
 « la ligue.

« Défenses sont faites à ceux de l'union d'émou-  
 « voir aucun différent entre eux, sans la permission  
 « du chef, au jugement duquel on se remettra de  
 « toute contention, tant de robe que d'épée. Tous les  
 « confédérés seront tenus de prêter le serment suivant.

« Je jure à Dieu créateur, touchant le texte de l'évan-  
 « gile, et sous peine d'excommunication et de dam-  
 « nation éternelle, que je suis entré dans cette sainte  
 « ligue catholique, suivant la forme de l'écrit qu'on  
 « vient de me lire; et que je l'ai fait fidèlement et  
 « sincèrement en intention, ou de commander ou  
 « d'obéir et de servir, comme il me sera enjoint; et  
 « promets, sur ma vie et sur mon honneur, de m'y  
 « conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang,  
 « sans m'en séparer pour quelque commandement,  
 « prétexte, excuse ou sujet qui se puisse présenter. »

Cette association, dont le duc de Guise, le duc de  
 Mayenne et le cardinal leur frère se déclarèrent bien-  
 tôt les chefs, s'étendit à Paris et dans les provinces  
 voisines des lieux occupés par les protestans. **Henri III.**

la favorisa sans y penser. Il croyoit faire excuser son goût pour les plaisirs par l'établissement d'une multitude de confréries pieuses : les catholiques s'y réunissoient légalement ; ils se concertoient ensemble sur les affaires publiques, et resserroient, en adhérant à l'acte de Péronne, les liens qui les unissoient. Cependant la ligue ne prit de grands développemens que huit ans après, à l'époque de la mort du duc d'Alençon, et lorsque l'héritier présomptif de la couronne se trouva être de la religion nouvelle.

Le dernier traité ne put être exécuté, parce que la Picardie refusa de recevoir le prince de Condé pour gouverneur. Les protestans reprirent les armes, et, sans qu'il y eût de guerre déclarée, la plus grande anarchie régna dans les provinces qu'ils occupoient. Le roi de Navarre, préludant à sa grandeur future, s'empara de presque toute la Guyenne : il se faisoit déjà chérir par sa loyauté, sa douceur et sa modération : tolérant pour les catholiques, il témoignoit beaucoup d'égards au clergé de cette religion : il la rétablit même dans le Béarn où sa mère l'avoit abolie. Les talens précoces qu'il déployoit à l'âge de vingt-trois ans, le firent reconnoître pour généralissime par le parti protestant, et le prince de Condé fut son lieutenant général.

Conformément à sa promesse, le Roi ouvrit à Blois les états-généraux le 10 novembre 1576. Presque tous les députés avoient été nommés sous l'influence des Guise : Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, que nous verrons bientôt l'un des principaux chefs de de la ligue, présida le clergé ; le baron de Senecey, la noblesse, et Pierre Versoris, le tiers-état. Une des

premières propositions que fit Versoris, dans la chambre qu'il présidoit, fut qu'on suppliât le Roi de ne souffrir en France que la religion catholique. Le célèbre écrivain Bodin, l'un des députés, demanda que la violence ne fût pas employée pour rétablir l'unité religieuse : mais sa voix fut étouffée par la majorité, et les trois ordres s'unirent pour porter au pied du trône la proposition de Versoris. Henri III l'élada ; et, afin de gagner du temps, il envoya l'archevêque de Vienne vers le roi de Navarre, avec l'ordre d'essayer de le convertir. « J'ai toujours cru, répondit « le jeune prince, que la religion où je suis né étoit « la bonne. Si des hommes habiles me font connoître « mon erreur, non par la violence, mais par de « bonnes raisons, je me corrigerai, et ferai en sorte « que mes amis se corrigent. »

Cette réponse, rapportée au mois de février 1577, irrita les états qui menacèrent le Roi. Alors, engagé dans un défilé dont il ne pouvoit sortir que par la ruse, il prit le singulier parti de se déclarer chef de la ligue, d'ordonner que la formule en seroit publiée solennellement, et de la faire recevoir comme loi fondamentale du royaume. On le pressa de se mettre à la tête des troupes pour aller exterminer les protestans. C'étoit là où il attendoit les catholiques : il leur dit que la guerre ne se faisoit pas sans argent, et qu'il avoit besoin, pour une entreprise si importante, de deux millions de ducats. Cette somme exorbitante effraya les députés qui craignirent d'être désavoués par leurs commettans. Ils furent alors les premiers à demander qu'on renouât les négociations. Les états se séparèrent ; et Henri III, qui s'étoit joué

d'eux , conserva quelques débris de sa puissance ; mais perdit toute espèce de considération.

Cependant , Catherine ayant tenté vainement de négocier avec les protestans , Henri III fit attaquer les provinces qu'ils occupoient , par le duc d'Alençon et par le duc de Mayenne , et envoya contre la Rochelle , une flotte commandée par Lansac. Les protestans furent battus presque partout , et demandèrent à traiter. Le Roi parut leur dicter des lois dans la pacification du mois de septembre 1577. Il les priva de plusieurs avantages qui leur avoient été accordés par l'édit du 14 mai 1576 ; et en même temps , comme s'il eût voulu leur fournir les moyens de recommencer la guerre , il leur abandonna un plus grand nombre de places de sûreté. Il étoit si fier de cet accord , qu'il se plaisoit à l'appeler *son traité*.

Mais cet arrangement , qui déplaisoit également aux deux partis , n'eut pas même un commencement d'exécution. Le roi de Navarre ne désarma point , et l'anarchie continua de dévorer les provinces. Catherine fit plusieurs voyages vers les principaux chefs du parti protestant : en 1578 , elle conduisit au roi de Navarre sa jeune épouse Marguerite de Valois ; et l'année suivante , elle conclut , dans la ville de Nérac , un traité qui fut favorable aux protestans , parce que Pibrac , l'un des négociateurs pour le Roi , homme grave et d'un âge avancé , eut la foiblesse de devenir amoureux de la reine de Navarre.

Pendant ces troubles , Henri III s'étoit efforcé de se rendre indépendant des deux partis. Il avoit nommé maréchaux de France , Armand de Biron , Jacques de Matignon , et Jean d'Aumont , ennemis des Guise , et



entièrement dévoués à sa personne. Ayant fait donner le chapeau de cardinal au chancelier de Birague, il avoit confié les sceaux à Cheverny, plus jeune et plus habile. Peut-être auroit-il réussi dans ses projets s'il n'eût accordé sa confiance qu'à de tels hommes : mais l'espoir de jouir d'une longue paix le plongea dans la mollesse : plusieurs jeunes favoris s'emparèrent de lui ; et il donna un nouvel aliment aux murmures, en leur prodiguant les trésors de la France. L'un d'eux, François d'O, devint surintendant des finances : Joyeuse, d'Épernon, Quélus, Maugiron, Saint-Maigrin parvinrent aux premières dignités : la mort violente des trois derniers n'éclaira point le Roi sur le précipice qu'il creusoit sous ses pas : il crut apaiser les protestans en leur accordant une entière tolérance, et calmer les catholiques en affectant de partager leurs dévotions les plus minutieuses : les uns le traitèrent de perfide, les autres le regardèrent comme un hypocrite.

Leurs chefs profitèrent de cette disposition : les Guise, prodigues de leurs biens, multipliant les libéralités, se montrant affables avec tout le monde, augmentèrent leurs partisans. Le roi de Navarre et le prince de Condé méditèrent de grands projets, et convoquèrent à Mazères, une assemblée où il fut décidé que le roi de Navarre s'empareroit de Cahors, sous le prétexte qu'autrefois Charles IX avoit promis cette ville en douaire à Marguerite de Valois ; et que le prince de Condé se transporterait en Picardie, dont le gouvernement lui avoit été donné au mois de mai 1576.

Ces deux entreprises, qui furent exécutées à la fin de 1579 et au commencement de 1580, eurent des

résultats différens. Le prince de Condé , après avoir surpris la Fère , vit toute la province soulevée contre lui , ne put résister à Matignon qui vint la secourir , et fut obligé de se sauver en Angleterre. Le roi de Navarre s'empara de Cahors ; mais , y étant entré avec trop peu de monde , les habitans , zélés catholiques , se soulevèrent : harcelé par eux , il soutint leurs efforts désespérés pendant trois jours et trois nuits , et ne dut son salut qu'à son courage. Cette action , qu'on peut regarder comme l'un des plus beaux faits d'armes de Henri IV , est décrite dans les OEconomies royales.

Le duc d'Alençon , dont Catherine avoit amusé l'ambition , en lui faisant espérer la main d'Elisabeth reine d'Angleterre , et qui étoit parti pour aller la demander , revint alors en France , peu satisfait de son voyage. Sa mère l'envoya près du roi de Navarre , qui avoit réussi dans tout ce qu'il avoit entrepris personnellement , mais dont les combinaisons avoient manqué en Languedoc , en Dauphiné et en Picardie. Les deux princes s'accordèrent sur les conditions d'une nouvelle paix qui eut pour fondement le traité du mois de septembre 1577 , avec les modifications de Nérac.

Henri III et Catherine , faisant alors pencher la balance en faveur des protestans , ne craignirent pas d'adopter sérieusement les plans que Coligny avoit proposés à Charles IX , et dont ils avoient empêché l'exécution par le massacre de la St.-Barthélemy. Sans considérer que Philippe II , roi d'Espagne , pouvoit user de représailles , en se mettant à la tête des catholiques de France , ils résolurent étourdiment de démembler les États de ce prince. Pour dédommager

le duc d'Alençon de la perte de ses espérances en Angleterre, ils l'autorisèrent à se mettre à la tête des flamands révoltés, et à recevoir d'eux la couronne ducale. Catherine, de son côté, fit, comme héritière de Robert fils d'Alphonse III, valoir ses droits sur le Portugal, dont Philippe venoit de s'emparer, après la mort du roi Sébastien; et elle envoya Strozzi avec une flotte pour s'emparer de l'île de Tercère. Ces deux entreprises téméraires, qui ne devoient avoir aucun succès, excitèrent les réclamations du Pape et du roi d'Espagne. Henri III répondit froidement qu'il n'avoit pu empêcher sa mère de défendre ses droits sur le Portugal, et que le duc d'Alençon étoit parti sans son ordre.

Ce prince, trop semblable à ses parens, fut d'abord reçu avec enthousiasme dans les Pays-Bas, où il parut en 1581. Appuyé d'un parti nombreux, il auroit pu s'y établir, et devenir, pour Henri III, un allié utile; mais son caractère dissimulé et perfide fut bientôt connu : obligé, en 1583, de quitter le peuple qui l'avoit choisi pour prince, il revint en France, consumé de mélancolie, et mourut l'année suivante à Château-Thierry l'un de ses apanages.

Cette mort ranima la ligue : les catholiques virent avec effroi que le roi de Navarre devenoit héritier de la couronne, car il n'étoit pas probable que Henri III, marié depuis dix ans, eût jamais des enfans. Ils considérèrent que la révolution religieuse prenoit en France la même marche qu'en Angleterre, et se figurèrent que Henri de Bourbon, succédant au Roi, adopteroit le même système qu'Elisabeth après la mort de Marie. Les Guise, éloignés des affaires par

les favoris, redoublèrent ces craintes en faisant fabriquer une multitude d'estampes dans lesquels étoient représentés les tourmens auxquels étoient livrés les catholiques anglais. Plusieurs prédicateurs, parmi lesquels on remarquoit Guillaume Rose, depuis évêque de Senlis, Jean Prevost, curé de Saint-Severin, Jean Boucher, curé de Saint-Benoist, le moine Poncet, et quelques jésuites, les servirent merveilleusement.

Ce fut alors que, dans toutes les villes et principalement à Paris, on vit adhérer à la formule de Péronne un grand nombre de magistrats, d'échevins, de chefs de compagnies bourgeoises et d'ecclésiastiques : le danger, qu'on croyoit pressant, y entraînoit les esprits jusque-là plus sages et les plus modérés. D'Avila dit que la ligue se composoit de deux sortes de personnes : les grands du royaume et la classe inférieure. Plusieurs des premiers s'y jetoient par dépit, par amour des nouveautés, et par l'espoir d'augmenter, à la faveur des troubles, leurs richesses et leurs dignités. « Quant à la classe inférieure, « c'étoient la plupart, continue d'Avila, des hommes « de probité, de bon naturel, affectionnés à la religion catholique et grands ennemis des huguenots. « Or d'autant que les uns croyoient véritablement « que la religion romaine s'en alloit être perdue, et « que les autres ne désiroient rien tant que la ruine « de l'hérésie, ils contribuèrent avec ardeur à la ligue, « non-seulement par leurs propres personnes, mais « encore par leurs soins qu'ils employoient de toute « leur âme pour induire le peuple à cette union. »

Les Guise sentirent que, pour rallier les catholiques de toutes les opinions, il falloit substituer au roi de

Navarre un prétendant à la couronne de France qui fût du sang royal. Ils jetèrent donc les yeux sur son oncle le cardinal de Bourbon, troisième frère d'Antoine de Bourbon, vieillard d'un esprit doux et foible qui ne devoit être qu'un instrument entre leurs mains, et ils réclamèrent la protection du roi d'Espagne, auquel Henri III avoit donné des sujets de plaintes trop fondés. Philippe II leur envoya deux ambassadeurs, Jean-Baptiste de Taxis et don Juan de Morée, et les conférences s'ouvrirent à Joinville, dans le commencement de l'année 1585. Là fut conclue une convention qui attira sur la France de plus grands malheurs que ceux qu'elle avoit jusqu'alors éprouvés. Elle portoit que si Henri III mouroit sans enfans, le cardinal de Bourbon lui succéderoit ; que tout hérétique relaps étoit exclus de la couronne, et, par ce nom odieux, on désignoit le roi de Navarre ; que, pour empêcher que pendant la vie du Roi, les protestans ne lui préparassent la voie, la ligue tiendroit une armée sur pied ; que le cardinal de Bourbon, parvenu au trône, confirmeroit la paix de Cateau-Cambresis faite sous Henri II ; qu'il ne souffriroit en France d'autre religion que la catholique, qu'il feroit aux protestans une guerre d'extermination, qu'il recevroit le concile de Trente, et qu'il aideroit l'Espagne à recouvrer les Pays-Bas. A ces conditions, Philippe II promettoit de donner à la ligue 50,000 écus par mois, et des troupes.

Cette alliance, qui fut bientôt publique, porta la consternation dans la cour de Henri III. Catherine de Médicis, qui vieillissoit, n'y avoit plus qu'un foible crédit. Le Roi étoit entièrement livré à ses jeunes fa-

voris. Il les assembla, ainsi que ses ministres, et demanda leur avis sur la position difficile où il se trouvoit. Le chancelier de Cheverny, le maréchal de Retz et d'Epéron lui conseillèrent de s'unir au roi de Navarre pour étouffer la ligue dans sa naissance. Villeroy et les autres favoris, craignant que le pape Grégoire XIII, qui jusque-là n'avoit écouté qu'avec réserve les propositions des Guise, ne se déclarât pour eux, pensèrent qu'il falloit satisfaire aux réclamations fondées de la ligue. Le Roi n'adopta aucun de ces deux partis, et se contenta d'envoyer d'Epéron près du roi de Navarre pour l'engager à se convertir : il fit en même temps avec son épouse des neuvaines pour obtenir du ciel des enfans ; et, croyant avoir ramené les Parisiens par ces démonstrations, qui s'accordoient peu avec ses mœurs, il se flatta de pouvoir combattre la ligue sans le secours des protestans.

Au mois de mars, les Guise publièrent un manifeste au nom du cardinal de Bourbon. Comme dans toutes les pièces de ce genre, où des rebelles annoncent qu'ils vont prendre les armes contre leur Roi, ils affectèrent le plus grand respect pour le souverain et pour sa mère, rappelèrent le serment que les rois prêtent à leur sacre de maintenir la religion catholique, témoignèrent la crainte que cette religion n'éprouvât en France le même sort qu'en Angleterre, et finirent par demander que le peuple fût soulagé, qu'on réformât les dépenses de la cour, et que les états-généraux s'assemblassent tous les trois ans.

Henri III répondit aussitôt à ce manifeste, et justifia son administration par des raisons très-spécieuses. Il se plaignit qu'étant à la fleur de l'âge, ainsi que son

épouse , on prétendit qu'il n'auroit point de postérité. Il termina cette pièce , écrite avec soin , et qu'on attribue à Villeroy , par ces paroles remarquables : « Il « est peu séant, et même défendu à un sujet de juger « les actions de son Roi , quand ce ne seroit pour « autre chose que le sujet ne sait pas bien souvent « les secrets motifs des commandemens du Roi , qui « sont quelquefois plus pressans , et de plus grande « efficace que ceux qui sont apparens , et connus de « tout le monde. »

Mais il falloit alors des effets plutôt que des paroles ; et Henri III n'étoit nullement préparé à la guerre. Cependant , tandis que les Guise s'emparoiént de plusieurs villes de la Champagne , de la Bourgogne , de l'Orléanais et du Berry , le Roi parvint à s'assurer de Lyon où devoit passer un secours qu'il avoit demandé aux Suisses. Dans le même temps , Paris où il faisoit sa résidence, se déclaroit entièrement contre lui. Un comité, composé du président de Neuilly , de Chapelle-Marteau , de Bussy-le-Clerc et de quelques autres chefs du peuple , s'y étoit secrètement formé, armoit ses partisans, et avoit le projet d'enlever le Roi. Nicolas Poulain, lieutenant du prévost de l'Isle de France , admis dans ce comité , avertit heureusement le monarque du danger qu'il couroit. Son embarras devint extrême : il perdoit sa capitale s'il en sortoit : s'il restoit, sa vie et sa liberté étoient exposées.

Pasquier peint très-bien , dans une de ses lettres , la position où la politique de ce malheureux prince l'avoit placé. Les protestans et leur chef soutiendront-ils le Roi ? « il n'y a pas d'apparence , dit-il : vous « ne sauriez oster de l'opinion de quelques-uns qu'il

« ne s'entende avec la ligue , et que c'est un jeu cou-  
 « vert pour surprendre les protestans , vu qu'au mi-  
 « lieu d'un festin et d'un mariage , estant venus en  
 « cette ville , ils y furent traités de la façon que l'on  
 « sait. Henri III se livrera-t-il à la ligue ? il ne le peut,  
 « ayant été mortellement offensé. Se tiendra-t-il tran-  
 « quille ? il recevra la loi du vainqueur. Aux autres  
 « troubles, ajoute Pasquier, l'objet des deux religions  
 « nous rendoit à cœur ouvert ennemis les uns des  
 « autres : en la querelle qui se présente aujourd'hui ,  
 « je ne sais si le Roy se peut assurer qui est des siens.  
 « Tel fait contenance de garder les portes de Paris  
 « pour lui , les garde pour son ennemi (1). »

Henri III fut long-temps dans l'indécision sur le parti qu'il prendroit ; enfin , d'après les conseils de Bellièvre et de Villeroy, il se décida, bien malgré lui, à traiter avec la ligue. Catherine de Médicis fut chargée d'aller trouver les Guise à Épernay : elle essaya vainement de détacher d'eux le cardinal de Bourbon , et fut enfin obligée de leur accorder une grande partie de ce qu'ils désiroient. Villeroy et d'Épernon furent envoyés à Nemours pour mettre la dernière main au traité qui fut conclu le 7 juillet, et qui détruisoit toutes les concessions qu'on avoit précédemment faites aux protestans. D'après ce traité, toute autre religion que la catholique étoit interdite dans le royaume : les ministres protestans devoient en sortir dans un an ; s'ils étoient arrêtés après l'expiration de ce délai , ils devoient être punis de mort. Le Roi s'engageoit à déclarer incessamment la guerre au roi de Navarre. Les Guise, outre leurs gouvernemens, obtenoient encore

(1) Lettres de Pasquier , livre 11 , lettre 2.



plusieurs villes, en Champagne, en Bourgogne, en Picardie et en Bretagne.

Pendant la négociation, Henri III n'avoit cessé d'entretenir des relations avec le roi de Navarre, et l'avoit prié de ne pas le juger d'après ses actions extérieures. Cela n'empêcha pas Henri de Bourbon d'assembler, même avant la conclusion du traité, les protestans à Bergerac [ 10 juin ]. Il publia une déclaration par laquelle il soutint qu'il ne pouvoit être considéré comme hérétique, puisqu'il ne demandoit qu'à être instruit : il rappela qu'il avoit toujours protégé le culte catholique dans les villes de son obéissance ; il compara sa conduite à celle des Guise, ces prétendus défenseurs du peuple, et retraça leur tyrannie sous le règne de François II. Enfin, par un mouvement chevaleresque qui étoit dans son caractère, il défia le duc à un combat singulier, disant qu'il auroit le prince de Condé pour second. La ligue ne répondit à ce défi que par des libelles.

Henri III, pressé entre les deux factions, étoit plus embarrassé que jamais. Villeroy lui conseilloit d'exécuter franchement le traité du 7 juillet, aimant mieux qu'il prît ce parti que de n'en adopter aucun. Catherine se taisoit, espérant que les incertitudes de son fils rétabliront son crédit. Le Roi ne vouloit, ni faire la guerre, de peur de rendre les Guise trop puissans, ni rompre avec eux, de peur d'être obligé de se jeter dans les bras du roi de Navarre. Il vouloit maintenir les deux partis, dans l'espoir de les détruire l'un par l'autre.

Bientôt la discorde se mit parmi ses favoris ; d'Épernon conseilloit de ne pas commencer les hosti-

lités, et Joyeuse, qui avoit épousé une princesse de Lorraine, se montrait zélé ligueur. Le Roi, affectant d'être neutre, alla au parlement le 18 juillet, pour y faire recevoir un édit confirmatif de son traité avec la ligue. Il avoit dans sa voiture le cardinal de Bourbon qu'on vouloit lui donner pour héritier; et Pasquier raconte qu'il lui tint ce singulier discours : « J'ai fait  
« deux édits de pacification entre mes sujets, l'un,  
« en 1577, contre ma conscience, par lequel j'ai toléré la nouvelle religion, et toutefois cet édit m'étoit très-agréable parce qu'il assuroit le repos général : présentement j'en vais publier un autre, selon  
« ma conscience, mais auquel je ne prends aucun plaisir, parce que je prévois qu'il amènera la ruine universelle de mon État (1). » L'air contraint et mécontent de Henri détruisit tout l'effet qu'il pouvoit se promettre de cette démarche, et prouva aux ligueurs qu'il n'étoit pas de bonne foi.

Persistant dans cette conduite équivoque, il manda, le 11 août au Louvre, les députés du clergé, les présidents du parlement et le prévôt des marchands. Là, croyant obtenir le même effet qu'aux derniers états de Blois, il leur déclara qu'il lui falloit de l'argent et des troupes; ensuite il dit ironiquement au prévôt que, tant que dureroit la guerre, les rentes de l'Hôtel-de-Ville ne seroient pas payées, qu'on alloit mettre sur la ville un impôt de six cent mille livres, et que la guerre coûteroit quatre cent mille écus par mois. Puis, s'adressant au cardinal de Guise, il lui dit du même ton qu'il fouilleroit jusqu'au fond de la bourse du clergé, que l'église payeroit tous les frais, et qu'il

(1) Pasquier, livre 11, lettre 10.

n'avoit pas besoin pour cela de dispense du Pape. Les députés confondus gardoient le silence : « Il falloit  
« donc me croire , poursuivit-il en courroux , et jouir  
« de la paix que je vous avois donnée. Je crains  
« qu'en pensant détruire le prêche , nous ne mettions  
« la messe en grand danger. » Il fit néanmoins des préparatifs de guerre , eut l'air de consulter les Guise sur le choix des généraux , et renouvela la tentative bien vaine de convertir le roi de Navarre.

Cependant la ligue avoit fait à Rome de grands progrès. Sixte-Quint venoit de succéder à Grégoire XIII qui , sur de faux rapports , avoit d'abord applaudi au massacre de la Saint-Barthélemy , mais qui , depuis , s'étoit tenu en garde contre les insinuations des Guise. Le nouveau Pape , abusé par Pellevé et par le jésuite Mathei , agens de la ligue , publia le 9 septembre une bulle par laquelle il déclaroit le roi de Navarre et le prince de Condé hérétiques relaps , excommuniés , incapables de toute succession , et particulièrement du royaume de France. Le parlement de Paris s'opposa hautement à la publication de cette bulle , qu'il regarda comme contraire aux libertés de l'Église gallicane : le Roi n'osa s'expliquer , et se contenta de dire *qu'il y penseroit* : elle ne fut donc ni adoptée , ni rejetée. Les ligueurs la publièrent dans les villes dont ils dispoient ; les villes du roi de Navarre la rejetèrent ; et les partisans de ce prince furent assez hardis pour afficher sa protestation à Rome même , dans la nuit du 9 novembre.

La guerre commença : et quoiqu'elle se fit mollement , le peuple en supportoit tous les désastres ; elle se continua pendant l'hiver de 1586 ; et Henri III ,

conformément à ce qu'il avoit dit au cardinal de Guise, fit vendre, au grand scandale des catholiques, des biens du clergé pour près de deux millions. Le roi de Navarre, craignant d'être accablé, avoit demandé des secours aux princes protestans d'Allemagne : ces princes, avant d'entrer en France, résolurent d'envoyer à Henri III une ambassade solennelle. Lorsqu'il en fut instruit, il forma tout à coup le plus singulier projet; et crut qu'il lui convenoit, non-seulement d'abandonner les Guise, mais de s'unir au roi de Navarre, afin de les écraser. Pour rendre cette union plus intime, il eut l'idée de faire épouser à Henri de Bourbon la princesse Christine, fille de la duchesse de Lorraine, que Catherine de Médicis, son aïeule, avoit élevée avec soin, d'obtenir par là sa conversion, et de le déclarer ensuite hautement son héritier. Les premiers liens qui enchaînoient le roi de Navarre à Marguerite de Valois n'embarrassoient pas le Roi; d'abord il y avoit eu des défauts de forme dans le mariage, ensuite la conduite plus qu'équivoque de cette princesse dans les châteaux de Carlat et d'Usson, où elle avoit été alternativement détenue, et où le marquis de Canillac, chargé de la garder, avoit passé pour son amant, portoit ses parens à ne prendre plus à elle aucun intérêt. La Reine-mère fut chargée de cette négociation qui déshonoroit sa propre fille.

Les inquiétudes qu'inspirèrent aux ligueurs les démarches de Catherine, dont ils étoient loin cependant de pénétrer l'objet, décidèrent Henri à recevoir mal les ambassadeurs, ce qui étant rapporté au roi de Navarre, ne put que lui inspirer des soupçons sur la sincérité de la cour. Ce fut alors que les Guise éta-

blirent à Paris le conseil des Seize [septembre 1586]. C'étoit un comité secret, composé de députés des seize quartiers de la capitale : on y remarquoit Chapelle Marteau et le président de Neuilly qui avoient été députés aux états de Blois, Bussy-le-Clerc, Hautman, Cromé, La Bruyère (1), Louchard, Ameline, Émonot, Crucé, etc. Il se réunit d'abord au collège de Fortet qui fut appelé le *berceau de la ligue*, ensuite au couvent des Jacobins, puis dans d'autres lieux, afin d'échapper à la surveillance. Ces précautions n'empêchèrent pas Henri III d'être instruit par le fidèle Nicolas Poulain, l'un des membres du comité, de tout ce qui s'y passoit : il évita ainsi, pendant quelque temps, les pièges qui lui étoient tendus, soit pour l'enlever, soit pour le faire périr. Le duc de Mayenne étoit venu à Paris pour prêter main forte aux Seize ; voyant que tous leurs desseins étoient découverts, il résolut de se retirer dans son gouvernement de Bourgogne : lorsqu'il alla tout tremblant au Louvre prendre congé du Roi, ce prince eut l'imprudence de lui dire, sans le faire arrêter : « Eh quoi, monsieur le duc, vous voulez donc abandonner votre ligue ? »

La Reine-mère joignit enfin le roi de Navarre, le 18 octobre, à Saint-Bris, entre Cognac et Jarnac : elle lui présenta la belle princesse Christine ; mais le souvenir de la Saint-Barthélemy, qui avoit été préparée sous de semblables auspices, l'empêcha d'obtenir ce qu'elle désiroit. Henri de Bourbon lui offrit seulement des secours contre la ligue.

(1) Ce La Bruyère, qui exerça ensuite les fonctions de lieutenant-civil sous l'influence des Seize, fut l'aïeul du célèbre La Bruyère, auteur des *Caractères*.

Le Roi, instruit que cette négociation avoit échoué, déclara, le premier janvier 1587, dans la cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit, qu'il étoit irrévocablement décidé à ne plus souffrir en France d'autre religion que la catholique. Dans le cours de l'hiver, il fit ses dispositions pour la guerre; et son premier soin fut de traiter avec les cantons pour avoir un corps de Suisses. La défense de la Champagne et de la Bourgogne, contre les étrangers, fut confiée aux ducs de Guise et de Mayenne qui en étoient gouverneurs; et Joyeuse fut chargé de conduire une armée contre le roi de Navarre. Il étoit recommandé à Joyeuse d'éviter le combat, et le Roi espéroit que les Guise seroient battus par les princes allemands. S'étant réservé, pour lui seul, le commandement des Suisses qu'il attendoit, et d'un corps de noblesse dont il se croyoit sûr, il avoit le projet de paroître avec cette armée, à la fin de la lutte, et d'accabler les vainqueurs et les vaincus; on lui entendoit souvent répéter : *de inimicis meis, vindicabo inimicos meos.*

Cependant le roi de Navarre, persuadé que les préparatifs du Roi étoient sérieux, fit sentir aux princes de sa maison que, dans cette guerre, il ne s'agissoit plus de religion, mais de l'hérédité de la couronne, et que tous les Bourbons devoient se réunir pour défendre leurs droits. Le prince de Conti et le comte de Soissons, qui étoient jusqu'alors restés du côté des catholiques, le joignirent aussitôt avec des troupes.

Il y avoit donc sur pied quatre armées à peu près d'égale force. Celle de Henri III, à laquelle s'étoient réunis huit mille Suisses, sembloit garder la neutra-

lité; celle du roi de Navarre s'avançoit pour tendre la main au secours qu'amenoient les princes allemands; celles des Guise et de Joyeuse se préparoient à s'opposer à cette jonction.

Joyeuse, qui entreprit les premières hostilités, fut battu près de la Loire par le roi de Navarre : il revint en poste à Paris pour obtenir un renfort; mais il trouva d'Épernon, son rival, plus en faveur que jamais, et le Roi ne craignit pas de lui dire qu'il étoit un poltron. Un chagrin presque aussi vif l'avoit attendu à la cour. Épris de mademoiselle de Vitry, fille d'honneur de la Reine-mère, il s'étoit aperçu que l'attachement de cette jeune personne n'avoit pas été à l'épreuve de l'absence. Trompé dans son ambition et dans son amour, il retourna désespéré à son armée, qu'il parvint cependant à mettre sur un pied respectable; et, ne cherchant qu'à réparer la honte de sa dernière défaite, il livra bataille au roi de Navarre près de Coutras [20 octobre]. Le courage héroïque de Henri de Bourbon décida bientôt du sort de ce combat: Joyeuse y perdit la vie, et son armée fut dispersée.

Cependant les Guise n'avoient pu empêcher l'armée allemande de traverser la Bourgogne et la Champagne, et de se diriger vers la Charité-sur-Loire. L'armée du Roi lui ferma le passage, et elle fut obligée de rebrousser chemin. Elle s'achemina du côté de la Beauce, dans l'espoir d'y trouver les subsistances dont elle manquoit, et d'inquiéter Paris. Le Roi, ne faisant aucun mouvement pour s'opposer à cette marche des étrangers, et semblant leur livrer sa capitale, les Guise volèrent à la défense de cette ville, et se mirent entre elle et l'armée ennemie.

Le duc de Guise , sentant qu'il falloit , par un coup d'éclat , justifier les espérances qu'avoient fondées sur lui les catholiques , résolut d'attaquer avec une poignée d'hommes les Allemands près de Montargis. Le duc de Mayenne , effrayé de la témérité de cette entreprise , le pria d'y bien penser. « Je ne résoudrai « point en toute ma vie, lui dit Guise , ce que je « n'aurai pu résoudre en un quart-d'heure : » réponse qui donne une idée très-juste du caractère de ce prince audacieux : il attaqua les Allemands , les défit ; et cet avantage balança aux yeux des étrangers la victoire de Coutras. Les Allemands néanmoins n'étoient pas détruits ; et le prince de Conti , qui venoit d'arriver au milieu d'eux , avoit ranimé leur courage. Le duc de Guise les surprit encore à Anseau , près de Chartres , et obtint sur eux une seconde victoire. Henri III , craignant alors que toute la gloire de la campagne n'appartînt aux Guise , se décida enfin à se réunir à eux pour chasser les étrangers ; pressés de tous côtés , les Allemands se rendirent , et furent , contre la foi du traité , presque tous exterminés dans leur retraite.

Le 23 décembre , le Roi fit à Paris une entrée solennelle , comme s'il eût remporté de grandes victoires : les applaudissemens ne furent que pour le duc de Guise , auquel on attribuoit le salut de la capitale. Un événement récent exaspéroit la haine des catholiques contre les protestans. Le 18 février de cette année [1587] , Marie Stuart , autrefois reine de France , et qu'on y avoit vue dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté , étoit morte sur l'échafaud par les ordres d'Élisabeth , reine d'Angleterre. Cette cruauté exercée contre une tête couronnée avoit dégradé la ma-



jesté royale, même aux yeux de ceux qui en étoient le plus indignés. Le duc de Guise partit bientôt pour Nancy, où toute la maison de Lorraine se rassembla : il y fut résolu de détrôner Henri III, de le mettre dans un cloître, et de proscrire tous les Bourbons, en exceptant néanmoins le cardinal, dont on avoit encore besoin.

De retour dans son gouvernement de Champagne, le duc de Guise fit, au nom du cardinal de Bourbon et de la ligue, une requête au Roi, par laquelle il demandoit que ce prince chassât de son conseil tous les hommes suspects, qu'il fit recevoir le concile de Trente, qu'il donnât à la ligue de nouvelles places de sûreté, et que les biens des protestans fussent vendus pour payer les frais de la guerre. Cette requête fut présentée au commencement de février 1588. Le Roi, différant d'y répondre, le peuple fut de nouveau convaincu qu'il s'entendoit avec le roi de Navarre : la ligue ne négligea rien pour fortifier cette prévention : elle multiplia les libelles, dans lesquels elle accabloit d'injures Henri III, et combloit de louanges le duc de Guise, à qui elle donnoit les noms pompeux de nouveau Moïse, et de second Gédéon. Le Roi, se croyant en état de braver ses ennemis, augmenta les dignités de d'Épernon, objet de leur haine, et lui donna la charge d'amiral, ainsi que le gouvernement de Normandie.

Les Seize, de concert avec le duc de Guise, résolurent de nouveau de s'emparer du monarque, pendant le carême, au moment où il suivroit les processions des pénitens. Averti par l'infatigable Poulain, le prince ne sortit point de son palais ; et les ligueurs,

furieux d'avoir manqué leur coup , appelèrent le duc à Paris , lui promettant le secours de quarante mille hommes. Pendant qu'il se disposoit à ce voyage , le roi de Navarre perdit le prince de Condé , son digne émule , qui mourut subitement à Saint-Jean-d'Angely , le 5 mars. Sa seconde femme , Charlotte de La Trémouille , à laquelle il étoit uni , depuis deux ans , fut accusée injustement de l'avoir empoisonné , et n'obtint d'être justifiée que six ans après.

Henri III instruit , par Poulain , des projets du duc de Guise , qui s'étoit avancé jusqu'à Soissons , redoubla ses précautions. Depuis quelque temps , il s'étoit formé une garde particulière de quarante-cinq gentilshommes , dévoués aveuglément à ses volontés : cette garde eut ordre de ne pas le perdre de vue : il envoya en même temps Bellièvre près du duc de Guise , pour lui défendre d'approcher de Paris : le duc eut l'air de céder , mais il se mit en route aussitôt que Bellièvre fut parti.

Il entra dans Paris le lundi 9 mai , à midi , n'ayant à sa suite que sept gentilshommes : mais à peine fut-il parvenu au centre de la ville , qu'il se vit entouré de plus de trente mille personnes. On le regardoit comme un libérateur ; de toutes parts on crioit : *vive Guise !* les femmes aux fenêtres lui jetoient des fleurs , les hommes se mettoient à genoux devant lui , baisoient les bords de son manteau , et lui faisoient toucher leurs chapelets. Il monroit un visage riant , marchoit la tête nue , parloit à tout le monde (1) : suivi d'un

(1) Un auteur presque contemporain s'exprime ainsi sur cette circonstance de la vie du duc de Guise : « La France étoit folle de cet homme-là , car c'est trop peu de dire amoureuse. A son entrée à Paris,

immense cortège, il alla descendre à l'hôtel de la Reine-mère, situé près de Saint-Eustache, dans le lieu où l'on a bâti depuis la halle au blé. Trois heures auparavant Bellièvre avoit fait espérer à Catherine que le duc avoit renoncé à son projet. Surprise de le voir dans son appartement, elle le reçut toute tremblante, et, pendant qu'il saluoit les dames, elle se pressa d'envoyer avertir le Roi.

Ce prince, connoissant déjà le danger qu'il couroit, tenoit un conseil composé du chancelier, de l'abbé d'Elbène, de Villequier, de Bellièvre et du colonel d'Ornano. Les opinions étoient partagées : l'abbé d'Elbène soutenoit qu'il falloit se défaire du rebelle, et il appuyoit son avis de ce passage de l'écriture : *percutiam pastorem et dispergenturoves*. On n'avoit encore adopté aucun parti, lorsque le duc de Guise entra, conduit par la Reine-mère. Le Roi, le voyant en son pouvoir, lui rappela qu'il lui avoit défendu de venir à Paris. Le duc, un peu déconcerté, à la vue de la garde nombreuse qui remplissoit le Louvre, répondit qu'il étoit venu pour confondre toutes les calomnies, pour apporter sa tête, et pour partager le sort de ses amis qu'on vouloit faire périr. Il ajouta cependant qu'il n'auroit pas entrepris ce voyage, si les ordres de sa majesté eussent été plus précis. Henri III, furieux, interpella Bellièvre, et lui demanda s'il n'avoit pas rempli sa mission. Pendant cette explication, qui pouvoit être si dangereuse pour le duc de Guise, Catherine s'approcha de l'oreille de son fils, et l'effraya sur les dispositions du peuple qu'elle avoit

« on crioit non-seulement *vive Guise*, mais *Hosanna filio David*. »  
(Balzac, entretien 24, page 160.)

eu le temps de remarquer. Le duc profita de ce moment d'incertitude pour saluer le Roi, et pour se retirer dans son hôtel, situé à l'extrémité de la rue Saint-Antoine, où s'établit, dès ce moment, la place d'armes des ligueurs. Il y appela les Seize, et, de concert avec eux, il fit parvenir ses ordres à tous les chefs du peuple.

Le mardi 10 mai, tout Paris étoit sous les armes : le duc, n'ayant plus aucune crainte, alla au Louvre, accompagné de plus de quatre cents gentilshommes, armés sous leurs manteaux. Après le dîner, il eut un long entretien avec Henri III, dans le jardin de la Reine-mère : il se plaignit hautement de ce que le Roi, au lieu de faire la guerre aux protestans, tournoit ses armes contre les Parisiens ; il insista sur la nécessité de changer de système, et demanda surtout la disgrâce du duc d'Épernon. Henri lui répondit qu'un Roi seroit bien malheureux s'il ne pouvoit honorer de sa confiance des personnes de son choix ; que, si la guerre ne se faisoit pas plus vivement, c'étoit faute d'argent ; et qu'il ne se défioit pas des Parisiens, mais des étrangers qui s'étoient glissés parmi eux. Ces étrangers étoient les partisans du duc de Guise qui, de toutes les parties du royaume, se rendoient dans la capitale.

Conformément à cette idée, que le duc n'osa combattre, le Roi manda le prévôt des marchands et les échevins, et leur ordonna de visiter les maisons pour y arrêter les étrangers : ordre dont les ligueurs, qui étoient les maîtres de la ville, empêchèrent facilement l'exécution.

Alors Henri III chargea le maréchal de Biron de

faire entrer les Suisses dans Paris : ils arrivèrent le jeudi 12, à deux heures du matin. Après qu'ils se furent réunis aux gardes françaises, le Roi monta à cheval, passa en revue ces troupes dévouées, et leur commanda, non-seulement de se tenir sur la défensive, mais de ne se permettre aucune violence contre le peuple. Biron mit neuf cents Suisses à la place des Innocens, et en répartit seize cents au Marché-Neuf, au Châtelet et à l'Hôtel-de-Ville. D'O plaça les gardes françaises sur le pont au Change, et sur le pont Saint-Michel. Tous ces postes furent pris de grand matin, tambour battant ; et les bourgeois, réveillés par le bruit, furent quelque temps sans oser sortir de leurs maisons.

Le duc de Guise, instruit que les troupes ont reçu l'ordre de ne point se battre, envoie de tous côtés ses émissaires ; il fait répandre que, contre les privilèges de la ville, on veut y mettre garnison pour ensuite la livrer au pillage : un jeune courtisan sert merveilleusement ses desseins, en ayant l'imprudence de dire sur le pont Saint-Michel, *qu'il n'y aura pas femme de bien qui ne passe par la discrétion d'un Suisse* (1). Ce propos étant répandu, la fureur s'empare du peuple, le tocsin sonne dans les églises, des chaînes sont tendues dans toutes les rues, et la dernière barricade est posée devant le Louvre. Les Suisses et les gardes françaises, cernés de toutes parts, ayant l'ordre de ne point faire usage de leurs armes, placés comme des statues dans leurs différens postes, sont assaillis par la populace : elle massacre soixante Suisses ; et bientôt ces troupes sacrifiées sont obligées de mettre bas les

(1) Pasquier, livre 12, lettre 4.

armes. Le duc de Guise, qui, pendant ce désordre, n'avoit pas quitté son hôtel, en sort ayant à la main une baguette blanche ; à son aspect, le calme se rétablit partout ; et, content d'avoir montré l'étendue de sa puissance, il renvoie au Roi ses soldats désarmés.

La Reine-mère, à qui ce prince avoit rendu sa confiance, depuis qu'il étoit en danger, fut chargée de traiter avec le duc. Le peuple lui fit quitter sa voiture, et l'ayant mise dans une litière, il la fit passer sur les barricades, qu'on refusa d'abaisser devant elle. Guise, ne doutant plus de sa puissance, éleva très-haut ses prétentions : il demanda la lieutenance-générale avec la même autorité qu'avoit eue son père sous François II, la déchéance du roi de Navarre et de ses cousins de tous leurs droits à la couronne, le licenciement des quarante-cinq gentilshommes préposés à la garde particulière du Roi, la diminution des impôts, et l'exil perpétuel de d'Épernon et des autres favoris. Il exigea en outre que les états-généraux fussent incessamment convoqués à Paris pour confirmer toutes ces concessions.

Le conseil de Henri III fut partagé sur ces propositions monstrueuses. Le Chancelier et Villeroy pensoient qu'il falloit céder momentanément à l'orage, afin d'éviter des maux plus grands : d'O et Rambouillet soutinrent qu'il valoit mieux périr que de s'humilier à ce point. Catherine fit adopter un avis mitoyen ; mais tout changea la nuit suivante : le Roi, instruit par Poulain, que le Louvre assiégé du côté de la ville, devoit l'être bientôt du côté de la campagne, résolut de quitter la capitale, le vendredi 13. Il obtint de sa mère qu'elle iroit négocier avec le duc de Guise

pendant que ce dessein s'exécuteroit : le danger ne fit point balancer Catherine qui , accablée par l'âge et les infirmités , étoit enchantée qu'une occasion se présentât de recouvrer son ancien ascendant.

Catherine alla donc à l'hôtel de Guise , avec les mêmes obstacles que la veille ; elle conféra long-temps avec le duc , ne lui fit que de foibles objections , et sembla disposée à lui accorder tout ce qu'il désiroit. Pendant la conférence , on vint les avertir du départ du Roi : « Ah ! madame , s'écria Guise , je suis mort ; « tandis que votre majesté m'amuse ici , le Roi va « me perdre. — J'ignorois tout , monsieur , lui ré- « pondit la Reine avec sang-froid : le Roi ne m'a « parlé de rien ; c'est sans doute une résolution qu'il « a prise pendant mon absence. » Elle remonta dans sa litière , et gagna , au milieu de mille dangers , le Louvre où elle s'établit avec la jeune Reine régnante , que Henri III avoit laissée entre les mains de la ligue.

Telles furent les fameuses journées des Barricades. « Jamais , dit Pasquier , ne fut si furieuse débauche « du peuple que celle de jeudi et de vendredi , car « les religieux mesmes quittant leurs frocs , s'étoient « armés devant leurs monastères , et le samedi 14 du « même mois , toutes choses se trouvèrent si calmes « que vous eussiez dit que c'estoit un songe. Les « portes de la ville , fermées par deux jours , furent « lors ouvertes , le commerce ordinaire remis , avec « toute la modestie que l'on pouvoit désirer au peuple , « pour avoir seulement perdu l'objet et la présence « de son Roy , témoignage très-assuré du mal talent « qu'il lui portoit. » Pasquier n'ajoute pas que la ma-

jesté royale fut pour long-temps dégradée par ces scènes scandaleuses ; que le prestige du trône fut entièrement détruit ; et qu'il fallut par la suite toutes les vertus de Henri IV, pour lui faire recouvrer son éclat. Le même auteur juge très-bien les résultats de cette sédition. « En tout ce qui s'est passé en cinq jours ,  
 « dit-il , vous ne trouverez que lourdes fautes : faute  
 « en monsieur de Guise , quand le lundi il vint en  
 « poste lui septième ; faute au Roy qui ne se saisit  
 « de luy le mardi ou mercredi , comme il pouvoit :  
 « autre faute le jeudi en cette grande levée de bouclier  
 « que le Roy fit ; faute dernière en monsieur de Guise,  
 « quand le vendredi , il le laissa sortir de la ville (1). »

Le duc de Guise s'empara de la Bastille le dimanche 15 mai : il assembla aussitôt les chefs du peuple à l'Hôtel-de-Ville où il fit destituer le prévôt des marchands, Hector de Péruse, fidèle au Roi, et forma un conseil d'Etat composé des plus fougueux des Seize, parmi lesquels on remarqua Bussy-le-Clerc et Crucé, procureurs, Senault, clerc du greffe au parlement ; Émonot, avocat, Louchard, commissaire au Châtelet, et Hauron, banquier. Quelque temps après il donna le gouvernement de Paris au duc d'Aumale son cousin, et le commandement de la Bastille à Bussy-le-Clerc.

Cependant le Roi, qui s'étoit enfui de Paris, suivi seulement de seize gentilshommes et de douze valets, étoit arrivé à Chartres, dont l'évêque, Nicolas de Thou, lui étoit dévoué. Il y tint un conseil où les avis furent partagés, comme le lendemain des Barricades. Ce malheureux prince se défioit de tout le monde, même de sa mère : il balança long-temps, et prit enfin la

(1) Pasquier, livre 12, lettre 5.



résolution d'avoir l'air d'accepter les propositions de la ligue. Il envoya donc près du duc de Guise, Villeroy auquel il n'eut garde de confier ses desseins secrets, et lui donna ordre de faire la paix à quelque prix que ce fût. Pendant la négociation, il feignit de faire aux mécontents le sacrifice de d'Épernon, lui ôta le gouvernement de Normandie, et le relégua en Provence.

La paix fut faite avec le duc de Guise, et l'édit que le Roi publia dans la ville de Rouen, au mois de juillet, en révéla les conditions. Par cet acte qui portoit le titre de Traité d'Union, Henri III se déclaroit de nouveau chef de la ligue, et ajoutoit qu'il ne poseroit point les armes que les protestans ne fussent détruits. Il s'engageoit à faire jurer à tous les corps de l'État de ne jamais reconnoître un prince protestant, légitimoit tout ce qui avoit été fait pendant les journées des Barricades, ajoutoit aux villes de sûreté accordées précédemment à la ligue celles d'Orléans, de Doullens et de Bourges, acceptoit le concile de Trente, promettoit de lever deux armées, et en donnoit le commandement au duc de Guise, avec le titre de généralissime. Les états-généraux devoient être assemblés au mois d'octobre pour confirmer toutes ces dispositions.

Pour montrer qu'il étoit disposé à tenir ses promesses, il convoqua sur-le-champ les états-généraux, non à Paris, comme l'auroit voulu la ligue, mais à Blois, ville voisine des pays occupés par les protestans, d'où il pourroit entretenir des relations avec le roi de Navarre. Ensuite il vit à Chartres le duc de Guise, qui lui fut présenté par Catherine, et ne parut point irrité que le pape Sixte-Quint, dans une bulle

de félicitation, l'eût comparé, ainsi que ses frères, aux Machabées, libérateurs d'Israël. Il étoit secrètement très-satisfait que ce pontife eût donné les pouvoirs de légat au nonce Jean François Morosini, prélat vénitien, d'un caractère doux et modéré.

Avant de partir pour Blois, il prit une mesure qui auroit dû ouvrir les yeux à des hommes moins téméraires que les Guise : il changea tout à coup le ministère : le chancelier de Cheverny, Bellière et Villeroy furent congédiés; François de Montholon, avocat-général, eut les sceaux; Martin Rusé, seigneur de Beaulieu, et Louis de Révol devinrent secrétaires d'état (1). La Reine-mère fut de nouveau éloignée du conseil; et Henri III donna toute sa confiance à Ornano, à Rambouillet et au maréchal d'Aumont. Il parut renoncer à sa vie dissipée pour s'occuper entièrement des affaires.

Ce prince arriva, dans Blois, avec sa cour, le 27 septembre, et différa l'ouverture des états, pour sonder le terrain. Il s'étoit efforcé d'influer sur les élections; mais la ligue avoit obtenu sans peine la majorité. Le dimanche 2 octobre, il fit faire une procession où il parut avec tous les députés; et le dimanche suivant, il communia dans l'église de Saint-François, avec le duc de Guise.

Les états s'ouvrirent enfin le 16 octobre. Le cardinal de Guise présidoit le clergé, Brissac la noblesse, et Chapelle Marteau, prévôt de Paris, le tiers-état. La séance où le duc de Guise exerça les fonctions de grand-maître, fut très-brillante, et Henri III y déploya tout l'appareil de la royauté. Se flattant encore de

(1) Rusé et Révol firent par la suite partie du ministère de Henri IV.

ramener ses sujets égarés, il prononça un discours qui, s'il fut tel que le rapporte de Thou, peut passer pour un morceau de la plus haute éloquence (1). Il demanda l'oubli des torts réciproques, promit de rétablir l'ordre en même temps qu'il détruiroit l'hérésie, et ajouta, en jetant les yeux sur le duc de Guise, que s'il n'avoit pas été contrarié par le mauvais esprit de quelques uns de ses sujets, il seroit parvenu depuis long-temps à étouffer toutes les factions. Les Guise irrités s'opposèrent à ce que ce discours fût imprimé tel qu'il avoit été prononcé; et le Roi eut l'inconcevable foiblesse de permettre qu'on y fit des changemens.

Dès les premières séances, le duc de Guise, pour se concilier la faveur populaire, demanda que les impôts fussent diminués, et parvint à faire déclarer que le roi de Navarre et les princes entachés ou suspects d'hérésie ne pourroient jamais succéder à la couronne. Le roi de Navarre étoit alors à la Rochelle : il y fit une protestation solennelle, et la fonda principalement sur ce que les états étoient incomplets, puisque les provinces qu'il occupoit n'avoient pas été appelées à y envoyer des députés : il réclama en même temps un concile national où il pût se faire instruire. Henri III, qui sans doute avoit provoqué cette pro-

(1) Ce discours produisit un grand effet sur la partie saine de l'assemblée; on peut en juger par la lettre suivante d'un des députés : « C'est « la plus belle et la plus docte harangue qui fût jamais ouye, non pas « d'un Roy, mais je dis d'un des meilleurs orateurs du monde, et il eut « telle grace, telle gravité et douceur à la prononcer, qu'elle tira des « larmes des yeux à plusieurs, du nombre desquels je ne me veux « exempter, car je sentis, à la voix de ce prince, tant d'émotion en mon « âme qu'il fallut, malgré moy, que les larmes en rendissent témoi-  
« gnage. »

testation , soutint qu'en effet on ne pouvoit juger son beau-frère sans l'entendre. Les états , excités par le duc de Guise , persistèrent opiniâtrément dans leur vœu , et le monarque eut encore la foiblesse de leur céder. Cependant , opposant toujours de petites ruses à une faction qui , fière de sa force , marchoit franchement à son but , il obtint du légat Morosini l'absolution du prince de Conti et du comte de Soissons , qui , quoique ayant servi sous le roi de Navarre , n'avoient pas embrassé la religion protestante ; de sorte que ces deux princes ne se trouvèrent pas exclus formellement de la couronne.

Sur ces entrefaites , il arriva un événement qui contribua beaucoup à aigrir les esprits. Le duc de Savoie , de concert avec le pape , s'empara du marquisat de Saluces qui , comme nous l'avons vu , étoit l'unique possession que la France eût conservée en Italie : il prit pour prétexte que ce pays étoit menacé par l'armée protestante que Lesdiguières commandoit en Dauphiné. Les deux partis se reprochèrent d'être la cause de cette perte. Le Roi essaya de réveiller le courage de la noblesse , en l'engageant à s'armer pour recouvrer cette possession , et soutint que le duc de Guise étoit en relation avec le duc de Savoie : la ligue , de son côté , accusa le Roi d'avoir ménagé cet événement pour détourner les esprits des importantes discussions dont ils s'occupoient , et pour dissoudre l'union. Après bien des réclamations , de part et d'autre , on ne parla plus de cet objet.

Un autre événement qui prouvoit l'exaspération générale , parut être le prélude du sinistre dénouement qui se préparoit. Le 4 novembre , à dix heures du soir ,

les pages et les domestiques des seigneurs des deux partis étoient dans les antichambres du château, en attendant leurs maîtres. S'étant avisés de prendre les uns le nom de *royalistes*, les autres celui de *guisards*, ils se disputèrent, en vinrent aux mains, répandirent beaucoup de sang dans cette lutte où les ligueurs l'emportèrent, et se poussèrent en se battant jusqu'aux portes des appartemens du Roi. Pendant ce combat, le duc de Guise étoit assis près du feu dans la chambre à coucher de la Reine-mère qui étoit malade, et causoit tranquillement avec elle : ses gentilshommes, instruits que la victoire s'étoit déclarée pour leur parti, sembloient chercher dans ses regards la conduite qu'ils devoient tenir : soit qu'un attentat imprévu effrayât sa conscience, soit qu'il doutât du succès, il baissa les yeux, se tourna du côté de la cheminée, et ne fit paroître aucun signe de ce qui se passoit dans son âme. Cependant l'alarme s'étoit répandue dans la ville où les députés avoient pris les armes, lorsque Crillon se mit à la tête de la garde, sépara les combattans, et rétablit l'ordre.

L'arrogance du duc de Guise et des états n'en devint que plus insupportable. Un député osa comparer les journées des Barricades à *l'heureuse et sainte journée des tabernacles* : on répandoit une généalogie de la maison de Lorraine qui la faisoit descendre de Charlemagne, ce qui montrait clairement que les Guise aspiroient au trône : leurs partisans ne cachèrent plus que le projet du duc étoit d'amener le Roi à Paris, et de régner sous son nom, comme autrefois les maires du palais. Ce malheureux prince étoit en effet presque le prisonnier de son ennemi, qui, comme

grand maître, avoit tout pouvoir dans l'intérieur du château.

Cet affreux résultat d'une fausse politique porta la terreur dans l'âme de Henri III. Il se trouvoit à peu près dans la même position que Charles IX, son frère, à l'époque de la St.-Barthélemy, et il prit le même parti, mais sans consulter sa mère, à qui l'âge et le malheur avoient donné de l'aversion pour les coups d'État. A tout événement, il avoit cherché depuis long-temps à se procurer des appuis étrangers : le légat Morosini étoit dans son intimité : il ménageoit avec soin les Vénitiens, et il venoit de donner à Ferdinand de Médicis la princesse Christine qu'il avoit autrefois destinée au roi de Navarre.

Le dimanche 18 décembre, pendant qu'on célébroit les noces de cette jeune princesse dans l'appartement de la Reine régnante, et que tout respiroit la joie, le Roi tint une conférence où il n'admit que ses serviteurs dévoués, et où il fut résolu que le duc de Guise périroit un jour de conseil. Ayant eu occasion de remarquer le courage de Crillon, dans le dernier événement qui avoit ensanglanté le palais, il lui proposa de se charger de cette action périlleuse : « Sire, « lui répondit cet officier, je suis serviteur de votre « majesté : ma fidélité, mes services lui sont acquis : « mais je suis soldat et chevalier. Si vous voulez « que j'appelle le duc de Guise, et que je me coupe « la gorge avec lui, me voilà prêt; mais d'être l'exé- « cuteur de votre justice, c'est une chose qui ne va « pas à un homme de ma sorte, et que je ne ferai jamais. » Henri III ne parut point irrité de cette noble réponse, et pria seulement Crillon de lui garder le secret.

Ce monarque infortuné retomba dans ses incertitudes jusqu'au 21 décembre, qu'il fit la même proposition à Lognac qui lui avoit été autrefois présenté par le duc de Guise, et qui consentit volontiers à faire égorger son bienfaiteur. L'attentat fut fixé au 23, avant-veille de Noël, et il fut convenu que huit hommes dévoués, choisis parmi les quarante-cinq gardes particuliers du Roi, aideroient le meurtrier. Tout fut préparé dans la soirée du 22, et la garde se trouva doublée avant le commencement de la nuit. Le Roi dit au duc de Guise qu'il vouloit aller le lendemain à la Noue, maison de plaisance à une lieue de Blois, que son projet étoit d'y rester, dans la retraite, jusqu'à la veille de Noël, et qu'avant de partir il désiroit tenir de bonne heure un grand conseil : en même temps il donna ordre au comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, de mener le lendemain matin le jeune prince de Joinville, fils aîné du duc de Guise, à une partie de paume, et de l'y retenir le plus long-temps qu'il pourroit.

Cependant, de tous côtés, il étoit arrivé au duc de Guise des avis sur le danger qui le menaçoit : le cardinal son frère en étoit effrayé : son autre frère, le duc de Mayenne, qui étoit à Lyon, et sa mère la duchesse de Nemours, le conjuroient de quitter Blois. Madame de Noirmoutier, qu'il aimoit passionnément, étoit venue exprès pour le décider à partir. Mais l'idée que sa fuite feroit triompher le Roi, le rendit inflexible aux prières de sa famille et de sa maîtresse ; il se reposa sur la foiblesse du monarque, qui n'avoit osé rien entreprendre contre lui, la veille des Barricades, et cette aveugle confiance le fit marcher à sa perte.

Le conseil étoit indiqué pour le 23 , à huit heures du matin , moment où , dans la saison , à peine faisoit-il jour. En s'y rendant , le duc de Guise fut abordé sur la terrasse par La Salle , gentilhomme d'Auvergne , qui lui dit que sa vie étoit en danger , et le pria de retourner sur ses pas. « Il y a long-temps , mon ami , lui « répondit gaîment le duc , que je suis guéri de cette « crainte. » Un peu plus loin un autre gentilhomme lui donna le même conseil , et il lui dit qu'il étoit un visionnaire. Péricard , son secrétaire , d'après un avis certain qu'il venoit de recevoir , lui écrivit : *sauvez-vous , monseigneur , ou vous êtes mort* , et remit ce billet à un page pour le lui porter : mais les portes du château étoient déjà fermées , et toute retraite étoit désormais impossible.

Quand le duc entra au conseil , il y trouva les cardinaux de Gondy , de Vendôme , de Guise , les maréchaux d'Aumont et de Retz , le garde-des-sceaux Montholon , et l'archevêque de Lyon. Soit qu'il fût frappé d'une crainte subite , soit , comme on le crut depuis , qu'il eût passé la nuit avec madame de Noirmoutier , et qu'il se fût livré à des excès , on le vit pâlir tout à coup , et il fut obligé de s'asseoir près de la cheminée. On appela du secours , et Saint-Prix , valet de chambre du Roi , lui donna une boîte de pastilles qui le fortifièrent. Le conseil commença , et à peine eût-on parlé de quelques affaires , que le secrétaire d'état Révol parut , et dit au duc que le Roi le demandoit. Il se lève , salue la compagnie d'un air gracieux , et passe dans l'antichambre dont les portes sont aussitôt fermées. Il n'y trouve , au lieu de la foule ordinaire , que Lognac et les huit gentilshommes ,



paroît étonné de ce qu'ils ne répondent pas à son salut, s'avance vers la porte de la chambre du monarque, et se baisse pour lever la tapisserie qui la couvre. A l'instant Saint-Malin lui porte un coup de poignard dans le cou, tous le frappent, il veut s'élan- cer sur Lognac qui donne les ordres ; mais il ne peut tirer qu'à demi son épée, et tombe mort à ses pieds.

Cependant les membres du conseil entendent du bruit : le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, soupçonnant ce qui se passe, veulent aller au secours du chef de la ligue : ils sont arrêtés par les maréchaux d'Aumont et de Retz, et conduits dans une chambre haute du château. Au même moment, on arrête la duchesse de Nemours, mère des Guise, le prince de Joinville, qui n'avoit pas encore quitté sa partie de paume, le cardinal de Bourbon, et le duc d'Elbœuf. Les portes de la chambre du Roi s'ouvrent, et il déclare à la foule qui s'y précipite, qu'il veut désormais être le maître. Des mesures analogues sont prises dans la ville, par Richelieu grand prévôt de l'hôtel : il arrête, au milieu de la chambre du tiers-état, Chapelle Marteau, le président de Neuilly, Compan et Cotte- blanche, députés de Paris. Les états sont dans la consternation, et protestent de leur fidélité au Roi.

Henri III, enivré de ce succès trompeur, passa chez sa mère, qu'une maladie très-grave retenoit au lit. Il s'empessa de lui dire qu'enfin il étoit Roi, et que le roi de Paris n'existoit plus. « Je vois, lui « répondit Catherine, que vous avez fait mourir le « duc de Guise : mais Dieu veuille que cette mort ne « soit pas cause que vous ne soyez roi de rien. C'est « bien coupé, mon fils, je ne sais si vous coudrez

« aussi bien. Avez-vous prévu les maux qui peuvent  
 « arriver ? deux choses vous sont nécessaires, la dili-  
 « gence et la résolution. » En sortant de chez sa  
 mère, le Roi vit le légat Morosini qui parut satisfait  
 de ses raisons, et n'essaya pas de le contredire de  
 peur de compromettre le sort des cardinaux arrêté-  
 s (1). La prudence du légat produisit sur le monarque  
 un effet bien contraire à celui qu'il avoit attendu. Ce  
 prince, craignant que le cardinal de Guise ne devînt  
 aussi redoutable que son frère, résolut de le faire  
 aussi périr. Les quarante-cinq gentilshommes, ayant  
 refusé de tremper leurs mains dans le sang d'un prince  
 de l'Eglise, Duguat, capitaine des gardes, se chargea  
 de cette affreuse commission.

Le 24 décembre, il monte avec quatre soldats dans  
 la chambre où étoient détenus, depuis la veille, le  
 cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, les trouve  
 se confessant l'un à l'autre, ordonne qu'on emmène  
 l'archevêque, et déclare à sa victime qu'il faut mourir.  
 Le cardinal écoute son arrêt avec courage, se met à  
 genoux, fait une courte prière, se couvre ensuite la  
 tête, et dit à Duguat d'un ton résigné : *remplissez  
 votre commission*. Il est massacré aussitôt.

Le conseil du Roi, qui ne partageoit pas la sécurité  
 de ce prince, craignit avec raison que les ligueurs ne  
 s'emparassent des cadavres des Guise, et que ces  
 tristes reliques ne portassent les peuples, dont ils  
 étoient adorés, aux derniers excès de la fureur.  
 D'après le conseil de Miron, médecin de la cour, ils

(1) Stephano Cosmi, dans des mémoires sur la vie de Morosini, dé-  
 ment cette circonstance que nous avons puisée dans d'Avila, témoin  
 oculaire. Il prétend que le légat ne put voir Henri III, que trois jours  
 après la mort du cardinal de Guise.

furent consumés la nuit dans de la chaux vive. Le monarque, satisfait de sa vengeance, fit, les jours suivans, mettre en liberté la duchesse de Nemours et les députés de Paris. Le prince de Joinville, devenu duc de Guise par la mort de son père, et l'archevêque de Lyon furent enfermés dans le château d'Amboise, sous la garde de Duguat.

Ainsi périrent le duc et le cardinal de Guise. De Thou, en faisant le portrait du premier, donne une idée très-juste du caractère du duc de Mayenne que nous verrons désormais à la tête de la ligue. « Les  
« deux frères, dit-il, avoient peut-être l'âme égale-  
« ment grande : mais le duc de Guise donnoit beau-  
« coup au hasard ; le duc de Mayenne au contraire  
« ne se conduisoit que par les règles de la prudence,  
« ce qui venoit de la différence de leurs caractères.  
« L'un ne formoit que des projets hardis, l'autre étoit  
« plus modéré. La maison du duc de Guise étoit fort  
« dérangée : au contraire, dans les affaires du duc de  
« Mayenne, régnoit un ordre admirable. Le premier  
« se mettoit peu en peine de devoir beaucoup, pourvu  
« qu'il trouvât toujours, de quelque façon que ce fût,  
« de quoi fournir à sa dépense ; le second ne dépen-  
« soit qu'autant qu'il falloit pour ne rien devoir.  
« Celui-là promettoit beaucoup, et tenoit peu ;  
« celui-ci promettoit plus rarement, mais ne man-  
« quoit jamais à sa parole. Enfin il étoit aisé de voir  
« que l'un se seroit plutôt contenté d'une grandeur  
« bornée, que de troubler l'Etat pour s'élever à une  
« puissance supérieure à celle d'un simple sujet :  
« l'autre au contraire ne mettoit point de bornes à ses  
« désirs, et supérieur aux lois, il n'imaginoit rien

« dont, à quelque prix que ce fût, il ne voulut venir  
 « à bout. Aussi, la ligue à part, le Roi ne se défioit  
 « point du duc de Mayenne, et le mettoit à la tête  
 « des armées préférablement à son frère ; mais, après  
 « avoir fait assassiner le duc de Guise, il appréhen-  
 « doit de trouver en lui un vengeur implacable de sa  
 « mort ; et ce fut ce qui l'engagea à charger sur le  
 « champ Ornano d'aller l'arrêter à Lyon. » Mayenne,  
 averti à temps, se retira à Dijon, et attendit pour  
 se déclarer les événemens qui se passeroient à Paris.

Catherine de Médicis, effrayée des suites du coup  
 d'Etat qui venoit d'être exécuté par son fils, parut  
 cependant se porter mieux dans les premiers jours de  
 l'année 1589. Le 2 janvier, elle put aller à la messe  
 dans la chapelle du château : en revenant elle entra  
 dans l'appartement où le cardinal de Bourbon étoit  
 détenu : ce prince lui reprocha son malheur, dont  
 elle étoit cependant bien innocente, et elle ne lui ré-  
 pondit que par des larmes. Le lendemain elle se  
 remit au lit, et mourut deux jours après, le mercredi  
 5 janvier. Tous les historiens et tous les publicistes  
 se sont accordés à blâmer la politique de cette prin-  
 cesse : voici ce qu'en dit Mably, dans ses observa-  
 tions sur l'histoire de France : « Catherine devoit  
 « d'abord examiner quelle faction, de la catholique  
 « ou de la réformée, étoit la plus forte, et présentoit  
 « le plus de ressources : laquelle, en un mot, il étoit  
 « important de favoriser : mais, après avoir fait un  
 « premier pas, elle ne devoit plus regarder en ar-  
 « rière, afin de mieux imprimer au parti, qu'elle  
 « auroit déclaré son ennemi, le caractère de la ré-  
 « volte, et de tenir l'autre toujours soumis à l'auto-

« rité de son fils. Cette conduite, ferme et constante,  
« n'eût pas seulement ruiné les vastes espérances des  
« réformés, et fait triompher la religion catholique,  
« elle auroit fait voir le prince toujours agissant, et  
« lui auroit par conséquent donné tout le crédit que  
« les Guise acquirent, en décrivant les intentions du  
« gouvernement, et en le rendant suspect aux ca-  
« tholiques (1). »

La nouvelle de la mort du duc de Guise parvint à Paris la veille de Noël sur le soir, et produisit une émotion générale; on n'entendit que des gémissemens, des sanglots, des cris; tout le monde croyoit la religion catholique perdue pour jamais. Le peuple en tumulte se présenta d'abord devant les hôtels des duchesses de Guise et de Montpensier, épouse et sœur du chef de la ligue, et voulut qu'elles fussent témoins de son désespoir. La première, profondément affectée de la mort de son mari, évita de paroître; la seconde, mortelle ennemie de Henri III, ne put satisfaire son ressentiment, parce qu'elle étoit retenue au lit par une indisposition grave: la foule désespérée alla chercher le duc d'Aumale qui s'étoit retiré aux chartreux pour se préparer à la fête du lendemain, et le déclara son chef. Le jour de Noël, on célébra dans toutes les églises des services sans musique, et les principaux bourgeois tinrent un conseil à l'Hôtel-de-Ville, où les magistrats se rendirent, les uns par crainte, les autres cédant à la frénésie générale: l'entraînement étoit tel que les plus honnêtes gens devinrent ligueurs, se figurant que la religion étoit véritablement en danger. La fureur populaire augmenta quand on apprit la

(1) Observations sur l'Histoire de France, livre 7, tome 4, page 197.

mort du cardinal de Guise. Alors l'autorité suprême fut confiée au duc d'Aumale, qui ne put néanmoins rien faire d'important sans prendre l'avis du conseil des Seize. Les chaires retentissoient d'invectives contre le Roi, qu'on n'appeloit plus que Henri de Valois. Mais les chefs, craignant que cette effervescence ne fût que passagère, reconnurent la nécessité d'obtenir une décision ecclésiastique qui légitimât tous les excès auxquels ils vouloient se porter. Le 28 janvier, ils présentèrent requête à la Sorbonne pour être déliés du serment de fidélité qu'ils avoient fait au Roi.

Jean Le Febvre, doyen de la Sorbonne, Robert Vauvarin, et Denis Sorbin, célèbres docteurs, soutinrent en vain que l'autorité royale est inviolable : ils ne purent prévaloir contre Guillaume Rose, qui fut depuis évêque de Senlis, Jean de Vincestre, Jean Hamilton, Bernard feuillant, Feu-Ardent cordelier, et Commolet jésuite qui, appuyés des jeunes docteurs, firent rendre un décret par lequel la faculté déclaroit que Henri III étoit déchu de la couronne, que ses sujets, non-seulement pouvoient, mais devoient se retirer de son obéissance, et qu'il leur étoit permis de faire tout ce qu'ils croiroient convenable pour la défense de la religion. Forts de cette décision, qui paroissoit devoir lever les scrupules des âmes timorées, les Seize firent partout abattre les armès et les effigies du Roi, et excitèrent la haine du peuple contre le peu de sujets fidèles qui lui restoient, en les appelant *politiques*, nom devenu odieux, depuis qu'il avoit été porté par les catholiques qui avoient contracté des liaisons avec le roi de Navarre. Ce fut alors que Villeroy, qui se trouvoit à Paris, et qu'on croyoit être

dans la disgrâce , pour n'avoir pas voulu consentir à la mort des Guise , fut recherché par le parti dominant , et se rendit aux avances qu'on lui fit , dans l'espoir de modérer la fureur de la faction.

Le parlement étoit divisé : une grande partie penchoit pour la ligue ; l'autre, où figuroient les noms les plus révéérés de la magistrature , avoit le courage de résister au torrent. Les Seize résolurent d'anéantir cette foible mais respectable opposition : le 16 janvier , ils font un attroupement autour du palais : Bussyle-Clerc , à qui l'on avoit confié depuis peu le commandement de la Bastille , entre dans la grand'chambre , appelle le premier président de Harlay , ainsi que plusieurs présidens et conseillers , et leur ordonne de le suivre : ils cèdent à la force ; mais sans rien perdre de leur dignité , et suivent deux à deux , avec la même gravité que dans une cérémonie publique , l'ancien procureur qui ose ainsi attenter à la majesté de la magistrature. Les membres du parlement qui restoient au nombre de cent soixante , choisissent pour chef Barnabé Brisson , homme profond dans la science du droit , mais d'un esprit orgueilleux et inconstant. Ils publièrent quelques jours après une déclaration par laquelle ils adhéroient à la déchéance du Roi , et s'unissoient à la ligue. Leurs arrêts n'étoient plus rendus au nom de Henri III.

Cependant le duc de Mayenne , destiné par les ligueurs à remplacer le duc de Guise son frère , étoit impatientement attendu à Paris. Nous avons vu qu'il s'étoit échappé de Lyon , et qu'il avoit trouvé un asile à Dijon , principale ville de son gouvernement. La duchesse de Montpensier , à peine rétablie , alla l'y

chercher : elle le pressa de se rendre aux vœux des catholiques : ils partirent ensemble, et arrivèrent le 15 février dans la capitale, où ils furent reçus avec les plus vives acclamations. Toute la ligue reconnut aussitôt Mayenne pour chef ; et le parlement, par l'organe du président Brisson, lui donna le titre de lieutenant-général de l'État et couronne de France : il jura, entre les mains de ce magistrat, de défendre la religion catholique, apostolique et romaine, de conserver l'intégrité du royaume, de soutenir les privilèges des trois ordres, et de faire exécuter les lois et ordonnances. Bientôt après il choisit un grand conseil de l'union pour l'aider dans le gouvernement, et il y fit entrer Villeroy et Jeannin qui devoient par la suite rendre tant de services à Henri IV. Il se réserva pour lui seul le commandement des armées, et la collation des offices et bénéfices, ce qui lui assura l'essentiel de l'autorité. Il ne put empêcher que le conseil des Seize, qui déjà lui portoit ombrage, ne conservât la plus grande influence dans Paris. Plusieurs provinces se déclarèrent pour lui, et la guerre se fit dans toutes les parties de la France avec plus d'acharnement que jamais.

Henri III, qui étoit resté à Blois avec les états, s'étoit flatté que le coup qu'il avoit porté, abattrait entièrement la ligue : il fut cruellement détrompé, quand il reçut les premières nouvelles de Paris. Il essaya d'abord de profiter de la terreur des députés pour commencer une information contre les Guise, et les faire condamner par les états comme criminels de lèse-majesté. Mais ses tentatives furent inutiles : les députés, que la crainte faisoit paroître soumis,



brûloient de se séparer ; le Roi , pour les persuader de ses bonnes intentions , ratifia de nouveau *l'édit d'union* en leur présence ; cette concession fut vaine ; on ne croyoit plus à la sincérité de ce malheureux prince ; et chaque député retourna dans sa province , le cœur ulcéré de haine et de vengeance.

Les nouvelles des événemens de Blois étoient parvenues à Rome , et , quoique les dépêches du légat Morosini tendissent à justifier Henri III , le pape Sixte-Quint , qui avoit paru faire peu d'attention à la mort du duc de Guise , prit feu , lorsqu'il apprit celle du cardinal de ce nom , ainsi que la détention du cardinal de Bourbon et de l'archevêque de Lyon. Le cardinal de Joyeuse , ambassadeur de France , et d'Ossat , alors secrétaire de ce ministre , firent de vains efforts pour le fléchir : il assembla un consistoire dans lequel il éclata contre Henri III , et nomma une commission pour examiner cette affaire. Le Roi , instruit de ce qui se passoit , envoya Rambouillet , évêque du Mans , afin de solliciter son absolution. Sixte-Quint répondit qu'il ne l'accorderoit que lorsque les prélats prisonniers seroient mis en liberté.

Le Roi ne pouvoit accéder au vœu du pape , sans augmenter les dangers dont il étoit menacé. Le cardinal de Bourbon , reconnu par la ligue pour l'héritier présomptif de la couronne , auroit , par sa présence , augmenté les forces de ce parti. Le monarque n'étoit pas d'ailleurs sans inquiétude sur ses prisonniers qu'il avoit mis à Amboise sous la garde de Duguat , assassin du cardinal de Guise. Lognac , qui avoit fait périr le duc , jaloux des récompenses qu'avoit obtenues Duguat , alla le trouver à Amboise , lui proposa de se

déclarer l'un et l'autre indépendans, et de traiter avec la ligue pour la liberté des prisonniers. Telle étoit la fidélité que Henri III devoit attendre de deux hommes qui avoient été capables de se dévouer à un assassinat. Il n'eut d'autre parti à prendre que de gagner ces scélérats avec des sommes immenses : ayant par ce moyen arraché presque tous les prisonniers de leurs mains, il fit enfermer le cardinal de Bourbon à Chinon, le duc d'Elbœuf à Loches, et le jeune duc de Guise à Tours. Duguat ne voulut pas se dessaisir de l'archevêque de Lyon, qu'il vendit à la ligue peu de temps après.

Le Roi, ayant vainement cherché à lier des négociations avec Mayenne, par le moyen du légat Morosini, étant entièrement dépourvu de partisans, prit enfin la résolution de se réunir aux protestans, se reposant sur la loyauté du roi de Navarre, qui, pendant les derniers troubles, avoit fait de grands progrès dans le Poitou et dans la Saintonge, et qui partout s'étoit attaché, non-seulement à montrer sa modération envers les catholiques, mais à protéger spécialement le clergé. Le duc d'Épernon et Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, femme aimable et conciliante, furent chargés de cette négociation. Une trêve indéfinie fut bientôt conclue : on convint que, dans les pays occupés par les protestans, la religion catholique seroit rétablie, que les biens ecclésiastiques seroient rendus au clergé, et que le roi de Navarre fourniroit à Henri III quatre mille fantassins et douze cents chevaux : Saumur, important passage de la Loire, fut donné à ce prince comme place de sûreté ; alors les protestans parurent de zélés royalistes.

Pendant que cet accord se faisoit , le Roi établissoit à Tours le siège de son gouvernement. Avec les magistrats qui s'étoient échappés de Paris, il forma, dans cette ville, un parlement et une chambre des comptes. Pasquier, qui fut chargé dans cette dernière cour des fonctions de procureur général, y fit un discours très-remarquable, dont voici le passage le plus frappant : « Je ne veux pas dire que nos compagnons de Paris « soient en leurs cœurs moins bons sujets et servi- « teurs du Roy que nous qui sommes à Tours. Je veux « croire qu'ils sont voués à son service ; mais que la « police ou, pour mieux dire, le désordre nouveau « que l'on a introduit dans Paris, ne leur permet pas « de se manifester (1). »

Après que tous ces arrangemens furent faits, le Roi publia un édit par lequel il déclaroit rebelle le duc de Mayenne, si, dans quinze jours, il n'avoit pas posé les armes. Il envoya Sancy faire une levée en Suisse, avec l'autorisation d'enrôler des protestans ; et il fit proclamer le 28 avril la trêve conclue depuis quelque temps avec le roi de Navarre. Cette proclamation solennelle d'une alliance étroite avec les protestans, fut suivie de la retraite du légat Morosini qui crut ne pouvoir plus décemment rester auprès de Henri III : il partit pour Rome, tandis que don Bernardin de Mendoce, ambassadeur d'Espagne, se rendit à Paris, afin de continuer ses fonctions auprès du duc de Mayenne. Cette alliance détermina aussi plusieurs catholiques de bonne foi, qui ne connoissoient pas les vertus du roi de Navarre, à s'unir à la ligue.

Le traité étant ratifié, Henri III attendoit impa-

(1) Pasquier, livre 13, lecture 12.

tiement à Tours le roi de Navarre, auquel ses amis conseilloient de ne pas se mettre dans les mains d'un prince dont la foi étoit si peu sûre. La magnanimité de Henri de Bourbon l'emporta sur sa défiance; il arriva, suivi d'une escorte peu nombreuse, et les deux Rois s'embrassèrent dans le parc du Plessis-lès-Tours. Les catholiques, qui assistèrent à cette scène touchante, commencèrent à fonder leurs espérances sur un prince, si long-temps l'objet de leurs fureurs. « Il est venu, dit Pasquier, témoin oculaire, il est « venu saluer le Roy, avec un visage si franc et si « ouvert, qu'il n'y avoit celuy de nous spectateurs « de cette entrevue, qui ne portât une joie incroyable dans son âme. Nous tous jetons les yeux « sur luy, quoique d'autre religion que la nôtre; en « le voyant, oublions tout le mal talent que nous lui « portions auparavant (1). »

Le duc de Mayenne eut la hardiesse de venir attaquer les deux Rois dans Tours: il fut repoussé; et Saint-Malin, l'un des assassins du duc de Guise, fut tué dans cette affaire, événement bien naturel que les Parisiens regardèrent cependant comme une juste punition de Dieu. Henri III, ayant rassemblé une armée nombreuse, suivit les conseils du roi de Navarre, qui le pressoit de marcher sur Paris. Ses armes furent heureuses; dans les mois de mai et de juin, il s'empara successivement de Gergeau, de Pithiviers, de Chartres, d'Etampes et de Poissy. Presque partout il déploya une grande sévérité, laissa piller les villes, et fit pendre les magistrats. Pendant cette expédition, il eut connoissance d'une bulle de Sixte-Quint,

(1) Pasquier, livre 13, lettre 13.

par laquelle il étoit excommunié si , dans soixante jours , il ne mettoit pas en liberté les prélats détenus , et s'il ne faisoit pas pénitence de l'assassinat des princes de Guise. Ce monitoire l'effraya au point qu'il fut quarante heures sans vouloir prendre aucune nourriture. Il s'affligeoit surtout de ce qu'ayant constamment soutenu la religion catholique , il étoit excommunié ; tandis que Charles-Quint , qui avoit saccagé Rome , ne l'avoit pas été. Le roi de Navarre et l'archevêque de Bourges parvinrent à le rassurer : « Charles-Quint , lui dit le premier , étoit victorieux : « que votre majesté tâche de vaincre , et alors les « censures seront révoquées ; mais si nous sommes « vaincus , ne nous attendons à aucune indulgence. »

Enfin l'armée royale , forte de quarante-deux mille hommes , s'établit à Saint-Cloud , le 29 juillet. Le lendemain le Roi alla reconnoître les postes , et l'on raconte qu'en revenant à cheval dans son quartier , il jeta les yeux sur la capitale , dont il pouvoit découvrir toute l'étendue , et qu'il dit ces mots qui annonçoient ses projets de vengeance : « Paris , tête du royaume , « tu es trop grosse , et trop mutine. Tu as besoin d'une « saignée pour te tirer de cette frénésie. J'espère « que dans peu , on ne verra plus tes murailles ni « tes maisons , mais les seules traces du lieu où tu « auras été. »

Cette ville , proscrite par son Roi , étoit dans la consternation : nul préparatif de défense n'avoit été fait ; et les royalistes , jusqu'alors obligés de cacher leurs sentimens , ne dissimuloient plus leurs espérances. La voix des prédicateurs n'étoit plus écoutée , et eux-mêmes étoient saisis de crainte ; peut-être alors

la médiation tutélaire du roi de Navarre auroit-elle pu faire obtenir aux Parisiens une capitulation favorable, et la paix auroit-elle été établie pour long-temps par l'abaissement de la ligue, si un horrible attentat n'eût fait prendre aux choses une face différente. Un jeune religieux dominicain, nommé Jacques Clément, crut avoir des visions, et se figura qu'il servirait la cause de Dieu, en faisant périr celui qu'on appeloit l'ennemi de la religion. Des contemporains prétendent qu'il confia son dessein au père Bourgoin, son prieur, qui ne l'en détourna pas, et qui lui conseilla de s'assurer par le jeûne et la prière si c'étoit une inspiration divine. Rien n'est moins certain cependant, car Bourgoin soutint depuis dans les tourmens qu'il n'avoit jamais eu connoissance de ce projet criminel. D'autres écrivains donnent lieu de croire que Jacques Clément fut excité par le duc de Mayenne, et par la duchesse de Montpensier sa sœur, femme de trente-cinq ans, très-passionnée contre Henri III, mais ils détruisent toute la confiance qu'on pourroit accorder à leur récit, en poussant l'exagération de la haine jusqu'à dire que la princesse ne craignit pas de se prostituer à ce moine, dont elle avoit jusqu'alors ignoré l'existence, afin d'obtenir de lui qu'il tuât le meurtrier de son frère. Enfin, selon d'autres Mémoires, on suppose que Mayenne eut connoissance du projet de Jacques Clément, parce qu'au moment où ce moine sortit de Paris, il fit arrêter plusieurs royalistes qu'il relâcha ensuite : on en conclut que c'étoient des otages qui devoient répondre de la vie de l'assassin. Cette circonstance, si elle est vraie, peut s'expliquer d'une manière beaucoup plus naturelle. Le danger étoit à

son comble avant la mort du Roi : lorsqu'il fut passé, rien de plus conforme au caractère du duc de Mayenne que d'avoir adouci les mesures de rigueur.

Quoi qu'il en soit, Jacques Clément, après s'être procuré des lettres de recommandation du président de Harlay, et du comte de Brienne, prisonniers des ligueurs, sortit de Paris, le 31 juillet, tomba dans un poste royaliste, fut conduit à La Guesle, intendant de justice de l'armée, et le trompa facilement par son air de candeur. Admis le lendemain premier août, à huit heures du matin, devant le Roi, il lui présenta la lettre de Brienne; et, feignant ensuite de chercher dans sa poche celle de Harlay, il en tira un couteau, dont il frappa le monarque dans le bas ventre. Henri III élargit la plaie en retirant aussitôt le couteau; et, voulant s'en servir pour punir l'assassin, il le blessa au visage. Au moment même La Guesle lui passa son épée au travers du corps, et anéantit ainsi toutes les lumières qu'on auroit pu tirer de ses révélations. Pendant la journée, les médecins conçurent quelque espoir; mais le soir la blessure du Roi fut déclarée mortelle, et il ne pensa plus qu'à se préparer à ses derniers momens. Sa fin fut courageuse et chrétienne : il engagea la noblesse et tous ceux qui l'avoient servi à reconnoître le roi de Navarre, malgré la différence de religion; et prédit à ce dernier, quelques momens avant d'expirer, qu'il ne régneroit jamais tranquillement, s'il n'embrassoit la religion catholique.

Aussitôt que cette nouvelle fut connue à Paris, toutes les espérances des ligueurs se ranimèrent. Le duc de Mayenne se pressa de faire proclamer Roi le cardinal de Bourbon, et écrivit au roi d'Espagne

pour implorer son secours. Nous terminerons la première partie de notre Introduction par cette lettre peu connue, qui annonce les grands événemens dont nous aurons à parler dans la section suivante.

« 29 août 1589.

« Sire, il a plu à Dieu nous ôter un Roi qu'il  
 « avoit laissé quelque temps pour affliger ses sujets :  
 « l'entreprise de sa mort a été faite et exécutée par  
 « un jacobin, de son mouvement, comme par ins-  
 « piration divine, et sans qu'il y ait été aidé, ni  
 « poussé d'autre personne, ayant Dieu voulu choisir  
 « un instrument si foible pour exécuter cette ven-  
 « geance, afin que chacun connût qu'elle est de tout  
 « sienne. J'ai fait déclarer, par sa mort, monsieur  
 « le cardinal de Bourbon, Roi. Nous faisons tout ce  
 « qui nous est possible pour le tirer de la prison  
 « où il est. Le prince de Béarn, qui prend aussi  
 « le titre de Roi, n'oublie rien de son côté pour  
 « s'en saisir et s'en rendre maître ; et je crains que  
 « ceux qui le tiennent, ne soient plus disposés à  
 « suivre son intention que la nôtre. Si cette cause  
 « et les catholiques de ce misérable et désolé  
 « royaume ont eu besoin pour le passé du secours  
 « de votre majesté ; s'ils ont expérimenté sa bien-  
 « veillance et sa bonté, elle leur est encore plus  
 « nécessaire que jamais, aujourd'hui qu'ils ont un  
 « ennemi chef de l'hérésie, qui va être assisté de  
 « tous les princes qui se sont séparés de l'Église.  
 « Nous la supplions très-humblement d'employer sa  
 « grandeur, son autorité et son nom, pour notre con-  
 « servation, qui lui acquerrera ce titre immortel,  
 « comme il est le plus grand monarque du monde,



« qu'il est aussi le vrai protecteur de l'Eglise et des  
« catholiques par toute la chrétienté ; et sur nous  
« qui aurons conservé notre religion et notre état  
« par son bienfait, une obligation si grande, que  
« nous confesserons à jamais lui devoir tout ; et  
« moi, en particulier, qui ne veux espérer bien,  
« sûreté et autorité, ni avoir règle en ma conduite  
« que celle qui viendra de son commandement, lui  
« rendrai très-humble et perpétuel service.

« Charles de Lorraine, duc de MAYENNE. »

---

## SECTION SECONDE.

*Développement de la politique de Henri IV.*

Nous nous sommes efforcés de donner, dans la première section, une esquisse fidèle des discordes civiles et religieuses qui désolèrent la France sous les règnes de François II, de Charles IX et de Henri III, et nous avons cherché à présenter d'une manière impartiale et vraie les remèdes impuissans que voulut y apporter une politique foible et dissimulée. Il nous reste à peindre la conduite ferme, magnanime et généreuse que tint Henri IV, placé dans une position beaucoup plus difficile que ses trois prédécesseurs, et par laquelle il parvint en peu d'années, non-seulement à établir une paix solide, mais à faire fleurir son royaume et à lui rendre son ancienne splendeur.

La situation de la France, au moment de la mort de Henri III, n'étoit nullement rassurante pour Henri IV. Il avoit, il est vrai, autour de lui une armée considérable, commandée par la première noblesse du royaume. Toute l'ancienne cour, indignée de l'assassinat de son Roi, paroissoit décidée à partager les destinées du nouveau monarque; mais aucun de ces seigneurs, alors si puissans, ne lui étoit véritablement attaché, et il ne pouvoit compter que sur ses vieilles troupes protestantes. Venise et Florence étoient les seules puissances catholiques dont il pût espérer l'alliance; et s'il avoit beaucoup d'in-

fluence dans quelques parties du Languedoc , du Poitou , de la Saintonge et du Dauphiné , ses partisans dispersés ne pouvoient facilement se joindre , et il lui étoit impossible d'opposer à ses ennemis une masse de forces suffisante pour les accabler.

La ligue étoit en apparence beaucoup plus puissante ; elle possédoit presque toutes les grandes villes ; tous les parlemens , à l'exception de ceux de Rennes et de Bordeaux , avoient adhéré aux mesures prises par le parlement de Paris ; et une grande partie du clergé se trouvoit naturellement d'un parti qui sembloit avoir pour objet unique de défendre la religion. Lorsqu'on sut que le sceptre alloit passer à un prince protestant , ce parti s'augmenta beaucoup. « La résolution de ne point se soumettre à un Roy « hérétique parut si belle et si chrétienne , dit Me- « zeray , qu'elle fut embrassée par ceux même qui « avoient toujours détesté la ligue. Aussi par tout le « royaume , elle attira un grand nombre de per- « sonnes vraiment pieuses et fort considérables « dans le parti , où elles demeurèrent jusqu'à ce que « la conversion du Roy eût satisfait leur conscience, « et assuré la religion catholique qui certes eût couru « grand risque , s'il ne fût rentré dans son sein (1). » Mais les divisions intestines affoiblissoient la ligue ; les intrigues de Philippe II et des Guise avoient créé des partisans de l'Espagne et de la maison de Lorraine , qui ne pouvoient s'entendre ; et il s'étoit formé une petite faction d'indépendans qui abhorroient la royauté et rêvoient une république. Du côté de Henri IV , cette dernière erreur , résultat des longues

(1) Mezeray. Abrégé de l'Histoire de France , tome 6 , pages 6 et 7.

guerres civiles , s'étoit aussi emparée de quelques protestans rigides ; mais leur position dangereuse les empêchoit de la manifester ; ils paroisoient alors des serviteurs dévoués au Roi , et ce n'étoit que plus tard qu'ils devoient tenter de réaliser cette chimère.

Mais si les forces des deux partis sembloient inégales , les caractères des chefs ne laissoient guère de doute sur celui auquel la victoire demeurerait. La circonspection excessive du duc de Mayenne dégénéroit en paresse et en lenteur , tandis que l'activité incroyable du Roi lui procuroit les succès les plus inattendus : « *Ce prince , dit un auteur contemporain , ne se tenoit pas si long-temps au lit , que le duc ne se tenoit à table.* » Mayenne paroisoit rarement en public , et étoit de difficile accès , défaut le plus dangereux pour un chef de parti. Le Roi , au contraire , affable , familier , caressant , se montrait partout , accueilloit tout le monde , étoit prodigue du peu qu'il avoit , et savoit gagner les hommes les plus prévenus contre lui par la confiance pleine d'abandon qu'il ne craignoit pas de leur témoigner.

Telle étoit à peu près la situation des partis , lorsque Henri IV parvint au trône. Les seigneurs catholiques de l'armée royaliste s'assemblèrent , sans qu'il le sût , à l'hôtel de Gondy , dans la nuit du 2 août , et la discussion qui s'entama entre eux fut très-vive. Le duc de Longueville , le baron de Givry et Rambouillet firent valoir les anciennes lois du royaume , insistèrent sur l'excellent caractère du nouveau monarque , et demandèrent qu'on le reconnût sur-le-champ. D'O , d'Entragues , et Dampierre , montrèrent tout le dan-

ger que couroit la religion sous un Roi protestant, invoquèrent l'exemple de l'Angleterre, où Elisabeth avoit, par la violence, détruit cette religion, et furent d'avis que, dans les circonstances présentes, il convenoit de ne donner à Henri IV que le titre de généralissime. Le duc de Luxembourg, le maréchal de Biron et le duc d'Epéron, proposèrent un avis qui concilia ces diverses opinions; ils demandèrent qu'on reconnût le Roi, pourvu que, conformément aux volontés de Henri III, il promît d'embrasser bientôt la religion catholique. Cet avis ayant prévalu, le duc de Luxembourg fut mis à la tête de la députation chargée d'en aller faire part au Roi.

Henri IV, surpris de cette démarche, à laquelle il ne s'attendoit pas, répondit noblement que, quoique disposé à faire tout ce qu'exigeoit le bonheur de ses peuples, il ne prétendoit pas être amené par violence à une démarche de ce genre; et que, dans tous les cas, il mettroit sa conscience au-dessus des grandeurs périssables de la terre. Il demanda du temps pour réfléchir, et deux jours après, il dit aux députés que la vie active à laquelle il étoit condamné dans ce moment, ne lui permettoit pas de s'occuper sérieusement d'un objet aussi grave; mais qu'il commenceroit à se faire instruire dans six mois, et qu'alors il assembleroit les états-généraux. Les seigneurs catholiques, sur cette assurance, garantie par la loyauté de son caractère, lui prêtèrent serment de fidélité, et le reconnurent solennellement pour leur Roi.

On ne peut douter que cette promesse de Henri IV ne fût sincère, et qu'il n'eût pris la ferme résolution de revenir à la religion de ses aïeux. S'il différa encore

plus de trois ans et demi, il ne faut l'attribuer qu'à la fureur de ses ennemis, qui ne lui laissèrent pas un moment de repos, et au zèle imprudent de quelques négociateurs qui vouloient le contraindre, par menaces, à changer de religion. Il forma donc, dès cette époque, le plan dont il ne s'écarta point pendant tout le cours de son règne.

Jugeant parfaitement la ligue, il remarqua que les chefs seuls avoient des projets ambitieux et coupables, et que cette foule innombrable d'ecclésiastiques, de militaires, de magistrats et de bourgeois qui la composoient, justement effrayée des dangers que couroit la religion, étoit excusable d'avoir pris les armes pour la défendre. Il remarqua qu'en exceptant quelques hommes de la lie du peuple, qui trouvoient leur avantage dans l'anarchie, et dont les principes pernicioeux ne s'étoient propagés qu'à Paris, parmi les membres du conseil des Seize, cette grande association avoit conservé toutes les idées qui assurent la durée des monarchies, dont la religion est la plus solide base. Il remarqua, en outre, que le culte dans lequel il avoit été élevé, troublait la France depuis près d'un siècle, et que, pour s'établir, il avoit été obligé de se fonder sur des maximes contraires à l'ordre social. Ces réflexions le conduisirent naturellement à l'idée d'abattre d'abord les chefs de la ligue, et de se mettre à la tête des catholiques qui, par leurs principes religieux, étoient la principale force de l'Etat : idées que Charles IX et Henri III n'avoient pu réaliser, parce que les moyens dont ils s'étoient servis, n'avoient ni loyauté, ni franchise, mais qu'il appartenait à l'âme généreuse de Henri IV de mettre

à exécution, en accordant aux protestans toute la tolérance que réclamoient leur nombre, et les services importans qu'ils lui avoient rendus dans sa détresse.

On va le voir en effet tendre à ce but, malgré tous les obstacles que les factions lui opposent : il forme aussitôt des liaisons avec Villeroy et Jeannin, ministres de la ligue, et les destine à être ses propres ministres ; il ménage habilement les catholiques de son parti, auxquels il se propose de donner les principales dignités de l'État ; il écarte peu à peu de son intimité les protestans zélés qui s'efforcent de contrarier son plan ; et, parmi eux, il n'accorde sa confiance entière qu'à Sully qui, quoique à regret, entre dans ses vues.

Cependant, peu de jours après que le Roi eût été reconnu par les seigneurs, son armée éprouva des défections qui le mirent hors d'état de continuer le siège de Paris. D'Épernon se retira sous prétexte d'affaires domestiques, et promit de ne pas se joindre à la ligue qu'il avoit en horreur. Vitry, plusieurs officiers et quelques troupes passèrent dans l'armée du duc de Mayenne ; et dès le 7 août, l'armée royale se trouva réduite de moitié. Les Suisses vouloient se retirer, faute de paie, mais le maréchal de Biron fut assez heureux pour les retenir. Henri IV ne paroissoit concevoir aucune inquiétude sur sa position : par sa gaieté, par sa familiarité, il s'attachoit la noblesse catholique, qu'il admettoit indistinctement à ses modestes repas, et il étoit le premier à rire de sa détresse. Il prit le parti de licencier la plus grande partie de son armée, et d'aller en Normandie, avec le maréchal de Biron, pour recevoir des secours de

l'Angleterre. Avant son départ, il autorisa la noblesse catholique à envoyer une députation au pape, et le duc de Luxembourg (1) fut chargé de cette importante mission.

Le duc de Mayenne étoit sorti de Paris, suivi d'une armée nombreuse, pour envelopper le Roi qui se trouvoit à Dieppe avec une poignée de monde. La duchesse de Montpensier, sa sœur, avoit promis aux ligueurs *qu'il leur amèneroit le Béarnois enchaîné, ou qu'il le forceroit à passer en Angleterre*. Mais l'événement ne répondit pas à ces vaines promesses; le combat fut livré près d'Arques. Henri IV, par des efforts extraordinaires de courage, repoussa les troupes de la ligue et les mit en fuite.

Le duc de Mayenne s'étant porté en Picardie, afin de s'aboucher avec les Espagnols, le Roi profita de son absence pour marcher sur Paris, en surprendre les faubourgs, effrayer les habitans, et terminer peut-être la guerre par ce coup hardi. Les Parisiens, qui le croyoient prisonnier, le voyant arriver victorieux, s'enfermèrent dans la ville, et lui livrèrent leurs avant-postes, qu'il occupa pendant le jour de la fête de la Toussaint. Henri fut obligé d'accorder à ses soldats affamés, le pillage des faubourgs; mais il ordonna expressément d'épargner les églises et les monastères, et presque tous ses officiers catholiques y firent solennellement leurs dévotions. Le duc de Mayenne ne tarda pas d'arriver au secours de la capitale avec des forces supérieures. Le Roi, n'ayant exécuté qu'une partie de son dessein, se retira vers Tours, où,

(1) Dans les OEconomies royales il est appelé duc de Piney. Sa terre de Piney avoit été érigée en duché pairie par Henri III, en 1581.



conformément à la promesse qu'il avoit faite aux seigneurs, il convoqua les états-généraux pour la fin de novembre.

La guerre et l'anarchie qui régnoit partout, ayant empêché que personne ne pût s'y rendre, il tint, le 21 de ce mois, un lit de justice au parlement. Toute la noblesse y assista, et l'on déploya, autant qu'on le put, l'appareil de la royauté. Henri IV, s'adressant du haut du trône à ceux qui venoient de partager ses dangers dans l'affaire d'Arques, leur dit, avec sa franchise accoutumée, que les malheurs de la guerre empêchoient la réunion des états, et qu'il croyoit que, dans les circonstances présentes, il valoit mieux se battre que discuter : « Au reste, « poursuivit-il, vous pouvez compter sur mes pro-  
« messes : ma personne est entre les mains de la no-  
« blesse catholique, et je crois que c'est un gage  
« suffisant. » Il indiqua les états pour le 15 mars 1590; mais les mêmes obstacles les empêchèrent encore de se réunir à cette époque. Le lendemain de la cérémonie du lit de justice, le Roi reçut une ambassade qui donna une nouvelle consistance à son pouvoir : Jean Moncenigo, ambassadeur de Venise, le reconnut roi de France; ce fut la première puissance catholique qui fit cette démarche.

Le duc de Luxembourg étant parti pour sa mission près du Pape, s'étoit arrêté sur le territoire vénitien, et avoit écrit au pontife. Sixte-Quint, abusé par les intrigues des ligueurs, avoit appris avec satisfaction l'élevation du cardinal de Bourbon, et s'étoit décidé à envoyer un légat pour procurer sa délivrance. Henri Gaëtan, entièrement livré à la ligue, étoit chargé

de cette importante mission, et avoit pour adjoint le célèbre Robert Bellarmin, jésuite, et Philippe Sega, depuis cardinal et évêque de Plaisance. Au moment où la légation alloit partir, le Pape reçut la lettre du duc de Luxembourg, qui lui prouva qu'on l'avoit trompé. Il fut un instant sur le point de révoquer les pouvoirs de Gaëtan; mais, poussé par la ligue, qui avoit la majorité dans son conseil, il consentit au départ du légat, et se contenta de changer ses instructions: au lieu de lui prescrire, comme auparavant, d'employer tous les moyens pour délivrer le cardinal de Bourbon, il lui recommanda seulement de rétablir la paix, et de faire en sorte que la France eût un Roi catholique. Ces nouvelles instructions sont du 15 octobre 1589.

Gaëtan partit, résolu de faire tout le contraire de ce que vouloit le Pape. En arrivant à Lyon, il vit que les affaires de la ligue n'étoient pas en aussi bon état qu'il se l'étoit figuré. Les derniers exploits du Roi avoient porté la terreur dans ce parti, et il ne put même obtenir une escorte pour continuer son voyage. Henri IV avoit ordonné à ses généraux de l'accueillir avec respect, s'il venoit comme ami; mais si c'étoit comme ennemi, de le poursuivre à outrance. Il obtint enfin quelques troupes du duc de Lorraine, et vint furtivement à Paris par la route de Dijon et de Troyes. Arrivé dans cette capitale, le 20 janvier, il y fut reçu avec solennité: on le logea dans le palais épiscopal, et le mobilier du Louvre fut mis à sa disposition. Ayant voulu assister à une séance du parlement, il s'avança pour occuper le fauteuil du Roi, qui, suivant l'usage, étoit sous un

dais dans un coin de la salle ; mais le président Brisson , s'apercevant de son dessein , alla au devant de lui , comme pour lui faire honneur , le prit par la main , et , l'éloignant doucement du trône , le fit asseoir sur un siège inférieur.

Il publia quelques jours après un manifeste rempli d'invectives contre Henri IV ; et le parlement de Paris l'appuya d'une exhortation aux catholiques de se montrer dignes de l'affection du Saint-Siège. En même temps la Sorbonne rendit un décret par lequel elle défendoit de traiter avec Henri de Bourbon , hérétique et relaps ; et ce décret fut confirmé par Gaëtan au nom du pape. Le parlement de Tours condamna ces trois pièces , et déclara solennellement qu'il ne reconnoissoit pas le légat. Les raisons alléguées de part et d'autre firent naître une guerre de plume très-vive , qui rendit les partis encore plus acharnés.

La ligue , si puissante en apparence , étoit divisée par l'ambition de ceux qui la dirigeoient. Le cardinal de Bourbon , dont on prévoyoit la mort prochaine , n'étoit qu'un fantôme qui devoit bientôt disparaître ; et le trône de France se trouvoit disputé par une multitude de princes. La maison de Lorraine elle-même n'étoit pas d'accord. Le duc de Mayenne , plus modéré que les autres , avoit moins le désir de mettre la couronne sur sa tête , que de trouver un monarque qui lui laissât toute l'autorité. Le jeune duc de Guise , emprisonné à Tours , avoit les vastes projets de son père , et brûloit de les réaliser. Le duc de Lorraine , chef de cette famille , faisoit valoir les droits de son fils , le marquis de Pont , qu'il avoit eu de la sœur aînée de Henri III. Le roi d'Espagne et le duc de Sa-

voie avoient aussi leurs prétentions. Ce dernier s'appuyoit sur ce qu'il étoit fils d'une sœur de Henri II. Philippe, le plus puissant des concurrens, aspirait ouvertement à faire couronner sa fille chérie, Clara Eugénia, née de son mariage avec l'infortunée Elisabeth de France. Il soutenoit que c'étoit une juste indemnité des dépenses énormes qu'il avoit faites pour la ligue. En même temps, plusieurs seigneurs vouloient se rendre indépendans dans leurs gouvernemens. Le duc de Mercœur, ayant épousé une Penthievre, prétendoit à la souveraineté de la Bretagne; et le duc de Nemours avoit les mêmes projets sur le Lyonnais.

La populace de Paris, guidée par les Seize et irritée des mauvais succès du duc de Mayenne, embrassoit avec ardeur le parti espagnol; gagnée par les largesses de cette puissance, elle espéroit écraser le Béarnois, qu'elle détestoit sans le connoître, extirper l'hérésie, et se trouver pour toujours affranchie des impôts. La noblesse, au contraire, vouloit un Roi français, ou de la maison de Lorraine. Dans le parlement, dans le haut clergé, et parmi ceux qui approchoient le duc de Mayenne, plusieurs désiroient que Henri IV devînt catholique, afin de pouvoir se soumettre à lui; de ce nombre étoient les présidens Brisson et Le Maître, le cardinal de Gondy, évêque de Paris, Villeroy et Jeannin.

Dans cette position, le duc de Mayenne avoit momentanément toute l'autorité, mais il éprouvoit souvent des obstacles. Il résolut de former un gouvernement plus régulier, afin de l'opposer à l'influence de l'Espagne. Il nomma donc chancelier l'archevêque

de Lyon, depuis peu mis en liberté par le traître Duguat. Villeroy et Jeannin devinrent secrétaires d'Etat, et il fit entrer dans le conseil de l'Union plusieurs gentilshommes qui lui assurèrent la majorité.

Henri IV s'étoit porté de Tours en Normandie. Instruit des divisions qui affoiblissoient la ligue, il chargea le comte de Belin, qu'il avoit fait prisonnier dans le combat d'Arques, de quelques propositions pour Villeroy et Jeannin. Ce seigneur, que la bonté du Roi avoit entièrement gagné, fit des tentatives près des deux ministres; mais les partis étoient encore trop animés pour que cette négociation pût avoir une issue favorable; elle ne servit qu'à multiplier à Paris les partisans secrets du Roi.

Ce prince, maître de Meulan et de quelques places voisines, commençoit à gêner les subsistances de la capitale. Mayenne voulut s'emparer de Meulan, mais le Roi le força de lever le siège, et profita d'une marche qu'il fit en Picardie, pour investir Dreux, ville où la ligue avoit fait des magasins considérables. Les Seize, redoutant la perte de cette place, pressèrent Mayenne de livrer bataille. Quoique le duc de Parme, général de Philippe II, lui eût envoyé un renfort de troupes espagnoles commandées par le comte d'Egmont, il comptoit peu sur son armée, composée, en grande partie, de volontaires ligueurs peu expérimentés. Cependant, pour ne pas décourager son parti, il se mit en marche, et arriva dans les plaines d'Ivry, près de Dreux, le 11 mars. Le 12, Henri IV alla au devant de lui, et, quoique très-inférieur en forces, lui livra bataille le 14. Tous les détails de cette affaire, où le

Roi remporta une victoire complète, sont dans les OEconomies royales ; nous n'ajouterons que deux particularités qui ne s'y trouvent pas. On conseilloit à Henri IV de s'assurer une retraite : « Je n'en con-  
 « nois point d'autre, répondit-il, que le champ de  
 « bataille. » Le soir il voulut que tous ses capitaines soupassent avec lui. « Il est bien juste, dit-il, que  
 « ceux qui ont eu part à la peine et aux dangers,  
 « l'aient aussi aux honneurs et aux plaisirs. » C'étoit par de tels mots qu'il exaltoit le courage de ses amis, et qu'il contraignoit ses ennemis à revenir de leurs préventions.

La nouvelle de cette défaite fut apportée, à Paris, par un prisonnier relâché sur parole. Il ne la communiqua qu'aux chefs, qui furent fort embarrassés pour en instruire le peuple, auquel ils avoient fait espérer une victoire. Christin, le prédicateur le plus célèbre, fut chargé de cette pénible commission. Il monte en chaire le 16 mars, et prend pour texte : *quos ego amo, arguo et castigo*. Dans le premier point, il montre que le ciel éprouve quelquefois ses serviteurs les plus chéris : au moment où il va commencer le second, un courrier entre dans l'église, et lui remet une lettre : il l'ouvre, la lit, et prend un air de résignation. Il dit que la Providence a voulu qu'il fût plutôt prophète que prédicateur, et que Dieu éprouve l'Union, puisqu'elle vient de perdre une grande bataille. Sa péroration éloquente ranime les auditeurs, et ils sortent disposés à tout souffrir pour la cause de la religion.

Le duc de Mayenne, vaincu, n'osa se montrer aux Parisiens : il s'arrêta à Saint-Denis, où le conseil de

l'Union, et sa sœur la duchesse de Montpensier, vinrent le consoler. Ce fut là qu'il publia une proclamation par laquelle il annonçoit qu'il alloit rallier son armée, et recevoir les secours qui lui étoient promis par le duc de Parme. Il ne dissimuloit pas que Paris seroit sans doute assiégé, et que la famine s'y feroit sentir, mais il promettoit de faire lever bientôt le siège. Il chargeoit du commandement de la ville le duc de Nemours, son frère, et le chevalier d'Aumale, son cousin; et il terminoit par faire observer aux Parisiens qu'il leur laissoit en gage, ce qu'il avoit de plus cher, sa mère, sa femme, sa sœur et ses enfans.

Plusieurs historiens disent que Henri IV eut tort de ne pas profiter de sa victoire, et que, dans les premiers momens de crainte, Paris n'auroit pu lui résister. On en jugera autrement si l'on réfléchit au caractère et à la position de ce prince. Il ne vouloit pas livrer sa capitale à la fureur d'une armée victorieuse, et se flattoit toujours d'y entrer par la voie des négociations. D'ailleurs il ne dispoit pas de cette armée comme les généraux des temps modernes. La noblesse, qui en formoit la plus grande partie, n'ayant point de paie, le servoit par quartier : quelquefois elle ne restoit près de lui qu'un mois ou six semaines; elle retournoit alors dans ses châteaux, et la noblesse d'une autre province venoit la relever. Après la bataille d'Ivry, l'armée royale éprouva une de ces dislocations, et Henri, n'ayant plus qu'un petit nombre de troupes, ne pouvoit tenter une entreprise aussi importante que la prise de Paris. Cependant il s'empara, pendant les mois de mars et d'avril, de Chevreuse, de Montlhéry, de Lagny, de Corbeil, de Me-

lun, de Moret, de Provins, de Montereau, de Briecomte-Robert, de Nogent-sur-Seine et de Méry, interceptant ainsi à la capitale toutes les subsistances. Une tentative sur Sens n'ayant pas réussi, il resserra le blocus qu'il avoit formé.

Pendant ces diverses expéditions, le légat avoit reçu des lettres de Rome, qui lui apprirent que le duc de Luxembourg y avoit été bien reçu, et que le Pape commençoit à désapprouver la conduite de la ligue. Ces nouvelles le décidèrent à négocier avec les catholiques, partisans du Roi, dans l'espoir de les détacher de lui. Il eut à Noisy des conférences avec le maréchal de Biron, qui n'aboutirent à rien. Ensuite Villeroy fut chargé de traiter avec Duplessis, puis avec Henri IV lui-même. Le négociateur, qui, depuis long-temps, apprécioit les grandes vertus du Roi, et qui désiroit ardemment que ses engagements lui permissent de se soumettre à lui, employa toute son adresse pour l'amener à se convertir. Il lui représenta que la ligue étoit prête à le reconnoître s'il se faisoit catholique, et que, venant de gagner une bataille, on ne pourroit attribuer son changement à la contrainte; il ajouta que cette victoire n'avoit pas abattu le parti, qu'il faudroit encore répandre des flots de sang pour le subjuguier, et que, dans son désespoir, il se jeteroit dans les bras de l'Espagne. « Je suis roi légitime, ré-  
« pondit Henri IV : je dois imposer la loi à mes  
« sujets, et non la recevoir d'eux. Je n'ai à me re-  
« procher aucune violence, et je suis disposé à tout  
« pardonner. Quant à mon changement de religion,  
« il faut que Dieu m'éclaire; et si mes sujets veulent  
« m'y disposer, ce doit être avec douceur, par de sa-



« lutaires instructions, et non à coups de pistolets, « ni à la pointe de l'épée. »

On voit que Henri, loin de montrer de l'aversion ou de l'indifférence pour la religion catholique, désiroit sincèrement que les circonstances lui permissent de la connoître, et surtout qu'il ne vouloit pas qu'on pût croire que sa conversion fût une affaire de politique. On remarque que, malgré les désordres auxquels ses passions l'entraînoient, il étoit naturellement porté à un grand respect pour la religion. « Ce lui est, « dit Pasquier, une coutume fort familière, de com- « mencer toutes ses actions par le nom et aide de « Dieu (1). Il ne s'expose jamais, dit-il dans un autre « endroit, à entreprise hasardeuse, qu'il ne se re- « commande par lettres aux prières de notre Église ; « et par même moyen, ne recommande de faire pro- « cessions publiques ; et au retour de ses victoires, « n'ordonne de chanter le *Te Deum*, ancien trophée « de nos bons et heureux succès (2). » Toutes les fois que la ligue employa les menaces pour le porter à se convertir, il fit à peu près la même réponse, ce qui explique les délais qu'il fut en quelque sorte obligé d'apporter à cet important examen. Villeroy avoit sollicité une trêve au nom du duc de Mayenne : le Roi, sentant qu'on ne la demandoit que pour avoir le temps d'approvisionner Paris, la refusa, et prit en même temps des mesures pour bloquer entièrement cette ville.

Un grand nombre de personnes riches, qui ne s'étoient déclarées ni pour le Roi, ni pour la ligue, avoient profité du moment où les passages étoient

(1) Pasquier, livre 14, lettre 10. — (2) *Idem*, livre 16, lettre 7.

encore libres pour s'éloigner d'une ville menacée des plus grands malheurs. Les princes de la maison de Lorraine, la noblesse qui leur étoit attachée, le clergé, presque toute bourgeoisie, y étoient restés; et la population s'élevoit encore à un peu plus de deux cent mille âmes. Lorsqu'on apprit à la fin d'avril qu'il n'y avoit plus d'espoir de paix, les passions s'exaltèrent de nouveau, et l'on menaça de la mort ceux qui oseroient parler de se rendre au Roi. Dans les premiers jours de mai, les chefs ordonnèrent une procession, dans laquelle tous les ordres religieux, à l'exception des chartreux et des jésuites, parurent en armes: cérémonie fanatique et ridicule qui produisit un grand effet sur le peuple. Quelques jours après, le duc de Nemours, gouverneur de Paris, le conseil de l'Union, les Seize, les magistrats, les chefs militaires firent une autre procession, et jurèrent, sur le grand autel de Notre-Dame, de défendre la ville jusqu'à la mort. Mais il falloit employer d'autres moyens de sûreté: tous les habitans furent requis de travailler aux fortifications: le légat et l'ambassadeur d'Espagne promirent de distribuer du blé et de l'argent aux pauvres; le cardinal de Gondy, évêque de Paris, quoique dévoué secrètement au Roi, ne voulut pas quitter son troupeau, et s'épuisa pour le secourir; il permit même de destiner l'argenterie des églises à ce pieux usage. Les nombreux monastères, qui avoient des provisions considérables, furent visités, et obligés de faire chaque jour à la porte de leurs églises, une distribution de subsistances.

Sur ces entrefaites, on apprit la mort du cardinal de Bourbon, à qui la ligue avoit donné le vain titre

de roi, avec le nom de Charles X, et que Henri IV avoit fait, depuis peu, transporter dans le château de Fontenay [9 mai]. Cet événement ne produisit aucun changement dans la faction : elle ne pensa pas, pour le moment, à lui donner un successeur : seulement la Sorbonne défendit par un nouveau décret de reconnoître un prince protestant.

Cependant le duc de Mayenne s'occupoit des moyens de faire lever le siège de Paris. Il alla trouver à Condé le duc de Parme qui lui dit qu'il ne pourroit être prêt que dans les premiers jours d'août, époque éloignée qu'il étoit presque impossible que les Parisiens attendissent. Il obtint néanmoins quelques régimens avec lesquels il se mit en marche : mais Henri IV, laissant la plus grande partie de son armée au siège, vint au devant de lui avec une troupe d'élite, et le battit près de Laon. Après l'avoir mis hors d'état de rien entreprendre jusqu'à l'arrivée du duc de Parme, il reparut devant la capitale, où la négligence de ses généraux avoit laissé entrer quelques vivres.

Ces ressources furent bientôt épuisées : vainement la duchesse de Montpensier, que la haine rendoit très-féconde en expédiens, s'efforçoit de répandre des nouvelles consolantes : la terrible vérité étoit connue ; et l'on savoit, non-seulement que Mayenne avoit été battu, mais que le duc de Parme n'arriveroit qu'au mois d'août. Au commencement de juillet, il n'y avoit plus que de l'avoine dans les magasins, et elle étoit à un prix énorme : on en faisoit de la farine que l'on convertissoit en bouillie, et l'on y joignoit la chair de divers animaux qui auroit fait horreur dans un autre temps. Telle étoit cependant la nour-

riture des plus riches familles : quant au peuple , il ne vivoit que d'herbe , et étoit trop heureux d'en trouver dans les cours , dans les jardins , dans les rues écartées et sur les remparts. Mais l'excessive chaleur avoit rendu cette herbe sèche et peu nourrissante.

Au milieu de cette famine , qui devoit bientôt devenir plus horrible , les chefs affectoient une constance inébranlable. Renard , procureur au Châtelet , et quelques autres bourgeois , osèrent un jour crier dans les rues *du pain* ou *la paix* : ils furent sur-le-champ mis à mort aux applaudissemens de la multitude , peu effrayée de la contagion qui commençoit à exercer ses ravages , et regardant comme des martyrs ceux dont la faim ou le fer de l'ennemi terminoit la douloureuse existence.

Les pluies et la grande chaleur , ayant accéléré cette année la maturité des blés , le duc de Nemours conçut l'espoir d'en faire la récolte à main armée. Il commanda plusieurs sorties , à la faveur desquelles il espéroit que les moissonneurs pourroient travailler : mais il fut partout repoussé avec perte ; et il ne fut possible de recueillir quelques gerbes que sous le canon de la place. Cette expédition périlleuse ne donna des subsistances que pour six jours. Enfin le moment arriva où l'on n'eut plus ni blé , ni avoine , ni animaux : alors l'industrie humaine épuisa toutes ses combinaisons ; les parchemins , les couvertures de livres , les cuirs de souliers , les vieux harnois devinrent des mets recherchés. Cette dernière ressource , ne pouvant être employée que par les riches , les pauvres déterrèrent les morts , pilèrent leurs os , les convertirent en farine , et crurent pouvoir se soute-

nir par cet exécration aliment. D'affreuses maladies en furent la suite, des rues entières devinrent désertes; et l'on voyoit des hommes, des femmes, des enfans, épuisés par le besoin, consumés par la maladie, venir en foule expirer avec résignation dans les églises, croyant fermement qu'une telle mort leur gaignoit le ciel.

D'autres horreurs qu'on n'avoit vues qu'au siège de Jérusalem, remplirent de terreur cette ville désolée: une femme, dit-on, fit périr son fils, et le dévora: les soldats allemands, au service de la ligue, guettoient les petits enfans, les égorgeoient, et en faisoient d'horribles festins.

Le 24 juillet, à quatre heures du matin, Henri IV fit attaquer tous les faubourgs, et s'en empara: alors les chefs, pressés par les murmures de la bourgeoisie, renouèrent les négociations. Elles eurent lieu au faubourg Saint-Germain, entre le marquis de Pisany (Jean de Vivonne) pour le Roi, et le légat pour les Parisiens: celui-ci vouloit que le Pape fût arbitre; et cette proposition étoit inadmissible. Ce rapprochement momentané, et les discours des officiers royalistes, faits prisonniers par la ligue, commencèrent à ouvrir les yeux de plusieurs personnes, qui n'avoient jusqu'alors connu le Roi que par les calomnies dont ses ennemis cherchoient à le noircir. Convaincues de sa bonté, elles firent secrètement des vœux pour lui; et bientôt après il se forma un parti considérable, déterminé à lui rendre la ville. L'esprit public étant changé, on n'osa employer les châtimens, et les chefs même cessèrent d'être d'accord. Le parlement et le conseil de l'Union s'assemblèrent dans la salle

de Saint-Louis au commencement d'août, malgré l'opposition du duc de Nemours et du légat, et résolurent de traiter avec le Roi. L'archevêque de Lyon et le cardinal de Gondy lui furent envoyés, et allèrent le trouver à l'abbaye Saint-Antoine, où étoit son quartier.

Admis en sa présence, le 4 août, ils furent étonnés du grand nombre de gentilshommes dont ils se trouvèrent entourés, et qui sembloient même incommoder le monarque. « Que cela ne vous trouble point, leur « dit Henri IV, c'est ainsi qu'ils me pressent dans un « jour de bataille. » Ensuite il les prit en particulier, n'ayant avec lui que Révol, ancien serviteur de Henri III, et le chancelier de Cheverny, auquel il venoit de rendre les sceaux. L'archevêque de Lyon fit ses efforts pour dissimuler l'état déplorable des assiégés, et demanda que la ville de Paris fût médiatrice de la paix générale : « Personne n'est plus sensible « que moi, répondit Henri IV, aux malheurs de mon « royaume; chaque particulier ne sent que le mal « auquel il est personnellement exposé; mais moi, « qui suis votre Roi, je porte toute la misère du « peuple. Vous ne devez donc pas douter que je ne « sois plus disposé que tout autre à mettre fin aux « désastres de la guerre. Si la république de Venise, « ou quelque autre de mes alliés vouloit se porter « pour arbitre, entre le duc de Mayenne et moi, « cette démarche seroit tolérable; mais que les Pa- « risiens, mes sujets, osent y prétendre, c'est ce que « je ne souffrirai pas. S'ils ont quelque chose à de- « mander, c'est à moi seul, et non au roi d'Espagne, « qu'ils doivent s'adresser. Je suis plus en état de

« leur nuire que personne ; mais aussi il n'y a per-  
« sonne qui ait les moyens et la volonté de leur faire  
« plus de bien. J'aime Paris , c'est ma capitale , et ma  
« fille aînée ; je suis son vrai père , et je ressemble à  
« cette vraie mère dans Salomon : j'aimerois quasi  
« mieux n'avoir point de Paris , que de l'avoir tout  
« ruiné , et tout dissipé par la mort de tant de  
« personnes. »

Ces belles paroles expliquent pourquoi Henri IV s'étoit toujours refusé à employer la violence pour s'emparer de Paris. Il espéroit que le besoin réduiroit ce peuple , dont il étoit loin de prévoir l'opiniâtreté et la constance. Les députés furent donc congédiés avec le refus d'accepter la capitale pour médiatrice , et les négociations furent irrévocablement rompues.

On a , sur ce fameux blocus , un grand nombre de relations faites par des écrivains d'opinions opposées : toutes s'accordent à retracer la patience courageuse , et le dévouement extraordinaire de ce peuple immense , réduit à toutes les extrémités de la maladie , de la misère et de la faim , et qui perdit , en deux mois , plus de trente mille personnes. Lorsque Henri IV en fut instruit , il est probable qu'il se confirma dans son opinion sur les catholiques : et quel spectacle étoit plus capable de l'y affermir , que celui des sacrifices de toute espèce auquel peut porter le zèle pour la religion , même lorsqu'il est mal entendu ? On a lieu de croire en même temps que les chefs , qui abusoient ainsi , pour l'intérêt de leur ambition , de la constance d'un peuple infortuné , ne souffrirent pas autant que lui. Les princesses de Lorraine ne cessèrent d'avoir des relations avec les officiers de l'armée de Henri IV :

d'anciens rapports de société, des liaisons de galanterie (1), de riches présens en engagèrent plusieurs à manquer aux ordres du Roi, et à laisser passer des vivres pour ces personnes privilégiées. Henri IV lui-même parut s'oublier quelquefois pendant ce long siège, et l'on dit qu'il en charma l'ennui par une intrigue, avec la belle abbesse de Montmartre. Ainsi l'on peut expliquer, de diverses manières, pourquoi ce prince échoua dans une entreprise qui, si elle eût réussi, auroit sur-le-champ terminé la guerre.

Le duc de Parme s'étoit enfin mis en marche le 4 août, jour même de la dernière conférence. Ayant pris, depuis son entrée sur le territoire de France, les précautions les plus minutieuses pour la sûreté de son armée, il n'arriva près de Meaux que le 23 août, et s'y joignit au duc de Mayenne. Les forces imposantes qu'il amenoit déterminèrent la levée du siège. Henri IV chercha vainement à livrer bataille à l'armée espagnole : le duc de Parme, toujours retranché dans son camp, ne s'occupa que de ravitailler Paris, et il y parvint en s'emparant de Lagny et de Corbeil : alors il ne pensa plus qu'à effectuer sa retraite. Le Roi, après avoir fait, pendant le mois de septembre, deux tentatives inutiles pour surprendre la capitale, sépara son armée découragée, et ne garda qu'une troupe d'élite, avec laquelle il harcela les Espagnols jusqu'à la frontière. Il prit Corbie presque en leur présence, et vint à Senlis, où il passa une partie de l'hiver de 1591. Pendant ce moment de repos, le duc de Bouillon fut chargé par lui d'une mission en Angleterre et en Al-

(1) On verra, dans une note du chapitre 1 du tome 2 des OEconomies royales, ce que fit Givry pour mademoiselle de Guise.



lemagne , et parvint à lui procurer des secours considérables.

Le duc de Mayenne , qui n'avoit eu qu'une foible part à la délivrance de Paris , y revint , et ne fut point accueilli avec cet enthousiasme qui peut seul assurer le succès d'un chef de parti. On se souvenoit que , depuis qu'il commandoit en chef , il n'avoit éprouvé que des revers. Les ambassadeurs espagnols et les Seize cherchoient à augmenter ces mauvaises dispositions du peuple. Le duc n'éprouvoit pas moins de désagréments dans sa propre famille : la duchesse de Montpensier , qu'on soupçonnoit d'aimer son neveu , le jeune duc de Guise , vouloit qu'on délivrât ce prince , et qu'on le mît à la tête de la ligue. Le duc de Nemours , qui avoit si bien défendu Paris , prétendoit au partage de l'autorité. Mais Mayenne avoit pour lui le conseil de l'Union , le parlement , les honnêtes bourgeois , et tous ceux qui désiroient secrètement la conversion et le triomphe du Roi. Avec ces hommes qui occupoient tous les emplois importans , il réprima facilement la faction espagnole , et parvint à changer le corps municipal , qu'il composa d'hommes modérés. Le gouvernement de Paris fut ôté au duc de Nemours , et donné au duc d'Aiguillon , fils de Mayenne : ce jeune prince eut pour lieutenant et pour guide le comte de Belin , qui , comme nous l'avons vu , étoit depuis long-temps en relation avec Henri IV. Plusieurs magistrats , qui reconnoissoient Brisson pour chef , étoient dans les mêmes dispositions. Mais leur bonne volonté étoit inutile , parce qu'ils étoient exactement surveillés par les Seize , auxquels la populace avoit voué une obéissance aveugle.

Le duc de Nemours, ayant obtenu le gouvernement du Dauphiné et du Lyonnais, en remplacement de celui de Paris, partit pour Lyon dont il espéroit devenir souverain : le duc de Mayenne se rendit à Soissons, afin d'augmenter son armée, et de tenter quelque coup d'éclat qui pût relever sa réputation. Henri IV profita de l'absence de ces deux chefs pour essayer de surprendre la capitale, où il avoit, comme on l'a vu, de grandes intelligences. Le 20 janvier, il fit déguiser en charretiers quatre-vingts officiers et soldats déterminés qui devoient s'introduire dans la ville, en y conduisant des farines. Mais les princesses de Lorraine furent instruites à temps de ce dessein; et elles provoquèrent la vigilance des Seize, qui firent murer la porte Saint-Honoré, par où les royalistes avoient l'intention d'entrer. Ce fut sous le prétexte du danger qu'on venoit de courir, que les Seize firent décider, malgré le duc de Mayenne et ses partisans, que Paris auroit désormais une garnison espagnole. Alors Villeroy, par ordre du lieutenant-général, renoua avec le Roi une négociation, dans laquelle il étoit de bonne foi, mais où son maître ne cherchoit qu'à gagner du temps jusqu'à la tenue d'une grande assemblée de la maison de Lorraine qui devoit incessamment avoir lieu à Reims. En même temps, Jeannin fut envoyé en Espagne, avec l'ordre de pénétrer les desseins de Philippe II, et de lui demander, pour la ligue, plutôt des secours d'argent que des secours d'hommes.

Cependant Henri IV, qui n'avoit pu surprendre Paris, résolut d'assiéger régulièrement Chartres, ville alors très-forte, où les ligueurs avoient leurs

principaux magasins. Ce siège dura , depuis le 19 février, jusqu'au 12 avril, époque à laquelle le gouverneur La Bourdaisière se rendit , après avoir vainement prié le duc de Mayenne de venir le secourir. Cette conquête, qui rendoit le Roi maître de la Beauce, et qui lui donnoit la possibilité d'affamer de nouveau Paris, ranima l'espérance de ses partisans , qui , depuis long-temps, gémissaient du peu de succès de ses entreprises. Ce fut dans cette ville, dont il répara soigneusement les fortifications , que le Roi établit les prélats qui avoient embrassé sa cause. Après cette expédition, il vint à Mantes, où il plaça, pour quelque temps, le siège du gouvernement.

Les protestans, qui composaient une grande partie de son armée , se plaignirent avec aigreur de la situation équivoque dans laquelle il les laissoit. L'édit d'Union, par lequel Henri III les avoit proscrits, n'étoit pas révoqué; et ils craignoient, bien mal à propos, que, lorsque Henri IV seroit le maître, les catholiques n'obtinsent de lui qu'il fût mis à exécution. Le Roi résolut, avec sa franchise ordinaire, de profiter de ce moment de calme pour les rassurer, afin de pouvoir ensuite, sans aucun scrupule, exécuter ses grands desseins. Il proposa donc, dans son conseil, de publier une déclaration par laquelle on remettroit en vigueur le dernier édit que son prédécesseur avoit rendu en faveur des protestans, avant d'être dominé par la ligue. Le cardinal de Vendôme, qui, depuis la mort de son oncle, avoit pris le titre de cardinal de Bourbon, et presque tous les seigneurs catholiques montrèrent la plus forte opposition, et osèrent demander que les anciens édits contre les

protestans fussent maintenus. Henri IV leur répondit :

« Ces édits ont été abolis et condamnés, comme  
« par un préjugé général. En effet, s'ils avoient passé  
« en force de loi, nous serions déchus de nos droits  
« au trône, nous à qui vous marquez tant d'attache-  
« ment et de fidélité, comme au légitime héritier de  
« la couronne. Les protestans ne mériteroient au-  
« cune grâce : vous-même mériteriez d'être punis,  
« comme traîtres, puisque vous avez arrêté par votre  
« courage les progrès de ceux qui se fondent sur ces  
« édits, et que vous les avez empêchés de réussir  
« dans leurs desseins. Il est donc nécessaire de leur  
« opposer d'autres édits, et une loi ancienne pour  
« annuler la nouvelle, afin que notre dignité royale  
« et nos droits ne soient pas contestés; que les pro-  
« testans jouissent des droits de nos sujets catholi-  
« ques; et qu'enfin vous puissiez vous-mêmes nous  
« rendre l'obéissance qui nous est due, et vivre en  
« paix avec les protestans, qui, sous les yeux et du  
« consentement de ceux qu'une haine de parti n'a-  
« veugle pas, jouissent effectivement de ces mêmes  
« droits, malgré les édits. Il n'est pas à propos de to-  
« lérer plus long-temps ces sortes de choses. En effet,  
« rien n'est plus pernicieux dans un Etat que d'y  
« souffrir des factions, surtout lorsque celui qui doit  
« rendre la justice sans partialité, se laisse entraîner  
« de l'un ou de l'autre côté par l'animosité, ou par la  
« frayeur. Ne vaut-il pas mieux que nous donnions  
« la loi aux protestans que de la recevoir d'eux? Il  
« est à craindre qu'il ne s'élève d'entre eux un chef  
« de parti, comme autrefois l'amiral de Coligny qui  
« mérita le titre de protecteur des protestans, en

« présentant au Roi une requête au nom de tous :  
« titre qu'ils lui ont conservé pendant sa vie. Mais  
« puisque les lois du royaume nous ont appelé seul à  
« la royauté, il est de notre gloire de ne pas souffrir  
« plusieurs rois, tels que sont pour ainsi dire les  
« chefs de parti : la sûreté publique même, et le repos  
« de l'Etat demandent que, réunis tous sous un  
« seul prince, et sous l'autorité de ses officiers, tous  
« obéissent aux lois du prince et du magistrat. »

Ce discours, où se retrace toute la politique de Henri IV, ferma la bouche aux opposans, mais ne calma pas les craintes qu'ils avoient conçues. Quelque temps avant le siège de Chartres, le conseil se trouvant à Tours, et étant présidé par le nouveau cardinal de Bourbon, il s'y étoit formé un tiers-parti qui, mécontent des délais que le Roi apportoit à sa conversion, avoit résolu d'appeler au trône le cardinal, si Henri persistoit à ne pas vouloir rentrer dans le sein de l'Eglise. Il est à croire que ce parti, dont les principaux directeurs étoient Jean Touchard, abbé de Bellozane, ancien gouverneur du cardinal, et Davis Duperron, depuis serviteur si zélé de Henri IV, avoit plutôt pour objet de le forcer à tenir ses promesses, que de lui disputer la couronne. Quoi qu'il en soit, le Roi, averti de cette trame par le cardinal de Lénoncourt, la rompit en appelant près de lui le cardinal de Bourbon.

A cette intrigue, si peu propre à déterminer le changement de religion d'un homme tel que Henri IV, se joignoient des menaces de la cour de Rome qui ne pouvoient qu'éloigner encore plus cet heureux événement. Sixte-Quint étoit mort le 27 août de l'année

précédente, éclairé sur les projets du roi d'Espagne, et déterminé à ne pas le rendre trop puissant. Gaëtan étoit parti pour Rome, et avoit été remplacé dans sa légation par Philippe de Sega, cardinal de Plaisance. Urbain VII, pontife ami de la paix, ne fit que paroître sur la chaire de Saint-Pierre, et Grégoire XIV, entièrement dévoué aux Espagnols, lui succéda. Il employa les trésors, amassés par Sixte-Quint, à lever contre Henri IV des troupes, à la tête desquelles il mit Hercule Sfondrat son neveu, qui prit le titre de duc de Monte Marciano, et il se pressa d'envoyer en France, comme nonce extraordinaire, Marsillo Landriano, prélat milanais, sujet de Philippe II.

Le premier soin de Landriano, en arrivant à Reims, ville occupée par les Guise, fut de publier un monitoire, par lequel le Pape reprochoit aux catholiques de suivre un hérétique, un relaps, un excommunié, et ordonnoit, sous peine d'excommunication, à tout le monde, et aux ecclésiastiques surtout, de le quitter dans le plus bref délai. Le parlement de Paris, dominé par les Seize, eut la foiblesse d'enregistrer cette bulle : celui de Tours décréta le nonce de prise de corps, et ordonna que le monitoire fût lacéré et brûlé. Les prélats et les ecclésiastiques, attachés au parti du Roi, se trouvèrent dans la position la plus difficile : réunis à Chartres en forme de concile national, ils publièrent, le 21 septembre, un mandement que nous croyons devoir rapporter, comme un modèle de modération, de piété et de doctrine.

« L'apôtre saint Paul, ayant eu soin d'avertir les  
« pasteurs de veiller sur leur troupeau, racheté du

« précieux sang de Jésus-Christ, et dont la garde  
« leur a été confiée, nous avons cru qu'il étoit de  
« notre devoir d'empêcher que les âmes, commises  
« à nos soins, ne s'écartassent de la voie des com-  
« mandemens de Dieu, et ne négligeassent ses divines  
« lois. C'est pourquoi, ayant été informés que Gré-  
« goire XIV, tenant actuellement le siège de Rome,  
« mal informé de l'état du royaume, de nos senti-  
« mens, de ceux de notre clergé, et, trompé par les  
« artifices et les intrigues des ennemis de l'État,  
« avoit envoyé certaines bulles monitoires, et ve-  
« noit de suspendre, interdire et excommunier les  
« évêques, les princes, la noblesse et les catholiques  
« de France, qui n'avoient pas voulu se ranger du  
« côté des rebelles; après une mûre délibération,  
« fondée sur les autorités des saintes écritures, des  
« saints décrets, des conciles généraux, des consti-  
« tutions canoniques, et ayant examiné avec soin les  
« exemples que nous ont laissés les saints Pères, en  
« pareille circonstance, exemples dont l'antiquité est  
« remplie; et les libertés de l'église gallicane par  
« lesquelles nos prédécesseurs se sont mis à couvert  
« contre de semblables entreprises; considérant  
« d'ailleurs que l'exécution de ces bulles, qui, en  
« quelque sorte, est impossible, ne manqueroit pas  
« d'occasionner un grand nombre d'événemens dan-  
« gereux, tendans à la perte et à la ruine de la reli-  
« gion.

« A ces causes, nous déclarons ces excommuni-  
« cations nulles dans la forme et dans le fond, in-  
« justes, foudroyées à la suggestion des ennemis de  
« la France, et incapables de lier ni les évêques, ni

« les autres catholiques français , fidèles au Roi; et  
 « cela, sans préjudicier au respect et à l'honneur dus  
 « au Pape. Nous vous avertissons de ces choses, nous  
 « vous les signifions et dénonçons afin que les foi-  
 « bles d'entre vous ne se laissent ni prévenir, ni dé-  
 « tacher de la soumission et de l'obéissance que vous  
 « devez à vos pasteurs. Nous prenons sur nous, et  
 « nous nous chargeons, pour ôter tout scrupule aux  
 « vrais catholiques qui sont fidèles à leur prince,  
 « d'envoyer une ambassade à Rome, afin d'instruire  
 « plus amplement de la bonté de notre cause, et  
 « pour contenter dans tous les points le souverain  
 « pontife, dont nous devons attendre la même ré-  
 « ponse, que le pape Alexandre, écrivant à l'arche-  
 « vêque de Ravenne, lui fit en ces termes : *Nous*  
 « *attendons avec patience, pourvu que vous ne*  
 « *fassiez point ce qu'on nous a insinué avec mé-*  
 « *chanceté que vous vous proposiez de faire.* En  
 « attendant, nous avertissons, au nom de Dieu, tous  
 « les chrétiens, de quelque état qu'ils soient, les  
 « vrais catholiques, ceux qui sont zélés pour l'hon-  
 « neur du nom français, et surtout le clergé, de s'unir  
 « à nous, pour obtenir, par nos prières, de la divine  
 « bonté, qu'elle veuille bien éclairer l'esprit de notre  
 « Roi, et le conduire dans le sein de l'église catholi-  
 « que, comme ce prince nous l'a fait espérer à son  
 « avènement à la couronne, avec promesse étroite  
 « de conserver la hiérarchie ecclésiastique, ses droits,  
 « ses franchises et ses libertés. »

Voici les noms des prélats et ecclésiastiques qui signèrent ce mandement : les cardinaux de Bourbon et de Lénoncourt ; Regnaud de Beaune, archevêque



de Bourges; Philippe Du Bec, évêque de Nantes; Nicolas de Thou, évêque de Chartres; Nicolas Fumée, évêque de Beauvais; Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais; Claude d'Angenes, évêque du Mans; Claude Closse, évêque de Châlons-sur-Marne; René d'Aillon, nommé à l'évêché de Bayeux; Jean Touchard, abbé de Bellozane; Jacques Davis du Perron; Claude Goin, doyen de Beauvais.

Ce mandement fut l'effet de la politique de Henri IV, qui renouvela aux évêques la promesse de se convertir, et qui leur permit de traiter directement avec le Pape. Ils jetèrent les yeux, pour cette importante mission, sur le duc de Luxembourg, qui avoit déjà eu le bonheur d'éclairer Sixte-Quint; mais les évènements politiques empêchèrent son départ, et l'ambassade n'eut lieu qu'un an après, lorsque le Roi se dispoit sérieusement à entrer dans le sein de l'Église. Elle fut alors confiée, comme nous le verrons, au marquis de Pisany et au cardinal de Gondy.

Pendant que toutes ces choses se passoient dans le parti du Roi, la maison de Lorraine s'étoit réunie à Reims, en présence du cardinal de Plaisance légat et du nonce Landriano. Les émissaires de l'Espagne et de la Savoie avoient augmenté les divisions de cette famille : mais les chefs s'étoient secrètement accordés pour démembler le royaume, si Philippe parvenoit à placer sa fille sur le trône de France. Mayenne devoit garder la souveraineté de la Bourgogne, Mercœur celle de la Bretagne, Nemours celle du Lyonnais et du Dauphiné, et le duc de Savoie celle de Provence, dont il s'étoit emparé. Un événement inattendu vint encore aigrir la discorde qui

régnait entre ces princes. Le jeune duc de Guise, délivré de sa prison par une double intrigue d'amour (1), devint l'espoir des ligueurs qui, depuis long-temps, étoient mécontents du duc de Mayenne; et les Seize, qui retrouvoient en lui les traits et le caractère de son père, le reconnurent pour leur unique chef.

Cela déterminait Mayenne à profiter des mécontentemens du cardinal de Bourbon, pour nouer une négociation avec les catholiques royalistes. Cette négociation, qui n'eut aucune suite, mais qui donna des inquiétudes à Henri IV, lui inspira le projet de s'emparer de Sedan, place voisine du duché de Lorraine, et qui appartenait à une jeune princesse protestante, Charlotte de Lamark, qui, depuis quelque temps, avoit perdu le duc de Bouillon, son frère. Le Roi y étant arrivé, se joignit aux troupes que le vicomte de Turenne lui amenoit d'Allemagne; et, pour reconnoître les services de ce seigneur, non-seulement il lui fit épouser Charlotte, mais il souffrit qu'il prît le titre de souverain de Bouillon, ne dépendant que de l'Empire, acte de générosité, qui paroissoit dicté par la politique, mais qui donna par la suite aux protestans un chef assez audacieux pour vouloir jouer, sous Henri IV, le rôle de Coligny.

Tandis que Mayenne se trouvoit près de Rethel, à la tête de l'armée de la ligue, pour surveiller les mouvemens de l'armée royale, Paris étoit vivement agité. Le conseil de l'Union, composé en grande partie d'hommes secrètement dévoués au Roi, tels que le

(1) Voyez une note du chapitre 2 du tome 2 des Œconomies royales.

cardinal de Gondy, Brisson, Villeroy et Jeannin, étoit en guerre ouverte avec les Seize, presque tous vendus à l'Espagne. Ceux-ci, devenus plus hardis, depuis la délivrance du duc de Guise, envoyèrent une députation au lieutenant-général pour lui demander le changement du conseil de l'Union, et l'arrestation du président Brisson, qu'ils soupçonnoient de les trahir. Mayenne, qui connoissoit les relations des accusés avec le Roi, mais qui, étant sûr de leur fidélité à sa personne, les préféroit aux Espagnols, fit d'amers reproches aux députés des Seize, et les renvoya sans leur avoir rien accordé.

A leur retour, la fermentation augmenta, et les factieux saisirent la première occasion d'exécuter leurs horribles desseins. Depuis long-temps le parlement s'occupoit du procès de Brigard, procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville, d'abord fougueux ligueur, ensuite accusé d'avoir eu des correspondances avec Henri IV. Après de longs délais, il fut déclaré innocent, et les prisons lui furent ouvertes. Ce jugement devint un nouveau prétexte de crier à la trahison, et de répandre avec quelque vraisemblance que le parlement étoit vendu au Roi. Les ambassadeurs d'Espagne parurent ajouter foi à ce bruit, et bientôt personne ne douta plus qu'il ne fût fondé. Cependant la haute considération dont jouissoit ce corps, empêcha les Seize de l'attaquer de vive force. Ils formèrent un comité secret, composé de dix personnes, auxquelles ils confièrent le pouvoir de rechercher et de punir les conspirateurs. Là fut dressée une liste de proscription sur laquelle on porta le président Brisson, Larcher, conseiller au parlement, et Tardif, conseiller

au présidial. Cependant le comité, quoique sûr de l'obéissance aveugle de ceux qui l'avoient nommé, ne voulut pas porter seul la responsabilité d'un si grand attentat. Par un subterfuge, digne de ces temps malheureux, Bussy-le-Clerc fit signer aux ligueurs un papier blanc, en leur disant qu'on y mettroit un nouveau serment de dévouement à l'Union ; et, quand il eut recueilli un grand nombre de signatures, il y plaça l'arrêt de proscription de trois magistrats.

Le 15 novembre, jour indiqué pour l'exécution, la garnison espagnole prend les armes de grand matin ; et le président Brisson est arrêté, au moment où il alloit passer sur le pont Saint-Michel pour se rendre au palais. On le conduit au Châtelet, dans une salle basse, où Cromé et quatre autres ligueurs, enveloppés dans leurs manteaux, l'interrogent avec violence ; et, sur sa déclaration qu'il ne les reconnoît pas pour juges, lui disent qu'il est condamné à mort : il proteste encore, mais il est insulté et garotté. Il demande alors qu'on diffère son supplice jusqu'au moment où il aura mis la dernière main à un ouvrage de droit, fruit chéri de ses veilles. On ne répond qu'en lui présentant un confesseur, et quelques momens après, le bourreau, qui faisoit partie du tribunal, le pend à la grande poutre de la salle des séances. Larcher, arrêté de la même manière, est conduit devant ses juges, et le premier objet qui s'offre à ses yeux, est le corps du président Brisson, personnage pour lequel il avoit une vénération singulière. La mort ne l'effraie pas, il ne pense qu'à son ami : « Or sus, dit-il, dé-  
« testables bourreaux, parachevez en moi ce qu'avez  
« cruellement commencé contre ce grand personnage :

« ce me sera un grand honneur de courir pareille fortune que lui ; et, au surplus, je vous ajourne tous devant Dieu, pour avoir réparation du tort que vous nous faites. » Il se confessa, et périt du même genre de mort. Tardif, retenu chez lui par une maladie, y est arrêté au moment où il venoit d'être saigné : on le porte au Châtelet ; il s'évanouit en voyant les deux cadavres ; et, sans qu'on lui donne le temps de reprendre ses sens, il est livré au bourreau. Telle fut la fin de trois hommes estimables, qui n'eurent d'autre tort que celui de céder momentanément, soit par ambition, soit par conscience, à l'entraînement d'une faction, et n'en furent punis qu'au moment où ils voulurent revenir noblement sur leurs pas.

Le lendemain matin, leurs corps nus en chemise, furent exposés sur la place de Grève, ayant derrière le dos des écriteaux infamans. Celui du président Brisson portoit : *Barnabé Brisson, chef des hérétiques et politiques* ; celui de Larcher : *Claude Larcher, fauteur des hérétiques* ; et celui de Tardif, *Jean Tardif, ennemi de la sainte ligue et des princes catholiques*. Bussy-le-Clerc, monté sur l'échafaud, harangua le peuple, et s'efforça de lui persuader que les trois magistrats devoient, la veille de leur mort, livrer à l'ennemi la porte Saint-Jacques. Voyant qu'on ne lui répondoit que par des soupirs et des gestes d'horreur, il entra dans l'Hôtel-de-Ville, où il força, l'épée à la main, le corps municipal à se reconnoître complice de ce crime, en signant l'arrêt porté par le tribunal secret.

Les Seize, effrayés de la froideur du peuple, et

prévoyant le sort qui les menaçoit, résolurent de mettre le comble à leurs attentats. Le 17 novembre, ils s'assemblèrent chez Boucher, curé de Saint-Jacques, et dressèrent une requête, par laquelle ils demandoient l'érection d'un tribunal extraordinaire, chargé seul de punir les hérétiques et les partisans du Béarnois. Ils vouloient, en outre, que le conseil de l'Union fût épuré, et qu'on en chassât tous ceux qu'ils désigneroient comme suspects. Ce conseil n'avoit plus aucune autorité, le parlement n'osoit tenir ses audiences, le corps municipal avoit perdu toute espèce de considération par sa lâche complaisance pour les factieux, et le comte de Belin, gouverneur, quoique bien intentionné, étoit hors d'état d'agir. On ne reconnoissoit à Paris que la puissance des Seize, soutenue par la garnison espagnole. Le conseil de l'Union, pressé de statuer sur la requête, essaya de gagner du temps : mais les révoltés, qui entouraient le lieu des séances, osèrent arrêter la duchesse de Guise, au moment où elle en sortoit, et ne la mirent en liberté que lorsqu'on leur eut cédé. La consternation se répandit parmi tout ce qu'il y avoit d'honnête dans la capitale ; et les princesses de Lorraine, craignant enfin pour leur propre sûreté, pressèrent le duc de Mayenne de venir à leur secours.

Ce prince avoit quitté Rethel avec le jeune duc de Guise, et se trouvoit à Laon, lorsqu'il reçut ces nouvelles désastreuses. Après avoir consulté Villeroy qui le suivoit, il dissimula son ressentiment, laissa près de son neveu, Jeannin, qui, depuis peu, étoit revenu d'Espagne, et s'achemina rapidement vers Paris avec des troupes d'élite. Il y arriva dans la soirée du 28,

et établit son quartier à l'abbaye Saint-Antoine. Les Seize, pris au dépourvu, et n'ayant eu le temps de changer ni le conseil de l'Union, ni le corps municipal, lui envoyèrent quatre députés, tant pour lui représenter que Brisson avoit péri justement, que pour solliciter son indulgence sur les mesures violentes auxquelles ils avoient été obligés de recourir. Mayenne, continuant de dissimuler, leur dit qu'il n'étoit venu que pour rassurer le peuple, et qu'il regardoit les Seize comme son plus ferme appui. Il entra donc à Paris sans difficulté, dans la nuit même : aussitôt il fut visité par les ambassadeurs d'Espagne, qui lui tinrent le même langage que les factieux, et qui reçurent la même réponse.

A peine sont-ils sortis qu'il appelle les princesses, le conseil de l'Union, et le corps municipal, qui, interrogés par lui, répondent des bonnes dispositions de la bourgeoisie, et de la majorité du peuple. Dès la pointe du jour, sans perdre de temps, il met ses troupes sous les armes, et somme Bussy-le-Clerc de lui rendre la Bastille : sur son refus, il fait tirer contre lui le canon de l'arsenal. L'ancien procureur, peu habitué à soutenir un siège, s'empresse de capituler, à condition qu'il aura la vie sauve, et la nuit suivante il prend la fuite. La garnison espagnole n'ose livrer un combat contre celui que Philippe reconnoît comme chef de la ligue : ainsi Mayenne est le lendemain le maître absolu de la capitale. Il ordonne d'arrêter chez eux, Cromé, Louchard, Emmonot, Henroux et Ameline : Cromé, le plus coupable de tous, échappe, déguisé en soldat espagnol : les quatre autres sont pris, et étranglés par le bourreau, dans une salle du Louvre :

leurs corps, exposés aux regards du peuple, remplacent ceux des trois magistrats.

Après cette exécution, qui porta un coup mortel au parti de la ligue, Mayenne rassura les catholiques : il alla en Sorbonne, où il publia une amnistie générale : en même temps, il défendit, sous peine de mort, les assemblées secrètes. Ces deux ordonnances furent enregistrées par le parlement qui avoit repris ses séances ; et la tranquillité publique sembla rétablie.

Nous avons laissé Henri IV près de Sedan : il avoit pris la résolution de s'emparer de Rouen, seule place de la Normandie dont il ne fût pas possesseur. Pendant ses préparatifs, il apprit la mort de La Noue, qu'il avoit envoyé en Bretagne contre le duc de Mercœur ; et il ne fut consolé de cette perte que par le succès qu'obtenoit Lesdiguières, en empêchant le duc de Savoie de se maintenir dans la Provence. Ce fut au siège de Rouen qu'il fut instruit des troubles de Paris : il profita de l'abattement des Seize pour étendre ses relations : sa conduite pleine de noblesse et de générosité augmentoit sans cesse le nombre de ses partisans.

Mayenne avoit confié le gouvernement de Rouen à Villars, guerrier habile et courageux : craignant néanmoins pour cette ville, dont la possession lui étoit aussi importante que celle de la capitale, il implora de nouveau le secours du duc de Parme, qui fit entendre qu'on ne devoit compter sur lui, que dans le cas où le trône de France seroit assuré à l'infante Clara Eugenia. Mayenne lui répondit que les états ne pouvoient être assemblés avant la délivrance de



Rouen, et le détermina, en lui livrant la ville de La Fère. Henri IV, ne voulant pas tenir la même conduite qu'au siège de Paris, laissa Biron devant Rouen, et marcha contre le général espagnol, dans l'intention, non de le combattre, mais de retarder sa marche. Ce fut près d'Aumale que, n'étant accompagné que de quelques gentilshommes, il lutta plusieurs heures contre presque toute l'armée ennemie, ne se retira que le dernier, et reçut une blessure qui dérangerait tous ses plans. Rouen fut secouru, le siège se prolongea, et fut enfin levé. Le duc de Parme, voulant s'emparer de Caudebec, reçut une blessure dangereuse, et échappa par la manœuvre la plus savante à Henri IV, qui, s'étant remis à la tête de ses troupes, étoit parvenu à l'envelopper. Désormais il ne pensa plus qu'à se retirer en Flandre, où il mourut quelque temps après, ayant eu la gloire d'arrêter dans deux campagnes les opérations du plus grand capitaine du siècle. Au mois de juillet, de Rosne prit, au nom du duc de Guise, la ville d'Épernay, et menaça Châlons-sur-Marne, siège d'une section du parlement de Tours. Henri IV vint en Champagne, recouvra cette place, mais perdit sous ses murs le célèbre maréchal Armand de Biron qui lui avoit rendu tant de services, et qui laissoit un fils peu disposé à imiter son dévouement et sa fidélité.

Tels furent les principaux événemens militaires de l'année 1592 : événemens qui ne sembloient pas avancer beaucoup les affaires du Roi, mais qui, soutenant la gloire de ses armes, et lui donnant le temps de négocier, enlevoient chaque jour à la ligue quelques uns de ses partisans.

Grégoire XIV, dévoué au roi d'Espagne, étoit mort le 15 octobre de l'année précédente ; il fut remplacé par Innocent IX, qui étoit loin de partager ses sentimens, mais qui désiroit que, si Henri IV ne se convertissoit pas, on donnât le trône au cardinal de Bourbon. Ce pontife, n'ayant régné que deux mois, le cardinal Hippolyte Aldobrandin, d'un caractère pacifique et conciliant, fut nommé le 30 janvier 1592, après un long conclave, et prit le nom de Clément VIII. Ne pouvant arrêter sur-le-champ l'impulsion donnée au saint-siége, il eut l'air de favoriser la ligue, et confirma même le cardinal de Plaisance dans ses pouvoirs de légat : mais il faisoit entendre à d'Ossat, agent secret de Henri IV, qu'il suivroit un système entièrement opposé à celui de ses prédécesseurs.

Cette révolution, dans la cour de Rome, décida naturellement les deux partis à renouer des négociations. Villeroy eut des conférences avec Loménie, prisonnier des ligueurs ; puis, aidé de Jeannin, il traita sérieusement avec Duplessis Mornay, chargé des pleins pouvoirs de Henri IV. Le dernier mot de la ligue étoit qu'elle ne reconnoîtroit le Roi que s'il se faisoit catholique : elle vouloit en outre que toutes les villes, dont elle étoit en possession, lui restassent pendant six ans, que les gouvernemens de Bourgogne, de Bretagne et du Lyonnais, dont jouissoient les ducs de Mayenne, de Mercœur et de Nemours, devinssent héréditaires, et que le roi d'Espagne fût compris dans la paix ; elle finissoit par demander que deux ambassadeurs fussent envoyés à Rome, le cardinal de Gondy, de la part des ca-

tholiques, et le marquis de Pisany (1), de celle du Roi.

Ces conditions étoient inadmissibles, mais Henri IV crut qu'il étoit de sa politique de ne pas les rejeter entièrement : Duplessis Mornay, qu'elles avoient indigné, ne craignit pas d'en parler à quelques protestans, et le bruit en fut bientôt répandu. Cette indiscretion, qui lui fit perdre la confiance du Roi, fut sur le point de produire les effets les plus désastreux. Les ambassadeurs espagnols, voyant que Mayenne pouvoit encore traiter avantageusement avec Henri IV, lui donnèrent de nouveaux secours. Les catholiques royalistes, mécontents de ce que le Roi avoit négocié avec la ligue par l'entremise d'un protestant, et de ce qu'après avoir refusé sa conversion à leurs instances, il l'avoit promise aux ligueurs, se rallièrent autour du cardinal de Bourbon, et conçurent l'idée de s'unir à tous les catholiques du royaume pour déclarer au monarque que, si à une époque fixe, il ne se faisoit pas instruire, ils étoient décidés à choisir un autre Roi. Cette intrigue qui rapprocha les catholiques des deux partis, tourna au profit du Roi, dont elle augmenta les partisans, par les fréquentes occasions qu'elle lui donna de faire connoître son excellent caractère : elle n'eut que le grave inconvénient de retarder encore le moment de sa conversion.

Les évêques, restés fidèles au Roi, étoient, depuis l'année précédente, sous le poids d'une espèce d'excommunication contre laquelle ils avoient en vain protesté ; l'église de France se trouvoit dans l'anarchie,

(1) Jean de Vivonne. Il avoit épousé une Romaine, Giulia Savelli, dont il eut la célèbre Catherine, qui, mariée depuis à Charles d'Angennes, fonda les réunions littéraires de l'hôtel de Rambouillet.

soit à l'égard des dispenses, soit à l'égard des sièges vacans et de la collation des bénéfices. Le parlement de Tours, aigri contre la cour de Rome, avoit poussé l'emportement jusqu'à proposer de créer en France un patriarche qui auroit tous les pouvoirs du Pape. On a dit sans preuve que Regnaut de Beaune, archevêque de Bourges, jusqu'alors serviteur si désintéressé du Roi, avoit aspiré secrètement à cette dignité. Henri IV, dont le système étoit entièrement contraire à une mesure qui auroit rendu le schisme irrévocable, soutint les évêques dans leur opposition aux désirs du parlement ; et ces prélats, aussi fidèles à leur religion qu'à leur monarque, dressèrent un règlement ecclésiastique qui fut observé jusqu'à la paix. Il portoit que les métropolitains seroient tenus de sacrer, dans un temps prescrit, les suffragans qu'on leur donneroit ; et que, sur leur refus, le sacre seroit fait par l'archevêque le plus voisin. Les évêques furent autorisés à expédier, dans leurs diocèses, les bulles des bénéfices, et à donner les dispenses attribuées jusqu'alors au saint-siège : les collations de bénéfices, faites par les prélats ligueurs, furent déclarées nulles : on ne leur laissa que la faculté de nommer aux cures, qui ne pouvoient rester vacantes, sans exposer le peuple à être privé de toute instruction religieuse.

Malgré la rupture des négociations avec la ligue, Villeroy vit encore le Roi à Gisors : il fut convenu que Pisany et le cardinal de Gondy partiroient pour Rome, et que Mayenne pourroit convoquer les états. Tous les partis avoient des vues différentes sur cette assemblée, dont on parloit depuis si long-temps. Les Espagnols croyoient qu'elle s'empresseroit de donner

le trône à l'Infante ; Mayenne étoit persuadé qu'il y seroit le maître , que rien ne s'y décideroit , et que le pouvoir resteroit entre ses mains : Henri IV , dont les conjectures étoient plus justes , pensoit que cette grande réunion augmenteroit les désordres , et favoriseroit ses projets.

Dans les lettres de convocation , dont le sceau représentoit un trône vide , et qui furent enregistrées au parlement de Paris, le 5 janvier 1593, Mayenne se plaignoit amèrement des délais que le Roi apportoit à sa conversion , parloit avec respect de sa personne , mais cherchoit à faire douter de sa bonne foi. Henri IV , décidé dès lors à ne plus retarder l'instant si désiré par ses partisans catholiques , publia un manifeste plein d'éloquence et de loyauté. « Nous avons sou-  
« vent déclaré , dit-il , que nous ne refusions pas de  
« nous instruire , et de reconnoître nos erreurs , si  
« l'on pouvoit nous en convaincre et nous les faire  
« voir clairement : nous sommes encore dans les  
« mêmes dispositions : nous nous soumettrons vo-  
« lontiers , s'il est nécessaire , aux cérémonies que  
« l'antiquité a toujours observées dans le sacre des  
« rois ; et nous ferons tout ce qui nous sera possible  
« pour gagner l'amour de nos sujets , et dissiper leurs  
« inquiétudes. Mais nous nous en rapportons à  
« l'équité des catholiques eux-mêmes , pour décider  
« si nous devons quitter tout à coup une religion  
« dans laquelle nous avons été élevé , et en prendre  
« une autre , sans auparavant nous être fait instruire,  
« et sans avoir découvert la vérité. Il faut , dans cette  
« affaire , apporter d'autant plus de précaution que  
« notre salut éternel en dépend , et que notre exemple

« entraînera un grand nombre de nos sujets. »

Ce manifeste produisit à Paris le plus grand effet ; tous les vœux étoient pour la paix ; depuis le meurtre du président Brisson , et la vengeance que Mayenne en avoit tirée , on détestoit les factieux qui cependant étoient encore soutenus par les Espagnols , les partisans des Seize , et quelques ecclésiastiques égarés. Ce fut sous ces auspices que s'ouvrirent les états de la ligue le 26 janvier , dans une salle du Louvre. Le légat et les ministres d'Espagne y eurent une place distinguée : on tint des discours où , en affectant un grand zèle pour la religion , on évita de s'expliquer ; et le peuple de la capitale ne parut prendre aucun intérêt aux discussions qui alloient s'entamer. Le duc de Mayenne , effrayé de l'effet qu'avoit produit cette première séance , suspendit la session jusqu'au retour d'une expédition qu'il alla faire en Picardie , et jusqu'à l'arrivée du duc de Feria , nouvel ambassadeur envoyé par Philippe II.

Henri IV, profitant habilement de ce moment d'indécision , proposa aux chefs de la ligue une conférence entre les seigneurs des deux partis , persuadé qu'il ramèneroit encore quelques sujets égarés. Les princesses de Lorraine , croyant au contraire que cette entrevue pourroit détacher du Roi certains catholiques zélés , redoutant d'ailleurs les murmures de la multitude qui vouloit qu'on traitât , y consentirent volontiers. Pendant les préparatifs de cette conférence , sur laquelle s'élevoient nombre de difficultés , les états reprirent leurs travaux le 2 avril.

Le duc de Feria s'y présenta , et prononça un discours latin , dans lequel il exagéra les services que son

maître avoit rendus à la religion. Ensuite , conformément aux désirs du légat , on délibéra sur l'acceptation pure et simple du concile de Trente. Cette question , qui avoit déjà été agitée par les ligueurs aux derniers états de Blois , étoit de la plus haute importance. Les sentimens des docteurs de l'église de France avoient toujours été qu'on devoit distinguer dans les actes de ce concile deux points principaux : la doctrine de la foi , qu'il falloit suivre en tout et pour tout , puisqu'elle n'offroit qu'un abrégé des anciens conciles ; les lois de discipline , dans lesquelles ils trouvoient beaucoup de difficultés , parce que quelques unes étoient contraires aux libertés de l'église gallicane. Le président Le Maître et le conseiller Duvair , quoique créatures du duc de Mayenne , s'opposèrent à l'acceptation entière ; et , pour le moment , cette affaire n'eut pas de suite.

Dans ces circonstances , parut un écrit qui contribua beaucoup au triomphe de Henri IV , parce qu'il couvrit ses ennemis de ridicule. Le catholicon d'Espagne (1) , qui fut depuis appelé satire Ménippée , est une peinture comique des états de la ligue ; tous les travers des chefs y sont représentés avec une vigueur et une finesse qu'on ne retrouve que dans les meilleures comédies du siècle suivant. Le ton d'Horace , celui de Juvénal et celui de Lucien , y sont tour à tour

(1) Cet ouvrage ne parut complet qu'en 1594. On croit que Roy , ancien aumônier du cardinal de Bourbon , fut l'auteur de la description de la salle des états , que Gillot , conseiller au parlement , fit la harangue du légat , Florent Chrestien celle du cardinal de Pellevé , Pierre Pithou celle de Daubray , Rapin et Passerat un voyage imaginaire qui sert de supplément. On y a depuis ajouté des écrits satiriques d'Agrippa d'Aubigné.

employés : on passe alternativement, comme le veut Boileau, du grave au doux, du plaisant au sévère : la langue française y prend cette clarté et cette marche vive et rapide qui devoit bientôt la rendre propre à tous les genres ; et la harangue de Daubray, député royaliste, est un modèle de la plus haute éloquence.

Cet écrit circuloit à Paris quelques jours avant la conférence, dont l'ouverture fut enfin indiquée dans le village de Surène pour le 23 avril. Les plénipotentiaires de la ligue étoient l'archevêque de Lyon, Villars, gouverneur de Rouen, Villeroy, Jeannin, Etienne Bernard, député de Bourgogne, et Jean Le Maître, premier président. Le Roi avoit principalement chargé de ses pouvoirs l'archevêque de Bourges, Bellièvre et Jacques Auguste de Thou. Les premières séances se passèrent en vaines disputes ; et chacun essaya d'opérer des défections dans le parti opposé : mais cette lutte, comme cela arrivoit depuis long-temps, ne fut avantageuse que pour le Roi.

Le 16 mai, Henri IV se trouvant à Mantes, adressa aux plénipotentiaires une lettre par laquelle il annonçoit positivement qu'il alloit se faire instruire, « Non, « disoit-il, parce que le parti contraire met pour première condition de son obéissance, notre retour « à la religion catholique, mais seulement pour lever « tout scrupule, et faire taire les personnes qui, par « ignorance ou mauvaise foi, disent que nous sommes « peu touchés de notre salut et de la conservation du « royaume. » L'archevêque de Bourges communiqua cette lettre à l'assemblée. « Le Roi, dit-il, veut bien « ne pas faire attention aux discours séditieux qui « ont été tenus contre lui. Les circonstances les lui



« font oublier. Se laissant fléchir au milieu de ses  
« victoires , il va exécuter au premier jour ce qu'il  
« médite depuis long-temps. Il eût souhaité que sa  
« réconciliation avec l'église se fît par l'autorité du  
« Pape , et que ce grand événement signalât le ponti-  
« ficat de Clément VIII : mais les factions qui agitent  
« la cour de Rome lui font craindre des remises dan-  
« gereuses. Ainsi, sans blesser le respect dû au saint  
« siège , il a jugé à propos de s'adresser provision-  
« nellement aux évêques de France. » En même temps  
l'archevêque de Bourges proposa , au nom du Roi ,  
une trêve générale de trois mois : car Henri étoit per-  
suadé que , pendant cet intervalle , ses peuples s'ha-  
bitueroient aux douceurs de la paix , et reviendroient  
naturellement à lui.

Cette détermination , que les ligueurs n'attendoient pas , les remplit d'étonnement , et les embarrassa beaucoup. Ils demandèrent quelque temps pour répondre ; et le 12 juin , ils annoncèrent qu'ils ne reconnoïtroient le Roi que si le Pape le recevoit en grâce , ce qui étoit ajourner indéfiniment leur soumission. L'archevêque de Bourges insista pour qu'ils répondissent sur la proposition de substituer une trêve de trois mois à l'armistice qui devoit bientôt expirer : ils refusèrent de s'expliquer , quittèrent Surène , et ne se prêtèrent que difficilement à deux conférences inutiles qui eurent lieu dans les hameaux de la Roquette et de la Villette.

Tout paroissoit rompu ; mais Henri IV persistoit dans son plan , et n'étoit arrêté par aucun obstacle. Il eut encore la bonté de consentir à prolonger l'armistice pendant quelques jours ; et , pour montrer la con-

fiance qu'il vouloit témoigner, même à ses ennemis déclarés, il invita René Benoist, curé de Saint-Eustache, zélé ligueur, à venir conférer avec lui sur la religion. Benoist, flatté de cette distinction, vouloit partir pour Mantes : mais le légat le lui défendit, au nom du Pape.

Ce prélat cherchoit à ranimer l'ancien esprit de la ligue : il parvenoit, il est vrai, à retarder le moment du rapprochement des partis, mais il n'étoit plus soutenu que par quelques factieux trop foibles pour s'opposer au mouvement général qui tendoit à la paix. De leur côté, les Espagnols se faisoient encore illusion sur la possibilité de placer la fille de Philippe II sur le trône de France. Le duc de Feria, afin de ménager l'aversion que les Français témoignent pour le gouvernement d'une femme, proposa de couronner l'archiduc Albert d'Autriche qui deviendrait l'époux d'Eugénia Clara. Les états rejetèrent cette proposition, et déclarèrent qu'ils vouloient un prince français ou lorrain. Feria, pour gagner du temps, répondit que son maître y consentiroit, pourvu que ce prince épousât l'Infante, et reconnût que c'étoit à son mariage qu'il étoit redevable de la couronne. Alors les ducs de Guise et de Nemours se mirent sur les rangs, et Mayenne, qui voyoit la vanité de leurs prétentions, les laissa faire.

Dans cette circonstance si singulière et si nouvelle, le parlement, qui n'attendoit plus que le moment où il pourroit se déclarer pour le Roi, résolut de proclamer hautement les vrais principes de la monarchie française. Toutes les chambres s'assemblèrent le 29 juin, dans la salle de S. Louis, et rendirent un

arrêt par lequel elles faisoient remontrance au lieutenant-général, pour qu'il ne fût conclu aucun traité qui pût conférer la couronne à un prince, ou à une princesse de maison étrangère, et pour qu'il remédiât promptement aux maux dont le peuple étoit accablé. L'arrêt déclaroit nulles toutes conventions faites ou à faire contre la loi salique. Le premier président Le Maître porta lui-même ces remontrances au duc de Mayenne, qui feignit d'en être très-irrité.

Henri IV, qui par ses relations secrètes avoit provoqué cette démarche hardie, l'appuya par une victoire, et réduisit Dreux le 5 juillet. Le duc de Feria, effrayé de l'ascendant que prenoit le parlement, et craignant que le Roi ne remportât de nouveaux avantages, feignit d'avoir reçu une lettre de Philippe II, par laquelle ce monarque déclaroit qu'il avoit choisi le duc de Guise pour l'époux de sa fille; mais les conditions les plus humiliantes étoient mises à l'élévation de ce jeune prince; il ne devoit jouir de l'autorité qu'après la consommation du mariage, et, dans l'acte d'élection, le nom de la Reine devoit précéder le sien. Cela ne l'empêcha pas d'accepter ce périlleux honneur; et les factieux commencèrent à le regarder comme leur Roi. Alors le duc de Mayenne, trompé dans ses conjectures, voyant que l'autorité alloit lui échapper, de quelque manière que les choses tournassent, et, décidé dès lors à ne plus songer qu'aux moyens d'obtenir un traité avantageux, fit décider, le 22 juillet, par les états, dans lesquels il avoit conservé la majorité, que la trêve générale proposée par le Roi seroit acceptée.

Le même jour, Henri IV vint à Saint-Denis, où il

avoit donné rendez-vous aux évêques pour recevoir leurs instructions. Il resta enfermé avec eux pendant deux jours, écouta du Perron qui leva tous ses doutes, et le 28, à huit heures du matin, il sortit de la maison abbatiale, pour aller faire son abjuration dans l'église qui renfermoit les tombeaux de ses aïeux. A cette nouvelle, malgré les défenses expresses de Mayenne, les Parisiens étoient sortis en foule de leurs murs, et s'étoient précipités vers Saint-Denis : il s'y trouvoit, dit de Thou, témoin oculaire, plus de ligueurs que de royalistes. Le roi parut à leurs yeux, vêtu de blanc, et portant sur son visage une sérénité douce et majestueuse : il eut beaucoup de peine à percer la foule qui remplissoit l'église : s'étant approché de l'autel, il présenta sa profession de foi à l'archevêque de Bourges, placé sur un trône, et entouré d'un grand nombre de prélats. Il entendit ensuite la messe qui fut dite par l'évêque de Nantes. Les écrivains contemporains ne trouvent pas d'expression pour rendre les transports et l'allégresse du peuple, pendant cette auguste solennité : il paroissoit, suivant l'expression de Henri IV, *affamé de voir un roi*. Après la cérémonie, cet excellent prince revint dans le monastère, où le banquet royal étoit préparé. Il voulut, malgré le danger qu'il pouvoit courir au milieu d'une multitude qui, peu de temps auparavant, avoit proscrit ses jours, que les portes fussent ouvertes, et que tout le monde fût admis. Il n'y eut de désordre que dans la joie : des flots de peuple se pressoient pour voir un moment le monarque ; et de Thou, l'un des convives, remarque que plusieurs fois la table pensa être renversée.

La ligue, effrayée des dispositions des Parisiens,

fit fermer les portes. Mais les défenses les plus rigoureuses ne les empêchèrent pas de passer sur les murs pour aller voir le Roi.

Les états, tombés dans le mépris, continuoient, presque sans bruit, leurs vaines délibérations. Le 6 août, pour consoler le légat des humiliations qu'il éprouvoit, ils acceptèrent le *concile de Trente* : détermination qui, quelques mois auparavant, auroit excité les réclamations les plus vives, mais qui alors parut sans conséquence, parce qu'on voyoit bien que les actes de cette assemblée n'auroient aucune exécution. Ce fut le dernier objet dont ils s'occupèrent : fatigués de leur inutilité, ils obtinrent du lieutenant-général la permission de s'ajourner.

Les dispositions de la cour de Rome devenoient plus favorables au Roi. Le marquis de Pisany et le cardinal de Gondy, envoyés l'année précédente par les deux partis, s'étoient arrêtés, le premier dans les États vénitiens, l'autre à Florence. D'Ossat, qui suivoit à Rome les affaires du Roi avec une dextérité remarquable, apprenant que Pisany se décourageoit des obstacles qu'on apportoit à sa mission, l'avoit rassuré sur les véritables sentimens du Pape, et l'avoit décidé à ne pas retourner en France. Ce fut alors que cet ecclésiastique célèbre, à qui Henri IV fit obtenir depuis le chapeau de cardinal, commença ces belles négociations qui nous ont été conservées, et qui, malgré les invectives des secrétaires de Sully, seront toujours regardées comme le modèle de l'esprit sage et courageux, noble et modéré, qui doit diriger un ambassadeur.

Le Roi, d'après les lettres rassurantes de d'Ossat,

prit la résolution d'envoyer à Rome un ambassadeur d'un grand nom : son choix tomba sur le duc de Nevers, auquel il adjoignit quelques prélats, parmi lesquels se trouvoit du Perron, nommé depuis peu à l'évêché d'Evreux, et qui devoit aider puissamment d'Ossat à opérer la réconciliation de la France avec le Pape. Le duc eut, vers la fin de 1593, des conférences avec Clément VIII, qui vouloit soutenir sa dignité, et se trouvoit encore obligé de ménager les Espagnols. Il ne put en obtenir une réponse écrite ; et le pontife, joignant à son refus un ton de plaisanterie qui laissoit beaucoup d'espoir de le fléchir, donna pour unique motif de sa réserve, qu'il ne vouloit pas que ses bulles fussent brûlées par le parlement de Tours.

Cependant Henri IV avoit établi sa cour à Fontainebleau, où il ne s'occupoit que de négociations. Villeroy, Jeannin, Belin avoient souvent des conférences dans le château de Fleury avec de Thou, Schomberg et Révol. Le Roi y assistoit quelquefois, et permettoit d'y admettre les ligueurs les plus fanatiques. Il leur parloit, dit de Thou, d'une manière si affectueuse, que ces hommes, qui étoient venus avec les préventions les plus fortes, ne pouvoient s'empêcher de verser des larmes.

Pendant ces conférences, on arrêta une espèce d'insensé, nommé Pierre Barrière, qui étoit venu de Lyon dans l'intention d'assassiner Henri IV. Il avoua son crime dans les tourmens, mais il soutint jusqu'à la mort qu'il n'y avoit pas été porté par les princes de Lorraine. A la même époque, le duc de Nemours, qui avoit eu la folie de prétendre au trône, sépara

sa cause de celle de la ligue , et voulut se faire déclarer souverain à Lyon. Mayenne, qui étoit encore le maître dans cette ville , le fit arrêter et enfermer à Pierre-Encise , quoiqu'il eût , de son côté , les mêmes projets sur la Bourgogne.

La trêve expiroit au commencement de l'année 1594. Villeroy , de la part de la ligue , en sollicita la prolongation , mais il ne l'obtint que pour le mois de janvier ; et les deux partis se disposèrent à recommencer la guerre , celui du Roi considérablement accru , celui des ligueurs presque entièrement décrédité. Alors Henri IV publia un édit qui contenoit ses dernières résolutions : il y représente que la ligue n'a plus de prétexte raisonnable de persister dans la révolte , et qu'il n'a accordé la trêve que pour faire plus facilement la paix. Il ajoute que , puisque quelques factieux refusent de se soumettre , il ne veut plus traiter avec eux que les armes à la main : il enjoint à tout le monde de le reconnoître , et promet à ceux qui rentreront volontairement dans le devoir , non-seulement de leur pardonner , mais de les maintenir dans leurs dignités et dans leurs emplois. Cet édit fut enregistré le premier février , par le parlement de Tours , avec cette clause que ceux qui auroient eu part à l'assassinat du feu Roi , ou à l'entreprise qui venoit d'être tentée contre les jours du Roi régnant , seroient exceptés de l'amnistie.

Les murmures devinrent plus violens à Paris , lorsqu'on apprit que la guerre alloit recommencer ; la misère du peuple étoit à son comble : il connoissoit le Roi , le désiroit , et avoit cessé de le craindre. Dans cet état de perplexité , qui devenoit chaque jour plus

critique , Mayenne ôta le gouvernement de Paris au comte de Belin , qu'il connoissoit pour royaliste , et le donna à Brissac , dont il croyoit être sûr. Le parlement voulut en vain s'opposer à ce changement : le lieutenant-général , qui craignoit d'être livré sans avoir fait son traité particulier , exila en même temps quelques riches bourgeois , qui vinrent , ainsi que leur gouverneur , se joindre au parti du Roi.

Ces foibles mesures n'empêchoient pas Henri IV de devenir plus puissant , par les succès que ses généraux obtenoient dans les provinces. Pendant le mois de février , Ornano surprit Lyon , d'où le duc de Nemours eut le bonheur de s'échapper ; la Provence se soumit , les troupes royalistes furent reçues dans les villes d'Orléans , de Meaux , de Péronne , de Montdidier , de Roye ; et Rosny sut lier , avec Villars , gouverneur de Rouen , des intelligences , qui furent bientôt suivies de la réduction de cette ville. Le Roi crut alors ne devoir plus différer son sacre : Reims , étant au pouvoir du duc de Guise , il voulut que la cérémonie se fit à Chartres : il y reçut , le 9 février , dans l'église de Notre-Dame , l'huile sainte de Marmoutiers , des mains de l'évêque , Nicolas de Thou , oncle de l'historien.

A la même époque , il trouva le moyen de gagner le nouveau gouverneur de Paris. Brissac avoit d'abord montré un zèle ardent pour la ligue : on dit même qu'épris du Plutarque d'Amyot , qui étoit alors le meilleur livre français , il avoit conçu la folle espérance de donner à son pays les institutions de l'antiquité ; mais , depuis les excès et la punition des Seize , il étoit devenu plus modéré , et les grandes vertus du Roi n'avoient pu manquer de frapper une imagination



telle que la sienne. Rochepot, son parent, fut son intermédiaire auprès de Henri IV ; et ce négociateur eut à Chartres des conférences avec Schomberg, Bellière et l'historien de Thou. Quelques indiscretions en instruisirent la mère du duc de Mayenne, qui s'empessa d'avertir son fils : ce prince, craignant autant les Seize que les royalistes, assuré du moins que Brissac ne le livreroit pas à ses ennemis, continua de lui accorder sa confiance entière.

Ces soupçons ayant circulé, effrayèrent les Seize, qui ne se dissimuloient pas leur danger, mais qui vouloient à tout prix retarder leur ruine de quelques momens. Le 2 mars, malgré les défenses du lieutenant-général et du parlement, ils convoquèrent une assemblée populaire dans l'église des Carmes. Trois cents personnes s'y rendirent, et un soulèvement général fut tenté. D'après les ordres de Mayenne, Brissac étouffa ce commencement de révolte. Cette tentative acheva de convaincre le lieutenant-général que sa position à Paris n'étoit plus tenable : il résolut d'en sortir, sous prétexte d'aller au-devant du comte de Mansfeld, qui avoit succédé au duc de Parme, dans le commandement de l'armée espagnole. En partant, le 6 mars, il adressa aux Parisiens une proclamation à peu près semblable à celle qu'il avoit faite avant le blocus : il répéta qu'il abandonnoit sa famille à leur garde ; et cependant, ne laissant dans la ville que la duchesse de Nemours, sa mère, et la duchesse de Montpensier, sa sœur, il emmena avec lui sa femme et ses enfans.

Cette retraite redoubla l'effroi des Seize : ils firent travailler à de nouvelles fortifications, et menacèrent les royalistes d'un massacre général ; mais le par-

lement, soutenu par l'esprit public, se chargea de la grande police : Brissac fut mandé pour recevoir les ordres de cette cour, et promit de les faire exécuter. Les chaires furent interdites aux prédicateurs de la ligue : défenses furent faites, sous peine de mort, de tenir des assemblées ; et un silence absolu fut prescrit, tant aux orateurs qu'aux écrivains. Les factieux, outrés, firent quelques tentatives pour s'emparer du premier président, afin de lui faire éprouver le sort de Brisson : mais il se tenoit sur ses gardes ; et le gouverneur étoit prêt à lui prêter main-forte.

Brissac, de concert avec le prévôt des marchands, l'Huilier et l'échevin Langlois, avoit résolu d'ouvrir les portes au Roi : mais il vouloit auparavant préparer les esprits à ce grand événement. La fermentation que les Seize cherchoient à augmenter, et les dispositions qu'on voyoit prendre aux commandans des troupes à la solde du roi d'Espagne, ne lui permirent plus de différer. Henri IV s'étoit transporté à Senlis ; et Saint-Luc, un de ses serviteurs les plus dévoués, étoit chargé de se concerter avec le gouverneur de Paris : cet officier, qui étoit le beau-frère de Brissac, feignoit de vouloir terminer avec lui une affaire d'intérêt, dans laquelle, afin d'écarter les soupçons, ils avoient choisi pour arbitre René Chopin, bourgeois de Paris, zélé ligueur. Ils se virent plusieurs fois à l'abbaye St.-Antoine, et, presque sous les yeux de Chopin, qui ne s'occupoit que de leur affaire, ils prirent toutes leurs mesures.

D'après le plan qu'ils avoient formé, le Roi quitta Senlis le 21 mars, et fit avancer des troupes dans la vallée de Montmorency, sous prétexte d'empêcher le

comte de Mansfeld de passer l'Oise à l'Isle-Adam. Le soir même Brissac réunit chez lui le prévôt des marchands, le corps municipal, et les commandans des quartiers. Il leur dit que les maux du peuple alloient être terminés, que les Seize étoient pris dans leurs propres pièges, et que tout étoit disposé pour que le Roi pût entrer le lendemain matin dans sa capitale. Des applaudissemens unanimes éclatèrent, et tous promirent de favoriser ce projet, dont l'exécution fut confiée au gouverneur, au prévôt des marchands, et à l'échevin Langlois.

Vers minuit, ces trois hommes firent ouvrir la porte neuve et la porte Saint-Denis aux troupes du Roi, dont une pluie affreuse avoit retardé la marche. Avant la pointe du jour, elles se trouvèrent en ordre; et, partagées en quatre corps, elles entrèrent dans le plus profond silence. Le premier, commandé par Saint-Luc, s'avança jusqu'à la croix du trahoir. Le second, sous les ordres de d'Humières et de Belin, ancien gouverneur de Paris, se porta au pont St.-Michel; d'O qui conduisoit le troisième, s'empara de la porte St.-Honoré; et le maréchal de Matignon, qui étoit à la tête du corps le plus nombreux, après avoir défait un détachement d'Allemands, qui voulut opposer quelque résistance, se porta sur la place du Louvre. Ce fut là l'unique sang qu'on répandit dans cette heureuse journée. Cependant les bourgeois, en ouvrant leurs maisons, virent que la ville n'étoit plus au pouvoir de la ligue. Il parut à l'instant qu'un poids douloureux avoit cessé de peser sur tous les cœurs: la joie éclata de toutes parts: on s'élançoit en foule vers la porte neuve par où devoit arriver le Roi; et les trans-

ports augmentèrent lorsqu'on le vit paroître à la tête de ses gardes, et entouré de ses principaux officiers. Sa bonté et son courage étoient connus : ainsi l'on ne craignoit, ni qu'il exerçât des vengeances, ni que les Seize pussent triompher de nouveau. L'allégresse étoit pure ; et il y répondoit par des gestes d'affection qui rassuroient ceux même, dont la conscience étoit tourmentée. Ce fut ainsi qu'après avoir reçu les hommages de Brissac, auquel il donna l'écharpe blanche, il traversa la ville pour aller faire sa prière à Notre-Dame : de là il revint au Louvre, où les magistrats lui furent présentés (1).

Le légat, les ambassadeurs du roi d'Espagne et les

(1) La gaieté de cette journée inspira aux royalistes la chanson suivante, où l'on remarque une élégance et une légèreté que n'avoit point alors notre langue. Le duc de Mayenne y est désigné sous le nom de Jean du Mayne.

Reprenons la danse,  
Allons, c'est assez.  
Le printemps commence,  
Les rois sont passés.  
Prenons quelque trêve,  
Nous sommes lassés :  
Ces rois de la fève  
Nous ont harassés.  
Un Roi seul demeure,  
Les sots sont chassés :  
Fortune, à cette heure,  
Joue aux pots cassés.  
Il vous faut tout rendre,  
Rois embarrassez,  
Qui voulez tout prendre,  
Et rien n'embrassez.  
Un grand capitaine  
Vous a terrassés.  
Allons, Jean du Mayne,  
Les rois sont passés.

troupes à la solde de ce prince, obtinrent facilement de Henri IV la permission de se retirer. La Bastille, le Temple et Vincennes tenoient encore pour le duc de Mayenne : ils furent rendus quelques jours après. Ainsi cette grande révolution se fit, comme l'avoit voulu le Roi, sans violence, et sans qu'une goutte de sang français fût répandue. Le soir Henri IV alla chez la duchesse de Montpensier, qui, si long-temps son ennemie acharnée, étoit alors entièrement à sa merci : il lui témoigna la même galanterie et la même familiarité que lorsqu'ils s'étoient vus autrefois à la cour de Catherine de Médicis : il voulut même faire une collation avec elle : au moment où l'on servoit, la princesse tremblante se mit en devoir d'essayer elle-même les mets : le Roi, touché de compassion, l'embrassa et lui dit : « ma cousine, vous êtes d'un sang  
« qui n'a jamais empoisonné personne. »

Dès le lendemain, le Roi s'occupa de rétablir légalement la justice : quelques personnes auroient voulu qu'on pratiquât ce qui avoit été fait du temps de Charles VII, dans une occasion à peu près pareille : ils rappeloient que, par ordre de ce prince, le connétable de Richemont avoit interdit les magistrats qui avoient exercé leurs charges au nom du roi d'Angleterre, et qu'ils n'avoient été réintégrés qu'au retour des magistrats restés fidèles au Roi. Pasquier et quelques conseillers, qui étoient entrés à Paris en même temps que Henri IV, s'y opposèrent, et crurent qu'il ne falloit pas humilier des hommes dont les fautes avoient été si bien réparées.

« Chacun de nous, dit Pasquier, avec une candeur  
« qui peint les royalistes de ce temps, chacun de nous

« se doit glorifier en toute humilité d'avoir servi fidèlement son Roi : celui qui étoit réfugié à Tours, de l'avoir fait régner pendant les troubles, au milieu de la justice, l'espace de cinq ans entiers, chose qui a, dedans les ronces et épines, aplani une belle voie à sa prospérité : l'autre qui étoit demeuré à Paris, d'avoir moyenné que désormais il régnera, si Dieu plaît, avec toute magnificence et splendeur. Partant quand nous commencerons de nous reconnoître en nos compagnies, il faut que notre absence de cinq ans soit réputée du jour au lendemain, comme une présence, sans y apporter esbahissement ou reproche (1). » Cependant Henri IV, consultant la justice avant la générosité, mit quelque différence entre ceux qui n'avoient pas cessé de le servir, et ceux dont la conduite n'avoit pas toujours été aussi louable : il annula toutes les nominations faites par le duc de Mayenne, et décida que les magistrats de Tours auroient le pas sur ceux de Paris, « afin, ajouta-t-il, que bien que notre clémence ait rendu égale la condition des uns et des autres, ceux néanmoins qui nous ont constamment été fidèles, jouissent de quelque distinction, et que les autres aient toujours lieu de se ressouvenir de la faute qu'ils ont commise. »

Ces préliminaires ayant été réglés, le chancelier de Cheverny alla solennellement au palais, le 28, pour réhabiliter le parlement. L'édit d'amnistie fut enregistré sur le réquisitoire de Pierre Pithou, que le Roi venoit de nommer procureur-général. Il portoit oubli du passé, à la condition expresse qu'il ne se forme-

(1) Pasquier, liv. 16, lettre 2.

roit plus aucune ligue ; les privilèges de la ville et de l'université étoient confirmés : la religion catholique étoit seule autorisée à Paris et à dix lieues à la ronde ; et tous les jugemens rendus contre les partisans du Roi étoient annulés.

Deux jours après, le parlement, sur un réquisitoire du nouveau procureur-général, rendit un arrêt par lequel tous les édits et arrêts, donnés sur des matières politiques depuis le 29 décembre 1588, étoient abolis. Il ordonna qu'il seroit informé contre les complices de l'assassinat de Henri III, et qu'on les poursuivroit extraordinairement ; révoqua l'autorité et puissance de lieutenant-général du royaume, attribuées au duc de Mayenne ; fit expresses défenses de le reconnoître en cette qualité, de le favoriser ou de l'aider, sous peine d'être poursuivi comme criminel d'Etat ; et régla qu'il seroit fait à perpétuité, le 22 mars, une procession, tant pour consacrer l'anniversaire de la réduction de Paris, que pour étouffer le souvenir des processions de la ligue.

En même temps Jean Séguier, lieutenant civil, rendit une ordonnance par laquelle il défendoit, sous peine de mort, de composer des libelles, et d'en garder chez soi ; le chancelier chargea Pierre Pithou de compulser les registres du parlement, afin de lacérer tout ce qu'il y trouveroit d'injurieux à Henri III et au Roi régnant : Jacques d'Amboise, recteur de l'université de Paris, publia un décret par lequel cette compagnie protestoit de sa fidélité, et menaçoit de rejeter de son sein tous ceux qui persisteroient dans la rébellion (1).

(1) En 1600, Henri IV chargea l'archevêque de Bourges, devenu grand-aumônier, le président de Thou, et les conseillers Coqueley et

Après ces actes, qui devoient assurer la tranquillité publique, le Roi récompensa ceux qui avoient contribué à la soumission de Paris. Brissac fut fait maréchal de France : Le Maître, créé président par Mayenne reçut cette charge du Roi : le prévôt des marchands, l'Huilier, qui étoit maître des comptes, entra au parlement comme président; et l'échevin Langlois, simple avocat, fut nommé maître des requêtes. Les Seize et leurs principaux partisans furent chassés : la plupart moururent dans l'exil, abandonnés des Espagnols pour lesquels ils s'étoient sacrifiés.

Le parlement de Tours vint ensuite se réunir au parlement de Paris, et jouir de la prérogative qui lui avoit été accordée. Il arriva, ayant à sa tête le premier président de Harlay, et son entrée fut un triomphe. Le Roi avoit désiré qu'il ne siégeât qu'après que les magistrats de Paris auroient exercé tous les actes de rigueur.

Ce fut ainsi que Henri IV, maître de sa capitale, et de presque tout le royaume, établit son autorité par des mesures sages et sévères. La ligue, déjà fort affoiblie, depuis les cruautés des Seize, fut alors entièrement dissoute : Mayenne et les princes de sa maison, réduits aux dernières extrémités, ne durent qu'à la bonté généreuse du monarque un pardon et des bienfaits qu'ils ne pouvoient plus exiger les armes à la main : il n'y eut que le duc d'Aumale qui persista dans la révolte ; il fut condamné par contumace à être

Édouard Molé, de revoir les statuts de l'université de Paris. Ils en dressèrent de nouveaux, qui eurent pour objet de faire fleurir les études, et de restreindre, en même temps, des privilèges dont on avoit connu le danger. Ce règlement fut lu, le 18 septembre, dans une assemblée générale des quatre Facultés.



écartelé. Le pape Clément VIII, rempli d'estime pour le Roi , et craignant avec raison le trop grand ascendant de la maison d'Autriche , céda , malgré les intrigues de l'Espagne, aux sollicitations de du Perron et de d'Ossat , et se prêta bientôt à une réconciliation qu'il désiroit depuis long-temps (1).

On ne peut se lasser d'admirer la conduite , aussi habile que loyale , d'un prince qui , ayant eu à lutter, pendant cinq années, contre des ennemis implacables et plus puissans que lui , parvint à détruire leurs préventions , sauva sa capitale des désastres d'une ville prise de vive force , dissipa une ligue qui sembloit avoir les fondemens les plus solides , et réunit en un moment tous les élémens de la prospérité publique. Ce fut à son caractère seul qu'on dut cette révolution qui a l'air d'un prodige. Ses réflexions , après la mort de Henri III, l'avoient convaincu qu'il ne pouvoit monter sur le trône de ses ayeux, qu'en se mettant à la tête des catholiques , seul parti vraiment français ; et sa conscience n'y apportoit dès lors aucun obstacle. Mais quel espace immense avoit-il à franchir pour réaliser ce grand dessein , et pour arracher ses sujets égarés à des ambitieux qui les sacrifioient à leurs passions ! que de préjugés il falloit vaincre , que de résistances affoiblir , que de haines calmer ! Il y parvint , en se montrant à ses amis et à ses ennemis , tel qu'il étoit : ardent au milieu des combats , doux et conciliant dans les négociations ; incapable de céder à la crainte , mais disposé à tout accorder à la soumission ; inflexible quand il s'agissoit de l'intérêt public , mais prompt à favoriser les intérêts particuliers qui

(1) Elle eut lieu le 17 septembre 1595.

n'y étoient pas contraires ; faisant à propos des sacrifices d'argent , mais n'en faisant jamais de sa prérogative : ne cachant pas enfin qu'il sauroit réprimer tous les factieux , quelque masque qu'ils empruntassent : sévérité qu'il exerça plus d'une fois avant d'être maître de Paris , et qu'il déploya dans toute sa rigueur , lorsqu'étant affermi sur le trône, il envoya au supplice le maréchal de Biron, dont le père lui avoit rendu tant de services.

Ce n'est pas ainsi qu'on peint ordinairement Henri IV , mais voilà son caractère, tel qu'il est donné par l'histoire. Un publiciste anglais l'a très-bien saisi, dans un ouvrage relatif à la révolution de 1789. « Henri IV , dit Burke , étoit un prince ferme , actif « et politique : il avoit certainement beaucoup d'hu- « manité et de douceur , mais une humanité et une « douceur qui ne se présentoient jamais sur la route « de ses intérêts. S'agissoit-il de son autorité, il la « maintenoit , et il l'établissoit dans toute sa pléni- « tude : ce n'étoit que dans le détail qu'il en relâchoit « quelque chose. Avant de songer à se faire aimer , « il savoit se mettre en position d'être craint : il avoit « un doux langage , mais il se conduisoit en déter- « miné (1). »

Etant arrivés à l'époque mémorable de la dissolution de la ligue , et ayant développé , autant que nous l'avons pu , la politique par laquelle Henri IV obtint cet heureux résultat , nous compléterons l'esquisse des discordes civiles et religieuses , en entrant dans quelques détails sur l'édit de Nantes et le rappel des jésuites , vivement désirés par chacune des deux re-

(1) Burke, *Réflexions sur la Révolution de France*, page 288.

ligions, et nous finirons par des réflexions sur le projet de confédération européenne, dont il est si souvent parlé dans les OEconomies royales.

Pour bien juger ces trois objets importants, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur le ministère de Henri IV, dont les mémoires de Sully donnent souvent une idée inexacte. Les chanceliers de Cheverny, de Bellièvre et de Sillery y parurent successivement ; et il fut composé, jusqu'à la mort du Roi, de Sully, de Villeroy et de Jeannin. Tout le monde fut étonné d'y voir appeler ces deux derniers, qui avoient rempli les fonctions de secrétaires d'état sous Mayenne : mais Henri IV n'ignoroit pas les circonstances impérieuses par lesquelles ils s'étoient trouvés engagés dans la ligue : ayant été en relation avec eux pendant toute la guerre, il connoissoit à fond leurs caractères, leurs talens et leur dévouement pour lui. Il n'est pas étonnant que Sully, qui avoit toujours été fidèle, eût de l'éloignement pour eux : voilà sans doute pourquoi ses secrétaires dénigrent sans cesse leurs travaux, soupçonnent leurs intentions, et cherchent à déprécier leur mérite : à les entendre, c'est leur maître qui a tout conduit, tout dirigé, tout fait : cependant il est constant que Villeroy <sup>(1)</sup> et Jeannin partageoient la confiance du Roi avec Sully, qu'ils firent souvent

(1) On pourra juger de la position où Villeroy se trouvoit près de Henri IV, par le passage suivant de Naudé. (Coups d'État, chap. 1, page 22.) « Un des meilleurs avis que donna jamais M. de Villeroy à « Henri-le-Grand, qui avoit vécu en soldat et en carabin pendant les « guerres qui se firent à son avènement à la couronne, fut lorsqu'il lui « dit qu'un prince qui n'estoit pas jaloux des respects de sa majesté, « en permettoit l'offense et le mépris ; que les Roys ses prédécesseurs, « dans les plus grandes confusions, avoient toujours fait les Roys ; qu'il « étoit temps qu'il parlât, écrivît et commandât en Roy. »

prévaloir dans le conseil des avis opposés aux siens : et il n'est pas démontré, comme les auteurs veulent le faire entendre, que ces avis fussent contraires au bien de l'Etat.

Ces contradictions apparentes s'expliqueront facilement si l'on réfléchit au plan que Henri IV avoit adopté. C'étoit à dessein que ce grand prince avoit admis dans son conseil des hommes d'une opinion différente. Villeroy, Jeannin et Sillery, rompus aux affaires, et connoissant parfaitement les hommes qui avoient figuré dans les troubles, étoient partisans des anciens usages et de l'ancienne politique de la France. Ils désiroient que, sans opprimer les protestans, on satisfît à tous les désirs raisonnables des catholiques, et vouloient qu'à l'extérieur on tint la balance entre les deux grandes confédérations qui divisoient l'Europe. Sully, qui avoit acquis dans le tumulte des camps les talens d'un grand ministre, attaché à son Roi par tous les liens que peuvent former un dévouement absolu et une confiance réciproque, n'avoit obtenu près de lui un crédit solide, qu'en entrant franchement dans ses vues, et en se séparant des protestans. Cependant ce grand homme, imbu, sans le savoir, des maximes du parti dans lequel il étoit né, n'avoit pas renoncé, quant aux relations extérieures, au système brillant mais chimérique de Coligny. Il auroit voulu que son maître se liât à toutes les puissances protestantes, pour écraser les deux branches de la maison d'Autriche.

Henri IV ne craignoit point l'opposition de ces deux partis dans son conseil : leur choc faisoit souvent jaillir des lumières nouvelles et des vérités utiles. Il fal-

loit que les ministres, animés d'une noble émulation, déployassent dans ces luttes fréquentes, toute leur habileté, toutes leurs facultés, tous leurs talents. Sans cesse en haleine, ils ne s'abandonnoient jamais à la langueur de la routine; et la surveillance qu'ils exerçoient les uns sur les autres, étoit le garant d'une bonne administration. Un roi foible, avec un conseil ainsi composé, n'auroit pu conserver une marche assurée, et auroit, penché tantôt d'un côté tantôt de l'autre : mais Henri IV, ayant conservé ce ministère jusqu'à sa mort, tint constamment la balance d'une main ferme : il profita des vues sages qu'on lui présenta, quelle que fût l'intention qui les eût inspirées; sut adapter aux circonstances tout ce qu'il y avoit de bon dans les deux systèmes; et eut assez de force pour être, pendant quinze ans, l'unique modérateur, l'unique juge, l'unique maître.

L'édit de Nantes fut fortement sollicité par les protestans; dont l'existence n'avoit été garantie, en 1591, que par une ordonnance provisoire, contre laquelle les catholiques avoient protesté, et qui n'avoit pas été revêtue des formes nécessaires pour en faire une loi de l'État. Cette demande étoit trop juste pour que Henri IV la rejetât : il n'ignoroit pas les trames que formoit ce parti, désespéré de n'avoir pas prévalu; mais il vouloit ne lui laisser aucune excuse légitime, s'il essayoit de susciter de nouveaux troubles. Il avoit donc chargé de Thou, Schomberg, de Vic et Calignon, ministre protestant, de dresser un édit conforme à ses vues. Après y avoir travaillé pendant deux ans, ils lui en présentèrent le projet en 1598, au moment où il alloit signer la paix de Vervins, et

lorsqu'il faisoit un voyage en Bretagne pour soumettre le duc de Mercœur. Il en approuva la rédaction, et l'édit fut scellé à Nantes le 13 avril.

Il ne voulut cependant le rendre public qu'au moment où toutes ses contestations avec l'Espagne furent terminées. L'année suivante, il le fit présenter au parlement de Paris, où il excita de vives réclamations qui eurent principalement pour objet deux articles, dont l'un rétablissoit dans les cours souveraines des chambres où les causes des protestans seroient jugées, et dont l'autre les admettoit, concurremment avec les catholiques, aux dignités et aux magistratures.

Le Roi, convaincu que l'exécution entière de l'édit pouvoit seule assurer la paix intérieure, manda au Louvre des députés de chaque chambre, et leur ouvrant son cœur, il les mit hors d'état de prolonger leur résistance. « Je ne vous éblouis point, leur dit  
« ce bon prince, par le faste qu'affectent les rois lors-  
« qu'ils reçoivent des députés ou des ambassadeurs.  
« Je converse avec vous sans garde et en habit ordi-  
« naire. Croyez entendre un père qui parle à ses en-  
« fans. Dieu m'a fait l'arbitre de la paix et de la guerre.  
« Ayant le choix de l'une ou de l'autre, une funeste  
« expérience me fait préférer la paix, parce que c'est  
« votre avantage. Vous n'avez plus affaire aux Es-  
« pagnols et aux autres ennemis de l'Etat. Serait-il  
« possible qu'après avoir fait la paix avec les étran-  
« gers, la guerre se rallumât entre mes sujets? Je sais  
« qu'on allègue l'autorité du Pape : mais apprenez que  
« le souverain pontife est si prudent et si équitable,  
« qu'il règne entre nous deux une parfaite intelli-  
« gence, et que mes projets sont conformes à ses

« vues. Les guerres civiles , causées par les disputes  
« de religion, ne servent qu'à les échauffer : l'union  
« des cœurs est le vrai moyen de concilier les esprits.  
« La guerre ne termine pas ces sortes de différens : il  
« n'appartient qu'à la paix de les finir. Écoutez, je  
« vous en conjure, un guerrier toujours heureux qui  
« vous conseille la paix. Jouissez dans le sein de vos  
« familles du repos que mon bras vous a procuré :  
« vous me devez vos vies, vos biens, vos dignités.  
« Si vous voulez les conserver pour vos enfans et pour  
« vous-mêmes, conservez donc cette paix que je vous  
« ai donnée. » Ensuite, il s'adressa aux magistrats  
qui avoient fait partie du parlement de Tours : « Que  
« devez-vous faire, leur dit-il, dans un temps où  
« vous n'avez plus d'ennemis, vous qui m'avez tou-  
« jours été fidèles dans les dernières guerres ? Après  
« m'avoir été soumis dans des temps si fâcheux, re-  
« fuserez-vous de m'obéir aujourd'hui, et méprise-  
« rez-vous les conseils que je vous donne ? Si vous  
« avez quelques scrupules, s'il vous reste encore  
« quelque crainte, que la prudence et la religion de  
« votre Roi vous rassurent ; et soyez persuadés que  
« cet édit qui trouve tant de contradicteurs, a moins  
« été fait en faveur des protestans, que de crainte que  
« la guerre civile ne vous divisât une seconde fois. »

L'édit fut enregistré purement et simplement ; et le parlement déclara que le soin de l'exécution étoit remis à la prudence de sa Majesté. Comme Henri IV l'avoit prévu, cette importante concession ne ramena pas ceux des protestans qui joignoient des vues politiques à leur zèle religieux. Guidés par le duc de Bouillon, que le Roi avoit eu autrefois l'imprudence

de faire souverain indépendant, ils persistèrent dans le dessein d'établir en France une république fédérative, dont un prince d'Allemagne seroit le chef. Mais grâce à la politique du monarque, Sully et les protestans sages combattirent ces idées chimériques; et ce parti, qui pouvoit être si dangereux, alla toujours en déclinant jusqu'à la fin de ce règne. La preuve que Henri IV étoit parvenu à lui enlever toute son influence, se trouve dans les vaines entreprises qu'il tenta pendant les troubles de la minorité de Louis XIII.

Le rappel des jésuites eut lieu en 1603, et excita non-seulement les murmures des protestans, mais les réclamations du parlement, qui s'étoit toujours montré contraire à cette société. Elle avoit été proscrite en 1594, comme soupçonnée, quoique sans aucune preuve, d'avoir favorisé l'attentat de Jean Châtel. Un coup d'œil sur les vicissitudes qu'elle éprouva depuis son établissement en France, pourra jeter quelques lumières sur les motifs qui déterminèrent Henri IV à prendre cette importante résolution.

Sous Henri II, elle avoit formé un petit établissement dans une maison de la rue Saint-Jacques, appelée l'hôtel de Langres : les succès qu'obtint cette école nouvelle excitèrent la jalousie de l'université qui rendit contre elle, le premier décembre 1554, un décret foudroyant dont nous citerons un passage :  
 « *Hæc societas insolitam nominis Jesu appellatio-*  
 « *nem peculiariter sibi vindicans, tam licenter et*  
 « *sine delectu quaslibet personas quantumlibet fa-*  
 « *cinorosas, illegitimas et infames admittens.....*  
 « *Dominos tam temporales, quam ecclesiasticos*  
 « *suis juribus injusti privat, perturbationem in*



« *utraque politia, multas in populo querelas, multas lites, dissidia, contentiones, æmulationes, rebelliones, variaque schismata induit. Itaque his omnibus atque aliis diligenter examinatis et perpensis, hæc societas videtur in negotio fidei periculosa, pacis ecclesiæ perturbativa, monasticæ religionis eversiva, et magis in destructionem quam in ædificationem.* »

Ce décret, écrit sur le ton de la diatribe la plus violente, fut, depuis cette époque, le modèle qu'imitèrent tous ceux qui se déclarèrent contre la société; et ce défaut de justice et de modération lui procura bientôt des amis aussi ardents. Il fut dès lors impossible de juger avec équité des hommes qui, d'un côté avoient des adversaires acharnés, et de l'autre des partisans que l'enthousiasme portoit quelquefois à l'exagération. Attaqués avec fureur, ils furent défendus avec opiniâtreté. En 1561, lorsqu'il fut question d'eux au colloque de Poissy, ils reçurent, malgré la protection que leur accordoit le cardinal de Lorraine, l'ordre de quitter le nom de société de Jésus, et de ne se considérer que comme de simples écoliers. En 1565, ils eurent avec l'université un procès, où Pasquier, qui plaida contre eux, répéta éloquemment toutes les injures déjà connues, ne craignit pas même d'aller plus loin, et compara leur fondateur, Ignace de Loyola, à Martin Luther. En 1594, nouveau procès, où ils furent encore plus maltraités par le célèbre avocat Antoine Arnauld : la même année, accusés d'avoir eu des relations avec Jean Châtel, ils furent bannis, et l'un de leurs Pères périt sur l'échafaud. On trouvera les détails de ce monstrueux procès dans

une note du chapitre 29, du tome deux des OEconomies royales.

Cette proscription apaisa des deux côtés les passions dont les jésuites avoient été l'objet : leurs ennemis calmèrent une aveugle haine lorsqu'ils les virent malheureux, et leurs amis, dont le nombre s'augmenta de tous ceux qui avoient vu avec peine une condamnation injuste, mirent plus de modération dans leur enthousiasme pour eux. Pasquier, le même qui avoit été l'un de leurs plus redoutables adversaires, parla d'eux comme en parlera l'histoire. « Ils s'accru-  
« rent beaucoup, dit-il, pendant les troubles : ils ap-  
« portèrent réformation à la dissolution de l'ordre ec-  
« clésiastique. Ceux qui sont francs catholiques, voyant  
« que, de leur boutique sortoient et la religion et l'é-  
« rudition tout ensemble, leur ont aumonné de grands  
« biens, mesme on leur a donné plusieurs maisons  
« pour instituer la jeunesse, ce qu'ils appellent au-  
« jourd'hui séminaires, voulant sous ce mot donner à  
« entendre que ce sont les pépinières de la religion  
« catholique : croissans par ce moyen en partie par  
« leur mérite, mais plus par la haine qu'on porte aux  
« huguenots (1). »

L'opinion étant donc revenue sur eux, et les catholiques les considérant comme les plus fermes appuis de leur religion, Henri IV, qui sut apprécier avec sa sagesse ordinaire tout ce qui avoit été dit pour et contre, crut devoir les rappeler. Il n'eut pas de sujets plus fidèles ; et lorsqu'un crime horrible l'enleva à la France, ceux auxquels les jésuites avoient inspiré les plus fortes préventions, mais qui les ju-

(1) Pasquier, livre 4, lettre 24.

geoient avec impartialité, n'eurent pas même l'idée d'élever aucun soupçon contre eux<sup>(1)</sup>. « Je veux croire, « dit Pasquier, et tenir pour proposition très-certaine « que nul des jésuites habitués en France n'y a prêté « consentement, vu les obligations qu'ils avoient tous, « tant en général qu'en particulier, à ce grand « prince<sup>(2)</sup>. »

Henri IV, depuis la paix de Vervins, n'avoit eu qu'une guerre peu sérieuse contre le duc de Savoie. Il l'avoit faite avec gloire ; et la Bresse avoit été réunie à la France en échange du marquisat de Saluces. Dans les dernières années de son règne, on le vit amasser, sous la direction de Sully, des trésors considérables à l'arsenal, et y faire de grands amas d'armes. Ces préparatifs donnèrent lieu à plusieurs bruits, et l'opinion la plus vraisemblable fut qu'il vouloit faire la guerre à la maison d'Autriche. L'occasion s'en présenta bientôt ; la succession de Juliers, devenue vacante, fut disputée par plusieurs prétendants, entre autres par l'Empereur. Henri IV, ne voulant pas que cette dernière puissance s'accrût, prit hautement sous sa protection le marquis de Brandebourg et le duc de Neubourg qui aspiraient à la succession, et fit une alliance avec le duc de Savoie pour attaquer en même temps la maison d'Autriche, du côté de l'Italie.

(1) Pasquier, *Recherches de la France*, livre 3, chap. 45. — (2) Cependant on renouvela contre eux, à cette occasion, les imputations les plus odieuses : « J'ai eu la curiosité, dit Bayle, de lire ce qu'ils ont « répondu aux accusations de leurs ennemis, ce qu'on leur a répliqué, « ce qu'ils ont répliqué eux-mêmes, et il m'a paru qu'en plusieurs « choses, leurs accusateurs demeuroient en reste. Cela me fait croire « qu'on leur impute des choses dont on n'a aucunes preuves, mais que « l'on croit facilement à l'instigation des préjugés. » Bayle, *Lettres choisies*.

Ce plan, fort raisonnable, n'excédoit pas les forces dont Henri IV pouvoit disposer : mais les secrétaires de Sully lui en attribuent un autre beaucoup plus vaste. Ils prétendent qu'avec une armée de quarante mille hommes, il se croyoit assez puissant pour partager l'Europe en quinze Etats de la même étendue et de la même force, savoir : l'empire d'Allemagne, l'Etat ecclésiastique, la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, le Danemarck, la Suède, la Lombardie, la seigneurie de Venise, la république Italique, les Pays-Bas et les Suisses (1). Les auteurs ajoutent à cette première conception plusieurs arrangemens destinés à rendre la balance égale. Les élections des empereurs d'Allemagne auroient été libres : ainsi l'Empire eût été enlevé à la maison d'Autriche : la république Italique, composée des petits Etats d'Italie, auroit eu pour protecteur le Pape, à qui l'on auroit donné le royaume de Naples : la seigneurie de Venise se seroit accrue de la Sicile ; la Valachie et la Moldavie auroient été réunies à la Hongrie : les Pays-Bas auroient acquis la succession de Juliers ; le duc de Savoie seroit devenu roi de Lombardie ; et l'on auroit accordé aux Suisses, la Franche-Comté, le Tyrol et le Trentin. Ces Etats, liés ensemble par une confédération, auroient formé une république chrétienne, qui auroit eu un sénat en permanence, lequel se seroit composé de quatre députés envoyés par chaque Etat. Les attributions de cette diète eussent été de juger souverainement les querelles, et de prévenir toutes les guerres.

(1) La Russie n'étoit pas comprise dans ce plan, parce que c'étoit alors un état asiatique.

Ce projet de paix perpétuelle, fort beau en spéculation, mais dans lequel on n'a égard ni aux anciennes habitudes des nations, ni à leurs mœurs, ni aux passions et aux préjugés des hommes, a dû éblouir plusieurs philosophes. Leibnitz le reproduisit dans le dix-septième siècle, et l'abbé de St.-Pierre dans le dix-huitième. Le philosophe allemand, quoique protestant, mettoit à la tête de sa république, l'Empereur et le Pape, ce qui donna lieu à Fontenelle de faire l'observation très-juste, que *l'esprit de système qu'il possédoit au souverain degré, avoit bien prévalu à l'égard de la religion sur l'esprit de parti*. Le philosophe français vouloit, ainsi que les secrétaires de Sully, une espèce de sénat de l'Europe qu'il appeloit *diète Européenne*. Il avoit même dressé cinq articles préliminaires, qu'il soumit au cardinal de Fleury : « Vous avez oublié, lui répondit le vieux ministre, « un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de « missionnaires, pour disposer à cette paix et à cette « diète les cœurs des princes contractans. »

Presque tous les historiens de Henri IV, si l'on en excepte Péréfixe qui s'en rapporte aux OEconomies royales, ne font aucune mention de ce projet. M. Schiller, dans son Histoire de la guerre de trente ans, paroît y ajouter une foi entière, et combine même la marche qu'auroit suivie le roi de France, après avoir conquis le pays de Juliers et le Milanais.

Il reste à examiner, non pas seulement si ce projet étoit praticable, mais si Henri IV l'avoit en effet conçu. Les auteurs des OEconomies royales disent que tous les ambassadeurs français étoient chargés de suivre cette affaire, et qu'ils avoient ordre de n'en rendre

compte qu'à Sully , seul dépositaire du secret du Roi. On voit bien , il est vrai , dans quelques dépêches , des projets d'alliance contre l'Autriche , mais on n'y trouve rien qui tende à l'exécution du grand plan.

Deux pièces authentiques et officielles de la même époque y semblent contraires. Les auteurs des Œconomies royales disent que le Roi auroit eu d'autant plus de facilité à exécuter ce projet qu'il avoit la générosité de ne rien prétendre pour lui dans ce bouleversement général. Les négociations du traité de Brusol , conclu avec le duc de Savoie , par Bullion , le 25 avril 1610 , démentent cette assertion ; car Henri IV , en promettant au duc de Savoie de l'aider à conquérir le Milanais , vouloit avoir la Savoie. Ce monarque n'avoit pas non plus le dessein de réunir la succession de Juliers à la Hollande. Le traité de Hall , qu'il avoit conclu le 11 février de la même année , avec quelques petits princes d'Allemagne , assuroit au contraire la possession de ce pays au marquis de Brandebourg et au duc de Neubourg.

Voyons à présent si les Etats de l'Europe étoient disposés à cette grande révolution. La Suède et le Danemarck y devoient prendre peu d'intérêt , puisqu'elles n'obtenoient aucun agrandissement. L'Allemagne étoit , il est vrai , partagée alors en deux ligues , l'une catholique , l'autre protestante ; et celle-ci auroit volontiers profité d'une occasion d'augmenter son influence : mais elle étoit beaucoup trop foible pour aider le roi de France dans une entreprise aussi périlleuse. Les Hollandais venoient de conclure , sous la médiation de Henri IV , une trêve indéfinie avec leurs anciens maîtres : leur indépendance étoit re-

connue : épuisés par une longue guerre, ils avoient besoin de repos, soit pour rétablir leur commerce, soit pour affermir leurs nouvelles institutions. Jacques I, roi d'Angleterre, n'étoit nullement guerrier, et l'on ne peut présumer son adhésion à un plan qui eût excité une lutte, dont il n'auroit jamais espéré de voir la fin.

Les auteurs des OÉconomies royales insistent beaucoup sur les troupes que Henri IV avoit mises sur pied. Mais ces quarante mille hommes étoient à peine suffisans pour l'exécution du premier plan qui consistoit à priver la maison d'Autriche de la possession de Juliers, et à donner le Milanais au duc de Savoie. Trois armées devenoient alors nécessaires, une du côté de l'Allemagne, une autre en Italie, et une troisième pour empêcher les Espagnols de franchir les Pyrénées.

Il résulte de ces observations qu'il paroît vraisemblable que, si Sully entretint quelquefois le Roi du projet de confédération européenne, ce prince, qui désiroit vivement le bonheur des hommes, accueillit cette idée comme une de ces belles spéculations qu'on ne peut jamais se flatter de réaliser; et qu'arrêté, au premier examen, par des difficultés insurmontables, il n'y donna point une attention sérieuse. Tout porte à croire que ses véritables desseins furent d'enchaîner l'ambition autrichienne, et de préparer, par la force des armes, l'exécution de ces grandes combinaisons politiques qui devinrent, trente-huit ans après, les fondemens du traité de Westphalie.

---

---

---

# AVIS

## DES PREMIERS IMPRIMEURS.

---

**N**OUS, ALETHINOSGRAPHE DE CLEARETIMELÉE et GRAPHEXECNON DE PISTARISTE, imprimeurs en la ville d'Amstelredam, en faisant l'adresse de ces Memoires aux sages et judicieux lecteurs, nous leur remettons aussi fort volontiers la decision et correction de toutes les erreurs et fautes de nostre impression, les priant seulement d'approuver sans aucune aversion, la creance que nous avons euë de long-temps, à sçavoir, que depuis l'entiere depravation de la nature humaine, laquelle en sa pureté aymoit son createur de tout son cœur et son prochain comme soy-mesme, nul des individus d'icelle ne s'est encore peu trouver aux paroles duquel il ne se rencontra plus de mensonges que de veritez, et en toute sa vie plus de manquemens que de perfections, et de vices que de vertus; et partant n'y a-t-il point de doute que d'une telle corruption ne soient procedez tant de diverses sortes d'abus et d'erreurs qui ont cours dans le monde et entre les mondains; desquels le nombre en estant infiny, nous n'entreprendrons point de les specifier; mais, laissant cet ouvrage aux plus meditatifs, speculatifs et judicieux, nous nous contenterons d'en faire la remarque d'un seul particulier, dans cet epistre liminaire, d'autant que ceux de nostre vocation semblent y avoir plus d'interest que tous les autres; puis que ce deffaut est cause qu'il se trouve si peu d'excellentes et bien veritables histoires, et de fideles, vertueux et bien capables historiens, lesquels aussi, pour en dire la verité, ont besoin de tant de vertus et de bonnes parties pour se rendre tels, que difficilement se rencontreront-elles en un mesme sujet; leur estant necessaire, s'ils veulent suivre



l'advis des anciens sages, de s'assubjettir à une grande quantité d'observations, esgards et respects, d'entre lesquels, pour servir d'eschantillon et d'instruction à ceux qui auront besoin, nous en avons choisi treize de leurs principales maximes sur ce sujet telles que s'ensuit.

La premiere, que ceux qui voudront meritoirement estre dits historiens, c'est à dire, faire de veritables narrations des mœurs, dits, faicts et gestes des roys, princes, potentats, peuples et nations, qu'ils n'entreprennent point de parler comme d'eux-mesmes des choses qui se sont dittes et faites dans les temps fort esloignez du leur; mais que s'ils veulent prendre les choses dès leur origine, qu'ils fassent mention des auteurs desquels ils ont pris ce qu'ils en disent, sans faire les correcteurs ni les juges entr'eux, ains choisir seulement, en l'advoüant, celui dont à leur opinion les escrits ont plus de vray semblance et d'apparence de verité.

Plus la seconde, qu'ils fassent des narrations de leur temps selon la pure verité de ce qu'ils en auront veu, sceu et cogneu par eux-mesmes, ou par les recits et memoires de gens non passionnez ny interessez.

Plus la troisieme, que s'ils entreprennent de représenter les mœurs, dits, faicts et gestes qui se sont passez entre des roys, potentats, nations et peuples divers et de diverses factions, professions, creances et religions, qu'ils se gardent bien en leurs escrits de faire paroistre qu'ils ayent espousé les passions des uns ou des autres, n'y d'user d'invectives, injures et reproches des uns contre les autres en se les attribuant, ny de vouloir faire les juges entr'eux pour donner le droict aux uns et le tort aux autres; mais se contenter de représenter les causes et raisons que chascun d'eux met en avant pour leur justification particuliere et la condamnation de leurs contraires.

Plus la quatrieme, qu'il ne paroisse jamais en leurs escrits aucunes louanges ny blasmes affectez, soit par leurs propres passions, soit par se vouloir porter à celles d'autrui.

Plus la cinquième, qu'ils ne tesmoignent point de vouloir faire des recherches trop exactes des deffauts et des erreurs d'autrui, tellement secrets et cachez, qu'ils ne se sont cogneus d'aucune personne qui en ait receu dommage ou offence, et desquels nulles voix publiques ne se sont jamais plaintes, ny que l'on ayt sceu que les peuples en general ny en particulier en ayent non plus receu dommage visible et notoire.

Plus la sixième, que si quelques grands roys, capitaines, magistrats ou chefs d'armées, de republicques et de peuples ont acquis une generale reputation d'avoir esté excellens és faits d'armes, de justice et police, ont eu quelques vices et passions particulieres, secrettes et cachées, qui n'ayent point porté de prejudice au public et dont la publication d'iceux ne leur peut apporter aucun avantage, il faut qu'ils en laissent la correction à eux-mesmes ou à leurs amis, serviteurs et confidens particuliers, n'estant jamais bien sceant à un historien d'essayer à passer sous silence les vertus, belles œuvres et actions manifestes, ny de decouvrir les deffauts et manquemens secrets d'autrui.

Plus la septième, que si ces historiens ont quelques connoissances; amitez ou obligations envers un ou plusieurs qui ayent quelques vertus et bonnes parties, et dit ou fait des choses dignes de louange, tout ainsi qu'ils ne doivent pas oublier d'en faire honorable mention dans leurs escrits, aussi faut-il qu'ils se gardent bien d'user de tels excez en cela, que surpassant le merite d'iceux, ils ne donnent sujet à l'envie d'en parler, et luy faciliter le moyen d'extenuër autant ce qu'ils en auront dit, qu'ils se seront licentiez à en dire plus qu'il n'y en avoit.

Plus la huitième, qu'ils reçoivent avec grand jugement et discretion, les memoires qui leur seront baillez par les uns et les autres, tant en ce qui concerne leurs louanges et de ceux qu'ils affectionnent, que les blasmes des personnes qu'ils ont en aversion.

Plus la neuvième, qu'ils usent de ce mesme jugement et discretion en la certaine recognoissance generale et particuliere, tant de ceux qu'ils affectionnent, que de ceux qu'ils n'ayment pas, afin qu'ils balancent bien ce qu'ils en auront à dire, dautant que si en ceux qui sont leurs amis ils voyent que les blasmes publics soient beaucoup plus grands et plus universellement creus que leurs louanges et bonnes reputations, ils feront sagement d'en parler sobrement, de crainte que quelques jaloux, comme il y en a tousjours assez, des louanges d'autrui, ne fassent une recherche exacte de tout ce qu'il y pourra avoir eu en iceux, qui merite reprehension en aucun des temps de leur vie, et ne l'exagerent tellement, qu'ils ne flestrissent toutes les plus belles fleurs de leurs plus veritables louanges; et que tout au contraire s'ils ont voulu supposer trop de defauts en ceux qu'ils n'ayment pas, et diminuer ce qu'il y aura eu de veritablement bon en eux, ils ne leur donnent sujet de se vouloir necessairement defendre de leurs suppositions et calomnies, et n'exaltent par ce moyen autant leur gloire par dessus leur merite, qu'ils ne l'auroient voulu mettre au dessous d'iceluy.

Plus la dixième, qu'ils se gardent bien d'escire ny dire choses qui les puisse faire tenir pour generalement menteurs, et sur tout en deux choses, dont l'une les pourroit faire declarer imprudens, et l'autre malicieux, comme cela seroit infaillible, si d'une part recognoissant des personnes ayans des mœurs, des desirs et des actions notoirement meschantes et dommageables, ils vouloient excuser et justifier tels malefices, et persuader qu'en les exploitant, ils ont eu de bonnes pensées et intentions secrettes; et d'autre part, si recognoissans des personnes qui eussent des vertus, des desirs, des desseins et des actions manifestement bonnes et advantageuses pour le public et les particuliers, ils vouloient flestrir tant de choses excellentes, en supposant à ceux qui les auroient exploitées, qu'en les faisant ils avoient eu de mauvais desirs, desseins et intentions secrettes et cachées.

Plus l'unziesme , de se garder bien lors que le fil de l'histoire qu'ils traittent , leur fournira sujet de parler des personnes eslevées és charges et dignitez suprêmes , esquelles ils se seront tant prudemment conduits, qu'ils auront acquis une bonne reputation , et l'amour et la bien-veillance des peuples , d'envelopper dans le malicieux voile de l'oubly et du silence aucunes des vertus, belles et louables actions cogneuës d'un chacun , et dont mesmes quelques autres escrivains auroient fait mention , ny de les accuser tout ouvertement de quelques vices , defauts et imperfections particulieres qu'ils peussent avoir euës, sinon en les extenuant le plus qu'il leur seroit possible, n'estant de la bien-seance d'un historien de vouloir prejudicier et flestrir plusieurs vertus patentes et utiles au public , par l'exageration de quelques petites imbecilitez latentes (1) et cachées , sur tout de celles dont peu de grands personnages se sont trouvez exempts.

Plus la douziesme , qui sera comme une recapitulation des precedentes , que tous les historiens se gardent bien de vouloir faire les scrutateurs des cœurs, et les penetratifs des bonnes ou mauvaises intentions et pensées d'autruy, en attribuant des affections vertueuses, saintes, pieuses et louables, desquelles Dieu seul peut juger, à des personnes dont les desseins et operations manifestes auroient esté pernicieuses et dommageables au public et aux particuliers; et par contre-opinion aussi de vouloir imputer de meschantes intentions, desirs et pensées, desquelles semblablement Dieu seul peut estre le juge, à des personnes dont la vie et toutes les operations manifestes ont esté apparemment genereuses, utiles et avantageuses au public et aux particuliers, sur tout, lors qu'il n'y a nulle apparence que tels historiens ayent jamais peu avoir eu assez d'habitudes et familiaritez avec les personnes dont ils veulent parler, ny avec leurs ministres et confidens serviteurs, pour en avoir peu apprendre

(1) *Latentes* : secrètes.

par eux-mesmes quelques semblables particularitez avec certitude; et partant semble-t-il qu'ils ne sçauroient mieux faire, se voulans émanciper dans de tels discours, que de nommer ceux desquels ils tiennent cette descouverte des secrets les plus cachez, ou sur les memoires et en la recommandation desquels ils publient de telles contrarietez à la creance publique, repugnances à toute apparence de raison et contradictions aux veritez manifestes.

Et finalement la treizième, qu'ils louent pour principales vertus requises en tous potentats, la pieté envers Dieu, la compassion envers les hommes, et une disposition à hayr toute detraction, et déguisement de vertus en vices, et de vices en vertus.

Or, ayans choisi, comme nous avons dit, ces treize maximes, d'entre plusieurs autres que les anciens sages avoient estimé estre de necessaire observation à tous ceux qui voudroient obtenir le tiltre de bons et vrays historiens, nous ne pensons pas qu'il se puisse trouver des esprits si peu judicieux, ou qui ayent une telle aversion à la verité, que de vouloir nier qu'elles ne meritent d'estre bien examinées et meurement considerées; et lesquels l'ayans fait, comme nous n'y avons pas manqué de nostre part, ne jugent qu'en examinant par icelles les escrits de ceux qui se sont voulus dire historiens en ces derniers temps, ils ne tiennent leurs histoires plutost pour invectives et adulations, que pour convenables narrations; ce qu'eux-mesmes ayans peut-estre bien recogneu, a esté cause qu'ils n'ont rien voulu mettre en lumiere, sinon lors qu'ils ont veu quelque apparence de lumieres esteintes et de vertus offusquées à cause de l'eclipse espouventable, et du tout lamentable de ce beau soleil de justice, honneur, clemence et sagesse, le roy Henry le Grand, qui a laissé le regime de la terre pour aller regner aux cieux; tellement que par son absence les tenebres s'estans establies, les raisons perverties, les veritez desguisées et les loyautez extenuées, tels historiens ont pris la har-

diesse de transformer quelquesfois les vices en vertu et les vertus en vices ; tout cela estant procedé de l'inobservation de ces treize maximes cy-dessus spécifiées, n'y ayant rien si facile à verifier que leurs excessives passions d'amour et de haine envers ceux des deux diverses sortes de religions qui sont libres en France, louans incessamment les intentions des uns, quelques vices qu'ils puissent avoir et malefices qu'ils perpetrent (1), et blasmans continuellement les intentions des autres, quelques vertus qui paroissent en eux et bonnes actions qu'ils produisent, mais tout cela estant de trop longue déduction et hors de nostre dessein pour le present, nous nous contenterons de faire trois remarques particulieres touchant les trois plus apparens desguisemens de ces nouveaux historiens, faisans voir par la premiere, que leurs narrations sont impertinentes ; par la seconde qu'elles sont ridicules ; et par la troisieme qu'elles sont malicieuses.

Quant à l'esclaircissement de la premiere des trois remarques cy-dessus, il semble que ces historiens dont il est parlé, ayent beaucoup plus pensé à la complaisance qu'à rechercher la verité, se contentans de faire des éloges continuels à ceux qui les y ont obligez, ou qu'ils ayment en leur attribuant toutes sortes de vertus, magnifiant leurs personnes et celebrant leurs dits, faits, et gestes, comme tous heroïques, voire faisant demonstration de leur vouloir imputer quelquesfois à gloire et honneur des actions que plusieurs tiendroient à flétrisseure ; dequoy pour donner quelque espece de preuve particuliere, nous produirons celui duquel les voix publiques ont le plus parlé, à cause qu'une soudaine faveur des plus speciales que l'on eust gueres veuës, l'avoit, dès sa premiere adolescence, élevé aux supremes dignitez, richesses, et grandeurs mondaines, ayant fait à cette personne-là qu'ils ont tesmoigné d'aymer et reverer plus que nuls autres, plusieurs éloges sur toutes

(1) *Perpetrent* : commettent.

occasions, et donné de suprêmes loüanges par elle, à la vérité, bien méritées, lesquelles mesmes ils pouvoient encore augmenter par raison les vertus de sa personne, et plusieurs autres belles actions de toute sa vie, dont ils ne se sont pas souvenus, leur en fournissant assez de legitime sujet s'ils eussent eu la discretion et prudence requise pour ne les pas si mal choisir qu'ils ont fait, soit par excez de zele ou par inconsideration, ayans par ce defaut donné quelque espece de pretexte aux envieux des loüanges d'autruy, aux esprits pointilleux et aux mal-intentionnez, de donner diverses interpretations à telles formes de loüanges; leur semblant que les termes dont ils usent leur en fournissoient quelque sujet, attribuant à grande augmentation de gloire et singuliere pieté, generosité, prudence et prud'homme d'avoir eu, disent-ils, la resolution et le courage de contre-carrer une éminente vertu royale, toute florissante de palmes et de lauriers, à laquelle avec sa franchise et hardiesse naturelle, il s'opposoit souvent et traversoit ses volontez, desseins, et entreprises, prevenant l'exécution des plus importantes par son industrie et diligence; disent de plus, qu'avec un exquis tesmoignage de son grand courage et admirable pieté, il refusa de reconnoistre (1) son legitime Roy, croyant y aller de sa conscience, et de souscrire une declaration par laquelle la plupart des sages princes, officiers de la couronne, et principaux seigneurs de France, estans lors en l'armée, reconnoissoient sa legitime royauté successive. Davantage, qu'il contraignit le Roy de trouver bon, que luy et ses troupes se retirassent de l'armée; ce que plusieurs autres ayans fait à son imitation, l'armée de sa Majesté se trouva tellement énervée, qu'elle en demeura si vivement piquée, qu'elle en avoit eu du ressentiment toute sa vie; et de plus comme par augmentation de glori-

(1) *Il refusa de reconnoistre.* Il est ici question du duc d'Epéron, qui, après la mort de Henri III, quitta l'armée avec plusieurs seigneurs catholiques.

fiction, ils ajoutent encore qu'il ne doutoit nullement qu'il ne fust esloigné des bonnes graces de son Roy, pour plusieurs raisons qu'ils alleguent trop longues à reciter; mais tant y a, que telles manieres de louanges pouvans estre trouvées mal digerées par les plus circonspects ou mal intentionnez, devoient plutost estre teuës que publiées, voire est à croire que celuy en faveur duquel elles ont esté dites, a trop d'esprit et de jugement pour n'avoir pas la mesme opinion, et ne fasse en sorte qu'elles seront supprimées.

Quant à l'esclaircissement de la seconde remarque, l'impertinence de leurs discours paroist assez; en ce que se meslans de parler d'un party formé de plusieurs princes et peuples en forme d'union, et d'avoir dit qu'il estoit remply de souslevations et felonniees contre leur Roy, et que partant leur cause estoit-elle injuste, mais que leurs desirs, desseins et intentions estoient louables, pieuses, et saintes; en quoy ils font paroistre (1) leur grandeur d'esprit, de pouvoir ainsi bien concilier deux choses, non seulement opposées et entierement contradictoires, mais du tout incompatibles.

Et quant à l'esclaircissement de la troisiéme remarque, il ne se peut dire qu'il y ayt jamais eu de malices plus noires que celles dont il apparostro que ces historiens ont usé envers une personne non seulement la plus éminente en tiltres, qualitez et dignitez, mais qui a esté la merveille de son siecle en toutes sortes de vertus exquisés et rares, et a accomply tant de glorieuses actions de justice, milice, finance, police et d'estat, qu'elles devroient servir de modeles et d'exemplaires à tous grands roys judicieux, libe-

(1) *En quoy ils font paroistre.* Il est évident pour tous ceux qui ont étudié cette époque de notre histoire, que, si l'on pouvoit justement reprocher aux chefs de la ligue des desseins ambitieux et coupables, la grande majorité de ce parti n'avoit d'autre but que d'empêcher la ruine de la religion catholique, ce qui concilie les deux propositions que les auteurs regardent comme incompatibles.



raux, et magnifiques. Toutes lesquelles tant exquisés particularitez font assez juger que ces historiens n'ont parlé de cet auguste monarque Henry le Grand, qu'en extenuant toutes ces excellences. Et encore, afin de flétrir tout ce peu qu'ils en ont dit de bien, luy ont-ils supposé une infinité d'erreurs, vices, et impertinens desirs, desseins, projets, et entreprises. Dequoy pour cognoistre la verité nous nous sommes resolus, d'autant que les particularitez en seroient trop longues à specifier article par article, d'imprimer et mettre en lumiere ce que quelques uns des serviteurs d'un sien fidel et ancien ministre d'Estat, qui a couru toutes les fortunes de ce grand Roy, ont recueilly d'icelles, d'une partie desquelles ont esté dressez des Memoires tels que nous les presentons maintenant à tous amateurs de la vertu, de l'honneur, et de la verité, afin qu'en estant fait rapport et comparaison avec les choses qui ont esté dites par ces escrivans nouveaux, il se cognoisse facilement ce qu'ils ont supprimé ou extenué pour diminuer sa gloire, et ce qu'ils luy ont adjousté et supposé, pour faire trouver à redire à sa memoire, supplians le lecteur debonnaire et judicieux de recevoir de bonne part l'impression que nous avons fait faire de ces Memoires, pour le seul desir de ne laisser pas ensevelir dans l'oubly des plumes malicieuses, les gloires bien meritées de ce grand et auguste monarque : mais les rendant admirables à tous, faire venir aux roys le desir d'imiter ses OEconomies royales, politiques, et militaires, et son administration en toutes sortes d'affaires domestiques, d'estat, justice, milice, finance, et police : et partant à luy soit louange, honneur et reverence, et à ce grand Dieu éternel, toute gloire, honneur, graces, et tres-humbles remerciemens, qui luy a esté si liberal de ses beneficences et benedictions.

---

Ayant achevé d'imprimer cette épistre liminaire en forme de preface, adressée aux lecteurs vertueux et judicieux,

comme nous disposions en ordre les manuscrits qui nous ont esté mis entre les mains pour les imprimer, nous avons rencontré entre iceux une piece destachée de toutes les autres, laquelle, quoy qu'elle parlast des desseins du roy Henry le Grand, qui sont le principal sujet de ces Memoires, si est-ce que ne luy ayant peu trouver place entre iceux par une apparence de suite et liaison necessaire, nous avons estimé à propos de l'adjouster en suite de nostre epistre afin qu'elle soit aussi adressée aux vertueux et judicieux lecteurs, lesquels à nostre advis en feront mieux leur profit que nous, meditant sur icelle et discourant sur les expediens et moyens par lesquels tant de grandes choses pourront estre renduës de facile execution. Pour donner quelque espece de cognoissance d'une partie des hauts et magnifiques desseins qu'avoit le roy Henry-le-Grand au temps de sa mort, desquels il a esté fait des discours tant differents apres icelle, que l'on ne scauroit juger lequel peut estre le plus vray; nous en specifierons seulement quatre desquels nous avons ouy parler à un de ses confidens serviteurs et qu'il disoit devoir rendre de fort facile execution.

Le premier, d'essayer à establir de tels ordres entre les trois religions de la chrestienté qui ont une plus generale estenduë en icelle, et desquels apparemment il est impossible à l'une de ruyner les deux autres sans se destruire elle-mesme, et ce par des voyes telles que toutes les trois en tireroient advantage et contentement.

La seconde, de composer la chrestienté d'Europe de quinze dominations, et ce avec de tels temperammens et assaisonnemens que l'on en püst former une republique nommée Tres-Chrestienne, tousjours pacifique en elle-mesme et capable de rendre telles toutes les dominations dont elle seroit composée, qui seroit estable avec des voyes et moyens si faciles que nul potentat n'y auroit aversion.

La troisieme, d'establir un tel ordre entre ces quinze dominations qu'ils peussent souldoyer à frais communs et pro-

portionnez à leur puissance une armée assortie de toutes choses nécessaires pour demener une guerre continuelle contre les infideles, y ayant des moyens desja excogitez (1) pour rendre un tel ordre agreable à tous.

Et la quatriesme, de pouvoir restablir à la Germanie et aux electeurs princes et Estats d'icelle, leurs anciens droicts de liberté pour l'eslection de l'Empereur, avec un tel assaisonnement qu'il n'en püst jamais estre esleu deux d'une mesme maison et race tout de suite, ny jamais aucun des roys qui ont une domination hereditaire sans user de voyes ny moyens qui pussent prejudicier ou porter dommage à aucun.

(1) *Excogitez* : combinés.

---

A MONSEIGNEUR  
LE DUC DE SULLY.

MONSEIGNEUR,

*Vostre grandeur ayant commandé à nous quatre, que vous cognoissez assez, de revoir et considerer bien exactement certains Memoires que deux de vos anciens serviteurs et moy avons autre-fois ramassez, et depuis fort amplifiez, en forme neantmoins de simple journal, parlant de tout le cours de vostre vie, gestes, actions, bonnes et mauvaises fortunes, à commencer seulement de vostre aage douzième, que vous fustes donné par monsieur vostre pere au feu Roy, et finissant à sa déplorable mort.*

*Mort, hélas ! bien desastreuse pour la chrestienté, mais tres-funeste et lamentable pour la France, ses peuples et sujets, qu'il disoit tousjours aymer comme ses enfans, ainsi*

*qu'à la verité il en a incessamment esté le vray pere , doux , benin et aymable.*

*Et par vous à nous ordonné de faire sur les susdits Memoires de vostre vie ( qu'il est impossible de représenter sans y faire grande mention de celle du Roy ) des extraits abregez des choses plus importantes pour le public , et retranchant aussi, autant que nous pourrions, ce qui concerneroit vostre seul particulier, ou que nous jugerions estre trop librement dit touchant vos amis ou ceux que vous respectez.*

*De toutes lesquelles choses nous nous sommes acquittez le mieux qu'il nous a esté possible , et en avons mis au net une partie des deux premiers livres que nous vous presentons maintenant , afin que vous jugiez si nous aurons bien suivy vostre intention , ayans essayé de ne parler de vous en particulier sinon autant qu'il nous a semblé estre necessaire pour la liaison et les suites de l'histoire ; et pour faire cognoistre les causes fondamentales de vostre advancement , et de l'employ de vostre personne en plusieurs grands offices , dignitez , ambassades , negociations , traictez et administrations des grandes affaires du royaume , avec tant de probité , suffisance et diligence , que vos louanges en sont encore publiquement celebrées et vostre employ ardemment désiré (1) ; et qui le sera d'autant plus que moins on verra l'Estat bien gouverné.*

*Vous supplians de nous excuser si , pour demeurer dans les limites que vous nous avez prescrites , vous y rencontrez quelquefois des narrations trop obscures pour n'avoir pas*

(1) *Et vostre employ ardemment désiré : et l'on désire ardemment que vous soyez en place. Il faut observer que les auteurs écrivoient les deux premiers livres de ces Mémoires pendant les troubles de la régence de Marie de Médicis , et qu'alors Sully étoit retiré des affaires.*

*esté assez estenduës. Mais nous laisserons ce discours pour commencer à vous représenter quelque partie des extraits que nous avons faits par lesquels vous verrez les mauvais rencontres que vous eustes d'abord en entrant dans le monde, d'une infinité de traverses, perils et hazards qui vous furent occurrens, à cause de la plus calamiteuse, cruelle et sanglante tragedie (quasi universelle dans la France) qui se soit jamais veuë sous le ciel, laquelle fut cause de faire terminer tant de diverses sortes d'éjouyssances, mariages, nopces, bals, dances, magnificences, parades, foy et paroles données par une generale, cruelle et furieuse effusion de sang innocent, voire execrable et horrible bourrellerie; des particularitez de laquelle nous laisserons le recit aux historiens, d'autant que le souvenir nous fait desja trembler de crainte, fremir d'horreur et frissonner d'effroy, et nous contenterons d'en dire quelque chose en general et encore le ferons-nous preceder par quelques chapitres preparatifs, qui serviront pour l'intelligence des causes de telles execrations, et de plusieurs autres choses grandement funestes, lesquelles nous reduirons en cinq chapitres, afin de faire le tout facilement comprendre.*

*Le premier, parlant des causes estranges de la fin des troisiemes troubles, de la paix de l'an 1570, ce qu'elle produisit, et de ses suites.*

*Le second, des causes et moyens par lesquels vous parvinstes au service de nostre grand Roy, luy n'estant encor que prince de Navarre.*

*Le troisieme, des ruses, cautelles et belles apparences desquelles la Cour se servit pour faire que les huguenots se confiassent en elle.*

*Le quatrieme, des apparentes causes de soupçon qui de-*

*voient empêcher les huguenots de se confier en ceux qui les avoient tant de fois massacrez.*

*Et le cinquième, des choses qui vous furent occurrentes durant le massacre, et comme vous fustes guaranty du peril.*

---

MEMOIRES  
DES  
SAGES ET ROYALES  
OECONOMIES D'ESTAT  
DE  
HENRY LE GRAND.

---

CHAPITRE PREMIER.

Situation de la France à la paix de 1570.

[1570] **D**ESIRANS donc de donner à vous et à tous autres qui liront ces Memoires, quelque espece d'esclaircissement des causes de l'acheminement de la reine de Navarre à la Cour et à Paris, et d'y faire venir le prince son fils, celui de Condé, l'admiral de Coligny, le comte Ludovic de Nassau (1) et une infinité d'autres personnes fort qualifiées et bons capitaines, desquels il sera parlé cy-apres.

Dequoy desirans de représenter les causes et fondemens, nous vous ramentevrons une partie de ce qui est assez amplement deduit dans les Memoires que vous nous avez ordonnez d'abreger, lesquels portent que les principaux plus autorisez et accreditez serviteurs, conseillers et confidens du roy Charles, de la Reine mere, des freres du Roy et de ceux de la maison de Guyse, que l'on reconnoissoit bien avoir

(1) *Ludovic de Nassau* : Il étoit frère de Guillaume, prince d'Orange.



tousjours esté des plus envenimez contre les huguenots, voyans que la reine de Navarre, son fils et tous autres de la religion, desireux de vivre en une entiere liberté de leur conscience, estoient tellement obstinez en ce dessein qu'ils ne s'en departiroient jamais tant qu'ils pourroient mouvoir les armes, tant peu que ce pût estre : puis que nonobstant la perte qu'ils avoient faite de deux grandes batailles rengées (1), où leur chef general estoit mort, l'une en suite de l'autre, et par icelles esté reduits à se retirer comme fugitifs espars vers les provinces plus esloignées du royaume, par lesquelles ils avoient long-temps erré, tracassé et grandement souffert, pati et enduré, sans se pouvoir relever de leurs déroutés si grandes, qu'à la cour l'on croyoit qu'ils se resoudroient en fin à obeyr au Roy, ou à sortir du royaume.

Et neantmoins tout au contraire, on voyoit maintenant qu'ayans remis sur pied quelque espece d'assez bon corps d'armée, ils commençoient à reprendre courage, voire à tourner la teste vers la Bourgogne, le Bourbonnois et le Berry, en intention de se venir encor renforcer és environs de la Charité, Vezelay et autres villes, lesquelles tenoient pour eux; voire estoient si audacieux que de parler desja de s'approcher de la riviere de Seine et de Paris, si tost qu'ils auroient joint une levée de reistres et lansquenets qui se faisoient en faveur de la religion dans l'Allemagne; et de

(1) *Deux grandes batailles rengées* : Les batailles de Jarnac et de Montcontour. Louis I, prince de Condé, chef des protestans, fut tué à la bataille de Jarnac, le 13 mars 1569. La paix se fit l'année suivante : elle fut appelée *boîteuse et malassise*, parce que les principaux négociateurs étoient les seigneurs de Biron et de Mesmes, le premier boîteux, le second portant le nom d'une terre appelée *Bellassise*.

plus qu'ayans sur tous ces bruits envoyé une grande et forte armée, sous la charge du mareschal de Cossé (1), assisté de Strossy, la Chatres, Tavanés, la Vallette et autres capitaines, croyans que non seulement ils arresteroient leurs progres et la jonction de leurs estrangers, mais qu'ils ne s'oseroient présenter avec leur malotruë armée, car ainsi l'appeloient les courtisans, ayans commandé de les poursuivre vivement jusques à leur totale défaite; mettans les mains basses par tout et d'en faire amener à la cour tous les chefs principaux vifs ou morts: mais leur ayant esté depuis donné advis, que cette armée par eux tant mesprisée, s'estoit présentée en plaine campagne en ordre de bataille et demonstration de ne la vouloir pas refuser, voire mesme avoit à l'approchement des deux armées tousjours entamé les combats et eu l'avantage d'iceux, et estre demeurée comme victorieuse en une demie bataille, qui s'estoit donnée près d'Arnay-le-Duc (2).

Toutes lesquelles particularitez bien considerées par la cour, ceux qui en avoient l'administration

(1) *De Cossé*: Artus, seigneur de Gonnor. *Strossy*, Philippe Strozzy, seigneur d'Épernai, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. *Tavanés*, Gaspard de Saulx, qui fut maréchal de France, et dont nous publions les Mémoires. — (2) *Prés d'Arnay-le-Duc*. Ce fut la première fois que Henri IV, âgé de vingt-trois ans, commanda en chef. Il disoit quelque temps avant sa mort, à Pierre Mathieu, qu'il avoit choisi pour écrire son histoire: « Mes premiers exploits d'armes furent Arnay-le-Duc, où il « étoit question, ou de combattre, ou de me retirer. Je n'avois retraite « qu'à plus de quarante lieues de là, et je demeuroid à la discrétion des « paysans. En combattant ainsi, je courrois fortune d'être pris ou tué, « parce que je n'avois point de canon, et les gens du Roi en avoient, « et à dix pas de moi fut tué un cavalier d'un coup de couleuvrine; mais « recommandant à Dieu le succès de cette journée, il le rendit heureux et favorable. »

craignans qu'il arrivast encore pis si l'on hazardoit d'avantage contre de tant obstinez rebelles, mutins et seditieux, qui ne combattoient plus qu'en gens desesperes, et qui vouloient vaincre ou mourir, ils changerent tout à coup d'opinion et de forme d'attaquement, prenans resolution de se desfaire d'eux par d'autres voyes que celles des armes apparentes. Et pour y parvenir plus facilement d'entrer en un traité de paix duquel nous laisserons la maniere d'y proceder, la conclusion et les conditions d'iceluy aux historiens, ensemble les entremises des diverses personnes, les difficultez aux executions, les voyages que le prince de Navarre fit par son gouvernement de Guyenne et en ses terres souveraines, et comment il fut receu par tout, afin de dire que finalement il se rendit aupres de la Reine sa mere à la Rochelle où aussi estoit l'admiral et les principaux chefs de leur party; faisans alors bien estat de former entr'eux tous, une plus ferme union et bonne correspondance que jamais; et d'establir par leur continuelle residence en cette ville, un solide fondement à leurs affaires.

Mais telles resolutions tant salutaires pour eux, furent bien-tost et bien legerement changées: car les plus subtils de la cour prejugesans bien qu'ils pourroient avoir ce dessein, ils se resolurent d'employer toutes sortes d'inventions pour le rompre. Et pour cet effect le Roy, la Reine mere, Monsieur et ceux de Guyse dépescherent le mareschal de Cossé à la Rochelle, assisté de quelques maistres des requestes, entr'autres de Bellassise et de la Proustiere, particulieres creatures de la Reine mere, ennemis des reformez, et neantmoins grandement artificieux pour le desguiser,

avec charge de se servir de toutes les sortes d'inventions qu'ils jugeroient propres pour les tirer de soupçon et leur faire prendre une entière confiance en la cour, desquelles je specifieray celles qui eurent le plus d'efficace.

La premiere, que le Roy et toute la cour vouloient de bonne foy entretenir le traité de paix, et qu'il fust remedié à toutes les contraventions desquelles se plaindroient la reine de Navarre et monsieur le prince son fils, afin que tous ceux de la religion leur en eussent une particuliere obligation, et que mesme aussi-tost qu'ils seroient aupres du Roy, il leur defereroit la nomination des commissaires : sa Majesté estant resoluë de les mettre en sa particuliere confiance, et se servir d'eux et de l'admiral en chose de bien plus grande importance.

La seconde, le desir que le Roy et la Reine mere avoient de faire le mariage de monsieur le prince de Navarre avec madame Marguerite, sœur du Roy, laquelle seroit dotée de quatre cent mille escus et autres avantages, ensemble ceux de la troisieme heritiere de Cleves extrêmement riche avec le prince de Condé, et de la comtesse d'Antremont avec l'admiral ; ce qu'ils desiroient fort, et que le Roy leur feroit ressentir sa liberalité.

La troisieme, de proposer à l'admiral la resolution que le Roy avoit prise de secourir puissamment le prince d'Orange et tous ses associez de Flandre : voire de declarer la guerre au roy d'Espagne jusques à ce qu'il luy eust restitué les feodalitez de Flandre et Artois qu'il luy détenoit : mais qu'il ne vouloit rien entreprendre sans les conseils de l'admiral, ny enta-

mer les choses qu'il ne fust aupres de luy, pour avoir son advis sur les occurrences et mesme l'establir chef en tiltre de vice-roy en ses desseins , afin que tant de bons capitaines que le Roy sçavoit estre parmy ceux de la religion , s'y employassent plus volontiers.

La quatriesme , de renouveler les alliances anciennes de la France avec les princes et villes protestantes d'Allemagne , de faire le semblable et plus estroitement avec la reine d'Angleterre , et l'affermir par le mariage d'un des freres du Roy avec elle , afin de tesmoigner que sa Majesté n'avoit plus aucune aversion contre les reformez.

Lesquelles raisons eurent assez de force pour leur faire changer leurs precedentes resolutions et les disposer d'aller à la cour et à Paris , quoy que peussent dire les plus sages et consideratifs, lesquels par leurs reïterées remonstrances vouloient tirer des choses passées , dont ils en remarquoient un grand nombre et de fort precises et concluantes , des consequences infaillibles de leurs futures calamitez , desquelles nous ne dirons rien maintenant ny cy-apres que bien peu , lesevenemens les ayans rendus assez notoires , non plus que des choses qui se passerent pour les preparatifs du voyage durant son cours , ny des magnificences et ceremonies des mariages et des nopces , ny mesme des effroyables et tragiques suites d'icelles , dont il sera fait mention cy-apres : mais tousjours le plus moderément et avec le moins d'horreur que l'acte nous le pourra permettre.

## CHAPITRE II.

Réunion des chefs protestans à la cour de Charles IX.  
Pressentimens du père de Rosny.

[1571] SUIVANT ce que vostre grandeur nous ordonna en faisant ces Memoires de remarquer exactement tout ce qui concerneroit la vie et les faits des plus grands personnages et sur tout les affaires d'Etat, le recit desquelles peut ayder aux historiens à former une histoire entiere de nostre temps, et de n'y employer que le moins que nous pourrions des particularitez de vostre personne, enquoy bien que nous nous fussions resolu de vous obeyr precisément, si avons nous creu toutesfois que vous nous permettriez en parlant d'une infinité de particularitez des affaires d'alors, et mesme des personnes et interests de la reine de Navarre, du prince son fils et de tous ceux de la religion, de dire comment prit naissance l'amour du Roy envers vous, et comme l'accroissement d'icelle rencontrant une grande royauté, vous a aussi fait rencontrer des affaires, dans l'employ desquelles vous vous estes rendu si admirable tant en la milice, aux finances, qu'en la police, les avez administrées avec tant de dexterité et de fidelité que vous estes le vray exemple auquel se devoient conformer tous les ministres d'Etat.

Nous ramentevrons donc à vostre grandeur que monsieur vostre pere avoit quatre fils, lesquels il n'avoit autre ambition que de rendre si galands hommes, que quelqu'un d'iceux pût relever sa mai-

son dans son ancienne splendeur de laquelle les branches des aisnez tombées trois fois en quenouïlle, et les mauvais mesnages de ses devanciers et particulièrement de son pere, l'avoient beaucoup diminuée de biens. Et considerant que l'aisné (1) avoit des incommoditez qui luy ostoient l'esperance qu'il pût reüssir dans le monde, il jetta les yeux sur vous en qui il avoit remarqué non seulement une grande vigueur de corps et d'esprit, mais que vous faisiez aussi paroistre avoir une grande inclination à la vertu et une forte aversion contre le vice, ce qui luy ayant fait concevoir une grande esperance de vous, il vous appela un jour dans sa chambre de la haute-tour, et en la seule presence de la Durandiere vostre precepteur, vous dit :

« Maximilian, puis que la coustume ne me permet  
« pas de vous faire le principal heritier de mes biens,  
« je veux en recompense essayer de vous enrichir de  
« vertus, et par le moyen d'icelles, comme l'on m'a  
« predit, j'espere que vous serez un jour quelque  
« chose. Preparez vous donc à supporter avec courage  
« toutes les traverses et difficultez que vous rencon-  
« trerez dans le monde, et en les surmontant gene-  
« reusement acquerez vous l'estime des gens d'hon-  
« neur et particulièrement celle du maistre à qui je  
« veux vous donner, au service duquel je vous com-  
« mande de vivre et mourir. Et quand je seray sur  
« mon partement pour aller à Vandosme trouver la  
« reine de Navarre et M. le prince son fils auquel je  
« vous veux donner, disposez vous de venir avec

(1) *L'aisné*: Louis de Béthune. A l'âge de vingt ans, il se noya en traversant un torrent.

« moy , et vous preparez par une harangue à luy offrir  
 « vostre service lorsque je luy presenteray vostre  
 « personne. »

Or monsieur vostre pere qui estoit venu à Rosny si tost que la paix de l'an 1570 fut publiée , voyant que les plus qualifiez et les plus advisez de ceux de la religion estoient allez trouver la reine de Navarre vers la Rochelle avec dessein de passer quelques années en ces quartiers là , ne jugeans pas qu'apres tant d'offences faites et receuës , ce fust grande prudence à eux de commettre si tost leurs vies et biens à la discretion des apparens ennemis de la religion , delibera de donner un tel ordre à ses affaires qu'il pût, quand il voudroit , se retirer avec les autres et y porter de quoy vivre ; mais il fut bien estonné d'entendre dire , dès l'année 1571 , que plusieurs des principaux reformez commençoient à changer de langage et à parler avec joye du doux air de la cour , lequel devint si universel que , dès le commencement de l'année 1572 , l'on parloit ouvertement de s'y vouloir fier.

Tellement qu'au mois de may monsieur vostre pere receut une lettre de la reine de Navarre par laquelle elle le mandoit de l'aller trouver , et suivant icelle il s'achemina à Vandosme où il trouva tous les esprits extrêmement resjouys de la bonne volonté qu'ils s'étoient imaginez que le Roy avoit pris pour eux ; sur lesquels bruits il ne disoit jamais ses sentimens en public , quoy que son esprit luy en fournist qui eussent esté fort salutaires pour le party , s'il les eust voulu suivre ; mais lors qu'il se trouvoit en particulier avec la reine de Navarre , M. le prince son fils , celui de Condé , le comte Ludovic , l'Admiral , le comte de la



Roche-Foucault , La Noüe , Teligny, Briquemault et autres qui tesmoignoient aymer ces vanitez de cour , il leur representoit librement le peu d'apparence qu'il y avoit de croire que le Roy, la Reine mere, les deux fils de France et tant d'autres grands qui avoient tant de fois juré leur ruïnē , eussent si soudain recherché la paix , si ce n'estoit à dessein de se servir de quelque autre moyen que celui de la guerre pour exercer leurs vengeances ; que les fondemens sur lesquels ils posoient leur confiance , qui estoit le mariage du prince de Navarre avec madame Marguerite sœur du Roy , ne luy sembloit nullement à propos , y prevoyant de grands inconveniens , et que sur tout Paris luy estoit suspect ; qu'il estoit à craindre que ce prince qui estoit jeune et avoit le cœur haut , ne se laissast aller aux blandices (1) de cour ; qu'il eust esté plus à propos de le marier avec la reine d'Angleterre que l'on disoit vouloir donner à un des freres du Roy , et bien qu'elle eust dix ans plus que luy, si estoit elle assez jeune pour luy donner plusieurs enfans , et par le moyen d'iceux faciliter le recouvrement du royaume de Navarre ; voire pourroit arriver tel succez d'affaires , que cette alliance uniroit pour tousjours en la maison de Bourbon, les couronnes de France, Angleterre et Navarre.

Tous lesquels bons arraisonnemens n'eurent aucun effet , tant leurs esprits estoient preoccupés des artificieuses promesses de la Cour. Ce que voyant monsieur vostre pere, il se resolut de n'en plus parler et de courir la mesme fortune de tous les autres, quoy qu'il preveist bien que si ces nopces se faisoient à Paris, les livrées en seroient bien vermeilles. Et s'estant resolu de

(1) *Blandices* : caresses.

retourner chez luy , dressa son equipage pour accompagner le prince de Navarre à Paris , il voulut vous presenter à luy , ce qu'il fit en presence de la Reine sa mere , avec des protestations que vous luy seriez à jamais tres-fidele et tres-obeyssant serviteur , ce que vous luy jurastes aussi en si beaux termes , avec tant de grace et d'assurance et un ton de voix si agreable , qu'il conceut dés lors de bonnes esperances de vous. Et vous ayant relevé , car vous estiez à genoux , il vous embrassa deux fois et vous dit qu'il admiroit vostre gentillesse , veu vostre aage qui n'estoit que d'unze années , et que luy aviez présenté vostre service avec une si grande facilité et estiez de si bonne race , qu'il ne doutoit point qu'un jour vous n'en fissiez paroistre les effets en vray gentil-homme , et aussi vous promit-il en foy de prince , qu'en vous recevant de fort bon cœur il vous aymeroit tousjours et qu'il ne se presenteroit jamais occasion de vous faire acquerir du bien et de l'honneur , qu'il ne s'y employast de tout son cœur.

Tous lesquels discours qui n'estoient lors faits que par complimens , ont eu depuis des evenemens plus avantageux que vous n'aviez esperé ; et partant laisserons nous ce propos pour entrer aux narrations des autres chapitres.

### CHAPITRE III.

#### Motifs de confiance des Protestans.

PREMIEREMENT , une soudaine trêve à eux envoyée lors qu'ils l'esperoient le moins , et en suite d'icelle

une paix promptement concluë qui leur estoit fort avantageuse , et qu'ils obtindrent apres les combats et rencontres d'Arnay-le-Duc.

Plus, le grand soin que l'on eust en Cour d'envoyer promptement des commissaires par les provinces, pour faire observer l'edict de paix et pourvoir à toutes contraventions, ayans choisi des personnes que ceux de la religion estimeroyent leur estre favorables.

Plus, le bruit que l'on faisoit courir par tout, que le Roy nommoit cette paix là la sienne, et que comme telle, il vouloit prendre un tel soin de la faire loyalement observer, qu'elle fut renduë perpetuelle.

Plus, la solemnelle députation du mareschal de Cossé à la Rochelle, accompagné de la Proustiere et Bell'assise qui estoient des confidens de la Reine mere, avec charge expresse d'asseurer la reine de Navarre, le prince son fils et autres principaux de la religion, qu'il avoit fait cette paix de son propre mouvement, ayant bien recogneu qu'en traittant honorablement ceux de leur party, il les auroit tous pour fideles et utiles serviteurs.

Plus, les belles propositions qui furent faites par ces députez, desquelles je n'en specifieray que trois des principales : la premiere, que le Roy leur envoyoit son grand serment, sur lequel ils pouvoient prendre une entiere confiance, qu'il vouloit absolument que l'observation de l'edict de paix fust inviolable ; la seconde qu'il estoit resolu de se lier d'amitié particuliere avec la reine de Navarre et le prince son fils, et, afin de l'affermir, de luy faire espouser madame Marguerite, sa sœur, et de luy faire de grands avantages ; et la troisiéme, que le Roy ayant plusieurs causes de

mescontentement contre le roy d'Espagne, et entre les autres la mort qu'il sçavoit bien qu'il avoit procurée à sa femme Elizabeth de France, par jalousie de ce qu'elle estoit en bonne intelligence avec le prince Charles, son fils aîné, à cause de tous lesquels il estoit resolu de luy faire la guerre, et d'y employer ceux de la religion, et notamment monsieur l'admiral, afin de retirer le royaume de Navarre, et les feodalitez de Flandre et Artois.

Plus, la declaration que ces députez firent à l'admiral en particulier, que le Roy vouloit faire la guerre aux Pays-Bas, et luy en bailler la charge et la conduite, avec le tiltre de vice-roy, et de prendre son conseil en toutes ses affaires importantes.

Plus, les grandes cheres, carresses et presens, qui furent faits aux sieurs de Teligny, Briquemault, Beauvais, La Nocle et Cavagnes: mais sur tout au premier, qui estoit gendre de monsieur l'admiral, lesquels avoient esté députez par la reine de Navarre au nom de tous ceux de la religion, pour aller protester au Roy de leurs loyauitez et servitudes.

Plus, un second envoy par le roy Charles du sieur de Biron vers la reine de Navarre et les reformez, pour leur reconfirmer les promesses et offres que le mareschal de Cossé leur avoit faites.

Plus, l'envoy du mareschal de Montmorency et du president de Morsan à Roüen, que l'on sçavoit bien estre des amis de l'admiral, pour faire faire justice de quelques excez commis contre les reformez, au prejudice de la paix du roy Charles (car ainsi vouloit-il que l'on la nommast) pour y faire prendre confiance entiere.

Plus, la libre permission qui fut donnée aux reformez de lever telles sommes de deniers que bon leur sembleroit, tant pour contenter leurs Allemans, que pour leurs autres affaires.

Plus, l'aggregation de la cour touchant les mariages<sup>(1)</sup> du prince de Condé avec la troisieme heritiere de la maison de Cleves, et de l'admiral avec la comtesse d'Antremont, et le don que le Roy luy fit de cent mille livres pour present de nopces, et de la jöüissance de tous les benefices du feu cardinal son frere.

Plus, la negociation du mariage de la reine d'Angleterre avec un des freres du Roy, au choix d'elle, pour l'acheminement duquel le mareschal de Montmorency fut envoyé ambassadeur vers elle, afin, disoit-on, de commencer à familiariser les deux religions.

Plus, l'acheminement du Roy à Blois et à Bourgueil, afin, disoit-on, d'avoir moyen de communiquer en particulier avec les reformez.

Plus, un voyage que le Roy desira que fissent le comte Ludovic, La Nouë et Francourt, en habits desguisez et secrettement vers luy à Blois, afin de leur communiquer le dessein de la guerre contre le roy d'Espagne.

Plus, la resolution avec eux prise du temps de commencer ladite guerre, et sa declaration d'en vouloir

(1) *Touchant les mariages* : Henri I, prince de Condé, avoit épousé Marie de Clèves, parente des Guise. Devenu veuf, il se remaria avec Charlotte-Catherine de La Tremouille, union qui fut malheureuse. Coligny, fort âgé, épousa Jacqueline de Montbel, fille du comte d'Antremont, riche veuve, qui étoit devenue amoureuse de lui sur sa seule réputation. La passion de cette jeune femme fut telle qu'elle s'échappa de la Savoie, où elle étoit retenue, pour venir à la Rochelle, offrir sa main à l'amiral.

remettre toute la charge et conduite à l'admiral , avec le tiltre de vice-roy aux Pays-Bas.

Plus , le renouvellement public des alliances et confederations du Roy et de la France avec la reine d'Angleterre, tous les princes, Estats et villes protestantes d'Allemagne.

Plus , la declaration publique que le Roy et la Cour firent , de vouloir secourir Monts-en-Hainault , que le prince d'Orange avoit prise sur le Roy d'Espagne.

Plus, les commissions delivrées pour lever des gens de guerre pour aller en Hainault, et icelles à la nomination de l'admiral, et les grandes sommes de deniers débourcez pour leur payement.

Plus , les grands honneurs qui estoient rendus , et les favorables receptions qui estoient faites à la reine de Navarre , au prince son fils et à tous les reformez de qualité , lors qu'ils passoient et logeoient dans les villes et particulierement à l'admiral , dans Paris.

Plus, les bruits qui couroient des défaveurs de ceux de Guyse , et des grandes plaintes qu'ils faisoient par tout de voir gratifier les huguenots à leur prejudice et sur tout leurs ennemis particuliers.

Plus , la grande affection que le Roy tesmoigna en la reconciliation de l'admiral avec ceux de Guyse , laquelle il mesnagea avec tant de dexterité, que toutes les parties firent demonstration d'en estre bien contentes , et sur tout le Roy declarant qu'il vouloit demeurer pleige et caution de leur accord.

Plus, les grandes familiaritez que le Roy tesmoignoit à l'admiral, le nommant son pere , et disant tout haut, en presence et en absence , qu'il l'estimoit un des grands hommes de guerre et d'Estat de son temps ,

des plus capables de le servir, et qu'il avoit regret de ne l'avoir pas bien cogneu.

Plus, la grace du sieur de Villandry <sup>(1)</sup> accordée par le Roy à l'admiral, sur un crime que l'on tient irre-missible, et qu'il avoit, comme tel, refusée à la Reine sa mere, et à ses freres.

Plus, les inclinations particulieres que le Roy disoit, et tesmoignoit avoir d'aymer plusieurs reformez, et de trouver les humeurs à son gré, nommant entre les autres, mais les uns pour un sujet et les autres pour un autre, La Roche-Foucault, Teligny, Bethune, Resnel, Baudiné, Pilles, Puviaut, Coulombieres, Grand-mont, Duras, Bouchavannes et Gamaches.

Plus, les extrêmes desplaisirs que le Roy et tous ses confidens tesmoignerent de la soudaine mort de la reine de Navarre, les grandes recherches qu'ils firent faire pour descouvrir s'il y avoit point eu de malefices d'autruy, et les grandes louanges qu'ils luy donnoient publiquement.

Plus, les grandes coleres qu'il tesmoignoit contre le pape Pie V, et les blasmes qu'il luy donnoit sur ce qu'il refusoit la dispence necessaire pour le mariage de madame Marguerite de France, sa sœur, et le roy de Navarre.

Plus, le libre consentement accordé par le Roy à celui de Navarre de pouvoir estre marié sans entrer dans l'eglise Nostre-Dame, ny estre tenu à faire aucune ceremonie romaine, et ses coleres contre le cardinal de Bourbon à cause des refus qu'il faisoit de s'accommoder à sa volonté.

(1) *La grace du sieur de Villandry* : Ce gentilhomme protestant avoit été condamné à mort pour avoir osé manquer de respect à Charles IX dans une partie de paume.

Plus, les juremens, reniements et blasphemes du Roy, et les coleres, despits et desplaisirs qu'il tesmoigna, lors qu'il eut advis de la blessure de l'admiral, et les execrables sermens qu'il fit de faire la vengeance de cét assassinat, sur qui que ce pût estre sans nul excepter; ce qui fut non moins exageré par la Reine mere.

Plus, la permission avec exprés commandement que le Roy donna d'informer de ce crime, et d'aller rechercher dans les hostels de ceux de Guyse, pour voir s'il ne s'y trouveroit nul indice qui les rendist coupables.

Plus, l'amiable visite faite à l'admiral par le Roy, messieurs ses freres, la Reine mere, le cardinal de Bourbon, les ducs de Montpensier et de Nevers, les mareschaux de Cossé et de Rets, le bastard d'Angoulesme et autres, s'offrans tous à luy, et luy protestant de venger son outrage.

Plus, le mandement fait au mareschal de Montmorency de venir à Paris pour se loger au logis de l'admiral, afin de l'assister de son autorité de ses bons offices, lequel neantmoins ne voulut jamais partir de Chantilly.

Plus, les continuelles sollicitations que faisoient la Roche-Foucault, Teligny, Grand-mont, Duras, Bouchavannes, Gamaches, Beau-voir, Boursaut, Pilles, Briquemault, Francour, Cavagnes et autres ausquels l'on avoit fait mille belles promesses, dans les logis des plus deffians huguenots, afin de les rassurer et les prier de ne faire pas des plaintes que le Roy pût sçavoir, de crainte qu'elles n'alterassent sa bien-véuillance.

Plus, les belles paroles dont le Roy usa envers le



roy de Navarre et le prince de Condé, lors qu'ils luy vindrent faire plainte de la blessure de l'admiral et parler de se retirer hors de la Cour à ceste occasion, les tesmoignages qu'il rendit d'estre fort mal content de ceux de Guyse, ayant descouvert qu'ils avoient de grandes intelligences avec l'Espagne, voire faisoient desja des menées dans le royaume pour le troubler un jour; et partant étoit-il resolu de se bien reünir avec tous ceux de son sang, et tous les bons Français afin de les prevenir.

Plus, les discours qu'il fit au roy de Navarre et au prince de Condé, sur les causes de mescontentement qu'il avoit du roy d'Espagne, et qu'outre celles qui regardoient les affaires d'Etat, il avoit fait mourir sa femme Elizabeth, sa sœur, en luy imposant<sup>(1)</sup> de trop grandes familiaritez avec son fils dom Carle.

Plus, la retraite de l'ambassadeur d'Espagne hors de la Cour, avec declaration de son acheminement en Espagne, puis qu'il voyoit bien qu'à la persuasion des huguenots de France, le Roy se dispoit à entreprendre la guerre contre son maistre.

---

## CHAPITRE IV.

### Motifs de défiance des Protestans.

PREMIEREMENT, les conclusions que les reformez sçavoient bien avoir esté prises au concile de Constance, de n'estre point tenu de garder la foi à ceux de leur profession.

Plus, les maximes tenuës pour generales, que les

(1) *En luy imposant* : en lui imputant.

princes souverains n'oublient jamais tant les offenses qu'ils ont receuës en leurs personnes ou en leurs dignitez, et sur tout par leurs sujets, qu'il ne leur en reste tousjours un souvenir pour s'en venger, lors qu'ils le pourront faire.

Plus, deux causes de haine, que la Reine mere disoit souvent avoir contre les huguenots, et telle qu'elle ne cesseroit jamais, à sçavoir : d'avoir nommé antechrists ceux de sa maison, et qu'un huguenot eust tué son seigneur et mary.

Plus, la haine extrême que le roy Charles disoit ne s'estre jamais pû empêcher de porter aux huguenots, depuis qu'ils eurent entrepris de se saisir de sa personne à Meaux, et qu'ils le contraignirent de s'enfuir.

Plus, les exemples passez qui leur estoient souvent representez par les plus zelez reformez, de trente-quatre massacres de leur profession, sans jamais en avoir pû obtenir justice.

Plus, la remarque à eux faite d'un article du concile de Trente, par lequel les rois de France et d'Espagne estoient exhortez de joindre leurs armes pour l'entiere extermination des reformez de France et Pays-Bas.

Plus, les advis bien certains donnez aux reformez du dessein formé au voyage de Bayonne dans les cours de France et d'Espagne de leur faire conjointement la guerre.

Plus, le souvenir d'avoir grièvement offensé le Roy et la cour en plusieurs occasions, desquelles leurs ennemis en ramentevoient sept nullement remissibles: la premiere, de s'estre voulu saisir de la personne du Roy à Meaux; la seconde, de s'estre emparez par

trahison des villes d'Orleans , Rouën , Bourges , Lyon et autres ; la troisieme , d'avoir livré le Havre aux Anglois , ennemis du royaume ; la quatrieme , d'avoir fait entrer les Allemans en France à main armée ; la cinquieme , d'avoir donné une bataille au Roy près de Dreux , où le connestable fut pris prisonnier ; la sixieme , d'avoir donné une seconde bataille au Roy devant Paris , où le connestable fut tué ; et la septieme , les longues guerres du Poictou , durant lesquelles ils avoient rendus plusieurs combats , surpris et assiégué diverses villes , et donné les batailles de Jarnac , Moncontour , et Arnay-le-Duc , qui avoient en fin contrainct le Roy , de leur donner la paix.

Plus , la reputation que le roy Charles avoit d'estre grand blasphémateur , colere , despit et sanguinaire.

Plus , la certitude en quoy estoient les reformez , que le chancelier de l'Hospital (1) avoit esté chassé de la Cour , pour leur vouloir rendre justice esgalement , et avoir refusé de sceller une revocation de paix faite avec eux.

Plus , les grands desplaisirs qu'ils sceurent qu'avoit tesmoigné toute la Cour , lors qu'elle eust advis que tous les reformez de qualité avoient pris resolution de s'habituer à la Rochelle , transporter leurs biens aux environs , et sur tout dans les isles et maraits , et là se cantonner.

Plus , le refus que ceux de Bourdeaux firent au

(1) *Le chancelier de l'Hospital* : il avait perdu les sceaux en 1568 , pour avoir voulu , malgré la cour , faire punir des catholiques qui avoient troublé la paix dans les villes de Rouen , de Dieppe et d'Orange. Les sceaux furent confiés à Morvillier , puis à Biragues , qui devint chancelier en 1573 , époque de la mort de l'Hôpital.

roy de Navarre de le recevoir en leur ville , et ce par ordre de la Cour , comme il en eut de bons advis.

Plus , le peu de déference que luy rendit le marquis de Villars , ne l'estant point venu visiter , et levant des gens de guerre en Guyenne , sans luy en rien mander , tenant une espece d'armée en campagne , si bien payée et disciplinée , qu'il paroissoit que de plus grands que luy s'en mesloient assez.

Plus , le peu de bon accueil que le prince de Navarre avoit receu par les villes catholiques de son gouvernement de Guyenne.

Plus , les excez et violences exercées contre les reformez en diverses villes , mais sur tout à Roüen , Diepe et Orange , sans qu'il leur en eust esté renduë aucune justice , quelques commissaires que l'on y eust envoyez.

Plus , les tumultes excitez à Paris , à cause de la croix de Gastines <sup>(1)</sup> , quoy que ce fust un des plus precis article de l'edict de paix , et les grandes menaces que les peuples firent contre les reformez.

Plus , les advis qui furent donnez aux reformez des conferences secrettes des plus confidens du Roy et de la Reine mere , avec le cardinal Alexandrin , neveu du pape Pie V , et du contentement qu'il témoigna d'avoir receu en icelles , dont il rapporteroit de joyeuses nouvelles à son oncle à l'avantage de l'Eglise.

(1) *La croix de Gastines* : Philippe Gastines , marchand de la rue St.-Denis , reconnu protestant , avoit été pendu. Sa maison fut rasée , et sur la place , on éleva une croix , au pied de laquelle on mit l'arrêt de condamnation. Il avoit été stipulé , dans le dernier traité , que cette croix disparoîtroit , ce qui ne put s'exécuter qu'après plusieurs révoltes des Parisiens. Cette croix fut ensuite transportée au cimetière des Innocens.

Plus, le feint esloignement de ceux de Guyse hors de Paris, et l'advis certain qu'eurent les reformez, qu'ils avoient esté depuis recognus en habits déguisez en deux conseils secrets, avec la Reine mere, Monsieur, frere du Roy, le duc de Rets, et le chancelier de Biraque.

Plus, les advis que quelques catholiques, amys des reformez, leur donnerent, d'avoir ouy dire au Roy, parlant à la Reine sa mere : « Et bien, madame, ne « jouë-je pas bien mon jeu? » Et qu'elle luy avoit respondu : « Fort bien, mon fils, mais il faut continuer « jusques à la fin, et se garder bien d'en rien dire. »

Plus, les grandes plaintes de ceux de la Rochelle, faites au roy de Navarre, à l'admiral et autres reformez à Paris, du long sejour d'une grande armée navalle en leurs costes, sous ombre d'aller en Hollande; mais que beaucoup de raisons leur faisoient croire qu'elle avoit plustost dessein sur leur ville, les sieurs de Strosse, de La Garde, de Lansac, et Landereau, se rendans si familiers avec leurs bourgeois, voire avec ceux de la garde des portes, qu'ils craignoient qu'ils s'en saisissent à la fin.

Plus, la subite mort de la reine de Navarre, laquelle estoit soupçonnée de malefice, par les reformez, voire en parloient assez haut, la tenant à mauvais presage.

Plus, les advis receus de la défaite de Genlis, La Nouë, et autres qui estoient allez au secours du prince d'Orange, par commandement du Roy, et neantmoins n'estoit advenuë que par le moyen des conseils et intelligences de la Cour.

Plus, les libres discours de Langoyran, lors qu'on le blamoit de se retirer de la Cour, et les raisons qu'il

alleguoit pour son excuse , disant : Que les trop bonnes cheres , et belles promesses que l'on leur faisoit , estoient cause qu'il s'en alloit , afin de n'estre pas pris au filet comme les mal-advisez.

Plus , la retraite du mareschal de Montmorency à Chantilly , disant les mesmes choses que Langoyran.

Plus , les instances continuelles de tous les reformez , qui n'estoient point repeus des vents de la Cour , pour faire trouver bon au roy de Navarre qu'ils se pussent retirer chez eux , y ayant plusieurs de leurs amys catholiques qui leur disoient à l'oreille qu'ils seroient mieux en leurs maisons.

Plus , les advis que receurent de divers endroits les reformez , qu'il y en avoit parmy eux qui estoient gaignez par la Cour , afin de leur oster toutes sortes de défiances , et partant qu'ils prinssent garde à la diversité des conseils qui leur seroient donnez par les leurs mesmes.

Plus , la blessure de l'admiral , le redoublement de ses gardes , de gens tous recognus pour des plus grands ennemis des reformez , les réjouyssances que demenoient les peuples pour un tel accident , et les desirs qu'ils tesmoignoient avoir que s'en fust fait , et de tous les autres aussi , car c'estoit les langages qui se tenoient par tout.

Plus , les obstinations de Mongommery , Frontenay , le Vidasme de Chartres , Lonconay , Rabodanges , le Bruëil , Segur , Sey , le Touchet , des Hayes , Saint-Gelais , Choupes , Beauvais , Grandry , Saint Estienne , d'Arnes , Bois-Sec , et autres gentils-hommes de Normandie et de Poictou , jusques à plus de soixante : à ne vouloir point loger dans la ville , quelque instance

qui leur en eust esté faite , respondans tousjours que l'air des fauxbourgs leur estoit plus salulaire , voire celuy des champs.

Plus, les lettres interceptées du cardinal de Pelevé, escrivant à celuy de Lorraine, à Rome, et autres siens amis, qu'ils ne se missent point en peine des bruits qui courroient de la grande faveur et credit des huguenots, et qu'ils entendoient bien-tost d'autres nouvelles au grand advantage de l'Eglise.

Plus, les discours tenus par l'évesque de Valence à quelques-uns de ses amis de la religion, que les instructions que l'on luy donnoit pour sa charge d'ambassadeur en Polongne, correspondoient si mal aux bonnes cheres que l'on faisoit aux huguenots, aux hautes esperances qu'ils se donnoient et à tout ce qui se disoit par les plus clairs voyans, qu'il falloit necessairement qu'il arrivast des choses à quoy les reformez ne s'attendoient pas.

Plus, les bruits tous communs dans Paris, que les bourgeois avoient eu commandement de se fournir d'armes et de se tenir prests pour les employer.

Plus, la recognoissance qui avoit esté faite, que le logis d'où l'admiral avoit esté blessé, appartenoit à un nommé Villemur, qui avoit esté percepteur de M. de Guyse, et que des gens revenants des champs, avoient rencontré celuy qui avoit fait le coup, monté sur un cheval qu'ils avoient veu dans l'escurie du Roy.

Plus, pour la fin, les instances tant de fois reïtérées par les plus sages et speculatifs, envers ceux qui paroisoient les plus vains, credules, et ambitieux des huguenots, de ne point commettre ainsi en mesme temps tous les plus qualifiez d'entr'eux à la discre-

tion de ceux qui leur avoient tousjours tesmoigné tant de haines, et les mespris de tous ces advis, voire mesme avec apparence de despits, coleres, injures et reproches, les accusans de malice, donnoient des presages à tous les autres de leurs futures calamitez.

En suite des precedents chapitres, nous en avons rencontré un autre, lequel au commencement a fait douter si nous le devons employer ou non, d'autant qu'il fait mention de plusieurs particularitez, qu'à nostre advis quelques-uns n'eussent pas euës agreeables, et entre les autres, les six qui ensuivent.

La premiere, une denomination trop libre de tous les auteurs et conseillers de massacres, sans nul excepter.

La seconde, de tous les massacreurs plus qualifiez, qui ont mis les mains inhumainement dans le sang innocent des vieillards, des femmes et des enfans.

La troisieme de tous les plus qualifiez massacrez, tant dans Paris, que dans les autres villes et par les champs.

La quatrieme de tous les massacrez en general par tout le royaume.

La cinquiesme, de toutes les instances faites par la Cour en Angleterre, Allemagne, Suisse et Geneve, de ne recevoir aucuns refugiés françois, qui fussent de la religion reformée.

Et la sixiesme, de tous les blâmes, reproches, et menaces dont il fut usé par les auteurs des massacres.

Mais en fin estimant, pour l'honneur de nostre nation, qu'il falloit plustost estouffer la memoire de telles énormitez que de les ramentevoir, nous nous sommes



resolus de retrancher entièrement tout ce chapitre, et nous contenterons d'écrire les deux suivants lesquels, ce nous semble, n'en disent encore que trop.

---

## CHAPITRE V.

### Massacre de la Saint-Barthelemy.

POUR commencer le discours de ce qui vous arriva le vingt-quatriesme jour d'aoust, et dire aussi quelque chose des adventures du Roy vostre maistre, et du prince de Condé, nous vous ramentevrons ce que nous vous en avons oüy conter, à sçavoir : que vous ayant fait dessein d'aller faire vostre cour ce jour-là, vous vous estiez couché la veille de bonne heure, et que sur les trois heures du matin, vous vous reveillastes au bruit de plusieurs cris de peuples, et des allarmes que l'on sonnoit dans tous les clochers. Le sieur de Saint Julien, vostre gouverneur, et vostre valet de chambre, qui s'estoient aussi esveillez au bruit, estans sortis de vostre logis, pour apprendre ce que c'estoit, n'y rentrerent point, et n'avez-vous jamais sceu ce qu'ils estoient devenus. De sorte qu'estant reduit vous seul dans vostre chambre, et vostre hoste, qui estoit de la religion, vous pressant d'aller avec luy à la messe, afin de guarentir sa vie et sa maison de saccagement, vous vous resolustes d'essayer à vous sauver dans le college de Bourgogne. Pour ce faire, vous pristes vostre robbe d'escolier, un livre sous vostre bras, et vous mistes en chemin.

Par les ruës, vous rencontrastes trois corps de garde, l'un à celle de Saint Jacques, un autre, à

celle de la Harpe, et l'autre, à l'issuë du cloistre Saint-Benoist. Au premier, ayant esté arresté et rudoyé par ceux de la garde; un d'entr'eux prenant vostre livre, et voyant que (de bon-heur pour vous) c'estoit de grosses heures, vous fit passer: ce qui vous servit de passe-port aux autres. En allant vous vistes enfoncer, et piller des maisons, massacrer hommes, femmes et enfans, avec les cris de *tuë, tuë, ô huguenot, ô huguenot*: ce qui vous faisoit souhaitter avec impatience d'estre arrivé à la porte du college, où en fin Dieu vous accompagna, sans qu'il vous fust arrivé autre mal que la peur. A l'abord le portier vous refusa deux fois l'entrée de la porte; mais en fin, moyennant quatre testons que vous luy donnastes, il alla dire au principal, nommé la Faye, que vous estiez à la porte, et ce que vous demandiez; lequel aussitost meu de compassion (estant vostre particulier amy) vous vint faire entrer, empesché toutesfois de ce qu'il feroit de vous, à cause de deux ecclesiastiques qui estoient dans sa chambre, et qui disoient y avoir dessein formé de tuer tous les huguenots, jusques aux enfans à la mammelle, et ce à l'exemple des Vespres Siciliennes. Neantmoins, par pitié, ce bon personnage vous mit dans une chambre fort secrette, dans laquelle personne n'entra que son valet, qui vous y portoit des vivres, et vous y servit trois jours durant, au bout desquels il se fit une publication de par le Roy, portant deffences de plus tuer ny saccager personne.

Auquel temps, deux archers de la garde, sujets de monsieur vostre pere, l'un nommé Ferrieres et l'autre la Vieville, vindrent avec leurs hocquetons et halebar-

des à ce college, pour s'enquerir de vos nouvelles, et les mander à monsieur vostre pere, qui estoit fort en peine de vous, duquel vous receustes une lettre trois jours apres, par laquelle il vous mandoit de demeurer à Paris, et d'y continuer vos estudes comme auparavant; et pour ce faire, il jugeoit bien qu'il vous faudroit aller à la messe, à quoy il vous falloit resoudre aussi bien qu'avoit fait vostre maistre et beaucoup d'autres, et que sur tout il vouloit que vous courrusiez toutes les fortunes de ce prince jusqu'à la mort, afin que l'on ne vous pût reprocher de l'avoir quitté en son adversité : à quoy vous vous rendistes si soigneux, que vous en acquistes l'estime d'un chacun.

Or, pour vous parler de son adventure, nous vous avons ouy dire que, deux heures devant le jour, ils furent resveillez luy et le prince de Condé, par grand nombre d'archers de la garde, qui entrerent effrontément dans leurs chambres, et leur firent commandement, de par le Roy, de s'habiller et le venir trouver sans espées; ce qu'ils furent contraints de faire, et, en sortans de leurs chambres, virent percer de leurs gentils-hommes de plusieurs coups de halebardes. Ayans esté presentez au roy Charles, il les receut avec un visage farouche et des yeux ardents de courroux; et apres plusieurs blasphemes, injures et reproches de luy avoir fait la guerre, il leur commanda de quitter leur belle religion, qu'ils avoient prise pour servir de pretexte à leur rebellion; et sur quelques refus qu'ils firent de changer leur religion, il entra en une furieuse colere, puis leur dit : qu'il ne vouloit plus estre contredit en ses volontez par ses sujets; mais que par leur exemple les autres apprissent à le re-

verer comme estant l'image de Dieu, et à n'estre plus ennemis des images de sa mere. Et, apres plusieurs menaces et injures, leur commanda d'aller à la messe, ou qu'il leur feroit faire leur procez, comme estans criminels de leze majesté divine et humaine; et leur furent ces paroles reïterées, tant de fois, que finalement ils cederent à la force, sans que cette obeysance aveugle rendist leur condition beaucoup meilleure, sinon par boutades, et selon les caprices de la Cour; tantost ce prince estant traité comme libre, et lors ces domestiques avoient liberté de le venir servir (à quoy vous vous rengiez fort soigneusement) et tantost comme prisonnier et criminel, et lors vous estiez tous chassés; mais, en quelque condition que vous fussiez, vous preniez toujours le temps de continuer vos estudes, sur tout de l'histoire (de laquelle vous faisiez desja des extraits, tant pour les mœurs que les choses naturelles) et des mathematiques, lesquelles occupations faisoient paroistre vostre inclination à la vertu.

Après que cette sorte de vie eut duré quelque temps, advint la mort du roy Charles, peu apres laquelle, toute la Cour s'achemina vers Lyon, pour aller au devant du roy Henry III, qui revenoit de Pologne, auquel voyage vous suivistes le roy de Navarre.

Pour l'esclaircissement desquelles choses et de celles qui se passerent durant les années 1572, 1573, 1574 et 1575, nous nous sommes resolus de faire un chapitre, d'un certain recueil que vous aviez fait d'icelles, que nous trouvâmes escrit de vostre main parmy de vos vieux papiers, que nous visi-

tions pendant que vous estiez de sejour à la Rochelle; lors que la Reine mere vint en Poictou, il estoit tel que s'ensuit.

---

## CHAPITRE VI.

Remords de Charles IX. Conduite qu'il tient. Nouveau soulèvement des Protestans. Mort de Charles IX. Conduite de Henri III.

CE recueil, dont est parlé au precedent chapitre et au tiltre cy-dessus, semble estre comme un tableau racourcy de ce que vos yeux virent, et vos oreilles entendirent pendant le massacre, et tout le temps que le roy de Navarre fut detenu en une espeece de prison à la suite de la Cour, auquel nous avons tousjours estimé que vostre louable curiosité avoit travaillé, d'autant qu'il estoit entierement escrit de vostre main; il disoit ainsi.

En l'année 1572, se joüa la mal-heureuse tragedie du vingt-quatriesme d'aoust, qui a fait tant respandre de larmes et de sang. Le roy Charles oyant le soir du mesme jour, et tout le lendemain, conter les meurtres et tueries qui s'y estoient faits des vieillards, femmes et enfans, tesmoigna d'en avoir horreur, et en parla comme si ces cruautez luy eussent fait mal au cœur, voire engendré quelque espeece de trouble en l'esprit. Tellement qu'ayant tiré à part maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien, qu'il aymoît infiniment et avec telle familiarité, quoy qu'il fust de la religion, que comme il luy eut dit le jour de la St.-Barthelemy,

que c'estoit maintenant qu'il falloit estre catholique. Il luy respondit fort hardiment : « par la lumiere de  
 « Dieu, je croy qu'il vous souvient bien, Sire, m'avoir  
 « promis, afin que je ne vous desobeyse jamais, de ne  
 « me commander aussi jamais quatre choses : A sçavoir  
 « de rentrer dans le ventre de ma mere, de me trouver  
 « en une bataille au combat, de quitter vostre service,  
 « ny d'aller à la messe. » Ayant donc cette privauté  
 avec luy, il luy dit : « Ambroise, je ne sçay ce qui m'est  
 « survenu depuis deux ou trois jours , mais je me  
 « trouve l'esprit et le corps grandement esmeus, voire  
 « tout ainsi que si j'avois la fièvre , me semblant à  
 « tout moment aussi bien veillant que dormant que  
 « ces corps massacrez se presentent à moy les faces  
 « hydeuses et couvertes de sang : je voudrois que  
 « l'on n'y eust pas compris les imbeciles et innocens. »  
 Et sur ce qui luy fut respondu, il fit dès le lendemain  
 publier des défences sur peine de la vie de plus tuer  
 ny saccager personne , lesquelles neantmoins furent  
 fort mal observées, les animositez et les fureurs du  
 peuple estans trop allumez pour y déferer.

Deux jours apres , le Roy fit encore expedier des  
 lettres patentes, qui furent envoyées aux provinces ,  
 par lesquelles il desavoüoit ces cruantez , les rejettoit  
 sur ceux de Guyse, et les querelles d'entr'eux et l'ad-  
 miral de Colligny , defendant de plus user de tels actes  
 en tous autres lieux , voire en escrivit en mesme subs-  
 tance en Angleterre, Allemagne, Suisse et autres pays  
 estrangers , et neantmoins se laissant aller aux passions  
 d'autruy et changeant au bout de huict jours d'opi-  
 nion et de stile , il s'en alla en son parlement , et là  
 seant en son lict que l'on nomme de justice ( quelque

iniquité qu'il produise ) il declara qu'il ne s'estoit rien fait que par son commandement , dont furent expedées lettres patentes , remplies de toutes sortes d'invectives et calomnies contre ceux que l'on avoit massacrez , pour essayer de trouver quelque pretexte et donner couleur à tant de cruautéz. En diverses provinces (1) aucuns des gouverneurs les ayans prises en horreur , refuserent de faire executer ce qui leur estoit commandé à l'exemple de Paris , et entre iceux nous avons oüy nommer les comtes de Tende et de Charny , les sieurs de Mandelot , de Gordes , de Saint-Heran , de Carouge et le vicomte d'Hostes , gouverneur de Bayonne , lequel fit sur ce mandement une fort genereuse response au roy Charles , qui luy en avoit escrit ; dequoy il fut grandement blasmé par ceux qui avoient le plus de credit en Cour , qui estoient les auteurs de ces violens et sanguinaires conseils.

Le roy de Navarre et le prince de Condé , estant amenez devant le Roy , le matin de cette mal-heureuse

(1) *En diverses provinces* : Charles de Savoie , comte de Tende , et Bertrand de Simiane , sieur de Gordes , sauvèrent les protestans du Dauphiné. Chabot de Charny et Jeannin les protégèrent en Bourgogne. Francois de Mandelot , gouverneur de Lyon , ne put empêcher qu'ils fussent massacrez dans les prisons où il les avoit fait mettre pour leur sûreté. Jean Hennuyer , évêque de Liziens , obtint du commandant de cette ville , un sursis au massacre , et aucun des proscrits ne périt dans son diocèse. Saint-Héran de Montmorin , gouverneur d'Auvergne , déclara qu'il n'obéiroit pas si le Roi n'étoit présent. Voici la lettre qu'écrivit à ce prince le vicomte d'Ortez , gouverneur de Bayonne. « Sire , j'ai « communiqué le commandement de votre majesté à ses fidèles habi-  
« tans et gens de guerre de la garnison. Je n'y ai trouvé que bons ci-  
« toyens et braves soldats , mais pas un bourreau. C'est pourquoi , eux  
« et moi , supplions très-humblement votre majesté de vouloir employer  
« nos bras et nos vies en choses possibles , quelque hasardeuses qu'elles  
« soient : nous y mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. »

journee , comme il en a esté dit quelque chose cy-devant , il leur commanda de quitter leur religion , et sur leur refus usa de plusieurs juremens et injures et mesmes de menaces de mort , s'ils s'opiniastroient davantage. Tellement qu'en fin , apres plusieurs delais , ils furent necessitez , comme tous les autres du royaume qui n'avoient point de retraite en iceluy ou qui ne le voulurent point quitter , de fleschir sous cette aspre servitude; voire le roy de Navarre fut contrainct d'envoyer dans ses terres souveraines un edict , par lequel il defendoit tout exercice de la religion autre que celuy de la catholique romaine.

Peu avant cette journée , le Grand Seigneur ayant entendu les desseins du Roy , que l'on publioit par tout afin de mieux attraper les huguenots , à sçavoir : de faire la guerre au roy d'Espagne , pour recouvrer ce qui luy appartenoit aux Pays-Bas , luy envoya offrir gens , galeres et tout autre secours dont il auroit besoin , pour unir à perpetuité toutes les dix-sept provinces à la couronne de France ; mais cet accident changea bien la face des affaires et des desseins ; car ceux-là mesmes que le Roy avoit envoyez en Flandre pour commencer la guerre en son nom , sous la charge de Genlis , la Nouë et autres , furent desfaits par les advis et moyens provenants de la Cour.

[1573-1574] L'on commença aussi en ce mesme temps à negocier pour Henry , duc d'Anjou , à ce qu'il fust esleu roy de Pologne ; en quoy il se rencontra de grandes difficultez , à cause que l'on le disoit principal autheur des massacres. Neantmoins , par l'artifice de ceux qui furent employez à cela , l'on desguisa si bien toutes choses , que l'eslection s'en ensuivit.



L'on fit semblablement plusieurs pratiques et menées pour se saisir de la Rochelle sous ombre des bons traitemens qu'on leur promettoit, ausquelles promesses les principaux et les plus riches de la ville estoient resolus de se confier, tant ils desiroient de conserver leurs biens et offices, et posseder ceux que l'on offroit si la ville se mettoit en l'obeyssance du Roy. Mais les peuples et plusieurs refugiez qui estoient eschappez des massacres, s'y opposans formellement, et menaçans les autres de les jeter dans la mer s'ils entroient en aucun traité, il fallut l'entreprendre par la force des armes, aussi bien que Sanxerre : toutes les autres personnes, villes et places demeurans si esperduës d'avoir veu massacrer plus de soixante et dix mille personnes de leur profession, en moins de huit jours, et d'entendre les cruels et rigoureux edicts que l'on publioit et faisoit executer contr'eux qu'ils ne pensoient qu'à fleschir sous l'esclavitude ou à s'enfuyr hors du royaume ; duquel descouragement et consternation ils commencerent à se relever sur une telle occasion.

Le sieur Regniers, gentil-homme voisin de Montauban, eschappé du massacre de Paris et d'entre les mains du sieur de Vesins, son mortel ennemy, par une assistance toute divine et qui se peut nommer vray miracle, il s'en vint à Montauban, accompagné du vicomte de Gourdon, et tous deux suivis de quelque trente hommes d'armes et cinquante harquebusiers à cheval, seulement avec dessein de faire prendre les armes au peuple de cette ville là ; mais ils trouverent tous les habitans en un tel effroy et si abbattus de courage, que ne les pouvant pas seu-

lement faire resoudre à se garder et fermer leurs portes à des troupes que le sieur de Mont-luc faisoit estat d'y envoyer en garnison , ils en sortirent promptement de peur d'estre enveloppez là dedans et reprindrent le chemin de leurs maisons. Mais ayans rencontré sur iceluy deux cens cinquante hommes d'armes et deux cens harquebusiers à cheval que Mont-luc envoyoit pour tenir garnison à Mont-auban , et ce en tel lieu et si serré qu'il falloit perir ou combattre, ils embrasserent ce dernier expedient avec une telle resolution que les autres , lesquels ne s'estoient preparez à rien de semblable , prirent l'espouvente et furent mis en route sans aucune defence , avec un si grand heur et courage qu'il demeura cent des ennemis morts sur la place , soixante gentils-hommes prisonniers et cent chevaux de combat gegnez , avec cinq cornettes qui demurerent entre leurs mains. Et s'en estans retournez à Mont-auban ils y furent receus avec une telle allegresse et admiration d'un tant heureux succez , que l'attribuans à un vray miracle de Dieu , il n'y eut un seul habitant qui ne prist courage , ne courust aux armes , ne se resolust de defendre la ville et ne s'assujetist à faire les gardes necessaires aux portes. Et en suite donnerent si bon ordre à toutes choses que M. de Mont-luc fut contraint de se retirer et de changer de dessein , voire la reputation d'un si haut fait d'armes et la fermeté de ceux de Mont-auban à se défendre, fut de tel efficace és autres provinces , que plus de trente places et grand nombre de gentils-hommes et soldats se declarerent et commencerent à s'esvertuer et faire si bien la guerre, que ceux que l'on avoit estimez perdus et entierement

destruicts , reduisirent en plusieurs lieux leurs destructeurs sur la deffensive.

Durant tels mouvemens aux lieux ainsi esloignez des forces royales ( car tout estoit accouru où l'on estimoit estre reduit le fort de la guerre , et où se devoit , à leur advis , jeter le dernier soupir des huguenots ) les sieges de Sanxerre et de la Rochelle se continuans avec telle obstination de toutes parts , qu'en fin la premiere fit quelque espece de traité , à cela contrainte , par la plus extrême famine dont on ait jamais oüy parler , et l'autre ayant lassé ceux qui l'attaquoient , capitula tant pour elle que Mont-auban et Nismes seulement.

Toute la subsistance des edicts n'ayant plus de lieu que pour ces trois places , pendant les sieges desquelles , qui durerent sept ou huict mois , plusieurs mescontenemens et desseins se formerent entre les princes et grands du royaume , qui ne pouvoient plus souffrir ; comme ils le disoient entr'eux , de se voir tant mespriser et rabaissez par ceux qui gouvernoient la Cour , et que des gens de basse condition et des estrangers fussent eslevez aux charges principales et eussent l'entiere conduite , administration et disposition des affaires d'Estat , avec un entier mespris des loix , constitutions et ordonnances du royaume et de toute droicture , équité et justice ; usans d'un tel orgueil et fierté , et se rendans de si difficile accez , qu'il estoit beaucoup plus facile d'obtenir audience du Roy que de cette gent basse et vile.

Le duc Henry d'Anjou fut lors esleu roy de Pologne , suivant les sollicitations continuelles qu'en avoient faites les agens et ambassadeurs du roy Charles qui

ne pouvoient plus souffrir ce sien frere dans son royaume, voyant qu'il usurpoit toute l'autorité et le credit par l'intelligence de la Reine mere, qui l'aymoit uniquement et haïssoit son autre fils François, duc d'Alençon, vers lequel tous les plus mal-contens, tant catholiques que huguenots, jettoient les yeux pour en faire leur chef, et luy s'estoit donné à entendre qu'il ne refuseroit pas cette qualité; les uns et les autres faisans de tels desseins, avec d'autant plus de hardiesse qu'ils voyoient journellement accroistre les desordres et necessitez du royaume, quoy que les buts de tous ces gens-là fussent bien differens; celui du duc d'Alençon tendant à se fortifier d'amis et de partisans pour empescher le retour du roy de Pologne en France, advenant la mort du roy Charles que chacun tenoit pour infallible et fort prochaine. Aussi ayant voulu entreprendre de conduire son frere le roy de Pologne jusques hors la France où il ne le pouvoit plus souffrir, il fust contraint de s'en retourner dès Vitry où il tomba malade de la langueur qui le porta au tombeau, non sans soupçon de quelque malefice de la part de ses plus proches.

La Reine mere d'autre costé qui haïssoit et se voyoit haïe de son fils d'Alençon, et avoit par ses espions et mouchards descouvert ce qui se projettoit pour la des-authoriser et empescher le retour du roy de Pologne, voulant essayer de l'esloigner du royaume et luy occuper l'esprit en d'autres entreprises, elle fit traiter de le marier avec la reine d'Angleterre, et envoya vers le prince d'Orange, le comte Ludovic et autres principaux revoltez és Pays-Bas contre le roy d'Espagne, afin qu'ils le voulussent eslire chef de leurs

armes et de leurs desseins , et finalement leur prince au cas qu'il les deslivrast absolument de la succession d'Espagne ; et leur fit faire tant de belles promesses d'une puissante assistance , et donner tant d'asseurances d'un doux et moderé gouvernement avec entiere liberté de conscience et traitement esgal envers ceux tant d'une que d'autre religion , qu'elle leur fit prendre goust à cette proposition.

D'ailleurs les progres assez heureux de ceux de la religion en diverses provinces de France ; le bon ordre que l'on sceut qu'ils avoient estably entr'eux en leurs affaires par une entiere et loyale union et bonne correspondance de toutes les parties en un mesme corps (ceux qui ne le pouvoient joindre avec les personnes, y contribuans les vœux , les cœurs et les moyens abondamment) et la resolution qu'ils firent paroistre de vouloir tous mourir ou vivre en liberté de conscience et seureté pour leurs vies, biens , honneurs et dignitez , commencerent d'affoiblir les esperances que l'on avoit prises de leur totale destruction ; fit resoudre le Roy , qui se sentoit défaillir peu à peu et commençoit à se repentir d'avoir suivy les violens conseils de ceux qu'il soupçonnoit estre cause de sa langueur, de traiter avec eux malgré la Reine mere et ceux de sa faction , et de trouver bon que pour cét effect ils envoyassent des députez à la cour pour luy faire entendre leurs plaintes et leurs demandes ; lesquels ayans rencontré en leur chemin des députez catholiques de toutes les mesmes provinces qui estoient envoyez pour demander diminution de tailles, impôts, tributs et autres charges pour dix ans ; qu'il fut establi une meilleure forme d'administration aux affaires , et

qu'elle fut mise és mains de personnes plus qualifiées, plus intelligentes et mieux famées, et à défaut d'y pourvoir, protester de n'imposer plus rien sur ces provinces.

Lesquels députez s'estans entre-communiquiez leurs charges, et recevans journallement des sollicitations des mal-contens pour les encourager à parler haut, cela leur donna hardiesse de proposer des conditions à eux plus avantageuses que jamais, fondées sur les cruautés, perfidies et desloyautés dont on avoit usé en leur endroit; n'y ayant plus moyen qu'ils se pûssent confier en une foy et une parole tant lâchement et sanguinairement enfreinte et brisée, quoy que les cahiers, où ces demandes estoient inserées, ne fussent signez que de quatre ou cinq gentils-hommes peu eminens en biens et qualitez, ce qui mit ceux du conseil du Roy en une merveilleuse colere, avec chagrin et despit de voir des gens qu'ils estimoient avoir tous atterrez, se relever avec telle audace, si bien que ne leur voulans rien concéder qui leur pût faire prendre pied ferme, et n'ayans pas aussi les moyens de leur faire une puissante guerre à cause de la langueur du Roy et des factions qui se formoient en l'Estat, l'on usa de remise sur remise sans rien conclure, tellement que la France demeura quasi deux ans tousjours en paix et tousjours en guerre, qui causoit de merveilleuses ruïnes sur le peuple; les uns et les autres tenans la campagne librement jusqu'à la prise des armes, que l'on appela du mardy gras pource qu'en ce jour-là ceux de la religion se saisirent de plusieurs places.

Le comte de Mont-gommery descendit d'Angleterre

en France où il fit de mesme. Guytry et Buhy cestuy-cy de la faction de M. d'Alençon et l'autre du roy de Navarre, s'approchans de St.-Germain en Laye avec forces, sous esperance d'enlever de la Cour ces deux princes; mais toutes choses ne se trouvant pas disposées selon le project, il ne s'en ensuivit aucun effet, et neantmoins l'alarme fut si chaude dans St.-Germain que chacun s'enfuit à Paris et fit à sauve qui peut, ce qui servit de pretexte fort specieux à la Reine mere (car le Roy declinant à veüe d'œil estoit entré en de telles tristesses et melancolies qu'il ne vouloit oüyr parler de nulles affaires) de mettre des gens aupres de ces deux princes et sur tout du roy de Navarre, lequel, depuis la St.-Barthelemy, avoit toujours esté detenu comme en une espece de demie prison, pour observer leurs actions et prendre garde à leurs personnes; mais apres les executions de la Mole et de Coconas (1), et les prisons des mareschaux de Mont-morency et de Cossé, il leur fut baillé des gardes et eux furent resserrez dans leurs chambres au Louvre; dequoy le prince de Condé, qui estoit à Amiens observé secrettement comme les autres, ayant esté promptement adverty avant que ceux que l'on envoyoit pour le faire arrester fussent arrivez, il se desguisa aussi-tost et s'en fuit luy troisieme en Allemagne, où il fut receu des princes protestans avec honneur et promesses d'assistance, et fut peu apres declaré chef de tous ceux de la religion en France, contre lesquels furent dressées trois armées; l'une en

(1) *De la Mole et de Coconas*: Le premier passoit pour l'amant de la reine de Navarre, femme de Henri IV; le second pour celui de la duchesse de Nevers. Elles firent embaumer leurs têtes.

Normandie , sous la charge du mareschal de Matignon , qui eut bien-tost destruit Mont-gommery ; lequel ne s'estoit saisi que de trois ou quatre meschantes places , et n'ayant pas eu loisir de se fortifier , munitionner ny fournir d'hommes , capitula dans l'une d'icelles et fut mené à Paris où il eut la teste tranchée.

La seconde armée fut sous la charge de M. de Montpensier , qui prit Fontenay et apres Lusignan par un long et perilleux siege ; M. de Rohan , pere de celuy qui est à cette heure commandant dans la place , où il fit des merveilles de prudence , vigilance et vaillance.

La troisieme armée fut baillée au prince dauphin , qui prit quelques foibles places en Dauphiné , puis leva honteusement le siege de devant Livron , quelques-uns de ces chefs ayans esté rappelez en Cour par la Reine mere , à cause de la mort du roy Charles IX , qui arriva au bois de Vincennes le jour de la Pentecoste 1574 , n'ayant durant l'excés de ses douleurs , et lors qu'il se voyoit tout baigné de son sang dans son lict , tesmoigné nul plus grand regret que d'avoir fait resprendre celuy des innocens le 24 aoust 1572.

Le roy de Pologne en treize jours fut adverty de cet accident , et aussi-tost se desroba de ses domestiques Polonois , s'enfuit du pays , et s'en vint en France en resolution , suivant les conseils qu'il en avoit receu en passant pays de l'empereur Maximilian , du duc et senat de Venise , et du vieil duc Charles de Savoye , de donner la paix à tous ses sujets , avec libre exercice à ceux de la religion et traitement esgal aux autres.

A son arrivée il y trouva une trefve faite pour trois mois , laquelle , par l'instance de la Reine mere et de ses conseillers à elle affidez , il changea en une guerre



contre ceux de la religion et plusieurs catholiques associez que le mareschal de Dan-ville y avoit joints avec luy à cause de la prison de son frere : il se fit de fort foibles factions (1) de guerre. Livron fut deux fois assiégé, à la dernière desquelles le Roy s'y trouva avec toute la Cour, et fut contraint de se retirer avec mille sortes de reproches et d'injures que les femmes et enfans crièrent contre luy et la Reine sa mere, avec laquelle il s'en alla en Avignon. Ce honteux décampe-ment, l'aversion que le Roy tesmoigna dés-lors de toutes choses genereuses et de la vraye gloire, qui ne s'acquiert que par les armes, et une inclination et disposition portée toute au repos, aux delices et plaisirs, le firent tomber en mespris qui engendra la haine, et la haine l'audace d'entreprendre contre luy, de laquelle proceda sa perdition avec infamie.

La sur-veille de Noël mourut le cardinal de Lorraine en terre papale, et se fit ce jour là une des plus grandes tempestes dont on ait guerre oüy parler.

[1575] Peu apres, le nouveau Roy s'achemina vers Reims, pour s'y faire sacrer; en passant il devint amoureux d'une des filles du comte de Vaudemont (2), et l'espousa.

Le duc d'Alençon, ci-apres dit Monsieur, et le roy de Navarre, durant quelques mois, avoient tous-

(1) *Factions* : actions. — (2) *D'une des filles du comte de Vaudemont* : Louise de Lorraine. C'était une princesse aussi belle que vertueuse. Elle survécut à Henri III, et se retira, pour le pleurer, au château de Chenonceaux sur le Cher. « La reine Louise, dit Mademoiselle, dans ses Mémoires, t. 1, p. 27, y fit sa demeure. On y voit encore sa chambre et son cabinet, qu'elle avoit fait peindre de noir, semé de larmes, d'os de morts, et de tombeaux, avec quantité de devises lugubres. L'ameublement est de même: il n'y a pour tout ornement, dans cet appartement, qu'un portrait en pied de Henri III sur la cheminée du cabinet. »

jours marché par pays en coches , accompagnez de gardes ; mais apres le sacre et le mariage , il leur fut donné quelque espece de plus grande liberté , laquelle de fois à autre leur estoit retranchée par le Roy et la Reine mere , selon les divers advis , fussent vrays ou faux , qui se recevoient de leurs menées , projets et desseins.

La guerre se continuant tousjours dans le royaume , en quelques provinces esloignées , les jalousies et defiances de Cour , à cause de tous ces intrigues , leur tenans tellement l'esprit occupé , qu'ils ne pensoient point à y mettre une fin , mais seulement à semer des dissensions entre Monsieur et le roy de Navarre , tantost par le moyen de mesmes maistresses qui leur estoient suscitées et instruites par la Reine mere , lesquelles par divers rapports et jalousies qu'ils leurs donnoient , essayoient de les mettre en querelles ; tantost en faisant esperer la lieutenance generale du Royaume , aujourd'huy à l'un , et demain à l'autre ; et tous les conseillers d'Etat et ministres d'iceluy , songeans plutost à leur particulier , et à se maintenir en autorité , ou à se débutter les uns les autres , qu'à chercher des remedes à tant de malheurs qui menaçoient le Royaume , par les escapades de ces deux princes , et les menées de leurs partisans , sans y voir prendre aucune resolution , jusques au 15 septembre 1575 , qu'elles commencerent d'esclatter par la sortie de Monsieur , lequel apres plusieurs remises et delais , se travestit un soir , s'enfuit de la cour et se retira à Dreux , où grande quantité de noblesse , malcontente des mauvais traitemens qu'ils avoient receus des ministres et conseillers du Roy , le vindrent trou-

ver; comme fit incontinent apres la Reine mere, pensant de cajoller et le ramener à la Cour, mais il fuyoit tousjours, et elle couroit apres, sans luy pouvoir rien persuader, les armes se prenans de tous costez en faveur de ce prince, tant en France qu'en Allemagne, où M. le prince de Condé avoit si bien travaillé, que le prince Casimir (1) en personne, avec une grande armée, se trouva prest pour entrer en France.

## CHAPITRE VII.

Le roi de Navarre à l'armée des Protestans. *Paix de Monsieur.*

[1576] LE roy de Navarre voyant la France et l'Allemagne en armes, pour la deffence de ceux qu'il affectionnoit en son cœur, et rebutté des remises de cette lieutenance generale que l'on luy avoit tant promise, prit resolution de se mettre en liberté toute entiere; et pour cét effet, estant un jour, environ le mois de février, allé à la chasse vers Senlis, sur l'advís qui luy fut donné par mesdames de Carnavalet et de Sauve, que l'on avoit pris conseil à la Cour, de bailler cette charge à Monsieur frere du Roy, afin de le faire revenir à la Cour, et de se saisir de sa personne si tost qu'il y seroit arrivé; il se jugea tellement pressé de la necessité (qui rend tous desseins et toutes armes justes) qu'il resolut de se sauver. Et s'estant défait de ses gardes et de ses espions, d'une grande traite il vint passer la riviere de Seine, prés de Poissy, gagna Chasteau-Neuf en Timeraye, qui estoit à luy,

(1) *Le prince Casimir*: fils de l'Électeur-palatin du Rhin.

n'ayant que trente ou quarante chevaux : là il prit quelque argent de ses fermiers, et s'en alla à Alençon, duquel le sieur de Hertray s'estoit saisi pour son service, où aussi-tost grande quantité de noblesse et de soldats le vindrent trouver. Et ainsi ces deux princes et celui de Condé, s'estans joints ensemble, ils firent une armée de plus de cinquante mille hommes, par le moyen de laquelle ils obtindrent, pour donner la paix au royaume, et laisser le Roy en repos, dans la mollesse des plaisirs et delices où il s'estoit plongé, tant pour leurs personnes, celles de leurs estrangers, des seigneurs qui les avoient assistez, que pour le party de ceux de la religion en general, toutes les conditions avantageuses qu'ils purent desirer; car rien ne leur fut refusé pour les separer, lesquelles ils eussent conservées, s'ils fussent tousjours demeurez unis et loyaux les uns envers les autres; voire il se presenta depuis de telles occasions, et se rencontrèrent de telles conjonctures d'affaires en Flandres et ailleurs, qu'en se gardans la foy les uns aux autres, Monsieur eut pû se rendre le plus puissant prince de la chrestienté sans couronne royale, ce qui meriteroit bien un discours à part, pour servir d'instruction à ceux qui auront cy-apres semblables affaires à démesler; mais nous laisserons cela aux historiens, et reprendrons la suite du nostre, pour ce qui vous regarde en particulier; nostre dessein n'estant pas de parler des succez des choses, sinon en tant que vous y aurez eu quelque part.

Or, est-il vray (comme nous croyons que vous vous en souviendrez-bien) que nous ne vous pûmes suivre lors que vous vous sauvastes avec le roy de Na-

varre, nous en estans allez à Rosny, pource que nous estions malades ; de sorte qu'estans absens , il nous a esté impossible d'apprendre aucune chose de vos actions et fortunes , que par quelques - uns de vos valets , auxquels nous nous enquismes à nostre retour ; mais tout cela tant en confus et embarrassé , que n'en ayans pû tirer aucun esclaircissement de vous , nous devons estre excusez si nous obmettons beaucoup de choses qui vous peuvent avoir esté occurentes , et si nous manquons aucunesfois au temps et à la dénomination des lieux et des personnes ; quoy que ce soit , nous n'avons point appris qu'en toute cette souslevation , il se fut fait aucunes factions de guerre fort remarquables , ny que vous ayez rien fait de particulier , ny esté employé en choses qui meritent d'estre escrites , sinon qu'en certaines escarmouches és environs de Tours , le roy de Navarre vous y voyant des plus eschauffez , et vous exposer aux plus grands perils en une chose quasi de neant ; car vous vous estiez jetté parmy l'infanterie , et y viviez comme le plus simple soldat ; afin , disiez-vous à ceux qui vous en vouloient divertir , d'apprendre le mestier des armes dès ses premiers commencemens. Il vous appella , et vous ayant fait revenir à luy , apres vous avoir tancé , vous dit : « Rosny , ce n'est pas icy où je veux que vous  
« hazardiez vostre vie , je louë vostre courage , mais je  
« desire vous le faire employer en une meilleure oc-  
« casion. » Puis se tournant , lors que vous fustes un peu esloigné , vers ceux qui estoient près de luy , leur dit : « Voilà un jeune gentil-homme de fort bonne  
« maison , qui est fils d'un brave pere que j'ay fort  
« aymé , il ne laisse guere passer d'occasion sans s'y

« trouver, et a un fort gentil esprit, et croyez que  
 « s'il vit, il fera un jour quelque chose de bon, ou  
 « je seray bien trompé. »

La paix se fit trois ou quatre mois apres, et suivistes le roy de Navarre, lequel fit lors, estant à Touars, nouvelles protestations de vivre en la religion que l'on luy avoit fait quitter par force à la Saint Barthelemy, d'où il fit partir Farvaques, pour aller à la Cour redemander madame sa sœur (avec lequel vous fustes pource qu'il estoit fort de vos amis) laquelle dés la premiere ou seconde journée, au partir de Paris, se declara de la religion, et vous aussi fustes au presche à Chasteau-Dun avec elle, et plusieurs autres qui avoient changé au massacre. Le Roy son frere l'attendoit à Partenay, et vint trois lieuës au devant d'elle; puis s'en allerent ensemble à la Rochelle, où ceux de la ville firent entrée au roy de Navarre, sans neantmoins luy avoir voulu donner le dais, disant qu'il n'appartenoit qu'au souverain, ny avoir voulu laisser entrer les catholiques qui suivoient le roy de Navarre, entre lesquels estoit Caumont, depuis duc d'Espéron; pource, disoient-ils, qu'il y en avoit qui avoient ensanglanté leurs espées le 24 d'aoust.

---

## CHAPITRE VIII.

Reprise d'armes. Siéges de quelques villes. Trêve.

Vous suivistes tousjours le roy de Navarre en tous ses voyages, et quoy que vous vous jettassiez tout à fait dans l'exercice des armes, pour en apprendre le

mestier, si ne laissez vous pas de continuer vos estudes, lors mesmes que vous vous fustes mis dans la compagnie colonnelle de M. de Laverdin (qui vous cherissoit infiniment en vous apparentant) de faire toutes les factions comme le moindre soldat.

Or, quelques belles promesses que l'on eut faites au roy de Navarre, et prince de Condé, de faire exécuter loyalement tout ce qui leur avoit esté promis par la paix, en ce qui concernoit leur autorité dans leurs gouvernemens de Guyenne et Picardie, si est-ce qu'ils n'eurent pas plutost separé leurs troupes, et sur tout licencié leurs estrangers, et iceux conduits hors du Royaume, qu'ils ne vissent bien que Monsieur avoit esté gagné, et devenu leur plus contraire ennemy, tellement que par les inexécutions de l'edict, et mauvais traitement que recevoient eux et tous ceux de la religion, ils se trouverent forcez de revenir aux armes dés la fin de l'année 1576, auquel temps M. de Laverdin vous donna son enseigne colonnelle, et fustes mis en garnison à Perigueux, et puis à Ville-Neufve d'Aginois, lors qu'on le menaça du siege. Avant la levée des armes, il n'y eut quasi homme de qualité aupres du roy de Navarre, au moins de ceux du pays, qui ne se vantast d'avoir gens tous prests pour mettre une bonne troupe en campagne, les uns de cavalerie, les autres d'infanterie, et qui ne se dist avoir une entreprise infailible sur quelque place, et neantmoins quand se vint au fait et au prendre, il ne s'en trouva que cinq ou six qui pussent faire troupes, et encore assez chetives; et de toutes les entreprises, il ne s'en trouva que deux qu'il y eut apparence de devoir tenter.

La premiere, fut la Reole, que Favas conduisit si heureusement qu'il l'emporta par escalade, en laquelle vous montastes quasi des premiers, y ayant mené cinquante soldats de vostre compagnie. Elle fut prise sans grand combat, au moins ne nous souvient-il point avoir oüy dire qu'il vous y fut rien arrivé fort digne de remarque.

La seconde entreprise, fut sur Saint Macary, laquelle ne fut pas semblable; Langoiran la conduisit, mais il y eut de la trahison, ceux de la ville estant bien advertis, de sorte que tout ce qui donna fut quasi tué ou pris; et si Favas, qui menoit la seconde troupe, ne vous eut retenu pres de luy, avec le jeune Bethune (pource que l'aisné vous avoit fort recommandé à luy) vous estiez tous deux des premiers perdus, car vous le pressastes plusieurs fois de vous mettre à la premiere troupe.

Peu apres M. de Laverdin, qui estoit dans Ville-Neufve d'Agenois, s'en alla assieger Ville-Franche de Perigord, où, selon ce que nous en avons oüy dire à la Trape, vostre valet de chambre, qui estoit fort bon soldat, vous courustes de grandes fortunes à ce siege; car, outre celles des approches, portant vostre drapeau à l'assaut, vous fustes renversé à coups de piques et halebardes, du haut de l'escarpe du fossé, dans le fond d'iceluy, tellement embarrassé dans le tafetas de vostre enseigne, et enfoncé dans l'eau et la boüe, que vous faillistes d'y estre suffoqué, d'où ayant esté retiré par la Trape et autres de vos soldats, vous ne laissastes pas de remonter à l'assaut, et s'estant lors ouvert quelque pourparler pour la reddition de la ville, elle fut par un autre costé surprise en parlementant,



et icelle toute saccagée , où vous gagnastes quelques mil escus en or , par le plus grand hazard qu'il est possible ; car un vieillard estant poursuivy par cinq ou six soldats , passant devant vous , se jetta entre vos bras , vous priant de luy sauver la vie , et de vouloir prendre sa bourse , pour laquelle on le poursuivoit , qu'il aimoit mieux que vous eussiez qu'un autre. Cette ville avoit quelque temps auparavant couru une autre fortune , à laquelle encore que vous n'avez point eu de part , nous ne laisserons d'en faire le recit , tel qu'il s'ensuit.

Une autre ville , sa voisine de trois ou quatre lieuës , nommée , ce nous semble , Montpasier , estant de different party et elles s'entre-faisans continuellement la guerre , il arriva qu'en une mesme nuict , ils executerent une entreprise l'une sur l'autre , lesquelles reüssirent toutes deux , d'autant plus heureusement que l'une et l'autre ayans fait sortir tout ce qu'elles avoient de gens de guerre , il ne s'y trouva personne de defence , tellement qu'elles se trouverent prises et pillées toutes deux quasi en une mesme heure ; de quoy bien estonnées , par l'entremise de leurs amys communs , elles convindrent , que chacune retireroit ses gens , sans rien emporter l'une et l'autre , et demurerent comme auparavant.

Peu apres il survint de grandes divisions entre les serviteurs plus qualifiez du roy de Navarre , comme si dans sa Cour il y eût eu deux partis ; l'un de catholiques , composé de MM. de Laverdin , Miossens , Grand-mont , Duras , Roquelaure , Sainte Coulombe , Bégoles , Podins et autres : l'autre de huguenots , composé de MM. de Thurenne , Mont-gommery , Guit-

try, Lesignan, Favas, Pardaillan et autres, lesquels par plusieurs fois faillirent d'en venir aux mains, portans ces querelles et dissensions plus de prejudice aux affaires generales du party, que les ennemis memes; le roy de Navarre se trouvant bien empesché à concilier tant d'esprits et de fantaisies diverses luy eschappant quelquefois de dire, qu'il sembloit avoir plus d'obligation aux catholiques, que non pas aux huguenots, d'autant que ceux-cy le servoient et assistoient à cause des interests de leurs personnes et de leur religion, au lieu que les autres n'y estoient menez que par la seule affection qu'ils portoient à sa grandeur et à sa fortune, au prejudice de leur propre creance et religion.

Or, pource que plusieurs personnes s'estonnans de la mauvaise intelligence qui a tousjours paru entre M. de Thurenne (1) et vous, nous en ont souvent demandé la cause, il nous a semblé à propos sur l'occasion des ces dissensions qui en furent la premiere origine, d'en dire icy un mot, selon ce que nous en avons appris d'un gentil-homme de Normandie, nommé le sieur d'Yvetot, qui estoit lors à vous; lequel nous conta que vous estant, dés ce temps-là, survenu quelque dispute avec le sieur de Frontenac, vous n'ayant point encore de barbe, pource que sur certains propôs qui ne luy plaisoient pas, il vous dit : « Vous faites desja bien l'entendu, encor que vous « soyez si jeune que si l'on vous tordoit le nez, il en « sortiroit du laict. » A quoy vous luy respondistes : « Que vous aviez assez d'aage pour luy tirer le sang

(1) *M. de Thurenne* : le vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, dont les Mémoires font partie de la première série.

« du sien, l'espée à la main. » Et quoy qu'il fust catholique et vous de la religion, si arriva-il, que M. de Laverdin et la pluspart des catholiques envoyèrent s'offrir à vous, d'autant qu'ils avoient sceu que M. de Thurenne et plusieurs des huguenots de ce pays de delà, à cause de luy, s'estoient envoyez offrir à l'autre, et à vostre accord parurent ces deux factions tout ouvertement, ce qui vous obligea de là en avant d'estre contre M. de Thurenne en toutes les disputes qui luy survenoient, tellement que cette broüillerie, et ce que dés auparavant vous aviez tesmoigné d'affectionner Langoyran, contre qui M. de Thurenne s'estoit tousjours bandé, pource qu'il ne l'avoit point voulu recognoistre pour son general és lieux où il commandoit, et avoit dit tout haut qu'il ne l'estimoit point de meilleure maison que luy, que c'estoit un jeune homme ambitieux, qui n'estoit point si expérimenté aux armes que luy, qu'il estoit si bigot, qu'il n'y avoit que trois jours qu'il protestoit de vouloir plutost estre chien que huguenot, et ne s'estoit rangé avec ceux de la religion, que pour n'avoir pû durer avec M. d'Alençon, à cause du sieur de Bussy (1), lequel le devançant en faveur, le vouloit aussi precéder en toutes autres choses. Vos amys et parens firent ce qu'ils pûrent pour vous disposer à rechercher le vicomte de Thurenne; mais il n'y eut jamais moyen, aussi que luy-mesme vous faisoit tellement le froid, qu'il estoit aisé à juger qu'il y avoit je ne

(1) *Du sieur de Bussy* : Clermont Bussy d'Amboise, renommé par ses succès dans les combats singuliers; il était l'idole des femmes de la Cour de Catherine de Médicis. Il fut tué par un mari qui avoit forcé sa femme à lui donner un rendez-vous dans un château écarté.

ſçay quelle contrariété naturelle entre vos humeurs et inclinations.

Les affaires et encore plus les esprits estans donc en cette disposition, tant plaines de bigarrures et contrarietez, l'on ne laissa pas neantmoins d'entreprendre, par l'opiniâtreté de quelques-uns que vous ſçavez bien, et contre les sentiments du roy de Navarre mesme, et du sieur de la Nouë, d'aller assieger Marmande, ville scituée sur Garonne, trop grande, trop forte et trop bien munie de toutes choses, pour une armée si mal unie et si mal assortie de ce qui estoit necessaire, qu'estoit celle du roy de Navarre, devant laquelle M. de Laverdin, colonnel d'infanterie, ayant esté commandé de faire faire les approches, il vous bailla, comme estant son enseigne, cent harquebusiers à conduire, afin de vous aller loger dans des maisons et chemins creux, qui estoient à deux cens pas de la ville, vers le bas de la riviere, mais vous et tous les autres capitaines qui eurent mesme commandement vers les autres quartiers, fustes si furieusement receus, par trois fois autant de gens armez et soldats sortis de la ville, qu'apres une grande escarmouche, vous fustes tous contraints de vous retirer avec perte, et de vous loger et défendre dans des maisons fort esloignées, au lieu d'assaillir, jusques à ce que le roy de Navarre, avec le reste de sa malotruë armée, tant cavalerie qu'infanterie, fut arrivé, qui les contraignit par deux ou trois charges qui leur furent faites (en l'une desquelles ce prince fut luy mesme, n'ayant que sa seule cuirasse) de regagner les contrescarpes de leurs fosses, et vous donna moyen de vous loger, barricader

et retrancher aux lieux qui vous avoient esté ordonnez assez proche de la ville : laquelle se trouva si mal investie n'y ayans pas assez de gens pour la circuire entierement, et l'artillerie qui ne consistoit qu'en un canon et deux coulevrines si mal montée, munitionnée et servie, qu'il n'y avoit apparence que de honte et dommage pour les assiegeans : pour lesquelles éviter, et couvrir en quelque façon, le roy de Navarre prit pretexte de lever le siege, par une telle quelle capitulation sur l'arrivée du mareschal de Biron, que le Roy envoyoit vers luy pour traiter de la paix, des particularitez de laquelle negociation je ne diray rien, tant pource qu'il ne s'en ensuivit aucun effet, que pource que vostre jeune âge ne vous permettoit pas d'estre encore employé en telles affaires.

Peu de temps apres vous quittastes l'enseigne colonnelle de M. de Laverdin, et la baillastes au jeune de Bethune vostre cousin; pource qu'ayant receu une bonne somme d'argent de vostre revenu, que vous aviez espargné durant trois ou quatre ans, que vous n'y aviez point touché, et aviez vescu d'inventions et de vos soldes et profits faits à la guerre, vous vous rengeastes tout à fait à la suite du roy de Navarre; avec un fort gentil équipage, auquel ne manquant jamais rien non plus que vous d'argent, tant vous estiez prevoyant et bon mesnager; ce prince commença dès lors, comme il vous l'a souvent dit depuis, à vous estimer et prendre une bonne opinion de vostre esprit et de vostre conduite.

Cette negociation de paix tirant en longueur, il fut fait une trefve pendant laquelle le Roy s'en alla en Bearn, sous pretexte d'aller voir sa sœur; mais en

effect on croyoit qu'il y estoit attiré par la jeune Tignon-ville (1), dont il faisoit lors l'amoureux, et là commençastes vous à faire le courtisan, Madame sœur du Roy, prenant la peine elle-mesme, de vous montrer les pas d'un balet, dont elle vouloit que vous fussiez, et de fait vous le dançastes huict jours apres devant le Roy, ainsi que nous l'avons oüy dire au sieur d'Yvetot, car vous nous aviez laissé avec vostre train.

## CHAPITRE IX.

### Diverses expéditions du roi de Navarre.

Au retour de ce voyage de Bearn, la trefve estant preste à finir, le roy de Navarre fit dessein de se saisir de la ville d'Eause, qui estoit à luy en propre, où il courut de grandes fortunes; car estimant que les habitans qui n'avoient point voulu recevoir garnison, auroient du respect à la personne de luy qui estoit leur Seigneur, il voulut marcher tout le premier pour entrer dedans avec peu de gens, afin de ne donner point d'alarme, et de fait, n'ayant pris que quinze ou seize de vous autres messieurs, qui vous rangiez le plus près de luy, desquels vous fustes, avec de simples cuirasses sous vos jupes de chasse, deux espées et

(1) *La jeune Tignon-ville* : elle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de la princesse Catherine, sœur de Henri. Les courtisans, faisant allusion à ses liaisons avec le prince, ne l'appeloient que *la princesse de Navarre*, nom qu'elle prenoit avec plaisir, et que lui donnoit même quelquefois son amant. Elle épousa depuis le baron de Pangeas.

deux pistolets, il surprit la porte de la ville et entra dedans avant que ceux de la garde eussent eu moyen de prendre les armes ; mais l'un d'iceux ayant crié à celui qui estoit au portail en sentinelle, il coupa la corde de la herce-coulisse, qui s'abatit aussi-tost quasi sur la croupe de vostre cheval et de celui de M. de Bethune l'aisné, vostre cousin, ce qui empescha le reste de la suite qui venoit au galop de pouvoir entrer : tellement que le Roy et vous quinze ou seize, tous seuls, demeurastes enfermez dans cette ville, de laquelle tout le peuple s'estant armé, il vous tomba à diverses troupes et à diverses fois sur les bras, le tocxin sonnans furieusement, et un cry d'*arme, arme*, et de *tuë, tuë*, retentissant de toutes parts. Ce que voyant le roy de Navarre, dès la premiere troupe qui se presenta de quelques cinquante, les uns bien, les autres mal armez, luy marchant le premier le pistolet au poing, droit à eux, il vous cria : « Or  
 « sus, mes amys, mes compagnons, c'est icy où il  
 « vous faut montrer du courage et de la resolution :  
 « car d'icelle dépend nostre salut ; que chacun donc  
 « me suive et fasse comme moy, sans tirer le pistolet  
 « qu'il ne touche. » Et en mesme temps oyans trois ou quatre qui crioient : « Tirez à cette juppe d'escar-  
 « latte, à ce pennache blanc, car c'est le roy de Na-  
 « varre. » Il les chargea de telle impetuositè, que sans tirer que cinq ou six coups ils prirent l'espouvante et se retirerent par diverses troupes : d'autres semblables vous vindrent encore mugoter <sup>(1)</sup> par trois ou quatre fois; mais si tost qu'ils se voyoient enfoncer, ils tiroient quelques coups et s'escartoiènt, jusques

(1) *Mugoter* : braver.

à ce que s'estans ralliez près de deux cens , ils vous contraignirent de gagner un portail, et deux de vous autres monterent pour donner le signal au reste de la troupe , que le Roy estoit là , et qu'il falloit enfoncer la porte , le pont-levis n'ayant pas esté levé ; à quoy chacun commença de travailler, et lors plusieurs de cette populace qui aymoient le Roy et d'autres qui craignoient de l'offencer estant leur seigneur , se mirent à tumultuer en sa faveur, et enfin apres quelques harquebusades et coups de pistolets tirez de part et d'autre, il se mit une telle dissension entr'eux, voyans que les portes se rompoient , les uns crians il se faut rendre , les autres il se faut défendre , que cette irresolution donna moyen et loisir de faire ouverture des portes , et à toutes les troupes de se presenter , à la teste desquelles le Roy se mit voyant la pluspart des peuples s'enfuir , et des consuls avec leurs chaperons crier : « Sire, nous sommes vos sujets et vos servi-  
« teurs particuliers : hélas ! ne permettez pas le sac-  
« cagement de cette ville qui est vostre , pour la folie  
« de quelques meschans garnemens qu'il faut chas-  
« tier. » Il se mit, dis-je , à la teste pour empescher le pillage ; aussi ne se commit-il aucune violence ny desordre ny autre punition , sinon que quatre , qui avoient tirés au pennache blanc , furent pendus , avec la joye de tous les autres habitans , qui ne pensoient pas en devoir estre quittes à si bon marché.

Le roy de Navarre ayant donné à M. de Bethune , vostre cousin , le gouvernement de cette ville , s'en alla à Nerac où il eut advis qu'un gentil-homme catholique , qui tenoit son party, nommé Sainct Cricq , s'estoit saisi de la ville de Mirande ; mais que n'estant



pas assez fort , il avoit esté contraint de se retirer dans une tour et portail proche des murailles , où il se resolvoit de se défendre , attendant secours qu'il luy prioit de luy donner promptement : à quoy desirant satisfaire , il partit aussi-tost et manda aux garnisons voisines de le suivre , et de se trouver à un certain rendez-vous qu'il leur donna , auquel s'estant trouvé d'assez bonnes troupes de cavalerie et infanterie , il marcha aussi droit à Mirande ; mais il estoit arrivé que sur l'alarme de la surprise de cette ville , tous les gens de guerre catholiques du voisinage s'estant jettez dedans , ils attaquèrent si furieusement et perseveramment ce portail , qu'avant l'arrivée du roy de Navarre , ils forcerent Saint Cricq et les siens , et les firent tous brusler dedans : neantmoins l'on ne laissa pas , lors que vos troupes commencerent à paroistre , de fanfarer les mesmes signals que l'on avoit mandez , afin de vous faire approcher et attraper , à quoy le roy de Navarre preparoit dés-ja des troupes pour donner : lesquelles infailliblement se fussent perduës pour la pluspart , lors qu'un soldat de la religion qui s'estoit marié là dedans à une femme catholique , s'estant jetté par dessus les murailles , vint advertir de la tromperie , lequel advis sauva la vie à beaucoup de gens de bien , qui estoient tous prests et bien resolu de donner à ce portail , du nombre desquels vous estiez : tellement que l'ennemy voyant bien par vos contenance et le changement de vostre ordre , que vous changiez tous de dessein et par consequent aviez esté advertis du mal-heur arrivé à Saint Cricq et aux siens , ils sortirent dehors en fort grand nombre , cavalerie et infanterie , et attaquèrent une grande et

furieuse escarmouche, en laquelle vous et le jeune Bethune, vostre cousin, vous allastes mesler des premiers, et vous y trovastes enfin si embarrassez, qu'il y demeura plusieurs des vostres; et sans M. de Bethune l'aisné, pere de ceux que nous avons veus en Flandres, et M. de Lesignan, qui, par commandement du roy de Navarre, vous vindrent tous faire retirer, et pour vous des-engager furent contraints de faire une furieuse charge à ceux qui vous poursuivoient chaudement à la faveur de leurs courtines, vous couriez tous deux fortune, et beaucoup d'autres d'estre tuez ou pris: car vous fustes trouvez si las et si hors d'haleine, vous et vos chevaux, que vous ne pouviez quasi plus aller ny respirer; ainsi que de tout cecy nous en avons oüy faire le recit audit sieur d'Yvetot et à la Trape, qui furent tousjours avec vous; nous n'estant pas de ces fols qui se meslassent en ces hazards: et lors le roy de Navarre voyant ne pouvoir plus rien faire là devant, et que le jour commençoit à decliner, il fit sonner la retraite, et s'en alla à Jegun, où, deux jours apres, toutes les troupes des catholiques de la province, qui s'estoient assemblées en grand nombre sous la charge de M. l'admiral de Villars, sur l'alarme de cette surprise de Mirande, où ils croyoient qu'il se pourroit faire quelque grand combat devant, voire dedans cette ville-là, si le portail eut tousjours tenu. Ayant appris que la pluspart de celles du roy de Navarre s'estoient retirées en leurs garnisons, se vindrent presenter et mettre en bataille devant Jegun, avec forces, fanfares et défits pour combats singuliers: voyant qu'à une grande escarmouche qui se faisoit, ceux du roy de Navarre,

comme les plus foibles , ne quittoient point la faveur des courtines , et ne taschoient qu'à les attirer dans la portée d'icelles , ainsi qu'eux mesmes avoient fait le jour de devant ; les sieurs de Laverdin et de la Devese , l'un d'un party et l'autre de l'autre , accorderent un combat singulier de six contre six : mais , comme vous vous debatiez tous à qui en seroit , le roy de Navarre d'un costé , et M. l'admiral de Villars de l'autre , vindrent faire retirer les troupes ; et ainsi chacun s'en alla loger , qu'il estoit presque nuict.

Peu de temps apres le roy de Navarre fit un voyage de Leytoure à Mont-auban , sur le passage duquel s'estant approché de Beaumont , de Laumagne , et ceux de la ville ayans fait filer quelques harquebusiers dans les hayes , vignes et chemins creux , afin de l'incommoder et essayer de tuer ou blesser , quelques hommes ou chevaux , le roy de Navarre commanda au comte de Meilles et à vous , de prendre vingt-cinq chevaux , et leur faire une espece de fausse charge , afin de les faire retirer ; ce que voulant executer , ils vous tirerent de fort loin , tous en foule , et aussi-tost prenant l'espouvante , vous les enfonçastes et menastes battans , en sorte qu'il en demeura dix ou douze par les chemins , jusques dans les faux-bourgs et jardinages de la ville , d'où il sortit cent harquebusiers à leurs secours : ce que voyant le roy de Navarre , et qu'ils s'estoient avancez jusqu'à un lieu où , à cause de quelques maisons et grands arbres fort espais , les courtines ne se voyoient que fort peu , il fit mettre pied à terre à cinquante de ses gardes , lesquels marchans au combat , de toute autre façon que ces gens de ville , n'eurent pas plutost tiré leurs premieres har-

quebusades, qu'ils mirent l'espée à la main, et s'allèrent mesler avec eux dans les clos, vergers et jardins; et mesmes les clayes d'iceux ayans esté ouvertes en plusieurs lieux, le roy de Navarre luy mesme avec quelques-uns de vous autres, les chargea furieusement, de quoy tous ces gens effrayez, ils se mirent en fuite, jettans leurs armes pour se sauver; il y en eut quelque vingt de tuez, et presque autant de prisonniers: le reste se jetta dans les fossez de la ville, laquelle d'effroy, et craignant que l'on entrast pesle-mesle, leverent les ponts-levis; et le Roy voyant que toutes les courtines se garnissoient d'harquebusiers, se retira sans qu'il y perdît qu'un homme, et un nommé Rangues et le Bois de Thoneins qui furent blessez, et deux ou trois chevaux, et ainsi suivistes vostre chemin vers Mont-auban.

Quinze jours apres le roy de Navarre s'en retournant de Mont-auban à Leytoure, et ne voulant plus passer si près de Beau-mont, au partir du Mast de Verdun, il prit plus à droicte vers un lieu qui s'appelle saint Nicolas (comme il nous semble), et ayant fait environ une lieuë, l'on entendit le son de quatre ou cinq tabourins, vers lesquels le Roy ayant envoyé pour les recognoistre, on luy raporta que c'estoient environ trois cens harquebusiers, lesquels, sous cinq enseignes, tenoient le chemin de Beau-mont à Florance, marchans en assez mauvais ordre; lors il y eut de grandes disputes entre les vieux et jeunes gentils-hommes et capitaines, pour resoudre si on les laisseroit passer ou si on les yroit attaquer, car le Roy n'avoit qu'environ cent ou six-vingts gentils-hommes ou fort bons capitaines bien armez, et cent cinquante

harquebusiers de ses gardes ; et en fin sa majesté conclut qu'il les falloit envoyer taster par vingt chevaux et cinquante harquebusiers tous à cheval, afin de prendre conseil sur la resolution qu'ils tesmoigneroient avoir, leur mettant en veuë tout ce qu'il y avoit de gens, qui paroissoit fort à cause de la quantité de serviteurs, domestiques et valets que vous autres messieurs aviez, que l'on fit mettre en bataille en quatre gros, avec vos casques en teste à ceux des premiers rangs, ce qui reluisoit fort au soleil, et le surplus qui estiez tous gens de combat et un peu plus apres, en trois autres gros, les gardes estans à cheval les harquebuses et petrinals (1) hors le fourreau. Si tost que ces gens vous découvrirent en cet ordre et virent vos coureurs venir à eux les pistolets au poing, ils commencerent à se tremousser, les uns courans d'un costé, les autres de l'autre, sans aucun rang, montrans de s'effrayer. L'on voyoit trois ou quatre capitaines à cheval à leur teste, qui faisoient en apparence tout ce qui se pouvoit pour les rassurer et mettre en ordre dans un grand champ ; mais voyans que les uns apres les autres passoient à travers les plus fortes hayes, et se jettoient dans les chemins creux sans vouloir garder ordre ny rangs, eux-mesmes se mirent à la teste, et au grand trot, se faisans suivre de mesme par tous leurs soldats, avec dessein d'aller gagner un bourg nommé les Cassaux, fermé par les costez et les devants, reservé que les portaux en avoient esté démolis, croyans qu'ils auroient assez de loisir pour s'y baricader ; mais ils furent suivis de si prés, que les plus mal enjambez demeurèrent par

(1) *Petrinals* : gros pistolets.

les chemins et furent taillez en pieces, et les autres passans dans le bourg, cognoissans bien qu'ils n'auroient pas le loisir de baricader les portaux, ils gagnerent, au nombre de quelques deux cens, une grande eglise qui estoit hors le bourg où les paysans avoient accoustumé de se retirer, tellement qu'ils la trouverent toute retranchée et mesme pourveuë de vin et farine et quelque peu de pain et de bois, là où le roy de Navarre se resolut de les assieger; et pource qu'il n'avoit autre infanterie que ses gardes et qu'il ne doutoit point que les villes catholiques voisines, comme Grenade, Beau-mont, Mirande, Valence et Fleurance, n'essayassent de les secourir, il depescha aussi-tost à Leytoure, au Villa, le Mast de Verdun, Lisle et Montauban pour luy envoyer le plus de gens de pied et de cheval qu'ils pourroient, et, en attendant il fut contraint d'employer non seulement ses gardes et toute la noblesse, mais aussi vos valets, pages et laquais, et fustes ainsi près de quatre jours sans vous deshabiller, ny quasi des-arter, ny avoir autre soulagement, sinon qu'en sortant des gardes à pied, où il falloit travailler à la sappe de ceste eglise, vous entriez en garde à cheval, pour empescher le secours et les advis, et ne dormiez tour à tour que de deux nuicts l'une: mais en fin vous estant arrivé quelques cent chevaux, et mille ou douze cents harquebusiers de toutes ces villes nommées, avec des pics, pelles, pioches et grenades, suivant ce que le Roy l'avoit demandé, vous commençastes à prendre quelque repos et à travailler avec plus de facilité, quoy que les murailles de ceste eglise fussent si dures et si espaises, que l'on n'avança pas guere la besongne.

Le Roy vous ayant baillé pour vostre quartier, le rond du chœur de l'église à percer, vous vous y opiniastres de telle sorte et tous les vôtres, que dans douze heures vous y eustes fait un trou, par lequel vous faisiez jeter des grenades dans l'église, qui leur blessoient force soldats; et puis fistes dresser un petit eschaffaut contre le trou, de dessus lequel vous faisiez tirer à ceux qui paroisoient; tellement que ces gens ayans apperceu le renfort qui estoit arrivé au Roy, n'ayans chirurgiens, linge ny drogues pour penser leurs blessez, ny eau, ny feu pour leur faire du pain qu'ils petrissoient avec du vin, et le trouvoient fort mauvais, engendrant mesme des maladies, ils furent enfin contraints de se rendre à discretion, qui estoit telle en l'esprit du Roy, qu'il se vouloit contenter d'en faire pendre sept ou huict, qui estoient accusez d'avoir exercé de grandes cruautés contre ceux de la religion, et notamment six filles ou femmes, lesquelles apres avoir violées, ils avoient remply la nature de poudre, et puis les avoient fait crever en y mettant le feu; mais il ne fut jamais possible d'en sauver un seul, tant ceux de Mont-auban s'acharnerent cruellement dessus, jusques à les venir tuer entre les bras de ceux de vous autres de qualité qui les vouliez sauver, de quoy le roy de Navarre ne fut pas puis apres trop marry, lorsqu'il sceut par qui les capitaines se disoient estre levez.

## CHAPITRE X.

Députation des premiers états de Blois vers le roi de Navarre. Paix de 1577. Négociations entre le roi de Navarre et Catherine de Médicis. Rupture de la paix.

[1577-1578] LE roy de Navarre, apres tous ces petits exploits, s'estant retiré à Nerac pour se rafraischir, arriverent vers luy les députez de la part du Roy et des Estats à Blois, qui estoient, ce nous semble, MM. de Mont-pensier, l'archevesque de Vienne, Richelieu et quelques autres, pour luy venir faire entendre qu'aux Estats qui se tenoient à Blois, il y avoit esté resolu qu'il n'y auroit qu'une seule religion en France, et que chacun seroit tenu de fournir tous les ans le centiesme de son bien, jusques à l'entiere ruine des heretiques; et partant le prioient, comme desireux de son salut eternel et de ses prosperitez temporelles, de vouloir recevoir instruction. Ce qui se passa là dessus seroit de trop longue déduction, dequoy ne vous estant pas meslé, nous n'en dirons autre chose sinon que M. de Bethune, vostre cousin, et vous avec luy, fustes envoyez au devant de ces messieurs jusqu'à Bergerac, pour les recevoir et faire loger et honorer dans les villes du party.

S'en estans retournés sans rien faire, M. l'admiral de Villars assembla son armée pour aller assieger Castel-jaloux; mais ayant sçeu que cinquante ou soixante de la jeune noblesse du roy de Navarre, cinquante de ses gardes et cinq cens harquebusiers, vous estiez aller jetter dedans, il changea de dessein, et



peu apres ayant pratiqué , comme il publia depuis , quelque intelligence dans la ville de Nerac , il se presenta devant avec toute son armée , pour l'executer plus facilement ; mais les partisans n'ayant pas bien pris leurs mesures , cela n'eut autre effet , sinon qu'il s'attaqua une fort grande escarmouche , en laquelle vous vous allastes mesler des plus avant , et ne fut pas jusques au roy de Navarre mesme qui ne s'y voulut trouver armé de toute piece , l'espée à la main , et quelque chose que ses serviteurs luy pûssent remontrer que ce n'estoit pas un lieu digne de luy , il se mit à la teste d'une troupe qu'il voyoit disposée d'aller à la charge , en laquelle il fit tant bravement , qu'il fit lascher le pied à une troupe de cavalerie qui s'estoit avancée , et la contraignit de regagner le gros de leur infanterie ; et d'autant qu'en se retirant il vit douze ou quinze chevaux des siens qui continuoient à escarmoucher et à demander le coup de pistolet , ayant demandé qui ils estoient , et sceu que vous estiez du nombre , nous entendismes qu'il dit à M. de Bethune , votre cousin , allez à votre cousin le baron de Rosny , il est estourdy comme un hanneton , retirez-le de là et les autres aussi , car l'ennemy nous voyant retirer , leur fera sans doute , car c'est le droict de la guerre , une si rude charge , qu'ils seront tous pris ou tuez ; et quand vous fustes tous revenus , il vous tança infiniment , voyant votre cheval blessé d'une harquebusade dans l'espaule à l'endroit du poitrail : en fin chacun estant lassé et l'escarmouche s'appaisant un peu , l'on vint à parler les uns aux autres , apres que le roy de Navarre et l'admiral de Villars se furent retirez , et en vint on si avant qu'il se proposa un com-

bat singulier de quatre cavaliers et quatre harquebussiers de chaque costé, entre lesquels vous fustes nommé par M. de Laverdin qui en estoit aussi; mais l'admiral de Villars vint luy-mesme empescher tout cela, et faire retirer ses troupes voyans la nuict approcher.

En ce mesme temps M. du Mayne (1) estant venu avec armée en Poictou, avoit assiegé Broüage, et ceux de dedans se voyans pressez (car nous ne parlons point du siege, d'autant que vous n'y estiez pas), ils firent solliciter le roy de Navarre, par messages redoublez, de les vouloir secourir promptement: à quoy s'estant resolu, il manda ses forces de tous costez, et s'achemina à Bergerac, puis à Mont-guyon et Ponts, où estoient M. le prince, M. de la Roche-foucault et autres, ayant laissé M. de Thurenne derriere, pour assembler et amener l'infanterie; mais à cause des jalousies, défiances et envies qui prirent lors naissance entre le roy de Navarre et M. le prince, où M. de Thurenne estoit si avant meslé, que M. le prince voulut se battre avec luy, et les longueurs dont il usa pour amener les troupes, tout cela ne pût estre mis ensemble, que Broüage n'eut capitulé, et convenu de la forme de sa reddition.

Peu apres la paix de l'an 1577 (2) fut concluë, le Roy ayant tesmoigné un grand desir d'icelle, tant

(1) *M. du Mayne*: Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Guise. Il fut depuis chef de la ligue. — (2) *La paix de l'an 1577*: cette paix étoit peu favorable aux protestans. Catherine de Médicis profita de leurs divisions pour les y faire consentir. Le nombre des prêches fut diminué, le culte protestant interdit à dix lieues de Paris, les chambres mi-parties supprimées. Henri III, flatté d'avoir humilié ceux qu'il regardoit comme ses ennemis, appeloit cet arrangement peu solide, *son traité*.

pource que son esprit estoit entierement esloigné des faits militaires, et tout porté dans le repos, la faineantise et les delices, que pource que, par la guerre, il se voyoit contraint de mettre les forces, et par consequent, l'autorité entre les mains de ceux de la maison de Lorraine, qu'il cognoissoit bien faire des pratiques et des menées contre la royauté et succession legitime du royaume. Les années 1578 et 1579 se passerent et consommerent en allées et venuës, pour l'exécution de l'edict que l'on n'observoit en aucun de ses articles. Quoy que par ceste paix, tous les grands avantages, obtenus par celle dite de *Monsieur*, eussent esté retranchez, mesmes si tost que le roy de Navarre fut party d'Agen et des environs de Villeneuve, le mareschal de Biron se saisit de ces deux villes : et quoy que se fut en plaine paix et contre les articles d'icelle : si est-ce que le roy de Navarre n'en pût jamais obtenir la raison.

Environ le mois d'aoust 1578, comme il me semble, la Reyne mere, la reine de Navarre, et le roy de Navarre, se virent aupres de la Reole ; et puis s'en allerent ces trois Cours ensemble à Auchx, où n'oyant plus parler d'armes, mais seulement de dames et d'amour, vous devintes tout à fait courtisant, et faisant l'amoureux comme les autres ; ne vous amusans tous à autre chose qu'à rire, dancier et courir la bague ; voire mesme le roy de Navarre, cependant que sa belle mere l'amusoit de belles paroles (1), semoit des

(1) *L'amusoit de belles paroles* : Catherine faisoit honte au roi de Navarre du rôle qu'il jouoit à la Rochelle, où il étoit obligé de traiter d'égal à égal avec des maires et des échevins. « J'y fais ce que je veux, » répondit Henri, parce que je n'y veux rien que ce que je dois. »

divisions et dissensions entre luy, M. le prince, M. de Thurenne et autres des plus signalez du party de la religion, et faisoit des pratiques dans leurs villes, et se passa, durant ce temps, une infinité de particularitez sur tels sujets, qui meritoient bien d'estre escrites : mais à cause qu'il ne me souvient pas bien des temps, et que je n'ay rien à y dire de vous, je laisse cela aux historiens : et me contenteray d'une seule action, qui'est digne d'estre nottée, qui fut telle.

Ces trois Cours estans donc ensemble à Auchx un soir ainsi que l'on tenoit le bal, un gentil-homme, envoyé par M. de Favas, vint advertir le roy de Navarre, qu'un vieil gentil-homme nommé Ussac, que l'on tenoit pour un des piliers de l'église huguenotte, estant des plus autorisez dans les consistoires, et accreditez dans les assemblées, et à ceste cause avoit esté choisi entre plusieurs autres pour estre gouverneur de la Reole, place des plus importantes pour ceux de la religion, avoit esté persuadé par une des filles de la Reine mere, dont il estoit devenu esperduément amoureux, à se faire catholique, et remettre la place entre les mains de la Reine mere : ce qu'entendu par le roy de Navarre, sans montrer aucune émotion, n'y faire semblant de rien s'escoula doucement de la presse avec trois ou quatre de vous autres, ausquels il dit tout bas à l'oreille. « Advertissez, le  
 « plus secrettement que vous pourrez, tous mes ser-  
 « viteurs, dont vous pourrez sçavoir les logis, que  
 « dans une heure je seray à cheval, hors la porte de  
 « la ville, avec ma cuirasse sous ma jupe de chasse :  
 « et que ceux qui m'ayment et qui voudront avoir de  
 « l'honneur me suivent. » Ce qui fut aussi-tost fait

que dit : et le tout si heureusement executé, qu'à portes ouvrantes, il se trouva à Florence, de laquelle, les habitans ne se doutans de rien, à cause que l'on estoit en paix, il se saisit facilement; ce qui ayant esté le matin rapporté à la Reine mere, qui le pensoit avoir couché à Auchx, elle n'en fit que rire, et en branlant la teste, dit : « Je voy bien que c'est la re-  
« vanche de la Reole, et que le roy de Navarre a  
« voulu faire chou pour chou : mais le mien est mieux  
« pommé. »

Cét accident esloigna pour quelques jours ces deux Cours l'une de l'autre : mais les choses s'estans un peu remises en apparence seulement, elles furent ensemble en Foix, où le roy de Navarre voulut faire voir la chasse des ours aux dames; mais on leur en fit si grand peur, qu'il n'y eut pas moyen de les mener aux montagnes; aussi arriva-il en icelle des cas fort estranges, de la force et furie de ces animaux; car il y en eut deux, qui desmembrerent des chevaux de mediocre taille; quelques autres qui forcerent dix Suisses et dix harquebusiers, et un des plus grands qu'il estoit possible de voir, lequel percé de plusieurs harquebusades, et ayant six ou sept bris et tronçons de piques et halebardes, embrassa sept ou huict qu'il trouva en l'acul d'un haut rocher, avec lesquels il se precipita en bas, et furent tous deschirez et brisez en pieces.

La Reine mere n'ayant pas tout ce qu'elle avoit desiré, qui consistoit à faire rendre les villes de seureté avant le temps, et mener son gendre à la Cour, toutes choses demeurerent plus pleines de plaintes et de craintes que jamais, et s'en alla par le Languedoc,

la Provence, où elle vit le duc de Savoye, le Dauphiné et Lyonnois, trouver le Roy, son fils, à Paris, qui commençoit à se travailler à bon escient, l'esprit, des desseins tous apparens d'une ligue entre les catholiques.

Peu apres le roy de Navarre s'en alla avec la Reine, sa femme, à Mont-auban, où il fut tenu une assemblée pour prendre resolution sur ce qui estoit de faire, puis que la Reine s'en estoit allée, sans pourvoir aux plaintes de ceux de la religion.

Quelque temps auparavant, à cause des divisions semées par la Reine mere et les siens, M. le prince fit appeler M. de Thurenne, qui n'alla sur le pré qu'avec des submissions à sa qualité : en suite il fut appelé par MM. de Duras et Rosan, avec lesquels il se battit ; mais luy ayant esté usé de supercherie, il fut blessé de plusieurs coups.

Le roy et la reine de Navarre, et Madame, sœur du Roy, s'estans retirez à Nerac, la Cour y fut un temps fort douce et plaisante ; car on n'y parloit que d'amour, et des plaisirs et pasetemps qui en dependent, ausquels vous participiez autant que vous pouviez, ayant une maistresse comme les autres.

La ville de Figeac fut lors surprise par les catholiques, la citadelle assiegée : mais M. de Thurenne que le roy de Navarre envoya au secours d'icelle, avec toute la noblesse de la Cour, du nombre desquels vous fustes, M. de Thurenne vous ayant demandé : « Hé bien, monsieur, serez-vous des nostres ? » Et vous luy ayant respondu : « Ouy, monsieur, je seray tousjours des vostres, quand ce sera pour le service du Roy, et en tout temps quand vous m'aymerez ; » car lors Laverdin, Duras, Grandmont et autres catholiques

qui avoient accoustumé de vous assister, s'estoient retirez : M. de Thurenne, dis-je, fit si bonne diligence, que la ville de Figeac fut quittée par ceux qui l'avoient prise, voyans approcher un tel secours.

La reine de Navarre estant fort mal à la Cour, et haïssant infiniment le Roy, son frere, à cause qu'ils s'estoient faits plusieurs reproches sur leur façon de vivre, estoit aucunement bien avec le Roy, son mary : tellement que ses persuasions de ce que l'on n'avoit pourveu aux plaintes et contraventions aux edicts, et les belles esperances que donnoient plusieurs particuliers, qui croyoient de profiter davantage dans la guerre que la paix, furent cause que les armes se prindrent derechef; mais de trente ou quarante entreprises qu'avoient les huguenots, il n'y en eut que trois qui reüssirent, à sçavoir : la Fere en Picardie et Mont-aigu en Poitou, desquelles nous ne dirons rien pource que vous n'y estiez pas, mais seulement de la troisieme qui estoit Cahors.

## CHAPITRE XI.

### Prise de Cahors.

[1580] LE roy de Navarre estant à Mont-auban, environ le mois de may ou juin 1580, fit dresser une entreprise sur Cahors, dont l'execution fut l'une des plus signalées prises de ville par petard, sans aucune intelligence, qui se soit jamais faite : car la ville est bonne, grande et toute environnée de rivieres par trois côtez, dans laquelle, outre les habitans bien armez,

il y avoit prés de deux mille hommes de pied et cent hommes d'armes estrangers , sous un gouverneur des plus braves et qualifiez gentils-hommes de la province, nommé de Vesins, lequel avoit esté adverty, quatre ou cinq jours auparavant, que le roy de Navarre avoit entreprise sur la place : car ledit advis fut trouvé dans sa boëtte , sur lequel il avoit escrit de sa main , par trois fois , nergue <sup>(1)</sup> pour les huguenots.

Le roy de Navarre ayant passé par Mont-auban , Negrepelisse , Saint-Anthonin , Cajarc et Senevieres, pour rassembler tousjours des gens , à cause que M. de Choupes qu'il avoit mandé, n'estoit pas encor joint ; finalement ayant fait une bonne traite, il arriva , environ minuict, à un grand quart de lieuë de Cahors : auquel lieu dans un grand vallon fort plein de pierrotages , sous plusieurs touffes de noyers, où il se trouva une source qui vous fut un fort grand secours , car il faisoit grand chaud, le temps esclatant de toutes parts , de plusieurs grondemens de tonnerre, qui ne furent pas neantmoins suivis de grandes pluyes ; le roy de Navarre, faisant luy mesme l'ordre de ses troupes, selon qu'elles devroient marcher , attaquer et combattre, donna dix soldats des plus dispos et fermes de courage de ses deux gardes , aux deux petardiers qui estoient , à ce que nous vous avons oüy dire, au vicomte de Gourdon , car aussi c'estoit luy qui avoit fait l'entreprise ; apres cela marchoit une troupe de vingt hommes armez et trente harquebusiers des gardes , commandez par Saint-Martin , capitaine des gardes : cette troupe estoit suivie d'une autre , à laquelle commandoit M. de Roquelaure, composée de

(1) *Nergue* : nargue.



quarante gentils-hommes de la Cour du roy de Navarre, des plus determinez, au premier rang desquels vous estiez, et soixante soldats des gardes du Roy, lequel suivoit apres avec deux cens hommes armez, separez en quatre, et mille ou douze cens harquebusiers, separez en six troupes. Il falut emporter trois portes à coups de petards, et encore entr'ouvrir les trous qu'ils avoient faits à coups de haches; d'autant que les hommes armez ne pouvoient entrer qu'à quatre pattes: dès l'entrée de la ville vous eustes à combattre une troupe d'environ quarante hommes bien armez, ayant des hallebardes et pistolets, et environ deux cens harquebusiers; car l'obscurité empeschoit d'en bien juger; mais, au feu des saluës d'arquebusades, on voyoit que la pluspart d'iceux estoient nuds jambes, n'ayans eu loisir de prendre leurs bas de chausses: les cloches faisoient un merveilleux bruit, sonnans l'alarme de toutes parts: les voix un autre, crians incessamment: charge, charge, et tuë, tuë; les harquebusades et cliquetis d'armes un autre; les tuilles, pierres, tisons et pieces de bois, que du haut des maisons l'on jettoit sur vous un autre; et les bris des espées et froissis des piques et halebardes un autre: car, dès le premier combat, l'on en vint aux mains, jusqu'à se colleter les uns les autres, et dura cette meslée plus d'un grand quart d'heure, durant laquelle vous fustes porté par terre d'une grosse pierre, qui, ruée d'une fenestre, vous tomba sur le casque, et fustes relevé par le sieur de Bertichere et la Trape, qui combattoient pres de vous.

Il se fit encore plus d'une douzaine de semblables combats, en quelques-uns desquels le Roy mesme se

trouva , de sorte qu'il y rompit deux hallebardes , et furent ses armes trouvées marquées de quelques coups d'harquebuses ou pistolets et de plusieurs coups de main ; les vostres n'en furent pas exemptes , et notamment à la troisieme meslée , lors que l'on attaqua les barricades de la grande place , où estoient les pieces d'artillerie , vos tassettes (1) s'estans défaites , vous fustes blessé d'un coup de hallebarde dans la cuisse gauche , qui ne vous empeschâ pas neantmoins de vous trouver aux exploits , qui furent en grand nombre ; n'y ayant quasi canton , place ou maison de pierre , où ceux de la ville ne se défendissent si obstinément , que vous fustes pres de cinq jours et cinq nuicts avant que d'en estre maistres absolus.

Les trois dernieres nuicts il y eut incessamment de grandes alarmes sur les bruits de secours meslez d'arquebusades , voix , cris et tel tintamarre et confusion de toutes parts , que nous vous avons souvent oüy dire , que vous n'aviez guere veu de choses plus dignes de remarque , pour estre des plus belles et des plus effroyables tout ensemble ; et la ville estant de grand circuit , il n'estoit plus possible ; veu le peu de gens de guerre qu'avoit le roy de Navarre , qu'il pût plus faire faire par tout les gardes necessaires , tant vous estiez tous las , alterez , affamez et travaillez de sommeil , y ayant desja trois jours et trois nuicts que vous estiez armez , sans avoir entré en maison ( car si l'on se fust amusé au pillage dès le commencement , tout estoit perdu ) , beu ny mangé qu'un coup et un morceau par-cy par-là en combattant , ny dormy que tout debout , vos cuirasses appuyées sur quelques

(1) *Tassettes* : cuissards.

étaux de boutiques, et eussiez en fin succombé aux attaquemens des ennemis de dehors, qui venoient de toutes parts au secours de cette ville, qui s'augmentoient journellement et pouvoient entrer facilement dedans, par un des quartiers d'icelle nommé la Barre, que les habitans tenoient encore, et estoient apres à percer la muraille pour cét effect; tellement que tous les plus sages et consideratifs serviteurs du roy de Navarre, prevoyans tous ces inconveniens, luy conseilloyent, à tous momens, de rassembler le plus de ses gens qu'il luy seroit possible, monter à cheval, abandonner la ville et se retirer; car tous vous autres, voire luy mesme, estiez si fatiguez, et outre les blessures de plusieurs, aviez les pieds si escorchez et plains de sang, que nul ne se pouvoit quasi plus soutenir; mais à toutes telles propositions de sa retraite, ce prince respondit tousjours constamment et avec un visage riant, qui resolvoit les cœurs les plus effrayez: « Il est dit la haut ce qui doit estre fait de moy en toute « occasion, et partant souvenez-vous que ma retraite « hors de cette ville, sans l'avoir conquise et asseurée « au party, sera la retraite de ma vie hors de ce « corps, y allant trop de mon honneur d'en user « autrement, et partant que l'on ne me parle plus que « de combattre, de vaincre ou de mourir. »

Les choses estans en cette extremité, il n'y a point de doute qu'elles alloient augmentant, lors que M. de Choupes, qui avoit esté mandé pour se trouver à cette entreprise, et n'avoit pû assembler ses troupes plus-tost, arriva aux portes de la ville, du costé où l'on estoit entré, ayant environ cent hommes bien armez et cinq à six cens harquebusiers, avec lesquels, sça-

chant l'estat déplorable où toutes choses estoient reduites , il fit de tels efforts et combattit si bravement dedans la ville , dehors icelle , contre le secours , assisté des moins las et blessez du roy de Navarre , qui , par son arrivée , avoient repris courage , qu'en fin le quartier de la Barre et le college qui tenoient encore furent pris , toutes les courtines , tours et portaux de la ville garnis , le secours ennemy contraint de se retirer , et la ville entierement conquise , au pillage de laquelle on ne s'espargna pas ; et en vostre particulier , vous gagnastes , par le plus grand bon-heur du monde , une petite boüette de fer , que nous croyons que vous avez encore , que vous baillastes lors à l'un de nous quatre à porter , et l'ayant ouverte , trouvastes quatre mille escus en or dedans. Qui voudroit reciter toutes les particularitez de cette surprise de ville et n'oublier rien des choses dignes de remarque qui y arriverent , tant au roy de Navarre qu'à chacun de vous autres messieurs les plus qualifiez , il s'en feroit un gros volume ; mais nous laisserons cela aux historiens , aussi bien , comme nous l'avons desja dit , que toutes les autres où vous n'avez point eu de part , soit par le moyen de l'employ des mains ou de la bouche , ou des yeux ou des oreilles , nostre but n'ayant esté autre que de vous ramentevoir ce qui a passé par vostre cognoissance.

## CHAPITRE XII.

## Escarmouche près de Marmande.

LE roy de Navarre ayant pourveu à la conservation de cette ville de Cahors , où il laissa , ce nous semble , M. de Cabrerres pour gouverneur , il s'en retourna vers Mont-auban , puis vers Eause , où il défit deux ou trois troupes qui commençoient à se former , pour aller trouver le mareschal de Biron qui assembloit unè armée que le Roy luy avoit commandé de mettre sur pied pour resserrer le roy de Navarre dans ses places , et empescher luy et ses troupes de tenir la campagne. Entre lesquelles factions que fit le roy de Navarre , celle de Marmande merite de n'estre pas oubliée , laquelle passa ainsi qu'il s'ensuit.

Le roy de Navarre passant de Mont-auban à Leytoure , et le mareschal de Biron ne voulant plus souffrir que les calvacades et diligences ordinaires de ce prince luy escroçassent sans cesse quelques pieces de ses troupes naissantes , prit resolution de ne les assembler , ny loger plus à la campagne , mais dans la ville de Marmande ; ce qui fut cause que le roy de Navarre quitta Nerac , et s'en alla loger à Thoneins , d'où il se faisoit journellement quelques factions guerrieres , entre lesquelles nous en remarquerons une seule , pource que vous y eustes part , et non aux autres ainsi que nous l'a conté M. de Bois-bruëil , qui estoit avec vous en ce temps-là.

Le roy de Navarre donc , voyant que cette quantité de noblesse gasconne qui estoit dedans Marmande ,

au moindre ennemy qui paroissoit , sortoit à diverses troupes pour aller apres luy , et le charger à l'envy l'un de l'autre , à qui se montreroit le plus eschauffé à la poursuite , se resolut de dresser une partie , pour essayer d'en attrapper quelques-uns ; et pour y parvenir s'estant de bon matin , avec trois cens chevaux et les deux compagnies de ses gardes , mis en embuscade dans un grand bois situé à demie lieuë de Marmande , au bout duquel il passe un ruisseau non gueable à gens de cheval , pource que les bords en sont trop hauts et trop droicts , sur lequel il y a un pont de pierre ; il y logea cent harquebusiers de ses gardes assez prés d'iceluy , sur les rives de ce ruisseau , où ils se tenoient couchez sur le ventre , esperant que quelques troupes des ennemis le passeroient en poursuivant ceux des siens qu'il faisoit estat d'envoyer donner le coup de pistolet aux portes de la ville : pour lequel effect il commanda au sieur de Lesignan , brave et sage gentil-homme , de prendre vingt ou vingt-cinq des mieux montez et armez , plus deliberez et obeyssans de vous autres messieurs , du nombre desquels vous fustes , avec des défenses expresses de s'engager en aucun combat , mais tousjours en se retirant avec espee d'effroy , essayer de les faire passer le pont , et aux harquebusiers de ne se descouvrir ny tirer , qu'un bon nombre n'eut passé , pource qu'aux premieres saluës d'harquebusades , il marcheroit en gros pour soustenir ses coureurs , qui lors auroient tourné teste.

Tout cela ainsi disposé , le sieur de Lesignan l'observa exactement , donnant jusques aux portes de la ville , qu'il estoit encore assez matin , où la pluspart

de vous autres, comme ils disent en Gasconne, firent fumer le pistolet sur quelques soldats et habitans qu'ils rencontrèrent dehors; puis aussi-tost, afin d'éviter les harquebusades des murailles et tours, vous vous mistes sur la retraite, laquelle ayans faite jusques hors la portée d'arquebuse, et voyans que vous n'estiez pas suivis de cavalerie, M. de Lesignan fit faire alte et tourner teste, auquel lieu vous ne demeurastes pas long-temps, pource qu'il sortit quelques harquebusiers, qui s'avançoient par les lieux couverts, pour vous saluër : tellement que vous pristes un peu plus de large, craignant que la blessure de quelque homme ou de quelque cheval ne vous engageast, pour le retirer ou l'attendre, à ce qui vous estoit expressément deffendu, et lors vous vistes trois trompettes sonnantes à cheval, sortir de la ville, suivies de bon nombre de cavalerie que vous ne pouviez pas bien conter certainement, pource que tousjours il en arrivoit de nouveau qui se joignoient aux premiers, qui se mirent à marcher droit à vous au trot, paroissans plus de cent chevaux, dont quelques-uns crioient : « Ça, « ça, cavaliers, un coup de pistolet pour l'amour de « la maistresse; car vostre Cour est trop remplie de « belles dames pour en manquer. »

Mais M. de Lesignan faisant la sourde oreille à ces défis, ne pensoit qu'à se retirer pour les attirer dans l'embuscade, et laissans six des siens, un peu derriere, pour faire la retraite, avec défence de s'engager à rien (ceux-là, ce nous semble, commandez par un que l'on nommoit le Bois ou Quasy, que l'on estimoit fort brave et advisé soldat, mais à cette fois la vanité et la hayne l'emporterent), et luy se mit au grand trot

vers le pont, nonobstant tous les défis des autres qui crioient incessamment: « Comment, cavaliers, sera-t'il possible que des gens, qui se disent marcher sous la banniere de Mars et d'Amour tout ensemble, se retirent ainsi fuyans, sans avoir donné un seul coup d'espée que sur des pauvres manans, que vous avez trouvez hors des portes. » En fin un seul d'eux, avec lequel Quasy avoit querellé, s'estant avancé, se mit à crier vers les six qui estoient plus derriere faisant la retraite: « Cavalier au cheval noir et chanfrin blanc, si vous estes Quasy, comme je vous estime tel, et trop brave pour refuser à donner un coup de pistolet pour vuider nos differends, je vous le demande, et vous promets d'aller seul et faire faire halte à la troupe, si vous voulez faire de mesme. » Ce qui ayant esté executé ils s'avancerent l'un contre l'autre, et s'attaquerent si bravement, que celui de Marmande fut blessé et porté par terre hors de dessus son cheval qui s'enfuyt à la troupe, et celui de Quasy fut tué et tomba à terre, son maistre se sauvant à pied vers ses compagnons; lesquels le voulant attendre, et M. de Lesignan eux, afin de passer tous ensemble le pont, qui n'estoit plus qu'à deux ou trois cens pas de là, vous fustes chargez de telle furie et impetuosité, qu'il fut impossible d'empescher le combat, et que leurs coureurs au nombre de cinquante, ne passassent le pont pesle-mesle avec vous, où il fut donné plusieurs coups de pistolets et d'espées, lesquels porterent presque tous, vos harquebusiers n'ayans osé faire leur saluë, pource qu'ils eussent aussi-tost tué des vostres que des ennemis, lesquels ne laisserent



pas de les descouvrir, et partant se douterent bien qu'il y avoit partie faite et qu'il falloit tenir bride en main, comme ils firent apres s'estre desmeslez: neantmoins quelque vaillante lance, ou bien quelque valet qui avoit pris l'espouvante, d'une si furieuse attaque, suivie de tant de troupes s'enfuyant vers les troupes du roy de Navarre, trouva un gentil-homme de sa Cour fort brave, et aussi estimé fort sage et prevoyant, auquel il fit accroire, adjoustant de grands sermens à son assertion, que les coureurs du roy de Navarre, que l'on avoit envoyez agacer les ennemis, avoient trouvé toute leur armée en bataille, cavalerie et infanterie, par laquelle ils avoient esté taillez en pieces, et tous les harquebusiers logez sur le bord du ruisseau, investis de telle sorte, qu'ils estoient lors tous morts ou pris; ce qu'entendu par ce gentil-homme qui ayroit infiniment le Roy, il luy porta aussitost ces nouvelles pour tres-certaines, le conjurant de se vouloir sauver et se retirer en diligence, et en fit de telles instances reiterées, donnant la chose pour indubitable, que les plus vieux et sages capitaines se conformerent à ce conseil, et importunerent tellement ce prince de le vouloir suivre, que nonobstant l'opiniastreté qu'il tesmoignoit au contraire, disant qu'il seroit encor assez temps de se retirer lors qu'il auroit l'ennemy en veüe, ils s'en firent croire, laissant trente chevaux pour faire la retraite; avec lesquels et les harquebusiers des gardes des rives du ruisseau, qui avoient regaigné le bois et là trouvé leurs chevaux, vous vous joignistes peu à peu avec le Roy mesme, que vous trovastes faisant halte en trois escadrons separez, la teste tournée vers le lieu du

combat, sur l'advis au vray qu'il avoit receu de M. de Lesignan, de ce qui s'estoit passé en ce combat : les ennemis perdirent deux gentils-hommes morts, cinq ou six hommes ou chevaux blessez, dont le vostre estoit du nombre, ayant eu un coup de pistolet dans le col, duquel il mourut trois jours apres. Le Roy fut fort en colere contre ceux qui l'avoient fait retirer si viste, d'autant que le seigneur de Lesignan en parloit fort haut et avec blasme contre ceux qui s'en estoient fuits sans voir l'ennemy, d'autant que cela n'estoit jamais arrivé à ce prince.

---

### CHAPITRE XIII.

Formation d'un nouveau parti par le prince de Condé. Siège de Nerac. Prise de Montségur. Faute commise par Rosny.

QUELQUE temps auparavant toutes telles executions, M. le prince avoit faict surprendre la Fere en Picardie, et s'estoit retiré en icelle apres s'estre separé du roy de Navarre en assez mauvais mesnage, à cause de M. de Thurenne, qu'il disoit tous les jours estre favorisé à son prejudice; et combien qu'il se soit passé plusieurs choses signalées, tant au siege qui fut mis devant ladite ville, qu'au voyage de M. le prince en Allemagne, si ne laisserons-nous pas d'en remettre les particularitez aux historiens, d'autant que vous n'y eustes nulle part, et vous ramentevrons seulement que ce prince fit lors des brigues et menées pour former, dans le party general de ceux de la religion, quelque espee de party particulier, qui dépendist tout de luy, ayant, pour parvenir à ce des-

sein, attiré quelques villes de Dauphiné et de Languedoc, et convenu de bailler Ayguemortes et Pecais au prince Casimir, comme une espece d'ostage, tant pour leur retraite, que pour servir de garand des deniers qui luy seroient deubs pour la solde des gens de guerre qu'il ameneroit, lesquels ne seroient tenus de recognoistre le roy de Navarre; lequel, adverty de ces monopoles, envoya le vicomte de Thurenne dans ces provinces-là, pour les renverser, comme il fit, et se passa plusieurs particularitez en ces intrigues, qui meritoient bien d'estre sceuës.

Mais pource que vous n'eustes aucune part en icelles, ny n'y fustes employé, nous en laisserons le recit aux historiens, et dirons seulement qu'après la faction de Marmande, cy-dessus recitée, le roy de Navarre voyant que le mareschal de Biron s'estoit rendu maistre de la campagne, et desirant de pouvoir disperser ses troupes par les villes qui, en apparence, en pourroient avoir le plus de besoin, il se retira dans Nerac, qui estoit le Paris et les delices de la cour huguenotte, à cause de la grande quantité de belles dames que la reine de Navarre et Madame avoient avec elles en cette ville-là, devant laquelle le mareschal de Biron, comme par une espece de bravade, à cause de quelques paroles de mespris que le roy et la reine de Navarre avoient tenuës de luy, vint mettre son armée en bataille sur le haut d'un costeau, duquel on descouvroit toute la ville; là il fut attaqué d'une fort grande escarmouche, et d'autant que le roy de Navarre avoit fait deffendre de sortir à cheval, de crainte d'engager quelque chose mal à propos, voire n'avoit laissé ouvrir que les petits guichets des portes,

pource que ce n'estoit que hayes, vignes et fossez entre la ville et l'armée : vous vous resolustes de reprendre vostre premier mestier, et faire encore le fantassin ; et, en ce dessein, vous estant pourveu d'une bonne harquebuse et de l'esquipage necessaire, vous vous allastes mesler avec les simples soldats, aux lieux plus hazardeux, tellement que l'on vint dire au roy de Navarre, que vous estiez pris et blessé ; dequoy grandement fasché et en colere, il envoya le sieur des Champs et le capitaine Dominge pour voir ce qui en estoit, avec commandement de vous ramener ; lesquels vous ayans retiré de l'escarmouche où vous estiez entre les plus avancez, ils vous ramenerent au roy de Navarre, lequel vous rabroüa infiniment, vous appella estourdy et presumptueux ; et vous defendit d'aller plus en aucune faction de guerre sans son congé. La reine de Navarre, Madame sœur du Roy et toutes les dames de leurs suites vindrent, pour voir l'armée ennemie et l'escarmouche, sur les murailles, tours et portaux de la ville, contre lesquels le mareschal de Biron fit tirer cinq ou six coups de canons, puis se retira pour aller prendre logis.

Quelque temps apres le roy de Navarre s'en alla vers Bergerac et Sainte Foy, desquels lieux il fit manier par un nommé le capitaine Melon une entreprise sur Monsegur, qui fut executée avec heureux succez ; par le moyen d'un trou pour escouler les eaux, qui avoit esté laissé à une muraille dont on avoit bouché une des portes de la ville, y ayans en icelle deux portes, dans lequel trou on ficha une saucisse pleine de poudre à canon, si longue et si grosse qu'elle contenoit bien quatre ou cinq cens

livres, et laissé un bout dehors, pour mettre le feu, caché entre les herbes, orties et ronces : tout cela ainsi bien préparé, et le jour de l'exécution pris, le roy de Navarre vous permit, ensemble à quelques autres de sa jeune noblesse, d'y aller. Le feu ayant esté mis à cette saucisse, elle fit des merveilles; car elle emporta non seulement les deux portes entre lesquelles elle avoit esté logée et les murailles qui estoient contre icelle pour les boucher, et les jetta plus de cinquante pas loing, l'une dehors et l'autre dedans la ville; mais aussi ruyna une partie des voûtes du portail, de telle sorte que l'on pouvoit entrer trois hommes de front, ce qui fût faict aussi-tost, et se trouverent les habitans tellement surpris, qu'ils ne firent pas grande resistance; aussi n'y eut il que cinq des leurs tuez, et huit ou dix de blessez, et deux tuez du costé du roy de Navarre et autant de blessez. Nous ne nous souvenons point avoir oüy dire qu'il vous y fut rien arrivé de particulier qui soit digne de remarque, ny du temps que sur le bruict du siege de cette ville, vous vous jettastes dedans pour la defendre avec quarante gentils-hommes de la jeune noblesse du roy de Navarre, qu'il y envoya outre quatre ou cinq cens harquebusiers; mais nous sçavons bien qu'il regna cette année-là une certaine maladie nommée la coqueluche, de laquelle encore que vous fusiez des plus violemment assaillis, neantmoins on remarqua que vous ne laissastes pas de travailler de telle sorte au quartier qui vous avoit esté baillé à defendre, qu'encore qu'on l'eut estimé le plus foible, il fut estimé le plus fort, à cause des grands terrassemens et retranchemens que vous y aviez faicts lors

que vous vous en retournastes à la Cour; car les ennemis voyans cette ville fournie de tant de braves hommes, qui tous travailloient et remuoient terre en diligence, n'oserent l'assieger.

A vostre retour pres du roy de Navarre, il loüa infiniment vostre personne et vos ouvrages; mais huit jours apres il y eut de grandes coleres entre luy et vous, d'autant que deux gentils-hommes des siens, l'un nommé le sieur de Beauvais, fils de celuy qui avoit esté gouverneur de sa jeunesse, et l'autre le sieur d'Usseau, ayans de longue main disputé ensemble, et se picottans tous les jours l'un l'autre, se rencontrerent un soir tous deux par hazard à souper avec vous, et au sortir de table tous deux l'un apres l'autre, et puis conjointement, vous prièrent de leur faciliter le moyen de se battre sans qu'ils fussent obligez de se servir de seconds; vous fistes tout ce qu'il vous fut possible pour les accommoder, mais chacun d'eux avoit en tel mespris son compaignon, que n'en pouvans venir à bout, vous les menastes sur le pré, où, pour le commencement, ils ne s'approchoient pas de trop prés; neantmoins, à la fin, vous les ramenastes tous deux fort blessez; dequoy, le roy de Navarre ayant esté adverty il s'en offensa infiniment, pource qu'il aymoit Beauvais, et en vint jusques à vous dire des injures, et vous menacer de vous faire trancher la teste, pour avoir fait, comme il disoit, une action qui trenchoit du souverain; vous repliquastes, comme chacun le publoit, un peu bien haut, disant que vous n'estiez ny son sujet, ny son vassal, que vous l'estiez venu servir de pure affection que vous luy portiez, à vos despens pour acquerir de la gloire et de l'honneur,

et non pour y perdre la vie honteusement, comme il vous en menaçoit; et partant estiez resolu de vous retirer, estant bien assuré que vous ne manqueriez pas de maistre, lors que vous en desireriez trouver. Sur quoy il vous repartit : que les chemins vous estoient libres, et qu'il ne manqueroit pas aussi de serviteurs; tellement que nous vous vismes tout prest de le quitter; mais en fin la reine et la princesse de Navarre, qui vous ont tousjours affectionné, racommoderent tout cela, de sorte que le roy de Navarre vous fit depuis quasi meilleure chere.

---

#### CHAPITRE XIV.

Les Pays-Bas offrent la couronne ducale au duc d'Anjou, frère de Henri III. Propositions que ce prince fait à Rosny. Surprise de Saint-Milion.

NOUS rassemblerons en ce chapitre diverses affaires, non peut estre selon l'ordre des temps, mais selon qu'il nous en pourra souvenir, et commencerons par vous ramentevoir comme il se fit plusieurs conférences entre la Reine mere et le roy de Navarre, és lieux d'Auchx, Nerac, et du Fleix, sur les inexécutions du traité de paix, pendant lesquelles il se passa infinies particularitez touchant les affaires d'Etat, intrigues de Cour, et amourettes qui seroient bien dignes de remarques. Mais d'autant que vostre jeunesse ne permettoit pas que vous eussiez part aux plus importantes, et que nous n'en pourrions raconter toutes les veritez, dont nous avons oüy parler, sans manquer de respect à ceux auxquels nous devons,

nous laisserons la narration aux bons historiens, lesquels par icelle n'obmettront pas à faire bien comprendre que le plus souvent les passions humaines en choses frivoles, les extravagances des esprits, et les niaiseries et jalousies de Cour, sont les premiers mobiles qui donnent le bransle et l'acheminement, bon ou mauvais, aux plus grandes affaires d'Etat, et nous contenterons de vous ramentevoir une faction guerriere qui se fit pendant que les Cours de la Reine mere, de M. d'Alençon, du roy, reine et princesse de Navarre, furent à Coutras pour traiter de la paix que Monsieur poursuivoit instamment, pour les raisons suivantes,

Nous avons cy-devant fait mention que la Reine mere ayans pris opinion que son fils d'Alençon, devenu duc d'Anjou, ne l'aymoit pas beaucoup, à cause qu'elle avoit tousjours plus tesmoigné d'amitié à son fils d'Anjou, devenu roy de Pologne, et pour lors roy de France, que non pas à luy, et qu'à cette occasion il traverseroit incessamment ses desseins et envieroit son autorité, elle avoit recherché les moyens, sous couleur de procurer son agrandissement, de luy faire espouser la reine d'Angleterre, et le faire eslire chef des armes, des desseins et des peuples des Pays-Bas, lesquels, en ces dernieres années, s'estoient quasi tous, grands et petits, huguenots et catholiques, revoltés de l'obeyssance et sujection du roy d'Espagne.

Or, toutes ces pratiques là ayans tiré en longueur, il estoit advenu que ceux de ces provinces croyans de rendre leur revolte moins odieuse, en choisissans pour leur prince, quelqu'un qui fut de la maison d'Austriche, avoient appellé l'archiduc Matthias; le-



quel à son arrivée, avec son simple train, ayant fait le prince d'Orange (1) son lieutenant general en toutes les provinces qui s'estoient sousmises à luy, fit naistre de telles jalousies et mescontentemens de tous les autres grands seigneurs qui presumoient ne luy estre en rien inferieurs, qu'ils commencerent à se diviser et se des-unir, et les uns apres les autres à retourner sous l'obeysance d'Espagne, et dés-lors tomba cét Archiduc en telle haine et mespris parmy ces peuples, joignant à cela sa foiblesse, qu'ils le prierent de se retirer en Allemagne, et jetterent à bon escient les yeux et les cœurs sur M. le duc d'Alençon et d'Anjou, et se resolurent de l'eslire leur prince, lequel estant adverti de leur dessein, et qu'il venoit députez vers luy pour cét effet, au temps qu'il sejournoit à Coutras; il sollicita si ardemment la paix, afin de s'en pouvoir aller, qu'elle y fut en peu de temps concluë (2), apres laquelle il s'achemina vers Tours, où il commença ses levées de gens de guerre, pour aller promptement secourir ces peuples qui l'avoient déclaré leur prince et souverain seigneur.

Avant que de partir de Coutras, il convia et fit solliciter par les siens, tout ce qu'il y avoit de braves et galants hommes prés du roy de Navarre, de le vouloir assister et venir servir de leurs personnes et de leurs amis, ces prieres accompagnées de tant de belles promesses, qu'il y avoit dequoy s'y laisser persuader, entre lesquels vous ne fustes pas oublié; MM. de Fervaques et de la Roche - pot, qui estoient vos

(1) *Le prince d'Orange*: Guillaume de Nassau. — (2) *Elle y fut en peu de temps concluë*: cette paix fut signée à Fleix sur la Dordogne, au mois de novembre 1580.

parens et amys inthimes, vous portant parole de la part de Monsieur, laquelle il vous confirma peu apres, de vous mettre en possession de tous les grands biens du vicomte de Gand, vostre oncle et vostre parrain, desquels il vous avoit des-herité à cause de la religion, et outre cela vous dit: que vous regardassiez à luy demander quelque chose sur les terres qu'il avoit proche de vous, et qu'il vous le donneroit jusques à douze mille escus, pour vous ayder à dresser vostre compagnie, adjoustant à ces mots (plus genereux qu'il ne montra depuis avoir le courage), car je suis resolu de donner tout ce que j'ay à ceux qui m'assisteront en une si bonne occasion, sans vouloir reserver pour moy, que l'esperance des choses plus grandes.

Or, retournant à cette faction guerriere dont nous avons parlé, vous vous souviendrez que pour traiter la paix, l'on avoit fait une espece de trefve, mais qui ne s'estendoit que dans Coutras et une lieuë et demie à l'entour. La Reine mere n'ayant jamais voulu estendre davantage ses limites, pource, disoit-elle, qu'elle estoit resoluë de conclure plutost la paix, ou en oster du tout l'esperance, qu'une trefve generale n'auroit esté publiée aux lieux esloignez, tellement que dans cét espace où residoient ces quatre Cours, l'on n'y voyoit, n'y oyoit-on parler que de paix, d'amour, dances, balets, courses de bagues et autres galanteries; mais si tost que sans passe-port l'on estoit hors de ses bornes, ils se prenoient prisonniers, et se donnoient coups d'espées et pistolets entre gens de differends party, lesquels se rencontroient à la campagne.

Sur ce fondement, le roy de Navarre fit dresser une

entreprise, à quelques-uns des siens, pour essayer de prendre une ville à deux lieuës de Coutras, nommée Saint Milion, pour laquelle executer, tous ceux de vous autres, qui desirerent estre de la partie, fustes renvoyez à Sainte Foy, afin que l'on ne se pût pas plaindre que fussiez partis d'un lieu qui fut en trefve, et deux jours apres vous partistes un soir à nuict fermée, et vous rendistes deux heures avant le jour à un quart de lieuë de la ville, où ayans mis pied à terre, vous marchastes par un profond valon et arrivastes sans allarmes près des murailles : celui qui menoit le dessein marchant devant avec six soldats choisis qui portoient la saucisse, laquelle ils fourrerent dans une assez grosse tour, par deux canonnières assez basses, qui estoient en icelle, ausquelles saucisses le feu ayant esté mis, la tour s'entrouvrit, de sorte que deux hommes y pouvoient entrer de front, avec un tel tintamarre, qu'il fut entendu jusqu'à Coutras; laquelle occasion fut aussi-tost embrassée par tous vous autres qui estiez couchez sur le ventre, départis en trois bandes, chacune composée de vingt hommes armez et soixante harquebusiers, et apres eux venoit encore M. de Roquelaure, avec soixante hommes armez, pour demeurer dehors et subvenir aux accidens qui se pourroient presenter. Vous entrastes dans la ville, sans aucune opposition, et ne rencontrastes que deux troupes qui, ayans tiré quelques harquebusades, se retirerent; bref il n'y eut que quatre hommes de tuez de ceux de la ville, et six ou sept de blessez, et de vostre costé, deux soldats tuez et trois ou quatre blessez; puis tous les habitans se renfermerent dans leurs maisons, sans faire plus au-

cune défense ; puis on s'employa au pillage , où les gens de guerre et sur tout les voisins du lieu s'employèrent comme braves gascons.

Cette surprise de ville estant sceuë à Coutras , il y eut de grandes plaintes contre tous vous autres qui l'aviez favorisée , de la part de la Reine mere , de monsieur d'Alençon et d'Anjou , et autres députez pour la paix , comme d'une infraction de foy et de trefve ; dequoy ils demanderent justice au roy de Navarre , lequel la promit si la place estoit scituée dans les limites données à la trefve ; sur quoy il y eut des commissaires députez de part et d'autre pour faire cette verification , à laquelle il ne resta plus aucune difficulté , lors qu'on fit apparoir qu'un marchand de la religion ayant esté pris à un quart de lieuë de Saint Milion , par ceux de la ville mesme , avoit esté depuis huit jours déclaré de bonne prise au conseil de la Reine mere , ce qui fit terminer toutes ces plaintes , pour venir à une conclusion de paix que Monsieur sollicitoit et pressoit instamment , pour les raisons cy-dessus dittes ; aussi ne fut elle pas plutost publiée , qu'il partit en diligence pour aller assembler son armée.

## CHAPITRE XV.

Conversation entre le roi de Navarre et Rosny. Départ de ce dernier pour les Pays-Bas.

OR pource que nous avons dit cy-devant , que les plus grandes , magnifiques et serieuses affaires d'Estat , tirerent leur origine et leurs plus violens mouvemens , des niaiseries , jalousies , envies et autres bïjarteries de la Cour , et se reglent plutost sur icelles ,

que sur les meditations et consultations bien digerée , ny sur les considerations d'honneur , de gloire , ny de foy ; nous vous ramentevrons un discours que vous nous tinstes peu apres que vous fustes party d'aupres du roy de Navarre , pour aller chez vous , donnant pour pretexte à ce congé ainsi soudainement requis , la foy et la parole que vous aviez donnée à Monsieur , de le servir , en ses guerres de Flandres , avec un regiment ou une bonne troupe de vos amys , d'autant qu'il vous avoit promis de vous mettre en possession des biens de M. le vicomte de Gand , vostre oncle et vostre parrain , desquels il avoit des-herité monsieur vostre pere et vous par consequent , à cause de la religion , et qu'il ne vous avoit pas voulu envoyer en Flandres , pour y estre eslevé pres de luy.

« Quoy donc , vous dit lors le roy de Navarre , c'est  
« à ce coup que nous vous allons perdre du tout ,  
« car cela estant vous deviendrez Flament et vous  
« serez papiste. « Sire , luy respondistes - vous , je  
« n'ay point encore pensé à vous quitter pour cela ,  
« et beaucoup moins à quitter Dieu et son service ;  
« mais la Flandre estant le pays originel de ma mai-  
« son , tant du costé de Bethune que de Melun et de  
« Hornes , n'y ayant quasi seigneur de bonne maison  
« en toutes ces provinces ausquels je ne sois parent ,  
« et plusieurs grands biens m'y appartenans , si mon  
« oncle ne me fait point de tort , vostre majesté voit  
« bien que toutes sortes de raisons m'obligent de  
« faire ce voyage , et de suivre ce prince pour un  
« temps , mais je ne laisseray pour cela d'estre tous-  
« jours vostre serviteur , puis que mon pere m'y a  
« destiné dés ma premiere jeunesse , et me l'a fait

« ainsi jurer en mourant, et cela fondé (outre l'affec-  
 « tion naturelle des miens de pere en fils envers ceux  
 « de vostre maison en l'alliance de laquelle ils ont eu  
 « l'honneur d'estre entrez) sur ce qu'un mien pre-  
 « cepteur nommé la Brosse, qui se mesle de predire  
 « et de faire des nativitez, ayant fait la vostre et la  
 « mienne, et par icelles veu que j'avois l'honneur  
 « d'estre né, comme vostre majesté, en décembre le  
 « jour de sainte Luce, m'a plusieurs fois assuré, avec  
 « grands sermens, qu'infailiblement vous serez un  
 « jour roy de France, regnerez assez longuement,  
 « et tant heureusement, que vous eslevez votre  
 « gloire et la magnificence de vostre royaume, au  
 « plus haut degré d'honneur et de richesses, que l'on  
 « sçauroit desirer; que je seray des mieux aupres de  
 « vostre majesté, laquelle m'eslevera en biens et aux  
 « plus hautes dignitez de l'Estat, et pour mon regard  
 « je commence à y adjoûter quelque foy, pource que  
 « tout ce qu'il m'a predit de la mort de mon pere et  
 « de mon frere aîné, des perils et hazards que j'ay  
 « courus, des blessures que j'ai desja receuës, et en  
 « dois bien encor avoir de plus grandes, et de toutes  
 « mes autres fortunes, voire jusqu'à me particuli-  
 « ser le voyage que j'entreprends maintenant, s'est  
 « trouvé veritable; et partant soyez assuré, quel-  
 « ques petits dépits que je puisse avoir tesmoigné  
 « assez mal à propos, desquels je me repentis aussi-  
 « tost, et vous en demanday pardon, que je vous  
 « serviray à jamais de cœur, d'affection et tres-  
 « loyaument; voire vous promets que si vous avez  
 « la guerre sur les bras, je quitteray Monsieur et la  
 « Flandre, pour vous venir servir. »

« Or bien, vous respondit le roy de Navarre,  
« vous me resjoüissez infiniment de me dire cela,  
« encore que je n'adjouste pas trop de foy à tous ces  
« pronostiqueurs, pource que Dieu y est offensé  
« grandement, et me faites souvenir de quelque chose  
« de semblable, touchant Monsieur et moy; et puis  
« que vous protestez de ne changer jamais de reli-  
« gion et de nous venir ayder, si on nous fait la  
« guerre, je ne vous tiens plus pour perdu, mais  
« pour estre à moy autant que je me le suis promis,  
« et que je le desire; car, quant à ce prince que  
« vous allez maintenant servir, il me trompera bien,  
« s'il ne trompe tous ceux qui se fieront en luy, et  
« sur tout s'il ayme jamais ceux de la religion, ny  
« leur fait aucuns avantages; car je sçay pour luy  
« avoir oüy dire plusieurs fois, qu'il les hayt comme  
« le diable dans son cœur; et puis il a le cœur double  
« et si malin, a le courage si lasche, le corps si  
« mal basty, et est tant inhabille à toutes sortes de  
« vertueux exercices, que je ne me sçaurois persua-  
« der qu'il fasse jamais rien de genereux, ny qu'il  
« possede heureusement les honneurs, grandeurs et  
« bonnes fortunes qui semblent maintenant luy estre  
« préparées; et quelque bonne mine qu'il me fasse  
« en m'appellant son bon frere, je cognois bien son  
« dessein, c'est de peur qu'il a, que je veille empes-  
« cher le vicomte de Thurenne, vous, Esternay,  
« Salignac et autres de la religion, d'aller en Flandre  
« avec luy, et sçachez qu'il me hayt plus que per-  
« sonne qui soit au monde, comme de ma part je ne  
« l'ayme pas trop.

« Nos premieres haines ayans commencé dès lors

« que nous estions tous deux prisonniers à la Cour ,  
 « et que ne sachans à quoy nous divertir, pource que,  
 « comme vous le sçavez bien, nous ne sortions pas  
 « souvent et n'avois autre exercice qu'à faire voller  
 « les cailles dans ma chambre, nous nous amusions à  
 « carresser les dames; en sorte qu'estans tous deux  
 « devenus amoureux d'une mesme beauté, qui estoit  
 « madame de Sauve (1), que vous voyez encore icy,  
 « elle me tesmoignoit de la bonne volonté, et le ra-  
 « broüoit et mesprisoit devant moy; ce qui le faisoit  
 « enrager; à cela s'adjousta un autre sujet de haine,  
 « à cause d'une prediction quasi semblable à celle  
 « que vous m'avez dite de vostre precepteur; car on  
 « m'a donné pour chose tres-certaine, qu'un jour ce  
 « prince demandant sa bonne fortune à un des siens  
 « qui avoit fait sa nativité, apres plusieurs refus sur  
 « ce faits, et qu'il l'eut menacé de luy faire desplai-  
 « sir, s'il luy celoit la verité des choses qui luy de-  
 « voient advenir; il lui dit: « Je ne vous voulois  
 « rien dire de tout ce que vous desirez sçavoir tou-  
 « chant la royauté, car ny vos mains, ny vostre face,  
 « ny vostre horoscope, ny aucun astre, ne vous pro-  
 « mettent ny felicité, ny grandeur de longue durée;  
 « vous ne serez jamais Roy, car tout cela est reservé  
 « pour le roy de Navarre, qui sera un jour roy de  
 « France, des plus estimé qui ayent jamais regné.

« Et depuis cela je sçay, car il ne s'en est pû taire,  
 « qu'il me porte une envie et une haine mortelle,

(1) *Madame de Sauve*: Beaune de Semblancay, baronne de Sauve: devenue veuve en 1579, elle épousa le marquis de Noirmoutiers. Quoiqu'elle ne fût plus jeune, elle inspira la passion la plus forte au duc Henri de Guise. Il avoit passé avec elle la nuit qui précéda le jour où il fut assassiné à Blois.



« laquelle tout de nouveau s'est augmentée , à cause  
« des louanges qu'il entend m'estre données par les  
« dames, et entre les cavaliers qui disent tout haut  
« qu'il a si mauvaise grace que rien plus , à cajoller  
« les dames, dancier et courir la bague ; qu'il faut en  
« tous exercices de vertu et gentillesses de Cour,  
« qu'il me cede le prix ; dequoy on luy a dit que je  
« me glorifiois , et mesme me mocquois de luy , lors  
« qu'il dançoit ou couroit la bague ; et vous sçavez  
« s'il y eut moyen de s'empescher de rire , une fois  
« qu'il brida la potence , et une autrefois qu'il se laissa  
« choir en faisant manier un cheval , et que son es-  
« cuyer couppa les rennes du cheval , pour en rejet-  
« ter la faute là dessus , et vous ay dit tout cecy sur  
« ce que vous m'avez representé des pronostications  
« que vous avoit autre-fois fait vostre precepteur,  
« lesquelles j'essayeray d'accomplir pour ce qui vous  
« regarde , si le surplus se trouve veritable , et ainsi  
« vous le promets-je ; cependant je seray bien-ayse  
« que vous puissiez avoir bonne fortune en Flandre,  
« puis que vous m'asseurez de nous venir revoir si  
« l'on nous fait la guerre , laquelle , à mon opinion,  
« ne tardera pas beaucoup à nous tomber sur les bras,  
« plus furieuse que jamais ; car, selon les advis que  
« j'en reçoÿ , il se jette des fondemens de toutes  
« parts pour exterminer entierement la religion. »

Et sur cela il vous embrassa, et vous dit : « Adieu,  
« mon amy, souvenez-vous de vos promesses ; » les-  
« quelles, en luy embrassant le genoüil et baisant une  
« main , vous luy reïterastes avec grands sermens , et  
« ainsi vous retirastes à vostre logis ; puis ayant pris  
« congé de la Reine mere , de celle de Navarre , de Ma-

dame, et de quelques-uns de vos amys, vous montastes à cheval, pour aller prendre la poste, où, à la première, vous laissastes vostre train, et nous avec pour le conduire.

---

## CHAPITRE XVI.

Entrée du duc d'Anjou dans Cambrai. Prise de Cateau-Cambresis. Trahison dont le gouverneur de Cambrai est victime.

[1581] Estant donc party d'aupres du roy de Navarre, ainsi qu'il a esté dit au chapitre precedent, vous vous en allastes à Rosny, où la première chose que vous fistes, fut d'envoyer le sieur de Maignan, vostre escuyer, à Paris, pour vous achepter de grands chevaux; lequel, huict ou dix jours apres, vous en amena six assez beaux et bons, et, entre iceux, un cheval d'Espagne, noir, qui n'avoit rien qu'une tache blanche à la fesse droicte, l'un des plus gentils et dociles chevaux, que nous ayons jamais veu: car n'ayant que cinq ans, et n'ayant jamais esté dressé, il manioit terre à terre à toutes mains: et un cheval de Sardaigne caverse de More (1), ayant les oreilles fenduës, le plus hardy et furieux cheval dont nous ayons jamais oüy parler: car il se laissoit tirer des pistolades et des harquebusades aux pieds et aux environs de la teste, sans se mouvoir, cligner les yeux, ny haucher les oreilles: mais si quelqu'un luy eut présenté une espée ou un

(1) *Caverse de More*: cheval qui a la tête et les extrémités des pieds noirs.

baston , avec demonstration de le vouloir frapper , aussi-tost il plioit les oreilles , rouloit les yeux , et ouvrant la bouche se jettoit sur luy .

Pendant vostre sejour à Rosny , vous mesnageastes si bien vos amys et vassaux , qu'en quinze jours vous en eustes bien quatre-vingts d'asseurez , bien montez , armez et prêts à marcher avec vous , au moindre desquels vous promistes deux cens livres : quelques-uns en eurent davantage , mais quelques autres aussi ne voulurent rien prendre . Et vous souvenant des promesses que M. le duc d'Anjou vous avoit faites , de vous faire un present , si vous trouviez quelque chose à demander dans ses terres , par le moyen de deux marchands qui estoient , ce nous semble , de Meulan et de Mante , nommez le Clerc et Chasteau-Poissy , vous descouvristes qu'il y avoit dans les duchez et comtez d'Evreux , Dreux , Mont-fort , Passy , Mante , Meulan et autres terres et seigneuries , que ce prince avoit és environs de Rosny , plusieurs restes et surmesures de ventes de bois , et de vieux restats de comptes à recouvrer : lesquels luy ayant demandé lors qu'il vint à Mante , ces marchands en composerent avec vous , à quarante mille livres , à payer moitié comptant et moitié dans un an : ce qui vous vint tellement à propos , que dans quinze jours vostre troupe fut toute sur pied , et allastes trouver Monsieur à Fere en Tartenois , où chacun estrilla bien messieurs les dains du parc .

Deux ou trois jours apres toutes les troupes s'estans jointes (1) , elles marcherent en forme de corps d'armée

(1) *Les troupes s'estans jointes* : le duc d'Anjou entra dans les Pays-Bas en 1581 .

vers Saint Quentin et aux environs , puis elles furent loger vers Walincourt, Vauchelles, Crevecœur et autres lieux circonvoisins : duquel logement à vostre instance, M. de Farvaques, qui estoit grand mareschal de camp de l'armée et de tout temps vostre intime amy, fit ordonner vostre compagnie pour estre la premiere, qui yroit à la guerre vers Cambray, afin de prendre langue des ennemis. Et comme vous alliez monter à cheval, ayant rencontré M. de Thurenne avec une bonne troupe de noblesse, qui vous demanda où vous alliez en si grande diligence avec vos compagnons ; et luy ayant respondu que vous estiez ordonné pour battre l'estrade, il vous dit : que si vous vouliez attendre jusques au lendemain, il faisoit une partie avec des plus braves de ses amys pour ce mesme effet, et qu'il vous promettoit de ne revenir point, sans avoir fait quelque chose digne d'honneur : mais vous luy respondites, qu'ayant receu commandement de marcher, vous n'estiez plus en vostre propre disposition et partant le priez de vous excuser.

Estant donc monté à cheval sur les sept à huit heures du soir, car c'estoit, se nous semble, au mois d'aoust, vous marchastes toute la nuict vers Marquouin sans rien trouver sinon quelques valets et chevaux de bagage, qui s'en retournoient vers les trenchées et blocus, que le prince de Parme (1) avoit fait faire à l'entour de Cambray : par lesquels vous appristes, qu'il avoit esté publié, par les quartiers, que chacun eût à faire filer tous les valets et chevaux de somme vers Bouchain et Saint-Amand ; voire que l'on par-

(1) *Le prince de Parme* : Alexandre Farnèse, duc de Parme, général de Philippe II.

loit desja de desloger. Vous donnastes fort proche desdits blocus, jusques à vous y faire demander, qui va là, et tirer quelques harquebusades. Mais voyant leurs logemens entierement retranchez, qu'il s'y faisoit une tres-bonne garde, et qu'il n'en sortoit personne, vous repristes vostre chemin vers l'armée, sans trouver sur vostre retour, sinon encore quelques bestes de somme, et de la val-taille qui vous en dirent autant que les premiers, desquels vous en amenastes quatre ou cinq, afin de confirmer par iceux le rapport que vous feriez à M. de Farvaques : si bien que le lendemain, comme M. de Thurenne sceut que vous n'aviez rien fait, il vous dit : « Hé bien ! monsieur, « vous n'avez pas voulu estre des nostres, nous ne « partirons qu'apres demain : mais souvenez vous que « nous ne reviendrons pas, sans faire parler de nous « d'autre façon que vous n'avez fait. « Monsieur, « luy dites vous, puis que j'ay suivy et observé exactement ce qui m'avoit esté commandé, je n'estime « point estre sujet à reprehension ; que si vous ne « rencontrez pas plus d'occasion de mener les mains, « que nous avons fait, je ne croy pas que vous enfliez « gueres les croniques, de vos faits et gestes de ce « jour là : car vous trouverez des gens merveilleusement bien clos et couverts dans leurs retranchemens, « et fort resolu à n'en point sortir. »

Le jour d'apres M. de Thurenne monta donc à cheval avec six vingt gentils-hommes des plus braves et mieux montez et armez de tout le camp ; bien resolu, à ce qu'ils publioient tout haut, de passer sur le ventre à tout ce qu'ils trouveroient de gens de guerre ; et qu'à quelque prix que ce pût estre, ils entreroient les pre-

miers dans Cambray : ce que toute l'armée croyoit facilement , considerant la grande reputation du chef , et de tant de vaillante noblesse triée à l'eslite ; et neantmoins , le lendemain de leur depart , les nouvelles vindrent , que tous ces braves gens , par un extrême malheur , avoient esté deffaits , sans autre rencontre que de quatre-vingts ou cent hommes d'armes , tels quels de la compagnie du marquis de Roubaix (1) vostre cousin ; plusieurs tuez sur la place , dix ou douze prisonniers , entre lesquels estoient messieurs de Thurenne et de Ventadour , et les autres mis en fuite , sans avoir quasi rendu aucun combat ; duquel succez il fut discouru fort diversement dans l'armée , comme vous sçavez.

Deux jours apres elle marcha droict aux ennemis en ordre de bataille , toute resoluë de combattre ou de faire lever le siege. Celle du prince de Parme se presenta aussi tout en mesme estat , mais rengée et placée en scituation si avantageuse , qu'il fut aysé à cognoistre qu'ils n'avoient nulle envie de combattre , mais seulement d'en faire la mine : aussi la nuict suivante , le prince de Parme abandonna , sans son de trompette ny tambour , toutes ses trenchées et blocus et se retira vers Valenciennes , laissant des gens de guerre dans Casteau en Cambresis , et aux passages de l'Escluse , Arleu , Bouchin et Saint-Amand , sans que le lendemain il se trovast un soldat ny un valet de l'armée que l'on pust prendre.

Monsieur fut receu dans Cambray avec une merveilleuse joye des habitans de la ville et du sieur

(1) *Marquis de Roubaix* : Robert de Melun , marquis de Roubaix ou Robeck. Il avoit le commandement de la cavalerie espagnole.

d'Inchy, leur gouverneur, tesmoignée par une magnifique entrée en armes, sons de cloches, feux de joye, festins et banquets.

Deux jours apres l'armée mit le siege devant Casteau en Cambresis, qui souffrit que l'artillerie jouast : la batterie fut dressée contre une courtine et une grosse tour de brique , avec telle furie et si diligemment servie , et à propos exploitée, que la tour fut effondrée et entr'ouverte , et la courtine abbatuë , de sorte que l'assaut y fut donné, auquel vous vous trovastes avec dix ou douze de vostre troupe , et plusieurs autres personnes de qualité de la Cour de Monsieur, et la ville emportée avec fort peu de resistance, à cause de la division qui se mit entre les habitans et la garnison, les uns voulans que l'on capitulast , les autres que l'on resistast : mais tant y a que tout fut exposé au pillage , et les femmes et les filles à la violence des soldats, nonobstant que la peste fut quasi par toutes les maisons : de laquelle vous fustes trois jours entiers en une merveilleuse crainte , pour une telle cause : c'est qu'ayant esté publié des défences, sur peine de la vie , de violer femme ny fille , et crié par les ruës, que toutes celles qui en auroient apprehension, eussent à se retirer dans les eglises. Comme vous alliez par les ruës , suivy de ceux de vos compagnons qui avoient esté avec vous à l'assaut , vous vistes venir droict à vous une assez belle fille , toute deschevelée et gouspillée en ses habits ; laquelle courant tant que jambes la pouvoient porter , se vint jetter entre vos bras , vous voyant une mandille de velours orangé en broderie d'argent , et criant : « Helas ! monsieur, sauvez moy l'honneur et la vie : car voila de

« vos soldats qui me poursuivent pour me tuer ou  
 « violer. » A quoy vous luy respondistes : « Hé ! où  
 « sont-ils , ma mie , car je ne vois personne apres  
 « vous ? » Ils se sont cachez , vous dit-elle , dans une  
 « maison que voila , lorsqu'ils vous ont veus , et en  
 « voy encor'un , qui regarde à la porte ce que je de-  
 « viendray. « Et bien , bien , luy dites vous , n'ayez  
 « plus de peur , j'empescheray bien qu'ils ne vous  
 « fassent desplaisir , voire vous meneray seurement  
 « dans la plus prochaine eglise. » A quoy elle respon-  
 dit , vous tenant tousjours embrassé : « Hélas ! mon-  
 « sieur , je m'y suis bien voulu retirer ; mais celles  
 « qui sont dedans , ne m'ont pas voulu recevoir , à  
 « cause qu'ils sçavent que j'ay la maladie. « Com-  
 « ment , vray Dieu , luy dittes-vous en la repoussant  
 « des deux bras , vous avez la peste ? Pardieu , vous  
 « estes une meschante femelle , et yrez chercher re-  
 « fuge ailleurs qu'entre mes bras. Hé ! ma mie , ne  
 « vous estoit-ce pas une assez bonne défence , pour  
 « empescher que l'on ne vous touchast , que de dire  
 « que vous estiez pestiferée ? » Et lors , sans attendre  
 sa responce , vous la quittastes là , avec une telle  
 apprehension , qu'à toutes heures , plus de quatre  
 jours durant , vous vous tastiez le pous , et au moindre  
 mal de teste que vous sentiez , vous croyiez avoir la  
 peste , neantmoins vous n'eustes aucun mal.

En suite de la prise de cette ville , on fut attaquer  
 les passages d'Arleux et de l'Escluse , où il se fit deux  
 ou trois belles escarmouches dans les marests et sur les  
 chaussées , qui avoient esté retranchées par les enne-  
 mis , en l'une desquelles vous vous hazardastes de  
 telle façon , que sans le sieur de Sesseval , qui fit une



furieuse charge pour vous des-engager, vous eussiez esté infailliblement pris, et peut-estre couru fortune de la vie; car comme apparemment vous eussiez pris quelques soldats, se disans estre des gardes du marquis de Roubaix, et que comme à vostre parent de la maison de Melun, vous les luy eussiez renvoyez sans rançon, avec parolle de compliment; luy, tout au contraire, sçachant bien que vous pretendiez aux biens que le vicomte de Gand luy avoit donnez, tant par heritage que le don de Monsieur, respondit : « Pardieu, ces civilitez sont belles et bonnes, mais « s'il estoit pris, il porte sa rançon quant et luy. »

Après ces factions de guerre, le prince de Parme ayant separé son armée dans les pays-forts, Monsieur s'en retourna dans Cambray, pour donner ordre à la conservation de la place, en laquelle desirant, à la persuasion de quelques ames mal trempées qui estoient pres de luy, mettre un gouverneur à leur poste (1), il usa de la plus sale tromperie que sçauroit faire prince, contre le pauvre M. d'Inchy, qui la luy avoit conservé loyallement et genereusement. Et pour y parvenir, feignant qu'il luy vouloit tesmoigner toutes sortes de bien-veillances et confidences, il luy dit un jour, qu'il desiroit qu'il luy donnast à disner en son logis, qui estoit dans la citadelle, où il ne vouloit estre traité ny servi que par ses gens, non par ses officiers, ny gardé que par ses soldats et non par les gardes de son corps; dequoy le pauvre M. d'Inchy, qui y alloit à la bonne foy, et croyoit que Monsieur fit de mesme; extrêmement resjouy luy dit que son altesse luy faisoit tant de faveur et d'honneur, qu'il

(1) *A leur poste: à leur gré.*

apprehendoit qu'une telle grace luy tournast à honte, considéré le peu de moyen qu'il avoit de le traiter royellement, comme son altesse meritoit, y ayant si peu que la ville estoit delivrée d'un tant long et ennuyeux siege; neantmoins qu'il feroit du mieux qu'il luy seroit possible, pourveu qu'il luy donnast deux ou trois jours de temps pour envoyer aux villes de France voisines; ce qui luy ayant esté accordé, il convia pour ce festin la pluspart des plus qualifiez qui fussent aupres de Monsieur jusques au nombre de soixante, du nombre desquels vous fustes des plus instamment priez, ayant fait amitié particuliere avec ce pauvre seigneur, pource qu'il se disoit estre allié des maisons de Melun et de Hornes, dont vous estes descendu.

Le jour venu, il vint querir Monsieur sur les huit à neuf heures, lequel fit demeurer ses gardes derriere, et défendit qu'elles n'entrassent point: les services du festin furent magnifiques et assaisonnez d'une tres-bonne musique; vous estiez soixante et quatre à table, car nous les contames, au bout d'embas de laquelle M. d'Inchy fut assis, par commandement de Monsieur; car il ne vouloit point s'asseoir du tout, s'estant préparé à porter la coupe pour boire. Sur l'apport du second service, quelqu'un luy vint dire quelque chose à l'oreille, que vous n'entendistes pas, à ce que vous nous avez dit; mais la responce qu'il y fit, en ces propres paroles de Flamant: « Hé bien, « hé bien, hé qu'on les laische eintrer; il n'y a mie « deinger m'est à voir. » Et puis se tournant vers Monsieur, il luy dit: « Monchieur chéchont les gardes « de vostre altesse qui veulent intrer, et chest bien

« fait, car vous avez tout pouvoir chiens (1). » Semblable avis fut donné au pauvre seigneur par trois fois, à mesure que nouvelles troupes entroient; et semblable responce fit-il aussi par trois fois, sans que Monsieur s'en esmeut ny fit aucune responce, qu'avec des signes de teste, en sousriant sous le chapeau: au quatriesme avis, M. d'Inchy s'esmut grandement, changea de couleur, les yeux luy estincellans de colere, puis s'accotant des deux mains sur le bout de la table, respondit à celui qui parloit: « Hé! commeint, commeint chela? esteindre le mesche de mes geins et  
« des-arder ma soldatesque, hé! chela n'est mie la  
« raison; hé! Monchieu, hé! qu'esche chechy? hé! je  
« ne pense mie que vostre altesse enteinde chela, car  
« je ne l'ay mie dechervy; che cheroit me faire trop  
« de tort et mal recompencher mes chervices. » A quoy Monsieur, en sousriant tousjours, ne respondit jamais autre chose sinon: « Cela n'est rien, M. d'Inchy,  
« cela n'est rien; j'y pourvoiray et vous contenteray  
« avant que partir d'icy. » Mais lors qu'il fut asseuré qu'il estoit le maistre dans la citadelle, il luy dit, qu'en récompense de Cambray, qu'il ne tenoit qu'en gouvernement, il luy donnoit la ville et duché de Chasteau-Thierry en propriété; et voyant ce pauvre seigneur, qu'il n'en pouvoit avoir autre raison, il sortit les larmes aux yeux et les regrets au cœur, accompagné de ceux de plusieurs de vous autres messieurs, et de maudissons contre les autheurs d'une telle ingratitude et perfidie envers un si bon serviteur (et prejudice des capitulations à luy accordées et jurées), lequel fut, peu apres, tué en une es-

(1) *Chiens*: céans, ici.

earmouche, d'un coup d'harquebuse, par derriere la teste. Monsieur establit en sa place M. de Balagny (1), gouverneur dans la ville et citadelle de Cambray; et les ayant munies de toutes choses necessaires pour leur conservation, il voulut revenir en France, quelques instances que luy fissent les Estats d'entrer dans le cœur du pays avec sa florissante armée, pour les delivrer entierement de la subjection d'Espagne, ne restant plus, à ce qu'ils disoient, que cinq ou six places de consequence, qui tinsent ce party-là.

---

## CHAPITRE XVII.

Conduite perfide du duc d'Anjou dans les Pays-Bas. Il est abandonné de presque tous ses partisans.

[1582] QUELQUES mois apres le retour de Monsieur, en France, il passa en Angleterre où vous le suivistes. Il se passa plusieurs choses de consequence, desquelles nous laisserons les particularitez aux historiens, d'autant que nous n'avons point appris qu'il s'en fit en iceluy où vos interests fussent meslez; et nous contenterons de vous ramentevoir fort sommairement, que le mariage de Monsieur et de la reine d'Angleterre fut negocié jusqu'à s'entre-donner des promesses, lesquelles n'eurent aucun effet.

D'Angleterre Monsieur passa en Zelande, fut receu avec entrée à Flessingue et Midelbourg, s'en alla des-

(1) *M. de Balagny* : Jean de Montluc, fils naturel de Montluc, évêque de Valence. Il profita des troubles, pour se maintenir dans son gouvernement, et devint même prince de Cambray. Sa puissance dura peu.

embarquer à Lillo et de là à Anvers, où il fut receu avec joye et applaudissement merueilleux, tesmoigné par toutes sortes de magnificences aux entrées; et lors fut-il couronné duc de Brabant, par le prince d'Orange, assisté de M. le prince dauphin.

Quelque temps apres, le prince d'Orange receut un coup de pistolet vers la gorge, estant dedans sa chambre, duquel il fut en danger de mort; ce qui causa sur l'heure une telle esmotion dans la ville, que le peuple, croyant que cet assassinast vint des françois, s'estant mis tumultuairement en armes, il se mit à crier: qu'il falloit tuer ces massacreurs des nopces de Paris, qui n'estoient venus à Anvers que pour en faire autant, et passa l'esmeute si avant, que Monsieur luy mesme ne croyant pas demeurer en seureté de sa vie dans son logis, fut contraint, par le conseil des siens, de se retirer dans celuy du prince d'Orange; et encore que peu apres, lors que l'on sceut au vray les auteurs d'un tel attentat, tout cela fut apaisé, et que ceux de la ville vinsent faire des excuses à Monsieur, de ce qui s'estoit dit et fait en icelle sur une telle allarme; il en demeura neantmoins tellement ulceré, que dès cette heure-là, il resolut d'essayer à s'en rendre maistre absolu.

Pendant ces ceremonies et autres qui furent faites és autres villes, aux receptions de leur nouveau Seigneur souverain, il se fit plusieurs sieges, prises et reductions de places et autres factions guerrieres de part et d'autre, desquelles, comme nous avons dit, nous laissons le recit à ceux qui feront l'histoire generale, d'autant que vous n'eustes part en aucune d'icelles, n'ayant en ce voyage suivy Monsieur qu'avec

vostre simple train , et vous tenans tousjours près de sa personne , à poursuivre l'expedition des promesses qu'il vous avoit faictes , jusques à environ trois semaines ou un mois devant l'entreprise d'Anvers , que vous commençastes à vous refroidir de luy , et de vous renger plus que de coustume aupres du prince d'Orange , pour deux raisons.

La premiere , d'autant qu'ayant un jour pressé Monsieur de commander que les expeditions nécessaires pour vous mettre en possession du vicomte de Gand , vous fussent deslivrées , et sollicitant le sieur de Quincy , secretaire d'Etat , de la mesme chose : en fin luy voyant qu'il n'avoit plus de raisons valables , pour excuser tant et tant de remises , il vous dit , comme tout en colere : « Monsieur, voulez vous « que je vous en parle librement ? Pardieu je ne « saurois faire mesmes expeditions à deux diverses « personnes , et ne vous celeray point que le dernier « en don et en service , vous a devancé en faveur « presente : j'entends parler du prince d'Espinoy « vostre cousin ; entendez le reste à demy mot , et « sur cela prenez vostre resolution. »

La seconde cause , qui vous refroidit envers ce prince , fut que vous entendistes dire à Monsieur lors qu'il se défit du vieil monsieur d'Avantigny , qui estoit de son conseil estroit , qu'il avoit l'esprit bien en repos , depuis qu'il n'avoit plus de huguenots en ses secrets.

[1583] Deux ou trois jours devant cette mal-heureuse et desloyale action d'Anvers , le prince d'Orange estant dans sa chambre , discourant avec monsieur de Sainte-Aldegonde et un ministre nommé de Viliers ,

vous ouystes qu'il leur dit : « Ces gens icy ont des  
« desseins pernicious et pour eux et pour nous , où à  
« mon advis ils ne trouveront pas leur conte ; car l'on  
« se doute de tout , et là dessus vous dit : Monsieur ,  
« je vous prie de ne vous esloigner plus gueres do-  
« resnavant de moy ny de mon logis. » Ce que vous  
fistes , et ce nous semble , environ le quinze ou ving-  
tiesme fevrier , sur les deux heures apres midy ,  
comme vous sortiez du logis de M. le prince d'Orange ;  
et montant à cheval pour suivre Monsieur , qui estoit  
allé pour faire faire , comme il se publioit , une revueë  
à son armée , proche la porte de Quipedorp , vous en-  
tendistes une grande rumeur ; vistes plusieurs hommes ,  
femmes , filles et enfans de la ville , s'enfuyans avec  
effroy , suivis de troupes de cavalerie et infanterie ,  
les pistolets et les espées à la main , les piques basses ,  
et les harquebuses et mousquets couchez en joüe , ti-  
rans en escopeterie , et crians tuë , tuë , ville gaignée ,  
ville gaignée , vive la messe , vive la messe ; auquel bruit  
le prince d'Orange estant accouru , accompagné de  
ses gardes et d'un nombre de gens armez , tant  
gentils-hommes capitaines , que bourgeois , il vous  
cria ensemble à quelques autres gentils-hommes fran-  
çois qui estoient avec vous : « Messieurs , messieurs ,  
« retirez-vous dans mon logis , et si vous aymez vostre  
« vie , n'en sortez point que je ne vous le mande : » ce  
que vous fistes tous aussi-tost , bien estonnez de voir  
ce furieux tumulte , les particularitez duquel nous lais-  
sons aux histoires generales , pour ce qu'il ne vous y  
arriva rien de bien remarquable ; et n'en dirons autre  
chose , sinon que tout ce qui estoit entré en la ville ,  
ayant esté tué ou pris , ou s'estans jettez par dessus

les murailles dans les fossez , ny ayant moyen de sortir par la porte , pource qu'elle estoit remplie de corps morts. Monsieur le prince d'Orange remit en peu de temps toutes choses en ordre , voire en voie de reconciliation , la faisant prosperer à Monsieur , et fit permettre à vous , à tous ceux de la religion et autres luy appartenans , qui s'estoient guarentis de l'occision , de le suivre , lequel , ce nous semble , vous trovastes vers Rosandal et Liere , qui taschoit à prendre le chemin d'Herentals pour gagner Ville-vorde ; mais luy et toute son armée , enveloppée dans une submersion generale ( ceux de la ville de Malines ayant rompu les digues des rivieres et inondé entierement le pays ) , il se perdit plus de quatre à cinq mille chevaux et autres bestes de charge et de voiture , et presque autant de personnes , dont la moitié estoient gens de guerre , tant par la faim que par les aspres froidures qu'ils avoient pasties durant trois jours et trois nuicts dans ce petit deluge , car c'estoit au mois de fevrier 1581 ou 82 (1).

Cette action descria tellement Monsieur et tous les siens , qu'elle avoit rendu tous les françois en general , en horreur et en opprobre , voire en execration envers toutes nations , ce qui vous fit resoudre de quitter ce prince tout à fait ; joinct la fourbe qu'il vous avoit faicte , et qu'il estoit facile à juger , que de là en avant , quelque reconciliation qu'il se pust faire , il n'auroit pas grande creance parmi ces peuples , et par consequent peu de moyen de faire du bien ny

(1) 1581 ou 82 : Ce désastre arriva en 1583. Le duc d'Anjou , rentré en France , se retira dans la ville de Château-Thierry , où il mourut de chagrin en 1584. Il n'étoit âgé que de 30 ans.



de l'honneur à personne , dans ces provinces où il estoit detesté et deschiré d'injures , d'amys et d'ennemis ; esquelles il sejourna encore cinq ou six mois , rodant par-cy par-là , avec sa miserable armée , qui alloit de jour en jour deperissant : essayant , mais en vain , de renouër quelque traitté , car dans le mois d'aoust , tant luy que M. de Mont-pensier , M. le mareschal de Biron , et tous autres ses partisans abandonnerent le pays , le laissant en telle discorde et desordre , qu'il ne se passoit quasi sepmaine , que quelques seigneurs de qualité et villes de consequence , ne se remissent au service du roy d'Espagne , ny mois que le prince de Parme ne leur prist quelque place par force.

## CHAPITRE XVIII.

Rosny quitte le service du duc d'Anjou. Ses différentes courses en revenant des Pays-Bas. Négociations dont il est chargé par le roi de Navarre. Son mariage avec Anne de Courtenay.

[1583] TOUTES ces confusions et desordres arrivés es Pays-Bas , ainsi qu'il en a esté dit quelques choses es chapitres precedens , vous firent resoudre de quitter Monsieur , frere du Roy , et pour cet effet , ayant obtenu un passe-port , par le moyen du comte de Barlemont vostre parent , vous vous en allastes visiter madame de Mastin vostre tante , qui residoit à la Bassée , laquelle aussi bien que le vicomte de Gand , vous avoit des-herité à cause de la religion : s'étant

laissée persuader aux moynes, que ceux de vostre profession ne croyoient ny en Dieu, ny en Jesus-Christ, et qu'ils avoient en horreur la Vierge Marie, les Saints, et les bonnes œuvres.

Et nous permettrez de faire icy un petit discours de ce qui se passa entr'elle et vous, pour faire voir l'innocence, ou plutost simplicité naïve de cette dame, plongée dans la bigotterie, laquelle à vostre arrivée, ne vous fit pas trop bonne chere, ne vous pouvant quasi regarder de bon œil, comme elle vous le dit depuis, croyant certainement que vous n'adressiez nulle de vos prieres à Dieu; mais le lendemain matin, comme elle vous eust mené dans la grande eglise de l'Abbaye, laquelle elle avoit fondée, pour y voir les sépultures de marbre de vos ancestres, qu'elle y avoit fait construire, et entre les autres celles d'Helene de Melun, femme de Robert d'Artois; de Hugues de Melun vostre ayeul, et d'Anne de Melun vostre grand mere, et celle d'elle mesme, qu'elle y avoit desja fait eslever, elle vous dit, ayant les larmes aux yeux : « Hélas ! mon nepveu, mon amy, que mon  
« pere vostre ayeul, et ma sœur vostre grand mere,  
« s'ils estoient en vie, jetteroient des larmes, et res-  
« sentiroient de desplaisirs, aussi bien que moy, de  
« voir l'un de leurs enfans ne point croire en Dieu,  
« ny en sa mere, et n'adresser ses prieres qu'à  
« l'ennemy d'enfer, qui vous rend ennemy des  
« bonnes œuvres, ainsi que je l'ay entendu dire à  
« nos bons peres confesseurs. »

« Vray Dieu, ma tante, que dites-vous? Jesus se-  
« roit-il bien possible, luy dites-vous, que vous  
« disiez cecy à bon escient et qu'il y ait eu de gens

« si pleins d'impostures et de calomnies , que de vous  
« avoir voulu persuader telles execrations , qui nous  
« rendroient indignes de vivre sur la terre. Or , ma  
« tante , ostez de vostre esprit toutes ces mauvaises  
« opinions que vous avez prises de nous, et ne doutez  
« nullement que nous ne croyons , en toutes les trois  
« personnes de la sainte Trinité; que nous ne les  
« adorions et invoquions comme estant un seul Dieu;  
« que nous ne reverions et honorions la Sainte Vierge  
« et les Saints; ne prisions et ne tenions pour neces-  
« saires les bonnes œuvres et la sanctification , sans  
« laquelle nul ne verra jamais Dieu. »

« Mais comment se peut faire, vous respondit cette  
« bonne dame , mon amy , que ce que vous dittes  
« soit vray ? car le bon pere Sylvestre ( qui estoit un  
« cordelier grand predicateur, et son confesseur ) m'a  
« assuré il n'y a pas huict jours , que les huguenots  
« sont pires que les Juifs , et qu'ils ne prient ny Dieu,  
« ni sa mere. »

« Madame , je vous prie de croire , luy respondistes  
« vous , que nostre *Credo* et nostre *Pater* sont les  
« vostres mesmes , et n'y a autre difference , sinon  
« que nous les disons en françois, et vous les dites  
« en latin ; et afin que vous cognoissiez la malice  
« des imposteurs qui vous ont persuadé vous et mon  
« oncle le vicomte , à nous des-heriter mon pere et  
« moy , je vous les veux dire presentement. » Et lors  
ayant commencé par l'Oraison Dominicale, et conti-  
nué par le Symbole des apostres , elle vous escouta  
fort attentivement sans rien respondre , tant que  
vous ne parlastes que de Dieu , de Jesus-Christ et  
du Saint-Esprit ; mais lors que vous eustes dit,

*qui est né de la Vierge Marie*, et encore apres , *je croy la communion des Saints*, elle se mit à crier :  
 « Hélas ! mon nepveu , mon amy , est-il possible  
 « qu'en vos oraisons vous parliez de la bonne Dame,  
 « et fassiez mention des Saints bienheureux ? Or,  
 « venez m'embrasser puisque cela est , car je vous  
 « ayme comme mon bon nepveu , et me semble en  
 « vous voyant et vous oyant parler , que ma pauvre  
 « sœur est encore en vie ; ô ! que j'ay de desplaisir ,  
 « que mon nepveu , vostre parrain et moy , vous  
 « avons des-herité ; vrayement je veux essayer à  
 « rompre tout cela , et vous le jure par la Sainte  
 « Vierge. » Les effets neantmoins ne suivirent pas les  
 paroles.

De la Bassée vous vous en allastes en la ville de Bethune , que de long-temps vous aviez envie de voir : à la porte , on vous demanda vostre qualité , vostre nom , vostre surnom , d'où vous veniez , où vous alliez , et où vous pensiez loger ; en quoy vous les satisfistes , de sorte qu'ils tesmoignerent d'en estre demeurez contens , sur tout voyant que vous aviez un passe-port du prince de Parme , que vous veniez de chez la comtesse de Mastin , qu'elle estoit vostre tante , que vous aviez nom de Bethune , et vous alliez loger à l'escu de vos armes ; vers laquelle hostellerie , peu apres que vous fustes arrivé , vous vistes une troupe d'habitans s'acheminer , qui avoient des hal-lebardiers devant eux , et entre iceux quelques-uns qui portoient des livrées d'officiers de ville ; lesquels vous vindrent visiter avec des complimens et paroles d'honneur et de respect , disans ne vous en pouvoir assez rendre , puisque vous estiez descendu

de l'antique maison de leurs anciens seigneurs, dont ils sçavoient bien qu'il y avoit quelque branche en France ; ils vous firent des presens de vin, paticeries et confitures, et vous menerent voir tout ce qu'il y a d'excellent dans la ville, que vous trovastes grandement forte, belle, riche et bien peuplée, et sur tout des structures et sepultures de plusieurs messieurs vos predecesseurs ; et nous souvient vous avoir oüy dire, qu'au commencement que vous vistes venir tant de gens, avec les armes et livrées de la ville, vous eustes quelque espece d'apprehension, craignant qu'ils eussent descouvert, que vous eussiez porté les armes avec Monsieur, et se voulussent saisir de vostre personne.

De Bethune vous vous en retournastes à Rosny, et peu apres vous fistes un voyage vers le roy de Navarre, auquel contant tout ce que vous aviez faict, oüy et veu, pendant le temps que vous aviez esté avec Monsieur, il vous respondit : « Hé bien ! ne voyla pas  
« l'accomplissement de tout ce que je vous dis de ce  
« prince à Coutras, lors que vous pristes congé de moy  
« pour l'aller servir ; mais le vicomte de Thurenne  
« que je dissuaday, tant qu'il me fut possible, de le  
« suivre, y a encore plus mal fait ses affaires que  
« vous. »

Ce prince estoit lors au plus chaud de ses passions amoureuses vers la comtesse de Guichen (1), laquelle estant allé voir en un lieu nommé Agemau, il receut

(1) *La comtesse de Guichen* : Diane ou Corisande d'Andouins, comtesse de Guiche avoit épousé Philibert, comte de Grammont, et devint bientôt veuve. Elle eut un fils de Henri, qui offrit par la suite de le reconnoître : « J'aime mieux, répondit ce noble enfant, être gentil-  
« homme que bâtard d'un Roi. »

des nouvelles d'un espagnol nommé dom Bernardin de Mandosse, sur lesquelles il vous envoya en Cour vers le Roy et la Reine sa mere, pour les advertir que le roy d'Espagne, irrité de la guerre que Monsieur, son frere, assisté de M. de Mont-pensier, d'un mareschal de France, et des plus qualifiez de la noblesse françoise, luy avoit faicte en ses Pays-Bas, l'avoit fait solliciter de traiter alliance et confederation afin de faire la guerre en France, luy offrant d'abord des seuretez suffisantes pour toucher deux cens mille escus par advance, deux cens mille escus en prenant armes, et quatre cens mille escus dans l'année, et continuer cette assistance, tant que la guerre durera, pour subvenir à partie des frais d'icelle, à condition qu'il ne poseroit point les armes que de son consentement; pour assurance de laquelle, il ne demandoit que sa foy et sa parole, qu'il sçavoit bien estre inviolable, à quoy il avoit fait quelque espece de demonstration de vouloir entendre, sans s'engager encore neantmoins à rien, les supplians de bien mesnager cet advis, et s'asseurer qu'il estoit leur fidel serviteur.

A vostre arrivée en Cour, vous voulustes, suivant la charge que vous en aviez, parler à la reine de Navarre, afin de vous donner entrée vers le Roy son frere, et la Reine sa mere; mais vous sceustes par le moyen de vostre cousine de Bethune, qui la gouvernoit lors confidemment, que son entremise vous nuiroit plustost qu'elle ne vous serviroit, d'autant que depuis deux mois, elle estoit tres-mal avec le Roy, s'entr'estans faits une infinité de reproches meilleurs à taire qu'à dire, ce qui l'avoit mise mal aussi avec la

Reine sa mère. Le premier vous demanda si vous aviez des lettres du roy de Navarre, qui fissent mention de ce que vous disiez; et sur ce que vous luy dittes qu'elles ne portoient qu'une simple creance, il ne fut jamais en vostre puissance d'avoir audience du Roy; lequel deux jours apres s'alla renfermer dans le bois de Vincennes, auquel lieu nul n'entroit s'il n'étoit mandé. Vous vous adressastes apres à madame de Sauve qui vous fit parler à la Reine mere, laquelle vous receut tres-bien, vous escouta fort attentivement sur tout ce que vous luy voulustes dire, tesmoigna d'en sçavoir un grand gré au roy de Navarre, vous fit bailler des lettres de creance sur vous, du Roy et d'elle au roy de Navarre, par M. Pinart, et neantmoins pour tout cela, il ne s'en ensuivit aucune chose à l'avantage du roy de Navarre, mais au contraire il en receut des reproches d'Espagne, par lesquelles il fut aysé à juger que l'on les avoit advertis de tout ce que vous aviez dit.

Sur la fin de cette année vous retournastes chez vous, où ayant appris que Monsieur, frere du Roy, l'estant venu voir secrettement à Paris, s'en estoit retourné fort mal content à Chasteau-Thierry, vous le fustes trouver, pour essayer d'apprendre quelque chose de ses desseins, que l'on publioit plus grands et plus magnifiques que jamais, disant tout haut: que ses erreurs et ses malheurs passez estoient les plus certains et fidelles conseillers qu'il eut pû choisir, et que par iceux il avoit esté instruit à proceder tout d'une autre façon qu'il n'avoit fait par le passé; mais vous le trovastes tout chagrin et fort melancolique; aussi commençoit-il à languir de la maladie dont il

mourut peu apres. Vous ne laissastes pas neantmoins de luy baiser les mains, y estant présenté par M. d'Aurilly, lequel vous fit apres tout plein d'offres au nom de son maistre, si vous le vouliez servir, vous donner à luy tout à fait, et quitter le roy de Navarre.

Ces discours vous firent concevoir une mauvaise opinion des intentions de ce prince et prendre resolution de vous en retourner à Paris, où vous receustes peu apres des lettres du roy de Navarre, par lesquelles vous tesmoignant beaucoup d'affection, il vous ramentevoit les promesses que vous luy aviez faites à Coutras, de le servir tousjours en toutes les occasions qui se presenteroient, et vous conjuroit de le venir trouver en diligence, pour vous dire des choses qui importoit à luy et à vous, lesquelles il ne vous pouvoit escrire, ny les confier à d'autres qu'à vous mesme. Vous fistes ce voyage, auquel il vous entretint particulièrement, de tous les desseins de ceux de la ligue, fort approchans de tout ce que nous avons veu esclorre depuis, et finalement vous dit :  
 « Le bruit est fort grand que vos deux jeunes freres (1)  
 « sont fort en la fantaisie du Roy, et on m'a mandé  
 « de Paris, que les mignons mesmes en ont grande  
 « jalousie. Je voudrois bien qu'ils fussent en faveur,  
 « et cela arrivant, je desire et vous en prie, que vous  
 « vous rengiez à la Cour, sous couleur de leur au-  
 « thorité, sans neantmoins vous départir de l'affection  
 « que vous m'avez promise; car, par ce moyen, vous  
 « pourrez decouvrir plusieurs choses; me tenir ad-

(1) *Vos deux jeunes freres* : ce n'étoient pas les freres de Rosny, c'étoient ses neveux. Ils s'appeloient Salomon et Philippe de Bethune. Ils avoient abjuré le culte protestant.



« verty de celles qui me pourront estre d'importance,  
« et à tout le party, et me rendre de plus grands et  
« signalez services que si vous demeuriez près de  
« moy. » A quoy vous estant aussi-tost resolu , et  
luy ayant donné toutes les sortes d'asseurances de  
vostre affection et loyauté à son service, et de ne  
quitter jamais la religion, vous embrassa par trois  
fois , et vous dit en partant : « Mon amy, souvenez-  
« vous de la principale partie d'un grand courage et  
« d'un homme de bien, c'est de se rendre inviolable  
« en sa foy et en sa parole, et que je ne manqueray  
« jamais à la mienne. » Sur cela vous vous en re-  
tournastes à la Cour, où vous trovastes messieurs  
vos freres en de grandes esperances de faveur, le  
Roy les ayant nommés pour prendre l'habit de pe-  
nitent avec luy, et fait outre cela plusieurs belles  
promesses; mais toute cette nouvelle mignonnerie  
dura si peu, vous en avez depuis sceu les causes qui  
vallent mieux tenuës que dittes, que ny eux, ny  
vous n'eustes pas grand moyen de vous en prevalloir.

Or, comme l'oisiveté est la mere des delices, et  
par consequent des vices, vous fustes pendant ce  
temps de sejour à la Cour, retenu plus long-temps  
apres à Paris, que peut-estre il n'estoit convenable à  
la forme de vie que vous aviez jusques à lors profes-  
sée; car vous deviustes grandement amoureux de la  
fille du president de Saint Mesmin, laquelle en ve-  
rité le meritoit bien, aussi emportoit elle le prix de  
beauté, par dessus les plus renommées de ce temps-  
là, et puis la bonne chere qu'elle et les siens vous  
faisoient, croyans bien qu'en fin vous seriez homme  
pour l'espouser, voyant l'assiduité que vous rendiez

pres d'elle, estoient de grands liens, et bien puissans pour vous y tenir enlassé. Neantmoins la raison pouvant plus sur vous, qui avez tousjours tenu pour maxime, que celuy qui veut acquerir de la gloire et de l'honneur, doit tascher à dominer ses plaisirs, et ne souffrir jamais qu'ils le dominant, que tant de bonnes cheres que vous receviez de cette belle fille; ayant oüy parler de la beauté, vertu et haute extraction d'une fille de feu M. de Bontin (1) qui avoit beaucoup de moyens, vous vous resolustes de la rechercher pour l'espouser; et apres l'avoir veüe deux fois, et desja en quelque sorte tesmoigné vostre dessein, sans neantmoins vous estre encore déclaré, il se presenta une occasion qui vous y engagea autant qu'elle vous desgagea de l'autre; car ne pensant à rien moins qu'à vos maistresses, il arriva que passant pays, et venant loger à Nogent sur Seine, vous les rencontrastes toutes deux logées en vostre hostellerie, dequoy au commencement vous fustes fort marry; car vous eussiez bien voulu ne rompre ny avec l'une ny avec l'autre, et fustes deux ou trois fois prest de desloger de là sans les voir; car desja chacune d'elles, vous avoit fait la guerre l'une de l'autre; mais comme vous pensiez descendre en bas, vous trovastes la jeune Saint Mesmin qui vous vint embrasser, et comme c'estoit un petit bec bien affilé, elle vous dit : « Comment, monsieur, l'on nous a dit qu'il y a plus  
« de demie heure que vous estes arrivé en ce logis, et  
« vous n'estes point encore venu voir ma sœur, vraye-  
« ment elle parlera bien à vous, car on luy a dit que

(1) *D'une fille de feu M. de Bontin* : Anne de Courtenay, fille de François de Courtenay, seigneur de Bontin.

« vous aviez une autre maistresse. » A ces paroles vous vous trovastes grandement surpris , comme vous nous le dittes apres , et ne sçaviez quasi quelle resolution prendre , jusques à ce que M. de la Font, qui estoit le premier qui vous avoit parlé de faire l'amour à mademoiselle de Courtenay, vous dit à l'oreille : « Monsieur, tournez vostre cœur à droict, « car là vous trouverez des biens, une extraction « royalle, et bien autant de beauté lors qu'elle sera « en âge de perfection. » A quoy vous resolvant aussi-tost sans plus contester en vous mesme , vous respondistes à cette sœur : « Ma belle fille, je l'iray « voir tout à cette heure; mais je me suis engagé en « une petite visite auparavant et vous prie de faire « mes excuses. « Je vous assure, vous respondit- « elle, demie en colere, qu'elles ne seront point re- « ceuës, et sur cela vous quitta en grommelant. » Et vous prenant cette occasion, respondistes : « Il n'y a « remede, je ne me desespereray pas pour cela. » Et de ce pas vous en allastes voir mademoiselle de Courtenay, envers laquelle vous et vos gentils-hommes fistes si bien valoir ce qui c'estoit passé, que cette belle et sage fille vous prit en affection, et peu apres vous l'espousastes : l'amour et gentillesse de laquelle vous retint toute l'année 1584, en vostre nouveau mesnage, où vous commençastes à tesmoigner, comme vous aviez desja bien fait auparavant en toute vostre vie, en la conduite de vostre maison, une œconomie, un ordre et un mesnage merveilleux, prenant la peine de voir et sçavoir tout ce qui concer- noit la recepte et despence de vostre bien, escrivant tout par le menu, sans vous en remettre ny fier en

vos gens, chacun s'estonnant comment, sans bien-faits de vostre maistre, ny sans vous endéter, vous pouviez avoir tant de gentils-hommes à vostre suite, et si honnestes gens qu'estoient les sieurs de Choisy, Morelly, Bois-brueil, Mallosnay, Tilly, la Fond et Maignan, et faire une si honorable despence; mais ils ne sçavoient pas de quelle industrie vous usiez, ny les grands profits que vous faisiez sur quantité de beaux courtaux que vous acheptiez à bon marché, envoyant jusqu'en Allemagne pour cét effet, et puis les revendiez si cher en Gascogne, qu'ils vous payoient grande partie de vostre despence.

---

## CHAPITRE XIX.

Traité de Henri III avec la Ligue. Assemblée des Protestans à Montauban. Ambassade envoyée au roi de Navarre. Tentative sur Angers. Périlleux voyage de Rosny pour aller joindre le roi de Navarre à Bergerac.

[1584-1585] A la fin de l'année 1584, le roy de Navarre vous fit nouvelle instance de le retourner trouver, vous escrivant que les occasions de luy tesmoigner vostre affection, alloient estre plus opportunes que jamais, d'autant qu'il voyoit preparer des desseins pour ruiner l'Estat et la religion tout ensemble; ce qui vous fit penser à mettre tel ordre en vos affaires, que vous ne manquassiez d'argent au besoin, et, pour cét effet, mistes en vente une coupe de bois de haute futaye, qu'un marchand, nommé Boisseau, achepta de vous quarante-huict mille livres.

Au commencement de l'année 1585, ceux de la ligue commencerent leurs mouvemens ; le Roy se declara contr'eux, et envoya, contre M. d'Elbœuf<sup>(1)</sup>, en Normandie, M. de Joyeuse<sup>(2)</sup>, lequel passa à Rosny ayant messieurs vos freres avec luy, où vous les traitastes tous au chasteau, fort honorablement; et M. de Joyeuse voyant en vostre escurie sept ou huict pieces de grands chevaux des plus beaux de France, il vous convia d'aller avec luy, ce que vous luy accordastes.

Il nous souvient avoir oüy dire à M. de Maignan le tour que Chicot fit lors à M. de Laverdin, qu'il appelloit la folle, et qui s'estoit logé au bout du bourg de Rosny ; car il luy manda, comme en grand secret, qu'il s'armast promptement, et vînt au secours de M. de Joyeuse, qu'il nommoit le sourdaut, duquel ce diable de huguenot, ayant intelligence avec les ligueurs, s'estoit saisi ; lequel sieur de Laverdin, sans juger de l'impossibilité et importance de ce dessein, fit armer un chacun et vint au chasteau, et lors se fut à se moquer de luy. Vous fustes en ce voyage avec M. de Joyeuse, où il se recognut une estrange procedure de la Cour ; car comme vous et tout plain d'autres seigneurs et gentils-hommes de la religion, estiez à Vernueil, pour servir le Roy contre la ligue, M. de Joyeuse receut un paquet de la Cour, par lequel on luy mandoit que le Roy avoit fait la paix avec ceux de la ligue, et s'estoit obligé de faire la guerre à ceux de la religion ; lors il se tourna vers vous, disant : « Hé ! bien,

(1) *M. d'Elbœuf* : Claude de Lorraine. — (2) *M. de Joyeuse* : Anne duc de Joyeuse, amiral de France. Il fut un des favoris de Henri III, épousa Marguerite de Lorraine, sœur de la Reine, et périt à la bataille de Coutras, âgé de 26 ans.

« M. le baron de Rosny , c'est à ce coup que j'auray  
 « vos beaux chevaux à bon marché , car la guerre est  
 « déclarée contre ceux de la religion ; mais je m'as-  
 « seure que vous ne serez pas si fol que d'aller trou-  
 « ver le roy de Navarre , ny vous embarquer dans  
 « un party qui sera infailliblement ruyné et perdre  
 « vostre belle terre de Rosny. »

Lors vous luy respondistes : « Monsieur, monsieur,  
 « par les voyes que vous pensez ruiner le roy de  
 « Navarre, c'est par là mesme que vous establirez sa  
 « grandeur , au moins si un diable de precepteur que  
 « j'ay eu à dit vray , lequel a nom la Brosse ; car il m'a  
 « dit que le roy de Navarre seroit fort pres d'estre  
 « ruiné ; mais qu'enfin il ruinerait tous ses ennemis,  
 « et qu'il seroit un jour le plus grand et estimé roy  
 « du monde , et que je ferois une si grande fortune  
 « en le servant , que je ne l'oserois quasi pas esperer,  
 « tellement que je suis resolu d'en tenter le hazard ;  
 « et puis que vous n'avez plus que faire de moy ,  
 « adieu vous dis. » Et lors prist congé de luy si  
 brusquement , qu'il s'en estonna , et dit , à ceux qui  
 estoient pres de luy : « Voilà un maistre fol , qui n'a  
 « peur de rien ; mais il pourroit bien s'abuser avec  
 « son sorcier de maistre. » Lors M. de Morinville luy  
 respondit : « Monsieur , ce gentil-homme est brave et  
 « a un merveilleux esprit ; croyez que là où il sera ,  
 « il vaudra tousjours un homme. » Sur cela vous  
 vous retirastes à vostre maison.

Un mois apres vous fistes un voyage vers le roy de  
 Navarre , pour sçavoir au vray sa resolution , afin de  
 pourvoir à vos affaires , selon cela. Le voyage fut de  
 quatre ou cinq mois ; car il vous retint pres de luy

et vous mena à Montauban, où se faisoit une assemblée de ceux de la religion, en laquelle Butrix le vint trouver de la part du comte Palatin ; vous fustes avec luy à saint Paul de la Miate, où se fit l'entrevuë avec M. de Mont-morency (1), et fut pris résolution de se défendre et employer à cét effect, tout ce qui seroit en la puissance d'un chacun. Le roy de Navarre vous appella lors, au sortir d'un certain conseil, vous fit cas de vostre opinion, et puis vous dit : « M. le baron  
« de Rosny, ce n'est pas tout que de bien dire, il  
« faut encore mieux faire : estes-vous pas resolu que  
« nous mourions ensemble? il n'est plus temps d'estre  
« bon mesnager, il faut que tous les gens d'honneur  
« et qui ont de la conscience, employent la moitié  
« de leurs biens pour en sauver l'autre, et m'assure  
« que vous serez des premiers à m'assister ; aussi je  
« vous promets que si j'ay jamais bonne fortune, vous  
« y participerez. »

Lors vous luy respondistes : « Non, non, Sire, je  
« ne veux point que nous mourions ensemble, mais  
« que nous vivions et rompions la teste à tous nos  
« ennemis ; mon bon ménage y servira plus qu'il n'y  
« nuira : j'ay encore pour cent mille livres de bois à  
« vendre, que j'employeray à cela ; mais vous m'en  
« donnerez un jour davantage, lors que vous serez  
« bien riche ; car comme je le vous ay desja dit autre-  
« fois, j'ay eu un precepteur qui avoit le diable au  
« corps, qui me l'a ainsi denoncé. » Il tourna cela en

(1) *M. de Mont-morency* : Montmorency d'Anville, gouverneur du Languedoc, chef du parti des politiques ou *mal contents*. Ce parti, composé de catholiques, s'étoit formé à la suite de plusieurs fautes de la Cour, et lorsque Henri III, par le traité de Nemours, s'unit à la ligue pour écraser les protestans.

risée et vous embrassa, vous disant : « Or bien, mon  
 « amy, retournez vous en chez vous, faites diligence  
 « et me venez retrouver au plustost, avec le plus de  
 « vos amys que vous pourrez, et n'oubliez pas vos  
 « bois de haute futaye. » Apres en secret il vous dit :  
 « Vous voyez, il me va tomber sur les bras et à  
 « tous ceux de la religion, une grande, fort dange-  
 « reuse et longue guerre; je voudrois bien la pouvoir  
 « jeter dans leurs entrailles et l'approcher de Paris,  
 « oû pour le moins de la riviere de Loire, car c'est  
 « le seul moyen de les mettre à la raison; j'ay, pour  
 « cet effect, quelques pratiques sur le chasteau d'An-  
 « gers; M. le prince y a aussi quelque dessein, j'ay  
 « peur que l'un pour l'amour de l'autre, nous ne  
 « gastions tout; cependant tenez-vous prest de partir  
 « avec vos amis, pour me venir assister, je vous  
 « advertiray de ce qui se passera. » Sur cela il vous  
 embrassa par deux fois et ainsi prist vostre congé.

Partant d'aupres du roy de Navarre, vous vous  
 acheminastes en France, laissant neantmoins vostre  
 bagage, hardes et si peu d'argent que vous aviez à  
 Bergerac, en passant, où vous trovastes messieurs  
 le cardinal de Lenoncourt, de Sillery, Poigny et  
 quelques autres députez du Roy, vers le roy de Na-  
 varre, qui estoient prests d'arriver; vous pristes le  
 soin de les faire loger, recevoir et entretenir; et  
 nous souvient vous avoir ouy dire qu'un matin M. de  
 Poigny vous dit: « Hé! bien, monsieur, nostre voyage  
 « servira-il de quelque chose? » Vous luy respon-  
 distes: « J'en ay mesme opinion que vous en scauriez  
 « avoir; car si vous venez pour donner de simples  
 « paroles et non des effects, et pour nous disposer



« sous l'ombre d'icelles , à laisser perdre l'Etat et  
« nostre religion ensemble ; vous perdrez vostre  
« temps. » Lors il soupira et haussa les espauls ,  
vous disant : « Monsieur , je croy qu'une messe est de  
« difficile conquete en cette ville. » A quoy vous  
respondistes : « Jesus ! monsieur , tant que vous en  
« voudrez , et plust à Dieu que vous ne nous fussiez  
« point plus chiches de presches ; que vous fussiez si  
« prudens que de laisser à chacun gagner paradis  
« comme il l'entend , et que vous ne songeassiez pas  
« tant au ciel pour autruy , que vous vinssiez à en  
« faire perdre la terre au Roy et à tous les bons  
« françois. » Vous menastes ainsi devisant , tous ces  
messieurs , au lieu où se disoit la messe , et à l'entrée  
leur dittes adieu.

En vostre voyage vous rencontrastes plusieurs petites difficultez dont nous n'avons pas retenu le particulier. A Paris on ne parloit d'autre chose que de ruyner le roy de Navarre et tous les huguenots ; plusieurs bons françois vous parlerent avec singulier desplaisir de la nonchalance , lascheté et stupidité du Roy ; et entr'autres messieurs de Ramboüillet , Montbazon l'ainé , d'Aumont , la Roche-guyon , de Sarpentis et autres dont nous avons oüy faire cas , et ne nous souvient pas des noms de ceux qui vous dirent, il faut , s'il y a moyen , que le roy de Navarre s'avance vers la riviere de Loire, avec des bonnes forces, et cela estant, il y a plusieurs bons françois qui parleront bien haut, voire aucuns se joindront avec luy, à quelqu'uns desquels vous dittes : « Et bien , souvenez-vous de vostre parole. » Mais les divers accidens changerent bien ces bonnes dispositions.

Cependant vous pourveustes à vostre équipage : acheptastes de M. de la Roche-guyon un des plus beaux chevaux d'Espagne qui se pouvoit voir, six cens escus : trois autres chevaux de prix de messieurs de Laugnac, de Rieux et de la Taillade, acheptastes au marché aux chevaux un roussin roüan fleur de pescher quarante escus, qui ne sembloit propre qu'à porter la malle, lequel se fit si excellent cheval, que depuis vous le vendistes six cens escus à M. le vidame de Chartres : comme vous fistes aussi vostre cheval d'Espagne à M. de Nemours la Garnache douze cens escus, desquels ne vous pouvant payer, vous en eustes une tapisserie des forces de Hercule, qui est en vostre grande salle de Sully.

L'on avoit peu avant fait l'édit de juillet (1) 1585, par lequel il estoit fait commandement à tous ceux de la religion d'aller à la messe, ou sortir hors du royaume dans six mois : cela avoit mis tous les huguenots en rumeur, le roy de Navarre faisant toutes sortes de pratiques dedans et dehors le royaume, pour se fortifier d'argent, d'amys, d'armes et de soldats.

Monsieur le prince prit tost apres les armes, assiegea Broüage quelque temps ; et s'il ne se fût point diverty en un autre dessein, tous les deux eussent reüssi. Il avoit, comme nous avons dit cy-dessus, entreprise sur Angers, laquelle il voulut precipiter, sans attendre le roy de Navarre ; M. de Brissac (2), que l'on sçavoit bien estre de la ligue, estoit gouverneur du chasteau d'Angers ; un nommé le capitaine Grec, son

(1) *L'édit de juillet* : cet édit fut rendu après le traité de Nemours conclu avec les ligueurs. — (2) *M. de Brissac* : Charles de Cossé, comte de Brissac.

lieutenant en iceluy , y avoit vingt soldats en garnison ; entr'autres deux de commandement , nommez Roche-morte et Le Fresne , qui avoient esté autrefois huguenots. Il y avoit dans la ville un nommé le capitaine Hallot , qui avoit commandé au chasteau du temps de Monsieur, frere du Roy ; ces trois traittoient, à sçavoir : Hallot avec charge du Roy , les deux autres avec charge du roy de Navarre et du prince de Condé, chacun pour leur livrer la place , et en tirer profit. Hallot prit intelligence avec ces deux , et ainsi toutes ces trois intelligences se conjoignirent à faire perdre le chasteau à la ligue ; mais avec divers desseins dix ou douze soldats furent si bien pratiquez , que sous ombre d'un des-jeusner , le Grec fut mené en un lieu à part , luy tué , et quelques-uns des siens si bien enfermez , que les autres eurent moyen de se saisir du chasteau.

La rumeur fut incontinent grande , dautant que quelqu'un cria par les fenestres , que le chasteau estoit surpris. Incontinent ce bruit s'espand par la ville , et tout le peuple se met en armes : dequoy le sieur de Hallot estant adverty , il croit que cecy c'estoit fait sous sa pratique , pour le service du Roy ; et partant il se jette aussi-tost parmy la foule de cette populace, et pour l'appaiser crie : « Tout beau , Messieurs , tout « beau , ce n'est rien que pour le service du Roy : je « l'ay fait faire par son commandement , et qu'ainsi ne « soit , allons au chasteau , et vous le verrez. » Le bruit s'appaisa lors aucunement , et lors s'estans avancez , et trouvant les ponts levez , Hallot crie fort haut : « Messieurs du Fresne et de Roche-morte ; » Mais nul ne respond. Toutesfois en fin , l'un d'eux

parle du dedans d'une tour , et demande ce qu'il vouloit. Hallot les prie d'abaisser le pont , de le recevoir, et de declarer qu'ils tenoient pour le Roy. Plusieurs paroles et contestations se passent durant deux heures: en fin quelqu'un crie du dedans : « Retirez vous, nous « tenons pour le roy de Navarre. » Sur ce cry , sans autre formalité , Hallot est pris , son procez fait , et dans deux jours il est mis sur la roüe. Cependant le chasteau est investy ; l'on presse Roche-morte de parler , il s'y accorde : pour gagner temps il sort au bout du pont-levis ; quelques soldats coulent de la ville par des advenuës couvertes pour le surprendre ; il veut regagner le pont, ceux de dedans le levent , il se prend aux chaisnes du pont , il ne les peut tenir ferme , il tombe dans les fossez demy froissé , un cerf nourry dans les fossez le tuë à coups d'endoüillées , l'allarme se redouble ; harquebusades se tirent , de tous costez l'on fait barricades. Deux jours apres , Le Fresne dormant sur un carneau de muraille , du costé de la riviere , est tué d'une mousquetade, venant de delà l'eau où il y a plus de cinq cens pas.

Pendant toutes ces choses M. le prince est adverty, lequel quitte le siege de Broüage et s'y achemine ; courriers vollent de toutes parts , les nouvelles en viennent jusqu'à Rosny ; vous advertistes vos amys , communiquez avec eux , afin de marcher au premier mandement du roy de Navarre. Mais voyant que vous n'en receviez point ; que M. le prince avoit passé la riviere de Loire , et qu'il ne faisoit plus seur pour ceux de la religion en leurs maisons , vous sondiez messieurs de Moüy, Fequeres, Morinville et quelques autres , pour sçavoir si ils seroient de la partie ; cha-

cun fait le froid et se resolt de prendre une autre route : tellement que vous partistes avec six gentils-hommes seulement et vos domestiques ; allastes coucher à Nonnancourt, de là à Chasteaudun, où estant à l'hostellerie, un nommé La Mothe-Potain vous demanda si vous alliez joindre M. de Joyeuse, et qu'il y auroit beau moyen de faire ses affaires aux despens des huguenots ; vous fistes bonne mine, et deslogeastes devant le jour, arrivastes à Vandosme, où, pour ce que M. de Mailly Benhart vous cognoissoit, vous fistes faire le maistre au sieur de Bois-bruëil, et ayant pris un manteau de valet, montastes sur un bon courtaut, portant neantmoins une malle, où il y avoit six mil escus en or ; un autre de vos gentils-hommes en portoit une semblable : car vous n'aviez quasi autre bagage.

A Vandosme l'on fit forces questions à celuy qui faisoit le maistre du train, en fin vous allastes loger aux faux-bourgs de delà, et estant à table, M. de Benhart vous envoya dire que vous n'estiez pas là en seureté, qu'il avoit fait commandement à tous ceux des faux-bourgs, de se retirer dans la ville, et que vous en fissiez de mesme : dautant qu'il venoit d'avoir advis, que M. le prince et son armée avoit esté repoussée d'Angers ; qu'une partie d'icelle avoit bien repassé la riviere ; mais que luy avec le reste estoit vers Saint Arnoul comme à la desbandade, saccageant tout, et qu'ils pourroient bien donner dans les faux-bourgs. Vous fistes lors meilleure mine que vous n'aviez bon jeu, estant merveilleusement en peine de ce qu'il estoit besoin de faire. En fin vous criastes fort haut : « Que l'on selle tous les chevaux et

« que l'on charge les malles, il faut rentrer dans la ville. » Il y avoit un tel tintamarre dans les faux-bourgs, des charroits qui portoient tous les meubles dans icelle, que l'on ne prenoit garde à rien, et ne s'entendoit-on pas quasi parler les uns les autres : ce qui vous servit grandement ; car apres le plus long temporisement qu'il vous fut possible, pour laisser passer la nuit, et bien repaistre vos chevaux ; vous montastes à cheval ; mais au lieu d'entrer dans la ville, vous sortistes des faux-bourgs par une fausse ruelle que vous aviez fait reconnoistre, et pristes vostre chemin vers les troupes de M. le prince.

Environ la pointe du jour, vous rencontrastes le sieur de Falandre, avec sa compagnie de chevaux legers, qui vous cria qui vive ? Ayant respondu, vive le Roy ! vous dit que vous estiez perdu, si vous passiez outre ; dautant que les troupes du prince de Condé s'acheminoient en deçà ; mais que vous trouveriez encore derriere, deux ou trois compagnies d'argoulets (1) qui vous en diroient plus de nouvelles, dautant qu'il ne les avoit apprises que d'eux ; mais il estoit advenu que ces argoulets, ayans descouverts les troupes de M. le prince, s'en estoient fuits dans les forests prochaines et que la premiere chose que vous rencontrastes, fut quatre compagnies de M. le prince, auxquelles ayant respondu vive le Roy, pensant que ce fussent des siens, vous fustes aussi tost environné de tous, le pistolet et l'espée à la main, crians, rendez vous ! et est un miracle de Dieu, que

(1) *Argoulets* : ainsi nommés parce qu'ils étoient autrefois armés d'arcs ; on leur donna ensuite des arquebuses, et ils prirent le nom d'arquebusiers. Ils servoient à pied et à cheval.

vous et tous les vôtres ne fustes tuez cent fois, et bien vous prit de ne perdre le jugement : car encore que vous eussiez recogneu trois des capitaines; neantmoins vous fistes demonstration d'estre prisonnier, mesme leur baillastes vos grands chevaux, jusques à ce qu'ayant rencontré messieurs de Clermont et de Saint Gelais, et vous estant fait recognoistre à eux, tout vous fut rendu, et mesme vos deux courtaux à malle, où il y avoit douze mille escus en or; ce qui vous tenoit le plus au cœur.

Deux heures apres vous rencontrastes M. le prince, plus estonné que l'on ne sçauroit dire; vous soupastes avec luy, n'estant servis que dans des escuelles de bois; à minuict il vous demanda que c'est que vous vouliez devenir, et vous voyant resolu d'aller trouver le roy de Navarre, et que vous estiez assuré de passer, il se resolut de se desguiser et passer dans vostre train; mais vous ne vous en voulustes jamais charger, ny de M. de La Trimouille aussi: ains seulement de messieurs de Fors, du Plessis, de Verac et d'Oradour.

A trois heures de là, M. le prince partit avec douze chevaux, lequel courut toutes les mal-heureuses fortunes que l'on sçauroit imaginer, sans mort ny prison. Et sur les dix heures, de toutes ses troupes, qui estoient encore de douze cens chevaux, compris les argoulets, l'on n'en eût pas trouvé vingt chevaux ensemble; la plus grosse trouppé estoit la vostre, qui estoit de ce nombre, avec laquelle vous allastes coucher à Chasteau-renauld, passant sous le nom de messieurs vos freres, et sous couleur d'aller trouver M. de Joyeuse à Angers. La difficulté estoit de passer la riviere, en quoy M. d'Arpentis vous fit un vray

tour d'amy. Vous allastes coucher à Mont-bazon, ce-lant lors vostre nom : en fin M. de Mont-bazon l'aisné, qui mourut depuis, vous envoya tant de fois visiter et donner du vin et des poires de bon chrestien, que vous fustes recogneu ; mais au lieu de vous nuire comme vous craigniez, il vous offrit tout ce qui se peut dire, et vous fit sejourner là trois jours, qui vous fut un grand plaisir pour laisser reposer vos chevaux, qui commençoient d'estre fatiguez.

Partant de là vous passastes à Chatellerault et Poictiers, sous le nom de messieurs vos freres, et sous pre-texte d'aller trouver M. de Matignon de la part de M. de Joyeuse, publiant, avec apparence de joye, que tous les huguenots estoient défaits, et M. le prince mort ou pris. Il y avoit une telle resjouyssance que l'on ne prenoit point garde à vous ; et pource que vous aviez fait raser vostre barbe et vos moustaches fort pres, ceux qui vous avoient veus avec de la barbe disoient: « Il ressemble bien à son frere le huguenot. » A Ville-faignan vous rencontrastes un regiment de Suisses, qui alloient trouver M. de Matignon, avec lequel vous fistes quatre journées ; et pour ce que vous leur donniez à dejeusner tous les matins, ils eussent au besoin combattu pour vous.

Au passage de la riviere, à Saint Marsaut, vous faillistes d'estre attrappé par un nommé Puiferat ; car vous ne faisiez que sortir du basteau, comme il arriva sur l'autre bord avec son regiment, et eustes loisir d'aller gagner la maison de M. de Neufvy.

A Martron vous estant logé aux faux-bourgs, pource qu'il n'y avoit pas de bonne hostellerie dans la ville, Dieu vous inspira d'aller loger en icelle ; car



la nuict il fut posé un petard à vostre escurie , pour enlever vos chevaux. Le lendemain , comme vous vouliez partir , un homme de la ville vous vint dire : « Monsieur , je ne me veux point enquerir qui vous « estes ; mais si vous estes huguenot et partez d'icy , « vous estes perdu ; car il y a une embuscade à deux « mille pas d'icy , de cinquante chevaux bien armez , « qui , à mon advis , vous attendent. » Vous ne negligastes point cet advis ; mais , sans monstrier d'allarme , luy dittes : « Mon amy , je vous remercie , car encore « que je ne sois pas huguenot , il ne fait jamais bon tom- « ber dans une embuscade , et est tousjours dangereux « d'estre pris pour un autre. » Sur cela vous fistes desseller tous vos chevaux et commençastes à crier tout haut , apres vostre escuyer , que le meilleur de vos chevaux estoit encloué et que vous ne vouliez point partir. Apres vous envoyastes recognoistre l'embuscade , par un de vos gens , desguisé en paysant , qui parloit perigourdin , lequel ayans advisé , ils luy demanderent si vous veniez , mais leur ayans esté respondu que vos chevaux avoient esté dessellez , ils se mirent à renier et dirent qu'il falloit aller repaistre à un bourg qu'ils nommerent à deux lieuës de là ; où les ayant fait suivre , aussi-tost vous montastes à cheval , et apres quelques autres petits dangers , arrivastes en seureté chez M. de Longa et le lendemain à Bergerac , où estoit le roy de Navarre , qui vous embrassa plus de six fois , demeurant bien estonné d'entendre tout le succez de l'entreprise de M. le prince et les particularitez de vostre voyage.

## CHAPITRE XX.

Conseil tenu par les Protestans. Avis courageux de Rosny.  
Voyage périlleux du roi de Navarre. Perte de St.-Bazile.  
Départ du roi de Navarre pour la Rochelle.

[1586] PEU apres vostre arrivée aupres du roy de Navarre, l'on commença à parler de l'armée du mareschal de Matignon, qui venoit assieger Castillon ou Monsegur, ausquels lieux vous vous allastes aussitost jetter, ayant mis bonne partie de vostre argent à profit; car vous vous trovastes environ quarante-mille livres, et ne croyons pas que toute la Cour du roy de Navarre ensemble en eut autant. Ledit sieur de Matignon alla au siege de Castes, que le roy de Navarre alla faire lever, par une grande cavalcade, où nous vous avons oüy dire que vous pensastes tous mourir de froid, car cela fut environ le mois de fevrier mil cinq cens octante six, et se passa plusieurs particularitez telles que s'ensuivent.

L'armée de Guyenne, que devoit conduire M. du Mayne, estant assemblée, il vint en icelle, avec telle espouvante d'un chacun, qu'il est impossible de le croire; toutes les villes du party du roy de Navarre se munissoient, luy estoit fort empesché, ne sçachant que devenir, car il sembloit n'y en avoir aucune assez forte, pour éviter la premiere furie d'une si grande armée, et mettre sa personne en seureté; les uns luy conseilloyent d'aller en Languedoc, ce qu'il ne vouloit faire, à cause que c'estoit hors de son gouvernement; les autres de s'en aller par mer en Angleterre pour y

trouver assistance d'argent, et avec cela passer en Allemagne pour amener luy mesme l'armée qui se preparoit pour son secours.

Nous avons appris toutes ces particularitez des Memoires du sieur de la Font, qui les avoit recueillis du sieur de Maignan, et que, lors qu'il fut question de prendre vostre advis, vous luy dittes : « Sire (1),  
 « pour mon regard tous lieux et tous pays me sont  
 « bons, car par tout où vous hazarderez vostre vie  
 « et fortune, je dois tenir à honneur et à gloire, de  
 « perdre la mienne en vous servant; car, puis que je  
 « me suis donné à vous, je dois compter la longueur  
 « de ma vie, non par le grand nombre d'années,  
 « mais par la quantité de services que je vous ren-  
 « dray; j'ay, grace à Dieu, de l'argent pour vous  
 « suivre par tout le monde; mais, si vous me permet-  
 « tez de parler librement, je vous diray que vous de-  
 « vez oublier ce qui semble vous retenir en ce pays;  
 « pourvoir à toutes les places d'iceluy de bons gou-  
 « verneurs et des autres choses necessaires pour leur  
 « defence autant qu'il vous sera possible; laisser un  
 « lieutenant de qualité sur le tout, pour oster les ja-  
 « lousies du commandement; voir le chemin que tien-  
 « dra M. du Mayne; considerer quels seront les pre-  
 « miers desseins, et puis prendre une bonne troupe  
 « facile à exploiter chemin, et vous retirer à la Ro-  
 « chelle; car c'est une suffisante retraite pour la  
 « seureté de vostre personne. Ce ne sera point vous

(1) *Sire* : on est étonné que ce discours de Rosny, dans une occasion si importante, soit entièrement dénaturé par l'abbé de l'Écluse. Nous nous abstiendrons à l'avenir de marquer ces altérations qui ne sont que trop nombreuses.

« enfuyr, au contraire vous approcher de Paris, et estre  
 « en lieu commode pour vivre et tirer des deniers  
 « et commoditez de la mer, et pour passer aux pays  
 « estrangers toutes les fois qu'il vous plaira, qui ne  
 « sera neantmoins jamais mon opinion; car vous de-  
 « vez avoir un jour trop bonnepart à la France pour  
 « la quitter de gayeté de cœur; par ce moyen vous  
 « ferez quatre fortes testes à vostre party : l'une par  
 « vous mesme et M. le prince à la Rochelle et aux  
 « environs; car vostre personne estant là, vous esten-  
 « drez vos limites : l'autre par M. de Mont-morency  
 « en Languedoc; l'autre par M. de Lesdiguiere en  
 « Dauphiné; et l'autre par M. de Thurenne en  
 « Guyenne. Et puis, vostre armée d'estrangers venant  
 « à la traverse, si elle est bien conduite, tout cela  
 « donnera bien à penser à ceux qui rendent vostre  
 « ruyne si facile. »

Sur ce discours le Roy vous dit : « Je suis bien ayse  
 « de vous avoir entendu, il y a du temps pour se re-  
 « soudre à tout cela, et M. du Mayne n'est pas si  
 « mauvais garçon, ny si dispost, qu'il m'empesche  
 « de me pourmener par la Guyenne. » Tellement que,  
 dès le lendemain, il resolut de faire un voyage en  
 Bearn, tant pour donner ordre à quelques affaires, que  
 de temps en temps il avoit remises à sa venuë en ce  
 pays-là, que pour visiter madame Catherine, sa sœur,  
 où il ne sejourna que huict jours.

A son retour à Nerac il eut plusieurs advis que les  
 armées de M. du Mayne et de M. le mareschal de Ma-  
 tignon s'estans jointes, ils avoient fait border toute  
 la riviere de Garonne à leurs gens de guerre, et mis  
 des gardes aux principaux passages d'icelle, pour es-

sayer de l'attrapper en repassant , le bruit ayant desja couru qu'il vouloit aller à Bergerac pour s'acheminer de là vers le Poictou et la Rochelle , afin de s'approcher de la mer et de la riviere de Loire , et user de l'un et de l'autre selon que ses affaires et le progrez de son armée estrangere le pourroient requerir , auquel lieu de Nerac ayant sejourné deux jours seulement, il en partit au matin à l'aube du jour , ayant auparavant publié qu'il vouloit aller à Leytourne , n'ayant, pour tous gens de guerre , qu'environ cent hommes armez et autant d'harquebusiers à cheval de ses deux gardes , et prit le chemin de Barbaste comme s'il eust voulu aller à Chastel-Jaloux , puis tournant vers Damasan il y sejourna environ une heure pour donner de l'avoyne aux chevaux , et boire chacun un coup.

Et voulant partir de là , il choisit vingt d'entre vous autres messieurs , des mieux montez et armez et qu'il tenoit des plus resolus aux perils , et autant de soldats de ses gardes sans bagage et fort peu de valets , et bailant la conduite du surplus , à M. de Lons , son premier escuyer , et au sieur de la Roque , il prit son chemin tout ainsi que s'il eut voulu tirer derechef vers Chastel-Jaloux , marchant à travers des lieges et des brandes , desquels l'exercice de la chasse luy avoit enseigné tous les sentiers , tours et destours , puis , comme il eut fait une bonne demie lieuë , il tourna tout court à main gauche et s'en alla gagner Caumont , où il repust et dormit environ trois heures ; passa la riviere comme le jour se fermoit et marcha toute la nuict quasi à travers de tous les quartiers de l'armée ennemie , voire alla passer sur le bord des contr'es-carpes de Marmande , en tous lesquels lieux vous en-

tendistes forces, qui va là, des sentinelles; car vous estiez l'un des vingts que le Roy avoit choisis, mais il ne sortit rien apres vous; puis, prenant le chemin vers la Sauvetat, d'Aimet et Duras, fit si bonne diligence qu'il arriva à deux heures de jour à Sainte Foy; auquel lieu semblablement se rendirent, sur le soir mesme, tous ceux qui estoient demeurez derriere avec vos bagages, sans qu'il eust esté fait perte d'un seul valet, ny d'un cheval, dequoy M. du Mayne ayant eu advis certain, il fut en extrême colere; mais voyant que c'estoit une chose faite, où il n'y avoit plus de remede, il se resolut d'aller assieger Montignac le Comte, où le capitaine Roux et le sergent More firent des merveilles de se bien défendre au commencement; mais la place estant foible et mal fournie d'hommes et de munitions, ils se rendirent à honorable composition qui leur fut fort bien gardée; ne disant rien davantage de ce siege, pource que vous n'y eustes nulle part.

De Montignac, M. du Mayne s'en alla attaquer la ville de Saint Basile sur Garonne, dans laquelle, quelques jours auparavant, le roy de Navarre avoit envoyé, pour y commander en cas de siege, le sieur Despueilles, gentil-homme de bonne qualité, estimé fort vaillant et grandement experimenté pour la défense des places assiegées, auquel il bailla trois cens harquebusiers et trente gentils-hommes de sa maison, pour l'assister et apprendre le mestier sous luy. Or pource qu'il estoit allié de la maison de Courtenay, dont estoit madame vostre femme, et qu'à cette occasion il recherchoit fort vostre amitié, vous importunastes tant le Roy, qu'apres plusieurs refus, il vous

nomma entre les trente qu'il avoit destinez pour aller avec luy, et ne fut possible de vous en divertir, quelques remontrances que vous sceussent faire vos parens et vos amys, alleguans que cette place n'estoit nullement propre pour gagner gloire ny honneur; mais au contraire de telle qualité qu'il en faudroit sortir par capitulation honteuse, ou user de défençe perilleuse. Aussi lors que vous y fustes arrivez et que vous l'eustes bien visitée, il n'y en eut un seul de vous qui eut tant soit peu de sens qui ne la jugeast encore pire que l'on ne vous l'avoit faite, d'autant qu'elle n'avoit pour murailles que les maisons des habitans, la plupart desquelles n'estoient que de bois et de bauge et de tapi, et pour les autres choses necessaires à sa défençe, si mal garnie d'armes, vivres, munitions de guerre, outils et instrumens à travailler, qu'il n'y avoit pas apparence d'y faire longue resistance. Neantmoins tous vous autres gentils-hommes fistes bonne mine, de crainte d'effrayer les habitans et les soldats, vous encourageans à travailler à l'envy chacun en son quartier, en la plupart desquels, et sur tout au vostre, où vous nous faisiez tous employer avec tous vos valets, et vous mesme y mettiez les mains, il fut fait de si profonds retranchemens, larges et hautes terrasses, que notwithstanding la furieuse batterie qui fut faite et les ruines des bastimens qui volloient par esclats de tous costez, car le canon transperçoit les maisons, voire traversoit la ville d'une extremité à l'autre, vous demeuriez à couvert en toute assurance, et partant incitiez toujours à soustenir un assaut avant que de vouloir entendre à parlementer.

Mais M. Despueilles, soit que son grand jugement et sa longue experience luy fissent mieux recognoistre le peril, l'impossibilité d'une suffisante defence ou d'un prompt secours, soit pour autres raisons à vous incogneuës, si tost qu'il vit la bresche faite, il practiqua de ses parens et amys dans l'armée ennemie qui demanderent de parler à luy, lesquels entrerent dans la ville sur sa foy, et le sceurent si bien manier, intimider les habitans et la pluspart des soldats, qu'eux s'offrans de demeurer pour luy en ostage, il sortit dehors, alla trouver M. du Mayne et traitta avec luy, sa personne estant en la puissance des ennemis, qui fut une de ses fautes, dont il fut le plus blasmé. Et depuis estant rentré en icelle, il acheva de si bien induire les soldats et les habitans à son advis, que nonobstant l'opposition de tous vous autres qui estiez de la maison du Roy, et tout ce qu'en particulier comme son amy vous luy sceustes dire, vous fustes contraint de suivre la pluralité des voix par un silence plein de despit et de regret de vous estre venu fourrer dans cette place pour en sortir sans combat, de laquelle la capitulation fut d'autant plus blasmée qu'elle se trouva plus avantageuse et plus exactement observée. Les roys et les chefs d'armée, approuvans davantage que l'on sorte des places le baston blanc en la main, apres avoir tenté tous hazards et perils, et s'estre défendus jusqu'à l'extremité, que de s'en revenir avec armes et bagages, tambour battant, enseignes desployées, mesches allumées des deux bouts, balles en bouches et pieces roulantes, et ne s'estre point battus. Aussi trovastes vous, lorsque vous arrivastes à Bergerac, le roy de Navarre en merveilleuse colere



contre tous vous autres de sa maison , principalement jusques à n'en vouloir pas voir un seul , croyant que tout se fust passé de leur advis ; mais quand il eut esté informé de la verité, il demeura plus content de vous autres , et tourna tout son couroux contre M. Despueilles, lequel ayant envoyé querir, apres qu'il eust fait la reverence, il luy dit : « Hé! bien, monsieur Des-  
« pueilles, qu'avez-vous fait de la place que je vous  
« avois donnée en garde pour le service de Dieu , et la  
« conservation des eglises ? car je sçay bien que ces  
« gentils-hommes, que je vous avois baillez pour ac-  
« querir de l'honneur et apprendre le mestier avec  
« vous, n'ont pas esté de vostre opinion. » A quoy l'autre, tout en furie et mutiné de ce qu'il avoit oüy dire que le Roy l'accusoit de lascheté, luy respondit : « Sire, j'en ay fait ce que vostre majesté  
« en eut peu faire, si estant en ma place elle eut  
« rencontré tous les habitans et la plus grande partie  
« des soldats entierement bandez contre toute autre  
« resolution que celle que j'ay prise. « Pardieu,  
« repartit le Roy, plus irrité qu'auparavant, vous  
« n'aviez que faire de m'alleguer ainsi mal à pro-  
« pos, et par ma comparaison penser couvrir vostre  
« faute, que je n'eusse jamais commis une telle lascheté,  
« sçachant trop bien que ceux de nostre profession  
« sont obligez de preferer l'honneur à la vie, et en  
« tout cas je n'eusse jamais fait cette bestise que de  
« laisser entrer mes ennemis en ma place avec une  
« entiere liberté de parler à un chacun, et encore  
« moins me fus-je mis entre leurs mains pour capituler : et afin que par vostre exemple les autres soient  
« enseignez à user de plus de generosité et de pru-

« dence , suivez cét exempt des gardes qui vous « menera où vous meritez. » Et en cette sorte , sans luy donner loisir de repliquer , il fut mené en prison , de laquelle il sortit huit jours apres , tant à la priere de ses amys et parens , que pour le besoin que le roy de Navarre avoit de se servir de sa troupe. Aussi se voyant avoir trop peu de forces pour opposer à de si grandes armées que celles qu'il avoit sur les bras , lesquelles avoient desja investy Castets , apres qu'il eut jetté ce qu'il pût de munitions et de gens de guerre dans cette place , ensemble dans Monsegur , Castillon , Sainte Foy et Mont - flanquin , pour lesquelles munitionner vous luy prestastes six mille francs , à cause que M. de Bethune , vostre cousin , estoit gouverneur de l'une d'icelles ; et ayant laissé M. de Thurenne pour son lieutenant general en Guyenne , afin d'éviter la jalousie des commandemens , et de pourvoir au mieux qu'il luy seroit possible aux accidens non préveus , il partit un matin de Bergerac avec cent chevaux seulement et les deux compagnies de ses gardes , et s'achemina vers Ponts , Saint Jean d'Angely , et la Rochelle , où il se delibera de faire delà en avant son principal sejour , suivant ce que vous aviez tousjours désiré et que luy aviez souvent conseillé.

## CHAPITRE XXI.

Rosny chargé d'une négociation près de Henri III. Prise de quelques places par le roi de Navarre. Siège et prise de Fontenay.

PEU de jours apres que le roy de Navarre fut arrivé à la Rochelle, il receut des lettres du Roy pour envoyer quelqu'un de ses principaux serviteurs, afin de traiter avec les députez des quatre cantons protestants des Suisses qui estoient à Paris, et aussi pour entendre de sa Majesté plusieurs autres choses d'importance pour son service et le bien de l'Estat. A quoy faire le roy de Navarre vous destina aussi tost; et avec passe-port envoyé en blanc, vous vous acheminastes à la Cour qui estoit à Saint Maur, ayant avec vous M. de la Marcelliere qui de là devoit essayer de passer en Allemagne vers Clervan et Guित्रy; et vous estant adressé à M. de Ville-Roy, il vous tesmoigna que le Roy avoit un grand contentement du choix que le roy de Navarre avoit fait de vostre personne : vous disnastes chez luy, et le lendemain il vous presenta au Roy. Nous vous avons ouï dire que vous le trovastes dans son cabinet l'espée au costé, une cappe sur les espaulles, son petit toquet en teste, et un panier pendu en escharpe au col comme ces vendeurs de fromages, dans lequel il y avoit deux ou trois petits chiens pas plus gros que le poing.

Après que vous eustes fait vostre harangue, le Roy reprit tous les points d'icelle, sans mouvoir ny pieds, ny mains, ny teste, et sembloit comme immobile :

et vous dit de plus qu'il falloit que le roy de Navarre s'accomodast à sa volonté, au temps et à la nécessité de ses affaires, et que c'estoit le seul moyen de ruiner la ligue qui ne prenoit autre pretexte pour faire la guerre que sa personne et sa religion, qu'il n'avoit que faire de sa conscience, mais que s'il vouloit aller à la messe, il feroit tomber les armes des mains à toute la ligue. Vous luy respondistes que cela ne profiteroit de rien, dautant que le Roy de Navarre venant ainsi seul, ne luy apporteroit que de la charge et point de force, et si n'osterait pas le pretexte de ceux de la ligue, mais l'augmenteroit, et leur creance aussi faisant croire au peuple que leurs armes auroient porté ce fruit là, et qu'il falloit achever le reste. Apres plusieurs repliques vous fustes faire la reverence à la Reyne, mere du Roy, qui vous fit fort bonne chere, vous parla fort dignement du roy de Navarre, et comme si elle l'eust bien fort aymé vous offrit de vous faire plaisir, bref vous donna sujet de contentement.

Vous vous en allastes apres à Paris pour traiter avec les députez des quatre cantons, ausquels apres leur avoir fait un fort beau festin et représenté l'estat des affaires, ce que vous sçaviez des intentions du Roy et de la ligue, quels moyens de subsistance avoit le roy de Navarre, et de quel secours il auroit besoin, et avoir eu deux responses assez favorables, vous retournastes trouver le Roy, qui vous reïtera ses premiers propos et quasi les mesmes choses que ces messieurs de Lenoncourt, Poigny et Brulart avoient dittes, et en fin fut convenu avec le Roy, nonobstant que ce fut contre vostre advis; mais vous en eustes deux commandemens reïterez du roy de Navarre, que les

Suisses secourroient le roy de Navarre de vingt mille hommes , dont quatre mille yroient en Dauphiné , et les seize mille le viendroient joindre ; mais que si le Roy leur commandoit pour son service contre la ligue , qu'ils seroient tenus de luy obeyr ; dont il advint l'inconvenient que nous dirons cy-apres.

Vous sejournaastes en suite de ces traittez seulement huict jours avec madame vostre femme , laissastes M. de la Marcilliere , qui estoit venu avec vous , à Paris , pour , sous ombre de la continuation des affaires que vous aviez entamées , achever les autres dont il avoit charge touchant l'armée d'Allemagne , et vous en retournastes trouver le roy de Navarre qui vous receut fort bien , et loüa tout haut d'avoir tres-bien negocié.

Peu de jours apres vostre retour , le roy de Navarre , ayant reduit les Rochelois à s'accommoder à ses volontez , et obtenu d'eux tout ce qu'il voudroit d'artillerie pour mener en campagne toutes les fois que bon luy sembleroit , il fit dessein d'eslargir ses limites ; et pour y parvenir , ayant fait recognoistre Talmont sur le Jard , par Mignon - ville , et Bois du Lys , il bailla trois canons , deux cens chevaux et douze cens hommes de pied à M. de la Trimouille , auquel la place appartenoit en propriété , afin qu'il l'allast assieger , et mit prés de luy , vous , Mignon-ville et Fouquerolles , pour luy servir de conseil et de mareschaux de camp ; le chasteau fut investy , sans que ceux qui estoient dedans s'y attendissent ; car vous trovastes le bourg avec fort peu de gardes , et garny de tous meubles et vivres : en peu de jours vous eustes fait vos approches à l'entour de ce chasteau ,

l'un des plus mal flanquez qu'il estoit possible , et logé vos pieces qui estoient deux canons et une coulevrine , car ce fut vous qui eustes cette charge particuliere , toutes prestes à faire batterie , et neantmoins voyant l'espaisseur des murailles , il fut trouvé à propos de vous renvoyer par mer à la Rochelle , où il n'y a que pour six heures de chemin , ayant bon vent , afin d'amener encore des poudres ; informer le roy de Navarre de l'estat du siege , et le prier de renforcer les assiegeans de quelques gens de pied , dautant que l'on avoit advis certain que les amis de Maronniere , gouverneur de la place , et investi dedans , assembloient gens de tous costez , et sollicitoient M. de Malicorne à faire le semblable pour la secourir ; à quoy ce prince desirant de pourvoir puissamment , à cause de la consequence que tirent apres eux les bons ou mauvais succez des premieres entreprises , il envoya faire levée de deux mille hommes de pied és environs de la Rochelle , Saint Jean , Melle , et Saint Maixant . Puis s'embarqua luy mesme avec tout ce qu'il pût rassembler de gens de guerre , tant de pied que de cheval , et fit faire voile vers Talmont , vous ramenant avec luy , durant lequel voyage il fut assailly d'une si furieuse tempeste , que les trois vaisseaux qu'il menoit furent escartez , l'un d'un costé , l'autre de l'autre , et coururent fortune de se perdre plusieurs fois , pendant deux jours que dura cette malace ; mais enfin tout estant venu surgir sans aucune perte dans le Havre de Talmont , les assiegez sçachant l'arrivée du Roy , demanderent à parlementer sur la chamade qu'il leur fit faire en son nom , disans : qu'ils ne se vouloient rendre qu'entre ses mains ,

tant à cause de sa qualité de Roy , que de ce qu'il estoit renommé d'estre doux et clement , et de garder inviolablement sa foy et sa parole , à quoy ils furent receus et bien traittez. Le Roy visita vostre batterie, et loüa vostre grand travail et l'industrie dont vous aviez usé à bien loger vos pieces.

De Talmont , voyant ses troupes fraîches et de bonne volonté pour n'avoir aucunement paty en ce siege ; que les autres gens de guerre qu'il avoit envoyé lever estoient pour la pluspart ensemble ; que l'artillerie estoit bien équipée et fournie de bœufs , cordages et munitions nécessaires, et que M. de Malicorne , faute d'argent , ne s'estoit pû mettre en campagne ; il alla attaquer le chasteau de Chisé , où commandoit un capitaine nommé la Fayolle , avec cent bons hommes , lesquels aussi pour le commencement firent merveilles de se bien défendre , tirans en furie et comme en saluë , sur tout ce qui paroissoit ; aussi y en eut il plusieurs des vostres mouchez , avant que de vous pouvoir loger et mettre vos pieces en batterie , à quoy tout le monde mettait la main , jusqu'au Roy mesme.

Les assiegez avoient une coulevrine avec laquelle ils faisoient de fort bons et avantageux coups , mais bien plutost de loin que de près , à cause que ne pouvant estre logée que sur le haut d'une grosse tour voustée , ils ne la pouvoient faire plonger en bas , ny dans les tranchées et batteries , et fut fait un coup si estrange , qu'il merite de n'estre pas oublié , qui arriva en cette sorte. Madame sœur du roy de Navarre , envoyant un sien maistre d'hostel , du nom duquel vous vous souviendrez mieux que nous , vers luy ,

pour sçavoir de ses nouvelles, et iceluy s'estant en arrivant arresté assez loing du chasteau, avec quelqu'un de sa cognoissance, et se retournant pour voir arriver des troupes qui entroient en garde, un coup de cette coulevrine fut tiré, duquel le boulet entrant justement par le milieu du fondement de son cheval, vint sortir au beau milieu du poictrail, luy traversant entierement le corps, demeurant le cheval tout roide mort sur ses quatre pieds, sans se mouvoir, ny tomber de plus de demy quart d'heure apres.

Il arriva encore en ce siege un autre accident, lequel en produisit bien d'autres de plus grande importance; car un certain gentil-homme, dont nul ne sçait le nom, venant d'Allemagne de la part de messieurs de Clervan et de Guित्रy, pour informer amplement le roy de Navarre, de l'estat auquel estoit son armée estrangere, et sçavoir de luy quel chemin ils luy devroient faire tenir: luy estant venu faire la reverence dans les tranchées, apres luy avoir baillé un petit billet, qui estoit cousu dans la ceinture de ses chausses, qui ne contenoit que deux lignes en creance, de laquelle voulant s'acquitter, ayant approché sa bouche contre l'oreille du Roy, comme il eut proferé ces mots: « Sire, messieurs de Clervan et de Guित्रy m'ont dépesché de Heydelberg vers vostre majesté pour luy faire entendre... » Une harquebusade luy donna par la teste, de laquelle il tomba tout roide mort, sans prononcer une seule parole, tellement que le roy de Navarre demeura aussi incertain de l'estat de son armée, et de ce que ses serviteurs desiroient sçavoir de luy, comme auparavant.

Et a t'on sceu, depuis la défaite d'icelle, que ce



gentil-homme venoit pour recevoir un commandement absolu pour vuidier les disputes et contensions, en quoy estoient tombez tous les plus qualifiez et autorisez en cette armée, sur les diverses routes qu'un chacun d'eux luy vouloit faire prendre. Les uns proposans de luy faire tenir le chemin de Lorraine, pour faire un puissant divertissement des forces de la ligue, et entreprenant la conquête d'icelle. Les autres vouloient que l'on prist la source de Loire, pour entrer dans les provinces de Bourbonnois, Limaigne, Berry et Poictou, et par icelle joindre le roy de Navarre; les autres, à quoy inclinoient messieurs de Mont-morency et de Chastillon (1), estimoient plus à propos de couler le long du Rosne, et descendre en Languedoc, pour essayer de s'en rendre les maistres absolus et des autres provinces voisines, pour là se cantonner, en cas d'une dissipation du royaume que l'audace de ceux de la ligue et la faineantise du Roy faisoient sembler fort prochaine; et les autres, qui fut le pire de tous, de venir dans le gras pays de Beause, où tout fut dissipé; et peut-estre que sans cette mal-heureuse harquebusade qui empescha les advis donnez et à donner, que les choses eussent succédé avec plus de bonne fortune, tant par de foibles moyens et accidens en apparence, les decrets du ciel s'acheminent à leur fin.

Trois jours apres la Fayolle, gouverneur de Chisé, n'oyant point parler de secours, et plusieurs choses venans à luy manquer, qu'il n'eut jamais (ny tout autre qui n'a point passé par telles experiences) creu pouvoir estre du tout necessaires pour soustenir un

(1) *Chastillon* : François de Coligny, fils de l'amiral.

siege , et sur tout des chirurgiens , instrumens et drogues à eux necessaires , du linge , de la chandelle , des armuriers , du charbon , des moulins et des fours , il entra en capitulation , laquelle fut observée en tous ses points.

De Chisé , le roy de Navarre envoya investir un autre chasteau nommé Sasay , qui fut pris deux jours apres en parlementant , dautant que tout le gazon qui revestoit quelques petits esperons que l'on avoit faits à cette place estant tombé , les fassines que l'on avoit mises pour tenir la terre paroissans dehors , les soldats s'en servirent pour monter dessus.

Ces petites prosperitez enflerent le courage d'un chacun , et grossirent de sorte les troupes ( plusieurs soldats , mesme du party contraire , se venans renger en icelles ) , que le Roy prit resolution d'aller attaquer la ville et chasteau de Saint Maixant , sur l'advis qu'il receut que les habitans avoient refusé la garnison que M. de Malicorne leur avoit voulu envoyer , tellement que la place ayant esté investie un matin à la pointe du jour , et dans le lendemain l'artillerie , composée de trois canons , la coulevrine de Chisé et deux bastardes prises à Sasay , ayant esté logée dans ses platte-formes , sçavoir : les trois canons dont vous eustes la charge , sur le haut de la préee pour battre les murailles du costé des tanneries , et la coulevrine et les deux bastardes sur tout le haut de la montagne pour battre du long de la breche en courtine ; aux premieres vollées de toutes lesquelles pieces , les habitans ( qui ne s'estoient à rien moins attendu qu'à un siege , et avoient les esprits et les intentions portées plutost à trafiquer et commercer avec tous les deux partis , qu'à guer-

royer contre aucun) s'estans effrayez, ils entrèrent incontinent en capitulation qui fut autant avantageuse et aussi bien observée qu'ils le sceurent desirer. Aussi les logis y ayans esté faicts par les mareschaux des logis du Roy, il entra dans la ville, luy, toute sa Cour et les gens de guerre qu'il destina pour la garde d'icelle, tout ainsi que si elle n'eut point esté conquise par les armes, toutes les boutiques y estans trouvées ouvertes, et tous les hommes, femmes et enfans espendus aux portes et par les ruës, crians vive le Roy, et enseignans leurs logis à ceux qu'ils sçavoient estre leurs hostes, lesquels ne leur firent aucun desordre, ny prindrent rien sans payer, la ville s'estant volontairement cottisée pour le payement de la garnison, durant deux mois.

Saint Maixant estant ainsi pris, et un si bon ordre estably que chacun estoit content; le Roy, sçachant que M. le prince et M. de la Roche-foucault (1), qu'il avoit fait coronel de son infanterie, le venoient joindre avec deux cens chevaux et quinze cens hommes de pied, bien armez, et ceux de la Rochelle l'ayant de nouveau asseuré de luy fournir encore toute l'artillerie et les poudres dont il auroit besoin, moyennant que ce fut pour prendre Fontenay; il se resolut au siege de ceste ville, qui est la seconde du Poictou en richesses, fertilité de pays et commoditez pour le trafic de la Rochelle, encore qu'il y eut bonne et forte garnison, tant de cavalerie que d'infanterie, et un gouverneur fort estimé, nommé, ce nous semble, Roussiere; lequel ayant entrepris, à cause du grand

(1) *M. de la Roche-foucault* : François, prince de Marsillac. Son père avoit été tué à la St.-Barthélemy.

nombre de gens de guerre qu'il avoit, de garder non seulement la ville, mais aussi les faux-bourgs Desloges qui sont deux fois aussi grands et riches que la ville, et qui de longue main avoient esté fossoyez et retranchez.

Ils furent attaquez une nuict fort noire par les deux costez de la préee et par la teste en mesme temps. Le roy de Navarre avoit ordonné quarante gentils-hommes de sa maison, du nombre desquels vous fustes, pour donner avec le comte de la Roche - foucault, qui, comme coronel, avoit la charge de l'attaquement, avec lequel vous combatistes deux heures, durant les barricades de la teste du faux-bourg, desquelles vous estans approchez cinq ou six qui marchiez ensemble des premiers, chacun deux pistolets à la ceinture et une hallebarde au poing, et vous estiez donnez parole de ne vous abandonner point. Il nous semble que Dangeau, Vaubrot, Avantigny, Challandeu, Fuqueres, Brasseuses et le Chesne en estoient; voulant franchir et renverser une barricade, à cela aydez de vos hallebardes, ceux qui les défendoient estant venus aux mains, vous fustes repoussez par trois fois, à coups de piques et de hallebardes, et vous, Vaubrot et Avantigny, vous estans attachez à une grande cave à vin et opiniatrez à la renverser, vous fistes tomber sur vous cinq ou six barriques, remplies de fumier, dessous lesquelles vous fustes tous trois embarrassez, et eusmes toutes les peines du monde à vous en retirer. Cependant ceux qui donnoient par les costez ayans forcé deux barricades, et ayant entré par icelles dans les plus prochaines et commodés maisons commencerent à crier dedans; ce qu'entendu par ceux qui dé-

fendoient la teste, ils commencerent à se retirer, craignans que l'on leur coupast le chemin de la ville ; aussi furent ils suivis de si pres, que pour se garantir que vous n'entrassiez pesle-mesle avec eux dans la ville , ils furent contrains de mettre le feu à deux ou trois maisons des plus prochaines de la porte , et à un grand tas de pieces de bois , fagots et poinçons que l'on avoit mis au milieu de la ruë , pensant en faire des barricades , si le loisir leur en eust esté donné ; la flamme du feu vous empescha de passer , donnant loisir à ceux qui se retiroient , de rentrer dans la ville , de lever les ponts , fermer les portes , et de garnir le portail et les courtines d'arquebusiers.

Ceste soudaine et non attenduë prise de ces grands faux-bourgs apporta de grandes commoditez , tant pour les logemens que pour l'abondance de vivres et denrées qui s'y trouverent ; car le gouverneur n'avoit pas voulu que les habitans en entrans portassent rien. Le roy de Navarre fut logé dans une grande maison au milieu du faux-bourg , de laquelle aussi bien que de toutes les autres , la sortie et l'entrée estoient fort perilleuses , dautant que le portail de la ville commandoit quasi tout du long de la grande ruë , et la ville par le dehors des maisons , du costé des prez ; aussi ne se passoit il gueres d'heures qu'il n'y en eut quelqu'un de mouché , du nombre desquels vous eussiez esté sans vostre valet de chambre Liberge , lequel se tenant fort prés de vous , receut l'harquebusade , qui vous venoit donner dans la teste , dans vostre casque qu'il portoit haut à la main ; laquelle neantmoins ne fit que blanchir dessus ; mais si elle fut parvenuë jusqu'à vostre personne , elle ne vous eut pas , à nostre

advis , trouvé la peau si dure , et l'eust plutost rougie que blanchie.

Cet accident vous fit aussi tost faire tendre une corde d'une maison à l'autre , à travers la ruë , à l'endroit du logis du Roy , sur laquelle vous fistes mettre des linceuls , ce qui fut apres pratiqué par tout. Le roy de Navarre voulut aussi bien que les autres avoir son quartier d'attaquement , qu'il choisit au bastion , appelé des *Dames* , auquel il vous employa , tant aux batteries qu'aux trenchées et mines , où vous fistes des merveilles en grandeur et assiduité de travail ; car vous mettiez vous mesme la main au pie , à la pioche , et au louchet (1) ; beuviez , mangiez et couchiez dans les trenchées , sans en estre , tant que le siege dura , sorty que deux fois , l'une pour aller changer de chemise et d'habit , pource que les vostres estoient tous terre , et l'autre pour entrer en garde à cheval , une fois que l'on eut un advis qui contenoit pour certain qu'il se preparoit du secours pour jeter des gens de guerre , de la poudre et de la mesche dans la ville : car le Roy fit quasi monter toute sa cavalerie à cheval , et les posa en garde luy mesme , les uns sur une advenuë , les autres sur une autre , et nous souvient qu'il vous mit en garde avec vingt hommes , bien montez et armez , à un guay de la riviere , qui passe le long de la préé , que l'on avoit laissé seul pour le passage , tous les autres ayans esté rompus et retranchez ; auquel lieu il vous arriva un accident dont nous vous ferons ressouvenir , pource qu'il y eut dequoy rire , lors que vous en fistes le conte au roy de Navarre.

(1) *Louchet* : bêche ; instrument à remuer la terre.

Ayant donc esté posé en garde à ce guay, un soir, qui fut suivy d'une nuict fort noire; comme se vint sur la minuict, vous entendistes, comme chose encore esloignée, une espee de cliquetis d'armes, et raisonnement de trac de chevaux, qui sembloient s'acheminer droit au guay que vous gardiez; de quoy ne pouvant faire jugement certain par le bénéfice des yeux, à cause de la trop espaisse obscurité, vous mistes vos vingt chevaux en ordre, en deux bandes, de dix chacune sur le bord du passage, avec le pistolet au poing, à dessein de combattre tout ce qui se presenteroit, et de ne tirer qu'en touchant, ayant donné charge à un des vostres qu'aussi-tost qu'il vous verroit au combat, il s'en allast au galop en advertir le Roy, et en passant les corps de gardes, et pour cet effet luy donnastes le mot. Ce bruit donc de cliquetis et de trac, et marcher de chevaux, continuans toujours de la mesme façon, et s'augmentant à mesure qu'il s'advançoit, vous fustes tous ébahis, qu'il cessa du tout lors qu'il fut, selon le jugement que vous en pouviez faire, à quelque deux cens pas du guay de la riviere, tout ainsi que si ceux qui le faisoient eussent escouté et reconnu quelque chose; puis tout à coup ce mesme bruit commençant plus impetueusement qu'auparavant, et tout ainsi que s'il y eut eu quantité de chevaux et gens armez dessus qui vinsent droit à vous au grand galop, pour passer le guay de force, et de fait s'estans tous jettez de furie dedans l'eau, nul de vous ne douta plus que ce ne fussent ennemis, et qu'il n'en fallut venir aux mains, jusques à ce qu'estant quasi teste à teste de vos chevaux, vous apperceustes qu'il n'y avoit point d'hommes sur ceux-

là, et enfin recogneustes que ce n'estoit autre chose, sinon quelque nombre de chevaux et de cavales entravez de fer que l'on laissoit paistre à l'abandon dans ces grandes prairies, que l'amour, la gaillardise et le libertinage faisoient ainsi volter, panader et courir les uns apres les autres, et en cette maniere fut vostre allarme convertie en esclats de rire, bien ayse neantmoins que vous ne l'eussiez point donnée aux corps de gardes, ny au Roy.

Il se fit durant ce siege divers attaquemens et autres factions guerrieres, dont nous laissons le recit aux historiens, pource que nous n'avons point appris qu'il vous y soit rien arrivé digne de remarque, vostre principal soin et occupation estant aux logemens et batteries des pieces d'artilleries, en laquelle charge le roy de Navarre jugea dès lors que vous seriez un jour des plus entendus. Et nous contenterons de dire que le Roy, estant tousjours dans les tranchées, et travaillant luy mesme du pic et de la pioche avec tous vous autres Messieurs, pour avancer les logemens dans les douves du fossé, du costé de la ville, vous y usates tous de telle diligence et assiduité, à cause de la presence du maistre, qu'en fin luy estant dans le trou il commença le premier à entendre le murmure des voix de ceux de dedans, ausquels il se mit à parler, voire mesme à se nommer, dequoy les autres estonnez, ils entrerent en parlement, et luy seul fit avec eux la capitulation, de laquelle ils dirent ne vouloir rien mettre par escrit, ny demander des ostages, mais se fier entierement en sa foy et en sa parole qu'ils sçavoient bien estre inviolable : dequoy ce brave courage se trouva tellement touché qu'il ac-



corda tant aux gens de guerre qu'aux habitans quasi tout ce qu'ils voulurent demander , et le leur fit observer loyaument , traittant ceux de la ville tout ainsi que si elle n'eut point esté prise par siege.

Le nom desquels , afin d'entre-mesler tousjours nos memoires de quelques contes pour vous apprester à rire , nous fait souvenir de celuy qui vous fut fait , en nostre presence , d'une pauvre femme ; laquelle ayant tué le matin , dont la capitulation fut arrestée sur le midy , un pourceau fort gras qu'elle avoit , des plus grands qu'il estoit possible de voir , et craignant que les hostes qu'elle pourroit avoir ne le vendissent ou le mangeassent , elle voulut essayer de le faire transporter hors la ville en une maison de ses amys , qui estoient du party du roy de Navarre , et pour y parvenir sans soupçon , ayant bien lié ce pourceau de cordes , le plus à la ressemblance du corps d'un homme qu'il luy fut possible , elle l'enveloppa de linceuls , tout ainsi que si c'eust esté un corps mort ; luy mit une croix dessus , et le posa sur un grand ais qu'elle mit sur deux treteaux. Ses hostes entrans dans la maison , elle leur dit , faisant la pleureuse , que c'estoit son pauvre mary qui avoit esté tué ; qu'elle les prioit de trouver bon qu'elle le pût aller faire enterrer au grand cimetièrre qui est hors de la ville ; ce qui luy ayant esté accordé , elle envoya chercher quatre hommes pour le porter , et deux prestres pour assister à l'enterrement , et ainsi eux chantans et elle pleurant pour le pauvre pourceau , il fut inhumé en terre sainte , aspergé d'eau beniste , et la fosse bien couverte de buyts ; et la nuict estant arrivée , comme cette femme avec quelques hommes et femmes , aus-

quels elle s'estoit descouverte de son dessein, estoient apres à deterrer ce pauvre corps de pourceau, ils furent descouverts par des soldats, estans en sentinelle, lesquels voyans ces gens fouïller en terre, creurent que ce fut or, argent et autres richesses que l'on eust là cachées; et ayans chassé tous ceux qui fouïlloient en ce lieu, ils acheverent ainsi de deterrer monsieur le porc, pour lequel il y eut bien le lendemain des risées, lors que les prestres en conterent toute l'histoire, la femme s'en estant confessée à l'un d'eux, qui fut tousjours depuis appelé le chappellain du goret.

Le roy de Navarre ayant estably les ordres necessaires pour la conservation de la ville et des habitans de Fontenay, et pourveu le sieur de la Boulaye du gouvernement, il s'en alla à l'abbaye de Maillezais, de laquelle recognoissant la scituation avantageuse, il se resolut d'en faire une forte place, et dès l'heure commença d'en faire luy mesme le dessein, vous appelant pour luy en donner vostre advis, scachant bien que vous aviez estudié aux mathematiques, et vous plaisiez fort à faire des cartes, tirer des plants de places et à designer des fortifications. Un parent de M. de la Boulaye, nommé, ce me semble, d'Availles, y fut mis pour gouverneur.

De Maillezais le roy de Navarre s'en alla vers Mauleon avec son armée, pour l'attaquer, duquel siege et prise nous ne dirons rien, non plus que la surprise que M. de Genevois fit du chasteau de la Garnache sur sa propre mere, ny de ce qu'en luy pensant encore excroquer Beauvais sur mer où elle s'estoit retirée, elle mesme le prit et le retint long-temps prisonnier,

d'autant que vous n'eustes aucune part en nulle de ces trois factions.

---

## CHAPITRE XXII.

Séjour de Rosny dans sa famille qu'il préserve de la peste. Négociation de Catherine de Médicis avec le roi de Navarre. Le duc de Joyeuse chargé du commandement de l'armée de Henri III.

Nous vous ramentevrons comme dés le partement de Maillezais , suivant ce qui en est dit au chapitre precedent , vous , ayant demandé congé au roy de Navarre , pour , sous la faveur d'un passe-port que l'on vous avoit envoyé de la Cour , aller faire un voyage chez vous à Rosny ( duquel vous et les autres , qui lirez ces Memoires , nous permettrez de vous reciter quelques particularitez , encore que ce ne soit pas affaires d'Estat ny de guerre ; mais simplement domestiques , voire des plus basses , car c'est aussi plutost vostre vie qu'une histoire que nous avons entreprise de vous représenter ) , auquel lieu de Rosny madame vostre femme faisant sa residence , en vertu des prolongations que vous aviez obtenuës du Roy , lors que vous le fustes trouver de la part du roy de Navarre à Saint Maur, il y avoit eu une telle peste que la plupart des habitans du bourg en estoient morts , et dans le chasteau, une des damoiselles , une femme de chambre , un page , un laquais et un cuisinier de madame vostre femme , et vous avoit-on mandé qu'elle avoit esté deux jours et deux nuicts dans la forest de Rosny , sans avoir osé prendre ny pû trouver autre retraite

ny couvert que son carrosse, pour boire, manger et dormir, tant chacun faisoit difficulté de luy ouvrir sa porte.

Neantmoins à vostre arrivée vous la trovastes logée en un chasteau nommé Huets, que madame de Compagnac, vostre tante, à laquelle il appartenoit, luy avoit fait prester, n'ayant, pour tout train, qu'une damoiselle, une chambriere, un cocher et un laquais, duquel lieu elle vous fit refuser les portes par plusieurs fois, vous priant d'une fenestre, les mains jointes et les larmes aux yeux, de ne la vouloir point approcher d'un mois; n'y ayant nulle apparence de souffrir que vous, venant d'un bon air, entrassiez parmy eux tous, qui venoient d'un lieu tant pestiferé; mais, nonobstant toutes ces allegations, vostre amour surmontant ces raisons et toute autre prudence, vous la voulustes voir, et d'abord luy allastes sauter au col la baisant et embrassant plusieurs fois sans entrer en aucune apprehension. Vous n'aviez mené avec vous, de vos gentils-hommes, que le sieur de Bois-brueil et l'un de nous quatre, et pour le reste qu'un page et un valet de chambre, avec lesquels vous demeurastes environ un mois tous seuls, sans estre visitez de creature vivante, tant chacun fuyoit vostre maison comme pestiferée; et neantmoins, à ce que nous vous avons souvent ouy dire depuis, vous n'avez jamais fait une vie si douce ny moins ennuyeuse que cette solitude, où vous passiez le temps à tracer des plans des maisons et cartes du pays, à faire des extraits de livres, à labourer, planter et greffer en un jardin qu'il y avoit leans, à faire la pipée dans le parc, à tirer de l'harquebuse à quantité d'oyseaux, lievres et la-

pins qu'il y avoit en iceluy, à cueillir vos salades, les herbes de vos potages et des champignons, columelles et diablettes que vous accommodiez vous mesme, mettant d'ordinaire la main à la cuisine faute de cuisiniers; à joüer aux cartes, aux dames, aux eschets et aux quilles, et à caresser madame vostre femme, qui estoit tres-belle, et avoit un des plus gentils esprits qu'il estoit possible de voir.

De ce lieu vous envoyastes celuy de nous quatre qui estoit avec vous, à Paris, chez les marchands Lustin, Philippes et Dohain qui vous devoient encore vingt-quatre mille livres du reste de vos bois de haute fustaye, desquels il ne pût tirer que dix mille livres, ne les osant contraindre pour le surplus, de peur qu'ils ne fissent saisir vostre argent par le Roy, comme tous vos autres biens.

A son retour voyant que toute apparence de danger de peste estoit hors du chasteau de Rosny, où l'on avoit osté les meubles des lieux ausquels il y avoit eu de la peste, et bien évanté et flambé les logemens, vous y remenastes madame vostre femme; puis ayant appris que M. de Joyeuse s'acheminoit en Poictou avec des forces, pour empescher la continuation des progrez du roy de Navarre qui, depuis peu, avoit encore failly deux entreprises, l'une sur Niort et l'autre sur Partenay, le contraindre de quitter la campagne, de se retirer dans sa coquille de la Rochelle, ou de l'assieger en tout autre lieu qu'il se pourroit mettre; vous vous en retournastes en Poictou, trovastes le Roy à la Rochelle, où il s'en estoit desja retourné pour adviser et pourvoir à ce qui seroit jugé nécessaire pour la conservation des places qu'il avoit prises, la

pluspart desquelles il fit raser, ne reservant que Fontenay, Talmont, Maillezais et Saint Maixant, ayant esté dès auparavant menacé par la Reine mere lors des conférences de Coignac, Saint Loris, Saint Maixant, des grandes forces que l'on estoit resolu de luy faire tomber sur les bras, sous la conduite de ce chef, lequel, avec son compagnon, possedoient toute l'affection du Roy et toute autorité dans les affaires du royaume.

Or nous souvient-il de vous avoir oüy dire que, pendant le séjour de cette reine<sup>(1)</sup> aux lieux cy-dessus nommez, ausquels le roy de Navarre vous menoit souvent avec luy, qu'en discourant avec mesdames d'Uzez et de Sauve, vers lesquelles le Roy vous envoyoit parfois, pour essayer à descouvrir quelque chose sous ombre de civilitez et courtoisies, sçachant que vous aviez amitié particuliere et grande confiance avec l'une et l'autre, dont vous sçavez bien les causes sans qu'il soit besoin de les dire; vous leur fistes une fois des plaintes des mauvaises procedures dont usoit cette princesse envers le Roy son gendre, par lesquelles il estoit facile à juger que tout le dessein estoit de l'amuser afin qu'il n'entreprist plus rien, et qu'il fît retarder l'acheminement de son armée estrangere; sur quoy elles vous parlerent assez librement toutes deux ensemble, mais bien plus chacune à part; car lors elles vous dirent, quasi en mesmes termes: « Voyez-  
« vous, mon fils, car ainsi vous nommoient elles,  
« nous cognoissons tout ce qui se passe de mal autant

(1) *Pendant le séjour de cette Reine*: Catherine de Médicis avoit amené les plus belles filles de sa Cour, dans l'esperoir de tenter le roi de Navarre. Lorsqu'il étoit au milieu de ce cercle séduisant, la Reine lui dit: *Enfin, monsieur, que voulez-vous?* — *Il n'y a ici rien que je veuille*, lui répondit le jeune prince.

« que vous en sçauriez dire ; partant asseurez le roy  
« de Navarre que nous sommes ses tres-humbles ser-  
« vantes ; que nous affectionnons sa personne , desi-  
« rons la prosperité de ses affaires , avons grand dé-  
« plaisir qu'il ne soit mieux traité , et partant le con-  
« seillons nous qu'il ne s'arreste plus à ces belles pa-  
« roles et promesses qui ne sont qu'autant de vaines  
« esperances que l'on essaye de luy faire concevoir  
« afin de l'amuser , et qu'il sache et tienne pour cer-  
« tain qu'il y a de trop grands desseins formez pour  
« en sortir jamais que l'espée à la main ; car sa reli-  
« gion n'est que le pretexte et non la vraye cause des  
« projets faits contre luy. »

Peu de temps donc apres que la Reine mere s'en fut retournée sans avoir rien fait , M. de Joyeuse fit avancer ses troupes , chacun parlant diversement de ce voyage , voyant que le Roy esloignoit ainsi de luy une personne qu'il tesmoignoit tousjours luy estre infiniment chere , les uns disans que le dessein du Roy estoit de procurer veritablement la ruine des huguenots , envoyant ainsi contr'eux toute sa puissance et ce qu'il ayroit le plus ; les autres que ce n'étoit que pour rabaisser la grande reputation et creance que prenoient les chefs de la ligue parmy les peuples , d'autant qu'ils avoient paru jusques alors estre les seuls qui avoient persecuté les huguenots , en les faisant maintenant attaquer puissamment par ceux qui estoient ses plus particuliers confidens : les autres disoient qu'il esloignoit ce mignon , à cause qu'il luy traversoit quelque nouvelle amitié naissante ; les autres qu'il avoit decouvert des intelligences de luy avec les chefs de la ligue , et que detestant une telle des-

loyauté, il eut esté bien ayse de sa perte, et pour cet effect luy mettoit-il en teste un ennemy heureux et genereux tout ensemble. Quoy que ce soit dés les premiers mois de l'an 1587, ledit seigneur duc de Joyeuse, avec une belle et grande armée, abondamment pourveuë de toutes choses, et luy, accompagné de tous les principaux seigneurs et plus galands hommes de la Cour, s'achemina en Poictou.

Le roy de Navarre avoit quatre ou cinq regimens sur pied, dont les deux premiers estoient ceux des sieurs de Charbonnieres et de Desbories, lesquels il destina pour estre mis en garnison dans la ville de Saint Maixant en cas de siege; et pour éviter qu'ils ne mangeassent les vivres de la place, et les tenir neantmoins tout prêts à jeter dedans lors qu'il en seroit besoin, il les fit loger à la Motte Saint Eloy, appartenant, ce nous semble, à M. de Lansac, luy ordonnant de s'asseurer du chasteau; mais à la priere du sieur de Saint Gelais, qui estoit parent du seigneur d'iceluy, et qui leur en respondit, ils n'y mirent personne dedans.

Le roy de Navarre fit en ce mesme temps une calvacade audit Saint Maixant pour le fournir de vivres, poudres, mesches, et autres munitions; et vous avons oüy dire, d'autant que vous nous aviez laissez à la Rochelle, que vous n'aviez jamais fait une telle calvacade: car vous partistes de la Rochelle et y revintes sans repaistre, ny reposer qu'une seule heure; le roy de Navarre se trouvant tant oppressé de sommeil sur la fin de cette corvée qu'il ne se pouvoit plus tenir à cheval, il fut contraint de se mettre dans une charrette à bœufs qu'il rencontra la nuict allant à la



Rochelle, où au bout de trois ou quatre jours il eut nouvelle de la défaite de ses deux regimens logez dans la Motte Saint Eloy, où il fut exercé des cruantez inouïes, ce malheur estant arrivé par faute de s'estre logez dans le chasteau, dans lequel on logea des hommes peu à peu par lesquels ils furent les premiers attaquez.

M. de Joyeuse prit Saint Maixant, Maillezais et quelques autres places, et défit encore quelques compagnies du roy de Navarre, et entr'autres celles du sieur Despueilles, qui estoit logée quasi à la veuë de la Rochelle : desquelles factions guerrieres, nous laisserons les particularitez aux historiens, d'autant que vous n'eustes part en aucunes d'icelles ; mais ainsi que ledit sieur de Joyeuse s'en retournoit de Xainte à Niort, apres avoir pris Tonne-Charente, le roy de Navarre vous ordonna pour aller à la guerre avec cinquante chevaux que vous choisistes de ceux que vous estimiez vos plus intimes amys, et les plus disposez à l'obeysance.

Et apres avoir appris des nouvelles certaines du chemin que deliberoit tenir l'armée des ennemis, vous resolutes de ne revenir sans faire quelque chose de signalé ; pour à quoy parvenir vous vous allastes mettre dès une heure devant le jour en embuscade, ce nous semble, dans la forest de Benon, par l'orée <sup>(1)</sup> de laquelle passe le chemin de Xainte à Niort, vous tenans cachez dans le plus espais du bois ; et comme il fut assez grand jour, vous fistes monter un homme du pays sur un fort grand chesne, lequel descouvroit la campagne deux ou trois lieuës de tous costez, où

(1) *L'orée* : la lisière.

il n'eust pas esté plus de deux heures, qu'il commença de voir marcher des troupes et en suite peu à peu tout le camp : de ceux qui estoient avec vous, les uns vous disoient : « Retirons nous, car si nous sommes des-  
 « couverts, comme desja quelques paysans ont fait, in-  
 « failliblement toute l'armée nous tombera sur les bras,  
 « et ayans cinq lieuës de retraite, difficilement la  
 « pourrons nous faire sans grande perte ou grande  
 « honte. » D'autres, comme les sieurs d'Avantigny, Fe-  
 queres, le jeune Bessais, Palcheux, Chalandeau, Vil-  
 le-pion, Le Chesne, Brasseuse, vous disoient : « Char-  
 « geons quelques unes de ces premieres troupes qui  
 « sont de nostre portée, et tant esloignées des autres,  
 « que nous aurons fait nostre execution avant qu'ils  
 « puissent estre secourus, et ayans quelque prison-  
 « niers, nous nous retirerons au travers le fort de la  
 « forest, où jamais les troupes ne s'embarasseront, de  
 « crainte d'embuscade ; car, par ce moyen, l'on ne  
 « nous reprochera pas que nous n'ayons rien fait. »

Vous escoutiez patiemment tous ces advis ; mais enfin vous leur dittes : « Messieurs, j'ay souvent ouy  
 « dire au Roy qu'il ne faut jamais entreprendre  
 « aucune faction guerriere à la teste d'une armée qui  
 « marche en ordre, par une campagne rase, large et  
 « spacieuse, telle qu'est cette-cy ; partant il me semble  
 « que, suivant la maxime de nostre maistre, nous de-  
 « vons laisser passer l'armée ; car il est impossible  
 « qu'à la retraite quelques paresseux ne nous pre-  
 « sentent l'occasion de faire quelque effet, sans trop  
 « nous hasarder. » A quoy chacun s'estant accordé,  
 vous eustes la patience de voir passer toutes les  
 bandes les unes apres les autres, voire de les

compter vous mesme, car vous voulustes monter à l'arbre, et voyant que les dernieres marchaient toutes armées et fort serrées, vous jugeastes qu'il ne viendroit plus rien apres, et que celles-cy estoient ordonnées pour faire la retraite, et partant vous descendistes de l'arbre, comme tout desesperé de pouvoir rien entreprendre qu'avec peril extrême : ce qui vous avoit esté expressement défendu par le roy de Navarre.

Des-ja vous faisiez preparer vos compagnons pour reprendre le chemin de la Rochelle, lors que celui qui estoit monté sur l'arbre vous dit qu'à une grande lieuë de là, sur le mesme chemin qu'avoient tenus les troupes, il en voyoit quelqu'une qui ne paroissoit pas grosse, et encore une lieuë par de là, une espece de poussiere qui en tesmoignoit encore une autre, de laquelle il ne pouvoit pas bien juger. Quand la premiere passa, qui estoit d'environ soixante chevaux, vous la vouliez encore laisser passer, et attendre à charger sur la derniere; mais ceux qui estoient près de vous, vous importunerent tellement que vous attaquastes ce qui se presentoit; laquelle vous défistes, en tuastes douze ou quinze, et en emmenastes autant de prisonniers, mais tous gens de peu, les uns armez, les autres sans armes : surquoy l'allarme se donna aussitost, qui vous contraignit de vous retirer dans le fond de la forest; et, quatre heures apres, vous sceustes que la derniere troupe qui devoit passer estoit M. de Joyeuse avec quarante ou cinquante des plus signalez et galands de la Cour; lesquels ayans fait la colation à Surgeres, s'en venoient sur des hacquenées, sans armes, pour

regagner les troupes : lors vous pensastes tous desesperer, car c'estoit une défaite infaillible, laquelle, outre la gloire, vous eust mis pour cinq cens mille escus de butin en prisonniers.

A vostre arrivée à la Rochelle tout le monde vous en fit la guerre, et le roy de Navarre mesme, en riant, vous disoit que vous aviez intelligence avec M. de Joyeuse qui avoit vos freres pres de luy : pendant le sejour duquel à Niort, l'un d'eux vint voir le roy de Navarre à la Rochelle, vous le promenastes par tous les remparts et fortifications de la ville, et douze jours apres vous allastes à Niort pour traiter du lieu et des conditions d'un combat qui s'estoit proposé entre les Albanois de Mercure et pareil nombre des Escossois des Ovimes (1); mais, sur ces entrefaites, M. de Joyeuse eut nouvelles que le Roy avoit pris des jalousies de luy, et que son competeur en la faveur luy diminuoit la sienne par mauvais offices; et pour y remedier se resolut de faire un voyage en Cour, qu'il pensoit colorer sous le bruict d'aller seulement jusqu'à Mont-resor; et comme il vous en parla vous luy dittes : « Monsieur, je croy que vous irez un « peu plus loin, car l'on vous taille de la besongne à « la Cour. » Lors il respondit : « Voyez ces huguenots, ils « sont si curieux et presumptueux qu'ils pensent tout « sçavoir. » Et se retournant vers un de messieurs vos freres, il luy dit tout bas : « Avez vous dit mon voyage « à vostre frere ? » Lequel luy fit toutes sortes de sermens que non, aussi ne vous en avoit-il point parlé. M. de Joyeuse vous pria de vous en retourner, vous di:

(1) *Mercure*.... *Ovimes* : noms des capitaines des Albanais et des Écossais.

que vous estiez trop enquerant, et qu'aussi bien ne permettroit-il point ces combats dont il avoit esté parlé.

Il partit aussi-tost que vous vous en fustes allé à la Rochelle, et dittes au Roy en arrivant : « Sire, il se « presente une belle occasion, car M. de Joyeuse est « party avec tous les courtisans et la meilleure partie « des chefs de toutes les troupes de son armée, la- « quelle, partant, se retirera en grand desordre et con- « fusion. » Ce que jugeant bien estre indubitable, il rassembla toutes ses garnisons, et avec cinq ou six cens chevaux, et autant d'harquebusiers à cheval, il poursuivit ces troupes desbandées, desquelles il défit bonne partie, et entr'autres les compagnies mesmes de M. de Joyeuse, celle de Vic, Belle-maniere, Marquis de Rennel, Ronsoy, Pienne et autres. Nous estions avec vous lors que vous donnastes dans leurs quartiers, nous trouvastes les uns au lict, les autres à la table, sans aucune garde.

Le roy de Navarre alla jusques près de la Haye en Tourraine, où il tint ces troupes ennemies assiegées quatre ou cinq jours; et s'il y eut peu temporiser davantage, il les eut fait rendre par famine. Quelques uns de vous autres messieurs passastes l'eau, et trouvastes tous ces soldats espandus par les villages cherchans du pain. M. de Laverdin commandoit à ce reste d'armée, lequel, suivant sa coustume, ne gardoit pas grand ordre. Il fut tué ou pris plus de six cens hommes, ayant tous une grande espouvante, et entr'autres vous donnastes avec six chevaux seulement, dans des hameaux où il y avoit forces soldats qui n'avoient quasi point d'armes, les ayans laissées

dans les logis pour mieux piller. Vingt-cinq ou trente se vindrent rendre à vous, desquels vous fistes estindre toutes les mesches, prendre leurs harquebuses qui estoient sur des lits et des tables, leur ostastes leurs espées, et les fistes lier en faisceaux avec lesdites mesches, puis ayant le tout fait charger sur les espauls de trois ou quatre d'iceux, vous revinstes trouver le roy de Navarre auquel vous dites en arrivant : « Sire, voicy un troupeau de moutons que je vous ameine. » Et marchaient quelque quarante soldats devant vous, sans espées ny bastons, la pluspart se mirent dans vos troupes.

### CHAPITRE XXIII.

Dangers que court Rosny dans un voyage qu'il fait à Paris.  
Bataille de Coutras.

MONSIEUR le comte de Soissons <sup>(1)</sup> ayant de longtemps traité avec le roy de Navarre, pour se joindre à son party, s'achemina vers la riviere de Loire, en mesme temps de la desroute des troupes de M. de Joyeuse dont il a esté parlé cy-dessus, au devant duquel le roy de Navarre envoya des siennes pour luy faciliter son passage aux Rosiers, lesquelles luy donnerent le moyen de faire une entreprise sur le bagage de M. de Mercure <sup>(2)</sup>, et les gens de guerre qui luy servoient d'escorte, lesquels marchaient, ne

(1) *M. le comte de Soissons* : Charles de Bourbon, frère du prince de Condé : il jouera un rôle très-important dans ces Mémoires. —

(2) *M. de Mercure* : le duc de Mercœur. Philippe-Emmanuel de Lorraine, frère de la Reine, femme de Henri III.

se doutans de rien tout du long de la levée, et furent toutes défaites sans presque combattre. Il s'y fit un grand butin où vous gagnâtes environ deux mille escus, tant en argent, chevaux, que meubles et vaiselle; l'un de nous y gagna deux cens escus.

Auparavant cela vous aviez donné moyen à messieurs vos freres de sortir hors de la Haye en Tourraine, et à eux fait donner passe-port pour se retirer. Eux aussi vous en avoient obtenu un avec lequel vous fustes à Paris voir madame votre femme, laquelle, sous nom desguisé, sejournoit en cette ville, et y estoit accouchée quasi au temps que ces femmes furent bruslées; et est chose estrange que le presche, en un temps si dangereux, s'y continuoit tousjours. Vous y fistes baptiser M. votre fils, dont fut parrain M. de Rueres, prisonnier en la conciergerie, et un nommé M. de Chauffaille et sa femme. Il se passa infinis hazards que vous courustes là, lesquels nous obmettons pource que nous n'y estions pas, et qui seroient trop longs à raconter. L'on se mit lors à faire une recherche dans Paris, qui vous obligea d'en desloger seul, sans valet, ny laquais. Vous allastes passer à Ville-preux, et, par un chemin hors de cognoissance, vous vous rendistes à Rosny.

Quelques jours apres vous vous en retournastes prés du roy de Navarre; vous eustes infinies peines à passer, à cause que votre passe-port estoit finy et en aviez racoutré la datte. Vous trovastes plusieurs compagnies sur les chemins qui s'advançoient pour composer une nouvelle armée à M. de Joyeuse, lequel irrité de ses troupes défaites, se resolut de combattre le roy de Navarre, à quelque prix que ce pût estre.

Après donc qu'il se fut bien fait prescher par les chaires des parroisses de Paris, qui vantoient ses exploits de Poictou à merveilles, les exaltant d'autant plus, que plus ils avoient esté cruels et sanguinaires; amplifians des deux tiers tous ses autres faicts et gestes, avec des paroles si empoullées d'orgueil, qu'il sembloit, à les ouyr parler, que cét homme eut esté destiné du ciel pour la destruction des huguenots: si bien qu'après s'estre fait adorer comme tel, par toute la badaudaille de cette grande ville ou plutost petit monde de Paris, il forma son armée de toutes les meilleures troupes qu'eut le Roy, lequel ne luy refusoit ny hommes, ny argent, et outre cela convia ce qu'il y avoit de plus leste et esclatante noblesse dans la Cour, la priant de le vouloir suivre, non seulement, disoit-il, pour se trouver en une bataille, mais aussi à une victoire certaine et triomphe préparé; puis, ayant conferé particulièrement avec les principaux chefs de la ligue, et pris toutes sortes d'intelligences et bonnes correspondances, avec tout le party en general, pour l'avancement du dessein qu'ils avoient projectté pour parvenir à une entiere dissipation d'Estat, en laquelle chacun d'eux pût profiter, il s'achemina vers Tours, auquel lieu son beau frere, le duc de Mercure, l'attendoit, suivant le rendez vous qu'il luy en avoit donné quelque temps auparavant; le voyage duquel avoit esté comme un petit exemplaire de ce qui succeda depuis par la défaite de toutes les troupes qui l'accompagnoient et prise de son bagage, ainsi qu'il en a esté parlé cy-devant.

M. de Joyeuse estant arrivé à Poictiers, où il faisoit estat de sejourner huict ou dix jours, afin d'y attendre



le reste des troupes qui le suivoient et devoient composer son armée, que le commun populaire nommoit la redoutable, et plusieurs seigneurs et gentilshommes de la Cour, lesquels estoient demeurez derriere, les uns pour achepter des chevaux et des armes, les autres pour dresser leur equipage, les autres pour trouver de l'argent, les autres pour dire adieu aux belles dames, et les autres pour ne les vouloir abandonner; il receut des advis certains que toutes les bandes des huguenots se rassembloient en diverses provinces, et que le roy de Navarre, avec ce qu'il avoit pû tirer de l'Aunis, Poictou, Anjou, Tourraine et Berry, ayant pris deux canons et une coulevrine à la Rochelle, fort bien équippez et munitionnez, en estoit party pour s'aller joindre avec les autres, et, tous ensemble, s'acheminer au devant de son armée estrangere par les costez de la Guyenne, du Languedoc et du Lyonnois, afin de gagnèr la source de Loire, et joindre tousjours nouvelles troupes en marchant. Cet advertissement le fit resoudre de partir promptement de Poictiers, et de suivre, en tous lieux, le roy de Navarre avec ce qu'il avoit desja de gens de guerre, montant à huict mille hommes de pied, et deux mille chevaux, sans attendre le surplus de ces forces; faisant bien estat que le mareschal de Matignon le viendroit bien-tost joindre.

Or, pource que nous ne nous pûmes trouver aupres de vous à la bataille de Coutras, comme nous avons accoustumé de faire en tous les lieux où vostre service le requeroit, ou ausquels il y avoit de l'honneur à gagner; et partant vous nous excuserez si nous obmettons beaucoup de circonstances et de particularitez

qui se passerent devant, durant et apres cette bataille; et si mesme nous abregeons celles que quelques uns des vostres nous ont depuis conté vous y estre arrivées; car, remettans toutes ces narrations à ceux qui feront l'histoire entiere, nous nous contenterons de vous ramentevoir que le roy de Navarre ayant joint à luy messieurs les princes de Condé et comte de Soissons, vicomte de Thurenne, seigneur de la Trimouïlle, comte de la Roche-foucault et autres seigneurs, avec ce que chacun d'eux avoit pû rassembler de gens de guerre, il s'advança, en partant de Ponts, vers Mont-lieu, Mont-guyon et la Rochechalais, le jour de devant que M. de Joyeuse eut pris son logement aux environs de Chalais et d'Aubeterre, tellement que le jour suivant il arriva que chacun des deux camps fit un mesme dessein; à sçavoir: de se saisir des guez et passage des rivieres de l'Isle et Drone; le premier, afin qu'ayant mis ces rivieres entre son ennemy et luy, il poursuivit plus librement son chemin entrepris; et l'autre pour l'empescher de passer, et, par ce moyen, de gagner la riviere de Dordonne, où il sçavoit qu'il estoit si fort, à cause de la quantité de bonnes villes qu'il tenoit sur icelle, qu'il luy seroit impossible de le contraindre à combattre, comme il s'en estoit vanté et en avoit eu expres commandement du Roy; et chacun des deux chefs, estimant que le logis de Coutras seroit grandement avantageux pour ce qu'il voudroit entreprendre, fit aussi tout ce qu'il pensa pouvoir servir à s'en assurer; mais M. de la Trimouïlle ayant eu cette commission du roy de Navarre avec une troupe de deux cens ou deux cens cinquante chevaux et autant d'harquebusiers à cheval, et trouvant

M. de Laverdin en campagne avec ce mesme dessein et beaucoup plus foible que luy, il le contraignit, apres s'estre un peu chamaillez, de luy quitter le logis et de se retirer sur ses pas, pour advertir M. de Joyeuse qu'il avoit esté prévenu.

Le roy de Navarre s'estant donc aussi-tost logé avec toute son armée dans Coutras dont il y en avoit plusieurs au piquet, et desirant de la faire passer la riviere sans embarras, dés le lendemain il ordonna M. de Cler-mont, vous, Bois du Lys et Mignonville, pour faire accommoder les passages, et passer toute la nuict l'artillerie, son cariage et les bagages du camp; à quoy vous travaillastes tous quatre en telle diligence et si grande assiduité, et vous particulièrement, vous fourrant, à tous momens, dans l'eau et dans la bourbe jusqu'aux genoux, que chacun s'estonnoit comment vos corps pouvoient porter tant de peines; et neantmoins tout vostre soin, industrie et diligence, penserent estre plutost dommageables qu'utiles; d'autant que M. de Joyeuse ayant esté adverty de ce dessein, tant par ses espions que par quelques prisonniers que M. de Laverdin luy avoit amenez, et le voulant empêcher, à quelque prix que ce pût estre, fit sonner à cheval et battre aux champs dés les dix heures du soir, et marcher son camp toute la nuict, envoyant devant quelques troupes, pour apprendre des nouvelles du roy de Navarre; lequel en ayant fait autant de son costé, ces batteurs d'estrade se rencontrèrent et se battirent à bon escient avant que de se vouloir retirer, duquel combat nous ne dirons rien, d'autant que vous n'y estiez pas; mais tant y a que le roy de Navarre estant fait certain au retour des siens, par

quelques prisonniers qu'ils avoient amenez, que tout le camp marchoit en gros et en diligence, resolu de donner bataille, et qu'il pourroit estre à veuë du sien dès les sept à huict heures du matin, il recognust aussi tost qu'il luy seroit impossible d'avoir fait passer plus de la moitié de ses troupes, avant que d'avoir l'ennemy sur les bras, et partant qu'il valloit beaucoup mieux se resoudre à la bataille avec toutes ses forces, que de se laisser attaquer par pieces en se retirant; à quoy tous les gens de qualité et les capitaines qui l'assistoient conclurent semblablement; si bien que l'on n'oyoit plus retentir autre voix parmy eux, que *bataille, bataille!* et, en mesme temps, ayant appelé M. de Cler-mont, vous, et Bois du Lys, car quant à Mignon-ville, qui avoit esté des vostres aux passages, il le voulut retenir pour ordonner les gens de pied, et vous commanda de faire repasser l'artillerie promptement avec son équipage, et la loger au lieu où il vouloit prendre son champ de bataille qu'il vous montra luy mesme, et en vous separant de luy pour aller travailler, avec une chere gaye, et assurance de ne vous espargner pas, il vous dit, en vous accollant: « Mon amy Rosny, c'est à « ce coup qu'il faut faire paroistre vostre esprit et « vostre diligence, qui nous est mille fois plus neces- « saire qu'elle n'estoit hier, à cause que le temps nous « presse, et que de l'artillerie bien logée, bien mu- « nie et bien exploitée, dépendra en grande partie « le gain de la bataille, lequel j'attends de Dieu, puis « qu'il est icy question de sa gloire, et que nous com- « battons pour la conservation du royaume que ces « gens-cy veulent dissiper (car M. de Joyeuse es-

« toit ligueux), et mon dessein est de le restablir.»

Ceste petite poincte de louange (1) et d'encouragement fut de telle vertu envers vous qu'il eut esté difficile de rien adjoüster aux effets qu'elle fit produire; nonobstant lesquels neantmoins, ny tout ce que messieurs de Clermont et de Bois du Lys y peurent apporter, si vous fut-il impossible de faire repasser les pieces et leurs munitions pour s'en servir, et de placer tout cela où le roy de Navarre vous avoit commandé, qui estoit une petite eslevation de terre fort avantageuse, que les deux armées ne fussent desja rengées en ordre de combat l'une devant l'autre prestes d'en venir aux mains, et n'eust esté la faute que M. de Joyeuse fit, d'avoir mal logé ses pieces à l'abord (car recognoissant que pour estre trop basses elles luy seroient inutiles, il fut contraint de les desplacer et replacer ailleurs, en quoy il fut consommé beaucoup de temps; et si encore tout cela ne luy servit-il de gueres, faute de jugement et d'experience, et qu'il usoit plustost de furie et precipitation, tant il desiroit se venger des troupes que le roy de Navarre luy avoit défaites, et satis-faire aux esperances qu'il avoit conceuës en luy et données aux autres), celles que vous aviez en charge fussent arrivées trop tard pour le combat: lequel nous ne nous amuserons point à descrire, tant

(1) *Ceste petite poincte de louange*: le roi de Navarre parla ainsi aux princes: « Je ne vous dirai rien autre chose, sinon que vous êtes de la maison de Bourbon; et vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné. » Il avoit placé sur son casque un panache blanc pour se faire reconnoître. Quelques généraux s'étant mis devant lui, afin de le préserver: « Ne m'offusquez pas, leur dit-il, je veux paroître. » Il se battit seul à seul avec Château-renard, cornette d'une compagnie de gendarmes, et le fit prisonnier, en lui criant: *Rends-toi, Philistin.*

à cause que nous n'y estions pas, que vous n'y eustes quasi nulle part, estant employé à l'artillerie, que pource qu'il a esté décrit amplement par plusieurs, voire peut-estre prolixement par aucuns par complaisance et pour y vouloir faire faire merveilles à ceux qui les en ont priez, et sont si divers entr'eux qu'il est difficile de juger de quel costé est la verité; mais tous demeurent bien d'accord, que les deux canons et la coulevrine que M. de Cler-mont, vous, et Bois du Lys aviez en charge, firent des merveilles, ne tirans une seule volée qu'elle ne fit des rues dans les escadrons et bataillons du camp ennemy, qui estoient jonchées de douze, quinze, vingt, et quelque-fois jusqu'à vingt-cinq corps d'hommes et chevaux, si bien que les ennemis, lesquels, pour avoir d'abord renversé les deux troupes où commandoient messieurs de Thurenne et de la Trimouille, avoient desja crié victoire; ne pouvans plus souffrir une destruction de pied coy, furent contrains de venir au combat en desordre, et sans attendre le commandement: ils furent mis en route par les trois escadrons du roy de Navarre, du prince de Condé, et du comte de Soissons, chacun desquels par les coups qu'il donna, et ceux dont ses armes estoient martelées, tesmoigna suffisamment la grandeur de son courage, et que ces braves princes en telles occasions ne s'espargnoient non plus que des simples soldats.

Si tost que vous vistes les ennemis en desroute, et que, sans doute, la bataille estant gaignée, vous n'aviez plus que faire au canon, vous montastes sur vostre grand cheval d'Espagne bay, que vous aviez eu de M. de la Roche-guyon, lequel M. de Bois-

breuil vous faisoit tenir prest derriere les pieces , pour essayer d'apprendre des nouvelles de messieurs vos freres , que vous cuidiez estre avec M. de Joyeuse , et sçavoir aussi en quel estat le roy de Navarre estoit , lequel vous rencontrastes par de là la Garenne , l'espée toute sanglante au poing poursuivant la victoire : et si tost qu'il vous apperceut vous cria : « Et bien , « mon amy , c'est à ce coup que nous ferons perdre « l'opinion que l'on avoit prise , que les huguenots « ne gaignoient jamais de batailles ; car en cette cy « la victoire y est toute entiere , ne paroissant aucun « ennemy qui soit mort ou pris , ou en fuite , et faut « confesser qu'à Dieu seul en appartient la gloire , « car ils estoient deux fois aussi forts que nous ; et « s'il en faut attribuer quelque chose aux hommes , « croyez que M. de Cler-mont , vous , et Bois du Lys , « y devez avoir bonne part , car vos pieces ont fait « merveilles : aussi vous promets-je , que je n'oublieray jamais le service que vous m'y avez rendu. » Le lendemain de la bataille (1), cõme vous estiez dans la salle , vous vistes que sur une table l'on avoit mis les corps , tous nuds et seulement couverts d'un linceul , de messieurs de Joyeuse et de Saint Sauveur , son frere.

(1) *De la bataille* : la bataille de Coutras fut livrée le 20 octobre 1587.

## CHAPITRE XXIV.

Suite de la bataille de Coutras. Défaite de l'armée allemande qui venoit secourir le roi de Navarre. Voyage de Rosny.

LES rumeurs du gain de la bataille de Coutras estant aucunement appaisées, le roy de Navarre vous appella, et vous ayant tiré à part dans un jardin, vous dit : « J'ay envie de vous faire faire un voyage  
« qui importe grandement au bien de nos affaires ;  
« mais, avant que vous dire quel il est, je seray bien  
« aise d'entendre de vous quel fruict et quels ad-  
« vantages vous estimez que nous pouvons tirer d'une  
« tant illustre et signalée victoire. »

« Sire, luy respondistes vous, à ce que vous nous  
« en avez conté depuis, les fruicts et les avantages  
« en seront plus ou moins grands à proportion de ce  
« que vous et ces deux princes de vostre sang qui  
« vous assistent demeurerez veritablement bien unis  
« de cœur et d'affection, et poursuivrez un mesme  
« dessein par mesmes voyes; lequel, selon que j'en  
« puis conjecturer par ce qui apparoit maintenant,  
« doit butter à tenir vos forces unies toutes ensemble  
« encore deux mois, lesquels vous employerez à faire  
« de deux choses l'une : la premiere, de marcher  
« droit vers le haut de la riviere de Loire, comme  
« vers la Charité, Nevers et Desize, ausquels lieux  
« vous donnerez rendez-vous à vostre armée estran-  
« gere, afin qu'elle, estant d'un costé de la riviere,  
« et vous avec la vostre de l'autre, il soit en vostre  
« puissance de vous conjoindre par la prise de telles



« de ces villes là, qu'il vous plaira d'attaquer ; la  
 « seconde, à prendre toutes les villes de Xaintonge,  
 « Angoulmois, Poictou et Anjou deçà Loire, ex-  
 « cepté Poictiers et Angoulesme ; car toutes les  
 « autres ne vous sçauroient resister si vos troupes  
 « ne se dissipent point, et que vos resolutions ne  
 « soient point diverses ; et par le moyen de telles  
 « conquestes, vostre armée estrangere vous venant  
 « joindre en prenant la source de Loire, comme c'est  
 « son plus asseuré chemin, vous vous cantonnerez  
 « si puissamment en toutes ces provinces de deçà la  
 « riviere de Loire, que si le Roy, par lascheté, fainean-  
 « tise ou irresolution, laisse mettre son Estat en par-  
 « tage par les ligueurs et le roy d'Espagne, comme  
 « c'est le but auquel ils visent, vous puissiez en  
 « retenir la plus grande portion, qui servira un jour  
 « à conquerir le total, si mon precepteur la Brosse,  
 « selon ce que je vous en ay dit autrefois, a un diable  
 « de verité dans le corps. »

« Or bien, respondit le Roy, je penseray à tout ce  
 « que vous avez proposé ; donneray advis où besoin  
 « sera de la resolution que j'auray prise, et, en atten-  
 « dant, je seray bien ayse que comme j'ay envoyé Mon-  
 « glat vers mon armée estrangere, pour la faire  
 « acheminer vers le haut de la riviere de Loire, vous  
 « fassiez un voyage en France, qui vous sera chose  
 « plus facile qu'à nul autre, à cause des cognoissances  
 « que vous avez aux gouverneurs des passages, vers  
 « mon cousin le prince de Conty (1), afin que, sui-  
 « vant la resolution qu'il m'a mandé d'avoir prise,

(1) *Mon cousin le prince de Conti* : François de Bourbon, frère du prince de Condé.

« il assemble le plus de ses amys et serviteurs que  
 « faire se pourra, et faisant semblant d'aller joindre  
 « les forces du Roy, coule jusques dans mon armée  
 « estrangere dont je le constitueray general, et  
 « vous retienne aupres de sa personne pour l'assis-  
 « ter d'avis et de conseil, luy faire sçavoir mes  
 « intentions, et le maintenir és bonnes qu'il a pour  
 « mon service. » A toutes lesquelles choses vous vous  
 disposastes aussi-tost, et ayant eu, dés le soir, toutes  
 vos dépesches qui ne consistoient qu'en une simple  
 lettre de trois lignes portant creance entiere, vous  
 partistes le lendemain au matin, et nous vintes  
 prendre à Ponts où nous estions demeurez malades,  
 et vous acheminastes vers le Maine où vous es-  
 periez trouver M. le prince de Conty.

Mais dautant que toutes les belles esperances que  
 l'on avoit conceuës de cette illustre victoire, et tous  
 les projets et propositions que l'on avoit fondées sur  
 icelle s'en allerent à neant, voire eurent des effets et  
 des succes contraires à tout ce que l'on s'en estoit  
 persuadé, nous avons creu estre icy un lieu propre  
 pour vous en ramentevoir les causes principalles  
 telles que vous nous les appristes à vostre retour,  
 dont la premiere provint des jalousies, envies et dé-  
 fiances qui alloient de plus en plus augmentant entre  
 le roy de Navarre et M. le prince de Condé, si tost que  
 quelques heureux succez et prosperitez leur ostoit la  
 crainte, et leur eslevoit leurs esperances à quelque  
 grand establissement, lesquelles jalousies estoient fo-  
 mentées par M. de Thurenne d'une part, et par M. de  
 la Trimouille de l'autre, qui sollicitoit incessamment  
 ce prince de se rendre chef absolu, sans recognois-

sance d'autrui , dans les provinces d'Anjou , Poictou , Aulnix , Xaintonge et Angomois au moins , laissant tout le surplus des autres provinces de France au roy de Navarre; et pour y parvenir, si tost que par le gain d'une tant signalée bataille , il pût concevoir quelque esperance de faire des progres dans ces provinces , ils firent separation des troupes qui estoient à leur devotion , s'estans mis en fantaisie que la reputation de cette victoire , leur rendoit infaillibles les prises des foibles places de ces provinces : voire jusqu'à s'imaginer de pouvoir emporter Xaintes et Broüage , à cause de la prise de M. de Saint Luc.

Monsieur de Thurenne, de son costé, qui ne manquoit de vanité ny d'ambition , et qui couvoit tousjours en son cœur le dessein qu'il fit depuis tout ouvertement esclatter en l'assemblée de la Rochelle , qui estoit de pouvoir estre esleu chef absolu en quelques provinces, et sur une dissipation d'Estat que chacun croyoit estre fort prochaine, se cantonner en icelles, sur ces mesmes esperances de prendre toutes les places de Lymosin et Perigord , des environs de ses maisons ; fit toutes sortes de menées et de belles ouvertures ( comme son esprit excelloit en telles propositions) pour separer des troupes et en former un camp avec l'artillerie, comme il en vint à bout, sans que rien neantmoins de tout ce qu'il entreprit eut aucun heureux succez , voire fut mal mené devant Serlat , qui n'est qu'une fort foible ville, et contraint d'en lever le siege.

Monsieur le comte de Soissons , d'autre costé , qui estoit venu trouver le roy de Navarre, plutost pour espouser sa sœur , que ses affections ny son party, qu'il tenoit ne pouvoir pas avoir longue subsistance, fondant

ses opinions sur ce qu'il voyoit le pape , l'empereur , le roy d'Espagne et quasi toute la France buttez à l'entiere destruction des huguenots ; et qu'ayant espousé madame Catherine , il se retireroit à la Cour , et s'approprieroit tous les grands biens que cette maison de Navarre avoit deçà la riviere de Loire ; et sur ce projet faisoit des continuelles instances et sollicitations , afin que le roy de Navarre le voulût mener voir sa maïstresse en Bearn , lesquelles instances rencontrans pour complices de telles passions dans l'esprit du Roy , l'amour qu'il portoit lors à la comtesse de Guiche , et la vanité de presenter luy mesme à cette dame les enseignes , cornettes et autres despoüilles des ennemis , qu'il avoit fait mettre à part pour luy estre envoyées ; il prit pour pretexte de ce voyage , l'affection qu'il portoit à sa sœur et au comte de Soissons : tellement qu'au bout de huict jours , tous les fruicts esperez d'une si grande et signalée victoire s'en allerent en vent et en fumée , et au lieu de conquerir , l'on vit toutes les choses deperir ; le roy de Navarre et le comte de Soissons se mettans si mal ensemble , par rapports et soupçons , que depuis ils se separerent quasi comme ennemis.

Monsieur le prince ne fit du tout rien ; et l'armée estrangere ne recevant nuls commandemens absolus du roy de Navarre , ny advis des lieux où il la vouloit joindre , ny avec quelles forces ; demeurant comme un grand vaisseau dans le milieu des ondes courroucées , assailly d'autant de divers desseins , qu'il y avoit de diverses testes et de diverses fantaisies , ayans auctorité ou credit parmy les bandes dont elle estoit composée , ne continuoit point trois jours en une

mesme resolution , et marchoient plutost par boutades et par hazard que par conseil et prémeditation ; si bien que s'estant venuë envelopper dans des provinces toutes ennemies , bornées de grosses rivières tres-difficiles à passer , et circuye de quatre ou cinq armées qui luy eschantillonnoient tousjours quelque lopin de son grand et pesant corps d'armée , et la rendoient disetteuse de vivres et toutes autres commoditez necessaires pour sa subsistance.

Finalemēt il arriva que vous n'ayant point trouvé M. le prince de Conty chez luy , d'autant qu'il estoit party deux jours avant vostre arrivée en sa maison pour aller joindre cette armée , vous allastes passer à Rosny afin de le pouvoir suivre plus seurement , d'autant que sur le chemin qu'il avoit tenu , l'on avoit jetté des troupes qui battoient l'estrade pour attraper ceux qui tiendroient sa route ; auquel lieu n'ayant sejourné que deux jours pour laisser reposer vos chevaux qui estoient grandement fatiguez , dès la premiere journée que vous fistes , estant allé coucher à Neaufles , l'un de nous quatre nous vint dire que le bruit couroit de la défaite de cette armée , et le lendemain vous sceustes au vray ce qui s'estoit passé à Aulneau , et que douze mille Suisses avoient capitulé avec le Roy pour le servir ou s'en retourner librement en leurs contrées : de tous lèsquels accidens ne prevoyant que ruine et finale destruction du surplus de ces troupes , sans faire semblant que vous eussiez interest à tout cela , au contraire publiant que vous aviez quitté le roy de Navarre et vous estiez donné au Roy , vous vous en retournastes chez vous ; et apres une promenade que vous fistes en Nor-

mandie , par les maisons de vos cognoissances durant le reste du mois de novembre 1587 , afin de laisser aucunement assoupir le feu de cette grande desroutte , vous vous en retournastes trouver le roy de Navarre , lequel estoit lors à Bergerac , estant de retour de son voyage de Bearn ; duquel lieu il fit executer une entreprise , dessinée par le vicomte de Thurenne sur Castillon qui fut repris pour deux escus de despences , au lieu que M. du Mayne avoit despencé un million d'or en son siege , duquel nous n'avons point parlé , non plus que nous ne faisons des particularitez de la reprise , dautant que vous n'avez esté ny en l'une ny en l'autre de ces factions , estant , ce nous semble , à Bergerac environ le mois de mars 1588.

## CHAPITRE XXV.

Mort du prince de Condé. Journée des barricades. Négociations avec Henri III. Brouillerie du roi de Navarre et du comte de Soissons. Catherine de Médicis fait la paix avec la Ligue.

[ 1588 ] LE roy de Navarre , apres la prise de Castillon , faisant quelque sejour à Bergerac , eut nouvelle comme M. le prince estoit mort empoisonné (1) , qu'un de ses domestiques avoit esté tiré à quatre chevaux , et plusieurs autres soupçonnez de ce ma-

(1) *M. le prince estoit mort empoisonné* : Henri , prince de Condé , mourut subitement à St.-Jean-d'Angely , le 5 mars 1588. Il laissa sa seconde femme , Charlotte-Catherine de la Trémouille , grosse de trois mois. Cette princesse eut la douleur d'être accusée de l'avoir empoisonné. Apres six ans de prison , le parlement de Paris la déchargea de cette accusation.

leſice, dont nous laissons le recit aux hiftoriens, car vous n'y estiez pas.

Le roy de Navarre, reprenant ses brisées vers la Rochelle comme il fut dans l'Angomois, il luy fut amené un courrier qui portoit à M. d'Espéron la nouvelle des barricades de Paris, et comme le Roy en avoit esté chassé honteusement par le peuple (1). Nous passons sous silence le recit de cette action, car vous n'y estiez pas; et nous contenterons de vous dire que sur cet advis nous recognusmes entre tous vous autres messieurs, de deçà Loire principalement, une merveilleuse resjouyſſance, chacun criant qu'il falloit aller secourir le Roy; et mesme vous commençastes le premier à dire au roy de Navarre qu'il se devoit envoyer offrir au Roy. Vous desiriez avoir ce voyage, mais les envies et jalousies de Cour vous le traverserent, et le firent donner à un secretaire.

Cét accident fit augmenter les mescontentemens de M. le comte de Soissons, et prendre une absoluë resolution de quitter tout à fait le roy de Navarre; comme il l'executa quelques jours apres, avec des reproches et autres fort mauvaises parolles des deux costez, et s'en alla trouver le Roy, son esprit remply de grandes esperances de tout gouverner à la Cour. Vous estiez lors assez bien avec luy, et par concert pris avec le roy de Navarre, vous faignistes d'estre mal satisfait de luy, afin que vous regeant plus facilement aupres du comte de Soissons, qui essayoit de desbaucher ses serviteurs, vous pûssiez aller avec

(1) *Chassé honteusement par le peuple* : le duc de Guise, après être entré à Paris, malgré les ordres de Henri III, força ce prince à fuir de sa capitale.

luy à la Cour, et mander des nouvelles de ce qui se passeroit de consequence.

Vous fistes donc le voyage avec M. le comte, lequel tout du long des chemins, croyant que vous fussiez tout à fait dégousté du roy de Navarre, vous faisoit ses plaintes, disant que l'on l'avoit pipé, jugeant bien alors que toutes les esperances à luy données, du mariage de madame Catherine, n'avoient eu autre but que sa retraite hors de la Cour, la ruine de sa fortune, et l'empescher qu'il ne prist creance aupres du Roy pour y gouverner les affaires; ny ayant point de doute, comme il en avoit de bons advis, qu'il n'y gouvernast tout à present s'il ne l'eut point abandonné pour se jeter parmy ses ennemis: vous essayâtes d'appaiser cet esprit ulcéré, autant qu'il vous fut possible, sans trop decouvrir vostre intention, de crainte que vous luy devinssiez par trop suspect, luy remontrant seulement que si le Roy, et tous ceux qui resistoient en France du sang royal ne vivoient en bonne amitié et intelligence, qu'en fin leurs ennemis communs, qui ont joint à eux le pape, l'empereur et le roy d'Espagne, les destruiroient entierelement, et qu'ils y devoient bien tous penser.

Nous nous en allasmes à Nogent le Rotrou, et de là à Mante, où estoit le Roy, que nous trouvâmes grandement irrité des affronts honteux qu'il avoit receus à Paris, et des blasmes qu'il entendoit luy estre donnez en plusieurs autres villes, et encore plus mesprisé dans sa Cour, pource que tout de nouveau il avoit conféré les charges d'admiral et de gouverneur de Normandie, vacquans par la mort de M. de Joyeuse, à M. d'Espernon, quoy qu'il sceust bien,



comme chacun le publioit , que l'amitié excessive qu'il portoit à sa personne , et les grands biens et honneurs qu'il luy avoit prodigalement départis , sans aucun precedent service , dont Sa Majesté ou l'Estat eussent receu advantage , estoient les principaux et plus specieux pretextes de la haine publique.

Le Roy ne fit pas trop bonne chere au comte de Soissons , pour tesmoigner , comme il l'a dit depuis , qu'il n'approuvoit pas le voyage qu'il avoit fait vers le roy de Navarre , et encore moins qu'il se fût trouvé à la bataille de Coutras avec ses ennemis , en laquelle avoit esté tué M. de Joyeuse. Lors que vous luy fistes la reverence , il vous demanda si vous aviez quitté le roy de Navarre : à quoy luy ayant respondu que ce n'en estoit pas le temps , puisque vous esperiez de le voir bien-tost près de Sa Majesté , à quoy vous sçaviez qu'il avoit tousjours esté disposé , mais à present plus que jamais ; et de luy rendre toutes sortes de tres-humbles services. Il se tourna de l'autre costé , sans vous respondre aucune chose , tant il avoit crainte que quelqu'un des siens ne glosast sur ces paroles.

En ce mesme temps la Reine mere travailloit de tout son pouvoir à la reconciliation des chefs de la ligue avec le Roy , et y employa tant de peines et de voyages , qu'en fin il se fit une espece de traité de paix , dont les articles se voyent dans l'histoire , et en suite une resolution d'assembler les Estats ; le tout du commun advis de tant de gens si divers en desseins et fantaisies , d'autant que chacun d'iceux ayant son secret dans l'esprit , il esperoit bien par brigues et menées faire tourner toutes choses à son

avantage , et s'approprier tous les fruicts de cette assemblée.

## CHAPITRE XXVI.

Assemblée des protestans à la Rochelle. Seconds États de Blois. Rosny chargé d'une négociation importante auprès de Henri III.

LE roy de Navarre , voyant le Roy et la ligue reconciliez avec projet d'une tenuë d'Estats <sup>(1)</sup>, ne doutant nullement que la Reine sa belle mere ne luy fut contraire en toutes choses dans cette assemblée ; il convoqua aussi , afin de se fortifier d'amis , de serviteurs et de partisans , une assemblée generale des eglises dans la Rochelle , en laquelle diverses brigues se descouvrirent contre luy , dont l'on faisoit autheur le vicomte de Thurenne , lequel ayant aiguisé son ancien appetit par la mort de M. le prince , et voulant essayer de tenir la place qu'il avoit dans le party huguenot , y tramoit les mesmes choses que M. de Guyse faisoit dans le party catholique , ainsi que le roy de Navarre en fit des plaintes , et en parla en ces termes à plusieurs deputez et autres d'entre la noblesse , les conjurant d'estre pour luy , contre ces ingrats ambitieux qu'ils cognoissoient bien , sans qu'il fut besoin de les nommer , de tous lesquels discours , pour ce que vous estiez encore à Rosny , et que vous m'aviez renvoyé à la Rochelle pour

(1) *Une tenuë d'Estats* : seconds états de Blois , où le duc de Guise , ainsi que le cardinal son frère , furent assassinés , par ordre de Henri III , le 23 décembre 1588.

avoir soin de vostre équipage, l'un de nous vous escrivit une grande lettre, vous informant amplement de tout ce qui se disoit de part et d'autre sur ce sujet, laquelle nous voudrions bien que vous eussiez conservée afin de la pouvoir inserer toute entiere cy-dedans.

Pendant toutes ces menées, le roy de Navarre fit une entreprise par escalade sur la ville de Niort, de laquelle il se rendit maistre apres un grand combat, la veille de la mort de M. de Guyse, et trois ou quatre jours devant celle de la Reine, mere du Roy : de tous lesquels évenemens, aussi bien que de la grande maladie du roy de Navarre et du siege de la Garnache, nous laissons les particularitez à ceux qui feront l'histoire entiere, quoy qu'il y en ait eu plusieurs dignes de remarque, pource que vous n'eustes nulle part à toutes ces choses, lesquelles changerent grandement la face des affaires; et neantmoins le Roy ne laissa pas de se montrer plus animé que jamais à la destruction des huguenots, pensant par ce moyen empescher les soulevations des peuples; mais ses declarations n'étant suivies d'aucunes genereuses actions, sa negligence et fetardise (1) ordinaire, et la furie enragée des peuples luy firent perdre Orleans, et en suite tant d'autres villes, qu'il n'avoit quasi plus que Baugency, Blois, Amboise, Tours et Saumur où il pût resider.

[1589] Tant d'estranges mutations vous firent soudainement partir de Rosny pour vous acheminer vers le roy de Navarre. Vous vintes à Blois avec dessein de vous y rendre et passer incognu; mais en traversant les ruës, M. de Ramboüillet, avec lequel vous aviez de

(1) *Fetardise* : paresse, lenteur.

grandes habitudes, vous entre-vid demy bouché de vostre manteau : il envoya un nommé le Boulay pour vous recognoistre et aussi vostre logis ; parla de vous au Roy , lequel luy commanda de sçavoir les causes de vostre venuë à Blois , et s'il n'y avoit point moyen de traiter quelque chose pour vous avec le roy de Navarre , dautant qu'il vous avoit trouvé en 1586 , et depuis à Mante , fort raisonnable et grandement affectionné à l'Estat ; tant y a que M. de Ramboüillet , ayant conféré avec vous , trouva moyen de vous faire parler au Roy , qui vous tesmoigna de vouloir reconcilier le roy de Navarre à luy , et de s'en servir confidemment. Apres plusieurs propos qui seroient trop longs à reciter , toute la difficulté tomba en l'assurance d'un passage sur la riviere de Loire.

Il vous commanda de partir promptement pour aller faire entendre son intention au roy de Navarre , et luy rapporter la sienne , et refusa d'escire ny mesme de vous bailler un passe-port , de peur , vous dit-il , que le cardinal Morosin <sup>(1)</sup> et le duc de Nevers <sup>(2)</sup> ne le sceussent , qui descrieroient les affaires , voire mesme s'ils sçavoient que vous fussiez là , il ne pourroit pas empescher qu'ils ne vous fissent arrester prisonnier : et en cet estat d'affaires tant embarrassées et enveloppées de craintes , vous allastes

(1) *Le cardinal Morosin* : Jean-François Morosini , évêque de Brescia , légat en France. Il étoit d'un caractère doux et modéré. Bientôt après il fut remplacé par le fougueux Gaëtan. — (2) *Le duc de Nevers* : Louis de Gonzague. Il avoit obtenu le duché de Nevers par son mariage avec Henriette de Clèves. Après la mort de Henri III , il affecta longtemps de ne se déclarer ouvertement ni pour la ligue , ni pour Henri IV. Les mémoires qui portent son nom , furent publiés par Gomberville , en 1665 , 2 vol. in-fol. ; ils n'entrent point dans cette collection parce qu'ils ne sont en quelque sorte qu'un recueil de pièces.

trouver le roy de Navarre au siege de la ville de Chastelleraut qu'il prit le jour mesme de vostre arrivée. Vous luy exposastes deux choses : l'une, la charge que le Roy vous avoit donnée, et y adjoustastes les persuasions de M. de Ramboüillet; et l'autre, que le sieur de Brigueux, gouverneur de Baugency, en partant de Blois, vous avoit dit ces mots : « Monsieur, « je voy bien que le Roy se va perdre par timidité, « irresolution et mauvais conseil, et que la nécessité « nous jettera és mains de la ligue : pour moy, je n'en « seray jamais, et veux plutost servir le roy de Na- « varre; partant dittes-luy que je tiens un passage « sur Loire qui est Baugency, et que s'il me veut en- « voyer, vous ou M. de Rebours, je mettray dedans « celui qu'il m'envoyera et l'iray trouver. » Sur cette ouverture, le roy de Navarre songea un peu, en se grattant la teste, puis vous dit : « Estimez-vous que « le Roy ait bonne intention en mon endroit, et qu'il « veille traiter de bonne foy avec moy? — Oüy pour « le present, dittes-vous, Sire, et n'en devez nulle- « ment douter, car la nécessité de ses affaires l'y « contraint, n'ayant autre remede en ses dangers que « vostre assistance. — Je ne veux donc pas luy pren- « dre ses villes, vous dit-il, pendant qu'il traittera « de bonne foy avec moy; retournez vous en le trou- « ver, et luy portez mes lettres et mes intentions, « car je ne crains ny Morosin, ny Nevers. » Il vous fit apporter à disner dans son cabinet mesme, et aussi-tost vous fit prendre la poste.

Le Roy s'estoit avancé jusqu'à Mont-richard, où vous pensastes coucher par les ruës, tous les logis estans pris quand vous arrivastes, et ne vous osans

nommer pour en demander un , de peur de vous découvrir et gaster vostre negotiation. Enfin le sieur de Maignan chercha tant qu'il trouva le logis de M. de Ramboüillet, qui vous fit loger dans un logis qui estoit marqué pour un de messieurs vos freres qui estoient allez devant à Tours. Environ la minuict l'on vous mena parler au Roy en haut du chasteau , lequel vous depescha la nuict mesme ; approuva tout ce que luy demandoit le roy de Navarre , luy promit une ville sur la riviere de Loire ; et de faire avec luy , non une paix apparemment pour le commencement , mais une bonne trefve , qui dans leurs deux cœurs seroit desja une paix eternelle et reconciliation sincere.

A vostre retour à Chastellerault ce ne furent que resjouyssances , tout le monde couroit au devant de vous , et le pauvre Vulbraut vous appeloit le Dieu Rosny, et disoit aux autres : « Voyez vous mon frere ,  
« mon amy , cét homme là ? Pardieu nous l'adorerons  
« tous , et luy seul restablira la France ; il y a plus  
« de six ans que je l'ay dit , et Vilandry avoit  
« mesme opinion que moy. »

Après avoir parlé au roy de Navarre , il approuva tout ce que vous luy proposastes ; mais ne s'amusant pas tant toutes-fois aux paroles qu'il laissast les effets en arriere. Sur l'advis qu'il eut que ceux de la ligue s'estoient saisis d'Argenton , il delibera de le secourir , et cela fit-il si à propos , que s'il fût arrivé ou plus-tost ou plus-tard il n'eût rien fait : vous en sçavez les raisons , trop longues à reciter , esquelles nous ne nous arresterons point ; pource qu'en cette execution vous n'eustes point plus de part que les autres. Vous fistes ce voyage avec luy , et quand il voulut mettre M. de

Beau-pré dans le chasteau , il vous l'envoya visiter , et faire une description des munitions qui y estoient , et de celles qui y seroient necessaires.

Au retour de vostre voyage , vous tombastes malade d'une fièvre continuë , qui vous tint douze jours . Cét accident avec les menées du sieur du Plessis (1) , et les gens du Consistoire qu'il fit parler pour luy au roy de Navarre , vous arracha la gloire publique d'avoir achevé une œuvre desja par vous faite , et d'en cueillir les fruits qui s'en perceurent , qui fut le gouvernement de Saumur , enquoy Dieu fit tout pour le mieux , pour vous et pour la France ; car peut estre que vous amusant à Saumur , vous n'eussiez depuis esté si dignement employé , ny executé tant de belles choses pour le bien de l'Estat , qui meritent une gloire immortelle , comme la suite de ces Memoires la fera voir . Cela ne laissa pas de vous mettre aucunement mal aupres du roy de Navarre , voire il vous prit fantaisie de le quitter : vos freres et vos autres amis vous en pressoient , et M. le comte de Soissons mesme parla au roy , afin que , sur ce mescontentement , il vous retirast près de luy .

(1) *Du sieur du Plessis* : Philippe du Plessis-Mornay . Il étoit le plus savant des protestans ; et , après La Noue , leur plus habile capitaine . Il fut employé avec succès dans plusieurs négociations . Au moment de la conversion de Henri IV , il témoigna beaucoup de mécontentement et s'éloigna de la Cour . Nous le verrons souvent figurer , dans ces Mémoires , comme chef des protestans . Sully le traite avec une grande sévérité . Il a laissé des Mémoires qui n'entrent point dans cette collection , parce qu'ils roulent en grande partie sur des matières de controverse qui ne seroient aujourd'hui d'aucun intérêt .

## CHAPITRE XXVII.

Entrevue des rois de France et de Navarre au Plessis-lès-Tours. Tentative sur Chartres. Combat près de Château-dun. Mort de la première femme de Rosny.

LE traité entre les deux Roys ayant esté achevé , comme il a esté dit au precedent chapitre , Saumur se delivra. L'entre-vue des deux Rois se fit au Plessis-lez-Tours , avec une telle joye et acclamation qu'il ne se peut dire plus , et y eut tant de presse en icelles qu'ils furent demy quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans se pouvoir approcher. Il nous souvient qu'à deux lieuës du Plessis, en s'y acheminant, le roy de Navarre mit pied à terre dans un pré pres d'un moulin, et voulut prendre advis des siens s'il devoit aller à Tours sejourner à la Cour ; quelle forme de vivre y tenir, et confiance y prendre : apres une grande diversité d'opinions, vous branlastes la teste deux ou trois fois sans rien dire ; car vous estiez encore en colere : en fin le Roy se retournant vous dit : « Hé ! bien, M. de Rosny, que vous en semble ? Vous « ne dittes mot ? — Il me semble, luy dittes-vous, Sire, « que quelques precautions que vous scachiez prendre, le Roy sera tousjours le plus fort à la Cour ; et « qui craint que l'on ait dessein sur luy, ne doit pas « y aller : mais en cas semblable à celuy qui se presente, il faut jetter beaucoup de choses au hazard, « qui est tout ce que je vous diray. » Surquoy, apres plusieurs contestations, le roy de Navarre finalement respondit : « Allons, allons, il n'en faut plus parler, la



« resolution est prise. » Il ne coucha qu'une nuit ou deux à Tours, et s'en retourna en son quartier à Maillé; vous demeurastes en la ville pour visiter vos parens et amis qui estoient en grand nombre en cette Cour, et fustes loger au fauxbourg de Saint-Sephorien.

Deux jours apres, le Roy, n'ayant nulle nouvelle de l'armée de M. du Mayne, faillit d'estre pris s'en allant promener avec vingt chevaux sans armes à Marmoustier, et revint plus viste que le pas.

Peu apres l'armée ennemie commença de paroistre. Il y avoit six ou sept regimens du Roy logez esdits fauxbourgs, lesquels mesprisans tous advis et conseils, n'avoient fait aucune barricade qui valût. Vous les allastes voir, et leur en ayant dit encore vostre advis, ils ne s'en firent que mocquer; alors vous appellastes vostre escuyer, et luy dittes: « Allez tout à cette heure  
« faire seller mes chevaux, charger mon bagage, et  
« menez le tout loger à la ville. » Ce que voyans les gens de guerre, ils commencerent à vous crier: « Com-  
« ment, monsieur, vous avez peur? — Pardonnez-  
« moy, leur dittes-vous, je n'en ay plus; car tout mon  
« fait s'en va dans la ville. »

Toute la matinée vous demeurastes aux escarmouches, et à défendre quatre ou cinq maisons qui estoient sur le haut de la colline, lesquelles furent souvent gagnées et perduës, et en fin il fallut les quitter au canon que M. du Mayne y fit mener. Vous vous en allastes lors en la ville, pour manger un morceau, et vous en retourner aussi tost; mais en revenant vous trovastes le Roy à la porte de la ville qui vous en empescha, et dit: « Ne sortez pas, M. de Rosny,  
« j'ay plus affaire de serviteurs dans la ville que

« dehors ; car aussi bien n'empescheriez vous pas la « prise des faux-bourgs. » Ayant sejourné là demie heure , et voyant que l'on vouloit condamner les portes, vous vous en retournastes avec messieurs vos freres , ce nous semble , aux Jacobins qui respondent sur les murailles de la ville, d'où vous vistes attaquer les faux-bourgs aussi furieusement que ceux qui les gardoient firent pauvre défense ; car , comme vous l'aviez bien dit aux capitaines , ils ne peurent garder leurs barricades pour estre foibles, sans fossez devant, et par trop commandées et enfilées , qui furent prises par le bas de la riviere , et aussi-tost tout quitta , et se retira en gros vers la ville , avec une telle presse et confusion sur le pont , que si l'ennemy eut poursuivy furieusement, et fait marcher deux pieces pour tirer sur iceluy, il eut tout tué ou fut entré pesle-mesle dans la ville : ce que voyant vous pristes vos armes et retournastes à la porte ; mais on ne songeoit plus qu'à la terrasser , et à rompre les ponts de bois , avec une grande espouvante ; en fin l'escarmouche s'alentissant, tout ce qui estoit sur le pont entra à la file apres qu'ils eurent fortifié l'autre bout du pont.

Une heure apres , M. de Chastillon arriva , auquel tout ce que vous estiez de gens du roy de Navarre vous joignistes et allastes en gros supplier le Roy , de vous bailler à défendre ce qu'il estimoit estre le plus en danger , que vous mourriez tous , ou le conserveriez. L'on vous bailla les Isles<sup>(1)</sup>, où toute la nuict il fut fait un tel travail qu'elles estoient imprenables ; et le Roy , estant venu le matin vous visiter et faire apporter du vin et des vivres pour des-jeuner , en fut

(1) *Les Isles* : lisez l'Isle ; c'étoit un quartier de Tours.

esmerveillé, et vous dit : « Hé, quoy, M. de Rosny !  
« travaillez-vous tousjours ainsi ? C'est pour n'estre  
« jamais surpris. »

Trois heures apres le roy de Navarre arriva, et en mesme temps M. du Mayne se retira, ayant ruiné et fait mille meschanscetez aux faux-bourgs, jusques dans les eglises, et fut sa retraite imputée à l'arrivée du roy de Navarre, duquel les louanges et celles des pauvres huguenots, volloient lors par les bouches d'un chacun, et ne les trouvoit-on pas indignes de toutes charges, comme on a fait depuis.

Les deux Roys sejournerent ensemble huict ou dix jours, et se fit deux desseins : l'un du Roy pour se faire recevoir à Poictiers, dont nous n'avons rien à dire, car vous ny fustes pas ; l'autre du roy de Navarre, qui vous dépescha environ trois cens chevaux et cinq cens harquebusiers à cheval, avec des petards, des eschelles et un pont vollant pour prendre Chartres, sur lequel M. de Maintenon <sup>(1)</sup> avoit dressé de longue main une entreprise. Vous fistes la plus grande traite qui se peut dire, n'ayans repu que deux fois tout à cheval, depuis Tours jusques aupres de Bonne-val, où vous rencontrastes le sieur de Recrain-ville avec vingt-cinq chevaux seulement, lequel fut suivy et chargé par vos coureurs, et appristes lors par quelques prisonniers, qu'il y avoit trois ou quatre cens chevaux en campagne, vers lesquelles troupes vous resolutes tous de marcher, laissant vos harquebusiers à cheval à costé suivre le chemin de Chartres.

Les autres, ayans aussi appris par ceux qui s'estoient sauvez avec le sieur de Recrain-ville, qu'il y avoit

(1) *M. de Maintenon* : Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.

des troupes en campagne , et eux estimans seulement que ce fut le sieur de Lorges , lequel , depuis quinze jours , s'estoit saisi de Chasteau-dun , avec cent ou six-vingts chevaux , cherchoient de vous rencontrer , comme ils firent demie heure apres un peu trop tost pour eux , et montans par costes opposites un petit tertre , ne vous recogneustes point qu'à deux cens pas les uns des autres : quelques harquebusiers que vous aviez firent une saluë , ce nous semble , tout à cheval , et aussi-tost les deux gros se chocquerent si furieusement , qu'il se fit un monceau sur terre de plus de quarante chevaux et hommes pesle-mesle les uns sur les autres , entre lesquels nous vous recogneusmes , messieurs de Chastillon , de Mouy , de Mont-bazin , d'Aventigny , de Presaigny et autres ; vostre cheval avoit un grand coup de lance tout au travers du nez qui luy traversoit dessous la machoire , lequel neantmoins se releva aussi-tost , vous dessus , qui allastes encore par trois ou quatre fois à la charge , d'autant que les ennemis se rallioient tousjours tant qu'ils furent dix ensemble , et retournoient au combat. Vous aviez deux grands pistolets que l'un de nous vous avoit chargez de carreaux d'acier , avec lesquels nous vous vismes percer les armes devant et derriere de deux des ennemis : vos deux espées furent aussi rompuës , l'une seulement à la pointe , l'autre jusques dans la garde. Nous ne disons point ce que les autres firent , mais ce ne fut rien moins ; aussi n'estimons nous point que pour trois cens chevaux ou environ de chaque costé , il ne se fit jamais un plus furieux et opiniatre combat où il demeura sur la place pres de deux cens des ennemis. A la fin d'iceluy il tomba la plus violente

pluye qu'il est possible de voir, contre laquelle vous n'aviez pour couvertures que des armes à cru, tellement que nous estions tous traversez.

Sur cét instant, comme vous pensiez vous aller loger et rafraischir, voila un advis certain, qui vous vint, comme M. du Mayne ayant sceu vostre passage vous suivoit avec mille ou douze cens chevaux, dequoy chacun fut assez effrayé; car la pluspart n'avoient plus ny pistolets ny espées, et tous les chevaux estoient si las qu'ils ne pouvoient quasi marcher. Le conseil se tint tout à cheval, plusieurs proposerent d'aller passer la riviere de Seine, les uns à Rosny, les autres au pont de Samois pour se retirer à Senlis, où la bataille avoit esté gagnée deux jours devant. En fin il fut conclu de marcher plutost toute la nuict, et sans repaistre gagner Baugency, comme il fut fait, et y arrivastes tous si las, si affamez, alterez et endormis, que vous ne sçaviez par où commencer; nous sçavons bien que vous demandastes à boire, et en l'attendant vous vous jettastes sur un lict où vostre maistre d'hostel vous trouva si endormy, qu'il fallut remporter la collation, car l'on ne vous pût esveiller. Le sieur de Brosse Saveuse fut emmené prisonnier fort blessé. Le roy de Navarre, dés son arrivée, le visita, et consola avec de fort courtoises paroles, voire promesses et loüanges de son courage; mais ayant appris par ses trompettes la mort de quasi tous ses parens et amys, il se desespera de sorte qu'il ne se voulut jamais laisser panser, et de despit et colere la fievre l'ayant pris, il mourut au bout de deux heures.

Le roy de Navarre s'en alla de Baugency à Chas-

teau-dun , où vous sejournaſtes huict ou dix jours en grande lieſſe , eſtant fort bien et plaiſamment logé ; mais cela fut converty pour vous en grande triſteſſe , car vous euſtes la nouvelle que madame votre femme eſtoit à l'extremité ; vous priſtes congé du roy de Navarre pour l'aller ſecourir , qui vous bailla M. Orthoman ſon premier medecin. Vous euſtes beaucoup de peine à paſſer , car tout tenoit pour la ligue ; et pour renfort de douleur , M. votre frere eſtant dans le chateau , et ſçachant votre venuë , s'y rendit le plus fort , et vous fit hauſſer le pont-levis , diſant eſtre obligé de parole à ceux de la ligue de ne vous y laiſſer pas entrer. En fin comme il vit que vous eſtiez reſolu de ce faire ou de mourir , et deſja preniez des eſchelles pour eſſayer de monter , il laiſſa ouvrir la porte. Vous trouvastes madame votre femme en tel eſtat , qu'elle mourut quatre jours apres. Vos deſplairs furent proportionnez à ſes merites et à votre bon naturel , qui eſt aſſez dit pour les exprimer , ſans en parler davantage. Cet accident vous retint un mois chez vous , pendant lequel il ſe fit quelques factions de guerre , et notamment és ſieges de Gergeau , Pluviers , Eſtampes , Chartres , Poissy , Pont-oïſe , l'Isle-Adan, Beau-mont, Creil et autres telles places ; car tout eſtoit revolté de l'obeyſſance royalle , et n'y rentroit que par la force. Toutes lesquelles choſes nous laiſſons à l'hiſtoire generale , parce que vous ne fuſtes en aucune de ces occasions , et nous contenterons de dire qu'un maïſtre de camp nommé Charbonnières fut tué en l'une d'icelles , le roy de Navarre ayant les deux bras et l'eſtomach appuyez ſur luy.

## CHAPITRE XXVIII.

Siège de Paris. Mort de Henri III. Avénement de Henri IV.  
Journée d'Arques.

APRES avoir rendu au decez de madame vostre femme tous les devoirs à quoi vous obligeoient vostre bon naturel et son merite, vous retournastes trouver le roy de Navarre au siege que le Roy avoit lors mis devant Paris, où tous les jours il se faisoit plusieurs escarmouches, ausquelles vous n'estiez pas des derniers, et nous souvient que le jour de la blesseure du Roy, le roy de Navarres'estant avancé avec une bonne troupe vers le pré aux Clercs, et vous voyant des plus avancez le pistolet au poing, il appella l'un de nous quatre et luy dit: « Maignan, allez dire à M. de Rosny « qu'il se retire, et qu'il se fera prendre ou blesser in- « discrettement. » Il luy respondit qu'il n'avoit garde de vous aller tenir ces paroles; mais bien vous diroit-il qu'il vous demandoit. Ce qu'ayant fait, vous le vinstes aussi-tost trouver; et ainsi qu'il vous parloit, vous reprenant de vous hazarder trop, il arriva un gentil-homme au galop, lequel luy dit trois ou quatre mots à l'oreille, sur lesquels vous appellant aussi-tost, il vous dit: « Mon amy, le Roy vient d'estre blessé d'un « coup de cousteau (1) dans le ventre, allons voir que « c'est; venez avec moy. » Il mena encore avec luy vingt-cinq gentils-hommes; vous trouvastes le Roy

(1) *D'un coup de cousteau*: Henri III fut assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément, moine jacobin, le 1 août 1589. Il mourut le lendemain, âgé de 38 ans.

dans le lict en assez bonne disposition apparemment : car on lui avoit donné un clistere qu'il avoit bien rendu sans sang, ny douleur. Les medecins en avoient assez bonne opinion , et luy mesme dit au roy de Navarre qu'il esperoit que ce ne seroit rien , et que Dieu le preserveroit encore pour luy faire paroistre combien il l'aymoit; sur cela il prit congé et s'en retourna en son quartier à Meudon.

Vous estiez logé , au pied du chasteau, chez un nommé Sauvat, où ainsi que vous souppiez, le secretaire Feret vous vint dire : « Monsieur, le roy de « Navarre, et peut-estre le roy de France vous de- « mande ; » car M. d'Orthoman luy mande qu'il se diligente de venir à Saint Clou, s'il veut trouver le Roy en vie.

Estant dans la chambre du Roy , il vous dit : « Mon « amy , on me mande que le Roy est mort ou autant « vaut ; que vous semble de l'estat des affaires ? je « croy que nous y verrons de grandes confusions , à « cause de la diversité des religions. — Sire, j'espere, « dittes-vous, que vostre majesté sera un jour pai- « sible et bien-heureuse ; mais ce ne sera pas sans « beaucoup travailler , et sans courir de grands ha- « zards. J'ay eu un diable de precepteur , lequel, « comme je le vous ay desja conté autre-fois, m'a « dit que cela estoit infaillible ; il faut aller voir ce « qui en est, et puis il y aura loisir de discourir. » Aussi-tost l'on amena les chevaux , et allastes quelques trente avec luy à Saint Clou , armez de vos cuirasses sous la juppe. A l'arrivée l'on dit que le Roy se portoit bien , lors l'on vous commanda de vous desarmer, et, comme vous passiez une petite ruë , vous



oüystes un homme criant : « Ha mon Dieu ! nous « sommes tous perdus. » Le roy de Navarre l'appelle ; luy demandant qu'il y avoit ? « Ah ! dit-il, le « Roy est mort ! » Et l'ayant si bien interrogé qu'il recogneut qu'il estoit vray, il vous ordonna de reprendre vos armes ; puis allans au logis du feu Roy, le roy de Navarre devenu Roy ( car en France le mort saisit le vif sans aucune autre formalité ny ceremonie ) rencontra premierement ceux de la garde Escossoise qui se jetterent à ses pieds, disans : « Ha « Sire ! vous estes à present nostre Roy et nostre « maistre. » Messieurs de Biron, de Belle-garde, d'O, Chasteau-vieux, Dampierre et plusieurs autres vindrent aussi-tost le salüer ; il se passa plusieurs autres particularitez que nous laissons pource qu'elles ne furent recueillies de vous, ny de personne, et que nous estions demeurez à vostre logis.

Le Roy vous envoya au quartier de M. le mareschal d'Aumont pour dire à toutes ses troupes ce qui estoit arrivé ; le prier, luy en particulier, de parler à toute la noblesse, afin de la convier à faire son devoir, donner ordre aux gardes, et faire en telle sorte que les plus grands et principaux le vissent trouver l'apres-disnée. Le Roy vous dit : « Mon amy, « regardez à ce qu'il faut faire à vos quartiers pour « mon service ; pensez-y bien, et m'en donnez advis. « — Ce qui est de plus pressé, dittes-vous, c'est de « pourvoir à Meulan, d'autant qu'il y a un homme « dedans, nommé Sainct Marc, qui est de la ligue en « son cœur, et grand ennemy des huguenots ; et si « vous n'asseurez la place, au premier esloignement « vous la perdrez infailliblement ; je le cognois et

« l'iray sonder et amuser de belles parolles; cepen-  
 « dant envoyez M. d'Aumont, ou quelqu'autre en  
 « qui vous vous fiez, avec troupes, faisant semblant  
 « de vouloir seulement passer sur le pont, et quand il  
 « sera dans le fort, il s'y rendra le maistre, et vous  
 « y attendra. » Tout cela ainsi executé, le Roy vous  
 offrit la place; mais le dessein qu'il disoit avoir de  
 s'en aller vers Tours, vous empescha de la prendre,  
 craignant de ne pouvoir pas lever promptement assez  
 de gens pour soustenir un siege. M. de Bellangre-  
 ville (1) y fut mis avec son regiment.

De là vous retournastes tous à Poissy, où M. d'Es-  
 pernon et beaucoup d'autres quitterent le Roy, lequel  
 s'en alla prendre Clermont (2) et autres places.

Vous aviez lors une entreprise sur Louviers, que  
 le Roy vous ordonna d'aller executer. Il vous bailla  
 sa compagnie de chevaux legers que menoit Arambure,  
 et pour gens de pied, ne se voulant défaire des siens,  
 dont il n'avoit pas trop, plusieurs l'ayans abandonné  
 avec leur coronel qui en desbauchoit le plus qu'il  
 pouvoit, vous assura que le sieur Couronneau estoit  
 à Nogent, dont le capitaine Bethune, fils du chevalier,  
 estoit gouverneur, avec un regiment de douze cens  
 hommes: il leur escrivit à tous deux de faire ce que  
 vous leur commanderiez; mais quand ce fut à vous  
 en servir, il se trouva que Couronneau estoit encore  
 vers Tours; et n'y eut moyen de rassembler que deux  
 ou trois cens hommes de pied, qui n'estoit pas nombre  
 suffisant pour l'execution de cette entreprise, dautant  
 que messieurs d'Aumale (3), de la Londe, Fontaine,

(1) *Bellangre-ville*: lisez Berengneville. — (2) *Clermont*: Clermont  
 en Beauvoisis. — (3) *D'Aumale*: Charles de Lorraine, duc d'Aumale.

Martel, Medavit, Contenant, et tous les principaux de la ligue estoient arrivez à Louviers depuis trois jours ; l'entreprise estoit infaillible et des plus utiles, qui eut eu des gens suffisamment, elle se faisoit par un grand canal de la riviere d'Eure, qui a son entrée dans la ville, à travers de grands treillis de bois ; or avoit-on lors destourné l'eau, pour racotrer les moulins qui avoient esté emportez par des avalasses, tellement que l'on alloit quasi à pied sec, jusques contre les grilles qu'il estoit aisé d'emporter avec le petard, posé sur le madrier, comme vous estiez garny de tout cela ; et outre cela l'on pouvoit monter le long de la douve du fossé, qui est fort haut, et venir au pied de la muraille, sur laquelle l'on peut monter avec peu d'ayde, pource qu'elle est fort basse, ne servant quasi que de parapet au rempart. Quand le ruisseau passe, il y a grande quantité d'eau qui empesche toutes ces approches, et pour faire voir à ceux que le Roy vous avoit baillez, comme vostre projet estoit bien fait et infaillible, vous y envoyastes les deux soldats qui le menoient avec deux capitaines qu'Aramburé, et le fils du chevalier de Bethune vous baillèrent, lesquels, sans avoir donné aucune allarme, entrèrent dans la ville, en ressortirent et vous vindrent retrouver ; lors tout le monde fut à se desesperer et maudire Couronneau, tellement que n'osant attaquer, vous vous en retournastes.

De Rosny vous allastes passer au pont de l'Arche, et fustes trouver le Roy à Escouÿ, où il fut mis en delibération de s'en aller à Tours ; mais les Normands firent resoudre le siege de Roüen, donnans mille belles esperances qui manquerent toutes quand ce fut à l'effet.

Pendant qu'ils firent leurs preparatifs, vous fustes avec le Roy aux prises de Gournay, Neuf-chastel, Eu, et le Trepot, où il ne se fit pas de grands combats, ny ne se passa rien de particulier qui vous concerne; puis à Dernetal où le Roy, ayant esté quelques jours sans grand fruit, il eut advis que M. du Mayne amassoit une grandissime armée, pour le venir assieger en quelque part qu'il pût aller.

Sur ces nouvelles il envoya sonder le commandeur de Chattes, gouverneur de Dieppe, qui se montra vray François et l'un des plus hommes de bien du monde. Il vous envoya aussi à la guerre avec cinquante chevaux, pour aller prendre langue de l'armée de M. du Mayne, quelque part qu'elle fût. Vous la trovastes logée à Mante et és environs par toutes vos terres. Vostre retraite fut dans vostre forest; appristes nouvelles certaines de tout, et comme l'armée estoit composée de vingt-cinq mille hommes de pied et huict mille chevaux; vostre rapport fait, aussi-tost le Roy se resolut d'aller à Dieppe, pour parler luy mesme au commandeur, qui luy confirma ce qu'il luy avoit auparavant mandé, et que s'il en doutoit, il mettroit dans la citadelle tel qu'il luy plairoit de choisir.

Après on vint loger à Arques (1); plusieurs blasmoient bien fort la resolution du Roy d'attendre, avec si peu de troupes et en lieu si foible, de si grandes forces ennemies, lesquelles estans venuës loger à Martinglise, village distant de demie lieuë du bout

(1) *A Arques* : avant de combattre avec des troupes si peu nombreuses, Henri IV disoit, « Je suis Roi sans royaume, mari sans femme, et guerrier sans argent. »

de la chaussée d'Arques, au dessus de laquelle sont des bois en costes et quelques terres labourables au-dessous, traversées par le milieu d'un grand chemin fort profond, bordé de hayes des deux costez, et au dessous de tout cela un grand marais à la main gauche. Là furent ordonnées quelques foibles tranchées, y ayant une chapelle entre celles d'au dessus du chemin, et celles d'au dessous.

En chacun des costez fut mis un bataillon de douze cens Suisses, aux tranchées d'en-haut six cens lansquenets, et dans la chapelle cinq ou six regimens qui faisoient en tout mil ou douze cens hommes. Le Roy separa la cavalerie en deux, et mit trois cens chevaux aupres de luy au dessus du chemin, et environ autant au dessous : dès le soir il estoit luy mesme entré en garde, craignant que l'ennemy fit un effort durant l'obscurité pour gagner le bout de la chaussée. La nuict se passa sans nulle allarme ; à la pointe du jour le Roy se fit apporter à dé-jeuner dans une grande fosse, où il vous fit tous ceux de qualité, asseoir en rond, où, comme chacun dé-jeunoit de bon cœur, pensant s'en aller reposer apres, l'on commença de donner l'alarme bien chaude, et luy fut rapporté que les vedettes perduës avoient recogneu toute l'armée ennemie qui se rengoit en ordre de bataille.

Il envoya le vidame de Chartres avec Palcheux, Brasseuses, Aventigny et sept ou huict autres dans les bois, lesquels luy amenerent prisonnier le sieur de Belin qui, avec cinq ou six chevaux, s'estoit avancé dans les mesmes bois, afin de venir recognoistre l'assiette des troupes du Roy, lequel, en riant, pource que le Roy l'avoit receu et embrassé de mesme, l'as-

seura que , dans deux heures , il auroit trente mille hommes de pied et dix mille chevaux sur les bras , et qu'il ne voyoit pas là des forces suffisantes pour leur resister. « Vous ne les voyez pas toutes , M. de Belin , « dit le Roy ; car vous n'y contez pas Dieu , ny le bon « droit qui m'assistent. »

Incontinent apres chacun s'en alla au lieu à luy ordonné : vous fustes mis en bas avec dix ou douze seulement , qui estoient demeurez de vostre troupe aupres de vous , les autres s'estans allez rafraischir en leurs maisons. Aussi-tost les trenchées d'en-haut furent attaquées par des lansquenets , lesquels , faisans semblant de se rendre , se saisirent d'icelles , et mirent le Roy en fort grande peine ; il se fit là plusieurs factions de guerre où vous n'estiez pas , et partant nous n'en parlons point. Au dessous du chemin vous fustes attaquez par huict ou neuf cens chevaux en trois escadrons , lesquels vous chargeastes et menastes , battans l'espée dans les reins , jusques au retournant du vallon , et si n'estiez pas cent cinquante chevaux. Vous fustes chargez par quatre autres escadrons qui vous ramenerent plus viste que le pas jusqu'à un petit heurt<sup>(1)</sup>, où , ayant trouvé quelques autres cent cinquante chevaux que commandoit le comte d'Auvergne<sup>(2)</sup>, vous retournastes tous ensemble à la charge, et menastes ces gens encore battans , le pistolet dans les reins , jusqu'au mesme tournant de la vallée , de laquelle il vint sur vos bras plus de trois mille chevaux qui vous ramenerent battans jusqu'à la chapelle,

(1) *Heurt*: tertre , monticule. — (2) *Le comte d'Auvergne* : Charles de Valois , fils naturel de Charles IX , et frère de la belle marquise de Verneuil. Il jouera un rôle important dans les intrigues du règne de Henri IV. Il devint duc d'Angoulême sous Louis XIII.

d'où les gens de pied leur firent une saluë qui les arresta sur le cul ; là fut tué Sagonne et beaucoup d'autres ; mais les lansquenets ayans gagné la trenchée d'enhaut, leur firent quitter ladite chapelle et le creux chemin avec grande espouvante ; ce qui vous fit retirer à la teste du bataillon des Suisses qui arresta tout court ceux qui suivoient : là vostre cheval tomba ayant esté blessé, et le sieur de Maignan vous en fit amener un autre. Les ennemis lors envoyerent cinq cens chevaux par le bas des terres, pour gagner le flanc des Suisses, afin de les enfoncer de deux costez ; mais ils s'embastirent dans un marais tremblant, où ils enfoncerent jusques aux sangles, et la pluspart des hommes furent contraints de se sauver à pied, laissant leurs chevaux et leurs lances dedans le marais.

Les choses estans en cét estat d'incertitude, et la pluspart de vous autres estans sans pistolets ny espées dont vous vous peussiez ayder, et plus prests à fuir qu'à combattre, l'on vous pria d'aller trouver le Roy, pour luy dire l'estat où estoient toutes choses ; le peu de moyens que vous aviez de vous plus défendre, et le prier de vous renforcer en bas de quelque cavalerie fraische, mais vous le trovastes estre en bas, et nous souvient qu'il vous dit, car vous nous aviez menez avec vous : « Mon amy, je n'ay personne à vous envoyer, mais si ne faut-il perdre courage. » Sur cela neantmoins il appela M. le Grand, et luy dit : « Je vous prie, mon amy, rassemblez ce que vous pourrez des plus frais, et vous en allez au-dessous du chemin où vous dira Rosny. » Vous luy monstrastes par où il falloit aller, puis vous en vinstes, criant en bas : « Courage, messieurs, courage ; voicy des

« troupes fraîches que le Roy nous envoie. » Lors chacun s'avança jusqu'au heurt pour faire nouvelle charge , mais l'on découvrit toute l'armée , cavalerie et infanterie marchant en ordre de bataille pour vous venir enfoncer ; et y en avoit peu de vous autres qui estimast de se pouvoir sauver , ny mesme que le Roy pût regagner le bout de la chaussée qui estoit fortifié. Comme les choses estoient en ce desespoir , le broüillard , qui avoit esté fort grand tout le matin , s'abaissa tout à coup ; et le canon du chasteau d'Arques decouvrant l'armée des ennemis , il en fut tiré une volée de quatre pieces qui fit quatre belles ruës dans leurs escadrons et bataillons ; cela les arresta tout court , et en fin trois ou quatre volées suivantes qui faisoient de merveilleux effets , les firent desordonner , et peu à peu se retirer du tout derriere le tournant du vallon , à couvert des coups de canon , et finalement en leurs quartiers.

Le Roy s'estant retiré à Arques , puis à Dieppe , il se fit là , durant un mois , plusieurs factions de guerre , et se passa plusieurs accidens qui meritent bien d'estre particularisez par les historiens : il s'en pourroit quasi faire un grand livre , et entr'autres de celui du pré , où le Roy sautant luy mesme au saut de l'Allemand (1) avec tous vous autres messieurs , il luy fut fait une saluë de deux cens mousquetaires qui s'estoient coulez sur le ventre entre deux hayes jusques à deux cens pas de luy au plus , lors ce fut à vous autres de vous escarter et retirer en diligence.

A la fin de ces factions diverses , M. du Mayne se retira du tout , voyant qu'il estoit arrivé quatre mille

(1) *Saut de l'allemand* : jeu militaire.



Anglois ou Escossois, et que messieurs de Soissons, de Longue-ville, d'Aumont et de Biron, venoient joindre le Roy avec de grandes forces, desquelles se voyant accompagné, il se resolut de relever sa reputation allant attaquer Paris, où il s'achemina, alla passer à Meulan et Poissy, et vous envoya avec M. de Mont-pensier (1) avec des troupes passer pres de Vernon pour voir si l'espouvante et les amis que vous aviez dedans ne le disposeroient point à se rendre; mais n'y ayant voulu entendre, M. de Mont-pensier se retira en Normandie, et vous retournastes trouver le Roy à Ville-preux.

---

## CHAPITRE XXIX.

Tentative de Henri IV sur Paris. Défense de Passy par Rosny. Lettres du Roi.

LE Roy ayant formé un dessein pour prendre Paris, dressa l'ordre de ses troupes pour se saisir des faux-bourgs du costé où il estoit. Vous donnastes par celui de St.-Germain, avec messieurs d'Aumont et de Chastillon, où ayans enclos, entre deux troupes, dans une ruë pres la foire de Saint Germain plusieurs Parisiens, il en fut tué quatre cens en un monceau en moins de deux cens pas d'espace. Vous nous dittes lors: « Je suis las de fraper, et ne scaurois plus tuer des gens qui ne se défendent point. » Lors l'on commença à piller; vous et huict ou dix des vostres ne

(1) *M. de Mont-pensier* : Henri de Bourbon-Montpensier. La fameuse duchesse de Montpensier, qui figura dans la ligue, avoit épousé en seconde nocces le grand-père de ce prince.

fistes qu'entrer et sortir dans six ou sept maisons où chacun gagna quelque chose, et y eustes par hazard quelque deux ou trois mille escus qui vous furent baillez pour vostre part. De là vous avançastes vers la porte de Nesle qui estoit demeurée ouverte, si bien que quinze ou vingt de vous autres entrastes dans la ville quasi jusques vis à vis du Pont-Neuf, d'où l'on vous fit bien retirer; si les troupes eussent esté prestes à donner par là, je croy que la ville se pouvoit prendre, mais peut-estre que l'armée se fut perduë dedans; et si celuy qui estoit envoyé pour rompre le pont de Saint Mexen, eut bien fait son devoir, il y a grande apparence qu'elle se fut renduë; M. du Mayne ne pouvant y arriver à temps.

Le Roy se retira deux jours apres, et s'en alla prendre Estampes; d'où il vous renvoya à Rosny pour le servir en ce pays là pendant son voyage de Tours. Il prit toutes les foibles villes de Touraine, Anjou, le Mayne et basse Normandie, dont nous ne disons rien parce que vous n'y estiez pas.

[1590] Pont-oise fut pris par la ligue, et Meulan assiégé, que vous assistastes de tout vostre pouvoir et leur fistes passer des hommes à nage, pour leur faire entrer des poudres par une fort jolie invention, et les advertir du secours prochain. Le Roy vous escrivit afin d'aller joindre M. le mareschal de Biron. M. d'Aumale qui estoit venu auparavant à Mante, passa dans la forest de Rosny, et si ceux que vous envoyastes en embuscade eussent suivy vostre ordre, sans doute, ils vous l'eussent amené prisonnier. Nous laissons à part les petites factions que vous fistes à vostre sejour à Rosny, où le siege d'Aufre-ville fut levé par une

gentille invention dont vous usastes. Le mareschal de Biron, par vostre entremise prit Evreux sans canon, et à vostre instance le Roy vint à Vernueil et à Ivry, pour secourir Meulan. Vous nous monstrastes une lettre, où il escrivoit ces mots, pour responce à la vostre : « M. de Rosny, par vostre importunité je  
« m'achemine au secours de Meulan ; mais s'il m'en  
« arrive inconvenient, je vous le reprocheray à ja-  
« mais. » Estant à Ivry il vous envoya par deux fois à la guerre. La seconde fois, vos chevaux estans las, il vous fit bailler ceux de M. de Beau-lieu Rusé. Vous ramenastes des prisonniers, et rapportastes que toute l'armée de l'ennemy passoit la riviere, et luy venoit sur les bras. Or avoit-il laissé toute son infanterie vers Honfleur ; tellement que se voyant contraint de se retirer à Vernueil, à cause qu'il estoit trop foible, il se mit en une merveilleuse colere contre vous, et dit : « Je voy bien que c'est pour sauver vostre mai-  
« son que vous ne vous estes point soucié de hazar-  
« der ma vie. » Lors vous respondistes : « Sire, je  
« ne vous avois pas escrit de venir sans vostre armée ;  
« et si vous l'aviez toute amenée, comme je m'y at-  
« tendois, le siege fut desja levé. »

Peu apres, l'ayant jointe, il vous renvoya à la guerre, et luy rapportastes que l'ennemy levoit le siege ; avoit ja retiré le canon qui estoit deçà l'eau ; et que s'il ne marchoit en diligence, il n'y trouveroit plus personne ; comme il arriva le lendemain, il vous fit mener les coureurs, et trovastes M. de Bellangreville sur la cnaussée de la Sangle. Le Roy entra dans le fort, et le lendemain il monta au haut d'un clocher, d'où il fut contraint, aussi bien que tous vous autres,

de descendre un baston et une corde entre les jambes, d'autant que les ennemis avoient, de trois ou quatre vollées de canon, couppé toute la petite montée, et y tiroient tousjours. L'apres-disnée, le Roy voulut loger quatre pieces pour tirer dans la ville, et se mit en colere contre vous, de ce que l'en vouliez empescher, luy disant : « Pardieu, Sire, s'ils entendent  
« leur mestier, il mettront bien-tost vostre canon le  
« ventre au soleil : » comme ils n'y faillirent pas, et fallut attendre la nuict pour le retirer.

Le Roy estant allé loger aux Orgreux, fut contraint de revenir à cause que vous l'advertistes que l'ennemy avoit fait un puissant effort au pont de delà, et pris la moitié d'iceluy. Vous vous en allastes apres à Rosny, où vous eustes advis par hommes expres que le sieur d'Allegre s'estoit saisi du chasteau de Roüen; le Roy fut au secours et vous avec luy, mais à Gaillon l'on sceut la prise dudit chasteau; le Roy s'en alla à Passy, qu'il vous bailla pour garnison, afin d'y rafraischir vostre troupe, cependant que luy alla assieger Dreux, d'où M. du Mayne, ayant joint l'armée espagnolle, entreprit de luy faire lever le siege; et pour cet effet, il vint à Mante le dixiesme de mars, ayant une grande et forte armée, avec laquelle il passa la riviere, et vint loger dans vos terres et aux environs.

Le lendemain, l'avant-garde que conduisoit M. de Rosne, vous vint assieger dans Passy; et comme il sceut que c'estoit vous qui estiez dedans, à cause que vous estiez parens, avant que vous faire sommer, il vous escrivit un mot de lettre, en ces termes : « Mon-  
« sieur mon cousin, vous n'estes pas fin de vous estre

« fourré dans une bicoque, à la descente d'une ar-  
« mée telle que la nostre, contre laquelle vous ne  
« scauriez tenir un jour; et neantmoins desirant de  
« vous gratifier, regardez de quelle sorte vous vou-  
« lez sortir de là, car je m'y accommoderay pour  
« vostre honneur. » Quelques heures auparavant  
vous aviez receu une lettre du Roy, où il vous mandoit:  
« Je viens d'avoir advis que l'armée des ennemis  
« vient passer la riviere à Mante; ils ne faudront pas  
« de vous attaquer; je sçay bien que vostre place  
« n'est pas en estat de resister, si n'y avez fort tra-  
« vaillé, partant advisez à vous: car estant soldat et  
« capitaine, ou le devant estre, je remets en vostre  
« disposition de prendre vostre party à propos et me  
« tenez adverty de tout. » Cette lettre ambiguë et qui  
ne vous prescrivoit rien de certain, vous avoit mis  
en peine; tellement que vous resolustes, quoy qu'il  
en pût arriver, de soustenir un effort avant que vous  
retirer. Et partant vous respondistes à M. de Rosne,  
que vous le remerciez de ses courtoisies; que la qua-  
lité de vostre place; les bons hommes que vous aviez  
dedans; et l'armée du Roy preste à vous secourir,  
donnoient à vostre honneur un autre conseil que le  
sien; tellement que croyant estre attaqué le lendemain,  
vous en advertistes le Roy, et fustes toute la nuict  
sur les escarpes de vos fossez, qui estoient assez bons  
(car de murailles il n'y en avoit quasi point) pour  
faire relever ce qui estoit éboulé, et accommoder des  
logis couverts à vos soldats, afin de soustenir un pre-  
mier effort; mais sur la pointe du jour vous enten-  
distes un grand bruit et tumulte, dans leurs logemens,  
de personnes s'entr'appellans les uns les autres; et un

peu apres des bruits de chartiers, qui faisoient haye et claquer leurs foüets, et pensiez qu'ils se vissent loger avec l'artillerie sur vos contr'escarpes; car de garder aucuns dehors, vous ne pouviez; mais fustes estonné que ces bruits s'alloient tousjours esloignans, et peu apres vous vistes toutes leurs huttes en feu, qui vous fit dire à ceux qui estoient pres de vous: « Or, graces  
« à Dieu, nous voila hors de peine de nous défendre,  
« car les ennemis s'en vont.» Nous oublions à dire que la nuict vous vistes de grands signes au ciel, de deux armées fort bien distinguées, et les hommes et les chevaux aussi se battans furieusement, et quasi tout ainsi que vous la vistes en effet le lendemain; aussi sur le soir vous eustes un courrier du Roy, qui vous escrivoit ainsi :

*Lettre du Roy à M. de Rosny.*

Mon amy, je ne pensay jamais mieux voir donner une bataille que ce jourd'huy, mais tout c'est passé en legeres escarmouches et à essayer de loger chacun à son avantage. Je m'asseure que vous eussiez eu regret toute vostre vie, de ne vous y estre pas trouvé; partant, je vous advertis que ce sera pour demain: car nous sommes si pres les uns des autres, que nous ne nous en sçaurions desdire. Je vous conjure donc de venir, et d'amener tout ce que vous pourrez, sur tout vostre compagnie et les deux compagnies d'harquebusiers à cheval de Badet et Jammes, que je vous ay laissées: car je les cognois et m'en veux servir, adieu mon amy.

## CHAPITRE XXX.

Bataille d'Ivry. Conversation entre Henri IV et Rosny.

Si tost que vous eustes receu la lettre du Roy , de laquelle est fait mention au precedent chapitre , vous fistes sonner la boute-selle , montastes à cheval si à propos , et marchastes avec telle diligence , que vous arrivastes seulement une heure et demie devant la bataille , et desja quasi toutes les deux armées estoient en ordre pour en venir aux mains ( que nous ne nous amuserons à descrire , d'autant que plusieurs autres l'ont fait , n'ayant icy à parler que de ce qui vous y arriva ). Si tost que le Roy advisa vos troupes , il s'advança et vous dit : « Mettez vostre compagnie « en ordre sur mon aisle droite , dans le corps de « mon escadron ; faites mettre vos harquebusiers pied « à terre : car je les cognois , je veux qu'ils me servent aujourd'huy d'enfans perdus ; et leurs dittes « qu'ils envoient leurs chevaux avec les bagages ; et « quand à vous , venez avec moy : car je vous veux « montrer toute la disposition des deux armées , afin « de vous instruire à vostre mestier. » Et en cette maniere vous ayant quasi passé devant toutes les troupes , et encouragé un chacun , et dit un mot sur les causes de l'ordre qu'il avoit estably ; il ne fut pas quasi revenu devant son escadron , que l'on commença à escarmoucher (1).

(1) *On commença à escarmoucher* : avant de livrer la bataille d'Ivry , Henri IV dit à son escadron : « Mes compagnons , si vous courez « aujourd'hui ma fortune , je cours aussi la vôtre. Je veux vaincre ou

Les chevaux legers faillirent à estre renversez sans M. d'Aumont , qui les soustint et fit merveilles : ce jour là , l'artillerie du Roy estoit bien logée , et faisoit de grands effets ; et tout au contraire celle des ennemis ne faisoit quasi rien. Deux escadrons de l'ennemy , à sçavoir : un de mil ou douze cens reistres,

« mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie : si la chaleur  
 « du combat vous les fait quitter , prenez aussitôt votre ralliement, c'est  
 « le gain de la bataille. Vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez  
 « là haut à ma droite ; et si perdez vos enseignes , cornettes ou guidons ,  
 « ne perdez point de vue mon panache blanc : vous le trouverez toujours  
 « au chemin de l'honneur et de la victoire. » Perefine , qui nous a con-  
 servé ce discours , raconte qu'après que la bataille fut gagnée , le Roi fit  
 crier : *Sauvez les Français , et faites main basse sur l'étranger.* Il  
 donne en même temps les détails les plus intéressans sur le colonel  
 Schomberg , qui fut tué à cette bataille. « Henri IV se souvint , dit-il ,  
 « que la veille il avoit maltraité de paroles le colonel Theodoric de  
 « Schomberg , qui lui avoit demandé de l'argent , et qu'il lui avoit dit  
 « en colère que ce n'étoit pas le fait d'un homme d'honneur de deman-  
 « der de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre. Il  
 « alla le trouver , après qu'il eut rangé ses troupes , et lui dit : *Colonel,*  
 « *nous voici dans l'occasion , il se peut faire que j'y demeurerai ; il*  
 « *n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme*  
 « *comme vous. Je déclare donc que je vous reconnois pour homme*  
 « *de bien , et incapable de faire aucune lâcheté.* Cela dit , il l'em-  
 brassa cordialement. Alors le colonel , ayant de tendresse la larme à  
 « l'œil , lui répondit : *Ah ! Sire , en me rendant l'honneur que vous*  
 « *m'aviez ôté , vous m'ôtez la vie , car j'en serais indigne si je ne la*  
 « *mettois pas aujourd'hui pour votre service. Si j'en avois mille , je les*  
 « *voudrois toutes mettre à vos pieds.* Et de fait il fut tué en cette occa-  
 sion. » Ensuite Henri IV se tournant du côté de ses troupes , joignit  
 les mains , et leva les yeux au ciel : « Seigneur , s'écria-t-il , vous savez  
 « mes pensées et vous pénétrez au fond de mon cœur. S'il est avanta-  
 « geux à mon peuple que je possède la couronne , favorisez ma cause ,  
 « et protégez mes armes. Si votre sainte volonté en a autrement disposé ,  
 « ôtez-moi la vie , ô mon Dieu , en même temps que vous m'ôterez le  
 « royaume , et que je meure du moins à la vue de ces braves guerriers  
 « qui s'exposent pour mon service. » La bataille d'Ivry fut donnée le  
 14 mars 1590.



et celuy du comte d'Egmont estoient destineez pour charger celuy du Roy ; les reistres vindrent assez furieusement ; mais , comme ils furent à trente pas , ils tournerent court , sans vouloir combattre ; la plupart tirans leurs pistolets en l'air , d'autant qu'ils estoient quasi tous de la religion. Le comte d'Egmont donna avec une grande hardiesse , et tous les siens combattirent de mesme ; car vous fustes les uns teste à teste des autres un quart d'heure durant , frappans à qui mieux mieux avant que nul cedast ny que les escadrons ployassent : en fin les ennemis firent jour ; plusieurs de l'escadron du Roy s'enfuirent et quasi toute la main gauche d'iceluy ; il y en eut de tuez et de blessez et force chevaux aussi , vous et vostre cheval fustes renversez , vostre cheval blessé d'une mousquetade des enfans perdus , qui luy perçoit le nez et tout le col , et alloit sortir à la selle , et d'un grand coup de lance , qui vous emporta le molet de la jambe , et luy descousit deux pieds du ventre ; vous eustes encore un coup d'espée en la main , et un coup de pistolet en la hanche qui sortoit au petit ventre ; estant ainsi mal mené , vostre escuyer eut tant d'heur qu'il vous amena un autre cheval , sur lequel vous montastes assez legerement , veu vos blesseures. Mais à la seconde charge vous fustes encore porté par terre , vostre cheval tué , et vous blessé d'un coup de pistolet dans la cuisse et d'un coup d'espée à la teste ; avec tout cela vous ne laissastes de vous relever ; mais à cette fois vous ne trouvastes nul des vostres , tellement que vous demeurastes dans le champ de bataille , sans sçavoir où aller , ny que faire , et voyant venir à vous un des ennemis , l'espée au poing pour vous

charger, lequel infailliblement vous eut tué, car vous estiez sans casque, vous gagnastes un poirier que vous nous avez montré depuis deux fois, lequel avoit les branches si basses et si estenduës qu'il ne vous pût approcher; et ainsi, apres vous avoir tournoyé long-temps, il vous quitta.

Lors vous rencontrastes la Roche-foret (qui a depuis esté à vous et que vous ne cognoissiez point en ce temps là) qui menoit un petit courtaut en main qu'il avoit gagné, lequel vous le bailla, et luy baillastes cinquante escus que vous aviez dans vostre pochette, car vous aviez cette coûtume de porter tousjours de l'or sur vous lors que vous alliez aux combats; avec ce cheval vous en allant parmy le champ de bataille ainsi mal équipé, vous vistes venir à vous sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette blanche et generale de M. du Mayne, lesquels se suivoient à la file qui vous crièrent *qui vive*, vous leur dittes vostre nom; lors le premier d'iceux vous dit: « Nous vous « cognoissons bien tous, nous voulez vous faire cour-  
« toisie et nous sauver la vie? — Comment! dittes  
« vous, vous parlez comme des gens qui ont perdu  
« la bataille. — Est-ce tout ce que vous en sçavez?  
« respondirent-ils. Ouy, nous l'avons perduë, et si  
« sommes trois qui ne nous sçaurions retirer, car  
« nos chevaux sont comme morts. » Aussi y en avoit-il deux qui n'alloient qu'à trois jambes, et l'autre les trippes luy sortoient du ventre.

Vous acceptastes ce party; et ainsi messieurs de Chastaigne-raye, de Sigongne, de Chante-loup et d'Aufre-ville se rendirent à vous, avec la cornette blanche, que Sigongne vous mit en main avec force

belles paroles. Les autres, qui estoient messieurs de Nemours, chevalier d'Aumale, et Tremont, voyans les troupes du Roy s'avancer vers vous, crièrent: « Adieu, monsieur; adieu: nous nous sauverons bien « encore, car nos chevaux ont bonnes jambes et bonne « haleine; mais nous vous recommandons ces quatre « gentils-hommes. » Ces trois seigneurs s'estans donc ainsi eschappez de vos mains, pource que vous ne les pouviez pas tenir, ny par persuasion, ny par force, et les quatre autres vous estans demeurez avec la cornette blanche semée de croix noires de Lorraine en memoire des occis à Blois, dautant qu'il leur estoit impossible de se retirer, vous pristes vostre adresse vers le gros des Suisses, tous lesquels (autant ceux du Roy que ceux de la ligue) estoient les piques basses, et les harquebuses en jouë les uns devant les autres, en ordre de combat, sans neantmoins s'entre-donner aucun coup de pique, ny tirer une harquebusade: plusieurs troupes, tant d'une part que d'autre, couroient et vacquoient esparces dans le champ de bataille, les uns fuyans devant tout ce qu'ils voyoient de plus fort venir droit à eux, et les autres chargeans tout ce qu'ils voyoient avoir apparence d'ennemy, fut fort fut foible.

Tellement qu'une de ces troupes voyans ceux que vous aviez pris, avec des casaques de velours ras noir parsemées de croix de Lorraine sans nombre, en broderie d'argent, et cette cornette blanche aux croix ligueuses encore debout (car elle estoit entre les mains d'un des grands pages du Roy, que vous aviez rencontré là par hazard, auquel vous l'aviez baillée en garde, ne la pouvant porter à cause d'un grand coup

d'espée que vous aviez dans la pointe du coude du bras gauche, et un autre moindre au poignet de la main droite); cette bande donc de gens de guerre s'en vint droit à vous, comme en un butin certain et tout préparé; mais vous estant avancé vers eux, et ayant rencontré les sieurs de Chambray, Larchant, de Rolet, de Creve-cœur, de Palcheux, de Brasseuses et quelques autres de vos amis fort particuliers qui vous reconnurent (mais plutost à la parole qu'aux lineamens du visage, dautant que vous l'aviez tout tantoüillé de sang et de bouë), et s'arrestèrent à parler à vous, à quoy se joignit apres peu à peu le surplus de leur bande, qui estoit commandée par le comte de Thorigny, lequel ayant sceu qui estoient vos prisonniers et vous voyant si fort blessé, qu'à son opinion vous estiez en mauvais estat pour bien défendre ceux qui pourroient avoir des ennemis particuliers, il vous pria de luy vouloir mettre entre les mains le sieur de Chastaigne-raye qui estoit son parent, et qu'il s'obligeoit de parole de le remettre entre les vostres si-tost que vous seriez en lieu de seureté: à quoy vous vous accordastes au grand dommage du prisonnier, dautant que peu apres il fut tué par trois hommes d'armes de la compagnie de M. d'O, qui avoient esté des gardes du feu Roy, lesquels l'ayant recogneu, sans le menasser, luy donnerent chacun un coup de pistolet, en luy criant: « Ah! mordieu, traïste à ton Roy, « tu t'es resjouy du meurtre de ton Roy, et as porté « l'escharpe verte de sa mort, » ainsi que vous le conta depuis le comte de Thorigny mesme, lors que vous luy redemandastes vostre prisonnier, de la rançon duquel plusieurs disoient qu'il vous estoit

obligé, voire vous conseilloyent de luy demander, mais vous n'en voulustes rien faire, tant pource qu'il estoit vostre amy fort particulier, que pource que vous sçaviez bien qu'il portoit assez de desplaisir de ce qui estoit arrivé à son parent.

Pendant le temps que vous fustes à parler au comte de Thorigny, et à quelques autres de la troupe qui s'enqueroient à vous par quelle bonne fortune estant si blessé, si mal monté et toutes vos armes tant fracasées, cette cornette blanche et ces bons prisonniers vous estoient tombez entre les mains. M. d'Andelot (1) s'estant accosté de M. de Sigongne, qui luy offrit toute sorte de courtoisie, et voyant sa cornette blanche en la main d'un page, sans s'enquerir s'ils avoient esté pris par quelqu'un, se va mettre en fantaisie qu'il se pourroit prevaloir de ses despoüilles d'honneur et de profit tout ensemble; et sur cette imagination il dit au sieur de Sigongne qu'il ne l'abandonnast point, et qu'il empescheroit bien qu'il ne receut aucun mal ny desplaisir, et au page qu'il le suivist et luy gardast bien cette cornette: puis, sans attendre leurs responses, sur un bruict qui s'esleva quasi par tout que l'ennemy se rallioit, et la survenuë du mareschal d'Aumont qui dit au comte de Thorigny: « Allons, « monsieur, allons voir où sont ces ennemis qui se « rallient, et croyez que je les vous separeray bien; » sur cét accident, dis-je, le sieur d'Andelot se rejoignit dans le gros qui s'achemina au grand trot vers le lieu d'où venoit cette allarme, qui se trouva fausse, car ce n'estoit autre chose que messieurs de Humieres,

(1) *M. d'Andelot*: Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral.

Mouy, la Boissiere et autres Picards, lesquels avec trois cens chevaux arrivoient tout nouvellement à l'armée, pensans arriver à temps pour le combat, auquel vous sentant du tout impuissant à cause de vos playes et du sang perdu, vous laissastes courir tous ces messieurs; et avec vostre cornette des ennemis et le reste de vos prisonniers vous vous allastes renger à la teste du regiment de M. de Vignolles, qui avoit merveilleusement bien fait cette journée, lequel estoit de vos plus anciens et intimes amis, pour éviter tous autres accidens: et là fustes-vous contraint de faire chercher un chirurgien pour vous faire bander cette grande playe de la hanche qui venoit sortir dans le petit ventre, par laquelle vous perdiez tout vostre sang, et de vous faire apporter du vin pour empescher l'esvanoüissement où vous alliez entrer: et en cette sorte vous vous conduites jusques à Annet, où vous appristes que le Roy avoit passé la riviere d'Eure poursuivant la victoire, comme il fit jusqu'à Rosny, où il alla coucher chez vous.

Si tost que vous fustes arrivé dans le chasteau d'Annet, le concierge vous fit apprester une chambre et un bon lict, où peu apres M. le mareschal de Biron, qui passoit par ce lieu pour suivre le Roy avec sa troupe de reserve, vous vint visiter, vous usa de plusieurs complimens, et voulut, pendant qu'il se faisoit apporter la collation, voir mettre le premier appareil à vos playes (à quoy s'employoit un chirurgien nommé Hubert); et voyant vos prisonniers dans vostre chambre, et la cornette blanche des ennemis au chevet de vostre lict, vous dit en s'en allant: « Adieu, « monsieur mon compagnon, vous ne devez point

« plaindre vos playes ny vostre sang respandu , puis  
« que vous remportez une des plus signalées marques  
« d'honneur que sçauroit desirer un cavalier le jour  
« d'une bataille , et que vous avez là des prisonniers  
« qui vous fourniront dequoy payer vos chevaux tuez ,  
« faire penser vos blessures , et boire de bon vin  
« pour faire de nouveau sang. »

Peu apres qu'il fut party , M. d'Andelot entra dans  
vostre chambre avec cinq ou six hommes armez de  
cuirasses , un visage tout interdit , ayant une mine  
despite et refrongnée , lequel , apres une froide salu-  
tation , vous dit : « Monsieur , voilà un gentil-homme  
« ( montrant M. de Sigongne ) qui est mon prisonnier ;  
« et une cornette blanche ( montrant une des deux  
« qui estoient au chevet de vostre lict , car le sieur  
« de Vassan y venoit d'apporter celle de vostre com-  
« pagnie ) qui me doit appartenir : partant , je vous  
« prie de me faire mettre l'une ou l'autre entre les  
« mains.—Voy ! monsieur , luy respondistes-vous , hé !  
« vray Dieu , que pensez-vous dire , je croy que vous  
« vous mocquez ?—Pardieu , repartit-il tout en colere ,  
« je ne me mocque point , et suis resolu de les avoir.  
« — Ho , ho ! monsieur , luy dites-vous , c'est donc à  
« bon escient ; mais puis que vous le prenez-là , faites  
« tout ce que vous pourrez , car je ne m'en soucie  
« gueres : que si j'avois les bras et les jambes en aussi  
« bonne disposition qu'hier , la dispute en seroit  
« bien-tost vidée. — Et bien , bien , dit-il , voyant  
« entrer quinze ou vingt de vos cavaliers dans vostre  
« chambre , la pluspart armez , nous en parlerons  
« donc une autre-fois. » Et sur cela , voulant aborder  
M. de Sigongne , il en partit tout despité ; pource

qu'il luy dit qu'il ne devoit pas contester une chose où il n'avoit nul droit, estant veritable qu'à vousseul il avoit donné sa foy et remis sa cornette entre les mains.

D'Annet vous vous en allastes dès le fin matin à Passy, par eau; là estoit vostre garnison et vostre équipage. A vostre arrivée vous y trouvastes tous vos domestiques et vos gens de guerre en peine de vostre personne et doute du succez de la bataille, dautant qu'au commencement ils avoient eu de mauvaises nouvelles de l'un et de l'autre par quelques-uns qui s'en estoient fuis (comme il y avoit apparence) sans avoir voulu attendre la fin des combats : lesquels ayant appris vostre arrivée et comme toutes choses s'estoient terminées, ils eurent une telle honte de se presenter, et que l'on pût sçavoir leur nom, que dès la nuit mesme, voyans qu'on les cherchoit, ils deslogerent à beau pied, laissant quatre chevaux en une estable sans aucunes remarques par lesquelles on ne pût deviner qui en estoient les maistres : desquels ayant fait perquisition tout le lendemain, sans en avoir pû rien apprendre, les chevaux furent par vostre ordonnance vendus à l'enquan, et l'argent distribué aux blessez qui avoient le moins de moyen de se faire panser.

Le lendemain ayant fait faire un brancard assez à la haste (à cause des nouvelles que vous eustes que Mante capituloit, et que vous pretendiez au gouvernement) de branches d'arbres sans peler, accommodé de cercles de poinçons, vous vous fistes porter à Rosny : mais en arrivant par le costé de Bevrans pour éviter les montées et descentes de la Rouge-voye et de Chastillon, vous vistes, du haut du costau, la



plaine d'alentour toute couverte de gens de cheval et de chiens qui chassoient tirans vers le bourg, dans lequel estant aussi entré par l'autre costé vous fustes rencontré par le Roy (qui revenoit du chasteau y ayant esté prendre la collation ) en l'équipage qui s'ensuit.

Premierement marchoient deux de vos grands chevaux menez en main par deux de vos palefreniers, puis vos deux pages montez sur deux autres de vos grands chevaux, le premier desquels estoit vostre grand coursier gris, sur lequel vous aviez combattu la premiere fois, et qui avoit trois pieds de long de la peau de l'espaule droite et des costez fendus, du coup de lance qui vous avoit emporté la botte et un morceau du molet de la jambe; et une harquebusade qui luy avoit traversé le nez et une partie du col, et luy estoit venu sortir dans la criniere pres des panneaux de la selle, lequel apres s'estre relevé sans selle, s'en alloit courant par le champ de bataille, et en fin par un grand heur avoit esté repris par trois de vos harquebusiers qui avoient servi d'enfans perdus au combat.

Ce page avoit vestu vostre cuirasse, et portoit la cornette blanche des ennemis; et l'autre vos brassars et vostre casque au bout d'un bris de lance, dautant que pour estre tout fracassé et enfondré de coups, il estoit impossible de le porter en teste; apres ces pages venoit le sieur de Maignan vostre escuyer, ayant la teste bandée et un bras en escharpe à cause de deux playes, lequel estoit suivy de vostre valet de chambre Moreines monté sur vostre haquenée angloise, lequel portoit vostre casaque de velours orangé à clinquant d'argent sur luy et en la main droite comme un trousseau de trophées, tout cela lié ensemble; divers mor-

ceaux de vos espées, pistolets et pannaches que l'on avoit ramassez.

Après cela vous veniez dans vostre brancart, couvert d'un linceul seulement; mais, par dessus, pour parade des plus magnifiques, vos gens avoient fait estendre les quatre casaques de vos prisonniers qui estoient de velours ras noir, toutes parsemées de croix de Lorraine sans nombre en broderie d'argent, sur le haut d'icelles les quatre casques de vos prisonniers avec leurs grands panaches blancs et noirs tous brisez et despenaillez de coups; et contre les costez des cercles estoient pendus leurs espées et pistolets, aucuns brisez et fracassez : après lequel brancart marchoient vos trois prisonniers, montez sur des bidets, dont l'un, à sçavoir le sieur d'Aufre-ville, estoit fort blessé, lesquels discouraient entr'eux de leurs fortunes, et des succez contraires aux esperances que M. du Mayne et le comte d'Egmont avoient données à un chacun, ne parlans deux jours devant la bataille que d'assieger la ville où le Roy se retireroit, ne s'attendant nullement que le Roy se deust resoudre au combat, attendu l'inégalité de ses forces. Après ces prisonniers, marchoit le surplus de vos domestiques; puis le sieur de Vassant qui voulut en arrivant porter vostre cornette; et à sa suite vostre compagnie de gens-d'armes, et les deux compagnies d'harquebusiers à cheval des sieurs Jammes et Badet, qui avoient servis d'enfans perdus devant l'escadron du Roy, lors du combat; tout cela fort diminué de nombre (car vous en aviez perdu plus de cinquante tant des uns que des autres), mais grandement augmentez de gloire, aucuns d'eux se faisans porter dans des brancars comme vous,

d'autres ayans les testes bandées, ou les bras et les jambes en escharpe.

Le Roy et tous ceux qui estoient avec luy voyans cette espece d'ovation, trouvoient cela bien disposé, encore qu'il eut esté fait par hazard un peu entremeslé de la vanité du sieur de Maignan vostre escuyer, auquel le Roy en parla comme cela (car il le cognoissoit, son pere ayant esté un de ceux qui ayda bien à le garantir du peril d'Eause), et puis s'approchant de vostre brancard, vous dit : « Mon amy, (car ce prince debonnaire comme vous sçavez mieux que nous, depuis que l'estant venu trouver au siege de Chastellerault, vous luy apportastes nouvelles de sa reconciliation que vous aviez negociée en passant à Blois, avec le roy Henri III, ne vous appelloit ny ne vous escrivoit quasi point autrement, sur tout lors qu'il vouloit vous gratifier ou que vous aviez fait quelque action qui luy plaisoit) « je suis tres-ayse de  
« vous voir avec un beaucoup meilleur visage que  
« je ne m'attendois pas, et auray encore une plus  
« grande joye si vous m'asseurez que vous ne courrez  
« point fortune de la vie, ny de demeurer estropié,  
« (car pour les autres coups ce ne sont qu'autant  
« d'accroissemens de gloire et par consequent de  
« contentemens, lesquels font supporter patiemment  
« toutes les douleurs des playes, comme je l'ay moy-  
« mesme esprouvé) d'autant que le bruit couroit que  
« vous aviez eu deux chevaux tués entre les jambes,  
« esté porté par terre, saboulé et petillé aux pieds  
« des chevaux de plusieurs escadrons, et matrassé et  
« charpenté de tant de coups que ce seroit grande  
« merveille si vous en eschappiez, ou pour le moins

« ne demeuriez mutilé de quelque membre. »

Ausquelles amiables paroles vous respondistes ainsi ( car nous nous estions approchez tout contre le Roy tout expres pour entendre vos discours ) : « Sire ,  
 « Vostre Majesté m'apporte autant de consolation  
 « qu'elle m'honore excessivement, de tesmoigner un  
 « si grand soin de moy ; aussi n'ay-je point de paroles  
 « proportionnées à mes ressentimens , ny condignes  
 « aux louanges que meritent vos vertus. Et partant,  
 « laissant les choses à moy impossibles , je luy diray  
 « pour responce à ce qu'elle desire, sçavoir: Que j'ay  
 « recogneu une tant visible assistance de la main pa-  
 « ternelle de Dieu , parmy tant de diverses fortunes  
 « et bonnes et mauvaises qui m'ont esté occurrentes  
 « pendant la bataille ; que la delivrance des uns et  
 « la gloire des autres en appartient à luy seul , qui  
 « a conduit favorablement les coups que j'ay receus ;  
 « m'a tiré d'entre les pieds de plus de deux mille  
 « chevaux qui m'ont passé sur le ventre ; et , ce  
 « croy-je, planté un poirier dans cette campagne  
 « avec les branches si basses qu'elles m'ont guarenty  
 « d'un coup, duquel j'ay veu tuer le pauvre Feu-  
 « queres , et puis m'a fait tomber és mains non-  
 « seulement trois des principaux gentils-hommes de  
 « l'armée ( dont en voilà deux au cul de mon bran-  
 « card, qui payeront les chirurgiens et mes chevaux  
 « tuez ), mais aussi une marque fort exquise et spe-  
 « ciale d'un honneur non commun , qui est la cor-  
 « nette blanche du general de l'armée ennemie que  
 « j'estime plus que tout le reste. Et quant à mes  
 « playes , elles sont , graces à Dieu , en si bon estat  
 « combien qu'elles soient fort grandes , et sur tout

« celle de la hanche qui vient sortir au petit ventre ,  
« que j'espere dans deux mois au plus tard me trouver  
« assez fort et dispost pour en aller encore autant  
« chercher pour votre service , avec telle affection  
« que je voudrois estre assureé d'en recevoir autant  
« à mesme prix.

Surquoy le Roy repartit et vous dit : « Brave sol-  
« dat et vaillant chevalier , qui sont , à mon advis ,  
« les tiltres plus glorieux que l'on puisse donner à  
« un homme d'honneur faisant profession des armes ,  
« j'avois tousjours eu tres-bonne opinion de vostre  
« courage , et conceu de bonnes esperances de vostre  
« vertu ; mais vos actions signalées en une tant im-  
« portante occasion , et vostre responce grave et mo-  
« deste qui attribuë tout à Dieu , a surmonté mon  
« attente , ayant bien jugé , comme c'est aussi mon  
« advis , qu'il n'y a rien si mal seant à un homme  
« de qualité , que d'user de vaines jactances , pour  
« les choses signalées qu'il peut avoir faites , esquelles  
« son honneur et sa profession l'obligeoient : et par-  
« tant, en presence de ces princes, capitaines et grands  
« chevaliers qui sont icy pres de moy (desquels les  
« ames genereuses , la fermeté de leurs cœurs , la  
« force et la vigueur de leurs bras , et l'affilé tren-  
« chant de leurs espées, sont appuits qui maintiennent  
« et illustrent ma personne et ma couronne ) , vous  
« veux-je embrasser des deux bras , et vous declarer  
« à leur veuë , vray et franc chevalier non tant de  
« l'accolade , tel que je vous fais à present , ny de  
« S. Michel , ny du S. Esprit , que de mon entiere  
« et sincere affection , laquelle jointe aux longues  
« années de vos fidels et utiles services , me font vous

« promettre , comme je faits aussi aux illustres vertus  
 « de tous ces braves et vaillans hommes qui m'es-  
 « coutent , que je n'auray jamais bonne fortune ny  
 « augmentation de grandeur que vous n'y participiez ;  
 « et, craignant que le trop parler préjudiciast à vos  
 « playes , je m'en retourne à Mante ; et partant , adieu  
 « mon amy , portez vous bien , et vous assurez que  
 « vous avez un bon maistre. » Et sur cela , sans vous  
 donner le loisir de le repliquer , il prit le galop et s'en  
 alla continuer sa chasse dans vostre garenne d'entre  
 Rosny et Mante.

Le Roy s'en retourna coucher à Mante où il se-  
 journa environ quinze jours inutilement, duquel se-  
 jour furent cause les necessitez d'argent, où tenoient  
 enveloppé ce prince tous ceux qui avoient charges  
 aux finances, et sur tout le sieur d'O (1), concerté  
 pour cela avec les autres catholiques de sa faction,  
 qui ne pouvoient supporter la domination, quelque  
 douce et familiere qu'elle fut, ny les prosperitez d'un  
 Roy huguenot, et ressentoient autant d'ennuy et de  
 desplaisir, de l'honneur qu'il avoit acquis et la vic-  
 toire signalée qu'il avoit remportée sur ses ennemis,  
 que ceux là mesme qui avoient perdu la bataille : et  
 par la malice de telles gens furent perdus la plus-  
 part des fruits qui se devoient percevoir par un si  
 haut fait d'armes dans un party composé de peuples  
 qui ont accoustumé de s'estonner des mauvais succez,

(1) *Le sieur d'O* : François d'O, l'un des favoris de Henri III.  
 Henri IV, dont il avoit embrassé la cause, lui avoit conservé ses places.  
 Il étoit premier gentilhomme de la chambre, surintendant des finances,  
 et gouverneur titulaire de Paris.

et de changer leurs affections selon les vents divers de prospérité ou d'adversité.

Pendant ce séjour de Mante, M. d'Andelot renouvela ses prétentions, desquelles il vous avoit parlé dans le chasteau d'Annet, touchant le sieur de Sigogne et la cornette blanche de M. du Mayne, et en fit de telles instances et plaintes au Roy, qu'il assembla les mareschaux de France et autres capitaines, et s'en alla à Rosny, où vous estiez detenu au lict, sans vous pouvoir quasi tourner qu'avec de grandissimes douleurs, pour vous entendre tous deux, l'un devant l'autre, en leur presence, sur vos differends; lesquels apres avoir oüy, et les raisons alleguées de chaque costé, mais sur tout les depositions de vos prisonniers et du page du Roy, auquel vous aviez baillé la cornette à porter, terminerent vostre dispute par risées (car nous y estions presens) que l'on fit au nez de M. d'Andelot, le Roy mesme luy demandant comment il n'avoit point de honte de contester une chose si mal fondée; ce qui le mutina de sorte que ce despit joint à d'autres, qu'il meditoit peut-estre de plus longue-main en son esprit, fut cause qu'il se rendit de la ligue quelques semaines apres.

---

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

---

<b>A</b> VERTISSEMENT.	Page 3
INTRODUCTION AUX OECONOMIES ROYALES.	19
SECTION PREMIÈRE. Discordes religieuses et civiles , depuis 1557 jusqu'à 1589.	20
SECTION SECONDE. Développement de la politique de Henri IV.	121
AVIS DES PREMIERS IMPRIMEURS.	199
A MONSIEUR LE DUC DE SULLY.	211
CHAPITRE PREMIER. Situation de la France à la paix de 1570.	215
CHAPITRE II. Réunion des chefs protestans à la cour de Charles IX. Pressentimens du père de Rosny.	221
CHAPITRE III. Motifs de confiance des Protestans.	225
CHAPITRE IV. Motifs de défiance des Protestans.	232
CHAPITRE V. Massacre de la Saint-Barthelemy.	240
CHAPITRE VI. Remords de Charles IX. Conduite qu'il tient. Nouveau soulèvement des Protestans. Mort de Charles IX. Conduite de Henri III.	244
CHAPITRE VII. Le roi de Navarre à l'armée des Pro- testans. <i>Paix de Monsieur.</i>	258
CHAPITRE VIII. Reprise d'armes. Sièges de quelques villes. Trêve.	261



CHAPITRE IX. Diverses expéditions du roi de Navarre.	269
CHAPITRE X. Députation des premiers états de Blois vers le roi de Navarre. Paix de 1577. Négociations entre le roi de Navarre et Catherine de Médicis. Rupture de la paix.	279
CHAPITRE XI. Prise de Cahors.	286
CHAPITRE XII. Escarmouche près de Marmande.	292
CHAPITRE XIII. Formation d'un nouveau parti par le prince de Condé. Siège de Nerac. Prise de Montségur. Faute commise par Rosny.	297
CHAPITRE XIV. Les Pays-Bas offrent la couronne ducale au duc d'Anjou, frère de Henri III. Propositions que ce prince fait à Rosny. Surprise de Saint-Milion.	302
CHAPITRE XV. Conversation entre le roi de Navarre et Rosny. Départ de ce dernier pour les Pays-Bas.	307
CHAPITRE XVI. Entrée du duc d'Anjou dans Cambrai. Prise de Cateau-Cambresis. Trahison dont le gouverneur de Cambrai est victime.	313
CHAPITRE XVII. Conduite perfide du duc d'Anjou dans les Pays-Bas. Il est abandonné de presque tous ses partisans.	323
CHAPITRE XVIII. Rosny quitte le service du duc d'Anjou. Ses différentes courses en revenant des Pays-Bas. Négociations dont il est chargé par le roi de Navarre. Son mariage avec Anne de Courtenay.	328
CHAPITRE XIX. Traité de Henri III avec la Ligue. Assemblée des Protestans à Montauban. Ambassade envoyée au roi de Navarre. Tentative sur Angers.	

- Périlleux voyage de Rosny pour aller joindre le roi de Navarre à Bergerac. 339
- CHAPITRE XX. Conseil tenu par les Protestans. Avis courageux de Rosny. Voyage périlleux du roi de Navarre. Perte de St.-Bazile. Départ du roi de Navarre pour la Rochelle. 353
- CHAPITRE XXI. Rosny chargé d'une négociation près de Henri III. Prise de quelques places par le roi de Navarre. Siège et prise de Fontenay. 362
- CHAPITRE XXII. Séjour de Rosny dans sa famille qu'il préserve de la peste. Négociation de Catherine de Médicis avec le roi de Navarre. Le duc de Joyeuse chargé du commandement de l'armée de Henri III. 378
- CHAPITRE XXIII. Dangers que court Rosny dans un voyage qu'il fait à Paris. Bataille de Coutras. 389
- CHAPITRE XXIV. Suite de la bataille de Coutras. Défaite de l'armée allemande qui venoit secourir le Roi de Navarre. Voyage de Rosny. 399
- CHAPITRE XXV. Mort du prince de Condé. Journée des barricades. Négociations avec Henri III. Brouillerie du roi de Navarre et du comte de Soissons. Catherine de Médicis fait la paix avec la Ligue. 405
- CHAPITRE XXVI. Assemblée des Protestans à la Rochelle. Seconds États de Blois. Rosny chargé d'une négociation importante auprès de Henri III. 409
- CHAPITRE XXVII. Entrevue des rois de France et de Navarre au Plessis-lès-Tours. Tentative sur Chartres. Combat près de Châteaudun. Mort de la première femme de Rosny. 415

<b>CHAPITRE XXVIII. Siège de Paris. Mort de Henri III.</b>	
Avènement de Henri IV. Journée d'Arques.	422
<b>CHAPITRE XXIX. Tentative de Henri IV sur Paris.</b>	
Défense de Passy par Rosny. Lettres du Roi.	432
<b>CHAPITRE XXX. Bataille d'Ivry. Conversation entre Henri IV et Rosny.</b>	438

FIN DU TOME PREMIER.





